

# **LES TROIS COUPS D'ÉTAT DE LOUIS- NAPOLEÓN BONAPARTE**

**STRASBOURG ET BOULOGNE**

**PAR ANDRÉ LEBEY**

PARIS - DIDIER PERRIN ET Cie - 1906.



## AVANT-PROPOS.

### CHAPITRE PREMIER. — LES PREMIERS PAS.

La naissance et l'adolescence de Napoléon III. — Le roi Louis et la reine Hortense. — Les précepteurs du prince. — Son éducation. — Ses tendances. — La cause de la liberté italienne. — Les sociétés secrètes, le carbonarisme. — L'affaire des Romagnes. — Voyage en France et en Angleterre. — Les premières œuvres littéraires de Louis-Napoléon. — Sa compréhension de l'avenir. — Le début de ses relations avec le parti républicain. — Persigny.

### CHAPITRE II. — LA PRÉPARATION.

La religion napoléonienne et ses preuves. — Etat d'esprit de Louis-Napoléon. — Ses voyages à Bade. — Le capitaine Raindre. — Le colonel Vaudrey, M. Gordon et Persigny. — Vaudrey et le prince. — Le général Voirol. — Voyages à Strasbourg. — De Bruc et le général Exelmans. — Complicité de nombreux officiers. — Ce que fut en réalité l'affaire de Strasbourg, ce qu'elle devait donner et ce qui devait la suivre. — Ce qu'est Louis-Napoléon Bonaparte.

### CHAPITRE III. — L'INSURRECTION DE STRASBOURG.

Le départ d'Arenenberg itinéraire et arrivée. — La nuit suprême. — Vaudrey et Louis-Napoléon à la caserne d'Austerlitz. — L'enthousiasme des soldats. Arrestation manquée de Voirol. — M. Choppin d'Arnouville. — L'échec à la Finckmatt. — Tallandier et Parquin. — Le peuple. — Vaudrey trompé. — Attitudes du prince et des conjurés. — Laity. — Persigny, M. Gordon et les gendarmes. — Fuite de Persigny — Impression causée aux Tuileries. — Les journaux. — Le prince en prison, à la préfecture, à Lorient, puis à bord de l'Andromède. — La Cour d'Assises du Bas-Rhin. — L'acquittement. — Enthousiasme des Strasbourgeois. — Arrivée du prince à New-York. — La maladie de la reine Hortense. — Retour à Arenenberg. — Mort de la reine. — Nouveaux voyages à Bade. — Une scène théâtrale et romantique.

### CHAPITRE IV. — L'AFFAIRE LAITY. - LA QUESTION SUISSE

Les poursuites ; leur résultat. — Laity devant la Cour des pairs. — La condamnation. — Le gouvernement de Louis-Philippe et le gouvernement fédéral. — Le conflit. — L'attitude du prince.

### CHAPITRE V. — LOUIS-NAPOLÉON À LONDRES.

La société anglaise. — L'hôtel de Carlton-Terrace. — La vie du prince. — Les Lettres de Londres. — Les Idées napoléoniennes et leur doctrine. — Lady Blessington, miss Howard. Disraëli. — Louis-Napoléon constable. — Louis-Napoléon au Carlton-Club.

## CHAPITRE VI. — LES PRÉLIMINAIRES DE BOULOGNE.

Raisons du prince pour entreprendre une action prochaine. — Situation du pouvoir. — Le marquis de Crouy-Chanel et la Russie. — Espionnage exercé à Londres. — Lord Melbourne, Lord Palmerston et M. de Brünow. — Situation du prince. — La propagande bonapartiste. — Forestier, Mésonan, Aladenize. — M. Degeorge. — Lombard. — Le général Magnan. — Les complices inconnus. — Le plan. — Les proclamations. — M. Smith. — Les conjurés. — Les sentiments de Louis-Napoléon.

## CHAPITRE VII. — L'AFFAIRE DE BOCLOGNE.

Derniers préparatifs. — Les conjurés partent séparément. — *L'Edinburgh-Castle*. — Louis-Napoléon à Ramsgate ou à Gravesend. — La traversée. — L'arrivée à Wimereux. — Les douaniers. — Place d'Alton. — A la caserne. — Maussion, Col-Puygéliier. — Louis-Napoléon tire un coup de pistolet. — La retraite sur la ville haute, puis à la colonne de la Grande-Armée. — Désespoir du prince. — Scènes sur la plage. — La fusillade. — Mort de Hunin ; blessures de Voisin ; mort de Faure. — Louis-Napoléon est emmené à Ham, puis à Paris. — Son calme à la Conciergerie. — Lettre du comte de Saint-Leu. — Les débats devant la Cour des pairs. — Discours du prince. — Belle tenue des accusés. — Un traître ? — Le général Magnan, Mésonan et Me Delacour. — Persigny. — Plaidoyer de Berryer. — Le verdict.

## CHAPITRE VIII. — LE PRISONNIER DE HAM.

Le château de Ham. — Le logement du prince. — Emploi du temps. — Le capitaine Duperie. — La garnison du fort. — Mlle G\*\*\*, la Belle Sabotière et Mlle Badinguet. — Le prince et le parti républicain. — Calixte Souplet, Degeorge et Peauger — Tactique du prétendant. — Son évolution. — Ses travaux — La mission de la Belle Poule et le retour des cendres. — Le comte de Saint-Leu et la lettre de M. Poggioli. — Attitudes de Louis-Philippe et de ses ministres. — Odilon Barrot. — La fuite résolue. — Charles d'Este, duc de Brunswick. — L'évasion. — La comédie du docteur. — Arrivée à Londres. — Lettre à Capefigue. — La confiance de Louis-Napoléon. — Résumé général.

# AVANT-PROPOS

Napoléon III ! Ce nom sonne curieusement vers la pensée contemporaine. C'est un tintement lointain<sup>1</sup>, mais il ne peut que grandir jusqu'au jour où, la seconde architecture impériale reconstituée, la cloche sonnera toute. Le fils de la reine Hortense est le dernier exemple d'énergie politique réelle que nous fournisse l'histoire française depuis la révolution qui emporta la monarchie de Juillet. Étudier cette énergie même, les raisons de sa force et de son succès, celles ensuite de sa faiblesse et de sa décadence, est d'un intérêt particulier. Il nous a paru que notre pays avait besoin de se rendre compte, le moins inexactement possible, d'une période aussi récente de son histoire cependant déjà espacée — et dont il dépend par tant de racines.

Nous présentons purement et simplement une période donnée de l'histoire française considérée par un vivant d'une autre période : — la nôtre. Les événements consignés et interprétés ici passent à la façon de tableaux vus par une lunette étiquetée : Verres de 1905. Tels, ils sont une borne couverte de notes au bord d'une route inachevée et un commentaire, rien d'autre. Plus tard ils aideront celui qui voudra les faire défiler à son tour devant l'objectif de son temps. Tout date ; tout est — plus ou moins — document. Celui-ci détaille trois coups d'État examinés — répétons-le — avec un instrument d'optique historique contemporain. Il est certain à l'avance que les autres différencieront, et qu'un jour notre cliché paraîtra défectueux, voire même détestable. Il aura, du moins, cet intérêt de révéler à sa manière un état de compréhension et d'interprétation donné. Interpréter et comprendre, l'essentiel est là. Le reste nous apparaît trop facile ou inutilement audacieux ; nous croyons y distinguer, quand il s'agit d'histoire, une duperie sans intérêt ni résultat.

On peut, d'ailleurs, imaginer Napoléon III vu par la lunette de 1930 — en admettant qu'à cette époque on ait encore le temps, la possibilité ou le goût de se souvenir ; il est alors vraisemblablement le modèle des conspirateurs ; tout dans sa Nie s'ordonne d'une façon parfaite, s'adapte et coïncide. En 1940, qui sait si sa réhabilitation n'est pas complète ? En 1950, sa gloire se démontre aisément. Enfin, en 1970, on le devine magnifique, tout à fait impérial...

Une de ces visions est la bonne, — laquelle ? Peut-être — et même sans doute — doivent-elles se réunir, s'équilibrer, puis se fondre en une légende agréable qui les résumera toutes ; et cette version dernière saura demeurer par la force même de son mensonge, hortensia idéal vivifié de rosée populaire, réunissant dans son harmonie, sa couleur et son parfum, le souci de plusieurs générations de jardiniers trop attentifs, trop scrupuleux — ou trop faibles — pour faire éclore de suite la fleur définitive qui doit monter un jour de la tombe oubliée de Farnborough et s'effeuiller à travers les siècles sur le dernier maître de la France.

A. L.

---

<sup>1</sup> Écrit en 1900.

# CHAPITRE PREMIER

## LES PREMIERS PAS

La naissance et l'adolescence de Napoléon III. — Le roi Louis et la reine Hortense. — Les précepteurs du prince. — Son éducation. — Ses tendances. — La cause de la liberté italienne. — Les sociétés secrètes, le carbonarisme. — L'affaire des Romagnes. — Voyage en France et en Angleterre. — Les premières œuvres littéraires de Louis-Napoléon. — Sa compréhension de l'avenir. — Le début de ses relations avec le parti républicain. — Persigny.

Le mercredi 20 avril 1808<sup>1</sup>, au n° 8 de la rue Cerutti, aujourd'hui rue Laffitte<sup>2</sup>, vers une heure du matin, le chirurgien Baudelocque, aidait à naître un enfant du sexe mâle, troisième fils<sup>3</sup> de Hortense-Eugénie de Beauharnais et probablement de Louis Bonaparte. Ce nouveau-né était si faible qu'on pensa le perdre presque aussitôt. Il fallut le baigner dans du vin et l'envelopper dans du coton pour le rappeler à la vie<sup>4</sup>. L'acte de naissance fut dressé à cinq heures du soir devant les plus hauts personnages de la cour<sup>5</sup>. En l'absence de l'empereur, l'enfant ne reçut aucun prénom ; le 2 juin seulement le maître du monde indiqua ceux qui devaient lui être attribués : Charles-Louis-Napoléon<sup>6</sup>.

Le roi de Hollande n'était pas revenu à Paris pour les couches de sa femme<sup>7</sup> ; il n'assista pas davantage à la cérémonie de l'acte qui fut dressé le 3 juin pour

---

<sup>1</sup> *Gazette nationale ; Moniteur universel* du 21 avril 1808. Les biographes officiels de 1833 (Barins, Gallix et Guy, etc.), le font naître aux Tuileries pour les besoins de la cause. C'est une erreur voulue.

<sup>2</sup> Cet hôtel a été abattu en 1905. Il servait alors à l'ambassade de Turquie. Un Rothschild en était propriétaire. Le numéro de l'hôtel était 17. — Imbert de Saint-Amand, *Louis-Napoléon et Mme de Montijo*. — Dentu.

<sup>3</sup> L'aîné, Napoléon-Charles, né en octobre 1802, mort du croup à la Haye en 1807 ; le second, Charles-Napoléon-Louis, né en octobre 1804.

<sup>4</sup> *Mémoires sur la reine Hortense*, etc. par Mlle Cochelet, Ladvocat, 1836, 4 vol.

<sup>5</sup> A 5 heures du soir, l'acte de naissance a été reçu par S. A. S. le prince archichancelier assisté de S. E. monseigneur Regnault de Saint-Jean d'Angély, secrétaire d'État de la famille impériale. Attendu l'absence de S. M. l'empereur et roi, le prince nouveau-né n'a reçu aucun prénom, ce à quoi il sera pourvu par acte ultérieur et d'après les ordres de S. M. I et R. Les témoins de l'acte, etc. *Moniteur*.

<sup>6</sup> *Moniteur*. — Blanchard-Jerrold, *The life of Napoleon the third.*, 4 vol. 1874. — H. Thirria, *Napoléon III, avant l'Empire*, Plon, 1895, 2 vol., etc., etc.

<sup>7</sup> Joséphine lui annonçait ainsi la nouvelle : C'est un prince : Il est beau, il est charmant ; il sera grand homme comme son oncle : espérons qu'il ne sera pas boudeur comme son

enregistrer les prénoms désignés ; dans ces deux circonstances, il se lit représenter par l'amiral Verhuel<sup>1</sup>. Ceux qui ont nié la paternité de Louis Bonaparte n'ont pas manqué d'utiliser cette absence au profit de leur opinion. On a été jusqu'à prétendre que, vers 1831, le roi Louis, alors simple comte de Saint-Leu, aurait écrit au pape afin de désavouer son seul descendant ; mais sur ce point spécial la réponse est facile, la lettre incriminée étant fautive<sup>2</sup> ; jamais le frère de Napoléon n'en rédigea de semblable, et le journaliste anglais qui soutint cette thèse n'apporta aucune preuve réelle capable de l'appuyer. Reste donc la rumeur un peu vague qui attribue la naissance de Napoléon III à l'amiral Verhuel ou à Flahaut, ou bien encore au comte de Rylan, chambellan de la cour hollandaise<sup>3</sup>.

Rylan doit être écarté de suite. Aucun historien de la reine Hortense. ne croit qu'il ait été son amant ; quelques-uns ne le citent pas, aucun mémoire n'en parle, au moins par rapport à l'époque de sa vie qui nous intéresse en cette circonstance ; la légende même a disparu devant le point d'interrogation plus sérieux qui se pose en face de Verhuel. — Flahaut, en effet, semble devoir être également éloigné. Le joli homme, dont Napoléon ne pouvait entendre l'éloge sans un peu d'agacement et qu'il comparait à un faucheur à cause de ses grandes jambes<sup>4</sup>, ne fut l'amant de la reine que plus tard, selon toute vraisemblance vers la fin de l'année 1809<sup>5</sup> ; les préparatifs seuls de l'aventure se passèrent en 1807 ; en tout cas, cette passion nouvelle date d'après la naissance.

---

père. — J'espère, ajoutait Napoléon à Hortense, qu'il sera digne de son nom et de ses destinées. E. Ollivier, *L'Empire libéral, Louis-Napoléon et le coup d'Etat*, Garnier, 1897.

<sup>1</sup> *Moniteur* du 21 avril. — Il existe un portrait de l'amiral Verhuel au musée de Versailles.

<sup>2</sup> *The Fortnightly Review*, août 1814, article signé W. Graham. — Voir Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, note 4, p. 2.

<sup>3</sup> Il faut remarquer à ce sujet qu'une des habitudes de la calomnie politique vers le milieu du XIXe siècle consistait à traiter le prince prétendant de bâtard. Louis-Philippe avait subi le même sort. On le disait le fils d'un certain Lorenzo Chiappini, geôlier. Voir : *Vérités historiques sur le fils de Lorenzo Chiappini, etc., plus connu sous le nom de Louis-Philippe*, Paris 1842 : broch. de 32 p. — *Maria Stella ou échange criminel d'une demoiselle du plus haut rang contre un garçon de la condition la plus vile*, Paris, 1838. — A. de la Salle, *Histoire et politique de la famille d'Orléans* : Dentu, 1853. — Ch. Marchai, *La famille d'Orléans* ; s. d. . Une bizarrerie de la destinée des grands hommes ou des hommes célèbres, c'est que l'on s'obstine souvent à les croire étrangers à ceux qui passent pour être leurs pères et, sans remonter plus haut, Napoléon ne passait-il pas pour être le fils de M. de Marbeuf, son fils, celui du général Duroc ? Son neveu sera toujours pour l'histoire celui de l'amiral Verhuel ou de M. de Flahaut. *Souvenirs de la baronne du Montet*, p. 46, Plon 1904. — Je tiens de M. Caussade, fils d'un sénateur de l'empire ancien secrétaire du roi Jérôme, ainsi que de plusieurs personnes qui ont connu la cour impériale ou y ont eu des parents, que presque tout le monde, à l'époque, pensait que l'empereur était le fils de Flahaut. A mon sens, c'est une erreur ; je le prouve plus loin. — Consulter aussi sur ces questions *La Vie Contemporaine* du 1er février 1894 : *la reine Hortense*, par L. Perrey.

<sup>4</sup> Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV. — Flahaut était, paraît-il, tout à fait charmant : Il était de la plus agréable figure ; il avait un ton parfait, beaucoup de bonne grâce dans l'esprit et une grande douceur de caractère. Il chantait remarquablement pour celle époque, et sa complaisance extrême ajoutait encore à son talent... G. Ducrest, *Mémoires sur l'impératrice Joséphine*, t. II.

<sup>5</sup> J. Turquan, *La reine Hortense*, p. 181.

L'histoire secrète a même été si loin pour tout ce qui touche la reine, qu'elle lui a donné un autre ami dans l'intervalle, c'est-à-dire entre Verhuel et Flahaut, M. de Brack ; à moins encore — on l'a dit — que ce dernier n'ait été heureux vers la même époque que l'amiral dont le prestige ne serait tombé complètement que devant celui de Flahaut. M. de Brack, au contraire, aurait été conservé fort longtemps. La paternité de Flahaut apparaît donc impossible ; et il y a là une erreur ; c'est celle de Morny — en 1811 — qui peut, qui doit lui revenir<sup>1</sup>. Mais nous n'avons point à nous en occuper ici. — Reste Verhuel.

Un point est acquis à l'histoire, indiscutable et plaidant en faveur de ces paternités diverses, c'est que le ménage allait aussi mal qu'un ménage peut aller. La reine, d'une beauté que nous retrouverons mieux aujourd'hui en réunissant les divers portraits que nous avons d'elle<sup>2</sup> qu'en choisissant l'un ou l'autre, langoureuse et fantasque, d'une grâce un peu nonchalante, comme sa mère, avait tout ce qu'il faut aussi bien pour inspirer le désir ou même la passion que pour les éprouver elle-même ; à défaut de cette dernière, elle connut souvent cette curiosité voluptueuse qui, chez tant de femmes, remplace l'amour, ou, du moins, les en console. Le dissentiment des deux époux était vivace et total. Il ne venait pas de l'habitude, ce qui eût suffi à maintenir une certaine entente, mais de la différence absolue de leurs deux natures et de l'antipathie qu'elles conçurent de suite l'une envers l'autre, avant même — presque — d'avoir eu le temps de se connaître. Ils ne préparèrent entre eux aucun passé de bonheur, d'abandon, ni de désir rapide ou prolongé. Dès les premiers jours, Louis avait blessé sa femme, notamment en lui disant du mal de sa mère par le reproche qu'il lui faisait d'avoir trompé l'empereur auquel elle devait tout<sup>3</sup>. Ce blâme au sujet d'une infidélité apparut menaçant pour l'avenir à la jeune femme, et le dépit qu'elle en éprouva, sanctifié par la passion filiale, dut lui inspirer des réparties que le roi de Hollande médita d'autant plus tristement qu'il s'était marié à contre-cœur, sur l'ordre formel de son frère<sup>4</sup>, et en conservant une grande

---

<sup>1</sup> Morny fut déclaré le 22 octobre 1811 à la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement. Son acte de naissance a été publié dans C. Nauroy, *Les Secrets des Bonaparte*, et Piot, *État civil de quelques artistes français*.

<sup>2</sup> Portrait par Prudhon, 1805 (Collection de S. A. I. le prince Victor) ; de Gérard (Coll. de M. F. Raimbeaux) ; par la reine elle-même pub. dans Stéfane-Pol, *La jeunesse de Napoléon III* ; miniature d'Isabey pub. dans : C. d'Arjuzont, *Mme Louis Bonaparte*, etc. — Un de ses contemporains déclare qu'elle n'était [point jolie, mais gracieuse](#). Comte G. d'Estourmel, *Souvenirs de France et d'Italie*, Dentu, 1801.

<sup>3</sup> Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. I. [Il se permit d'éclairer sa femme sur toutes les faiblesses qu'on prêtait à sa mère](#). Il lui aurait dit encore, toujours d'après Mme de Rémusat : [Vous êtes la fille d'une mère sans morale ; je ne veux plus que vous ayez un seul rapport avec elle : vous ne la verrez qu'en ma présence, et quand les convenances de famille ne pourront vous dispenser de la voir](#).

<sup>4</sup> Ayant même qu'ils ne fussent officiellement fiancés, Hortense fit tout pour faire comprendre à Louis Bonaparte qu'elle ne l'aimait pas, et elle ne lui pardonna jamais d'avoir passé outre. Louis, cependant, agissait à contre-cœur et obéissait à son frère. Cette répugnance de la future reine paraît assez singulière car Louis était bel homme à cette époque ; il se montrait même gai ; c'était le joli garçon de la famille. — L'empereur avait d'abord destiné Hortense à Duroc, mais celui-ci, pour la première fois, désobéit à son maître. Bourrienne interrogé par l'empereur sur ce mariage et l'ayant déclaré impossible : [Eh bien, aurait dit Napoléon, elle épousera Louis](#). — Le voudra-t-elle ? — [Il le faudra bien](#). *Mémoires de Bourrienne*, t. IV. On a dit aussi que le refus de Duroc venait de ce que l'empereur et Hortense avaient été fort liés ; c'est Lucien Bonaparte, dans ses mémoires, où il se montre si sournoisement malveillant pour son frère, qui a accredité



tendresse, augmentée par le regret, pour une pensionnaire de Mme Campan. Il possédait un naturel soupçonneux et inquiet, défaut détestable, surtout vis-à-vis d'une femme. Avant qu'il ne fût consacré, ce mariage s'annonçait donc difficile. — Louis avait vingt-trois ans. Sa constitution s'était formée de bonne heure ; mais son esprit, son caractère ne l'étaient pas. Il avait cette naïveté, cette extrême bonne foi<sup>1</sup> qui appartient exclusivement à l'enfance, résultat d'une éducation privée, d'un caractère grave et réfléchi d'un homme forcé de s'habituer à vivre en lui-même. Cette fâcheuse situation changea son caractère ; elle altéra aussi sensiblement sa santé, sans qu'il s'en aperçût, pour ainsi dire, mais progressivement ; il n'eut plus de repos depuis lors. Il n'y a pas de malheurs plus cuisants et plus réels que les peines domestiques. Ceux de Louis imprimèrent à son esprit, à toute sa vie, une sorte de tristesse profonde, un découragement, un dessèchement, si l'on peut s'exprimer ainsi, auquel rien n'a jamais pu et ne pourra jamais remédier. Avant la cérémonie, pendant la bénédiction, et sans cesse depuis lors, ils sentirent également et constamment qu'ils ne se convenaient point ; et cependant ils se laissèrent entraîner à un mariage que leurs parents, et surtout la mère d'Hortense, croyaient essentiellement nécessaire et politique<sup>2</sup>.

---

cette légende. — Quant au peu d'empressement de Louis à épouser la fille de Joséphine, il ra avoué lui-même dans une lettre à sa sœur Caroline, datée du 16 octobre 1816 : Vous reconnaissez que j'ai toujours en beaucoup de répugnance pour mon mariage avec Hortense, que vous avez été témoin de mes plaintes... Songez que vous saviez mon attachement pour Mme de la Valette, rappelez-vous le mariage forcé qu'on lui fit faire et, qu'après le retour d'Egypte, je refusai constamment la main d'Hortense ; que, pour être tranquille, j'affectais une répugnance invincible pour le mariage tandis qu'il faisait et fit toujours l'objet de tous mes vœux. Claretie, *L'Empire, les Bonaparte et la cour*.

<sup>1</sup> Cette bonne foi a été mise en doute par Mme de Rémusat : Une certaine hypocrisie de vertu, dit-elle, des mœurs plus régulières que celles de sa famille, des opinions bizarres appuyées plutôt sur des théories hasardées que sur des principes solides, ont abusé beaucoup de monde. — L'opinion de Mme de Rémusat nous semble douteuse. La vérité c'est que Louis n'était plus, par suite de sa santé, maître de son caractère. On raconte qu'à Florence il avait dans sa voiture deux cordons qui le mettaient en communication avec le cocher, afin de lui signifier s'il voulait aller à droite ou à gauche ; et l'ancien roi les tirait l'un et l'autre à la suite, ne se décidant définitivement pour un côté qu'après des hésitations qui mettaient hors de lui son conducteur. — Quand sa mésintelligence avec sa femme avait été bien établie, et ne pouvant être ni roi ni mari à sa guise, il se débarrassa à la fois de son royaume et de sa femme. Il abdiqua au profit de ses enfants et s'enfuit à Tœplitz. Il s'y consola en dissertant avec Goethe sur la hile française et sur les trois unités. *On voit bien*, disait Goethe, *que les causes de son abdication sont nées avec lui*. E. Ollivier, *Louis-Napoléon et le coup d'Etat*, déjà cité p. 11. — Les œuvres littéraires du roi sont sans valeur ; une seule demeure intéressante, sa réponse à Walter Scott. Louis Bonaparte connut aussi Lamartine. Il allait le voir la nuit suivi d'un valet de chambre qui aidait ses pas infirmes à monter les escaliers. Ils passaient de longues soirées en tête-à-tête, dans des entretiens purement littéraires ou philosophiques. *Idem.*, p. 19.

<sup>2</sup> *Mémoires sur la cour de Louis-Napoléon et sur la Hollande*, Paris, Ladvocat, 1828. — La mésintelligence des deux époux était fatale. Rien ne pouvait les réunir. Louis aima peut-être réellement sa femme comme Napoléon l'affirma à Sainte-Hélène et Hortense essaya, peut-être, de son côté, de s'attacher à lui, mais sans succès ; chacun d'eux avait une conception de la vie trop différente. Ils en arrivèrent, en 1810, à une séparation de corps vraiment curieuse : Pendant le peu de jours que Louis avait précédé la reine au palais, il avait donné des ordres pour que ses appartements qui, précédemment, communiquaient avec ceux de la reine, n'offrissent plus aucun moyen de passer les uns dans les autres,

Ce caractère déjà nuageux s'était assombri encore par suite d'une, santé sourdement et profondément minée. A Sainte-Hélène, l'empereur a parlé de cette mauvaise santé **dérangée dans des circonstances atroces**<sup>1</sup> ; il a reconnu l'humeur insupportable de son frère, son esprit porté à la bizarrerie et au travers, gâté encore par la lecture de Jean-Jacques<sup>2</sup> ; il affirmait qu'il n'y avait même pas entre le roi et sa femme l'épaisseur d'une feuille de papier<sup>3</sup>, tout en avouant qu'Hortense avait tort dans ses disputes conjugales. — Il aurait fallu à Louis une jeune fille très bourgeoise, un peu bête, soumise et dévouée sans réserve ; au contraire, Hortense, élevée à la manière des femmes de son temps, c'est-à-dire du XVIIIe siècle, alliait beaucoup d'adresse avertie à encore plus de frivolité ; malicieuse, légère et galante, elle ne pouvait trouver son époux que fort ennuyeux. Et le sentiment qui devait naturellement animer celui-ci à l'égard de sa femme était la méfiance. Napoléon qui se doutait bien de ce duel regrettable, lui avait écrit un jour : **Ayez donc dans votre intérieur ce caractère paternel et efféminé que vous montrez dans le gouvernement, et ayez dans les affaires ce rigorisme que vous montrez dans votre ménage. Vous traitez une jeune femme comme on mènerait un régiment**<sup>4</sup>... Il est certain que l'amiral Verhuel attaquait, en admettant qu'il ait fait la cour à la reine, un terrain préparé.

Ce qui a donné une certaine probabilité à la paternité de Verhuel, c'est que celui-ci se trouvait auprès de la reine Hortense, dans les Pyrénées, au moment de la conception. Le roi allait y venir également mais cela ne signifie rien de spécial. Ce qui signifie davantage, ce sont les circonstances qui avaient amené Hortense jusqu'à Cauterets et l'état d'esprit dans lequel elle y vécut ; ce qui est encore plus important, c'est le degré d'intimité dans lequel était tenu l'amiral, à la fois par la reine et par le roi. Or il est régulièrement peu vraisemblable que la .reine ait pris alors un amant<sup>5</sup>, et il est certain que, si elle en prit un, ce ne fut point Verhuel<sup>6</sup>. A cette date, Hortense a reçu un coup fort rude par la mort de son fils aîné ; ses regrets ont peut-être présenté quelque chose de théâtral, mais il

---

et, pour éviter toute espèce de surprise, cette incommunicabilité fut poussée au point de faire murer les embrasures des portes. *La cour de Hollande sous Louis Bonaparte.*

**1** *Mémoires de Sainte-Hélène.* — Louis avait été cruellement initié, en Italie, à ce que les Français appellent le mal de Naples, et s'était fort peu soigné. lie là vint une partie de son caractère soupçonneux et maussade.

**2** *Mémoires de Sainte-Hélène.*

**3** *Mémoires de Sainte-Hélène.* — On y lit encore ces lignes significatives : On avait fait courir les bruits les plus ridicules sur les rapports de Napoléon avec Hortense : on avait voulu que son aîné fût de lui ; mais de pareilles liaisons n'existaient ni dans les idées ni dans les mœurs ; et pour peu qu'on connût celles des Tuileries. on sent qu'il a pu s'adresser à beaucoup d'autres avant d'en être réduit à un choix si peu naturel et si révoltant. Louis savait bien apprécier la nature de ces bruits, mais son amour-propre, sa bizarrerie n'en étaient pas moins choqués ; il les mettait souvent en avant comme prétextes.

**4** Finkenstein, 4 avril 1897. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 25.

**5** La reine était profondément affectée par la mort de son enfant, au point d'en paraître folle. Il ne faut pas oublier qu'on l'avait précisément envoyée aux eaux des Pyrénées pour rétablir sa santé sérieusement ébranlée par son malheur, et qu'elle ne devait être, ni physiquement ni moralement, dans une disposition à prendre un amant. Il ne suffit pas d'établir qu'une femme a reçu un homme au moment de la conception d'un enfant pour prouver qu'il y a entre eux des relations adultérines. Thirria, éd. déjà citée, p. 4.

**6** Il est aussi faux d'attribuer à l'amiral hollandais Verhuel la paternité du troisième enfant, Louis-Napoléon. Emile Ollivier, *L'Empire libéral, Louis-Napoléon et le Coup d'État*, Garnier, 1897, p. 9.

semble bien qu'ils aient été sincères ; ils ont eu une telle force qu'ils ont ébranlé sa santé, au point qu'une saison immédiate dans le midi a été ordonnée par les médecins. — La reine s'installe à Cauterets. Elle y arrive seule ; elle ne retrouvera même son mari que le 12 août, à Toulouse<sup>1</sup>. Elle fait des excursions. Et elle rencontre M. Decazes, secrétaire de Madame Mère, veuf assez récent. M. Decazes est un joli homme, jeune et agréable, touchant pour une âme sensible par la douleur que la mort d'une femme légitime lui permet et lui ordonne de montrer. La reine et lui se prennent d'amitié. Les excursions désormais sont faites à deux. La reine et M. Decazes se consolent l'un l'autre de leur deuil. Cette consolation nécessaire et charmante les mena-t-elle plus loin ? C'est probable — et également improbable — au choix. Il ne peut y avoir ici de donnée certaine dans un sens ni dans l'autre ; cependant on peut dire qu'il n'y aurait rien eu là d'étonnant. On peut faire également remarquer que Napoléon III étant né le 20 avril 1808, il serait normal- que la conception datât du 25 juillet, environ, 1807. — Quant à Verhuel, à cette époque, il était si peu [avant dans la faveur de Leurs Majestés hollandaises qu'il se faisait recommander à elles par un homme honoré de leur amitié, le préfet des Basses-Pyrénées ; et tout cela clairement établi par des lettres, jusqu'alors inédites, de ce préfet, le comte de Castellane](#)<sup>2</sup>. Il est difficile d'admettre que l'amiral soit allé aussi vite en besogne, surtout si l'on songe que la place était prise, ou bien si l'on constate qu'elle était attaquée déjà. Si l'on juge que M. Decazes n'était qu'un camarade, il faut reconnaître qu'il était à même de savoir à quoi s'en tenir sur Verhuel, ce nouveau venu ; si l'on pense qu'il ait été davantage, il est peu croyable qu'il ait cédé la place sans au moins la défense de sa retraite, et cela nous reporte plus loin. De telle sorte qu'au point où nous en sommes de la question, le père véritable serait M. Decazes. Mais ici un nouveau facteur de doute entre en jeu. M. Thiers aurait dit à Versailles, en 1871, à plusieurs personnes, que Decazes lui tint, un jour, les propos suivants : [Moi seul je peux être soupçonné d'être le père de l'empereur, et je ne le suis pas ; c'est véritablement Louis Bonaparte](#)<sup>3</sup>.

Ces paroles sont-elles sincères ? Il est évident qu'elles peuvent être une habileté suprême pour défendre la reine, et d'autant plus qu'elles apparaissent comme une indiscretion ou une vantardise ; elles figurent alors la faible et naturelle rançon d'un homme bien élevé envers le souvenir d'une morte ; elles peuvent néanmoins être interprétées aussi dans le sens de la vérité ; et, malgré la date que nous avons établie précédemment, j'ai un penchant à les croire véridiques. Decazes n'a pas à se cacher en parlant à Thiers ; Thiers, comme beaucoup d'autres, sait à quoi s'en tenir sur la reine ; de plus il s'adresse à un historien et doit plutôt désirer lui faire connaître la vérité que le mensonge car il n'a aucun intérêt qui le lie à Louis-Napoléon, celui-ci ne semblant pas s'être souvenu de lui, ni qu'il fût son père réel. Decazes est royaliste — ne serait-ce que par convenance — et que Thiers annonce ou n'annonce pas au monde, un jour, que Napoléon III est le fils d'un tel ou d'un tel, cela ne changera rien aux choses. —

---

<sup>1</sup> Mme de Rémusat, *Mémoires*. — J. Turquan, *La reine Hortense*. — Claretie, *L'Empire, les Bonaparte et la Cour*. — [La deuxième fois](#), dit Louis dans une lettre à Hortense, datée de Rome, 14 septembre 1816, [où nous vécûmes conjugalement, fut après deux ans, à Compiègne, où nous restâmes environ deux mois, et enfin à Toulouse, en 1807, depuis le 12 du mois d'août que vous vîntes me trouver de Cauterets jusqu'à notre arrivée à Saint-Cloud, vers la fin dudit mois.](#)

<sup>2</sup> F. Giraudeau, *Napoléon III intime*, Ollendorff, 1895. — Voir : *Mémoires du maréchal de Castellane*, Plon, 1896, t. I.

<sup>3</sup> M. de Baillebache, *Prétendants*, p. 141. Ed. du Carnet, 1902.

On en arrive donc à cette conclusion que le prince Charles-Louis-Napoléon serait le fils de Louis Bonaparte, son père légitime. Mais il ne peut rien être épinglé à ce sujet de certain sur la carte des mystères historiques et — jusqu'à nouvel ordre — la tombe de la morne église de Rueil garde son secret<sup>1</sup>. A l'appui de l'hypothèse la plus morale, il est cependant bon d'ajouter que le roi vint peut-être quand même à Cauterets<sup>2</sup>, et que, s'il n'y vint pas, il a reconnu avoir vécu à Toulouse avec la reine de la façon dite conjugale<sup>3</sup>, ce qui est tout simple étant donné le deuil qui les aidait à se réconcilier et qui devait même les engager à avoir un nouvel enfant. Enfin, si l'on admet les lois ordinaires de l'hérédité, — et il y a beaucoup de points sur lesquels elles semblent justes — tout s'accorde assez bien pour que l'on se prenne à ne plus douter — ou à douter moins, — au besoin à acquiescer presque une certitude, cela dépend du degré de scrupules auquel s'est habitué le raisonnement. Si la ressemblance physique laisse à désirer, la ressemblance morale, sur certains points, est, évidente. Louis Bonaparte est mélancolique, triste et religieux ; il a des prétentions littéraires qu'il essaie de réaliser ; — son fils, sans être triste ni mélancolique précisément, se montre renfermé, méditatif, presque timide, quelquefois irrésolu, comme son père<sup>4</sup> ; sans être religieux, nous verrons qu'il a ses heures de croyance ; la littérature est avant tout pour lui une arme de combat ; mais il la cultive, au moins dans sa jeunesse. Si, d'autre part, nous admettons surtout du côté paternel la relation physique, la santé, d'abord faible, du prince s'explique tout naturellement, son tempérament lymphatique, ses indispositions à partir de 1861 jusqu'à l'opération qui mit fin à ses jours ; et, en ce cas, au point de vue physique comme au point de vue caractère, on retrouve, en lui, un mélange assez reconnaissable de son père et de sa mère. A côté de la nature incertaine du roi, apparaissent, en même temps que l'indolence, la volonté tenace et confiante de la reine. Il rêve comme son père, mais pratiquement aussi comme sa mère ; il se résigne comme le premier, mais calcule encore ses chances de réussite comme la seconde ; il se permet — de loin en loin — des remontrances quelquefois sévères comme Louis, mais pardonne toujours comme Hortense ; et sa nature est une sorte de champ clos où les deux influences luttent ensemble pour se confondre dans une création nouvelle<sup>5</sup>. Au contraire, la ressemblance est nulle avec Flahaut, insoutenable avec Verhuel, homme extrêmement décidé,

---

<sup>1</sup> C'est là, en effet, que la reine Hortense est enterrée, à côté de l'impératrice Joséphine.

<sup>2</sup> F. Giraudeau, éd. déjà citée.

<sup>3</sup> Lettre de Louis Bonaparte à Hortense, datée de Rome, 14 septembre 1816.

<sup>4</sup> ... Si l'on consulte les lois de la ressemblance morale et de la ressemblance physique, elles sont d'accord pour établir la filiation entre Louis Bonaparte et Louis. Napoléon. Ne trouve-t-on pas dans le caractère de Napoléon III les principaux traits de celui de son père, si différent du caractère des Bonaparte ? Cette différence qui a frappé les courtisans contemporains, ils en ont recherché la cause et nous avons entendu dire qu'ils l'attribuaient à la présence dans les veines de Louis Bonaparte d'un sang qui ne serait pas le sang de Charles Bonaparte, mais celui d'un gouverneur qu'avait eu la Corse avant M. de Marbeuf. Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, t. I. T. Delord est un pamphlétaire bien plus qu'un historien ; cette appréciation est donc importante.

<sup>5</sup> Né d'un père mélancolique de naissance, rendu plus mélancolique encore par un mariage contre son cœur et des obligations contre ses goûts, le nouveau-né devait hériter de cette mélancolie et les émotions de son existence future ne furent point de nature à l'en débarrasser. Si, plus tard, quand il sera un adolescent, puis un homme, à cette mélancolie vient s'ajouter une véritable force de volonté, unie — ce qui tout d'abord peut paraître contradictoire — à une sensibilité indiscutable, c'est la mère qui chez lui reprendra de temps en temps le dessus. Georges Duval, *Napoléon III*, p. 17.

violent et de santé magnifique ; elle n'apparaît qu'à peine — bien qu'il soit moins difficile, à la rigueur, de l'établir — avec Decazes. Le frère de l'empereur se montre, en somme, malgré ses perpétuelles remontrances, attentionné pour son fils ; dans son testament il fait preuve de sentiments fort paternels<sup>1</sup>. L'objection que n'importe qui de correct aurait agi de même ne présente peut-être pas ici la valeur qu'on lui suppose et qu'elle posséderait ailleurs. Bien que cet enfant fût alors son unique descendant direct, le roi était trop peu maître de ses instincts soupçonneux pour ne pas les avoir trahis par une phrase, par un mot ; k long de sa vie, il ne fût pas parvenu à garder toujours un pareil secret — secret qui l'aurait touché à un des points les plus sensibles de sa nature et qui déchaînait celle-ci tout entière ; sa jalousie se serait, fait entendre à un moment quelconque, même au prix de sa dignité<sup>2</sup>. Quant à l'observation qui note que le roi s'occupa surtout de son fils aîné, et veut classer ce fait comme un signe de préférence, elle n'a pas la force qu'on serait tenté de lui attribuer au premier abord. Le jugement qui établit légalement la mésintelligence des époux les ayant autorisés à prendre chacun un des enfants<sup>3</sup>, il était naturel que le roi prît l'aîné et laissât le plus jeune à sa mère ; et si l'un et l'autre se mirent à préférer le fils qui partageait leur existence journalière, quoi de plus selon l'ordre normal ? Cette préférence, elle-même, n'est pas nettement définie ; Hortense semble avoir apprécié également les deux princes ; et, si elle penche du côté de Charles-Louis-Napoléon, c'est surtout parce que, seul, il lui reste. Afin de posséder toute la lumière là-dessus, il aurait fallu que Napoléon-Louis eût continué de vivre.

Quoi qu'il en soit, porté sur les fonts baptismaux par l'empereur, le prince reçut le baptême en 1810, à Fontainebleau, des mains du cardinal Fesch. Sa grand-mère ne lui tint pas lieu de marraine comme il avait été décidé, ce fut Marie-Louise. — Avec le roi de Rome, Charles-Louis-Napoléon est le seul prince qui soit né sous le régime impérial. Cette naissance fut saluée par les honneurs militaires, les solennités officielles et les hommages du peuple<sup>4</sup>. Un registre de famille destiné aux enfants de la dynastie avait été déposé au Sénat et le nom du second empereur s'y trouva inscrit le premier. La fortune napoléonienne était à son apogée et planait autour de ce berceau. — A sept ans de là, aux Cent Jours<sup>5</sup>, Jours<sup>5</sup>, les yeux du petit prince, émerveillés, s'agrandirent devant la dernière

---

<sup>1</sup> Voici la fin du testament : Je laisse tous mes autres biens, mon palais de Florence, mon grand domaine de Civita-Nova, etc., tous mes biens meubles et immeubles, actions et créances, enfin tout ce qui, à l'époque de mon décès, constituera mon héritage, à mon héritier universel Louis-Napoléon, seul fils qui me reste et auquel fils et héritier je laisse, comme témoignage de ma tendresse, etc. et, comme témoignage plus particulier d'affection, je lui laisse tous les objets qui ont appartenu à mon frère l'Empereur Napoléon, lesquels sont renfermés dans le petit meuble consacré à cet effet... (fait à Florence 1845). *Journal des Débuts*, 12 août

<sup>2</sup> Les gens qui prennent la peine de réfléchir sentaient bien que le roi Louis, avec sa nature soupçonneuse et, jalouse, n'eût jamais donné ni laissé donner son propre prénom à l'enfant dont il ne se serait pas cru le père. F. Giraudeau, éd. déjà citée, t. XVIII.

<sup>3</sup> Le roi de Hollande gagna ce procès, plaidé en mars 1815.

<sup>4</sup> Depuis Hambourg jusqu'à Rome, des Pyrénées jusqu'au Danube, le canon salua la naissance du jeune prince. Gallix et Guy, *Histoire complète et authentique de Louis-Napoléon Bonaparte*, 2. vol. Paris, Morel, 1853. — Louis-Napoléon fut le seul prince, autre que le roi de Rome, qui naquit sous le régime impérial ; seul, il fut salué à sa naissance par les honneurs militaires et par les hommages du peuple. N'était-ce pas là le présage de sa destinée ? Stéphane-Pol, éd. déjà citée, p. 50.

<sup>5</sup> A la nouvelle de l'arrivée de l'empereur, les royalistes accusèrent Hortense d'avoir conspiré, accusation fautive, car elle n'était nullement dans le secret du retour. L'alarme

distribution des aigles, sur le Champ de Mars où, dans l'encadrement d'une foule immense, plus de cinquante mille hommes de la garde défilèrent l'arme au bras. A la Malmaison, il vit son oncle abandonné, détrôné pour la seconde fois. Il déjeuna même à sa table<sup>1</sup>. On prétend que Napoléon pleura et déclara mettre tout son espoir en lui : **Qui sait s'il n'est pas l'avenir de ma race !** aurait-il dit<sup>2</sup>. Et l'on raconte à ce sujet plusieurs anecdotes<sup>3</sup> sans grande valeur historique. Ce qui est sûr, c'est la présence de l'enfant près de l'aigle abattu. A son retour de Waterloo, avant son départ pour Rochefort, Napoléon l'embrassa<sup>4</sup>.

Le petit bonhomme vit ensuite le tsar Alexandre, celui de tous les alliés qui se montra le plus courtois pour la reine. L'autocrate fut reçu en mai au château de Saint-Leu qu'il avait manifesté le désir de visiter. Le roi Guillaume de Prusse et ses deux fils y vinrent également. Le vainqueur et le vaincu de Sedan se trouvèrent ainsi face à face pour la première fois et, selon toute vraisemblance, jouèrent ensemble<sup>5</sup>. En ce même mois de mai — le 28 — mourut l'impératrice Joséphine, grand'mère qui l'avait particulièrement gâté. Hortense conduisit le deuil avec ses deux fils. Le 14 juillet, sommée de quitter le territoire, sous le nom de duchesse de Saint-Leu, elle se dirigea vers Genève. — La municipalité de

---

fut même vive rue Cerutti. Dans les notes que Napoléon III a laissées sous ce titre : *Souvenirs de ma vie*, il a écrit à ce sujet : ... on répandit le bruit que nous devions être assassinés. Un soir, notre gouvernante vint nous prendre et, suivis d'un valet de chambre, nous fit traverser le jardin de la maison de ma mère qui était rue Cerutti, n° 8, et nous conduisit dans une petite chambre sur le boulevard où nous devions rester cachés. I. de Saint-Amand, *Louis-Napoléon et Mlle de Montijo*, déjà cité, p. 48. — L'empereur en voulut beaucoup à sa belle-fille d'être à Paris et d'avoir renoncé au titre qu'elle tenait de lui pour en accepter un autre donné par les Bourbons : Au sujet des fils d'Hortense il s'écria : **Vos enfants n'étaient-ils pas mes neveux avant d'être vos fils ! L'avez-vous oublié ? Vous croyez-vous le droit de les faire déchoir du rang qui leur appartenait ?**... Mme Récamier, *Souvenirs*.

<sup>1</sup> De Barins, *Histoire populaire de Napoléon III*. Paris, Pick, 1853, etc., etc.

<sup>2</sup> De Barins, *Histoire populaire de Napoléon III*. Paris, Pick, 1853, etc., etc.

<sup>3</sup> Il en résulte que l'empereur étant entré dans son cabinet d'un air soucieux, c'était la veille de son départ pour la campagne de Waterloo — le fils de la reine Hortense se glissa derrière lui, s'approcha et se mit à pleurer. — **Qu'as-tu donc, Louis ?** demanda Napoléon. Alors, l'enfant ayant répondu : **Sire, ma gouvernante me dit que Vous partez pour la guerre ; eh bien ! ne partez pas.** — Et pourquoi ne veux-tu pas que je parte ? le questionna-t-il. **Ce n'est pas la première fois, mon enfant, que je vais à la guerre. Pourquoi t'affliger ? Ne crains rien, je reviendrai bientôt.** — Oh ! mon oncle, s'écria le petit, dont les pleurs redoublaient, **ces méchants alliés veulent vous tuer... Laissez-moi au moins aller avec vous !** L'empereur ne parla plus, prit l'enfant sur ses genoux l'embrassa longuement et appela sa belle-fille pour qu'elle emmenât son fils ; mais, auparavant, poussant l'enfant dans les bras du maréchal Soult : **Tenez, dit-il vivement, embrassez-le ; il aura un bon cœur et une belle âme... C'est peut-être l'avenir de ma race.** Ce récit sentimental et tendancieux nie plait médiocrement ; je doute fort de son authenticité. — Napoléon III avait voulu écrire ses mémoires ; nous en connaissons par M. Planchard-Jerrold des fragments. (*Life of Napoleon the third.*) On y lit, entre autres choses, ceci : **Souvent, j'allais avec mon frère qui avait trois ans de plus que moi déjeuner chez l'Empereur. On nous faisait entrer dans une chambre dont la fenêtre donnait sur le jardin des Tuileries. Dès que l'Empereur entra, il venait à nous, nous prenait avec les deux mains par la tête et nous mettait ainsi debout sur la table. Cette manière tout exceptionnelle de nous porter effrayait beaucoup ma mère à laquelle Corvisart avait assuré que cette façon de soulever un enfant était très dangereuse.**

<sup>4</sup> H. Houssaye, *1815*, t. III.

<sup>5</sup> M. de Baillehache, *Prétendants*, éd. déjà cité.

la ville ne consentant pas à son séjour, elle cherche un refuge à Aix où elle attend qu'on statue sur son sort. Le 2 septembre, 1M. Decazes, l'ancien ami des Pyrénées, devenu duc et ministre de la police, écrit au préfet du Mont-Blanc, le baron Finot, pour lui apprendre que le séjour en Suisse est à la fois permis et ordonné à la duchesse de Saint-Leu [sous la surveillance des missions des quatre cours et celle de Sa Majesté Très Chrétienne près la fédération helvétique](#)<sup>1</sup>. Le canton de Saint-Gall lui est plus particulièrement spécifié comme l'endroit qui convient le mieux, avec défense d'en sortir et à condition qu'elle ferait serment de ne le même point essayer. Cependant de nouvelles complications surviennent<sup>2</sup>. Hortense et ses enfants gagnent Carlsruhe, puis Augsburg. Dans

---

<sup>1</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*, etc.

<sup>2</sup> Les quatre cours lui permettaient bien la Suisse, mais la Haute-Diète était décidée à ne souffrir en Suisse aucun membre de la famille Bonaparte. Le préfet de l'Ain faisait savoir d'autre part que le séjour de Mme Hortense aurait de grands inconvénients dans un pays aussi voisin. La duchesse ne pouvait donc aller ni en Suisse ni en France, pas plus qu'à Aix. la Savoie allant être livrée à la monarchie de Sardaigne. Le baron Pinot se demandait ce qu'il devait faire de cette dame. Elle indique elle-même Constance. A peine y est-elle arrivée que le grand-duc la prie poliment de partir. A force d'instances, elle obtint d'y séjourner temporairement. — La police française, remarquable à cette époque comme à la nître par l'imbécillité maladroite de sa persécution, la traque sans répit et a de véritables accès de colère à ne rien trouver de répréhensible ni dans ses démarches, ni dans ses lettres, ni dans ses paroles. Une seule missive semble suspecte au comte de Bouthellier, préfet du Bas-Rhin : M. de Saint-Leu se réjouit de l'évasion de La Valette ! Tous les préfets entrent alors en jeu. La correspondance des domestiques de l'exilée est soumise à un examen minutieux. Le préfet du Doubs, las à la fin de ne rien trouver, demandant au ministre s'il doit continuer un travail aussi superflu et encourager ceux qui se montrent zélés, l'Excellence répond affirmativement : [Stimulez ! Stimulez ! Communiquez-moi tout ce que vous recevrez ainsi](#). Mlle Cochelet se rendant à Paris pour des affaires personnelles, est filée. On se sert des fournisseurs pour prendre en défaut la reine : et le comte Auguste de Talleyrand, notre ministre à Berne, écrit au duc de Richelieu qui transmet la communication à son collègue Decazes : [Un tailleur nommé Joseph Gruber, qui a travaillé pour le fils de Mme Hortense, doit partir incessamment pour Paris. Ce tailleur est un homme peu délicat, passionné pour l'argent et grand bavard. Peut-être Votre Excellence pourrait-elle s'en servir utilement. Ces poursuites saugrenues durèrent jusqu'en 1820. Ainsi, pour citer seulement quelques faits, parmi mille autres, l'ambassadeur de France à Rome avisera, au mois de mai 1820, le ministre des Affaires étrangères, — et celui-ci, le ministre de la Police, — et celui-ci, le préfet de la Seine-Inférieure — qu'un sieur Castelain lui a demandé un passeport pour aller recueillir à Yvetot la succession de son père et que comme il a été maître de mathématiques du fils de Louis-Bonaparte on doit avoir l'œil sur lui. L'œil de l'administration constate que le sieur Castelain, — s'il ne se cache pas d'avoir donné des leçons à un jeune Bonaparte, — a cependant une attitude irréprochable et s'occupe exclusivement de son héritage. Et la correspondance consacrée à cette grave affaire formera un important dossier. — Quoique en revenant toujours bredouille, la police française ne se lassera pas de cette chasse. De 1820 à 1827 M. Le Bas et sa femme sont sans cesse filés, toujours inutilement ; dans les rapports qui le concernent, Le Bas est appelé cet individu — Giraudeau, éd. déjà citée. — C'est après une longue discussion que le conseil de Thurgovie finit par se décider à offrir l'hospitalité à la reine. Ce fut une dure situation que celle de la famille Bonaparte après la seconde Restauration. Une loi draconienne \(12 janv. 1816\) prononçait contre eux, à tous les degrés et même contre leurs alliés, l'exil sanctionné par la peine de mort, aggravé par la privation des droits civils, titres, pensions, par l'obligation de vendre tous les six mois tous les biens possédés à titre onéreux. Au duc de Richelieu qui appuyait certaines réclamations de la reine Catherine, Louis XVIII répondait : \*Il n'y a pas de justice en France pour les Bonaparte\*. — E. Ollivier, \*Louis-Napoléon et le Coup d'État\*, déjà cité, p. 15.](#)

l'intervalle, le conseil de Thurgovie se décide à lui offrir l'hospitalité ; et elle revient dans la fédération où elle achète la villa d'Arenenberg, le 10 février 1817, pour la somme de 30.000 florins. Le favori royal lui assurant que l'endroit en question lui sera toujours permis, et le jugeant excellent, quant à lui, pour y exercer sa haute surveillance, elle y fait exécuter certains travaux et s'y installe définitivement trois ans après. Mlle Cochelet, sa lectrice, achète de son côté le chalet voisin<sup>1</sup>. Le paysage était agréable, encore qu'un peu triste peut-être et froid, du haut de la colline boisée où montaient les toits du château ; la vue s'étendait assez loin sur le lac de Constance, le Rhin et l'île de Reichenau. Le château lui-même était modeste. Il figurait un simple pavillon blanc, sans autre ornement d'architecture qu'un balcon supporté par des colonnes<sup>2</sup>.

Le premier précepteur du prince est l'abbé Bertrand ; M. Philippe Le Bas<sup>3</sup> lui succède ; ses professeurs sont : M. Gastard, l'helléniste Hase, le colonel Armandi, le général Dufour, surtout M. Vieillard. Sa mère lui donne des leçons de danse et de dessin ; elle lui garde un jour par semaine, le samedi<sup>4</sup>. Dès son enfance, Charles-Louis se montre à son avantage, d'après Mlle Cochelet<sup>5</sup> ; d'une intelligence précoce, l'esprit en éveil, il a réponse à tout ; il s'informe avec insistance du pourquoi des choses. Son caractère est doux, timide et renfermé. Il semble bon. Il révèle une sorte d'obstination et jamais ne cède. Sa mère l'appelle le doux entêté. Quand son frère va rejoindre le comte de Saint-Leu, il est affecté par son départ au point d'en avoir la jaunisse<sup>6</sup>. Sa sensibilité est presque allemande, d'après Mme Cornu ; il possède une nature tendre et bienveillante ; il voudrait toujours répandre la joie autour de lui ; il a pour les hommes la même sollicitude qu'un jardinier a pour les fleurs. Un jour, en plein hiver, il rentre sans veste, ni chaussures parce qu'il les a données à des enfants pauvres qui marchaient dans la neige les pieds nus et à peine couverts<sup>7</sup>. Toutefois, peu à peu, une autre nature apparaît à côté de celle-là, et qui semble déjà confiante en face de l'avenir. Il est dans son âme une corde qu'il ne faut pas toucher, dit encore Mme Cornu. Un jour où elle jouait, petite fille, avec lui et où elle railla les rêves impériaux que formait déjà, selon elle, son camarade, celui-ci lui jeta un regard féroce et ne parvint à se contenir que pour mieux l'entraîner ensuite, plus loin dans le parc, à l'abri de tous et là, lui saisissant les deux bras avec violence : Rétracte, s'écria-t-il, rétracte ce que tu as dit, rétracte-le immédiatement<sup>8</sup>. Il est âgé de douze ans quand il tient ce langage décidé<sup>1</sup>. Il y a

---

<sup>1</sup> C'était le petit castel de Sandegg. Quand Mlle Cochelet eut épousé M. Parquin, elle se fixa non loin de là, au château de Wolfsberg.

<sup>2</sup> Il y a de nombreuses lithographies d'Arenenberg. On en trouvera, — et notamment la reproduction d'un dessin au lavis du prince Louis, — dans le livre de M. Stéphane-Pot déjà cité. — A. Muffin, *Hist. de la chute des Bourbons*, 5 vol. Du château, ... *situé sur une espèce de promontoire à l'extrémité d'une d'aine de collines escarpées, on jouissait d'une vue étendue, mais triste. Cette vue domine le lac inférieur de Constance qui n'est qu'une expansion du Rhin sur des prairies noyées. De l'autre côté du lac, on aperçoit des bois sombres, restes de la Forêt-Noire, quelques oiseaux blancs voltigeant sous un ciel gris et poussés par un vent glacé.* Chateaubriand.

<sup>3</sup> Il était le fils du député de la Montagne, Pierre Le Bas, qui fut, comme on sait, avec Saint-Just, un des meilleurs séides de Robespierre. Fidèle à ses engagements, il se brûla la cervelle dans la nuit du 9 thermidor.

<sup>4</sup> Stéphane-Pol, *La Jeunesse de Napoléon III*, éd. déjà cité.

<sup>5</sup> *Mémoires sur la reine Hortense et la Famille impériale*, Paris, Ladvocat, 1836.

<sup>6</sup> *La jeunesse de Napoléon III, id., Mémoires*, etc. de Mlle Cochelet.

<sup>7</sup> Toutes les biographies et toutes les histoires du prince citent le trait.

<sup>8</sup> A. de Sybel, 1873.



y a moins lieu qu'on ne croit d'en rester surpris. Sa mère l'a entretenu de bonne heure dans l'idée qu'il régnerait, ou que, du moins, il réussirait sa vie et devait la réussir d'une manière ou d'une autre<sup>2</sup>. Comme cela se rencontre si fréquemment chez les femmes, la reine alliait une tête assez réfléchie, pour ce qui touchait sa fortune, à une tendresse de cœur difficilement prête à ne pas s'avouer. Elle savait se rendre compte, avec cette divination féminine qui remplace la réflexion, ou, lorsque celle-ci est acquise, l'éclaire. Elle possédait, de plus, une appréciable expérience personnelle, étant donné les événements par où elle avait passé, le monde peu commun où elle avait vécu. A sa manière, elle avait été à même de profiter de l'enseignement napoléonien. Elle savait reconnaître, et nettement, ce qu'elle voulait ; elle savait, son but une fois choisi et décidé, y parvenir par suite d'une patience intelligente et active à laquelle personne ne voulait croire, tant elle réussissait naturellement à la cacher sous sa nonchalance. Entendant à merveille ses intérêts, elle pressentit ceux de ses enfants. Et, entre autres choses, elle se préparait à leur dire bientôt : Napoléon, l'auteur de notre célébrité, a sans doute écrasé les peuples sous le poids de son ambition, mais il a suscité de magnifiques espérances chez tous les pauvres et d'étonnantes admirations partout. Je l'ai connu dans sa force et dans ses faiblesses et je ne vous le donne pas comme un modèle accompli. Souvent, on aurait pu le comparer à un roseau peint en fer. Il avait deux défauts : la faiblesse et l'indiscrétion ; comme il aimait trop à discuter, on lui faisait dire tous ses secrets ; un prince doit se taire ou parler pour ne rien dire<sup>3</sup>. Elle ajoutait ceci, qui révèle une femme de premier ordre : Quant à cette faculté que les idéologues, comme les appelait votre oncle, ont nommé l'entendement, elle est en France d'une faiblesse enfantine, même chez les gens qui ont la manie de raisonner. La Révolution a épuisé pour longtemps la force raisonnante des Français, mais ils sont restés sensibles aux accents de la voix humaine<sup>4</sup>. Elle résumait le meilleur de ses conseils dans ces paroles singulièrement lumineuses : Vous êtes princes,

---

<sup>1</sup> Mme Cornu est sujette à caution, malgré le rôle étonnant qu'elle joua dans plusieurs cours d'Europe ; cependant, dans le cas actuel, son impression, même outrée, dut être ressentie ; elle se trouve confirmée par le passage suivant d'une lettre inédite d'Etienne Arago que nous devons à l'obligeante communication de M. Caussade : ... Bonaparte (les proscrits républicains appelaient ainsi alors Louis-Napoléon, et c'est tout à son honneur) est bien l'homme qu'a peint admirablement Mme Cornu, son amie d'enfance, quand elle a dit à ma sœur : *Bonaparte ! vous ne le connaissez pas bien : pour avoir son nom écrit dans l'histoire, il ferait brûler Paris sans s'émouvoir. Il est pis que Néron.* Ceci montre bien la faculté d'exagération de Mme Cornu. Il peut se faire aussi que, dans la colère du moment, Etienne Arago ait encore ajouté aux paroles de Mme Cornu ; c'était le plus honnête homme du monde, mais un peu simple et très exalté.

<sup>2</sup> L'ambition, teintée de superstition, joua certainement un rôle dans la vie d'Hortense. Elle inspira à son fils une foi fanatique dans sa destinée. Henri Martin.

<sup>3</sup> Georges Duval, *Napoléon III*, Flammarion. A Rome comme à Arenenberg, Hortense, malgré ses occupations artistiques ou ses distractions mondaines, veillait sur l'éducation de son fils avec autant d'intelligence que de tendre sollicitude. Intrépide, elle le rendit tel ; fière, elle lui fit un cœur au-dessus des petites gens ; admiratrice de Napoléon, elle lui en inspira le culte ; convaincue de l'avenir de sa race, elle lui en communiqua la foi. Elle fut, malgré tout, la faveur providentielle de sa destinée, comme Joséphine l'avait été de celle de son oncle. Par un petit fait, on jugera de la manière dont elle agissait sur lui. Comme tous les enfants imaginatifs, il était accessible aux terreurs de l'obscurité. Hortense l'aguerrit en faisant enlever de sa chambre tous les portraits de son oncle. Ils ne peuvent rester, dit-elle, dans la chambre d'un poltron. De ce jour, l'enfant n'eut plus peur. E. Ollivier, ouv. déjà cité, p. 19.

<sup>4</sup> Georges Duval, *Napoléon III*, p. 70.

ne l'oubliez pas, mais sachez aussi sous quelle loi. Vos titres sont de date récente : pour les faire respecter, il faut vous révéler avant tout capables d'être utiles. Lorsque ceux qui possèdent des biens craindront pour leurs avantages, promettez-leur d'en être gérants. Si c'est le peuple qui souffre, montrez-vous comme étant, ainsi que lui, des opprimés ; faites entendre qu'il n'a de salut que par vous. En un mot, le rôle des Bonaparte est de se poser en amis de tout le monde ; ils sont des médiateurs, des conciliateurs. Et je le dis, non pas au sens humain du mot, mais dans tous les sens. Croyez qu'il ne vous est pas impossible de devenir littéralement une idole, quelque chose comme le rédempteur, l'intermédiaire entre le destin rigoureux du ciel et les intérêts humains. Les hommes aiment à se réfugier auprès d'une providence visible. Il est si facile, d'ailleurs, de gagner l'affection du peuple. Il a la simplicité de l'enfance. S'il voit qu'on s'occupe de lui, il laisse faire ; il ne se révolte qu'en croyant à l'injustice ou à la trahison. Mais il n'y croit jamais si on lui parle avec sympathie et douceur pour lui-même, en traitant avec une amère dérision les ennemis qu'on représente acharnés à lui nuire. C'est toujours Jacques Bonhomme. A tout événement soyez prêts, jusqu'à ce que vous puissiez, vous-mêmes, préparer les événements. Ne rebutez personne sans vous donner absolument à personne. Accueillez tout le monde, même les curieux, les hommes à projets, les conseillers. Tout cela sert. Je vous l'ai dit, surveillez toujours l'horizon. Il n'est comédie ou drame qui, se déroulant sous vos yeux, ne puisse vous fournir quelque motif d'y intervenir comme un dieu de théâtre. Soyez un peu partout, toujours prudents, toujours libres et ne vous montrez ouvertement qu'à l'heure opportune<sup>1</sup>. Elle terminait : Avec votre nom, vous serez toujours quelque chose, soit dans la vieille Europe, soit dans le nouveau monde<sup>2</sup>.

Au contraire, d'après Le Bas, qui doit être cru, car sa sincérité ne dépend de personne, tout ce qu'il écrit se trouvant confié à des intimes, nullement destiné à la publicité<sup>3</sup>, le prince commence par être distrait et sans activité. Il constate l'excellence de son bon cœur. Il ne parle pas de son entêtement. Il raconte que la reine Hortense et l'abbé Bertrand appellent aussi leur élève : notre petit oui-oui<sup>4</sup>. L'enfant est docile ; il accepte l'influence de son professeur avec une certaine indifférence. De son côté M. Vieillard ne se montre pas autrement enchanté : Le tableau que j'ai fait à la reine des connaissances du prince n'est pas flatteur ; et, pourtant, je nie suis convaincu qu'il était encore plus brillant que la vérité. Le prince est très retardé pour son âge ; il sait fort peu, et ce peu qu'il sait, il le sait fort mal. Il n'aime guère le travail ; l'attention le fatigue ; la réflexion l'obsède<sup>5</sup>. Il est vrai que cela résulte peut-être de la manière qu'a M. Vieillard de présenter l'éducation, car il avoue plus loin : Cependant il a tout ce qu'il faut pour apprendre ; il est né avec de l'esprit, il possède de l'amour-propre et serait bien aise de savoir. Mais toutes ces qualités sont dénaturées par leur mauvais emploi, et le dégoût que lui présente l'étude écarte le désir qu'il a de s'y livrer<sup>6</sup>. On le conçoit quand on apprend que le malheureux écolier a deux heures heures de récréation en tout et pour tout, que, levé à six heures, il se couche à neuf, et qu'il doit étudier chaque jour le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la langue française, l'allemand, le calcul et la géométrie. M. Vieillard avoue que le

---

<sup>1</sup> G. Duval, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> G. Duval, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> Ces lettres étaient écrites par Le Bas à des membres de sa famille ou à des amis.

<sup>4</sup> Stéphane-Pol, *La Jeunesse de Napoléon III*.

<sup>5</sup> Stéphane-Pol, *La Jeunesse de Napoléon III*.

<sup>6</sup> Stéphane-Pol, *La Jeunesse de Napoléon III*.

prince a un charmant caractère et déjà l'instinct de se conduire par lui-même. Il le dit très irrégulier : Non seulement le prince n'a pas de religion, mais encore il hait la religion et ses ministres presque autant que l'esclave ses fers et ses tyrans. On l'a tellement ennuyé, obsédé, vexé, qu'on a excité dans son esprit une réaction violente qui s'est reportée sur les objets qu'on lui a présentés avec une obstination si déplacée. Il se soumet cependant aux volontés de son père, mais en soupirant avec force après l'heureux moment où il n'écouterait plus que les siennes. Il se soumet, mais cette habitude d'obéissance forcée, de résignation factice, de convention hypocrite ne tend à rien moins qu'à fausser un caractère naturellement franc et loyal. Ajoutez à cela que les lumières ne dirigeant pas, chez lui, les inspirations d'un cœur excellent, il n'a aucun principe de morale fixe et assuré<sup>1</sup>. En somme, on reconnaît chez le prince, comme chez la plupart des jeunes gens élevés dans sa condition, une nature qui se cherche et se forme peu à peu<sup>2</sup> ; il y a d'autant plus de mérite que son entourage ne doit pas manquer d'établir des entraves dès qu'il le voit s'écarter des lignes de conduite, quelquefois un peu étroites, qu'il a instaurées. Il hésite encore. Si, à douze ans, il semble croire à un avenir impérial, à neuf, il ne paraît pas qu'il s'en soit soucié ; il se montre même tout ce qu'il y a de plus humble. Tandis que son frère s'écrie spontanément qu'il se ferait soldat s'il venait à se trouver dans la misère, Charles-Louis déclare qu'il se contenterait de vendre des violettes comme le petit garçon qui était à la porte des Tuileries<sup>3</sup>. C'est d'un bonapartisme bien platonique.

D'abord pessimiste, Le Bas trouve, ensuite, que son élève fait de grands progrès et devient chaque jour plus intéressant. Il passe des nuits agitées et révèle un tempérament très nerveux. Il fréquente les cours du *gymnasium* d'Augsbourg. Sur ses quatre-vingt-quatorze condisciples, il se classe cinquante-quatrième pour son coup d'essai. A son départ, il est parvenu à être vingt-quatrième.

A la mort de Napoléon, il n'est pas possible de savoir l'impression exacte qu'il ressentit. Il écrit à sa mère une lettre trop officielle pour qu'elle soit révélatrice, dictée sans doute, remaniée certainement ; on n'y trouve rien de spontané<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Stéphane-Pol, *La Jeunesse de Napoléon III*.

<sup>2</sup> Dans les grandes familles, l'éducation commence fatalement par ahurir l'enfant ; elle est trop diverse, trop compliquée pour sa nature simple. Au lieu de lui laisser le loisir nécessaire, de lui permettre de se connaître peu à peu, elle ne le quitte pas une minute et, faisant peser sur lui une contrainte perpétuelle, l'annihile. Quand on ajoute à cela la situation complexe du prince, on ne s'étonne plus des nombreux tâtonnements de son adolescence, puis de son fige d'homme. L'éducation qu'il avait revue, toute superficielle et de convention, ne lui servit presque à rien, et il dut s'en refaire une. Elle l'embarrassa même plutôt de scrupules et d'erreurs quant à son rang social.

<sup>3</sup> Stéphane-Pol, éd. déjà citée. On peut opposer à cette anecdote la suivante, pour montrer le chemin que parcourut en quelques années l'élève de Le Bas. — Le prince étant penché sur le grand pont de Constance et contemplant le cours du Rhin, un ecclésiastique, l'abbé Leuder, préfet du lycée de Constance, lui demanda à quoi il songeait. Je pense, répondit le prince, qu'un jour je serai empereur et qu'alors je donnerai à la France le cours du Rhin pour frontière. T. Cuers, *Récits et Souvenirs de 1870*.

<sup>4</sup> Cette lettre a été reproduite dans l'ouvrage de M. Blanchard-Jerrold (t. I, p. 100). Ma chère maman, le jour approche où je vous reverrai, où je pourrai vous témoigner mon attachement, où je tâcherai de vous consoler, autant qu'il me sera possible, de ce malheureux événement. Cette mort m'a fait, comme vous pouvez le croire, une bien grande peine, et elle est agrandie encore en pensant à la douleur que causera cette triste nouvelle à toute ma famille ; heureusement, il est dans un monde meilleur que le nôtre,

D'après Le Bas, il pleure beaucoup. Il est, vraisemblable qu'il se rendit mal compte de l'événement ; s'y serait-il efforcé qu'on se Mt préoccupé surtout de l'amener à des sentiments d'un ordre dit supérieur. Le Bas avoue aux siens qu'il a profité de l'occasion, quant à lui, pour faire comprendre au prince **combien on devait peu compter sur la fortune**. Charles-Louis est dans sa quatorzième année. Il est trop jeune. Plus tard il se rappellera ; bientôt il sentira s'éveiller mille idées personnelles trop fortes pour réfléchir à un passé si proche et le comprendre ; et ce passé même viendra vers lui surtout à travers l'âme populaire, grandi, purifié, exalté par la gloire et l'espérance.

Au fur et à mesure que le prince avance en âge, Le Bas s'en montre de plus en plus satisfait : **Mon jeune élève est maintenant un modèle d'amour pour le travail. Il devient tout à fait raisonnable et j'ai toujours à me louer de son aimable et bon caractère**<sup>1</sup>. Revenu à Augsbourg, il est le quatrième de sa classe. Il explique les Métamorphoses et l'Odyssée, il s'attaque avec succès à Virgile, à Plutarque, à Tite-Live. Seules, les mathématiques demeurent la partie faible. — Il pratique aussi les exercices physiques. Entre temps, il est blessé en prenant sa leçon d'armes. **Le fleuret du maître s'est dirigé vers l'œil et le lui a déchiré d'environ un pouce. Il pouvait être aveugle et estropié pour toute sa vie**<sup>2</sup>. Il se prépare à être l'excellent cavalier que tout le monde, admira par la suite. Il nage à merveille, au point de traverser, une fois jeune homme, le lac de Constance. La princesse Wasa, sa parente, se plaignant du prosaïsme des hommes de son temps, il se jettera dans l'eau, au confluent du Rhin et du Neckar, pour aller simplement chercher une fleur tombée des cheveux de la jeune fille et la lui rapporter malgré la violence du courant<sup>3</sup>. Il gagnera de nombreux prix au tir fédéral et se montrera remarquable dans le combat à la lance<sup>4</sup>.

En novembre 1823, il accompagne sa mère et son frère en Italie. Il commence à dessiner agréablement et fait une sépia de ce qui est aujourd'hui Cadenabbia, sur le lac de Côme, et qu'on appelait alors la Cadenabbia<sup>5</sup>. A Rome, il prendra également plusieurs vues, notamment celle du Tibre, assez curieuse, et une autre de Tivoli. Pendant ce voyage, il suit un trajet illustré par les victoires impériales. Il passe à Trente, à Roveredo, à Rivoli, à Mantoue. Il s'arrête à Bologne dans un palais vaste, immense même, bien distribué, mais d'une tristesse mortelle et d'un froid glacial. C'était la résidence royale dans le temps où Bologne faisait partie du royaume d'Italie. Et Le Bas ajoute : Le colonel Armandi, gouverneur du prince Napoléon, se rappelle d'y avoir vu danser Napoléon et Joséphine après la glorieuse campagne de 1797<sup>6</sup>. Le prince y est

---

et il jouit paisiblement de ses bonnes actions. Ce qui me tait beaucoup de peine, c'est de ne pas l'avoir vu même une seule fois, avant sa mort, car à Paris j'étais si jeune qu'il n'y a presque que mon cœur seul qui m'en fasse souvenir. Quand je fais mal, si je pense à ce grand homme, il me semble sentir en moi son ombre qui me dit de me rendre digne du nom de Napoléon. C'est la lettre d'un enfant bien sage. Il y dit encore : Heureusement je suis jeune, et je parais souvent avoir oublié ce malheur ; mais si, cependant, ma gaité habituelle revient quelquefois, elle n'empêche pas que mon cœur soit triste et que je n'aie une haine éternelle contre les Anglais.

<sup>1</sup> Stéphane-Pol, *la Jeunesse de Napoléon III*.

<sup>2</sup> Stéphane-Pol, *la Jeunesse de Napoléon III*.

<sup>3</sup> Toutes les histoires et toutes les biographies de Louis Napoléon.

<sup>4</sup> *Procès du prince Napoléon-Louis Bonaparte, etc.*, Paris, Bonaire, 1840.

<sup>5</sup> Reproduit dans *La Jeunesse de Napoléon III*. Stendhal parle de ce charmant endroit dans *la Chartreuse de Parme*.

<sup>6</sup> Stéphane-Pol, éd, déjà citée.

reçu par son oncle Bacciorchi, l'ancien prince de Lucques et le mari d'Élisa. A Rome, il se rencontre avec son père qui paraît content de retrouver ses cieux fils<sup>1</sup>. Il était décidé que rainé ne reviendrait pas à Arenenberg ; mais Le Bas craignait qu'il ne voulût garder le second et se félicite qu'il ne l'ait point fait<sup>2</sup>. Il voit également Madame Mère, cette parfaite figure antique — *Mater Regum*. L'admirable femme se faisait conduire chaque après-midi dans la campagne qui entoure la Ville éternelle, et là, se promenait à pied, à travers l'immense solitude<sup>3</sup>. — Charles-Louis-Napoléon entre alors dans sa seizième année. Malgré la surveillance qui a pesé sur lui — et à cause d'elle — il doit commencer à augmenter la somme de ses remarques personnelles. La vie qu'il mène à Rome ajoute à ses connaissances ; dissipée au dire de son précepteur<sup>4</sup>, elle lui vaut de de savoir par lui-même plusieurs réalités de l'existence, au sujet desquelles l'expérience d'autrui, même la meilleure et la plus adroitement dosée, ne sert jamais à rien. Le prince Eugène meurt sur ces entrefaites, âgé seulement de quarante-deux ans. Louis-Napoléon revient à Bologne, par Pesaro et Rimini. Il y voit la pierre que l'on conserve encore de nos jours sur la place publique comme étant celle d'où César harangua ses troupes après avoir passé le Rubicon et violé, pour la plus grande gloire de sa patrie, les lois qu'elle lui imposait par l'entremise de sa constitution. Au Rubicon, le futur Napoléon III descendit de voiture et remplit une petite bouteille au courant de ce fleuve célèbre qui n'est

---

<sup>1</sup> Stéfane-Pol, éd, déjà citée.

<sup>2</sup> Stéfane -Pol, éd. déjà citée.

<sup>3</sup> Mme Laqitia passait ses journées avec le cardinal Fesch. Elle ne franchissait jamais le seuil de son palais qu'en voiture fermée ; tous les jours de 1 heure à 3, elle se faisait conduire dans la campagne de Rome et là, dans ces solitudes où tout semble mort. excepté les souvenirs du passé, elle se promenait seule et à pied. Elle rencontrait de temps en temps la voiture de Pie VII. Le Pape s'arrêtait, saluait la mère de celui avec qui il avait agité les destinées du monde chrétien et. avec cette bonhomie italienne qui s'allie souvent à des sentiments d'une vraie grandeur, il lui demandait des nouvelles *del porero imperatore*. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine*, Dentu. 1861, 7 vol. — Il connut ce délicieux carnaval romain dout un ancien préfet de Charles X. homme exquis, disait : La Providence me gardait en dédommagement pour mes vieux jours le carnaval de Rome. Comte d'Estourmel, *Souvenirs de France et d'Italie dans les années 1830, 1831 et 1832*. Paris, Dentu, 1861. — Pendant ce carnaval, d'Estourmel vit la reine Hortense, au sujet de laquelle il écrit : ... Le temps marcha, ma danseuse fit son chemin ; je la revis toute ruisselante de diamants : avec dix années de plus, c'était le même charme dans le regard, la même grâce dans le maintien ; mais ce charme, mais cette grâce, on les appelait alors Votre Majesté : un diadème pesait sur elle. En 1799, elle était pour moi la reine du bal, en 1809, j'étais chez elle au bal de la reine. Aujourd'hui, cette femme, qui n'a jamais été belle, qui n'est plus jeune, qui n'est plus reine, et dont le diadème d'émeraudes dont Gérard l'a parée dans son portrait est allé rejoindre la couronne de roses comme les feuilles qui tombent après les fleurs ; cette femme, que j'ai suffisamment nommée, brille et règne encore par la grâce, car la grâce ne vieillit pas et on ne la détrône point. Je demande si je pouvais mieux adresser mon bouquet ? Elle le reçut avec son obligeant sourire ; mais, en ce moment, les voilures, qui s'étaient arrêtées, recommencèrent à défiler : l'air était obscurci par les projectiles et tout chargé d'amidon : il pleuvait, ou plutôt, il neigeait des dragées, p. 19 ; et p. 99 : J'ai revu la reine Hortense, qui m'a remercié de mon bouquet. — Le prince allait aussi avec sa mère chez le célèbre banquier Torlonia dont parle Beyle dans ses Promenades dans Rome. Voir à ce sujet les Souvenirs de Mme. Récamier qui raconte un bal masqué où la reine et elles portaient le même domino.

<sup>4</sup> *La Jeunesse de Napoléon III*, éd. déjà citée.

plus qu'un torrent à sec dans la belle saison<sup>1</sup>. En regardant son jeune élève se livrer à cette opération intéressante, Le Bas, revenu des faiblesses de ce monde, médite avec une noble facilité : Nous autres philosophes, dit-il, nous faisons sur le sort de ce fleuve et de l'empire auquel il servait de limite les plus belles réflexions.....<sup>2</sup> Cet honnête homme, un peu fruste, ne croyait certainement pas que son élève, occupé pour le quart d'heure à emprisonner de l'eau dans une fiole, écrirait un jour l'histoire de César avec la plume après l'avoir renouvelée à sa manière, et surtout selon celle que lui permettait son époque, avec l'épée. Le Bas et le prince rentrent à Arenenberg après avoir passé par Augsbourg.

Ils y retournent l'année suivante ainsi qu'à Rome, mais en traversant, cette fois, Florence<sup>3</sup>. A Rome, ils descendent à la villa Paolina, donnée à la reine Hortense par la princesse Pauline. Louis s'amuse beaucoup du carnaval et son précepteur se plaint de nouveau de la vie qu'il est contraint de mener. A peine deux heures de Tacite<sup>4</sup>, soupire-t-il. Le retour à Arenenberg s'effectue en juillet. Puis la même existence nomade reprend. Les voyageurs changeant une troisième fois leur itinéraire, passent par le Voralberg, Feldkirch, Coire, Splügen, Bellinzona, Lugano Varèse. Et à Bonne, le prince est à nouveau de toutes les fêtes. Dans le salon de sa mère, il vit pour la première fois lady Blessington, sa future amie londonienne<sup>5</sup>. Le Bas n'a plus à s'en attrister, car il se sépare de son élève. L'un et l'autre se regrettent<sup>6</sup>. Le Bas, fils de conventionnel, était républicain ; notons, notons, qu'il dut donner à son élève, autant qu'il était à même de le faire par rapport à sa position, des idées républicaines. Au Coup d'État, il ne put s'empêcher de protester, et avec indignation. Jamais il ne parut aux Tuileries, malgré l'excellent accueil qu'il tait sûr d'y trouver ; et jamais, depuis son départ, il ne revit son élève, sauf en 1859, un an avant sa mort<sup>7</sup>, quand il dut, en sa qualité de président de l'Institut de France, présenter les délégations des cinq académies à celui qui était devenu l'empereur<sup>8</sup>.

Le prince reçut également une éducation militaire. Il suivit les exercices d'un régiment badois en garnison à Constance ; il fit ses premières armes au camp de Thoun et y revint souvent pendant de longues périodes. Les Suisses l'accueillirent avec plaisir ; là, comme partout, il avait su se concilier de nombreuses sympathies<sup>9</sup>. En résumé, rien ne lui manquait de ce qui est nécessaire à un jeune homme pour lui permettre de se former. L'exil est une

---

<sup>1</sup> *La Jeunesse de Napoléon III.*

<sup>2</sup> *La Jeunesse de Napoléon III.*

<sup>3</sup> Il me tarde, dit Le Bas, d'arracher mon élève à la vie dissipée que nous menons ici. Il perd son temps, il prend l'habitude de l'oisiveté et cela me chagrine... Ce n'est pas sur les grandes Fontes que l'on peut faire l'éducation d'un enfant. De la villa Paolina, il dit : C'est un séjour enchanté, un véritable palais d'Armide.

<sup>4</sup> *La Jeunesse de Napoléon III.*

<sup>5</sup> Lady Blessington, *The idler in Italy*, Paris, Galignani,

<sup>6</sup> *La Jeunesse de Napoléon III*, déjà cité.

<sup>7</sup> Il mourut en mai 1860. Il eut un réel mérite, au point de vue de ses convictions, de pouvoir ainsi refuser la sympathie impériale ; la puissance de Napoléon III, à cette époque, était formidable.

<sup>8</sup> *La Jeunesse de Napoléon III.*

<sup>9</sup> Ce charme n'a été nié par aucun de ceux qui l'ont connu, sauf par Aurélien Scholl qui déversa l'injure, après 70, sur celui qu'il priait auparavant de l'obliger. On trouva en effet aux Tuileries les lettres suivantes : Sire, je me noie faute de quatre malheureux billets de mille !... A. Scholl, et : Mon cher monsieur Macquart, Sa Majesté a entendu mon cri de désespoir. Qu'elle entende mon cri de délivrance ! et qu'elle soit bénie ! A. Scholl.

merveilleuse école pour les princes qui ne réussissent pas à s'y plaire et ne savent qu'en souffrir ; il est meilleur. que le séjour dans une patrie où les courtisans leur font trop sentir qu'ils sont déjà les maîtres, avant même d'avoir tenté la preuve de leur mérite. L'incertitude de l'avenir, le côté quelquefois aléatoire du présent, la tristesse qui pesait plus d'un soir sur Arenenberg,, constituaient un excellent ensemble éducateur ; il faut y ajouter le regret d'un passé splendide, la mélancolie active, mais un peu désabusée, d'une mère distraite, malgré son dévouement, et prétendant peut-être encore aux dernières joies de son automne, enfin la solitude morale où se débat forcément un prince de son âge et de sa position, bercé parmi d'extraordinaires souvenirs qu'il évoque en face de cette France où il n'a pas le droit d'entrer justement parce qu'il est un Bonaparte.

\* \* \*

A Rome, auprès de sa mère quand éclate l'insurrection de juillet, il en apprend la nouvelle avec joie<sup>1</sup>. Les gouvernements de Louis XVIII et de Charles X ne lui ont inspiré que du mépris, peut-être même de la haine. L'exécution des quatre sergents de la Rochelle l'a généreusement indigné, d'autant qu'elle lui a rappelé celles de Ney et de Labédoyère<sup>2</sup>. Ce qu'il a eu, par certains côtés, de remarquable dans le gouvernement royal — au moins dans la première Restauration — a été d'un ordre trop sérieux pour être saisi par sa jeunesse pressée — en dehors des raisons qu'il avait de récuser semblable maître. — Le prince est un libéral<sup>3</sup> ; il a l'âge de l'être<sup>1</sup> ; l'éducation de Le Bas a porté ses

---

<sup>1</sup> Les malheurs sans nombre de sa famille avaient été la meilleure des leçons. Aussi, sans préjugés, sans regrets des avantages qu'il devait à sa naissance, mettant seulement à honneur d'être utile à l'humanité, il était républicain par caractère... Mon fils Louis avait absolument les mêmes sentiments et le même caractère que son frère. *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831*, Paris 1861. — Ce livre est un fragment des *Mémoires de la reine Hortense* qui sont actuellement entre les mains de l'impératrice Eugénie.

<sup>2</sup> Louis XVIII était très impopulaire. On ne lui pardonna jamais 1815, et on fit bien. On se rappelle son mot d'esprit, à propos des quatre sergents de la Rochelle, le matin de leur exécution. *A quelle heure est-elle ?* demanda le roi. — *Sire, à sept heure.* — *A huit, je ferai grâce.* L'entente entre les républicains et les bonapartistes était facile ; ils étaient tous, chacun à leur manière, libéraux. L'avènement de la Restauration amena dans les relations entre impérialistes et républicains une transformation. Fils et représentants de la Révolution, ils s'unirent contre les Courbons qu'ils considéraient comme l'ennemi commun. A quoi donc avaient servi vingt-deux années d'interrègne ? La souveraineté du peuple, cette prétendue conquête, était mise de côté et le principe de l'hérédité suffisait à désigner et à rétablir un roi. Avec la restauration du prince, l'ancien système du gouvernement semblait prêt à renaître comme un insolent démenti. Aussitôt ou alarme les esprits, les intérêts, les consciences. Les opinions font volte-face : les partisans de l'Empire glorifient les conquêtes libérales de la Révolution ; les républicains se parent des victoires et du nom de l'empereur. Ils confondent leurs couleurs, ils scellent leur alliance dans une haine commune du nouveau régime. Guerre de presse, guerre à main armée, c'est sous cette double forme que la Restauration eut à subir l'assaut de ses adversaires. Victor Pierre, *Histoire de la République de 1848*, 1 vol., Plon, 1871.

<sup>3</sup> Cela est certain ; lui et son frère étaient d'une parfaite sincérité. Élevés l'un par Le Bas, l'autre par le colonel Armandi, ils tenaient d'eux la doctrine libérale. Dans la traduction qu'il donna de la vie d'Agriola, le fils aîné de Louis Bonaparte écrit : *Tacite est le modèle des écrivains ; presque à chacune de ses phrases il fait éprouver à l'âme une sensation profonde ; ses ouvrages respirent la vertu la plus pure, ses idées sont justes et*

premiers fruits. Et 1830, c'est la restauration du drapeau tricolore, un frisson nouveau qui rappelle le souffle de 89 ; c'est peut-être la possibilité de rentrer dans la patrie.

Louis-Napoléon a vingt-deux ans. On devine si cette révolution fait battre son cœur. Ce qu'il a entendu dire au sujet de l'avenir, dans le salon de sa mère, se trouve ainsi justifié ; les hommes qu'il y a vus, la mine sombre et quelquefois farouche, apôtres d'une liberté vague mais à laquelle ils croyaient ardemment, lui sont désormais des annonciateurs, lui figurent des héros<sup>2</sup>. La réalité des convictions glorifiées par eux lui apparaît nette ; ainsi, les beaux rêves, formulés avec autoritarisme les soirs d'enthousiasme, aboutissent ; les conspirations donnent des résultats ; ce mot de liberté avec lequel la France a réveillé, puis soulevé le monde, a continué d'animer en secret les nations ; il se réalise au grand jour ; il s'y déploie comme une immense oriflamme. — Autour de lui, à travers la terre latine, il peut constater le contrecoup de l'allégresse parisienne consacrant un d'Orléans, dont le père, pour avoir conspiré déjà contre le pouvoir sous Louis XVI, guidé par Laclos<sup>3</sup>, lui valait momentanément la confiance des humbles et lui permettait de personnifier une partie de leurs espérances. Louis-Philippe, alors duc de Chartres, tout jeune et à peine émancipé de la tutelle de Mme de Genlis, n'a-t-il pas combattu à Valmy sous les ordres de Dumouriez ? Louis-Napoléon ne peut être l'ennemi d'un tel homme ; il est comme le peuple, il espère en sa justice ; il se confiera même à elle, l'occasion aidant. — Il devait constater bientôt que la liberté, déjà toujours nécessairement restreinte, est, de plus, subordonnée à d'innombrables considérations politiques — au nom de l'une desquelles, entre autres, il ne lui serait pas permis de rester en France.

Comment, cependant, savoir qu'il y a quelque part en ce Inonde — et sur la terre natale — de l'enthousiasme et de la lutte, et n'y pas voler, ou, tout au moins, n'en pas prendre sa part ? Terne vie que la sienne, ainsi réduite à l'inaction, et qui ne vaut pas la peine d'être vécue. Le repos devient une torture pour une furie si vive, torture atroce, profonde, qui frappe sur le cœur, pèse sur lui et l'étouffe de toutes ses minutes une à une entassées, chacune plus lourde, plus cruelle,

---

fortes : bien différent de certains auteurs de nos jours, il dédaigne les grands mots et les déclamations. Sa conscience seule est son guide, il ne dit que ce qu'il sent ; et qui, mieux que lui, a senti l'amour de la patrie et la haine de la tyrannie ! *Vie d'Agricola* par Tacite, traduite par N. L. B., Florence. Guillaume Piatti, 1559. — Une affection d'autant plus tendre unissait les deux frères que leurs idées se ressemblaient tous les deux républicains et en même temps fanatiques de leur grand-oncle ; tous les deux patriotes fervents et dévoués aux peuples opprimés. E. Ollivier, ouv. déjà nt. p. 25. — Vieillard qui les avait élevés, ancien capitaine d'artillerie qui avait fait la retraite de Russie et y avait eu même les pieds gelés, alliait son culte de l'Empereur, qui tenait du fanatisme, à un républicanisme fervent et à des idées de libre penseur.

<sup>1</sup> Nous entendions dire dans notre enfance par un homme qui avait connu l'existence et qui n'était pas sans esprit : Celui qui n'est pas républicain à vingt ans révèle une bien vilaine âme, mais celui qui l'est encore à trente est un imbécile. Aujourd'hui nous pourrions ajouter : ou un coquin.

<sup>2</sup> L'esprit du jeune homme s'était ouvert au monde dans un véritable foyer de conspirations ; presque tous les complots formés en France de 1816 à 1822 ont été préparés dans les salons d'Hortense, cette douce obstinée, comme l'appelait son frère Eugène. Machel-Souplet, *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham*, Dentu, 1893.

<sup>3</sup> Émile Dard, *Le général Choderlos de Laclos*, Perrin, 1905. — *Biographie universelle* de Michaud, t. 23. — Montgaillard, *Histoire de France*. t. II. — Lire la lettre de Laclos au duc d'Orléans publiée dans : *Histoire et politique de la famille d'Orléans*, par A. de la Salle, Dentu, 1853 (p. 70). Cette lettre est merveilleuse.



plus implacablement monotone. — Déjà, l'année précédente, écrivant à son père pour obtenir la permission d'aller servir la Russie dans la guerre russo-turque, insoucieux, au fond, de la Russie, mais trouvant là un prétexte de se battre, il lui disait : Je désire au delà de toute expression faire au printemps prochain la campagne contre les Turcs... Maman a qui j'en ai parlé a beaucoup balancé, mais, sentant combien cela pouvait m'être utile, elle a consenti entièrement<sup>1</sup>. Le comte de Saint-Leu en refusant, quant à lui, la permission demandée, n'a fait que condenser le désir de son fils et le rendre plus impérieux<sup>2</sup>. Il lui faut maintenant un champ de bataille, quel qu'il soit ; au besoin il le ferait naître.

Il s'intéresse à ce qui se passe autour de lui, dans la péninsule même, action à laquelle il est, déjà, plus ou moins mêlé. La cause de la liberté ne connaît pas de frontières ; la tradition française est de se dévouer pour les autres peuples. Possédé, comme il l'est, par son désir, il s'est renseigné sur l'âme italienne. Il la sait acquise aux idées d'indépendance et d'unité nationale. Son nom lui a valu, ainsi qu'à son frère, bien des confidences et même des offres. Un peuple libéré du joug étranger par le général Bonaparte, ne peut ignorer qu'il abrite deux de ses descendants. Il ne peut davantage, le moment venu, ne pas compter sur leur jeunesse enthousiaste. Chez les êtres de leur âge, l'action est une des l'ormes de la tendresse et du dévouement sans lesquels il semble alors qu'on ne puisse vivre ; la sympathie de tout ce qui vous entoure est indispensable et un irrésistible élan vous pousse à la créer. Aussi, un soir, conduits par le colonel Armandi, lassé à la longue de refuser à ses élèves ce qui lui causait tant de plaisir à lui-même, qui sait si les deux frères n'ont pas été dans quelque vente se faire initier carbonari<sup>3</sup> ? Ce n'est qu'une hypothèse, mais singulièrement plausible et offrant les meilleures garanties de vérité ; elle présente même à nos yeux celles de la certitude ; toutefois cette façon de voir est trop personnelle pour que nous l'établissions absolument ; nous pouvons du moins la justifier.

---

<sup>1</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*, p. 23.

<sup>2</sup> Il répondit à son père à la suite de la défense qu'il lui avait faite : .... Adieu mon cher papa, croyez à mon sincère attachement ; je vous en ai donné une véritable preuve en renonçant à mon projet ; car si je ne vous avais pas tant aimé je n'aurais pu résister au désir de l'accomplir, même contre votre volonté.

<sup>3</sup> Il y a dans toute association politique secrète un irrésistible aimant pour les esprits jeunes qui ne savent pas se contenter de l'égoïsme. — Le carbonarisme avait un côté de mise en scène assez pompeux, à la fois monacal et tragique, en tout cas tort impressionnant et qui ne manquait pas de grandeur, malgré certains aspects un peu ridicules. Ce terrain théâtral ne servait qu'à cacher un but très net, très positif, très déterminé : l'affranchissement de l'Italie et l'union italienne. Dans le rêve des conjurés tout devait mener à la république. Cavour réalisa leur espoir en en faisant profiter la monarchie de Savoie, prenant ainsi du carbonarisme. ses idées logiques et saines, arrêtant l'essor de celles qu'il jugeait erronées sous un pouvoir fort et durable. — Voir : *Constitution et organisation des carbonari ou documents exacts sur tout ce qui concerne l'existence, l'origine et le but de cette société secrète*, par M. Saint-Edme. Paris, 180t. — Ce Saint-Edme est l'auteur du *Procès de Louis-Napoléon* (Paris. 1840) et se trouve mêlé aux poursuites entreprises pendant l'affaire suisse (voir plus loin) contre les agents du prince. Il était de ses amis, et lui-même carbonaro. Ce fait me semble apporter une nouvelle preuve, pas évidente, mais fort plausible, au carbonarisme de Louis-Napoléon. — Le général Collette déclare qu'en mars 1820, les carbonari étaient au nombre de 642.000.

Le comte Arèse, qui était un camarade assidu de Louis-Napoléon, a déclaré que s'il n'avait pas été carbonaro, en réalité, il l'avait été de cœur<sup>1</sup>. Cette réticence en dit long. Arèse ne voulait pas trahir un ami — un ami qui était devenu empereur et avait affranchi la péninsule — en révélant son secret, mais il savait le sous-entendre. Il y a toujours eu deux hommes en Napoléon III, un officiel et un autre caché, la plupart du temps même, inconnu ; Arèse désirait les maintenir tels quels l'un et l'autre. ... J'avais l'honneur, dit-il, de me trouver souvent avec lui (de prince) quand, après les affaires de 1831, je fus obligé de quitter ma patrie et de me réfugier en Suisse. Avant cette époque, je sais que le prince, quand il séjournait avec son frère dans l'Italie centrale, travaillait à la même tâche que je poursuivais de mon côté en Lombardie... Je ne peux affirmer qu'à cette époque il fut carbonaro, car il m'apparaissait plutôt comme un ennemi de toutes les sectes, même quand le but était généreux ; mais je puis affirmer qu'il le devint plus tard, car étaient carbonari tous ceux dont le but tendait à chasser les Autrichiens de l'Italie<sup>2</sup>. Sent-on comment Arèse, le bon Arèse, s'y prend pour tourner la difficulté et ne pas répondre à la question ? Il commence par réserver ce qui précède 1830 en se récusant sur son ignorance de cette période, cependant il la connaît assez pour nous dire que les deux frères, quand ils étaient dans l'Italie centrale, avaient les mêmes occupations que lui, carbonaro notoire, dans le pays lombard, et en même temps ; enfin il rappelle Magenta et Solférino pour bien montrer que Napoléon III n'a pas fait seulement la guerre à l'Autriche pour faire la guerre. Si l'on envisage, après cela, les différentes attitudes d'Orsini<sup>3</sup>, depuis son arrestation jusqu'à l'échafaud, la pression italienne perpétuellement exercée sur l'empereur jusqu'à Mentana, cette action prise en elle-même, en dehors de celle de Cavour et en détachant, bien entendu, toutes les branches romanesques dont on a paré, depuis, le tronc initial, il y a bien des chances pour que le carbonarisme de Louis-Napoléon ne soit pas une légende. Plus d'un carbonaro était venu à Arenenberg et connaissait, avant même d'y être invité, la reine Hortense. L'un d'eux l'a raconté, sans dire, cependant, qu'il se soit entendu avec les princes. Dans l'été de l'année 1820, j'eus le bonheur de passer quelque temps avec plusieurs membres de la famille de Bonaparte, avec l'ex-reine de

---

<sup>1</sup> Il n'y a pas de preuves absolues, — du moins à notre connaissance, — de papiers, établissant le carbonarisme de Napoléon III, mais j'ai personnellement la conviction qu'il fut *carbonaro*. Son rôle dans l'affaire des Romagnes s'explique mal sans cela. L'Autriche le considéra toujours comme tel. Il est même probable qu'il fut franc-maçon. En tout cas, il est indéniable qu'une fois au pouvoir il dirigea la F maçonnerie. En 1832, le prince Murat était grand maître du Grand-Orient de France, et ce fut Napoléon III qui nomma pour le remplacer le maréchal Magnan. Trois mois avant le coup d'État, le Grand-Orient écrivait au prince président : *La France vous doit son salut : ne vous arrêtez pas au milieu d'une si belle carrière : assurez le bonheur de tous en plaçant la couronne impériale sur votre noble front ; acceptez nos hommages et permettez-nous de vous faire entendre ce cri de nos cœurs : Vive l'Empereur !* Le F\*\*\* Rebold, *Histoire des trois Grandes Loges de France*, p. 449. — L'aigle est alors placée dans le triangle maçonnique ; elle succédait au bonnet phrygien qui avait succédé lui-même aux fleurs de lis.

<sup>2</sup> Blanchard Jerrold, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> L'attitude d'Orsini est en effet moins explicable si l'empereur n'était pas carbonaro. Se faire affilier nous semble extraordinaire aujourd'hui, mais paraissait très naturel à cette époque. Le duc de Modène lui-même s'était fait nommer compagnon et il n'était pas le seul prince qui eut agi de la sorte. L'Italie qui, du vivant de Napoléon III, avait déjà fait d'Orsini un héros. — ce qui est significatif, — a continué ; les Italiens le mêlent au Panthéon de leurs dieux nationaux entre Menotti et Garibaldi.

Hollande et la grande-duchesse douairière de Baden<sup>1</sup>. En dehors d'Armandi, tout près du prince, le fidèle Conneau est franc-maçon<sup>2</sup>. Et c'est un des chefs du carbonarisme, Menotti, qui vint demander aux deux frères leur concours dès que l'action fut entamée<sup>3</sup>. Enfin, en se faisant affilier, en dehors même des raisons qu'ils avaient pour cela, les deux jeunes gens éprouvaient l'inappréciable sentiment d'agir, car, à cette époque — comme à beaucoup d'autres — conspirer, c'est agir. Ils faisaient acte politique ; ils prenaient place ; ils se créaient des amitiés précieuses, se fournissaient des antécédents dont ils se réclameraient par la suite, afin de s'assurer la faveur populaire. Ils pensèrent même peut-être à s'attirer ainsi l'attention du parti libéral français. Il est cependant plus probable qu'il y eut là, surtout, chez eux, une spontanéité joyeuse, empressée à servir les formules émancipatrices qui chantaient dans les

---

<sup>1</sup> Jean Witt, *Les sociétés secrètes de France et d'Italie*, Paris, Urbain Carrel et Levavasseur, 1830. — Ces mémoires, extrêmement intéressants et particuliers, auraient été rédigés par Bulloz. Ils fournissent des révélations importantes sur l'époque et les sociétés secrètes ; ils contiennent des anecdotes parfaites au sujet d'un certain comte Bubna, chef de la police autrichienne en Italie, personnage délicieux qui fut peut-être bien celui auquel pensa Stendhal quand il créa le comte Mosea de sa *Chartreuse*. L'auteur dit que ce fut chez la reine Hortense seulement qu'il apprit à connaître le caractère de Napoléon Ier. On l'adorait sans l'encenser. L'aimable duchesse de Saint-Leu me dit un jour : *Les Français demandaient deux choses, la liberté et l'égalité. Napoléon leur fit oublier l'une en leur laissant l'agrément de l'autre.* Je me permis de lui témoigner mon étonnement sur la fortune médiocre dont jouissait actuellement la famille de Bonaparte ; elle nie répondit que l'empereur lui assignait par an deux millions pour ses menus plaisirs, mais sous la condition expresse de n'en pas conserver une obole. *Car, disait-il, les impôts ne sont que de l'argent prêté ; ils viennent du peuple, il faut qu'ils retournent au peuple semblables à ces vapeurs que le soleil attire de la terre et qu'il y fait retomber en pluie ou en bienfaisante rosée.* Jean Witt, après des aventures extraordinaires, devint du parti opposé. Persuadé que la maçonnerie était en réalité un fléau tendant à la destruction de l'ordre social, il la combattit. Sa déclaration à ce sujet est bien nette ; elle établit que les mots de liberté et d'humanité servent à attirer des adeptes, mais que les grands maîtres, *sublimi maestri*, qui, seuls, savent à quoi s'en tenir sur le dessein réel de la société, poursuivent résolument le retour de l'homme à l'état primitif et le bouleversement de tout ce qui existe.

<sup>2</sup> Le fait nous a été affirmé par M. Germain Bapst.

<sup>3</sup> *La reine Hortense pendant l'année 1830*, etc., ouv. déjà cité. En effet, l'un des chefs du mouvement italien. Menotti, s'était rendu à Florence pour y chercher les deux princes ; il leur avait exposé la situation intolérable où se trouvait l'Italie. l'inanité des promesses faites par le gouvernement, enfin les justes espérances des patriotes. Il exagéra l'opportunité du moment, les moyens dont pouvaient disposer les patriotes, l'enthousiasme de toute une population. Il les conjura par le nom glorieux qu'ils portaient de se mettre à la tête du mouvement, leur rappela les obligations que ce même nom leur imposait et fit briller à leurs yeux l'image de l'Italie régénérée. A. Mansfeld, *Napoléon III*, t. I, 1860. — La reine Hortense leur prodiguait au contraire de sages conseils : Les jeunes gens qu'on voudrait mettre à la tête d'une telle entreprise n'ont qu'une chose à faire, c'est de calmer l'effervescence par tous les moyens possibles. Les gens à courte vue ne savent ni juger ni prévoir, il faut se garder de leurs propos entraînants : ils n'ont rien à perdre, ils n'ont rien à ménager et voient avec leur imagination. L'homme qui se laisse influencer par le langage du premier venu sera toute sa vie un médiocre. Il est des noms magiques qui peuvent avoir une grande influence sur tous les événements qui se préparent : ils ne devront paraître dans les révolutions que pour rétablir l'ordre, en donnant de la sécurité aux peuples et en balançant le pouvoir exclusif des rois. Leur rôle est donc d'attendre avec patience.

meilleures poitrines<sup>1</sup>. On peut difficilement aujourd'hui se faire l'idée d'un pareil élan. C'étaient les beaux jours de la liberté ; elle n'existait pas encore et se montrait parée de toutes les qualités dont on gratifie si bien les gouvernements dont on n'a pas fait l'expérience — ou dont l'expérience la plus récente se trouve être éloignée, même relativement. — En dernier lieu, en adhérant à la maçonnerie, les deux frères ne dérogeaient pas à la tradition de leur famille ; au contraire, ils la continuaient<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Tous les savants, tous les historiens, enfin tout l'élément intellectuel d'alors, défendait les théories libérales. La thèse soutenue à ce sujet était celle des nationalités : il fallait, disait-on, que chaque peuple eût un gouvernement national. L'internationalisme d'aujourd'hui n'en admet plus du tout. On voit le chemin parcouru en un peu plus de soixante ans.

<sup>2</sup> Tout le monde sait que l'empereur fut franc-maçon et que le roi Joseph fut maître du Grand Orient de France. Jérôme fut également maçon. Le portrait inédit que nous publions à ce sujet est significatif. On commit l'épisode de la loge du faubourg Saint-Marcel. L'empereur se serait également fait recevoir à Rome, chez les Illuminés, dans une pièce où s'élevait un cénotaphe en l'honneur de Brutus ; mais ceci est fort peu certain. Voir Dufey, *Confession de Napoléon*, 2 vol. Paris, 1816. — L'année où Napoléon fut reçu au faubourg Saint-Marcel aurait été fondé le Suprême Conseil qui se mit à la tête de la maçonnerie italienne. Le prince Eugène en devint bientôt après le souverain grand commandeur. Le Suprême Conseil d'Italie présida, en 1809, à la création d'un Suprême Conseil à Naples où existait déjà un Grand Orient qui avait pour grand maître Joseph Napoléon. En 1812, Joachim Murat ayant pris possession du trône de Naples, accepta la dignité de grand maître du Grand Orient du royaume... A. Clavel, *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie*, Pagnerre, 1813. — Chose qui vaut la peine d'être notée, en août, le Grand Orient d'Espagne avait comme grand maître un comte de Montijo. Était-ce le père ou un parent de la future impératrice ? Si l'affiliation de Napoléon III est, jusqu'à un certain point, discutable, celle du prince Napoléon ne l'est plus. Nous publions un brevet maçonnique signé par lui. Nous devons la communication de ce parchemin à M. Prouté ; il appartenait à son père. Une autre preuve en est donnée par une lettre publiée dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 janvier 1905. Elle fut trouvée par M. A. Davot dans un lot d'autographes. Mon bon frère, dit-elle, je reçois une PI\*\*\* de la loge des Amis de la Patrie, qui informe pour demain 4 février la réception de Napoléon Bonaparte..., etc. Enfin, on lit dans le *Bulletin du Grand Orient de France*, Ve année, n° 22, juillet 1849, p. 101 : L'initiation à nos mystères d'un porteur d'un grand nom historique a eu lieu il y a quelques mois au sein de la L\*\*\* les Amis de la Patrie. Cet Atel\*\*\* avait voulu donner à cette réception une solennité inaccoutumée, et des membres du G\*\*\* O\*\*\* avaient été conviés à occuper les premières dignités. Le V\*\*\* F\*\*\* Desaulis, Présid\*\*\* du G\*\*\* O\*\*\* de France, tenait le premier maillet ; les FF\*\*\* Morand et Raffaneau avaient la direction des colonnes. Après les Trav\*\*\* préparatoires d'usage le candidat a été introduit et a déclaré se nommer Napoléon Bonaparte, représentant du peuple. A ce nom qui rappelait tant de souvenirs, entre autres celui toujours cher aux maç\*\*\* du dernier G\*\*\* M\*\*\* de l'ordre, une émotion sympathique a parcouru l'assemblée, et chacun a pris le plus vif intérêt aux Trav\*\*\* qui allaient avoir lieu. Les sentiments exprimés par le candidat dans le cours des épreuves ont mis à jour le dévouement que renferme son cœur pour son pays et pour ses semblables ; et, après avoir accompli les prescriptions voulues par les rituels, il a été consacré par le F\*\*\* Moutonnet, Véné\*\*\* Tit\*\*\* de FAtel\*\*\*, proclamé et reconnu Maç\*\*\* aux applaud\*\*\* de la nombreuse assemblée. Quand on regarde avec soin la lithographie connue qui représente le prince distribuant le 10 mai 1852 des drapeaux aux troupes, on remarque à droite du grand escalier, sur un faisceau d'armes, le triangle maçonnique. — Le duc de Reichstadt avait été également franc-maçon. Il existe des médailles frappées à l'occasion de la réception du roi de Rome à la loge les Cœurs unis. Charles Bonaparte, le prince de Canino, fut le chef occulte des révolutionnaires romains. Voir d'Arlincourt, *l'Italie rouge*,

De nos jours, on sourit, — d'un sourire entendu dont la facile apparence de supériorité est une niaiserie — quand on parle de sociétés secrètes. La Sainte-Alliance, plus avertie que nos contemporains, n'en riait pas ; les mesures souvent très étendues et toujours exercées qu'elle prit à leur égard, en chaque pays, prouvent même qu'elle en avait peur. C'est que la vitalité de ces associations était considérable<sup>1</sup>. Elles correspondaient entre elles pour la plupart

---

Paris 1851. — Au sujet de la maçonnerie et de ses origines, ne croyant guère à la légende qui les font remonter à l'antique religion égyptienne ou aux Templiers, nous nous permettons de signaler aux amateurs de la question un conte de Cervantès, *la Bohémienne*. Qu'ils le lisent dans la traduction des nouvelles de Cervantès de Lefebvre de Villebrune. Paris, 1788, 2 vol. — M. Émile Ollivier (ouv. déjà cité), ne croit pas que les deux frères aient été carbonari. Cette opinion a son importance, mais on peut répondre que M. Ollivier ne connut l'empereur que très tard, que son opinion, toute personnelle, n'est basée sur aucune preuve, ni même sur aucun raisonnement.

<sup>1</sup> Dans le roman de Disraëli, *Endymion*, voici comment s'exprime un des personnages quant aux sociétés secrètes : *Vous n'avez pas idée des moyens et des ressources des sociétés secrètes de l'Europe*. — Gisquet, le préfet de police, constate dans ses mémoires leur vitalité. Dans l'ouvrage déjà cité de Jean Witt, on lit : *Les sociétés secrètes, qui en France et dans la basse Italie avaient pour but un changement politique, s'étaient répandues depuis quelques années dans l'Italie supérieure. Le nombre des initiés y était moindre, parce que la surveillance de la police autrichienne les contraignait à se faire recevoir avec la plus grande circonspection. Les sectes qui exerçaient le plus d'influence étaient, indépendamment de la franc-maçonnerie, celle des adelphe ou philadelphes et celle des carbonari. La plupart des membres qui les composaient étaient des hommes qui avaient joué un rôle sous Napoléon... Ils se déterminèrent soit par leur propre lumière, soit par les insinuations des émissaires français, non à faire une révolution, quelle qu'elle fût, mais à préparer un ordre de choses déterminé pour une époque donnée. Une nouvelle société s'organisa dans le Piémont et la haute Italie. Cette association secrète s'appelait fédérés, du nom de son modèle, les fédérés qui s'étaient formés en France pendant les Cent jours... La force de ces sociétés était telle que ce Witt, quoique âgé seulement de vingt ans, avait à son actif de nombreuses actions importantes pour la maçonnerie et était très redouté à Paris (p. 100). Il s'en étonne lui-même : N'est-il pas pardonnable à un jeune homme de vingt ans d'avoir de la vanité eu voyant peser un tel poids sur sa personne ? D'un autre côté, combien n'est-il pas misérable l'État où un jeune étranger sans fortune, sans nom, sans rang peut acquérir une espèce d'influence ?... On est pris à Paris pour ce que l'on se donne, et qui veut avoir de l'influence en obtient. Ce qui suit est un document précieux et d'un liant comique : En février 1820, immédiatement après l'assassinat du duc de Berri, je me rendis en poste de Paris à Nice. Un courrier de M. Decazes (Witt écrit de Cases) y arriva presque aussitôt que moi, avec des dépêches pour le comte de Serre. Decazes craignait que je ne fusse envoyé par le côté gauche et n'engageasse de Serre à sortir du ministère. Il suppliait le comte de ne pas prêter l'oreille à ses propositions et de conserver le portefeuille. Cependant, le vrai motif de mon départ précipité était la certitude que j'avais de mon arrestation ; la crainte seule me faisait fuir devant le ministre de la police qui avait lui-même peur de moi et me faisait suivre par un courrier. La terreur inspirée par les libéraux était telle qu'elle faisait perdre absolument la tête aux députés royalistes. Il faut lire à ce sujet l'extraordinaire *Projet de la proposition d'accusation contre M. le duc Decazes, Pair de France*, par Clausel de Consergues, Dentu, 1820. L'auteur disait carrément Je propose d'accuser M. Decazes d'avoir voulu rendre le gouvernement du roi odieux... Voir également sur cette époque singulière : *Précis historique sur les révolutions des royaumes de Naples et de Piémont* par le comte D. (Duval). Paris. Roret, 1821. — *Mémoires de A. Galotti*, traduits par S. Veceldarelli, réfugié italien, Paris, 1831. — *Histoire de la révolution du Piémont et de ses rapports avec les autres parties de l'Italie et de la France*, par A. de Beauchamp. Paris, 1821. — *Histoire du royaume de Naples*, par le général Coltetta, Paris 1835, — Palmieri, *Pensées et Souvenirs*, Paris, 1830.*

et se soutenaient presque toujours, malgré, les rivalités possibles, au moment du danger. Francs-maçons de France, carbonari d'Italie, decamisados espagnols, enfants du Tugenbund en Allemagne, tous répondaient au mot d'ordre et nul ne levait les mains au-dessus de la tête, selon le geste appris, pour le signe de détresse, sans être entendu. Un immense réseau mouvant s'était ainsi formé en Europe, ouvrant et étirant ses mailles selon des données qui n'apparaissent peut-être confuses que parce qu'elles sont ignorées<sup>1</sup>. L'Angleterre même était atteinte et quatre-vingt mille hommes armés de bâtons réclamaient à Smithfield le suffrage universel et des élections annuelles. Vingt-deux années de guerre européenne avaient secoué, heurté et mêlé tous les peuples. Italiens. Espagnols, Hollandais, Saxons confondus sous les plis du drapeau français, y avaient contracté des germes révolutionnaires ; rentrés dans leurs foyers, replacés au sein de mœurs régulières, qu'ils avaient oubliées dans les camps, sous des gouvernements qu'ils n'avaient pas connus, ils y rapportaient une phraséologie déclamatoire, le scepticisme et l'indiscipline sociale. Aux liens publics de la vie militaire s'ajoutèrent les liens secrets des mystérieuses affiliations : à la guerre des champs de bataille, succédèrent les conspirations<sup>2</sup>. Pour conspirer, rien de mieux que ces sociétés secrètes.

Elles avaient d'autant plus de force en Italie que leur mouvement venait d'assez loin : il datait à la fois de la chute de Napoléon et de celle du roi Murat<sup>3</sup>. La plupart des hommes qui les composaient avaient joué un rôle sous l'Empire et regrettaient leur considération perdue<sup>4</sup>. Beaucoup de nobles lombards, dédaignés par l'Autriche, s'étaient fait initier. On a dit qu'en comptant les diverses loges et les diverses associations, ils étaient en tout cent mille<sup>5</sup>. C'est probablement exagéré ; mais, à coup sûr, ils étaient bien cinquante mille, admirablement disciplinés. Partagés en deux classes, ils possédaient une tête et un bras. La première classe, la plus nombreuse, se composait d'individus de basse condition qui devaient toujours se tenir prêts à prendre les armes. On ne leur avait point parlé de gouvernement constitutionnel, on leur avait seulement dit qu'on voulait chasser les Autrichiens et le mot d'ordre était l'indépendance de l'Italie. Des hommes distingués formaient l'autre classe : ils se proposaient d'opérer l'union de l'Italie et de proclamer la constitution d'Espagne<sup>6</sup>. C'est vers 1820 que les différentes sociétés italiennes s'étaient fondues dans le carbonarisme, ou charbonnerie, qui avait été vraisemblablement fondée à Naples, en 1806, par un conseiller d'État, M. Briot<sup>7</sup>. Son organisation et sa

---

<sup>1</sup> La lutte entre la congrégation de Jésus et les sociétés secrètes sous la Restauration fut constante. L'une et l'autre se disputaient la suprématie dont, dans leurs plans, le pouvoir royal était l'enjeu, les premières, afin de le maintenir et d'exagérer sa politique ; les secondes, afin de s'en servir pour obtenir une charte libérale ; celles-ci comptaient ensuite supprimer la monarchie pour obtenir aussitôt que possible la république. Ce duel de la congrégation et du carbonarisme est à lire dans Vanlabelle. Voir aussi, bien que partiels et exagérés sur certains points : Histoire des sociétés secrètes de l'armée, etc. 1815. — *Histoire des jacobins depuis 1789 jusqu'à ce jour*, 1820. — *Les sociétés secrètes*, Gide, 1819.

<sup>2</sup> Victor Pierre, *Histoire de la République de 1848*, éd. déjà citée.

<sup>3</sup> De là datent-elles, du moins, pour ce qui nous intéresse, car on a fait remonter la charbonnerie à François Ier — maître Carbonaro — paraît-il ! Voir Saint-Edme, *Constitution*, etc.. ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Jean de Witt, *Les sociétés secrètes de France et d'Italie*, éd. déjà citée.

<sup>5</sup> Jean de Witt, *Les sociétés secrètes de France et d'Italie*.

<sup>6</sup> Jean de Witt, *Les sociétés secrètes de France et d'Italie*.

<sup>7</sup> Clavel, *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie*, éd., déjà citée.

discipline étaient parfaites. Un policier, Lucien de la Hodde, l'avoue<sup>1</sup>. Son action était continuelle et ne s'en tenait pas aux paroles ni aux actes. Dès 1820, elle répandit de nombreux libelles contre l'Autriche et la monarchie des Deux-Siciles. A sa sollicitation, un historien, Sismondi, publia même une brochure destinée à réveiller davantage encore le sentiment national<sup>2</sup>.

Louis-Napoléon et son frère — et ceci sans qu'il puisse y avoir à ce sujet le moindre doute — entrèrent dans la conjuration très sérieuse qui fut formée alors et qui engloba presque toute l'Italie<sup>3</sup>. Elle avorta surtout par suite de trahison ; on ignore ce qu'elle eût donné sans cela et les gens de l'époque l'ont toujours considérée comme ayant été redoutable<sup>4</sup>. Il faut croire que Louis-Napoléon se soit singulièrement compromis, ayant même que l'action n'ait été entreprise, pour être mis en demeure, comme il le fut, de quitter Rome<sup>5</sup>. Il ne s'attendait pas à être ainsi forcé par la police pontificale, mais savait à quoi s'en tenir, car, le matin même de son arrestation, un ancien officier, carbonaro, avec lequel il faisait quelquefois des armes, était venu lui demander de le cacher et l'avait engagé à veiller à son salut. L'avis était nécessaire. L'après-midi, tandis que le prince causait avec sa mère, un domestique monta lui dire que le palais était cerné par cinquante hommes ayant ordre de se saisir de lui et de l'emmener aussitôt à la frontière ; aucune résistance n'avait chance de réussir ; il se soumit donc, puis gagna Florence<sup>6</sup>. A peine y était-il arrivé que l'insurrection de la Romagne se déclara ; dans le plan des révolutionnaires, elle devait aider celle de Rome qui venait d'être arrêtée juste à temps. Des ouvertures encore plus pressantes furent faites aux deux jeunes gens ; c'est alors que Menotti vint à la rescousse leur dire qu'il comptait absolument sur eux ; et ils y répondirent en promettant leur appui. — On possède malheureusement peu de détails sur le rôle des princes dans ces circonstances plus importantes qu'on ne le pense.

Cette première manifestation de la question italienne se développait à une heure assez difficile pour l'Europe et où la plupart des gouvernements, celui de Louis-Philippe en tête, voulaient la paix à tout prix<sup>7</sup> ; et, souvent, on ne souhaite autant la paix que si la guerre est à craindre ; le moindre choc risquait de

---

<sup>1</sup> Cette organisation et cette discipline qui caractérisaient le carbonarisme... Lucien de la Hodde, *Histoire des Sociétés secrètes et du parti républicain*, Paris, Lainer, etc., 1830.

<sup>2</sup> Des *Desseins de l'Autriche et de l'Italie*, par M. de S... D'autres brochures parurent également. On répandit des propos affreux contre le gouvernement de l'Autriche et celui de Naples. Les réunions de conjurés se multiplièrent de plus en plus. On comptait même sur l'appui de la France, et, pour l'en remercier, on projetait déjà de lui céder la Savoie. On avait en quelque sorte fait de la session de la Savoie la condition que l'appui de cette puissance devait donner à l'entreprise. Witt, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> L'entente fut presque parfaite. Pour la première fois, les forces révolutionnaires italiennes, soutenues et augmentées par le patriotisme, agirent de concert.

<sup>4</sup> Tous les historiens du temps sont d'accord là-dessus. L'Europe entière s'inquiétait de cette terrible question italienne qui menaçait sa tranquillité et devait être d'ailleurs la pierre d'achoppement du règne de Napoléon III. Après le congrès de Paris, le vieux prince de Metternich déclarait que l'empereur était la raison cristallisée ; mais deux ans plus tard, en le voyant à Plombières s'engager avec Cavour, il disait : *L'empereur a encore de belles cartes en main, mais l'Empire révolutionnaire périra sur l'écueil italien*. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, Calmann Lévy, 1884.

<sup>5</sup> *La reine Hortense pendant l'année 1830*, ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> *La reine Hortense pendant l'année 1830*, ouv. déjà cité.

<sup>7</sup> Le baron de Humboldt disait : *La diplomatie actuelle de l'Europe c'est l'enseignement mutuel de la peur*. *Journal du maréchal de Castellane*, t. II, p. 498, Plon, 1895.

prendre des proportions sérieuses. La théorie des nationalités existait déjà de toutes pièces et à un point qui permet de comprendre qu'il eût été fort difficile à l'empereur d'empêcher, à plus de vingt ans de là, la campagne d'Italie. Cette façon d'envisager l'échiquier européen, selon la logique des peuples divers qui l'occupent, remontait aux guerres de la Révolution. Tout ce qu'il y avait d'instruit la jugeait excellente, nécessaire, suivant la compréhension la plus normale de l'avenir<sup>1</sup>. Un courant pareil ne se restreignait pas à la France, il animait tout le

---

<sup>1</sup> Les principaux chefs de l'opposition en France ne faisaient pas mystère de leurs sympathies pour la cause italienne, et le principe de non-intervention, proclamé par M. Laffitte à la face du monde, devait paraître inviolable. Mais, derrière la politique ostensible de la France, n'y avait-il pas une politique secrète dont les vues étaient opposées aux déclarations les plus solennelles des ministres français ? Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, Pagnerre, 1843, 5 vol. — Le duc d'Orléans, fils aîné du roi, était tout à fait pour les Italiens ; il était initié à leurs secrets et dès le mois de novembre 1830, il avait désigné à M. Viardot le jour où l'insurrection de Modène devait éclater. — Ibid., Louis Blanc dira : L'insurrection de la Romagne contre le pape avait un caractère essentiellement démocratique et universel, un caractère français par conséquent. A Indigné contre le gouvernement de juillet, il écrit encore : a ce fut durant cette période que s'établit par l'abandon successif de toutes les nations opprimées le système diplomatique qui tendait à faire descendre la France au rang des puissances secondaires. Pour lui le génie de la France a toujours été dans son cosmopolitisme. Garnier-Pagès parle de même dans son *Histoire de la Révolution de 1848* (Pagnerre 1861, 8 vol.) : Les nations, comme les individus, rivées l'une à l'autre par la main de Dieu, seront de plus en plus contraintes de concentrer leurs efforts pour jouir plus amplement de la terre, de l'espace, etc. Ainsi l'humanité... marche vers l'unité. Et, renseignant sur son ouvrage : Il était achevé avant la dernière guerre d'Italie qui a changé la situation. J'ai cru devoir lui conserver son originalité première et le laisser intact ; y toucher m'eût paru nue profanation des conseils qui m'ont été donnés. Maurin, si regretté, a pendant de nombreuses et douces journées compulsé mon récit page par page... Le lecteur comprendra mieux comment l'Italie de 1860 est venue de l'Italie de 1848. Cet ouvrage reflète à merveille la folie d'idéalisme qui dévorait les politiciens du temps. Garnier-Pagès écrit avec tranquillité : L'Italie et l'Espagne sont les deux sœurs de la France. Leurs langues belles et sonores, ont la même origine, les mêmes racines que la nôtre. Nous avons le même sang, les mêmes passions... Toute cette histoire de Garnier-Pagès est enflammée par un amour ardent de l'Italie ; la France n'apparaît qu'au tome II. — Edgar Quinet pense naturellement de même. Le vaisseau qui porte les nations latines est en voie de périr, dit-il ; il le faut alléger d'un peu de vieux lest. *Les Révolutions d'Italie*, 1848. — Ce qu'il y a de curieux à constater c'est qu'aucun souverain du XIXe siècle autant que Napoléon III n'a suivi une politique plus destinée à créer les Etats-Unis d'Europe, et qu'une fois au pouvoir il a été pris immédiatement à parti par les libéraux dont il allait réaliser cependant certaines espérances. A personne mieux que lui ne peut s'appliquer le vers de Victor Hugo : La pensée en rêvant sculpte des nations. — La théorie des nationalités était à l'ordre du jour ; on ne saurait trop le répéter et en fournir les preuves. *La Presse* du 17 novembre 1848 annonçait comme livre important à lire, et en ces termes, *Esquisses politiques et littéraires*, par le comte Ouvaroff... Ce livre remarquable par l'élégance du style et par la profondeur de la pensée a aussi le mérite de l'actualité ; il contient un chapitre sur les vues de Napoléon sur l'Italie, etc. — On lit dans l'Endymion, de Disraëli : Vous venez d'en entendre long sur la race latine, ses merveilleuses qualités, sa destinée particulière et les dangers qui peuvent la menacer. C'est une idée ou, plutôt, c'est une formule nouvelle que je vois s'introduire dans le monde politique et qui est probablement destinée à entraîner des conséquences. On ne peut pas traiter légèrement le principe des races. C'est la clef de l'histoire et, si l'histoire est toujours si confuse, c'est qu'elle a été écrite par des hommes qui ignoraient ce principe et n'avaient pas les connaissances qu'il implique. Puisque vous êtes destiné à devenir homme d'Etat et à mettre la main au gouvernement de l'humanité, il faut



continent, mais la France étant le pays le plus libre, le plus ouvert aux idées nouvelles et, en quelque sorte, leur berceau, elle marchait là, comme sur tant, d'autres points, à l'avant-garde ; ne pas suivre ce mouvement eût été pour elle cesser de tenir la tête en Europe<sup>1</sup>, Les peuples ne se rendaient, sans doute, pas très bien compte de sa signification véritable ; cependant l'instinct leur y faisait découvrir facilement leur intérêt ; c'était une théorie patriotique et libertaire, et à défaut du premier point, le second eût suffi à rallier les suffrages. De loin, il est assez facile de distribuer le blâme à ceux qui n'ont pas su distinguer toutes les sources d'un fleuve aussi fort et la nier dangereuse où il risquait de mener ; la fin connue justifie alors le jugement facile ; de près, il est moins commode de savoir à quoi s'en tenir et ceux qui se trouvaient emportés par ces eaux puissantes pouvaient difficilement prévoir vers quelle suite de complications fatales elles les entraîneraient malgré eux. Faire alors la guerre pour la guerre, dans un simple but de conquête, eût semblé monstrueux ; et d'ailleurs la guerre a toujours des raisons profondes, même en dehors de celles que nous lui reconnaissons sur le moment<sup>2</sup> ; il fallait que la lutte fût légitimée par une idée, par une raison valable — au moins en apparence. Est-ce que les campagnes révolutionnaires n'avaient pas été entreprises afin de renverser les trônes et de faire triompher la déclaration des droits de l'homme<sup>3</sup> ? Est-ce que Napoléon n'avait pas été le soldat de la Révolution<sup>4</sup> ? Metternich, le dieu therme des chancelleries classiques<sup>5</sup> qui représenta si fortement l'ancien ordre de choses, le considérait surtout comme tel et visait bien plus, en le combattant, l'esprit nouveau représenté par la France et dont elle menaçait, à ses yeux, de corrompre l'Europe, que la France elle-même. Est-ce que, inversement, la campagne des alliés n'avait pas été conduite, elle aussi au nom d'un principe — du principe contraire, celui de l'absolutisme monarchique ? Ce ne sont pas seulement les intérêts qui mènent le monde ; les idées aussi ont leur part ; il est toutefois juste de songer qu'elles ne sont peut-être et souvent que l'expression de ces intérêts, étant inspirées par les sentiments plus que par la raison, par les

---

absolument que vous vous en préoccupiez ; que ce soit dans une nation ou dans un individu que vous en constatiez l'influence, il vous faut toujours tenir compte des qualités de la race. Mais il n'y a pas de sujet qui exige plus de connaissance et de discernement et où la démonstration, si elle ne repose pas sur un principe solide, ne soit plus en danger d'aboutir à des conclusions sans valeur. Voici, par exemple, la question de la race latine avec laquelle M. de Vallombrosa bouleversa peut-être le monde ; il ne serait pas mauvais de se demander d'abord où se retrouve la race latine... Lord Beaconsfield, qui savait à quoi s'en tenir mieux que personne sur la question de race, se montrait circonspect et y voyait plus clair. Des événements contemporains récents nous montrent que cette question des nationalités est encore très vivante. Elle a d'ailleurs sa raison d'être ; la défendre serait très facile. On peut même avancer qu'elle aiderait beaucoup à la solution d'une entente européenne.

<sup>1</sup> Il est un fait, c'est que les regards de tous les peuples étaient en 1830 tournés vers la France... L'Europe, à cette époque, était maniable comme de la cire et l'on aurait pu lui imprimer les plus belles formes. A. Mansfeld, *Napoléon III*, déjà cité.

<sup>2</sup> La guerre est sainte, a dit Proudhon. — On sait que Renan la considérait comme inévitable et nécessaire.

<sup>3</sup> Voir plus loin les extraits que nous donnons des *Idées napoléoniennes*. Napoléon fut toujours considéré comme tel par ses adversaires. C'était l'homme qui portait à son chapeau noir la petite cocarde tricolore. Il le sentait d'ailleurs fort bien lui-même. Voir : Henri Houssaye, 1815. t. III.

<sup>4</sup> Voir plus loin les extraits que nous donnons des *Idées napoléoniennes*. Voir : Henri Houssaye, 1815. t. III.

<sup>5</sup> Albert Sorel, *Essais d'histoire et de critique*.

sentiments qui viennent eux-mêmes de nos besoins... En tout cas, dans la période dont nous nous occupons, certaines âmes naïvement enthousiastes croyaient avec sincérité que l'avènement des doctrines libérales supprimerait les luttes entre nations et établirait la paix européenne. L'Italie, à part le petit royaume du Piémont, morcelée entre le pape, les Bourbons et l'Autriche, était le pays qui semblait le plus intéressant, le mieux mériter un appui dans la lutte entreprise par lui, afin de conquérir son indépendance ; déjà fort en vedette, elle allait ainsi, peu à peu, se mettre au premier plan sur le terrain des revendications nationales. La servir, pour les deux princes, c'était lutter contre la cour de Vienne, les ennemis de l'Empire et de la liberté<sup>1</sup>. L'occasion s'offrait trop belle<sup>2</sup>. Dans une lettre à leur mère où ils donnent les raisons de leur conduite, on relève ceci : **Votre affection comprendra notre détermination. Nous avons contracté des engagements que nous ne pouvons manquer de remplir**<sup>3</sup>. **Pouvions-nous rester sourds à la voix des malheureux qui nous appellent ? Nous portons un nom qui oblige**<sup>4</sup>. C'était vrai. Cette insurrection préparée depuis si longtemps<sup>5</sup>,

---

<sup>1</sup> Partout, la cocarde tricolore était le signe de la liberté. Les carbonari l'avaient adoptée. *Mémoires de Galotti*, p. 3, éd. déjà citée. Pendant les affaires d'Espagne, sous la Restauration, les insurgés avaient déployé le drapeau tricolore.

<sup>2</sup> Pour mieux comprendre une aussi téméraire entreprise, un pareil élan d'enthousiasme irréfléchi, il faut se reporter à cette époque, si différente de la nôtre... Vers 1830, c'étaient les beaux jours. Moins raisonnables, moins pratiques qu'à cette heure, les jeunes gens se passionnaient pour les nations plus ou moins opprimées. Giraudeau, *Napoléon III intime*, éd. déjà citée. — En Grèce, où lord Byron était tombé, mourut le second fils de Lucien, le prince Paul.

<sup>3</sup> Cette phrase est significative et apporte une preuve à l'appui du carbonarisme des deux frères. M. E. Ollivier, qui n'y croit pas, dit cependant : **l'engagement pris envers** *Ciro Menotti*.

<sup>4</sup> Giraudeau, Thirria, etc., ouv. déjà cités. — Il écrit à sa mère l'action une fois commencée : ... **Nous sommes dans la joie de nous trouver au milieu de gens qui nous traitent avec la plus grande affabilité et qui sont enivrés de patriotisme.** Et ceci : **Voilà la première fois que je m'aperçois que je vis !...** *Napoléon III intime*, éd. déjà citée. — D'après une lettre du peintre Léopold Robert, c'est en allant au-devant de la reine Hortense que les deux jeunes gens se seraient joints aux révolutionnaires, entraînés par les avances qui leur furent faites. ... **Les princes furent reçus à Spoleto, à Terni, avec de si vives démonstrations de joie, ou leur lit tant d'instances pour se joindre aux insurgés, qu'ils se laissèrent entraîner. Napoléon les suivit par faiblesse. Quand je le vis à Terni, je m'aperçus combien il était préoccupé de la position où il mettait sa famille, il m'en parla beaucoup, mais enfin le sort en était jeté.** Cité dans : E. Ollivier, *Louis-Napoléon et le Coup d'Etat*, déjà cité p. 29. — Ceci me paraît une erreur. Les deux frères savaient ce qu'ils faisaient et agir en pleine connaissance de cause ; au contraire, ils durent lutter contre ceux qui voulaient les empêcher de prendre part à l'insurrection. ... **Plus cette noble cause qui avait ses sympathies lui (au prince Napoléon) parut difficile et hasardeuse, plus il pensa qu'il était nécessaire de lui dévouer sa personne et son nom. Eu vain, lui fit-on observer que l'Autriche se mettait en marche pour écraser la révolution italienne à sa naissance, que déjà même, afin d'arrêter l'effervescence et de réprimer le bouillonnement de l'Italie, des troupes s'avançaient vers les Etats du pape. Je connais, répondit-il, tous les obstacles qu'il faut surmonter, je les vois nombreux, immenses ; mais si l'on commence par douter de la réussite, avant d'avoir essayé ses forces, la cause alors est entièrement perdue ; les doutes, les craintes jettent toujours le découragement dans les entreprises, et c'est ne pas vouloir que de douter d'abord.** *Le Biographe universel. Revue générale*, etc. 1 vol. 2e partie, 1854, p. 176.

<sup>5</sup> Les théories révolutionnaires n'avaient pas cessé d'être entretenues par les sociétés secrètes. Voir : Lombard de Langres, *Histoire des Jacobins depuis 1789 jusqu'à ce jour*, Paris, 1820.

bouleversa les duchés de Parme et de Modène, simultanément aux Romagnes. L'archiduchesse Marie-Louise et François IV semblent l'avoir redoutée et avoir perdu particulièrement la tête, car ils s'enfuirent sans essayer de se défendre. A Bologne où l'émeute acquit de suite une extrême violence, un gouvernement provisoire proclama la suppression du pouvoir temporel du pape. Louis-Napoléon s'y trouvait. Je pense qu'il se soumit à cette ordonnance plutôt qu'il n'y aida, mais, étant données les idées asti-cléricales remarquées chez lui précédemment, il est normal qu'elle lui ait plu ; il est fort possible même, dans l'effervescence du moment, qu'il y ait applaudi. Les deux frères firent preuve d'intelligence et de décision en armant une troupe peu nombreuse et en mettant, tant bien que mal, un canon qui se trouvait là en état de servir<sup>1</sup>. A la tête de cette bande improvisée, ils coururent sur Civita-Castellana et s'en emparèrent après un léger combat<sup>2</sup>. A côté d'eux, un homme fut tué ; c'était le comte Félix Orsini ; il laissait un fils, qui devait essayer d'abattre l'ancien compagnon d'armes de son père<sup>3</sup>. Les princes, une fois maîtres de la ville, eurent le plaisir de délivrer des prisonniers d'Etat qui gémissaient dans les cachots depuis huit ans<sup>4</sup>. — L'aventure était un peu folle et n'en convenait que mieux à ces jeunes gens ; pour leur coup d'essai, ils étaient victorieux. Ivresse que leur liberté — et de l'avoir conquise afin de commander à des soldats<sup>5</sup> !

---

<sup>1</sup> *Histoire populaire de Napoléon III, Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte, etc.*, éd. déjà citées.

<sup>2</sup> *Histoire populaire de Napoléon III. Il y eut une affaire assez brillante où les deux princes pavèrent bravement de leur personne et chargèrent avec vigueur à la tête de quelques cavaliers. Insurrection de Strasbourg (Observateur des tribunaux). 1837. — Le prince Louis, avec l'aplomb et l'expérience d'un vieux capitaine, enleva Civita-Castellana. Dès lors, Rome était à discrétion. Les insurgés en prévinrent le nouveau pape, Grégoire XVI, l'engageant à accorder les réformes qui seules pouvaient arrêter leur marche victorieuse. On veut, disaient-ils, la séparation du temporel d'avec le spirituel. Que Grégoire XVI, renonce au temporel, tous les jeunes gens, même les moins modérés, l'adoreraient et deviendraient les plus fermes soutiens à une religion épurée par un grand pape et qui a pour base le livre le plus libéral qui existe, le divin Évangile. Le pape ne répondit pas. Au moment où ils allaient mettre la main sur Rome, les princes furent rappelés par le gouvernement révolutionnaire de Bologne et remplacés par le général Sercognani... Les princes furent offensés de ce rappel. É. Ollivier, etc., déjà cité p. 30 et 31. — Ce fut sur les réclamations réitérées de la famille Bonaparte qu'on rappela les princes.*

<sup>3</sup> *Prétendants*, éd. déjà citée.

<sup>4</sup> *La reine Hortense pendant l'année 1830*, éd. déjà citée.

<sup>5</sup> Voici quelle fut, paraît-il, la marche de toute cette aventure. — Le 20 février les deux frères quittèrent Florence, passèrent à Foligno, à Spolète et à Terni où la foule populaire leur fit des ovations nombreuses et spontanées partout sur leur passage on arborait la cocarde et le drapeau tricolore. Cependant comme les troupes du pape approchaient, ils organisèrent une petite armée et se portèrent avec quelques centaines d'hommes à Otricoli. Le prince Louis s'y fit remarquer. Son frère gagnait ensuite les montagnes de la Sabine pour prendre l'ennemi. Enveloppé de toutes parts par l'armée papale, il se battit corps-à-corps avec un courage et une présence d'esprit admirables. Les deux frères rentrèrent à Terni avec quelques prisonniers au milieu des acclamations. — C'est alors que la famille intervint, exerça des pressions sur Armandi, et que celui-ci dépêcha aux princes le général Sercognani pour leur dire qu'ils compromettaient la cause italienne en ce sens que leur nom pourrait nuire au principe de non-intervention con sentie par l'Autriche ainsi qu'a l'appui du gouvernement français. Les princes obéirent et allèrent trouver Armandi à Ancône. Armandi les reçut avec une certaine gêne et leur dit de se rendre à Bologne chez leur oncle Bacchiochi. Malgré la contrariété qu'ils éprouvaient, ils

Cependant, avortée à Rome, manquant de discipline, l'insurrection ne pouvait plus réussir ; bien préparée sur le papier, elle apparaissait décousue sur le terrain même ; l'entente se montrait chaque jour moins complète qu'on ne l'avait crue ; enfin, les forces à opposer à celles de l'Autriche, considérables et puissamment appuyées par un matériel parfait et le fameux quadrilatère, demeuraient trop restreintes. Dès les premiers jours, l'effort tenté s'éparpilla au hasard ; il lui fallait, au contraire, la direction unique qui permet de tenir tête au nombre, de persévérer dans la résistance après la première défaite. La petite troupe, d'abord heureuse, eut tôt fait de se heurter à une colonne autrichienne. Elle se replia immédiatement sur Forli, puis sur Ancône. Cette retraite fut naturellement trouvée admirable par ceux qui l'effectuèrent et ne diminua pas leur enthousiasme ; elle eut lieu aux cris de : **Vive la liberté ! Vivent les Bonaparte !** Les deux princes s'exposèrent honorablement à plusieurs reprises<sup>1</sup>. Le colonel Armandi qui dirigea une partie des opérations et dut s'effacer, selon toute vraisemblance, devant ses élèves<sup>2</sup>, écrit à la reine : **Soyez fière, Madame, d'être la mère de tels fils. Toute leur conduite dans ces tristes circonstances est une série d'actions de courage et l'histoire s'en souviendra**<sup>3</sup>. Malheureusement l'aventure finit mal pour l'aîné et faillit ne pas tourner mieux pour le cadet. Napoléon-Louis eut un refroidissement, puis la rougeole, et mourut à Forli le 17 mars, après quelques jours de maladie<sup>4</sup> ; Louis-Napoléon en prit le germe au

---

gagnèrent Bologne et y descendirent à l'hôtel de Saint-Marc. Nommés chef d'escadrons et capitaine de cavalerie de la garde nationale de cette ville, sachant qu'Armandi voyait ces nominations d'un mauvais cil, ils les refusèrent, déclarant qu'ils se croyaient assez grands **du simple titre de volontaires**. La famille renouvelait chaque jour ses instances, en vain. Ils quittèrent Bologne le 6 mars pour Forli ; partis à cheval pendant la nuit, ils arrivèrent à Nuola le 7 à 4 heures du matin, gagnèrent Faenza et le 8, à 6 heures du matin, **accompagnés du colonel Cataneo, de M. H. de Rocasera et du comte Beccé, ils continuèrent leur marche sur Forli où ils descendirent à l'hôtel del Capello**. Le 11 ils comptaient se joindre au mouvement décidé et gagner aux avant-postes la légion des étudiants, dite légion de Pallas, lorsqu'ils apprirent du général Grabinschi que le ministre de la Guerre **avait reçu l'ordre de les empêcher de partir**. E. Pascallet. Article sur le prince Napoléon dans le *Biographe universel*, etc., déjà cité. Voir sur le rôle d'Armandi : Forges, *Stendhal diplomate*, Plon, 1892.

<sup>1</sup> N. 2, p. 49.

<sup>2</sup> Le colonel Armandi joua un rôle très actif et singulier dans toute cette affaire. Il se trouvait dans une situation difficile par rapport aux princes : il avait été chargé par leur famille de les empêcher de prendre part à l'action sous couleur de veiller sur eux. Il veilla peut-être sur eux, mais n'empêcha rien, en réalité ; il est même probable qu'il les vit combattre avec plaisir.

<sup>3</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité. — A vrai dire, l'histoire ne s'en est guère souvenue, et pas assez pour notre curiosité.

<sup>4</sup> Certains disent qu'il mourut d'une fluxion de poitrine, d'autres qu'il fut assassiné, d'autres enfin qu'il fut tué pendant le combat ou mourut de ses blessures. Il y a peu de vraisemblance pour qu'il ait été assassiné, Louis-Napoléon, en ce cas, n'aurait pas manqué d'en tirer vengeance ou de raconter le fait par la suite, au moins à son père. Il serait moins étonnant qu'il eut été blessé d'une façon mortelle et, dans ce cas, sa maladie fut un pieux et prudent mensonge destiné à couvrir son frère au cas qu'il devint prisonnier des Autrichiens. C'est l'avis de M. Larrey dans *Madame Mère*, t. II. **Il avait été tué, dit-il, à la tête des partisans qu'il commandait. On dut cacher la vérité à sa grand'mère. On lui fit croire qu'il avait succombé à la rougeole**. Cependant, sommé par le roi Louis de lui dire la vérité sur les derniers moments de son frère, le prince répondit : ... **Quant aux soupçons que vous me témoignez qu'on ait accéléré les jours de mon malheureux frère, croyez bien que si un crime aussi atroce avait été commis, j'aurais bien su trouver l'auteur et en tirer une vengeance éclatante. Le médecin qui a soigné**

---

mon frère est M. Versari. Il devait faire imprimer un récit détaillé de la maladie de Napoléon. Vous pourriez lui écrire pour qu'il vous l'envoyât. — Le frère de Louis-Napoléon perdit la vie à Forli par suite de ses blessures. E. Lecomte, *Louis-Napoléon Bonaparte, la Suisse et le roi Louis-Philippe*, Paris, 1856. — Dans la lettre où il annonçait à son père la mort de son frère, il disait : Je n'ai pas la force de vous donner des détails ; je suis auprès de maman qui, hélas est bien accablée. Pourquoi ne suis-je pas mort à sa place ? *Catalogue Charavay*, n° 55687. — Le récit de la mort du prince par M. Versari, a-t-il été édité ? Nous n'avons pu mettre la main sur cette brochure, mais une autre existe, de M. H. Rocasera, connue par les extraits qui en sont donnés dans un article sur le prince Napoléon de la Revue générale, citée à la page précédente. Voici les circonstances de sa fin : Cependant le prince Napoléon, ne comprenant rien aux exigences d'une politique dont le but lui paraissait être de paralyser et de ruiner les moyens et les ressources des amis de l'indépendance italienne... s'en irrita, se chagrina, s'affligea tellement que la fièvre le prit. Une inflammation de poitrine se déclara bientôt, et le 12, il se vit contraint de garder le lit. La nuit se passa mal dans un sommeil lourd et agité, et vers le matin, l'auguste malade sentit de vives douleurs aux yeux, à la tête, à la poitrine. Le lendemain, 13 mars, à sept heures du matin, on fit appeler le docteur Versari qui passait pour le plus habile médecin de Forli. Après avoir questionné le malade, M. Versari lui fit faire une forte saignée ; le prince éprouva, dans cette journée, un peu de mieux ; mais, le soir, il se plaignit beaucoup de douleurs à la tête, et il se trouva [Dème mal. Revenu à lui, un calme de quelques heures suivit. Vers minuit, les douleurs recommencèrent, plus vives et plus aiguës, et tout le reste de la nuit se passa fort péniblement. Une toux forte et continue qui s'était déclarée ne quitta l'auguste malade que vers le matin. Lorsque le médecin arriva le 14 vers neuf heures, il trouva au prince une respiration difficile, un assoupissement profond ; une application de sangsues fut prescrite ; toute la journée fut mauvaise. Bientôt une rougeur se manifesta avec des indices qui annonçaient la rougeole. Le médecin ne voulut pas d'abord voir là les symptômes de la rougeole ; mais plus tard, il reconnut, non sans une certaine surprise, qu'il s'était trompé ; mais alors, aussi, la maladie avait fait des progrès ; le prince était très faible, très fatigué, et il ne pouvait prendre aucun repos. Le prince Louis, son frère, admirable de dévouement, s'était constitué son garde-malade ; il ne le quittait pas un seul instant il lui faisait continuellement la lecture des journaux pour tâcher de lui procurer un peu de sommeil. Tant de dévouement fut impuissant à arrêter la marche de la maladie... Le prince se voyait mourir et interrogeait le médecin à ce sujet. Après le départ du docteur Versari, le prince, qui venait de prendre une légère potion, éprouva un peu de calme et se trouvant alors seul avec M. H. de Rocasera qui lui était très attaché ; il se mit à causer avec lui de sa femme et du roi son père, le chargeant pour eux, s'il venait à mourir, disait-il, de mille affectueux compliments... Puis, continuant, et comme s'il eut eu le sentiment de sa fin prochaine : Mon cher Rocasera, j'espère et je veux que vous me promettiez que vous ne quitterez jamais mon frère... Louis est un homme lion et capable, un homme de tête et de cœur à la fois ; je suis peut-être plus artiste que lui, mais il m'est supérieur comme intelligence. C'est un profond penseur et il deviendra un grand homme d'État si la politique le lui permet... Cependant le mal faisait de rapides progrès. Le prince mort l'autopsie eut lieu le lendemain, en présence d'un grand nombre de personnes, et les résultats montrèrent qu'il n'y avait rien de réel dans les bruits sinistres qui circulaient à l'endroit de cette mort. C'était un grand prince que ce jeune homme de vingt-cinq ans. Tout en lui promettait. Outre sa traduction d'*Agricola*, il avait donné également une version française, excellente, la meilleure, et qui survit encore, du Sac de Rome de I. Bonaparte et une *Histoire de Florence* dont la première partie fut imprimée à Paris en 1831, quelques mois après sa mort. Elle est intéressante à consulter pour instruire sur la façon dont les deux princes comprenaient la liberté. Ils la voulaient sans anarchie. Le prince Napoléon défendait aussi la théorie des nationalités ; selon lui un peuple qui n'a pas une nationalité forte et bien établie ne pouvait pas arriver à un développement intégral de ses forces et de ses ressources tant morales qu'intellectuelles. Armé pour tout, notamment pour les sciences mécaniques, il avait établi à Serravallo une papeterie dont il fut l'architecte. le directeur et le bailleur de fonds. Il avait inventé, perfectionné et

chevet de son frère, car le mal ne se déclara qu'un peu plus tard. Dans un état de santé assez précaire, il traversa les Marches, l'Ombrie, et parvint à Spolète où le futur Pie IX, Mgr Mastai, était archevêque. Son éminence fut très aimable pour l'adversaire momentané du Saint-Siège ; elle lui fournit de l'argent et des guides ; sa sollicitude s'étendit même aux divers chefs des insurgés qui durent ainsi à une protection cléricale d'échapper aux Autrichiens qui venaient d'envahir le pays. Ce prélat patriote voulait surtout se souvenir que les uns et les autres représentaient la cause de l'indépendance<sup>1</sup>. **Que serait-il arrivé si l'archevêque de Spolète, au lieu de porter secours à Louis-Napoléon, laissait tomber entre les mains de l'Autriche ? Un tel fait pouvait bien changer le cours des événements ultérieurs. Le prince serait resté longtemps prisonnier de la cour de Vienne et il n'aurait pas pu, vraisemblablement, par les attentats de Strasbourg- et de Boulogne, se faire connaître à la France<sup>2</sup>.** C'est aller un peu loin. Il est improbable que l'Autriche ait gardé longtemps le prince ; elle aurait, à la longue, pardonné, à cause de son âge ; il est toutefois certain qu'elle eût commencé par sévir. Et Louis-Napoléon, voulant s'échapper et n'y parvenant peut-être pas, risquait une prison fort longue cette fois ou la balle insuffisamment maladroite d'une sentinelle trop zélée. Au surplus, sur l'instant même d'une arrestation, le pire demeurait possible<sup>3</sup>.

La reine, conseillée par le roi Jérôme et le cardinal Fesch, était partie en hâte de Florence ; tous deux lui affirmaient que ses fils seraient perdus s'ils tombaient

---

fait confectionner sous ses yeux de nouvelles machines. Par un procédé de son invention, il était parvenu à donner à l'acier qu'il employait dans ses ouvrages une trempe plus forte et dont il se proposait pins tard de tirer parti pour la fabrication des armes. Il s'était aussi occupé, par anticipation, du grand problème qui est à l'ordre du jour de notre époque (écrit en 1854) : la direction des aérostats. Devançant les aéronautes modernes, il avait étudié à fond cette importante question un moyen ingénieux de diriger les ballons qu'il proposa ouvrage (publié en 1825) qui fut mentionné honorablement dans le monde savant de Paris et de Florence.. E. Pascallet, *Notice historique sur Son Altesse Impériale et Royale monseigneur le prince Napoléon-Louis Bonaparte, grand-duc de Berg*, dans *Revue Générale*, etc. Le Biographe universel. 1 vol., 4e partie, 8e année, 4e série, 1834, Paris. — Il ressemblait beaucoup, disait-on, au prince Eugène. C'est ce qu'avait noté lady Blessington dans *Idler in Italy*, Galignani. Paris, 1844. — Il y a un livre tout à fait intéressant à écrire sur le second fils du roi Louis. Lamartine a dit de lui qu'il mourut sans gloire, quoique né pour elle. Tout jeune il avait plus d'une fois prouvé son intelligence. L'une de ces anecdotes est trop jolie pour n'être pas citée. — C'était en 1844, à la propriété de la reine Hortense à Saint-Leu. Mme de Staël, accompagnée de Mme Récamier, était venue, et avait, selon son habitude, beaucoup parlé. Elle avait adressé de nombreuses questions au petit prince sur son oncle l'empereur et lui avait assez déplu. Aussi dit-il à Mme Cochelet : **Cette dame est bien questionneuse... Est-ce que c'est cela qu'on appelle avoir de l'esprit ?** *Mémoires de Mme Cochelet*, éd. déjà citée, t. I.

**1** Toute une partie du clergé italien de l'époque, ne pouvant croire que ce mouvement nationaliste finirait par se tourner contre le Saint-Siège, y applaudissait. Le Saint-Siège ne fut mis en cause que plus tard ; au début, dans le rêve des patriotes italiens, la péninsule formait une sorte d'Etat confédéré sous la direction générale du pape. C'était l'idée de Massime d'Azeglio. La politique est tellement singulière qu'il formula cette conception à la tribune à une heure où elle semblait déjà n'appartenir plus qu'au passé.

**2** J. Grabinski, *Le comte Arise et la politique italienne sous le second Empire*.

**3** *La reine Hortense pendant l'année 1830*, ouv. déjà cité. On fit savoir au roi Louis que ses fils n'auraient plus le droit de séjourner en Toscane ; l'Autriche intriguait pour que la Suisse leur fut interdite également. Fesch écrivit de Rome à la reine : **Si vos fils tombent jamais aux mains des Autrichiens, ils sont perdus.** Étant donnée sa situation, il savait à quoi s'en tenir.

aux mains des Autrichiens. A Pérouse, elle trouva une population dans la joie, croyant sérieusement à l'intervention française<sup>1</sup>. A Foligno, la première poste après, une calèche s'arrêta près de sa voiture ; un homme en descendit qui dit être le messager de ses enfants et lui annonça que l'un d'eux était malade. *Le messager envoyé de Forli, raconte-t-elle, la figure de tous ceux qui m'entourent, m'annoncent un affreux malheur. Je n'ose interroger. L'incertitude est encore un bienfait. Cependant j'entends à chaque poste ces mots affreux, sans cesse répétés par le peuple qui entoure ma voiture : Napoléon mort ! Napoléon mort !*<sup>2</sup> A Pesaro, dans le palais de son neveu, elle apprit enfin, définitive, l'horrible nouvelle de la bouche du seul fils qui lui restât désormais. — Napoléon-Louis fut inhumé à Forli dans une chapelle provisoire et toute la ville suivit son cercueil Hortense et Louis-Napoléon n'avaient pas une minute à perdre<sup>3</sup>. Le lendemain, l'année autrichienne occupait la place. Ils s'enfuirent et gagnèrent Ancône. La reine s'était munie d'un passeport où les autorités la désignaient comme une dame anglaise voyageant avec ses deux fils ; il fallait maintenant remplacer l'un d'eux ; un ami du prince se proposa, le marquis Zappi<sup>4</sup>. — Ancône n'avait pas été choisie au hasard ; c'était la ville la plus proche, offrant par là une chance de fuite ; la plupart des insurgés y venaient ou y étaient venus déjà chercher un refuge<sup>5</sup>. Hortense aida autant qu'elle put au départ d'un grand nombre, ne conservant que l'argent nécessaire à son voyage. Et deux petits bâtiments, heureusement mouillés dans le port, emportèrent bientôt les patriotes italiens. Louis-Napoléon avait pensé se joindre à eux, mais son état maladif, augmentant chaque jour, l'en empêcha. Il n'en avait rien avoué à sa mère. Inquiète sans savoir encore ce qu'il en était, Hortense fit venir un médecin. Cet homme assez ignorant, à ce qu'il semble, déclara que le prince n'avait qu'une forte fièvre et lui ordonna de se coucher. La reine, un peu tranquillisée, espéra qu'une bonne nuit guérirait son fils et qu'au bout de deux jours il irait mieux. Le lendemain, la rougeole se déclara nettement, sans qu'il fût possible de douter. Il n'y avait pas moyen de partir désormais et demeurer à Ancône devenait assez dangereux, car les ordres de Metternich étaient formels : Louis-Napoléon se trouvait noté comme un de ceux dont la capture importait le plus et pour lesquels il n'y aurait pas d'amnistie<sup>6</sup>.

Hortense fit preuve de sang-froid. Elle se procura un nouveau passeport pour Corfou et, grâce à un va-et-vient continu de ses domestiques allant de son palais à l'un des bâtiments mouillés en rade, elle réussit à simuler l'embarquement de son fils au point que tout le monde y crut<sup>7</sup>. Le soir du jour employé à ces manigances, l'une des goélettes mit à la voile. Le lendemain même, à l'aube, les uniformes blancs entrèrent dans Ancône, et l'état-major, commandé par le général Geppert, choisit le palais de la reine pour s'y loger. Elle s'y attendait, le palais étant le plus beau et le plus grand de la ville, et avait pris soin de n'y réserver que peu de pièces, afin de ne pas donner l'éveil. — Une double porte fermée à clef la sépara du général en chef. La moindre indiscretion,

---

<sup>1</sup> *La reine Hortense pendant l'année 1830*, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *La reine Hortense*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> *La reine Hortense*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Il avait épousé une fille du prince Poniatowski et se trouvait très compromis déjà dans cette affaire. Il avait été choisi par le gouvernement insurrectionnel de Bologne pour porter des dépêches à Paris, dépêches où les patriotes réclamaient l'appui de la France.

<sup>5</sup> *La reine Hortense*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> *La reine Hortense*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>7</sup> *La reine Hortense*, etc., ouv. déjà cité.

la plus petite maladresse pouvaient révéler son secret. Les soldats de garde occupaient sans cesse l'antichambre, mêlés aux domestiques. Mais personne ne parla<sup>1</sup>. Le médecin put aller et venir à son aise et le prince, bien soigné, guérit vite. Au bout de huit jours, il était assez fort pour se mettre en route. Le difficile était désormais de partir<sup>2</sup>.

Hortense s'occupait à en chercher les moyens lorsque Geppert se fit annoncer. C'était un de ces militaires très civilisés et courtois comme il y en avait dans les vieilles cours et comme il s'en maintenait beaucoup encore à celle d'Autriche, où Metternich mettait tant de soin à prolonger l'ancien régime jusque dans ses petits détails. Le général se montra si humble, si soumis, qu'il semblait presque être venu prendre les ordres d'une souveraine rencontrée et reconnue. Dans le courant de la conversation, Hortense déclara qu'elle comptait quitter Ancône, dès qu'on l'en autoriserait, afin de s'embarquer à Livourne à destination de Malte ; elle y retrouverait son fils qui, dans ce moment même, cinglait vers Corfou ; de lit, elle demanderait asile à l'Angleterre. — L'officier, qu'il ait cru ou non ce beau discours<sup>3</sup>, délivra un laissez-passer en blanc afin que son interlocutrice y inscrivit elle-même tous les gens de son personnel. Le prince et Zappi décidèrent d'endosser la livrée des laquais. Le départ fut fixé pour le jour de l'hues ; et Hortense, afin d'être moins observée en s'en allant de bonne heure, manifesta le désir d'entendre la messe à San Loreto, à vingt kilomètres environ d'Ancône.

Le matin de Pâques, tout une fois prêt, la reine ouvrit la dernière porte de ses appartements et sortit par l'antichambre. Louis-Napoléon et Zappi, habillés comme les domestiques dès quatre heures<sup>4</sup>, se mêlèrent au mouvement général et passèrent devant les sentinelles autrichiennes sans être remarqués<sup>5</sup>. Le prince monta sur le siège de la voiture à côté du cocher, et Zappi sur le derrière avec la femme de chambre. On arriva dans cet équipage, aux portes de la ville où le passeport fut vérifié, puis on se trouva dans la campagne. A San Loreto, la reine entendit la messe. Au second relai, à Macerata, quelqu'un reconnut le prince, et garda le silence. A Tolentino, il fut éventé de nouveau, et, cette fois, signalé aux autorités sur-le-champ. Le passeport de Geppert devint un talisman dans cette circonstance, à moins que ce ne fut la bienveillance du commandant autrichien de Tolentino qui n'ait tout fait ; il répondit, en effet, au dénonciateur : *Je ne suis de service ici pour arrêter personne et, d'ailleurs, le passeport est en règle*<sup>6</sup>. A Foligno, par prudence, on fit cela hors de la ville. A Pérouse<sup>7</sup>, tout se passa sans encombre. Les dangers augmentaient au fur et à mesure que les fugitifs se rapprochaient de la Toscane, Louis-Napoléon y ayant séjourné à plusieurs reprises. En arrivant à la frontière, la reine fut prévenue que le commissaire envoyé spécialement de Florence pour la surveiller se refusait à

---

<sup>1</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> Qui sait si le général ne ferma pas les yeux, soit de lui-même, soit par ordre de son gouvernement, déjà fort ennuyé de cette insurrection et ne tenant pas à se mettre une autre affaire sur les bras ? Arrêter le prince, c'était de suite lui donner beaucoup d'importance. Enfin il est possible que le général ait appartenu à quelque société secrète. Plusieurs officiers autrichiens étaient affiliés ; nous avons le droit de certifier le fait. — ... *Il y a des adeptes dans les troupes autrichiennes comme ailleurs. Histoire des jacobins depuis 1789, etc.* — Paris, Gide, 1820.

<sup>4</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>5</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> Ceci tendrait à prouver ce que nous disons en note à la page précédemment.

<sup>7</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.



signer le passeport. Ce personnage récalcitrant avait de plus été souper dans une campagne voisine, au lieu de venir examiner les choses par lui-même. La reine lui dépêcha son courrier en toute hâte en le chargeant de donner au fonctionnaire l'assurance la plus formelle que le prince était en mer et qu'elle allait à Livourne dans l'intention de s'embarquer pour le rejoindre. Le courrier réussit à convaincre l'envoyé florentin, désireux surtout de s'éviter un dérangement, et rapporta le passeport en règle<sup>1</sup>. Louis-Napoléon et Zappi quittèrent leurs livrées, et, le premier passeport remplaçant celui qui avait permis d'atteindre jusqu'ici, ils passèrent pour les fils d'une dame anglaise en voyage. A la faveur de ce nouveau déguisement, ils traversèrent Sienne<sup>2</sup>, Pise, Lucques, au milieu de nouvelles péripéties, et parvinrent à Massa, dans le duché de Modène où la répression avait été plus particulièrement cruelle. Enfin ils atteignirent Gênes. Entrant en France par Antibes, ils couchèrent à Cannes — à Cannes où l'empereur avait débarqué de l'île d'Elbe. Puis ils gagnèrent Paris<sup>3</sup>.

\* \* \*

Le prince y arrivait à une heure intéressante pour lui et la cause qu'il allait, sous peu, représenter. — On avait crié : **Vive Napoléon II !** sur les barricades de Juillet<sup>4</sup> et, bien qu'à peu pris isolé, ce cri dénotait un état d'esprit qui commençait d'apparaître<sup>5</sup>. Le nouveau gouvernement qui le connaissait mieux que personne, craignant d'être emporté par lui, l'exploita de suite à son bénéfice ; s'affirmant enthousiaste des souvenirs napoléoniens, il s'occupait à faire remettre sur la colonne Vendôme la statue du grand homme. Providentielle et généreuse sollicitude à l'égard de son neveu, qui prit domicile à côté d'elle, rue de la Paix<sup>6</sup>. Auparavant, passant par Fontainebleau, le jeune homme n'avait pas

---

<sup>1</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> *La reine Hortense, etc.*, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Ce cri venait, paraît-il, d'un ancien aide de camp de l'empereur. Il aurait failli coûter la vie à celui qui le proféra, mais l'historien qui émet cette observation est partial. — A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*.

<sup>5</sup> Les beaux jours de l'Empire, de cette brillante époque, où nos aigles entourées d'une auréole de puissance et de gloire, imposaient au monde le respect et l'admiration, avaient produit des émotions trop vives, laissé de trop grands souvenirs et trop flatté l'orgueil national pour que dans les rangs d'un peuple aussi impressionnable que le nôtre, il n'y eût pas des hommes qui portassent une espèce de culte à la mémoire de Napoléon... Si le duc de Reichstadt avait eu des vues ambitieuses et l'énergique résolution de son père ; si, au lieu d'être tenu sous le séquestre ou, au moins, sous la tutelle de l'Autriche, il eût pu agir par lui-même et proclamer des prétentions sérieuses, il aurait sans doute rallié les généreux débris échappés aux désastres de l'Empire. Alors son parti serait devenu d'autant plus redoutable qu'on aurait vu s'y rattacher une fraction importante des républicains et peut-être des noms illustrés sur le champ de bataille... L'absence d'un chef considérable laissa son parti dans la main d'hommes incapables de lui donner de la consistance. *Mémoires de M. Gisquet*, Marchant, 1840. — Voir aussi : Laity, *Relation historique des événements de Strasbourg*, Thomassin, 1838. — Il y avait alors dans le parti impérialiste, deux catégories bien distinctes : l'une s'appuyant complètement sur la tradition impériale et ne voulant que l'Empire, rien que l'Empire ; l'autre tenant compte des faits accomplis et voulant, tout en rappelant la famille impériale, instituer un système d'organisation républicaine. On voit qu'il se passait alors dans le parti bonapartiste ce qui s'était passé dans le parti royaliste avant la Restauration.... Rittiez, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, t. II, p. 213, déjà cité.

<sup>6</sup> *La reine Hortense, etc.* Sa mère et lui descendirent à l'hôtel de Hollande.

manqué de visiter le palais connu par lui à un âge où rien ne marque dans le souvenir, et sa mère, après avoir été saluée par la reconnaissance des gardiens et revu l'appartement qu'elle y avait habité à la paix de Tilsitt, lui montra l'endroit où Napoléon l'avait tenu de ses mains, petites et belles, sur les fonts baptismaux. Silencieuse leçon, plus impérieuse que toutes les paroles, au moment du retour dans la patrie ; exigeant appel d'un passé splendide vers un avenir que le prince rêvait pareil, plus beau peut-être encore. — Cette outrecuidance n'est-elle pas de son âge ?

En réfléchissant à ce voyage à Paris, on est presque amené à croire qu'il avait été préparé ; et, en ce cas, le rôle des deux frères dans l'insurrection des Romagnes aurait été concerté à l'avance afin de donner plus d'autorité à leur parole lors de leur arrivée dans la capitale, l'affaire finie d'une façon ou d'une autre. Rien cependant ne peut être avancé à ce sujet ; une réflexion naît d'elle-même en face des circonstances, nous l'enregistrons, voilà tout ; afin que nous ne soyons pas accusés de lui donner de l'importance, soulignons-là comme hypothèse. Il est, du moins, certain qu'une fois à Paris, Louis-Napoléon se mit en rapport avec les principaux chefs (lu parti républicain et, sans conspirer peut-être contre le gouvernement, se rendit compte des forces capables de lui être opposées et des meilleurs moyens qu'il y avait de s'en servir<sup>1</sup>.

L'action entreprise fut même telle qu'en novembre 1831, le préfet de police, Gisquet, apprit que le parti bonapartiste avait organisé dans les départements de l'Est un complot avec ramifications à Paris ; il comprenait des réfugiés polonais, des hommes de lettres, des négociants, des propriétaires de Paris et d'Alsace, enfin des officiers supérieurs en activité de service. On travaillait à gagner des régiments et c'était par le soulèvement de la troupe que le complot devait éclater. On espérait par ce moyen se rendre maître de quelques-unes des places fortes de l'Est<sup>2</sup>. Louis-Napoléon avait comme émissaires plus particuliers un nommé Zaba, sujet polonais, et un certain Mirandoli, sujet italien ; il leur avait ouvert un crédit de 12.000 francs<sup>3</sup>. Belmontet servait d'intermédiaire. Tout ceci ne fait pas de doute. Des papiers trouvés sur Zaba portaient certaines notes de

---

<sup>1</sup> Ce parti républicain qui donna en août 1830 un libre essor à ses passions possédait une réelle force. Les sociétés secrètes qui l'aidaient étaient nombreuses. La plus considérable, celle des *Amis du peuple*, se servait des autres efficacement. C'étaient les sociétés de *la Liberté*, de *l'Ordre et des Progrès des Condamnés politiques*, des *Réclamans* (sic) *de juillet*, dont un sieur O'Heilly était directeur des *Françs régénérés*, des *Droits de l'homme*, des *Amis de la Patrie*, etc., etc. La société des *Amis du peuple* dans laquelle se réunirent les hommes de talent et de courage que je considère comme les chefs de ce parti fut créé dans ces circonstances où l'on discutait la fortune du gouvernement. Il serait surabondant d'ajouter que, dès l'origine, elle avait pour but, soit d'opposer des obstacles invincibles à l'institution d'une monarchie, soit de travailler à la renverser. Cette nombreuse agglomération d'hommes jeunes, énergiques, audacieux qui, pendant la lutte des Trois Jours, avait acquis beaucoup d'influence sur une portion notable des combattants, ne tarda pas à ranger sous sa bannière tous les individus que ne satisfaisait pas le nouvel ordre de choses, tous ceux qui, ayant compté sur les chances d'une révolution sociale, étaient mécontents de voir qu'on resserrait les conquêtes populaires dans le cercle d'une révolution politique. *Mémoires de Gisquet*. Ces rapports du prince avec les républicains ne sont pas contestables, et ils ont plus ou moins existé jusqu'au mois de décembre 1848. H. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Mémoires de Gisquet*. t. I. L'auteur dit encore à leur sujet : Ils avaient pour organe le journal *La Révolution*, entreprise qui dévora la fortune d'un sieur Lennox...

<sup>3</sup> *Mémoires de Gisquet*.

la main du prince<sup>1</sup>. Parmi les conjurés, il faut citer encore un autre polonais, Léonard Chodzko. Tous furent arrêtés<sup>2</sup>. Louis-Napoléon se rencontra, ou correspondit avec, entre autres, Odilon Barrot et Lafayette<sup>3</sup>.

Aussitôt arrivée, la reine Hortense écrivit au colonel d'Houdetot, aide de camp du roi, qu'elle avait connu, pour lui annoncer sa présence. Il était d'autant plus nécessaire d'avertir que le gouvernement croyait les fugitifs à Corfou<sup>4</sup>. — Le colonel se rendit auprès d'Hortense et celle-ci le pria de faire savoir à Louis-Philippe qu'elle demandait une audience. Le lendemain, le colonel revint lui apporter la réponse du roi : il refusait de la recevoir et s'était beaucoup récrié sur l'imprudenc e qu'il y avait pour la reine et son fils à paraître dans un pays d'où ils étaient exilés. M. Casimir-Périer se fit annoncer ensuite à l'hôtel de Hollande. Il était chargé de rendre moins dure la décision prise, en fournissant l'assurance que Louis-Philippe regrettait de ne pouvoir agir autrement. La fille de Joséphine répondit au président du Conseil : *Je sais que j'ai transgressé une loi et vous avez même le droit de me faire arrêter, ce serait juste.* — *Juste, non, légal, oui,* répondit le ministre<sup>5</sup>. Sur ces entrefaites, Louis-Philippe se ravisant, d'Houdetot vint chercher Hortense et la conduisit secrètement au Palais-Royal. L'entrevue eut lieu dans la chambre même du colonel, en présence de la reine Amélie et de Madame Adélaïde. Les deux reines étaient assises sur le lit du colonel, le roi et Madame Adélaïde sur les deux chaises ; d'Houdetot s'adossait à la porte *pour empêcher toute entrée indiscrete*<sup>6</sup>. Le roi se montra gracieux. *Je connais, dit-il, toute la douleur de l'exil et il ne tient qu'à moi que le vôtre n'ait déjà cessé*<sup>7</sup>. Il ajouta qu'il ne voulait plus d'exilés sous son règne. Hortense lui avouant la présence de son fils à Paris, il la pria de la tenir secrète, désireux qu'il était de la voir ignorée de tous ; il dit l'avoir devinée et n'avoir rien laissé supposer à son ministère. Elle promit le silence ; Louis-Napoléon était souffrant, en proie à une forte fièvre et gardait la chambre pour le moment. Le roi offrit à son interlocutrice de s'intéresser à ses affaires pécuniaires ; mais celle-ci refusa<sup>8</sup> refusa<sup>8</sup> ; il parla ensuite de la famille Bonaparte dans les termes les plus aimables. Hortense, également bien reçue par la reine et par Madame Adélaïde, se retira enchantée d'un pareil accueil<sup>9</sup> ; elle espérait que le séjour de France allait lui être accordé. — Mais le lendemain, au Conseil des ministres, Casimir-Périer dit au roi : *La duchesse de Saint-Leu ne vous a-t-elle pas présenté les excuses de son fils, retenu à la chambre par une indisposition ?* — *En effet.* — *Eh bien, rassurez-vous, il n'est pas malade. A l'heure même où Votre Majesté recevait la mère, le fils était en conférence avec les principaux chefs du parti républicain et cherchait avec eux le moyen de renverser plus sûrement votre*

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Gisquet.*

<sup>2</sup> *Mémoires de Gisquet.*

<sup>3</sup> Laity, *Relation historique des événements de Strasbourg*, Thomassin, 1828.

<sup>4</sup> M. Sébastiani, alors ministre des Affaires étrangères, était si bien informé à cet égard que le jour même de cette arrivée il avait dit à Louis-Philippe : *Sire, j'ai des nouvelles très précises de la duchesse de Saint-Leu ; on m'écrit qu'elle a débarqué à Corfou.* Gallix et Guy, *Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte*, déjà cité.

<sup>5</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>6</sup> *Mémoires de Guizot*, Michel Lévy, 1863, 8 vol.

<sup>7</sup> *Mémoires de Guizot. La reine Hortense*, etc.

<sup>8</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>9</sup> *La reine Hortense*, etc.

**trône**<sup>1</sup>. Louis-Philippe le crut-t-il ? Il lui parut sans doute inadmissible que cet enfant vînt s'attaquer à sa couronne récente et jugea qu'il n'avait aucune chance de réussite ; très naturellement bon, il pardonna. Il continua aussi de se montrer bienveillant — peut-être dans la pensée que le prince, étant donné le caractère qu'il révélait, repousserait des avances qu'il aurait soin de rendre inacceptables, et lui laisserait ainsi le beau rôle.

Louis-Napoléon, conseillé par sa mère, surprise d'avoir trouvé le roi si bien disposé et **paraissant vouloir faire plus même qu'elle ne demandait**<sup>2</sup>, écrivit au souverain afin d'en obtenir la permission de servir dans l'armée française. La réponse traîna un peu. Des conditions furent également posées au sujet du séjour d'Hortense. Casimir-Périer lui disait : **On s'habitue petit à petit à vous voir en France ainsi que votre fils**<sup>3</sup>. Ce dernier, à ses yeux, réclamait pourtant l'impossible : **Son nom serait un obstacle**, disait le ministre ; **et si, plus tard, il acceptait du service, il faudrait qu'il quittât ce nom. Nous sommes obligés de ménager les étrangers ; nous avons tant de partis différents en France que la guerre nous perdrait**<sup>4</sup>. Le prince refusa naturellement, avec indignation<sup>5</sup>. L'exil valait mieux. Il pria sa mère de vouloir bien y retourner avec lui. — Le gouvernement de Juillet était tranquille de ce côté-là ; mais il lui importait encore que le départ de Louis-Napoléon s'effectuât le plus vite possible, ayant été averti que des manifestations devraient avoir lieu autour de la colonne Vendôme à l'occasion du 5 mai, anniversaire de la mort de l'Empereur<sup>6</sup>. Le prince y était probablement mêlé ; l'annonce de sa présence à Paris avait eu le temps de s'ébruiter, et son courage dans les Romagnes lui valait une inquiétante auréole. Logé à deux pas de la manifestation, il n'avait qu'à se montrer à la fenêtre au moment opportun pour lui fournir un élément immédiat des plus dangereux. Aussi d'Houdetot fut-il chargé d'aller porter à la duchesse de Saint-Leu et à son fils, enveloppés dans les regrets de la famille royale, le conseil et l'ordre de quitter Paris sans retard. — Le prince continuant d'être souffrant, il fallut attendre<sup>7</sup>.

Hortense en profita pour faire quelques promenades dans la capitale avec M. Zappi qui avait continué de les accompagner une fois en France. Un dimanche,

---

<sup>1</sup> Duc d'Aumale, *Lettre sur l'histoire de France*. — *Napoléon III avant l'Empire*, déjà cité, cité, p. 8. — L'instruction de cette affaire dura plus de quatre mois. Après avoir passé successivement à la Chambre du conseil et à celle des mises en accusation, elle arriva devant le jury le 26 avril 1832 où MM. Zaba et Mirandoli furent acquittés. MM. Chodzko et Lennox avaient été mis hors de cause pendant l'instruction. — Rendu à la liberté, Mirandoli écrit à un journal pour faire l'apologie du prince Louis-Napoléon et déclare se glorifier de la détention et des souffrances qu'il vient de subir, puisque c'était une conséquence de son attachement à la glorieuse famille Bonaparte. Quant aux conjurés faisant partie de l'armée, la cour royale de Paris ne les a pas mis en cause ; et l'on comprend, sans que j'aie besoin de les indiquer, les considérations de haute prudence qui purent engager le gouvernement à jeter un voile sur ce qui s'était passé. *Mémoires de Gisquet*. — De la bouche même du préfet de police, l'aveu est significatif quant à l'importance de l'événement.

<sup>2</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>3</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>4</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>5</sup> *La reine Hortense*, etc. E. Lecomte, *Louis-Napoléon Bonaparte, la Suisse et le roi Louis-Louis-Philippe*, p. 13, Paris 1856.

<sup>6</sup> *Mémoires de Gisquet*.

<sup>7</sup> *La reine Hortense*, etc.

allant à la messe à Saint-Roch, elle se trouva placée à côté de Lamartine. Sa vue, écrit-elle, me rappela un douloureux souvenir, car je me rappelai qu'à Florence, un jour de gelé, mon fils aîné se promenant avec moi aux Castines, me nommait du nom de Lamartine tous les hommes ridicules qui passaient, voulant me faire trouver dans leur physionomie l'expression du talent et de la sensibilité que je cherchais vainement. Il appréciait tout autant que moi cet illustre poète, mais plaisantait ainsi de nia préférence pour lui<sup>1</sup>. A un diorama qui représentait le tombeau de Sainte-Hélène, elle fut reconnue et s'en alla au plus vite<sup>2</sup>. — Les deux exilés étaient encore à Paris le b' mai, jour de la manifestation. Le prince continuait d'avoir la gorge très enflammée, au point qu'on dut lui mettre des sangsues. Il ne put aller à la fenêtre, mais la reine s'y tint et vit la foule se diriger, recueillie, vers le bronze impérial, puis couronner de fleurs les aigles de ses quatre coins. Aucun cri ne fut capable d'inquiéter le gouvernement par rapport au prince ; cependant, le colonel d'Houdetot revint déclarer que, cette fois, il fallait partir absolument, coûte que coûte. Bien que Louis-Napoléon fût loin d'être rétabli et que le médecin réclamât quelques jours de repos, il fut décidé qu'on se soumettrait<sup>3</sup>. Le soir même — son dernier soir — Hortense descendit de nouveau dans la rue. Elle vit la colonne s'élançant hors des fleurs amoncelées contre elle. Beaucoup de monde en apportait toujours et stationnait. Les soldats, placés en dedans de la grille, recevaient les couronnes et les plaçaient tranquillement. Je m'approchai. Je n'avais rien à donner et je craignais par là d'être remarquée. Elle s'éloigna juste à temps pour ne pas être mêlée à une petite bagarre causée par un homme d'un certain âge qui en apostropha deux plus jeunes en leur déclarant que c'était troubler l'ordre que de manifester ainsi. La foule prit le parti de la jeunesse et de l'Empire. Un ancien aide de camp de Napoléon, rallié à la dernière monarchie comme aux précédentes, ne sachant comment faire cesser le conflit, donna l'ordre d'arroser les manifestants<sup>4</sup>.

Le 6, la reine et son fils couchèrent à Chantilly et, quatre jours après, s'embarquèrent. — La mer était affreuse<sup>5</sup>. Après une traversée pénible et un voyage fatigant, ils arrivèrent à Londres en mauvais état. Hortense était exténuée et le prince, incomplètement guéri, eut la jaunisse ; il en souffrit même assez fort et mit longtemps à se rétablir tout à fait<sup>6</sup>. Une fois en bonne santé, les exilés fréquentèrent la société anglaise qui les accueillit à merveille. Lord et lady Holland, lady Grey, la comtesse Glengall, la duchesse Bedford, la duchesse de Dino, le général Wilson, le prince Léopold et M. Bruce, l'ancien ami de La Valette, se mirent à leur disposition<sup>7</sup>. Ils virent le fils de Murat qui revenait d'Amérique avec sa femme ; ils retrouvèrent probablement Joseph et Jérôme<sup>8</sup>. Dès son arrivée, Hortense avait reçu la visite d'un ami de Talleyrand, alors notre ambassadeur en Angleterre, et qui lui avait offert ses services. Il est

---

<sup>1</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>2</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>3</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>4</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>5</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>6</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>7</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>8</sup> *La reine Hortense*, Joseph ne crut pas à l'avenir de Louis-Napoléon. Quand on lui annonçait son neveu, il pria un de ses amis de rester avec lui, afin de lui épargner l'embarras d'un tête-à-tête que les chimères dont l'esprit du nouveau visiteur était plein, disait-il, rendaient très fatigant et très ennuyeux s. Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, t. I. — Joseph mourut en 1844, trop tôt pour voir qu'il s'était trompé.

vraisemblable que le prince ait aussi rencontré déjà Disraëli, qui devait par la suite le mettre, en ne le déguisant que pour le faire mieux reconnaître, dans son roman d'*Endymion*<sup>1</sup>.

Talleyrand se montra bien intentionné. Il commença par délivrer un passeport pour la Suisse en autorisant la reine et son fils à traverser, lors de leur retour à Arenenberg, le nord de la France afin de ne pas allonger le trajet. Puis, sans doute sur un ordre, brusquement, il empêcha ses protégés de partir. Ce ne fut d'ailleurs que pour lever bientôt cette défense, peut-être motivée d'après quelques rapports de police. Louis-Napoléon, commençait à sembler dangereux, au moins pour le quart d'heure, à une partie du gouvernement. C'est que des offres nouvelles lui étaient faites, que les agents de la rue de Jérusalem avaient plus ou moins éventées. On venait de France engager le prince à se montrer, soit à Paris même, soit en province. *Sa vue, son nom devaient, disait-on, électriser tout le monde en faveur de son cousin le duc de Reichstadt*<sup>2</sup>. Peut-être assista-t-il aux conférences qui eurent lieu entre Joseph Bonaparte et les envoyés républicains de Paris. Il n'y joua aucun rôle. Il était trop jeune pour être pris en considération par des parents plus âgés et qui, oublieux de l'exemple fourni par leur propre frère et quelquefois par eux-mêmes, faisaient dépendre le mérite d'une longue expérience ; ils ne croyaient d'aucune manière à son avenir, ni à sa valeur. — Ces conférences n'aboutirent pas. La haine des Bourbons qui avait lié bonapartistes et républicains semblait fléchir ou hésiter en face de l'avenir possible créé par la monarchie de Juillet ; les cioux partis espéraient trop chacun en soi-même pour profiter de la lutte et s'entendre ; l'heure de l'union n'était pas encore favorisée par les événements ; on ne s'était pas assez rendu compte, d'un côté comme de l'autre, des difficultés qu'entraîne l'opposition et de l'avantage qu'il y avait à en grossir le plus possible le bloc, même avec des partisans divers et sur certains points opposés. *Le roi Joseph parlait un langage tout différent de celui de ses jeunes et ardents interlocuteurs ; on ne put se comprendre. Le comte de Survilliers reconnut ce que lui avait dit son frère Jérôme, que l'idée bonapartiste telle qu'elle pouvait s'adapter aux besoins de la société moderne, n'était pas encore dégagée du travail de fermentation qui agitait les esprits, et qu'il fallait de la patience et attendre*<sup>3</sup>. On attendait donc. Mais cette patience était pénible à Louis-Napoléon. Il avait déclaré bien hautement qu'en cas d'émeute à Paris, il se mettrait du côté du peuple<sup>4</sup>. Sa mère, qui le savait, en concevait une légitime inquiétude et avait hâte de retrouver le calme du lac de Constance. Il semble aussi que, dès lors, elle ait commencé de voir avec moins de plaisir les plans aventureux dont auparavant elle se montrait enthousiaste et qu'elle avait en quelque sorte conseillés. Ne possédant plus qu'un fils, elle tenait, avant tout, à le garder. Cependant, après avoir atteint Calais, elle conduisit Louis-Napoléon à Boulogne, à moins que ce ne soit lui qui ait voulu y aller avec elle<sup>5</sup>. Ils montèrent à la colonne de la Grande Armée sur laquelle la Restauration avait cru pouvoir inscrire sans ridicule le nom de Louis XVIII<sup>6</sup>. Hortense rappela l'inoubliable spectacle qu'elle avait vu là, *les différents camps, la baraque de l'empereur, la tour d'ordre ; le lieu où fut placé*

---

<sup>1</sup> Le futur Napoléon III s'y appelle le prince Florestan, la reine Hortense, la reine Agrippine ; le duc de San'Angelo me semble être Arèse.

<sup>2</sup> *Mémoires de Gisquet.*

<sup>3</sup> *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine.*

<sup>4</sup> *La reine Hortense, etc.*

<sup>5</sup> *La reine Hortense, etc.*

<sup>6</sup> *Notice sur la colonne de la Grande Armée, Boulogne, etc.*

son trône et où, pour la première fois, il distribua à cette armée la croix de la légion d'honneur, objet de tant de vœux. Là, maintenant, les deux pèlerins rencontrèrent des gens de Paris qui parlaient des émeutes avec indifférence et plaisantaient sur l'avenir français en proposant l'ingénieuse combinaison de quelques salons de la capitale : elle consistait à établir en France une république de trois consuls qui seraient le duc de Reichstadt, le duc d'Orléans, le duc de Bordeaux<sup>1</sup>.

Hortense évita Paris, redoutant l'enthousiasme de son fils et sa déclaration formelle de jouer un rôle si l'occasion s'en présentait, mais elle passa par Chantilly, dont les bois lui avaient appartenu<sup>2</sup>, à Ermenonville<sup>3</sup> où le prince voulut aller voir le tombeau de Jean-Jacques et y inscrivit son nom, à Mortefontaine, l'ancienne propriété de Joseph, à Saint-Denis et à Rueil, pour prier sur la tombe de sa mère. Qui sait si Louis-Napoléon, malgré la surveillance dont il était l'objet, ne profita pas de cette promenade autour de la ville pour correspondre rapidement, d'une façon ou d'une autre, avec ceux qui étaient venus le voir à Londres ou avec les émissaires qu'il entretenait à Paris ? La reine voulait aussi revoir la Malmaison, mais le nouveau propriétaire, un banquier, lui en refusa l'entrée<sup>4</sup>. — A la fin d'août, les exilés se réinstallent dans la paisible retraite d'Arenenberg — trop paisible pour le goût du prince<sup>5</sup>. Il sait en tout cas s'y maintenir quand il est nécessaire — peut-être ayant déjà l'instinct raisonné qu'il doit se garder pour plus tard —, même quand l'occasion d'agir frappe à sa porte de nouveau. En août 1831, il reçoit effectivement une députation polonaise chargée de lui demander s'il veut se mettre à la tête de la Pologne insurgée. Et, ici, il y a lieu de noter que c'est encore au nom de la théorie des nationalités qu'on vint lui demander son appui. L'offre était touchante, élogieuse à souhait : A qui la direction de notre entreprise pourrait-elle être mieux confiée qu'au neveu du plus grand capitaine de tous les siècles ? est-il écrit dans la supplique qui lui fut remise au nom du comte Plater et du colonel Kniarewicz. Un jeune Bonaparte apparaissant sur nos plages, le drapeau tricolore à la main, produirait un effet moral dont les suites sont incalculables. Allez donc, jeune héros, espoir de notre patrie ; confiez à des flots qui connaîtront votre nom la fortune de César et, ce qui vaut mieux, les destinées de la liberté. Vous aurez la reconnaissance de vos frères d'armes et l'admiration de l'univers<sup>6</sup>. Le prince refusa sans doute

---

<sup>1</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>2</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>3</sup> *La reine Hortense*, etc.

<sup>4</sup> *La reine Hortense*. Ce banquier, M. Haguerman, un suédois, avait acheté la Malmaison en 1826. — Fourmestaux, *La reine Hortense*, Dupont, 1867.

<sup>5</sup> Les hôtes d'Arenenberg, en plus de Mas Récamier et Chateaubriand, étaient Casimir Delavigne, considéré alors comme un poète incomparable (Sainte-Beuve lui-même, et plus tard, ne l'attaquait qu'avec une extrême circonspection), Cotte, Alexandre Dumas, Labarre, le colonel Brack, le comte Demidoff, le baron Félix Desportes, les duchesses de Préval et de Raguse, la princesse de la Moscowa, P... Lebon, de Girardin, Solange de Faverolles, etc., etc.

<sup>6</sup> Gallix et Guy et toutes les biographies du prince. De sorte que le nom de Bonaparte, chose merveilleuse, à côté des idées de gloire qu'il réveillait naturellement, s'associait en Italie et en Pologne aux idées de liberté et que ce nom éminemment contre-révolutionnaire devenait l'auxiliaire de toute révolution. En France aussi, il eût suffi de quelque événement remarquable pour produire la même impulsion au sein des masses. Mais ce fait n'avait rien d'étrange que l'apparence. Quoiqu'il eût violemment comprimé une des phases de la démocratie, le bonapartisme n'était lui-même qu'une expression démocratique mal développée au milieu des longues guerres de l'Empire ; puis il y avait

parce qu'il avait conscience que l'insurrection polonaise ne présentait aucune chance de réussite<sup>1</sup> ; l'expérience récente où il avait honorablement montré une partie de sa mesure ,lui suffisait ; il avait pu remarquer que servir une cause serait facile si l'on n'était sans cesse entravé par les jalousies fatales que l'on y suscite au fur et à mesure qu'on prouve la valeur de son dévouement ; il n'y avait pas lieu de risquer un nouvel échec ; enfin, il tenait, avant tout, à son titre de prince français. Il ne l'abandonnait pas en combattant pour un peuple étranger, mais il donnait prise aux contestations qu'on ne manquerait pas d'élever par la suite à ce sujet. Devenu ainsi une sorte de chevalier de la liberté populaire, il plairait à la gauche, et semblerait suspect à la droite, douteux au centre. Actuellement, il pouvait être interprété favorablement par les trois partis. C'était une position excellente ; il n'avait rien de mieux à faire que de s'y maintenir. — Justement le duc de Reichstadt meurt l'année suivante et Louis-Napoléon se trouve, de ce fait, héritier indiscutable du trône napoléonien : Eugène est mort en 1824, Lucien a été exclu, Louis et Joseph ont renoncé ; le sénatus-consulte du 28 floréal, an XII, mentionne à l'article V : **A défaut d'héritier naturel ou légitime ou d'héritier adoptif de Napoléon Bonaparte, la dignité impériale est dévolue et déférée à Joseph Bonaparte...** ; et à l'article VI : **A défaut de Joseph Bonaparte et de ses descendants mâles, la dignité impériale est dévolue et déférée à Louis Bonaparte et à ses descendants naturels et légitimes**<sup>2</sup>...

\* \* \*

La politique, à cette date, l'a définitivement saisi. L'idée d'être empereur n'a peut-être pas encore possédé sa jeune espérance ; mais elle l'occupe aux heures heureuses. Ce rêve-là devient la principale raison de sa vie et va en être, sous peu, toute la flamme. Il sait désormais ce qu'il veut. La route à suivre, seule, est encore voilée. Il va la découvrir petit à petit ; il va même la créer.

Ne pouvant encore occuper de lui, grâce à une action efficace, il se rappellera par des livres<sup>3</sup>. En attendant l'instant propice où se révéler entièrement, inquiet surtout de se constituer un parti — le parti d'une cause qui n'existe encore qu'en lui-même, il prouvera, du moins, sa valeur et la légitimité de ses prétentions. Il prépare donc et publie bientôt : 1° *Rêveries politiques* ; 2° *Deux mots à M. de*

---

eu deux hommes dans l'empereur... et par l'effet de cette sympathie universelle qu'inspirent les grandes catastrophes et l'infortune de ceux qui longtemps commandèrent aux destinées, les peuples avaient oublié le Napoléon des Tuileries pour ne plus se rappeler que le Napoléon de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène. A. Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, t. VII, p. 33.

<sup>1</sup> Cependant, revenant sur sa décision première, il serait parti secrètement d'Arenenberg. Arrivé sur la frontière et apprenant la chute de Varsovie, il s'en revint. — Mansfeld, *Napoléon III*, déjà cité. — Le fait est douteux.

<sup>2</sup> Consulter aussi le sénatus-consulte du 15 brumaire an XII.

<sup>3</sup> C'était aussi un excellent dérivatif. La patrie fermée, tonte vie active interdite, l'exilé retomba douloureusement sur lui-même. Il était parvenu à cet âge où l'amour d'une mère ne suffit plus à remplir le cœur : *J'ai tellement besoin d'affection que si je trouvais une femme qui me plût, et qui convint à ma famille, je ne balancerais pas à. nie marier. Ainsi, mon cher papa, donnez-moi là dessus vos conseils.* Le père lui répond que l'essentiel *pour éviter les malheurs trop connus dans cet état, était de ne pas être amoureux.* Sur cette peu encourageante consultation, Il s'étourdit par le travail : il passait ses jours et une partie de ses nuits sur ses cartes et sur ses livres. E. Ollivier, *Louis-Napoléon*, etc. déjà cité, p. 37.



*Chateaubriand sur la duchesse de Berry ; 3° Considérations politiques et militaires sur la Suisse ; 4° Manuel d'artillerie.* — Ces quatre ouvrages prouvent qu'aussitôt de retour à Arenenberg, il se mit en face des choses, les examina sans parti pris et se rendit souvent compte de sa situation avec une justesse rare à son âge. Les vicissitudes de sa courte campagne d'Italie lui avaient valu en quelques mois l'expérience de plusieurs années. Il semblait que toute sa fougue d'ambition, ses impatiences de renommée et cet irrésistible besoin de mouvement qui l'avaient jeté dans la première insurrection venue, se fussent dissipés sur les champs de bataille de la Romagne... Ceux qui l'approchèrent remarquèrent dans son caractère un changement qui les frappa. Chez lui, l'être extérieur ne répondit plus à l'être intérieur : tout ce qu'il laissa voir ne fut que le déguisement de ce qu'on ne voyait pas, et la passion politique se déroba aux yeux les plus clairvoyants<sup>1</sup>. Ainsi, tandis que Louis-Napoléon commence à être sûr de sa voie, presque en même temps, il sent la nécessité d'assujettir un masque sur son visage ; et sa nature un peu indolente ajoute à sa dissimulation. Au cours de l'affaire des Romagnes, il a reconnu que la sincérité ne sert à rien vis-à-vis du peuple ni de qui que ce soit et que son nom lui est à la fois une aide et une gêne, une carte d'entrée, puis un motif de méfiance. Les jours passés là lui ont permis de connaître la foule, l'avant et le revers de ses sentiments ; la leçon cependant n'a pu être complète ; surveillé par Armandi, enclin à maintenir ses illusions par-dessus les remarques de l'expérience, il n'a pas entièrement profité de l'aventure il lui en faudra de nouvelles ; alors il possédera l'intelligence la plus aiguisée, en face d'une certaine connaissance des hommes. Pour le moment, il entre au plus sérieux de l'apprentissage ; il n'est pas loin déjà d'être un homme véritable. Il a vu le feu, chose qui va devenir assez rare à son âge ; il a touché la réalité de la mort dans la personne de son frère. Ses idées politiques, hâtivement il est vrai, mais dans Paris, au cœur même du pays qu'il rêve de conquérir, il les a comparées et mesurées à celles de ses contemporains ; il s'est découvert bien en avance, mais il a vu que l'Empire n'était pas oublié, loin de là<sup>2</sup>. D'autre part, il a reconnu les divisions, les faiblesses, les doutes, le laisser-aller de l'au jour le jour qui lassent puis endorment, à la longue, les meilleurs. Dès cette année 1831, il a peut-être constaté l'oscillation qui menace le trône orléaniste ainsi que la déconsidération profonde où est tombé le principe d'autorité. Cependant, en sa qualité de souverain, mais surtout parce qu'il raisonne, il sent que, malgré la prétention moderne, l'autorité seule, dans son antique plénitude, peut régler les destinées populaires, trop indécises, trop confuses, trop diverses pour se conduire elles-mêmes et présider aux développements de la civilisation<sup>3</sup>. Et, désireux comme il l'est de retremper cette autorité dans les sources mêmes de la Révolution, il veut transformer en une hase permanente du pouvoir ce qui n'est qu'une machine d'opposition depuis la première chute du roi légitime<sup>4</sup>. Selon l'exemple de son oncle, il rêve de reconstruire tout en créant, adroit à profiter de l'expérience du passé qu'il mêlera, ciment indestructible, à la matière des temps nouveaux. L'œuvre impériale, interrompue par la première Restauration et reprise tant bien que mal par elle dans l'administration intérieure, puis immobilisée pour le reste loin du siècle en quelque sorte, trop loin de lui par Charles X, coupée de nouveau par les

---

<sup>1</sup> A. Maurin, ouv. déjà cité, t. VI.

<sup>2</sup> ... *Le libéralisme napoléonien d'une partie de la jeunesse sous la Restauration...* d'Alton-Shée, *Mes Mémoires*, 2 vol. 1869, Librairie internationale, t. I.

<sup>3</sup> A. Maurin, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> A. Maurin, ouv. déjà cité.

jours de juillet et replâtrée en façade, déjà reconnue passagère, par Louis-Philippe, il songe à l'établir définitivement en France. Il souhaite ce qui sera plus tard, jusqu'en 1865, la base de son gouvernement, le plus de liberté possible combinée avec le plus de force possible, liberté obtenue grâce à cette force même qui constitue sa garantie. Il n'y a, en effet, de réellement, despotiques que les gouvernements faibles ; le despotisme qu'ils instaurent — et qu'ils sont les premiers à subir quelquefois — est sans excuse, d'abord parce qu'il est le pire, ensuite parce qu'il est la contradiction de leur principe et qu'après avoir pris des aspects divers, successifs ou simultanés, il se résume nécessairement dans l'anarchie ; celle-ci, réalisant la négation totale de tous les gouvernements, ne peut être considérée comme puissance directrice que par un peuple atteint d'aliénation mentale ou définitivement mûr pour l'emprise d'une autre race, supérieure. Et les deux expressions parfaites du gouvernement faible sont la république parlementaire et la monarchie constitutionnelle, toutes deux avant même visage sous des masques différents ; l'une, coiffée d'un bonnet dont le rouge rappelle bien plus — mais dépourvue d'éducation et d'élégance — la pourpre dogale que le sang jacobin<sup>1</sup>, ne sait que mentir à tous les partis dont elle se sert l'un après l'autre, au bénéfice d'une idole à la fois irréaliste et dévastatrice ; l'autre, timbrée de heurs de lis usurpées, use le meilleur de ses efforts à conserver un pouvoir qui ne sert à rien de grand ; toutes deux scindent l'autorité en deux branches, proposent comme combinaison un pis aller, et dépendent nécessairement pour leur maintien d'une secte, exclusivement financière dans le premier cas, financière et bourgeoise dans le second. Le vrai régime qui fonde les classes en une seule et met le peuple au niveau des autres en lui fournissant toutes les possibilités d'y atteindre et de les dépasser, si son mérite le lui permet, c'est le régime impérial. Il reste le seul logique depuis que la monarchie absolue est devenue impossible ; il la remplace ; il est sa suite, conformée aux nécessités contemporaines. Il fait corps avec la nation, il n'est rien sans elle et participe à toute sa vie ; de même qu'il profite de la sève vivifiante qu'elle lui vaut, de même il la répartit de toutes parts et la fait fonctionner pour le plus grand bien de la santé générale. La nation se coupe la tête le jour où elle le rejette. Il est son expression suprême. — Ainsi songe à Arenenberg Louis-Napoléon, soucieux de justifier devant sa conscience un bonapartisme qu'il sent si vivace en lui-même. Il lui paraît bien que seul il peut faire cesser le jeu destructeur dans lequel s'épuise la France et par la faute duquel elle sommeille ensuite, la poitrine oppressée, un œil ouvert et la tête lourde de cauchemars. Malgré sa prospérité indiscutable et sa paix relative, elle devine obscurément que son avenir est gros de dangers et que sa prospérité même, ne reposant pas sur une force suffisamment défensive, est à la merci de la moindre alerte. Elle peut l'éviter, mais à condition d'une blessure difficile pour son amour-propre et d'une sorte de recul qui lui fera perdre sa place dans le monde ; or, à cette époque, la France ne se résigne pas à une éventualité pareille ; les gloires de l'Empire prolongent et maintiennent à travers son crépuscule un rayon trop coloré<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Qu'on lise, pour se rendre compte de cette façon de voir, la belle *Histoire du Gouvernement de Venise* d'Amelot de la Houssaye et les discours politiques de Machiavel.

<sup>2</sup> Le chapitre suivant le prouve.

Dans ses *Rêveries politiques*<sup>1</sup>, le prince formule pour la première fois ce qui lui paraît être la donnée générale de la théorie napoléonienne. Il se montre — pour ceux qui en douteraient encore — démocrate : Que voit-on partout ? Le bien-être de tous sacrifié au caprice d'un petit nombre. Malheur aux souverains dont les intérêts ne sont pas liés à ceux de la nation !... Les gouvernements faibles qui, sous un masque de liberté, marchent à l'arbitraire, qui ne peuvent que corrompre ceux qu'ils voudraient abattre, qui sont injustes envers les faibles et humbles envers les forts, ces gouvernements-là conduisent à la dissolution de la société. Quoi de plus vrai ? Si un jour les peuples sont libres, c'est à Napoléon qu'ils le devront. Il habitua le peuple à la vertu, seule base d'une république. Ne lui reprochez pas sa dictature : elle nous menait à la liberté comme le soc de fer qui creuse les sillons prépare à la fertilité de la campagne. Et voici ce qu'aperçoit pour l'avenir ce prince naturellement doux dont on a voulu faire un tyran : Le meilleur gouvernement sera celui où tout abus du pouvoir pourra être corrigé, où, sans bouleversement social, sans effusion de sang, on pourra changer les lois et le chef de l'État, car une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures<sup>2</sup>. Pour que l'indépendance soit assurée, il faut que le gouvernement soit fort ; pour qu'il soit fort, il faut qu'il ait la confiance du peuple, qu'il puisse avoir une armée nombreuse. Pour être libre, il faut que tout le peuple indistinctement puisse concourir aux élections des représentants de la nation. Ce petit livre révèle aussi l'âge de son auteur ; en même temps que la confiance en l'avenir de l'humanité, il croit à l'évolution humaine dans le sens du progrès, ce grand mot qu'un dictionnaire prochain décrètera synonyme de mensonge<sup>3</sup> ; il envisage la possibilité d'un État logique : Il n'y aura plus ni aristocratie de naissance, ni aristocratie de l'argent, il n'y aura plus que celle du mérite. Il va plus loin dans l'hypothèse, si loin que l'on se demande si les lignes suivantes sont sincères, et, à coup sûr, elles le sont : On parle de combats éternels... et cependant il serait facile aux souverains de consolider la paix pour toujours ; qu'ils consultent les rapports et les mœurs des diverses nations entre elles, qu'ils leur donnent leur nationalité et les institutions qu'elles réclament et ils auront trouvé la vraie balance politique. Alors tous les peuples seront frères et ils s'embrasseront à la face de la tyrannie détrônée, de la terre consolée et de l'humanité satisfaite. On ne s'étonne plus que le jeune homme ait entraîné sa mère à Ermenonville sur le tombeau de Jean-Jacques ; on songe que Napoléon aurait douté de son neveu devant une phrase semblable tout en lui pinçant l'oreille en public pour le féliciter d'aussi nobles sentiments. Il était fatal qu'il les eût et il n'y a pas là matière à griefs ou à critique ; penser ainsi était penser comme l'époque, ce dont on s'affranchit moins qu'on ne le croit ; une vue qui va trop loin et néglige le présent ne peut convenir à un homme d'État ; là encore existe une juste mesure, extrêmement difficile ; cet optimisme aventureux ne desservait pas sa politique, bien au contraire ; le tort du prince sera simplement de le garder une fois au pouvoir, où loin d'être nécessaire comme précédemment, il conspirera contre lui. Sans ce point de vue, en 1830, jusqu'à sa première réussite, il se serait aliéné la plupart des sympathies contemporaines. C'est qu'il correspondait, non seulement avec les principaux membres des sociétés secrètes, mais avec les hommes qui occupaient une place

---

**1** Le volume portait en épigraphe ces lignes de Montesquieu : Le peuple qui a la souveraine puissance doit faire par lui-même tout ce qu'il peut faire, et ce qu'il ne peut pas bien faire, il faut qu'il le fasse par ses ministres.

**2** Il est difficile de se montrer plus libéral.

**3** Au moins dans le sens où le prennent les politiciens actuels.

prépondérante au grand jour. Il avait ainsi connu La Fayette, si perpétuellement dupe qu'on en arrive à se demander si cette myopie apparente ne cachait pas un intérêt personnel bien entendu et averti que dans le monde — surtout depuis la proclamation des immortels principes — l'apparence tient lieu de tout ; sans des phrases généreuses, il n'eût pas gagné à sa cause ce timide héros de baraque foraine pour lequel la parade de chaque jour, autrement (lit l'actualité, constituait l'essentiel. — La Fayette l'engage à saisir l'occasion de revenir en France, car le gouvernement ne pourra se soutenir<sup>1</sup>. Il lui dit que son nom est le seul populaire<sup>2</sup> et il lui promet son concours<sup>3</sup>. Louis-Napoléon connut mieux. Chateaubriand vint à Arenenberg avec Mme Récamier<sup>4</sup>. La jolie femme trouva le prince poli, distingué, taciturne<sup>5</sup>. C'est un jeune homme studieux, écrit l'éternel désenchanté, instruit, plein d'honneur et naturellement grave. Il attend, avec les jeunes années, dans le silence de l'exil l'affranchissement de sa patrie<sup>6</sup>. Les deux hommes devaient entretenir d'excellentes relations. Ils correspondirent. Si notre manière de voir diffère, écrit le petit-fils de Joséphine, nos souhaits pour le bonheur de la France se confondent<sup>7</sup>. Et le noble vicomte remarque avec amertume au sujet des sentiments qu'on lui adresse de Suisse, pleins de tact et d'esprit<sup>8</sup>, que les princes auxquels il avait voué sa vie n'ont jamais su lui en exprimer de semblables. Le remerciant de ses Rêveries politiques, il termine sa lettre par une sorte de promesse : Vous savez que mon jeune roi est en Écosse et que, tant qu'il vivra, il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui. Mais si Dieu, dans ses impénétrables desseins, avait rejeté la race de saint Louis, si notre patrie devait revenir sur une élection qu'elle n'a pas sanctionnée et si ses mœurs ne lui rendaient pas l'état républicain possible, prince, il n'y a pas de nom

---

<sup>1</sup> Laity, *Relation historique des événements de Strasbourg*, déjà cité. — En 1830, disait La Fayette, nous avons tous commis une grande faute, pour ne pas dire un crime. Au lieu de mettre la France en demeure de se prononcer sur le système et sur les hommes qui lui convenaient, nous lui avons imposé une forme de gouvernement et une dynastie. De là toutes les déceptions qui ont suivi les trois grandes journées. Si une muselle révolution vient à éclater, et je la crois inévitable, le premier devoir des hommes qui la dirigeront devra être de convoquer des assemblées primaires, afin que cette fois le pays dise hautement et nettement ce qu'il veut. Eh bien, vous portez un nom populaire et si la France, sincèrement interrogée, croyait devoir s'y rallier, je ferais ce que j'ai fait toute ma vie : je m'inclinerais devant le verdict souverain de mon pays.

<sup>2</sup> Laity, *Relation historique des événements de Strasbourg*, déjà cité.

<sup>3</sup> Laity, *Relation historique des événements de Strasbourg*, déjà cité.

<sup>4</sup> *Gazette de France*, décembre 1848, etc. — Ils avaient correspondu déjà. Chateaubriand avait écrit au prince : ... Vous voulez dans votre jeunesse ce que je veux dans ma vieillesse : l'honneur de la France. Vous vivrez pour voir votre patrie heureuse et libre. Vous marcherez sur des ruines dont moi-même je fais partie.

<sup>5</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité. — Léo Lespès, *Histoire de la première présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte*, 1852. — Le prince Louis habite un pavillon particulier, dit encore Chateaubriand, où j'ai vu des armes, des cartes géographiques et topographiques, tous objets qui rappellent sa proche parenté avec le conquérant. — Alexandre Dumas et Delphine Gay vinrent aussi à Arenenberg. Mme de Dino s'y rendait pour renseigner Talleyrand et elle s'acquittait de sa mission en lui écrivant ceci : Il n'est pas plus dangereux pour la monarchie de juillet qu'un bave de l'École polytechnique, bon mathématicien, bon écuyer, mais timide et silencieux comme une demoiselle bien élevée. E. Ollivier, éd. déjà citée, p. 41.

<sup>7</sup> Giraudeau, Gallix et Guy, etc.

<sup>8</sup> Giraudeau, Gallix et Guy, etc.

qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre<sup>1</sup>. Le prince était déjà trop décidé pour avoir besoin d'encouragement, mais celui-ci restait précieux.

Il ne perd aucune occasion de faire connaître ses sentiments et sa personnalité. Au sujet d'un ouvrage sur Napoléon, il écrit à l'auteur, pour l'en remercier, une lettre destinée à être rendue publique où plus d'un passage dépasse celui auquel il est envoyé et cherche à frapper au delà. ... Je ne partage sous aucun rapport vos opinions sur l'empereur. Je suis convaincu que Napoléon a été utile à la cause de la liberté et a sauvé la liberté en abolissant les formes légales, arbitraires et surannées, et. en mettant les institutions de son pays en harmonie avec les progrès du siècle. Issu du peuple, il fallait qu'il favorise la civilisation, tandis que l'autorité qui n'est point basée sur l'élection populaire est naturellement portée à en arrêter le progrès. C'est ce que le peuple a compris, et comme Napoléon faisait tout pour le peuple, le peuple à son tour faisait tout pour Napoléon. Qui l'a élevé à la dignité de consul ? Le peuple. Qui l'a proclamé empereur ? Le peuple. Qui l'a ramené en triomphe de l'île d'Elbe à Paris ? Le peuple. Qui étaient les ennemis de Napoléon ? Les oppresseurs du peuple. Voilà pourquoi son nom était si cher à la masse du peuple et pourquoi son portrait qui se trouve dans chaque cabane est un objet de vénération. Excusez-moi si je parle aussi longuement de mon oncle, mais j'adore Napoléon et la liberté<sup>2</sup>. Par cette lettre, le prince se campe une fois de plus en soldat des idées libérales et prouve qu'en se mettant sur ce terrain il est bien dans la véritable tradition napoléonienne. Quant à ma position, dit-il encore, croyez que je suis beaucoup par mon nom, rien encore par moi-même, aristocrate par naissance, démocrate par nature et par opinion, devant tout à l'hérédité et réclamant tout de l'élection. C'est parce que je connais toutes les difficultés qui s'opposeraient à mes premiers pas dans une carrière quelconque que j'ai pris pour principe de ne suivre que les inspirations de mon cœur, de ma raison, de ma conscience, m'efforçant ainsi de m'élever assez haut pour qu'un des rayons mourants du soleil de Sainte-Hélène vienne encore m'éclairer<sup>3</sup>. Dans ses *Considérations sur la Suisse*, il avait pris soin de noter au début : Si, en parlant de la Suisse, je n'ai pu m'empêcher de songer souvent à la France, j'espère qu'on me pardonnera mes digressions, car l'intérêt que m'inspire un peuple libre ne peut qu'augmenter mon amour pour mon pays.

Ayant suivi comme officier les cours de l'école de Thoune<sup>4</sup> et étudié de près tout ce qui se rapporte à l'artillerie, il fut amené naturellement à résumer le résultat de son travail et ses opinions particulières dans un manuel. C'était encore avertir et prouver qu'il ne prétendait pas au commandement suprême sans y avoir droit sur plus d'un point. Et cet ouvrage fut jugé fort bien fait par la

---

<sup>1</sup> Giraudeau, Gallix et Guy, etc.

<sup>2</sup> Léo Lespès, *Histoire de la première présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte*, déjà cité Lettre au docteur Corémans.

<sup>3</sup> Léo Lespès, *Histoire de la première présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte*.

<sup>4</sup> Louis-Napoléon vint habiter Thoune où le colonel Dufour, ancien officier très distingué, ayant servi sous Napoléon Ier, devint son maître et son ami. Le prince avait obtenu la permission de prendre part comme volontaire aux manœuvres du camp établies chaque année à Thoune, pour l'instruction des officiers et des soldats. Le colonel du génie Fournier, également ancien officier de Napoléon, était au nombre de ses professeurs... Il avait loué à Thoune une chambre que le propriétaire a laissée jusqu'à aujourd'hui dans l'état où Louis-Napoléon l'a quittée et cela à cause de l'admiration que lui inspiraient le vaste savoir et la haute intelligence de son locataire. Un bel avenir attend le prince, disait-il souvent. A. Mansfeld, *Napoléon III*, Paris 1860, 2 vol.

plupart des gens compétents de l'époque<sup>1</sup>. L'artillerie devait être un des soucis constants de son existence ; il commença dans la prison de Ham à écrire son histoire et plus tard inventa une pièce qui porta son nom<sup>2</sup>, C'était, pour le prince, un moyen de se mettre en rapport direct avec des officiers français par les envois personnels qu'il ne manqua pas de leur en faire. L'état-major suisse le nomma capitaine. Il se rappela aussitôt au public et glissa dans le courant de sa lettre au président de la Confédération : ... *Ma patrie ou, plutôt, le gouvernement de la France, trie repousse parce que je suis le neveu d'un grand homme, vous êtes plus juste à mon égard...* — Il fut définitivement consacré par un article d'Armand Carrel<sup>3</sup> dont la plume avait une grande influence : *Les ouvrages politiques et militaires de Louis-Napoléon*, disait-il, annoncent une forte tête et un noble caractère. Le nom qu'il porte est le plus grand des temps modernes. C'est le seul qui puisse exciter fortement les sympathies du peuple français. Si ce jeune homme sait comprendre les intérêts moraux de la France, s'il sait oublier les droits de légitimité impériale pour ne se souvenir que de la souveraineté du peuple, il peut être appelé un jour à jouer un grand rôle. Il avait écrit dans le *National* de 1832 : *Loin de répudier les traditions politiques de l'Empire, nous nous faisons gloire d'être de l'école de Napoléon. L'école de Napoléon, c'est celle de la Convention, de Louis XIV, de Richelieu, de Henri IV. Nous voulons la France aussi grande, aussi redoutée que possible parce que c'est le seul moyen qu'elle soit prospère et respectée. Ainsi, de Paris, on se tournait déjà vers Arenenberg. Les regards étaient peu nombreux ; cependant Louis-*

---

<sup>1</sup> Le livre était dédié aux officiers du camp de Thoune. On lit dans le *Journal de l'Institut historique*, L. IV, 1836 : *Nous pensons que le Manuel d'artillerie* publié par notre collègue le prince Louis-Napoléon Bonaparte mérite d'occuper une place distinguée dans la bibliothèque des officiers français et qu'il doit être un ouvrage précieux pour MM. les officiers de la République helvétique... En se rendant utile aux jeunes officiers de son arme, le prince Napoléon a dignement payé la dette de l'hospitalité, et il a montré, pour me servir de ses expressions, que les neveux du capitaine d'artillerie de Toulon n'ont point dégénéré. Le *National* écrivait dans son numéro du 12 mai 1836 : *Nous avons droit de nous étonner qu'il ait fallu sept ans aux plus fortes têtes de l'artillerie pour mettre à fin un volume in-8° de 500 pages. Sept ans, tandis qu'un simple capitaine d'artillerie au service de la Suisse a conçu, rédigé et publié en moins de deux ans un manuel qui ne le cède en rien à l'aide-mémoire officiel de France. Et ce capitaine était loin d'avoir à sa disposition toutes les ressources que possède notre comité suprême... La partie consacrée à l'artillerie de campagne constitue un véritable traité, le plus complet et le plus succinct en même temps qui ait été fait sur la matière. L'auteur y fait preuve d'une grande intelligence du but et des moyens de l'artillerie... L'article était d'Armand Carrel qui savait à quoi s'en tenir, ayant été officier. Louis Blanc parle de même. (Histoire de dix ans, L. V.) Voir aussi : le *National genevois* du 10 septembre 1836, etc.*

<sup>2</sup> C'est le canon rayé qui contribua pour une bonne part à nos victoires de Magenta et de Solferino.

<sup>3</sup> Lire sur Carrel l'intéressante étude de P. Lanfrey, *Études et portraits politiques*, Charpentier, 1864. — *Fort peu d'hommes ont par leur caractère, leurs écrits, leur parole, souvent à simple vue, inspiré autant de sympathie. Il commandait l'estime : forcés de respecter sa probité, son honneur, ses ennemis se sont rabattus sur l'accusation banale d'ambition. D'Alton-Shée, Mes Mémoires, t. I, p. 156. — Ses sentiments à l'égard du prince étaient inspirés naturellement par son passé : Sorti officier, il se mêle aux conspirations bonapartistes : aussi on le voit d'abord libéral-napoléonien... Idem. Carrel était trop perspicace pour croire à la valeur d'une république parlementaire en France, il se déclarait pour la dictature et même pour la dictature militaire. Victor Hugo dit dans une lettre à d'Alton-Shée : J'ai connu Carrel tel que vous le dépeignez il a fait aussi ce qu'il a pu pour m'éloigner de la république. P. 162.*

Napoléon s'entendait à les augmenter<sup>1</sup>. Il y a évidemment dans cette nécessité de réclame qui s'impose à un prétendant de quoi froisser les âmes délicates, mais le dilemme à ce sujet se pose, irréfutable : ou tenter ses chances, ou s'ensevelir vivant ; le savant, le poète peuvent et doivent se soumettre à la réclusion, fatalité d'une époque à la fois merveilleuse et exécrationnelle, le prétendant réel a le devoir contraire ; tout lui est bon — parce que moyen — pour saisir une autorité nécessaire ; il n'y a pas lieu d'épiloguer. ici sur le gaspillage de temps, de force et d'intelligence que nécessite cette façon de faire puisque, hélas ! il n'en est point d'autre ; il reste à calculer son action de façon à y restreindre, tandis qu'on y prend part, sa dépense personnelle, d'autant que, maintenant encore plus que par le passé, la résistance et la durée sont des atouts décisifs, litant donné, d'ailleurs, les circonstances où évoluait alors Louis-Napoléon, il n'y avait pas de fatigue inutile ou exagérée dans ses travaux ni dans ses lettres, mais, au contraire, le résultat d'une veillée attentive. C'était son métier de prince de fixer l'horizon et de ne pas laisser mourir un bruit nuisible ou favorable sans le relever ou en tirer profit. Ainsi, encore, en 1835, les journaux annonçant son mariage avec dona Maria, reine de Portugal, il leur écrit sans perdre une minute : **Mon père m'a prouvé par son grand exemple combien la patrie est préférable à un trône étranger. Je sens, en effet, qu'habitué dès mon enfance à chérir mon pays par-dessus tout, je ne salirais rien préférer aux intérêts français. Persuadé que le grand nom que je porte ne sera pas toujours un titre d'exclusion aux yeux de mes compatriotes, puisqu'il leur rappelle quinze années de gloire, j'attends avec calme... que le peuple rappelle dans son sein ceux qu'exilèrent en 1815 douze cent mille étrangers. Cet espoir de revoir un jour la France, comme citoyen et comme soldat, fortifie mon âme et vaut à mes yeux tous les trônes du monde**<sup>2</sup>. Le public français était averti ; il pouvait sourire du prince : il ne pouvait plus guère ignorer celui qui revendiquait ainsi sa place. Il n'avait plus qu'à l'oublier ou bien à voir comment il saurait la conquérir.

Cependant Louis-Napoléon s'ennuie ou, plutôt, s'impatiente. Ses livres n'ont trompé que momentanément son désir d'activité. Le voyage est conseillé par sa mère et il part avec Arèse pour la Grande-Bretagne où le roi Joseph avait exprimé l'envie de le revoir<sup>3</sup>. Il traverse lentement la Belgique, par petites étapes, et visite l'immortelle plaine où l'aigle était tombée pour la dernière fois. Mais il garde son émotion, à moins qu'Arèse n'en ait reçu la confidence. Dans sa lettre datée de Waterloo, il dit simplement à sa mère : **Vous concevez tout ce**

---

<sup>1</sup> A cette époque, à la date du 2 mai 1832, Henri Heine écrivait de Paris à un journal allemand la lettre suivante qui montre bien qu'il y avait une place à prendre en France : **Que va devenir la France ? Ah ! la France est cette expectante Pénélope qui tisse toujours sa toile et la défait tous les jours dans l'unique but de gagner du temps jusqu'au moment où aura sonné l'heure de l'homme qu'elle attend. Quel est cet homme ? Je n'en sais rien ; mais je sais qu'il pourra cruellement tendre l'arc puissant d'Ulysse et interrompre le festin de ses insolents rivaux qui outragent son foyer, et leur lancer des flèches mortelles. Il saura fustiger les servantes doctrinaires qui se sont oubliées avec eux ; il débarrassera la maison du honteux désordre qui y règne pour y ramener, avec l'aide de Minerve, l'ordre et la paix. De même que notre situation actuelle où la faiblesse domine ressemble entièrement à l'époque du Directoire, ainsi nous devons nous attendre à un 18 brumaire.... — Voir : Heine, *Lutèce*, M. Lévy, 1866.**

<sup>2</sup> H. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*. — Dans un article du Figaro (13 avril 1894), on raconte que pendant l'époque où il était capitaine d'artillerie en Suisse, Louis-Napoléon aurait aimé, au point de la demander en mariage, la veuve d'un planteur mauricien, Mme S\*\*\*. Cette jeune femme dut regretter par la suite d'avoir refusé pareil parti.

<sup>3</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

que j'ai dû éprouver en voyant l'endroit où le sort de la France s'est décidé et où l'étoile de l'empereur s'est éteinte pour jamais<sup>1</sup>. Il sait se faire entendre, à l'occasion, et même établir ses droits. A son père, qui lui avait renouvelé ses observations sans motif, au sujet de tout et de rien, et notamment à propos d'Arèse qu'il ne pouvait souffrir : Il m'est vraiment bien pénible, répond-il, de vous voir à tout propos irrité contre moi, soit que je hasarde d'exprimer ce que je pense, soit que par désir de distraction, je passe d'un pays dans un autre. Je suis venu ici pour voir mon oncle Joseph. N'ayant pas d'autre personne près de moi, j'ai emmené le comte Arèse, et, si vous voulez consulter la lettre que je vous ai écrite lors de mon départ de Suisse, vous verrez que je vous le nommais en toutes lettres. Ce jeune homme est d'une des premières familles de Milan. Il est très calme, d'un caractère très sûr et, de plus, il m'est très attaché -et je l'aime beaucoup. Vous devez concevoir que je dois être un peu peiné lorsqu'après vous avoir nommé, il y a six mois, mon compagnon de voyage, vous m'ordonnez tout à coup de renvoyer une personne que j'affectionne et cela sur de faux rapports qui vous auraient été faits. Songez, mon père, que j'ai vingt-cinq ans, que je ne suis pas un enfant. Mais pourtant je suis jeune et, toujours sur une terre étrangère, il nie faudrait réprimer tout sentiment noble, faire abstraction de mes opinions sans même pouvoir avoir un ami. Vous conviendrez que c'est un arrêt un peu dur à subir<sup>2</sup>. Le roi Louis avait un perpétuel besoin de récriminer. Ne sachant plus quoi reprocher à son fils, il lui reprocha — à vingt-huit ans ! — son écriture. Je sais que vous autres savants, mettez une sorte d'amour-propre à mépriser les soins [minutieux qu'exige une belle écriture, mais je ne puis m'empêcher de te dire que cette opinion est aussi erronée qu'inconvenante<sup>3</sup>. L'écriture du roi était d'ailleurs indéchiffrable<sup>4</sup>.

A Londres, le prince a le spleen<sup>5</sup>. Les heures lui sont de plus en plus lourdes, si longues qu'il désespère de jamais parvenir à réaliser ses rêves. Vous me parlez de mon nom, écrit-il à Arenenberg ; hélas ! c'est un fardeau de plus quand on ne peut le faire valoir. Il se rend compte que dans un certain monde, et pour quelques-uns, il ne représente pas grand'chose. Talleyrand affecte de ne pas le reconnaître. L'autre soir, j'étais chez M. Welster, le fils de lady Holland, et j'y ai rencontré M. de Talleyrand. Il n'a pas eu l'air de nie voir ; et moi aussi j'ai fait comme si je ne savais pas qui il était. Il était auprès de lady Tankerville et j'ai été exprès causer avec elle pour qu'on ne crût pas que j'étais embarrassé de sa présence<sup>6</sup>. Le prince sait déjà se reprendre et demeurer maître de lui, comme de la situation. Sa mère, s'avouant très découragée, il lui écrit : Ce n'est pas la fortune qui rend indépendant, c'est le caractère. Il ajoute : Vous vous plaignez de l'injustice des hommes et moi j'ose dire que vous avez tort de vous en

---

<sup>1</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> Giraudeau. — Louis-Napoléon écrivait à M. Vieillard : Voyez l'empereur Napoléon, le plus grand homme des temps modernes, si le peuple en masse lui conserve un tendre souvenir et des sentiments de reconnaissance. Il n'a néanmoins pas su réussir à conserver un parti à sa famille. Chose désolante ! Bertrand, que la bouche mourante de Napoléon qualifiait du nom d'ami... accuse les mimes de son empereur d'une ambition démesurée. Soult, soldat de l'Empire, se lève pour flétrir les restes de cette époque glorieuse... Ah ! vous avez bien raison, ce n'est pas dans les salons dorés, ni dans les réunions de gens timorés, mais dans la rue que sont nos amis.

<sup>4</sup> Giraudeau.

<sup>5</sup> Giraudeau.

<sup>6</sup> Giraudeau.



plaindre. Comment les Français se souviendraient-ils de nous, quand nous-mêmes nous avons tâché pendant quinze ans de nous faire oublier ; quand, pendant quinze ans, le seul mobile des actions de tous les membres de nia famille a été la peur de se compromettre et qu'ils ont évité toute occasion de se montrer, tout moyen de se rappeler publiquement au souvenir du peuple ?<sup>1</sup> Pour le moment, il n'y a vraiment qu'il attendre.

Il attend donc, examinant les événements qui sont curieux, propices quelquefois, lourds de promesses et de leçons. Revenu auprès de sa mère qui, seule, parmi tous ses parents, croit en lui et le soutient, il achève de se préparer. Que lui importe que sa famille le considère comme un gamin brouillon, sans importance, et quelquefois même dangereux ! Le rôle le plus sûr des familles n'a-t-il pas toujours été de méconnaître leur meilleur enfant comme si, dans ce cas spécial, son devoir nouveau et inattendu était de susciter des obstacles au plus brave afin de lui fournir dès son éveil un motif de premiers combats ? Il sait avoir confiance en lui-même ; plus, cette confiance il a su la justifier à ses yeux ; mieux encore, il l'a revêtue, malgré son âge, d'une impassibilité souveraine et douce ; il s'est conquis. Comme si ce n'était cependant pas encore assez, le Destin — car ce mot-là ne saurait être mieux employé qu'au sujet de Napoléon III — lui envoie un ami providentiel, presque fanatique, pétri d'audace et de dévouement. C'est un grand diable brun, noueux et maigre, c'est Fialin, c'est Persigny<sup>2</sup>. Il ne peut venir plus à point un homme qui convienne mieux. C'est ainsi que Morny paraîtra, plus tard, également à son heure. Cet ancien maréchal des logis, aventurier et journaliste, a collaboré au *Courrier Français* et au *Temps*. Il décrète : **Je serai le Loyola de l'Empire**<sup>3</sup>. Il va fonder la *Revue de l'Occident* qui n'aura qu'un numéro, mais sur lequel, au moins, brillera en épigraphe la célèbre déclaration du maître : **J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois**. Fialin s'y montre plein d'espoir en l'avenir ; il y court avec une belle audace, amoureuse de ses chemins hasardés. **A nous**, dit-il, **à nous l'idée**

---

<sup>1</sup> Giraudeau.

<sup>2</sup> Jean-Gilbert-Victor Fialin, né à Saint-Germain-l'Espinasse (Loire) le 11 janvier 1808. On prétend que Fialin fut amené à Arenenberg par M. Belmontet. La première fois qu'il vit l'empereur ce fut par hasard ; il ignorait même son existence. Voyageant dans le grand-duché de Bade, il rencontra une calèche attelée de quatre chevaux dans laquelle il y avait un jeune homme. En voyant son propre cocher se lever sur son siège, ôter son chapeau et s'écrier : **Vive Napoléon ! Que veux-tu dire**, demanda Fialin, et le cocher lui apprit que c'était le prince. — Hippolyte Castille, *Le comte de Persigny*, Paris, 1857. — J. Delaroa, *Le duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, Plon, 1865. — **Esprit fin, adroit, caractère énergique et audacieux, volonté pleine de ressources. Il était en pleine temps la conception et l'exécution, l'intelligence et la main de l'aventure. Diplomate d'instinct et non d'éducation, il nouait les fils du complot avec une habileté consommée. Conspirateur par tempérament et par calcul, les aventures l'attiraient irrésistiblement. Impassible et froid devant le péril, aucun obstacle ne pouvait ni l'effrayer ni l'arrêter. La prévoyance qui combine tout et l'audace qui ne redoute rien. Tel était M. de Persigny. A. de la Guéronnière, *Portraits politiques contemporains*, 1851. — Étant donné le personnage (orléaniste en 1830, républicain en 48, impérialiste en 53, détracteur farouche de Napoléon III et républicain de nouveau en 71), il faut faire, dans ce portrait, la part de la flatterie ; l'ensemble, toutefois, demeure vrai. — Fialin aurait été initié au culte de l'empereur par la belle Mme Regnault de Saint-Jean d'Angély. George Sand qui le rencontra dans un de ses voyages de propagande **le jugea un jeune homme charmant et d'un esprit très remarquable**. E. Ollivier, ouv. déjà cité, p. 47. Il avait commencé par être légitimiste. Voir H. Thirria, *La marquise de Crenay*, etc., Paris. Plange, 1898.**

<sup>3</sup> Delaroa, *Le duc de Persigny*.

napoléonienne ! En cette impériale idée résidait la tradition tant cherchée du XVIIIe siècle, la vraie loi du monde moderne et tout le symbole des nationalités occidentales... Le temps est venu d'annoncer par toute la terre européenne cet évangile impérial qui n'a point encore d'apostolat. Le temps est venu de relever le vieux drapeau de l'empereur, non seulement l'étendard de Marengo et d'Austerlitz, mais celui de Burgos et de la Moskova. L'empereur, tout l'empereur !

Louis-Napoléon et Fialin sont de la même année : lorsqu'ils se connaissent, en 1835, ils ont l'un et l'autre vingt-sept ans. C'est l'âge où Bonaparte commande l'armée d'Italie. — Les jeunes gens, dit Balzac, ont presque tous un compas avec lequel ils se plaisent à mesurer l'avenir ; quand leur volonté s'accorde avec la hardiesse de l'angle qu'ils ouvrent, le monde est à eux. Mais ce phénomène de la vie morale n'a lieu qu'à un certain âge. Cet âge, qui, pour tous les hommes, se trouve entre vingt-deux et vingt-huit ans, est celui des grandes pensées, l'âge des conceptions premières, parce qu'il est l'âge des immenses désirs, l'âge où l'on ne doute de rien : qui dit doute, dit impuissance<sup>1</sup>. Après cet âge rapide comme une semaison, vient celui de l'exécution. Il est, en quelque sorte, deux jeunesses : la jeunesse durant laquelle on croit, la jeunesse pendant laquelle on agit ; souvent elles se confondent chez les hommes que la nature a favorisés et qui sont comme César, Newton et Bonaparte, les plus grands parmi les grands hommes. — Il faut ajouter qu'il y a des époques où l'action semble devenue impossible, où le monde est si recueilli dans sa fatigue, dans sa peur, dans son indifférence, qu'il paraît malade. Ceux qui naissent à ces moments-là et y vivent avec un cœur d'autrefois, ceux dont la jeunesse souffre en ne trouvant pas la matière de son énergie et qui peu à peu parviennent cependant à se faire jour, à se créer, malgré tout, la possibilité d'une lutte, ceux-là ne peuvent confondre de suite la pensée et l'action, car c'est avec toute la force amassée par la première qu'un jour, peut-être, l'occasion aidant, ils déchaîneront la seconde.

---

<sup>1</sup> Voir précédemment, au moment de l'affaire des Romagnes, les déclarations du prince Napoléon à ce sujet.

## CHAPITRE II

# LA PRÉPARATION

La religion napoléonienne et ses preuves. — État d'esprit de Louis-Napoléon. — Ses voyages à Bade. — Le capitaine Raindre. — Le colonel Vaudrey, M. Gordon et Persigny. — Vaudrey et le prince. — Le général Voirol. — Voyages à Strasbourg. — De Bruc et le général Exelmans. — Complicité de nombreux officiers. — Ce que fut en réalité l'affaire de Strasbourg, ce qu'elle devait donner et ce qui devait la suivre. — Ce qu'est Louis-Napoléon Bonaparte.

Le culte de l'empereur était extraordinaire sous le gouvernement de Juillet et ne lit qu'y grandir. Il consiste surtout en un bonapartisme de souvenir, commandé par l'admiration, car le nombre est restreint de ceux qui mêlent à leur religion une pensée politique, mais le mécontentement s'étendant de plus en plus, l'enthousiasme napoléonien en arrivera de lui-même à se demander pourquoi son regard néglige l'avenir au seul profit du passé ; petit à petit, un Bonaparte existant, qui se montre prêt à tout, l'espoir s'infiltrera dans les cœurs ; le présent ne sera plus alors que l'attente d'autre chose ; après des essais et des tâtonnements, lorsque l'heure du coup définitif aura sonné, presque tout le pays se découvrira bonapartiste de bonne foi : il l'était déjà les années précédentes, sans s'en rendre compte. — La France n'avait quitté Napoléon en 1815 que pour aussitôt le regretter. Toute la nation — l'aristocratie, le monde de la finance et les fonctionnaires exceptés — avait été émue par la captivité de Sainte-Hélène, puis définitivement conquise, — tant il est vrai que la gloire était nécessaire au peuple. Le recul aidant, et s'accroissant d'année en année, les guerres impériales prenaient des proportions homériques, justement légitimes. Tout le monde en parlait et la comparaison que l'on ne manquait pas d'en faire avec le présent n'était pas à l'éloge de celui-ci ; on avait eu beau jeu d'opposer Napoléon Louis XVIII et à Charles X, on l'eut plus beau encore, malgré les apparences, sous Louis-Philippe. L'empereur mort devenait un dieu. L'image napoléonienne de l'humble chaumière, à côté du Christ et de la Vierge, n'est pas une légende ; cette vision qui fait sourire l'obstination quelquefois mensongère de notre scepticisme est de la plus exacte vérité<sup>1</sup>. Les fameux demi-soldes avaient légué leur enthousiasme à des milliers de jeunes gens. L'empereur était partout, sur les assiettes, dans le manche des fourchettes et des couteaux, sur les boîtes, sur les pipes, sur les bouteilles, sur les chenets ; il se dressait en innombrables statuettes de métal, de terre ou de bois ; il s'était même caché, sous la première Restauration, dans le large ventre de certaines petites caricatures en bronze de

---

<sup>1</sup> On connaît la lithographie de Bellangé (1836) représentant un curé chez un paysan, et ce dernier qui lui montre, épinglé après la cheminée, un portrait de l'empereur. [Tenez, voyez-vous, Monsieur le curé, dit la légende, pour moi, le voilà le Père Éternel !](#)

Louis XVIII. On prisait, et tous les vieux de la vieille abritaient dans leur gousset une tabatière en corne qui figurait le petit chapeau ; derrière, il y avait, en relief, l'effigie du chef, la veillée d'Austerlitz, la colonne ou d'autres motifs qui rappelaient le passé prodigieux. Bien qu'elle ne se risquât fleurir encore que timidement, ici et là, de loin en loin, la semence napoléonienne était prête ; il suffisait de quelques jardiniers adroits pour la faire éclore sur la plaine gauloise, ardente et pressée.

Tout recommençait d'y aider. Les hommes de la Révolution et de l'Empire se réunissaient de nouveau pour le bon combat. Devenir bonapartiste, c'était se ranger en adversaire du gouvernement, ce qui plaît toujours au Français, désireux sans doute de maintenir une sorte d'équilibre entre ce qui est et ce qui devrait être, balançant la crainte du pire par la menace du mieux. C'était aussi, dans le cas présent, protester contre une politique prudente à l'excès, et qui semblait pusillanime. Les chansons de Béranger<sup>1</sup> chantaient dans toutes les bouches ; les lithographies de Charlet, de Raffet et de Bellangé s'étaient étalées à toutes les vitrines, sur des kilomètres de murs. Nous avons vu que le roi lui-même n'aurait pu résister à un pareil élan, et que, forcé de s'y soumettre, il s'efforçait de le détourner à son profit<sup>2</sup>. Louis-Philippe, dont le gouvernement ressemblait tant à une république parlementaire, comptait sur l'appui des républicains. Au début, il l'eut, sans doute, dans une certaine mesure, parce qu'il valait mieux aux yeux des libéraux que Charles X et que le soutenir était faire un pas en avant ; mais il ignorait — ou affectait d'ignorer — que la tactique même du parti avancé est de n'être jamais satisfait de rien et de demander toujours plus qu'on ne lui accorde. Ne s'étant créé et fait bien venir de la masse que par des promesses, il doit, pour se maintenir, promettre perpétuellement : peu importe qu'il tienne sa parole ; il laisse ce soin au gouvernement régnant et rejette sur lui le fardeau de ses responsabilités ; l'essentiel est de toujours parler d'avenir et de décréter que cet avenir sera d'un ordre supérieur ; qu'il s'explique surtout en ne disant rien, cela non plus n'a pas d'importance, il suffit qu'il figure l'opposition ; celle-ci serait-elle absurde et même criminelle, elle est indispensable ; les réalités ne comptent pour les différents partis politiques, dans un pays de discussion libre, qu'autant qu'elles se subordonnent à leurs raisons vitales. Et les libéraux<sup>3</sup> du temps de Louis-Philippe, comme ceux de tous les

---

<sup>1</sup> Béranger, disait Lamartine, allait valoir un peuple au bonapartisme.

<sup>2</sup> Louis-Philippe qui, dans sa jeunesse, avait traité l'empereur de tyran, ne manqua pas une occasion de se dire son admirateur. Le *Moniteur* du 9 avril 1834 annonçait pompeusement que le roi, la reine et leur famille avaient été visiter au diorama un tableau de M. Daguerre représentant Napoléon à Sainte-Hélène. La même année, au mois de mai, le roi faisait frapper à la Monnaie une collection de cent soixante-cinq médailles représentant les faits mémorables du règne napoléonien, c'est sur son ordre qu'on remettait la statue de l'empereur sur la colonne Vendôme. Cette statue était de Seurre et représentait l'empereur avec le petit chapeau et la grande redingote.

<sup>3</sup> Le mot est pris ici dans son mauvais sens, dans celui que lui donne la politique. Un passage d'Hippolyte Castille nous fera comprendre : *Le mot de liberté, articulé alors par toutes les bouches, est une logomachie à l'usage des honnêtes gens et des traîtres ; c'est l'expression la plus souple, la plus mal définie de la langue française ; elle ferait rentrer les mots dans la plume de tel publiciste qui s'en sert, si ou le sommait d'en accepter les réelles conséquences. La liberté a servi de prétexte aux plus honteuses variations, elle tient quelquefois lieu de la restriction mentale du jésuite. Avec la liberté pour drapeau, un habile dialecticien vous expliquera comment il a été tour à tour orléaniste, républicain, socialiste et impérialiste. Ce mot, dont il est fait si malhonnête usage, ce mot, dans son acception la plus vague, fut le drapeau rouge dont les toréadors de l'opposition se*

temps, étant bien décidés à vivre, ne manquèrent pas de battre en brèche le pouvoir, à peine était-il établi. Metternich, qui ne s'embarrassait pas de sentiments, voyait plus loin que le roi des Français et devinait bien que les tentatives où s'usait celui-ci, dans le vain espoir de concilier les divers morceaux dont se composait la mosaïque disparate de son gouvernement, ne donneraient aucun résultat. La sentimentalité en politique, écrit-il, est un bien chétif élément<sup>1</sup>. D'autre part, la situation de Louis-Philippe exigeait une semblable conduite ; il était tenu par ceux-là mêmes qui l'avaient porté au pouvoir, et les sociétés secrètes qui l'avaient aidé puissamment réclamaient de toutes manières le paiement de leur précieux concours<sup>2</sup>. Pour beaucoup enfin — et ceux-là voyaient juste — le fils de Philippe-Egalité s'était plutôt imposé au peuple qu'il n'avait été appelé par lui ; on n'osait rien dire, mais à condition qu'il n'osât rien également ; il avait confisqué l'émeute à son bénéfice<sup>3</sup>, empêchant ainsi, dans l'idée de quelques-uns, la république, dans celle de quelques autres, moins nombreux, l'Empire.

Sur bien des points, les combattants de Juillet avaient été conduits par d'anciens soldats impériaux ; et les grognards, entre deux coups de fusil, ou le soir, autour d'une bouteille, n'avaient pas manqué d'exalter leurs souvenirs devant leurs conscrits improvisés. En plus du cri napoléonien<sup>4</sup> jeté pendant ces singulières

---

servirent pour exciter la fureur du taureau populaire. H. Castille. *Les hommes et les mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe*, 2e éd., Paris, Delahaye, 1856.

<sup>1</sup> *Mémoires de Metternich*. — Et pour tout ce qui précède : Crétineau-Joly, *Histoire de Louis-Philippe* ; — Alexandre Dumas, *Histoire de Louis-Philippe*, etc. ; — Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*.

<sup>2</sup> L'obélisque installé place de la Concorde, là où fonctionna l'échafaud révolutionnaire, — ou non loin de son emplacement précis, — là où fut coupée la tête du roi bourbonien, est une consécration maçonnique. Ce que nous avançons ici peut étonner ; on en reconnaîtra la vérité dans peu de temps.

<sup>3</sup> Cette surexcitation de forces morales d'une nation ne pouvait se prolonger : l'habileté bourgeoise du nouveau roi ramena vite les esprits à leur ancien niveau : après les radieuses journées de clairvoyance et d'intuition de l'avenir, la nuit revint. D'Alton-Shée, *Mes Mémoires*, p. 60, t. I. Librairie internationale, 1869, 2 vol.

<sup>4</sup> Ce cri n'aurait pas été isolé, ou du moins se serait répété par la suite : Au milieu de notre embarras, les titis crièrent : *Vive la République !* d'autres : *Vive Napoléon II*, et, chose curieuse à constater, pas une voix ne proféra le cri de *Vive le duc d'Orléans !* D'Alton-Shée, *Mes mémoires*, t. I, p. 53. L'auteur dit encore : *La Chambre des pairs n'était pas le seul point de Paris en proie à l'agitation presque chaque soir, il y avait émeute à la porte Saint-Denis, mais, au lieu des menaces de mort, ou n'entendait que clameurs confuses, cris de Vive la République ! Vive Napoléon II !* — Une réelle tentative bonapartiste aurait même été faite en faveur du duc de Reichstadt : Le commandant Dumoulin, celui-là même que nous avons vu exciter et entraîner le général Dubourg à se rendre à l'Hôtel de Ville, songeait, ainsi que quelques-uns de ses amis, à rétablir la dynastie napoléonienne. Voici le plan auquel ils s'arrêtèrent : Ou devait faire appel, dans les faubourgs, à tous les anciens militaires ; former des groupes qui se rendraient à l'Hôtel de Ville, portant l'aigle eu tête et criant : *Vive Napoléon II* : et à l'Hôtel de Ville, on l'aurait proclamé empereur. Cite proclamation fut faite, dans laquelle on lisait, en tête : *Gouvernement provisoire* : elle était adressée aux Parisiens et commençait par ces mots : *Napoléon II est l'héritier de votre gloire, il est votre empereur s.* C'était là une réminiscence des Cent Jours... Si le parti bonapartiste eût été organisé en juillet 1830, s'il eût pu user des ressources que le nom de Napoléon pouvait lui fournir, il eût singulièrement entravé le parti orléaniste et peut-être même l'eût-il écarté en se fusionnant avec les républicains et en se ralliant à eux au moyen de la Constitution de 1815. F. Rittiez, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, 3 vol., t. I. p. 26. — Lecou, 1833. —

journées qui, tout compte fait, étaient nécessaires au pays, on avait pu lire des placards au sujet, de Napoléon II dans les quartiers ouvriers. Un élément bonapartiste travaillait déjà de façon effective ; et nous avons constaté qu'après la Révolution de 1830, ceux qui le composaient se montraient disposés à tout entreprendre : Ils agissaient avec zèle, écrit encore le préfet de police<sup>1</sup>, ils associaient dans leurs intrigues quelques officiers supérieurs, ils correspondaient avec les membres de la famille Bonaparte, formaient des comités, faisaient de la propagande clans toutes les classes de la population, intéressaient facilement à leurs projets une partie des réfugiés politiques et, dans toutes les circonstances, excitaient ou secondaient les éléments et les actes d'hostilité contre le gouvernement. En dehors même de leur conviction, est-ce que tout ne les y encourage point ? Dès la révolution, à peine Louis-Philippe est-il roi, les journaux demandent que les restes de Napoléon soient transférés dans la patrie et placés sous la colonne Vendôme. Une pétition est remise à ce sujet à la chambre des députés qui l'examine. Pendant la discussion qui s'engage il ce sujet, le général Lamarque s'écrie : Tout est grave quand il s'agit de Napoléon ; son nom est une puissance, son souvenir un culte ; la mort n'a pu glacer ses cendres<sup>2</sup>. La chambre n'accorde rien encore ; mais Victor Hugo écrit son ode à la colonne et y traduit dans un style de bronze, comme le monument qu'il y consacre, le sentiment de la majorité<sup>3</sup>. Edgar Quinet publie, de son côté, un long poème sur Napoléon, œuvre littéraire moins heureuse, mais elle aussi de bonne propagande<sup>4</sup>. Au théâtre, l'empereur est évoqué et son apparition déchaîne l'enthousiasme<sup>5</sup>. Des manifestations se produisent ; l'une d'elles, en 1832, est,

---

Le commandant Dumoulin était vêtu de l'uniforme oublié, inofficiel, de l'officier d'ordonnance de l'empereur. *Mémorial de l'Hôtel de Ville*, p. 771.

<sup>1</sup> *Mémoires de M. Gisquet.*

<sup>2</sup> Portées sur le sol de la France, dit-il encore, naguère elles auraient suffi pour renverser la dynastie que nous avait imposée l'étranger ; mais tout est changé parmi nous. Le droit divin et le droit de l'épée ont disparu devant les droits de la nation. L'urne électorale a brisé la sainte ampoule... Nous pouvons donc réclamer les restes de Napoléon... Que Paris, nouvelle Athènes, nouvelle Sicyone, reçoive la cendre d'un autre Thésée, d'un autre Aratus... Le morceau était amusant à citer pour montrer le côté déclamatoire de l'époque. La phrase sur l'urne électorale et la sainte ampoule est digne de Tribulat Bonhomel.

<sup>3</sup> Dors, nous t'irons chercher ! ce jour viendra peut-être,  
Car nous t'avons pour Dieu sans t'avoir eu pour maître.

<sup>4</sup> Dupout, 1836. L'auteur disait :

Ecoute-moi, désert d'Asie,  
T'en souviens-tu, de ce lion,  
Effroi des lions de Syrie,  
Qui s'appelait Napoléon ?

Et encore :

J'ai couronné le peuple en France, en Allemagne.  
Je l'ai fait gentilhomme autant que Charlemagne,  
J'ai donné des aïeux à la foule sans nom.

<sup>5</sup> Le napoléonisme dramatique est à l'ordre du jour. Le nom cabalistique de Napoléon, rayonnant sur l'affiche, était comme un irrésistible talisman. Capefigue, *L'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe*. — Au Vaudeville, les spectateurs saluent de leurs applaudissements l'uniforme de la garde impériale ; au Cirque, on joue le *Passage du mont Saint-Bernard*, à la Porte Saint-Martin, *Schoenbrunn*, puis *Sainte-Hélène* ; à l'Odéon, l'amoureuse de la pièce vient chanter la romance du *Saule de Sainte-Hélène* ; l'Opéra-Comique donne *Joséphine ou le retour de Wagram* ; le théâtre Comte, un *Napoléon* pour les enfants avec des marionnettes ; aux Nouveautés, on chante :

violente au point que plusieurs coups de pistolet sont tirés<sup>1</sup>. Le mouvement semble devenir si favorable qu'en 1834 le roi Joseph écrit de Londres pour obtenir qu'on lève la loi de bannissement qui frappe sa famille ; il n'acquiert d'ailleurs pas gain de cause. En 1835, toute la presse raconte avec une complaisance évidente qu'à la vente qui suivit le suicide du peintre Gros, le chapeau porté par l'Empereur pendant la campagne de 1807, à Eylau et à Friedland, a été mis à prix 500 francs, et adjugé à 1.950. **Le public demande alors quel est l'acquéreur.** — C'est un Français, répond-on. **Aussitôt un tonnerre d'applaudissements éclate dans la salle**<sup>2</sup>. En 1836, on termine l'arc de triomphe de l'Étoile. C'est l'année où Louis-Napoléon va essayer sa fortune à Strasbourg<sup>3</sup>.

Le prince a désormais acquis l'entière conviction que tant qu'un vote général n'aurait pas sanctionné un gouvernement quelconque, les diverses factions agiteraient constamment la France<sup>4</sup>. A ses yeux, l'avenir consiste en une alliance

---

De son habit, d'son chapeau, d'sa tournure,  
De toutes parts on vient nous obséder ;  
Ce n'est pas tout, pour combler la mesure,  
Voilà son fils qui vient lui succéder.

A l'Ambigu, c'est encore Napoléon en paradis où un vieux soldat, très étonné qu'on fasse des difficultés pour admettre l'empereur au ciel, s'écrie :

Vous l' craignez encore aujourd'hui.  
Vous vous rapp'lez, mes bons apôtres,  
Qu'jadis il était maître chez lui,  
Et souvent chez les autres.  
En le laissant libre en ce lieu,  
On craindrait qu'un jour de goguette,  
Le caporal dise au Bon Dieu :  
Ote-toi delà que je m'y mette !

Aux Variétés, on voit Benjamin Constant aux Champs-Élysées, et Talma dit à Mme de Staël :

Vous seriez hors la loi commune,  
Et vous n'auriez aucun travers  
Si vous n'aviez gardé rancune  
Au grand héros qu'admire l'univers.

Un acteur nommé Gobert, ressemblant étrangement à l'empereur, obtenait chaque soir un succès prodigieux ; la salle était transportée d'enthousiasme. Dans chaque théâtre, on cherchait quelle taille, quel nez, quel profil, quelle tournure, aidés par les secours de l'art, se rapprocheraient le plus ou s'éloigneraient le moins de l'historique physionomie. Il y avait un certain nombre de gestes et de poses : les mains derrière le dos, l'exercice de la lorgnette, celui de la prise de tabac, etc., qui, avec la redingote grise et le petit chapeau, étaient sensés produire un Napoléon d'une ressemblance parfaite et d'une illusion saisissante. C'est ainsi que chacun poussait, sans le vouloir, au triomphe de l'idée qui devait finir par rester maîtresse du tapis et des enjeux. Louis-Philippe croyait que ce tribut serait compté en sa faveur, qu'il prendrait par là sa part de popularité qui entourait ce grand nom, et que le flot mes sentiments napoléoniens n'irait pas plus loin. Théodore Muret, *L'Histoire par le théâtre*.

<sup>1</sup> *Mémoires de M. Gisquet.*

<sup>2</sup> Celui des deux concurrents qui avait abandonné l'enchère à 1.920 francs était le capitaine vicomte Clary, cousin de Louis-Napoléon. — A. Morel, *Napoléon III*.

<sup>3</sup> C'est également l'année où meurt Madame Mère. Six ou sept mois auparavant, le prince lui écrivait : **Ma chère grand'maman... vous devez penser quelle douce impression je dois ressentir de la bénédiction de la mère de l'empereur, moi qui vénère l'empereur comme un dieu et qui porte le culte le plus sacré à sa mémoire.** Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Persigny, *Relation de l'entreprise du prince Napoléon-Louis*, Londres.

étroite entre l'autorité et la démocratie, car il pense avec raison que si la France est démocratique, elle n'est pas républicaine ; il juge même, à part lui, que la démocratie véritable, ayant besoin de force pour exister, exclut la république<sup>1</sup>. Il dit à ses amis : Le temps des préjugés est passé, le prestige du droit divin s'est évanoui en France avec les vieilles institutions féodales ; une ère nouvelle a commencé. Les peuples désormais sont appelés au libre développement de leurs facultés ; mais qui préservera le peuple des dangers de sa propre activité ? Quel gouvernement sera assez puissant, assez respecté pour amener à la nation la jouissance des grandes libertés sans agitations ni désordres ? Il faut à un peuple libre un gouvernement revêtu d'une immense force morale, et que cette force soit proportionnée à la masse des libertés populaires. Sans cette condition, le pouvoir, privé d'un état moral suffisant, forcé par le besoin de sa conservation, ne recule alors pour se maintenir devant aucun expédient, aucune illégalité. Comment donc recréer la majesté du pouvoir ? Où trouver un principe de force morale devant lequel s'inclinent les partis et s'annulent les résistances individuelles ? Où chercher enfin le prestige du droit qui n'existe plus en France dans la personne d'un roi, d'un seul, si ce n'est dans le droit, la volonté de tous ? Il n'y a de force que là<sup>2</sup>. Le trône de Louis-Philippe ne repose ni sur le droit divin ni sur le droit populaire ; il est né de l'émeute et l'a dominée momentanément ; une émeute nouvelle peut l'emporter. Louis-Napoléon, en outre, loin de constater, sans plus, l'avantage qui résulte pour sa cause de l'élan napoléonien, se l'exagère comme il est naturel et comme cet élan lui-même semble l'y encourager ; au lieu d'en retrancher tout ce qui, fatalement, disparaîtrait à une heure dangereuse, il y ajoute ; il se figure qu'il lui vaudra une armée, des armées. L'état de son esprit se montre dans une lettre à sa cousine, la princesse Mathilde, avec laquelle la reine Hortense songeait d'abord à le marier, mais qu'il n'épousa pas par suite de questions d'intérêt au sujet desquelles leurs parents ne se mirent point d'accord<sup>3</sup>, et surtout à cause de l'affaire de Strasbourg qui acheva de le discréditer aux yeux de son père et de son oncle Jérôme. Je voudrais bien, dit-il, me promener avec toi dans les boutiques de Régent-Street, je voudrais bien être à Florence, je voudrais bien être à Stuggard ; je voudrais bien être à Paris. Je voudrais serrer dans ma main les doigts de ma cousine ou la poignée d'un sabre... Et de tous ces vœux, lequel sera exaucé ? Probablement aucun<sup>4</sup>. Cette lettre précède d'un mois l'aventure alsacienne. Le prince a vingt-huit ans.

Il ne s'aventurait pas à la légère autant qu'on l'a prétendu alors, et depuis 1870. On a trop oublié, qu'une pareille tentative était motivée en quelque sorte, en dehors même des autres raisons, par les conspirations nombreuses qui l'avaient précédée. En 1820, la loge maçonnique les Amis de la vérité intriguait beaucoup en faveur de Napoléon II<sup>5</sup>. Le prestige napoléonien était dans toute sa force ; il y

---

<sup>1</sup> *Des Idées Napoléoniennes*.

<sup>2</sup> A. Laity, *Relation historique des événements du 30 octobre 1836*, Thomas, 1838.

<sup>3</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>5</sup> *Mémoires de Gisquet*. Beaucoup de ceux qui avaient préparé la Révolution de Juillet ne s'attendaient pas à la voir aboutir ou plutôt dévier en la personne de Louis-Philippe. Celui-ci avait agi en sous-main, comme son père pendant la grande Révolution. L'événement une fois accompli, républicains et bonapartistes cherchèrent les moyens qui pouvaient les sauver. Les seconds se tournèrent vers le duc de Reichstadt et envoyèrent auprès de lui. La réponse du fils de l'empereur est très curieuse à noter. Qu'elle lui ait été soufflée ou non, qu'elle ait été inventée par celui qui la rapporta, elle montre déjà qu'une



a lieu de croire que Napoléon II serait monté sur le trône<sup>1</sup>. Rêver d'entraîner un régiment par son colonel, comme le prince allait le faire, apparaissait normal. N'était-ce pas suivre l'exemple de l'empereur à son retour de l'île d'Elbe ? On ne peut dire qu'il y avait sottise à compter sur l'armée. En mai 1816, à Grenoble, le colonel Brun et l'avocat Didier avaient tenté de soulever la garnison. A Vincennes, en août 1820, trois officiers, Nantil, Mézian et Bérard appelaient la troupe aux armes ; en 1823, Pailhès et Brice à Belfort, Caron en Alsace, le général Berton à Saumur, essayaient d'entraîner leurs hommes<sup>2</sup> ; enfin, si le prince regardait au dehors de la France, les révolutions purement militaires d'Espagne et de Portugal étaient à même de lui valoir aussi un encouragement. L'insurrection d'avril 1834 et l'attentat de Fieschi lui montraient que le roi était moins populaire que les journaux officieux ne cherchaient à le faire croire. En dernier lieu, la Suisse, avec laquelle le pouvoir royal était en fort mauvais

---

partie des bonapartistes avait su dégager ses meilleures chances d'avenir. Il ne peut y avoir de lutte, dit le duc de Reichstadt, entre ces deux partis (la doctrine de l'Empire et de la République) : car je les crois destinés à n'en former qu'un seul. J'ignore si l'on m'a proclamé comme en 1815, mais, dans tous les cas, je ne regarderais le choix des Parisiens que comme provisoire, et ne pouvant être sanctionné légalement que par la nation entière. C'est ainsi que mon père a occupé le trône, et je ne prétends pas y monter autrement. Je connais l'histoire de mon pays : le général en chef, le premier consul de la République est plus cher à mon souvenir que le souverain du grand empire. Mes études, mes réflexions m'ont identifié avec les principes républicains, et je crois que celui qui acceptera le trône de France doit se contenter d'être le premier citoyen de la grande nation. Voici d'ailleurs comment je comprends la manifestation du peuple français en ce qui me concerne :

On convoquerait des assemblées primaires délibérantes qui décideraient les points suivants :

1° La France veut-elle une république avec un président ou l'empire avec des institutions républicaines ?

2° Dans ce dernier cas. Napoléon II prendra-t-il le titre d'empereur des Français ou celui d'empereur de la république ?

3° Sera-t-il empereur à vie ou héréditaire ?

Ces points décidés, un congrès national, élu par les assemblées primaires, aurait à rédiger une constitution que la sanction du peuple, de nouveau convoqué, rendrait définitive. Pour ces opérations, tes votes individuels de tous les citoyens devraient être recueillis, et le pouvoir exécutif provisoire bornant son rôle à maintenir l'ordre, s'abstiendrait d'influencer les délibérations. Mon langage vous surprend, ajouta le prince ; la défense de la souveraineté populaire vous paraît étrange dans la bouche du fils de Napoléon ; mais sachez qu'aucune de ses méditations à Sainte-Hélène n'a été perdue pour moi ; car il regrettait alors d'avoir été forcé d'établir dans les intérêts matériels de la France une dictature militaire, bien qu'elle ne fut que provisoire. J'aime la gloire, comme mon père ; mais ses malheurs m'ont servi d'expérience. Je sais qu'en 1815 il a voulu à tout prix donner une alliance indissoluble avec les amis de la gloire nationale et les amis de la liberté. Ces deux classes d'hommes font la force du royaume, et leur union seule peut assurer au gouvernement une existence durable. On a voulu abuser le peuple sur mon caractère ; j'espère un jour le détromper : je n'oublierai jamais que je suis Français et je me flatte d'être toujours digne de ce beau titre. Le duc ajoutait : L'époque de me montrer n'est pas encore venue. Je saurai faire valoir mes droits en temps et lieu ; mais aujourd'hui je ne serais qu'un brandon de discorde, lorsque plus tard je peux devenir un gage de paix et d'union. *Révélation d'une femme de qualité sur les années 1830 et 1831*. Paris, Mame-Delaunay, 1831, t. II.

<sup>1</sup> *Mémoires de Gisquet*.

<sup>2</sup> Ces conjurations, oubliées aujourd'hui, étaient bien plus sérieuses qu'on ne pense. Il y aurait un livre très curieux à écrire sur elles.

termes, lui restait un refuge assuré au cas d'un insuccès ; les relations diplomatiques venaient d'être rompues entre les deux pays ; le *Nouvelliste Vaudois* appelait Louis-Philippe **le roi apostat, le transfuge de Famars**<sup>1</sup>. L'entreprise de Strasbourg était la suite et le résultat naturel de ce qu'avait entrepris déjà Louis-Napoléon.

\* \* \*

Il est probable que, dès le début de 1835, le prince et Persigny<sup>2</sup> étudièrent les conditions dans lesquelles se trouvait la ville de Strasbourg par rapport à leurs plans. Les officiers qui y résidaient furent l'objet de plusieurs enquêtes. Persigny qui pouvait aller et venir sans trop être inquiété fut, dans ces circonstances, le metteur en scène du complot, peut-être même son instigateur. Si l'idée est du prince seul, il est certain, que Persigny l'accueillit avec confiance, l'entretint de son mieux et la mit au point. Il fit de nombreux voyages dans le chef-lieu du Bas-Rhin et recueillit les indications nécessaires. Le prince lui en avait fourni déjà quelques-unes ; ayant envoyé son manuel d'artillerie à beaucoup d'officiers, il avait pu se rendre à peu près compte, grâce à leurs réponses, d'une partie de leurs sentiments. Ceux-ci n'étaient guère favorables à la monarchie d'Orléans ; ils penchaient vers autre chose, sans savoir au juste vers quoi, que ce fût la république ou l'empire ; un grand nombre était affilié à des sociétés secrètes. Ces sociétés servirent-elles également les investigations de Persigny ? Peut-être, mais il ne faudrait pas s'exagérer leur rôle ni leurs intentions. : plus d'une des loges, le prince devait sembler suspect ou dangereux ; et celles qui lui étaient favorables le considéraient, pour la plupart, comme un moyen.

Désireux de se renseigner par lui-même, Louis-Napoléon s'était rendu à Bade en 1835<sup>3</sup>. Les officiers de Strasbourg y allaient passer leurs permissions. Cette ville d'eaux était très fréquentée par les mondes les plus divers — et les plus ressemblants — et des étrangers de tous les pays ; des altesses y villégiaturaient, quelques-unes peu fortunées ; les princes en rupture ou en

---

<sup>1</sup> Les rapports avec la Suisse devaient s'envenimer aussi par suite de l'affaire Conseil. La *Pensée immuable*, comme on appelait le gouvernement personnel du roi Louis-Philippe, allait être critiquée de plus en plus dans les journaux de la petite république. L'affaire Conseil fut en somme ridicule et la France joua un rôle misérable.

<sup>2</sup> Persigny avait été envoyé en mission à Londres en 1836. Quand Louis-Napoléon le rappela, il n'avait point d'argent. Il en emprunta à un jeune Français rencontré dans son hôtel qu'on nommait de Falloux. Pénétré de reconnaissance, il lui raconte qu'il va rejoindre en Suisse le prince Louis-Napoléon auquel il est tout dévoué et qui l'appelle ; il l'engage à l'accompagner afin de constater que là est l'avenir de son pays. Falloux lui répond par la fidélité de ses sentiments légitimistes. Persigny lui dit : *Vos yeux s'ouvriront. Le prince Napoléon régnera et vous ferez partie de son premier ministère.* — *Promettez-moi*, répondit Falloux en éclatant de rire, *que vous me donnerez mon portefeuille ?* — *Eh bien, monsieur, je vous le promets.* E. Ollivier. *Louis-Napoléon et le Coup d'État*, déj. cité, p. 48. — Cette promesse fut tenue et en entrant par la suite au ministère où le prince Napoléon, conseillé par Persigny, l'avait appelé, Falloux trouva sur son bureau un beau portefeuille ministériel sur lequel il y avait la carte de son ancien débiteur avec ces mots : Souvenir de Londres.

<sup>3</sup> Laity, ouv. déj. cité ; — Mauduit, *Révolution militaire du décembre*, Paris. 1852. — *Insurrection de Strasbourg et procès des prévenus de complicité avec le prince Napoléon-Louis*, etc., Paris, *l'Observateur des tribunaux*, 1837 ; — Gallix et Guy. — Renault, *Histoire du prince Louis-Napoléon*, Ruel, 1852, etc.

attente de couronne s'y donnaient presque rendez-vous<sup>1</sup> ; et dans cette foule mélangée, occupée surtout de ses plaisirs, la présence d'un Bonaparte ne risquait pas de paraître anormale. Enfin, avantage inestimable, Bade était à deux pas de la frontière et de Strasbourg même. Louis-Napoléon ne manqua pas de parcourir les différentes localités qui longeaient la France ; c'est ainsi qu'en 1836, il rencontra à Kehl, puis à Offenbourg, le capitaine Raindre et le commandant de Franqueville<sup>2</sup>. Le capitaine Raindre, du 16<sup>e</sup> d'infanterie légère, avait souhaité le voir. Ayant appris par son commandant, M. de Franqueville, que le prince devait aller à Offenbourg chez un certain M. Masuyer où lui-même était reçu, il y vint. A cette réunion, il fut beaucoup parlé de l'empereur ; *on l'y admira comme tout le monde en France*<sup>3</sup>. Les autres sujets de conversation auraient été insignifiants, *le prince s'occupant beaucoup de physique*<sup>4</sup>. Mais Louis-Napoléon ne lâchait pas si facilement ceux dont il pensait pouvoir se servir ; il expédia une lettre au capitaine, à trois jours de là, pour le prier de se rendre à Kehl, au *Pied du Chevreuil* ; et, afin qu'il n'y eût pas d'erreur, il envoya prendre Raindre par son valet de chambre. Raindre fut à Kehl à trois heures. A cinq, il vit arriver une mauvaise carriole de louage dans laquelle était un jeune suisse qu'il avait remarqué à Offenbourg parmi le personnel de Louis-Napoléon et qui le conduisit dans une chambre où il le laissa ; il vint bientôt avec son maître *qui paraissait souffrant et dont le visage était en partie couvert d'un mouchoir*<sup>5</sup>. Les deux hommes s'enfermèrent et Louis-Napoléon se déclara : *Capitaine, dit-il, vous avez courage et loyauté et je vais pouvoir me confier à vous. Vous aimez trop l'empereur pour ne pas aimer sa famille. Un mouvement est prêt d'éclater ; j'ai compté sur vous et je trie mettrai moi-même à votre tête*<sup>6</sup>. Raindre se montra fort surpris. *Je me dressai sur mes deux jambes*, raconte-t-il ; *il s'aperçut de ce geste et parut piqué. — Je conviens, dit-il, que c'est nouveau ; mais nous avons des moyens sûrs d'exécution. Je lui déclarai ma façon de penser ; il comprit ma franchise et sembla m'en savoir gré*<sup>7</sup>. Le capitaine, en revenant à Strasbourg, après quelques hésitations, finit par tout dire à Franqueville. Celui-ci, qui avait également reçu des ouvertures, ne parut pas autrement étonné. Au fond, il hésitait lui-même sur le rôle qu'il devait jouer et pesait les chances de l'entreprise ; comme presque tous les utilitaires en face d'un coup d'État, il aurait voulu être sûr à l'avance qu'il réussît ; comme les moins purs, il cherchait à s'abstenir d'une façon qui lui permît de se déclarer pour le parti le plus fort au dernier moment. *Le prince est trop décidé*, se contenta-t-il de répondre, *il a dû en parler au général*<sup>8</sup>. C'était ce que se disaient beaucoup d'officiers de la garnison parmi ceux qui, sans se rallier encore à Louis-Napoléon, avaient été conquis par sa bonne grâce et se rapprochaient de lui dans un même dégoût du régime actuel. L'un d'eux, cependant, était résolu déjà autant qu'on peut l'être, Armand Laity, lieutenant de pontonniers, qui devait devenir un des meilleurs

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de la baronne du Montel*, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité. — *Strasbourg, d'après les documents authentiques*, par Albert Fermé, Le Chevalier, 1869.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité. — *Strasbourg, d'après les documents authentiques*, par Albert Fermé, Le Chevalier, 1869.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> *Strasbourg, d'après*, etc.

<sup>7</sup> *Strasbourg, d'après*, etc.

<sup>8</sup> *Strasbourg, d'après*, etc.

soutiens de la cause, fidèle et convaincu, le type même du partisan<sup>1</sup>. Mais ceux qu'il importait le plus de gagner à l'idée napoléonienne, c'étaient le colonel Vaudrey et le général Voirol dont l'adhésion en entraînerait d'autres et affermirait celles qui s'étaient avouées.

Vaudrey constituait une recrue de premier ordre. Il commandait le 3<sup>o</sup> et le 4<sup>o</sup> régiments d'artillerie, plus un bataillon de pontonniers ; c'était au 46 d'artillerie que Bonaparte avait fait ses premières armes lors du siège de Toulon, et c'était le 4e encore qui l'avait accueilli à Grenoble après son retour de l'île d'Elbe ; terrain unique pour venir invoquer de si beaux souvenirs et s'en affirmer le continuateur. Le colonel présentait certaines particularités qui permettaient assez bien de le circonvenir. Il avait fait la plupart des guerres impériales, et, en huit ans, était passé chef d'escadron ; il lui en avait fallu vingt pour arriver au grade qu'il occupait maintenant d'une façon qui lui paraissait trop définitive. A Waterloo où il s'était montré héroïque, il dirigeait vingt-quatre bouches à feu<sup>2</sup>. Il avait à cette époque, vingt-huit ans et touchait presque, en réalité, à la fin de sa carrière, les Bourbons, en général, ayant gardé leurs faveurs pour ceux qui savaient trahir et renier tout leur passé. Depuis 1815, il avait donc subi les injustices des inspecteurs généraux et vu des quantités d'incapables passer devant lui ; d'en concevoir une naturelle amertume, c'est ce que comprendront ceux qui ont servi et furent immobilisés sur leur dernier galon par une politique étroite et oppressive, de quelque gouvernement qu'elle se réclame. Il n'affichait pas une intransigeance exagérée et s'était rallié sincèrement d'abord à la nouvelle monarchie, au point même de lui adresser successivement deux requêtes, l'une destinée à le faire devenir aide de camp du duc d'Orléans, l'autre demandant une simple bourse pour son fils aîné. Toutes deux avaient été rejetées<sup>3</sup>. Vaudrey se sentait à bout. Enfin, quoique dans la vigueur de l'âge, il reconnaissait bien que ce qui lui restait de jeunesse n'allait pas tarder de le quitter ; et la grande affaire de sa vie, en dehors de son métier, était le plaisir. Il aimait les femmes et non pas comme les aiment les gens de son fige ou ceux qui ont eu le loisir de les observer de près, mais d'un cœur demeuré très jeune ; il s'y attachait réellement, avec violence et tendresse, avec une confiance toujours prête à s'abandonner ; au bout de peu de temps, pourvu que sa partenaire y mît

---

<sup>1</sup> Laity ne cessa pas de montrer au prince un dévouement admirable.

<sup>2</sup> Entré en 1802 à l'Ecole polytechnique, en 1804 à l'Ecole d'application, Vaudrey, à vingt ans, en 1806, lit les campagnes de Naples et de Calabre. En 1809, pendant la campagne d'Autriche, il est fait prisonnier, après avoir vu détruire presque toute entière la compagnie qu'il commandait. En 1810, à son retour de captivité, il est nommé capitaine ; en 1813, il reçoit la croix. La même année, devant Cronen-Haissen, à la tête de quelques artilleurs et de quelques dragons qu'il arrête dans leur fuite, il s'élance sur l'ennemi et reprend deux pièces de canon qui venaient d'être enlevées à sa batterie. Blessé pendant cette action d'une balle à l'épaule et de trois coups de lance dans le côté, il est fait chef d'escadron. Mal remis de ses blessures, en 1814, il reprend du service pour défendre l'Alsace, assiste à toutes les batailles, à l'extraordinaire campagne de France et enfin à Waterloo. A la révolution de Juillet, il signe une proclamation pour appeler à l'insurrection. En 1833, il est battu par huit voix aux élections de Semur par M. Vatout. Il passe trois ans dans la direction de l'artillerie à Bastia, ce qu'il regardait comme un exil, et n'est appelé qu'en 1834 au commandement du 4e d'artillerie. Persigny dira de lui dans sa brochure : ... Il est doué de tous les avantages extérieurs, mais ce qui frappe surtout en lui, c'est la réunion des qualités en apparence les plus opposées, un caractère trempé à l'antique et une douceur de femme dans la vie intime, la franchise d'un soldat et les manières distinguées de l'homme du monde.

<sup>3</sup> A. Fermé, *Strasbourg*, etc.. éd. déjà citée.

quelque adresse, il abdiquait toute volonté. Le grand malheur de l'homme est de douter sans cesse des femmes et de ne demander en même temps qu'à y croire ce à quoi il finit presque toujours par se résoudre, à la fois parce qu'il y trouve du bonheur et du repos. — Vaudrey ne pouvait que plaire. C'était un grand bel homme au front élevé, un peu fuyant peut-être, mais curieux. Il y avait de la fatigue sur ce visage, aux deux ailes du nez, allongées de rides, que la moustache continuait à temps, renforcée au menton d'une longue royale selon la mode ; mais l'âge ne s'accusait pas, grâce à la jeunesse assurée du regard, à la régularité de l'ensemble des traits, à tout ce qu'ils exprimaient d'énergique, de puissant et de décidé, sous des cheveux drus à peine parsemés, ici et là, de fils blancs. L'essentiel était de trouver une femme pour mener un tel homme jusqu'au point nécessaire, puis, celui-ci atteint, d'exploiter ses souvenirs impériaux en démontrant avec certitude l'évidence d'un avenir tout proche. Et Louis-Napoléon, grâce à Persigny, avait justement sous la main ce qu'il lui fallait.

A Londres, dans la famille Bonaparte, il avait entendu chanter une jolie française dont le visage exprimait un mélange d'ardeur et de dureté ; à certains moments, l'allure de toute cette personne, pour peu que l'on fût malintentionné, présentait quelque chose d'un peu trop mâle et même de donquichottesque. C'était Mme Gordon — de son nom de jeune fille Eléonore Brault<sup>1</sup>. — Après des études aux Conservatoires de Paris et de Milan, elle avait chanté à Venise et fait ses débuts dans la capitale française en 1831. Mariée à un anglais, sir Gordon-Archer, commissaire des guerres à la légion franco-espagnole, elle était devenue veuve rapidement. Elle atteignait vingt-huit ans en 1836. Brusque d'allure, elle faisait des armes pour développer sa voix. Très vive, fille, comme on s'y attendait, d'un officier supérieur, elle était naturellement bonapartiste. Elle était aussi sans argent. Quand elle connut Persigny, ce bonapartisme ne fit qu'augmenter ; quand elle eut été présentée à Louis-Napoléon, ce fut de l'enthousiasme — bien qu'au bout de peu de temps elle se fût accoutumée à surtout regarder le prince comme le représentant légitime de la cause qu'elle servait. A-t-elle été sa

---

<sup>1</sup> Née le 6 septembre 1808. à Paris. Elle avait donc vingt-huit ans. Elève aux Conservatoires de Paris et de Milan, elle avait chanté à Venise et débuté à Paris en 1831. Ses premiers maîtres furent Pendard et Bauderali ; Rossini lui donna des leçons gratuites. Elle était fille d'un capitaine de la garde impériale, Brault avait quitté l'épée en 1814 pour la reprendre en 1815 et la briser définitivement quelques mois après. Il éleva sa fille dans un culte religieux de l'empereur. Elle devait entrer au théâtre des Italiens en 1831. Elle partit pour Londres où elle obtint un certain succès. Elle y épousa sir Gordon-Archer, commissaire des guerres à la légion franco-espagnole. Leur union fut cimentée sous de fâcheux hospices, car au mois de décembre 1831 elle reçut un coup de poignard dans la figure étant à se promener au parc Saint-James et faillit périr sous les coups d'un furieux qu'elle ne connaissait pas (*l'Observateur des tribunaux*). En 1834, elle excita un grand enthousiasme à Naples et dans un bal masqué aurait intrigué beaucoup le roi des Deux-Siciles en lui annonçant la visite prochaine de la liberté dans son royaume. Elle alla ensuite à Rome et à Florence où elle se sépara de son mari qui mourut du typhus sous les murs de Vittoria. — C'était une femme assez singulière, très aimable mais très volontaire, [une sorte de femme-homme](#). Ce sont les propres termes dont se servit pour nous parler d'elle un préfet de l'Empire qui la connut, Sellier, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-douze ans. — Elle faisait des armes pour développer sa voix et s'y montrait de première force. M. Welbert, conseiller à la cour de Colmar, après lui avoir fait subir plusieurs interrogatoires, dira d'elle : [Vingt femmes comme celle-là, par an, et j'en perdrais la tête](#). *Insurrection de Strasbourg*. — [Son culte pour la mémoire de Napoléon, dira Louis Blanc, était volontairement aveugle, superstitieux, sans bornes...](#) Mme Gordon avec le lieutenant Laity avait été l'âme de la conspiration. *Révélations Historiques*, t. II.

maîtresse comme on l'a dit<sup>1</sup> ? Il est probable que Louis-Napoléon se montra galant à son égard, mais ce fut tout sans doute<sup>2</sup>. Il nous semblerait plus vraisemblable qu'elle eût été celle de Persigny et qu'elle l'ait même aimé. Ils avaient tout ce qu'il faut pour s'entendre, et, sur plus d'un point, leurs deux caractères, en dehors même de leurs convictions politiques, présentaient de quoi s'accorder. Mais il est impossible d'avancer rien de définitif à ce sujet, les preuves faisant défaut. Si l'on admet cette façon de voir, le rôle de Mme Gordon auprès de Vaudrey s'explique aisément ; si l'on se refuse à y ajouter créance, les faits seuls de leurs relations persistent et présentent certains points où l'on s'étonne ; du moins, Persigny est certainement celui qui dirigea Mme Gordon vers Vaudrey pour qu'elle l'amenât au prince, et l'on se demande si de simples rapports d'amitié pouvaient lui permettre de faire jouer pareil rôle à une femme, même comme Mme Gordon, et surtout de l'y surveiller et conduire comme il apparaît bien qu'il le fit. Il est plus vraisemblable qu'un passé tendre et récent, rapide d'ailleurs, d'autant plus cordial, et d'où une entente était née, permettait à l'ancien maréchal des logis de faire manœuvrer son amie suivant un plan préconçu, dont on relève le fil principal à travers le petit roman amoureux du colonel et de la cantatrice ; dans ce duo, Persigny et le prince apparaissent tour à tour, l'un comme le machiniste, l'autre comme le *deus ex machina*, le premier pour faire lever le dernier rideau, le second pour venir chanter son refrain au moment le plus propice. — L'intermédiaire était bien choisie. Mme Gordon ne cessa de faire preuve d'une adresse, d'un courage, d'un sang-froid également remarquables et très rares, à un pareil point, chez une personne de son sexe. Elle se joua de tout et de tous avec une incontestable maîtrise. Son acte d'accusation dira : *C'est la femme froide et réfléchie qui entraîne à sa ruine l'homme qui l'aime*<sup>3</sup>. Elle était calculatrice au profit de sa cause, mais généreuse en dehors de cela et nullement froide, au contraire. C'est à elle que le prince dut le concours de Vaudrey ; sans l'influence qu'elle sut acquérir sur lui, le colonel ne se fût point décidé.

La première entrevue de Vaudrey et de Louis-Napoléon aurait eu lieu à Offenbourg vers la fin de mai 1836<sup>4</sup> ; mais, d'après le procès, elle ne se passa que le 29 juin à Bade. Auparavant, le 20 du même mois, Vaudrey vit pour la première fois Mme Gordon à Strasbourg chez le général Voirol sous les yeux de ses camarades et de ses chefs<sup>5</sup> ; M. de Franqueville se trouvait à cette soirée<sup>6</sup>. Insinuer que Muge Gordon vint à Strasbourg sur le conseil de Persigny nous

---

<sup>1</sup> Je l'ai toujours entendu dire.

<sup>2</sup> Louis Blanc dit dans ses *Révélations* : Quant au prince, elle paraissait le priser fort peu. Un jour que je lui demandais si elle l'aimait : Je l'aime politiquement. dit-elle. Et elle ajouta : A dire vrai, il me fait l'effet d'une femme. Il peut se faire que Mme Gordon ait préféré ne pas dire la vérité sur ses affaires personnelles ; il est possible aussi qu'elle ait été sincère. Dans ce cas, ce jugement, pour le moins étrange étant donné ce que l'on sait sur le tempérament du prince, viendrait de ce que Louis Napoléon ne s'occupait pas d'elle autant qu'elle relit souhaité, car il est probable qu'elle l'aima. Le prince était occupé ailleurs. Sa maîtresse était terne, paraît-il, — ceci sous toutes réserves — une fille d'Hudson Lowe. Ce renseignement nous a été fourni par M. G. Bapst.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> La première entrevue de Louis Bonaparte et du colonel eut lieu vers la fin de mai 1836 à Offenbourg. A. Maurin, ouv. déjà cité, t. VI, p. 44.

<sup>5</sup> Le général Voirol la combla d'égards et de politesses et ce fut dans les salons de ce dernier qu'elle fit connaissance du colonel Vaudrey. *Insurrection de Strasbourg*.

<sup>6</sup> *Strasbourg*, etc., our. déjà cité, Procès, interrogatoire de Franqueville.

semble normal et selon les événements. Vaudrey, très impressionné par la chanteuse, se fit présenter à elle et lui demanda s'il aurait le plaisir de la rencontrer de nouveau ; elle lui répondit qu'elle partait dans quelques jours pour Bade<sup>1</sup>. Vaudrey s'y rendit et ce serait en s'y promenant avec elle qu'il aurait croisé le prince auquel il se lit présenter bientôt par un ancien camarade, le colonel d'artillerie en retraite Eggerlé<sup>2</sup>. Les rapports étaient d'autant plus faciles qu'il avait reçu le *Manuel d'artillerie*. A cette première présentation, le prince s'entretint rapidement avec Vaudrey et lui donna rendez-vous pour le lendemain. — Dans l'intervalle. Persigny aurait été adresser de nouvelles instructions à Mme Gordon, après l'avoir interrogée sur le degré de passion où en était à son égard le colonel, que cela aussi serait très naturel. — Ainsi renseigné, Louis-Napoléon pensa le moment venu de faire certaines ouvertures et tint à son interlocuteur un discours dont l'essentiel peut se résumer eu ceci : Une révolution n'est excusable, n'est légitime que lorsqu'elle se fait dans l'intérêt de la majorité de la nation. Or, on est sûr qu'on agit dans ce sens lorsqu'on ne se sert que d'une influence morale pour la faire réussir. Si le gouvernement a commis assez de fautes pour rendre une révolution encore désirable au peuple, si la cause napoléonienne a laissé d'assez profonds souvenirs dans les cœurs français, il suffira de me montrer seul aux soldats et au peuple et de leur rappeler les griefs récents et la gloire passée pour qu'on accoure sous mon drapeau. Si je voulais, au contraire, intriguer et tâcher de corrompre tous les officiers et tous les soldats d'un régiment, je ne serais sûr que d'individus qui ne me donneraient aucune garantie de réussir auprès d'un autre régiment où les mêmes moyens d'action n'auraient pas été employés. Je n'ai jamais conspiré dans l'acception habituelle du mot, car les hommes sur lesquels je compte ne sont pas liés à moi par des serments, mais par un lien plus solide, une sympathie mutuelle pour tout ce qui peut concourir au bonheur et à la gloire du peuple français. — L'homme de l'antiquité que je hais le plus c'est Brutus, non seulement parce qu'il a commis un lâche assassinat, non seulement parce qu'il a tué le seul homme qui eût pu régénérer Borne, mais parce qu'il a pris sur lui une responsabilité qu'il n'est donné à personne de prendre, celle de changer le gouvernement de son pays par un seul fait indépendant de la volonté du peuple. — Si je réussis à entraîner un régiment, si les soldats qui ne me connaissent pas s'enflamment à la vue de l'aigle impériale, alors toutes les chances seront pour moi... J'entends par démocratie le gouvernement d'un seul par la volonté de tous, et par république le gouvernement de plusieurs obéissant à un système. La France veut des institutions nationales comme représentant de ses droits, un homme ou une famille comme représentant de ses intérêts ; c'est-à-dire qu'elle veut de la république ses principes populaires, plus la stabilité de l'Empire, sa dignité nationale, son ordre et sa prospérité intérieure, moins ses conquêtes... Mon but est donc de venir avec un drapeau populaire, le plus populaire et le plus glorieux de tous, de servir de point de ralliement à tout ce qu'il y a de généreux et de national dans tous les partis, de rendre à la France sa dignité sans guerre universelle, sa liberté sans licence, sa stabilité sans despotisme, et pour arriver à un pareil résultat, que faut-il faire ? Puiser entièrement dans les masses toute sa force et tous ses droits, car les masses appartiennent à la raison et à la justice<sup>3</sup>. Les deux hommes sympathisèrent, mais Vaudrey ne se décidait pas ; sa conduite future le prouve nettement ; il était acquis aux idées du prince — et il

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> Armand Laity, *Relation historique*, etc., ouv. déjà cité.

reculait devant les faits. Retrouvant ensuite Mme Gordon, il se laissa deviner, — et le prince sut à quoi s'en tenir sur la portée de son discours. — Vaudrey, à cette date, est certainement amoureux fou de la chanteuse et le lui a dit. Il est également probable qu'elle se soit dérobée — sans le repousser tout à fait, lui demandant le temps de la réflexion ; elle n'aime guère le colonel, au fond ; décidée comme elle l'est. elle lui eu veut de ses hésitations, de ses scrupules à servir une cause dont la réussite ne fait pas de doute dans son esprit. Vaudrey, insistant d'autant plus que son retour à Strasbourg est nécessaire, elle se réserve encore de façon à l'affoler, se dit malheureuse, explique qu'elle n'a pas assez de raisons pour le croire ; vers la fin de cette belle défense, elle décoche la flèche la plus importante de son carquois en lui déclarant qu'elle ne peut à présent appartenir — et n'appartiendra jamais — qu'à un homme qui se dévouerait corps et âme à la cause de Louis-Napoléon ; elle termine en laissant les meilleures ailes à l'espérance de son amant. Et l'intrigue se précipite.

Vaudrey, aussitôt de retour à Strasbourg, reçoit une lettre du prince qui permet de penser qu'une entente existait entre eux ; elle révèle, en effet, une sorte de convention par sa signature : Louise Wernert ; le subterfuge est cependant si facile qu'on peut le croire également spontané : *Monsieur, je ne vous ai pas écrit depuis que je vous ai quitté parce qu'au commencement j'attendais une lettre où vous m'auriez donné votre adresse. Cependant, aujourd'hui que vous vous occupez de mon mariage, je ne puis m'empêcher de vous adresser personnellement une phrase d'amitié. Vous devez assez me connaître pour savoir à quoi vous en tenir sur les sentiments que je vous porte, mais, pour moi, j'éprouve trop de plaisir à vous les exprimer pour que je garde le silence plus longtemps. Monsieur, à vous seul tout ce qui peut faire vibrer mon cœur : passé, présent, avenir. Avant de vous connaître, j'errais sans guide certain ; semblable au hardi navigateur qui cherchait un nouveau monde, je n'avais comme lui que dans ma confiance et mon courage la persuasion de la réussite ; j'avais beaucoup d'espoir et peu de certitude ; mais lorsque je vous ai vu, Monsieur, l'horizon m'a paru s'éclaircir et j'ai crié : Terre ! Terre ! — Je crois de mon devoir, dans les circonstances actuelles où mon mariage dépend de vous, de vous renouveler l'expression de mon amitié et de vous dire que, quelle que soit votre décision, cela ne peut influencer en rien sur les sentiments que je vous porte. Je désire que vous agissiez entièrement d'après vos convictions et que vous soyez sûr que, tant que je vivrai, je me rappellerai avec attendrissement vos procédés à mon égard. Heureuse si je puis vous donner un jour des preuves de ma reconnaissance. En attendant que je sache si je me marierai ou si je resterai vieille fille, je vous prie de compter toujours sur ma sincère affection*<sup>1</sup>. — Vaudrey commençait peu à peu à prendre son parti. Interrogé par son général qui lui demande s'il a vu le prince à Bade, il lui répond qu'il l'a rencontré mais qu'il ne lui a rien dit<sup>2</sup>. Et, dans une des nombreuses lettres qu'il envoyait à Mme Gordon, il lui affirme qu'il est prêt. — Il faut citer cette lettre. Elle montre le rôle de la cantatrice chargée de tenir en haleine celui qui se contentait surtout de l'aimer ; elle dévoile l'action de Persigny, elle la dessine en quelque sorte, et prouve que Vaudrey, sans la connaître exactement peut-être, avait bien net le soupçon que quelqu'un, dans l'ombre, conseillait son amie ; elle établit que cette fougueuse partisane ne laissait pas reprendre haleine au protecteur de la supposée Louise Wernert, et la dextérité qu'elle apportait dans sa tâche : *Dix*

---

<sup>1</sup> *Gazette des tribunaux* du 3 novembre 1836.

<sup>2</sup> Procès, interrogatoire de Vaudrey.



heures du soir. — Ma chère Éléonore, j'ai reçu ta lettre... quelle lettre, Éléonore, et de toi !... Je vois maintenant, plus peut-être que tu ne l'eusses désiré, la cause de ton inconcevable silence et le motif pour lequel il t'a plu de me manquer de parole. — J'aime la franchise, la tienne me plaît ; tu en uses dans toute son étendue, c'est bien, c'est même un mérite rare. Il est échappé à ta plume que d'autres inspiraient, j'en ai la conviction, des expressions qui sont plus que des duretés. Je dois me taire. Tu es femme et la femme que j'aime par-dessus tout. Que puis-je répondre ? Il paraît que ton silence était une punition, il en est sans doute de même de ton séjour prolongé à Paris. Quel pitoyable système ! Il est à peine bon pour les enfants. Tu savais pourtant ma position. Elle était assez pénible. Pourquoi ajouter à des angoisses et à de cuisants chagrins ? Tu m'accuses de quitter, d'abandonner mes amis ! Cet odieux blasphème n'est pas de toi ; dis à ceux qui se sont chargés de t'informer soit de mes intentions, soit de ma conduite qu'ils en ont menti... dis à ceux qui t'ont inspiré ta dernière lettre toute remplie de défiance — ce qui en a éveillé en moi une plus grande — dis-leur, je t'en supplie, que leurs défiances, que leurs soupçons sont des injures et que je n'ai pas l'habitude d'en endurer. Apprends-leur que je suis du petit nombre de ceux qui peuvent dire : *Examine ma vie et songe qui je suis*. — Toi, eux, vous tous enfin, vous n'avez pas rougi de penser que la menace pouvait avoir quelque influence sur moi et tu emploies ce moyen des faibles. Vous supposez que ma volonté cédera — à qui, grand Dieu ! à des menaces ! Ah ! tu ne me connais guère. insensés, adressez-vous donc à ma conviction, convertissez-là s'il en est besoin (et tu sais bien que non), éclairez-là si elle s'égare et vous verrez si ma volonté ne saura pas attendre et déjouer les vôtres et si je resterai en arrière quand il faudra agir et se montrer. La plus grande preuve d'affection que je puisse te donner, c'est de croire que les inspirations de ta lettre ne sont pas de toi, car l'injure, quoique déguisée et parée d'une flatterie imméritée, s'y reconnaît trop bien ; ce n'est pas la main d'une femme et d'une amie qui porte de pareils coups. Mais tu sauras bientôt si je sais répondre à une provocation ; attends seulement que je sois à Strasbourg. — D'après tout ceci une entrevue entre nous est plus que jamais indispensable, ne fût-ce que pour détruire, s'il se peut, les fâcheuses et fatales préventions qui nous occupent l'un et l'autre, et nous occuper de nos intérêts communs... Malgré ta lettre toute martiale, toute menaçante, je ne t'en aime pas moins toujours de toute mon âme ; et quoique tu puisses dire, j'ai l'assurance que tu n'auras jamais à rougir de moi. Au revoir donc, chère amie, et le plus tôt possible. Quoique bien souffrant, je volerai près de toi... Un doux baiser à toi de toutes les forces de mon âme<sup>1</sup>. Il était difficile de rencontrer un meilleur cœur, resté aussi sensible, et sur tant de points. Éléonore Brault en usait à sa guise. Pour le quart d'heure, sentant son ami prêt à faire un pas en avant et espérant l'engager davantage, elle l'appelle à Dijon où il a une maison de campagne<sup>2</sup>. Vaudrey y vient, et ils y restent ensemble jusqu'au 24 octobre<sup>3</sup>. Ce grand soldat naïf possède au moins l'art de ne pas s'embarrasser de sa femme et d'agir dans la vie comme il l'entend. Mme Gordon avait-elle déjà cédé, ou fût-ce seulement cette fois — ou enfin réussit-elle à se défendre encore ? Elle dut alors se donner à lui — le moins possible. Vaudrey, sur ce point, finissait par se rappeler qu'il était militaire ; étant donné son caractère et le sentiment qu'elle avait su faire naître, ou tout au moins développer, c'était plutôt se l'attacher davantage ; et elle

---

<sup>1</sup> *Revue de Paris*, 15 nov. 1899, art. signé : A. Mathiez.

<sup>2</sup> Procès, interrogatoire de Vaudrey.

<sup>3</sup> Procès, interrogatoire de Vaudrey.

acheva sans doute ainsi de le conquérir à la cause napoléonienne. — Persigny veillait tout à côté, n'entendant pas que ce bonheur ne servit à rien. De Fribourg, en signant *Manuel* ou le Géant<sup>1</sup>, il avait écrit deux fois pour fixer un rendez-vous au colonel<sup>2</sup>. Celui-ci devant bientôt rentrer à Strasbourg, il était temps d'agir avec énergie ; il pouvait dire qu'il était venu là en passant, si on l'interrogeait, pour faire une dernière excursion. — Vaudrey s'arrête donc vingt-quatre heures à Colmar et excursionne dans le grand-duché de Bade<sup>3</sup>. Devant ses juges, il nie avoir vu l'aide de camp du prince<sup>4</sup> ; il est certain qu'il le vit : il loge avec Mme Gordon dans le même hôtel que Persigny<sup>5</sup>. Là, tous trois s'entendent définitivement sur le plan à suivre. Vaudrey ensuite, navré de quitter sa maîtresse, agacé par les mille petits ennuis d'un voyage, enfin nerveux et irritable à souhait, regagne Strasbourg<sup>6</sup> ; mais Fialin ne le lâche pas encore, surtout quand le chagrin en fait une proie aussi parfaite, et, pour le jour même de son arrivée, il lui a dépêché le prince<sup>7</sup>. Sortant de dîner de chez le colonel Costaz, Vaudrey est accosté par un individu *enveloppé d'un manteau et s'entourant de mystère*<sup>8</sup>. Cet individu lui dit que le prince veut lui parler de suite suite et le conduit au bord du canal, sur le quai Neuf où l'attendait Louis-Napoléon<sup>9</sup>. L'entrevue des deux hommes dura deux heures<sup>10</sup>. Vaudrey aurait tout fait pour dissuader le prétendant de son entreprise, lui représentant qu'il se trompait sur l'état des esprits et qu'il n'avait pas chance de réussir. Mais Louis Bonaparte lui opposa des raisons sérieuses qui étonnèrent Vaudrey et finirent presque par le convaincre. Il lui dit, en outre, qu'il était trop tard, car il avait décidé de se présenter devant le 4<sup>e</sup> d'artillerie, même sans son assentiment<sup>11</sup>. Il lui indiqua beaucoup d'officiers avec lesquels il était en intelligence et dont il était certain ; il signala des officiers supérieurs ; parmi ceux-ci, Vaudrey crut entendre le nom du général Voirol<sup>12</sup>.

Il est presque sûr que Louis-Napoléon le nomma<sup>13</sup> ; il est moins certain qu'il se soit dit assuré de son concours<sup>1</sup> ; il mentit peut-être afin d'emporter l'adhésion

---

<sup>1</sup> Procès, interrogatoire de Vaudrey. Vaudrey déclare n'avoir pas vu Persigny, mais évidemment pour se défendre ; il déclare ne l'avoir pas connu encore, ce qui est également invraisemblable. Le président a donc, en somme, le droit de dire : *L'accusation soutient que vous n'avez fait ce voyage que pour fixer le jour où le complot devait être exécuté.*

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>4</sup> Procès : *D.* Cependant vous logiez dans le même hôtel que Persigny et Mme Gordon ; vous avez reçu une lettre dans laquelle on lui disait qu'elle était attendue, ainsi que son ami. — *R.* Je l'ignore.

<sup>5</sup> Voir note précédente.

<sup>6</sup> Le 28 octobre, dit Vaudrey dans son interrogatoire, j'ai repris le commandement de mon régiment.

<sup>7</sup> Procès. *D.* Le prince est arrivé le même jour que vous, et vous rayez vu le 29. — *R.* Oui, Monsieur.

<sup>8</sup> Procès, *Insurrection*, etc. ; *Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>9</sup> Procès, *Insurrection*, etc. ; *Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>10</sup> Procès, *Insurrection*, etc. ; *Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>11</sup> Procès, *Insurrection*, etc. ; *Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité.

<sup>12</sup> Procès. Il me dit qu'il avait pour lui plusieurs officiers supérieurs ; je crois même qu'il me parla du général Voirol.

<sup>13</sup> Même s'il n'était pas sûr de son concours, Louis-Napoléon le nomma ; le je crois de Vaudrey est une assurance en réalité ; malgré tout, il ne voulait pas accuser son

de Vaudrey ; il est également possible qu'il ait été sincère en affirmant qu'il comptait sur le général ; le rôle de Voirol dans l'affaire de Strasbourg, comme plus tard celui de Magnan dans celle de Boulogne, est extrêmement singulier et prête à bien des soupçons ; on peut même avancer qu'il les justifie ; sans eux, il demeure inexplicable<sup>2</sup>.

De Bade, à la date du 14 août 1836, le prince avait adressé à Voirol une lettre tellement imprudente, étant donné le point où en étaient les choses, qu'on se demande si elle n'avait pas été précédée de quelques préliminaires ; au cas où elle aurait préparé une simple entrée en matière, elle révèle chez le fils de la reine Hortense une audace et une confiance en soi-même incroyables : Général, comptant partir bientôt pour retourner en Suisse, je serais désolé de quitter la frontière de France sans avoir vu un des anciens chefs militaires que j'honore le plus. Je sais bien, général, que les lois et la politique voudraient vous jeter, vous et moi, dans deux camps différents, mais cela est impossible ; un vieux militaire sera toujours tin ami de même que mon nom lui rappellera sans cesse sa glorieuse jeunesse. Général, j'ai le cœur déchiré en avant depuis un mois la France devant les yeux sans pouvoir y poser les pieds ; c'est demain la fête de l'empereur et je la passerai avec des étrangers. Si vous pouvez me donner un rendez-vous dans quelques jours dans les environs de Bade, vous effacerez par votre présence les tristes impressions qui m'oppriment. En vous embrassant, j'oublierai l'ingratitude des hommes et la cruauté du sort. Je vous demande pardon, général, de m'exprimer aussi amicalement envers quelqu'un que je ne connais pas, mais je sais que votre cœur n'a pas vieilli... Je vous prie de remettre la réponse à la personne qui vous portera ma lettre<sup>3</sup>... — Le général s'abstint de répondre et prévint le ministre de la Guerre en le priant de faire redoubler sa surveillance ; il dit qu'il n'était pas le seul à avoir reçu des ouvertures de la part du prince ; il ajoutait qu'on pouvait compter sur lui. — Il ne paraît pas que sa surveillance personnelle ait été bien active<sup>4</sup>. Persigny et Louis-

---

supérieur. Etant donné son caractère, il est inadmissible qu'il ait au contraire voulu l'accuser sans raison.

<sup>1</sup> Dans son esprit, — et son attitude chez le général le prouve, — Voirol, indécis, laisserait faire puis, le mouvement ayant réussi, se joindrait à lui.

<sup>2</sup> La déposition de Voirol devant le tribunal fut embarrassée. Tout le monde le remarqua, surtout quand il y eut contradiction entre ses paroles et celles du préfet, M. Choppin d'Arnouville. *Voirol*. — J'allai voir M. le préfet à qui je dis qu'il fallait redoubler de surveillance ; que le prince avait des émissaires et qu'un officier avait même reçu des propositions. M. le préfet me dit qu'il avait une surveillance active auprès du prince, qu'il avait même un agent auprès de lui. — *Me Thierriet* : M. le préfet a dit qu'il n'avait aucune donnée exacte sur les menées du prince ; je voudrais entendre là-dessus M. le préfet. — *M. Choppin d'Arnouville* : Je crois qu'il y a eu une erreur dans la manière explicite dont s'est exprimé M. le général Voirol. Je ne crois pas qu'il m'ait dit que des propositions avaient été faites. Je lui ai dit que j'avais envoyé quelqu'un à Bade, mais pour une surveillance générale et non pour aller auprès du prince. — *Voirol* : M. le préfet m'a dit : *Je suis parfaitement tranquille, j'ai un agent auprès du prince*. — *Me Barrot* : Et M. le général n'a-t-il pas été tout à fait rassuré, d'après les paroles du préfet ? — *Me Barrot* : Cela suffit. (Mouvement). — Procès. — On peut au sujet du *je ne crois pas* de M. Choppin d'Arnouville faire la même observation que pour le *je crois* de Vaudrey. En plus, le préfet, devant avoir encore des rapports avec le général, redoutait de l'accuser et, sa responsabilité une fois mise à couvert tant bien que mal, cherchait à le ménager.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>4</sup> Les résultats le prouvent, ainsi que la déposition du préfet citée précédemment. Voirol envoya au ministère le capitaine Raindre et il y a au dossier de l'affaire une lettre de

Napoléon vinrent à Strasbourg sans être inquiétés<sup>1</sup>. La réponse de Franqueville au capitaine Raindre, l'attitude de beaucoup d'officiers prouvent qu'ils ne savaient pas au juste à quoi s'en tenir sur leur chef. Peut-être, se contenta-t-il d'attendre, décidé à se réserver jusqu'au moment où la chance définitive de l'entreprise se dessinerait. Le matin de l'émeute, Mme Gordon ne tire pas sur Voirol parce qu'elle le croit de l'émeute même. Elle le lui déclara formellement quand elle fut prisonnière : Général, vous passâtes près de moi sur la place Saint-Etienne le 30 au matin ; je vous croyais du mouvement et c'est à cette pensée que vous dûtes la vie. — Comment cela ? — Je tenais deux pistolets et, je vous le jure, si j'avais su la vérité, vous seriez mort de ma main<sup>2</sup>... Le général Voirol ne sut même pas — on n'avertit point son gouvernement — que le prince, venu à Strasbourg, y avait rencontré vingt officiers réunis dans une maison amie sous un prétexte quelconque<sup>3</sup>. Louis-Napoléon avait cependant pris la grande route, à cheval, et s'était arrêté un moment en traversant le Rhin<sup>4</sup>. — Quand on apprit à ces officiers, dont on n'avait exigé aucune promesse de silence, qu'un Bonaparte allait paraître devant eux, pas un ne manifesta l'intention de se retirer<sup>5</sup>. Le neveu de l'empereur est le bienvenu parmi nous, déclarèrent-ils ; il est sous la protection de l'honneur français. Que peut-il craindre ? Nous le défendrons tous au péril de notre vie<sup>6</sup>. Le prince fut introduit<sup>7</sup>. Le discours qu'il prononça est, au premier abord, un peu solennel, mais il fallait aussi qu'il ne fût point familier ; si, d'autre part, nous nous reportons à l'époque, si nous nous efforçons de comprendre l'enthousiasme et le sérieux des Cimes d'alors, il ne nous étonnera plus. Messieurs, c'est avec confiance que le neveu de l'empereur se livre à votre honneur ; il se présente à vous pour savoir de votre bouche vos sentiments et vos opinions ; si l'armée se souvient de ses grandes destinées, si elle sent les misères de la patrie, alors j'ai un nom qui peut vous servir ; il est plébéen comme notre gloire passée, il est glorieux comme le peuple. Aujourd'hui, le grand homme n'existe plus, il est vrai, mais la cause est la même ; l'aigle, cet emblème sacré, illustrée par cent batailles, représente comme en 1815 les droits du peuple méconnu et la gloire nationale. Messieurs, l'exil a accumulé sur moi bien des chagrins et des soucis ; mais comme ce n'est pas une ambition personnelle qui me fait agir, dites-moi si je me suis trompé sur les sentiments de l'armée et, s'il le faut, je me résignerai à vivre sur la terre

---

Voirol au ministre. Elle est publiée dans le récit du procès. Quant à la façon dont Voirol prévint le préfet, elle est douteuse et vague. La déclaration du préfet au contraire est bien nette, il dit encore : Je n'ai aucune espèce de trace qu'il m'ait été dit que le prince eut des émissaires à Strasbourg ; je n'ai aucune trace qu'il m'ait été dit que des ouvertures eussent été faites à un officier. *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> Laity, ouv. déjà cité.

<sup>7</sup> Une porte s'ouvre et tous les yeux se dirigent sur un jeune homme de petite taille, et dont les traits ne rappellent que d'une manière éloignée le type impérial. Mais il y a dans toute sa personne, dans son regard atone et puissant à la fois par un don singulier de la nature, dans l'expression mélancolique de sa bouche, dans le fluide de son front, quelque chose qui commande l'attention même chez ceux qui lui refusent leur intérêt. On y lit une idée sottise, mais persistante et inexorable ; c'est une de ces figures fatidiques où s'est appesantie la main de l'oracle. A. Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, t. VII, p. 46.

étrangère, en attendant un meilleur avenir<sup>1</sup>... Les officiers l'assurèrent de leur dévouement et qu'ils lui rendraient sa patrie ; ils se dirent las de l'inaction où la monarchie parlementaire laissait leur jeunesse, honteux du rôle qu'elle faisait jouer à l'armée<sup>2</sup>.

N'ayant pas obtenu tout ce qu'il attendait de Voirol, le prince avait essayé de gagner à la cause un autre général, Exelmans, qui avait brillamment servi sous l'empereur et conservé vivant le culte de son ancien chef<sup>3</sup>. — Vers le commencement d'octobre, Louis-Napoléon charge donc un de ses partisans, qui lui servait aussi de prêteur, M. de Bruc, d'aller lui porter une lettre à Paris<sup>4</sup>. Cet émissaire ne semble pas avoir été très bien choisi ; il fallait un homme persuasif, enthousiaste, tout d'une pièce ; au contraire, de Bruc fait preuve d'une sincérité douteuse et dans toute l'affaire son rôle reste assez louche. Il est probable que l'intérêt constituait son guide principal ; croyant au prince, il le servait, mais avec réticence ; sa bravoure est également incertaine comme sa position. En effet, allié par sa mère avec la famille Beauharnais, par sa belle-sœur avec la famille d'Orléans, par son père, il avait été cousin de l'infortuné colonel du 60 de ligne. Labédoyère<sup>5</sup>. Il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur lui et on ne peut l'accuser, d'autre part. les preuves manquant. Sa santé doit entrer en ligne de compte, et elle n'était pas très bonne, à ce qu'il paraît<sup>6</sup>. Peut-être, cependant, fut-il tout dévouement, car sa conduite avant l'affaire serait à son éloge : M. de Bruc qui avait constamment refusé de servir, même avec de l'avancement sous le gouvernement actuel, pour ne pas prêter serment à la dynastie régnante, se présenta il y a dix mois environ chez le ministre de la Guerre et demanda du service. Soit que cette demande parût suspecte ou pour tout autre motif, il n'en obtint pas. Il se livra à toutes sortes de démarches et prodigua des promesses ; il offrit jusqu'à 30.000 francs pour intéresser en sa faveur une dame qu'il savait avoir de l'influence sur un maréchal de France, le tout en vain. On prétend que son but, s'il avait eu un régiment, était de renouveler l'exemple que son cousin avait pavé de sa vie vingt ans auparavant et de devenir le Labédoyère de l'insurrection de Strasbourg, rôle qui, à son défaut, échut au colonel Vaudrey. Il paraît même qu'au temps de ses démarches, un député devenu son parent par alliance, M. de Kératry, se rendant un jour aux Tuileries, lui dit que si M. de Bruc voulait permettre qu'il répondît de lui, il était sûr de faire obtenir sur-le-champ le grade, objet de son ambition. Mais M. de Bruc recula en disant que, dans les temps comme les nôtres, personne ne pouvait répondre de soi. Ainsi, dans sa manière d'entendre la loyauté, M. de Bruc semblait regarder le serment auquel il devait se soumettre comme une mesure dont la généralité et les précédents ne faisaient pas un lien fort sérieux, tandis qu'un engagement spécial, donné d'homme à homme et sur l'honneur, devenait inviolable pour lui<sup>7</sup>. — Ceci

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Laity, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Laity, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Laity, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>7</sup> De Bruc est assez indéchiffrable et son attitude équivoque prête aux pires suppositions suppositions comme aux meilleures. C'est ainsi que l'*Observateur des Tribunaux* écrit : M. de Bruc a, dans le procès, une physionomie à part ; seul, il se retranche dans une négative absolue. L'accusation semble mal à l'aise avec lui parce qu'elle paraît soupçonner beaucoup et pouvoir prouver peu. *De Bruc*, dit-elle, *sans avoir pris part à l'attentat du 30 octobre, était initié au complot ; il était l'un des agents sur lesquels les*

prouverait de plus que, vers la fin de l'année 1835, Louis-Napoléon avait tout un plan arrêté. Quant à la manière dont de Bruc entendait sa parole, elle est d'un galant homme. Malheureusement il y a dans son cas des questions d'argent qui le font entrevoir sous une autre face. Et, au bout du compte, malgré ses qualités, à cause d'elles aussi, c'était un singulier compère. Il médita des plans de conquête de Tripoli, au moment même où les troupes françaises prenaient Alger. Déçu dans ses espérances de ce côté, très endetté d'ailleurs, il fut pour Persigny une proie facile. Seul peut-être de tous les conjurés, il mit à prix son concours. Persigny lui versa le 15 avril 1836 une somme de 4.500 francs et, comme il se défiait de lui, exigea un reçu qui figure au dossier du procès. Cette défiance était justifiée. De Bruc, en homme qui craignait les coups, manifesta plusieurs fois sa répugnance à agir... Persigny se servit pourtant de ce peu chevaleresque personnage à cause de ses relations avec le parti légitimiste<sup>1</sup>. De Bruc échoua auprès d'Exelmans. Il fut reçu froidement<sup>2</sup>. Très étonné — car, pour le décider, Persigny lui avait fait croire que tout était à moitié entendu, il lui remit la lettre du prince, lettre qui rappelle celle à Voirol, et répondit mal aux questions qu'on lui posa. Ici, il est permis de penser que s'il avait répondu avec précision et sans équivoque, le vieux général se fût peut-être laissé convaincre. Devant le trouble de l'envoyé, pensant la partie engagée perdue d'avance, il refusa son appui en ajoutant aux raisons qu'il donnait pour agir de la sorte le conseil que le prince se tint tranquille et évitât de compromettre sa famille. Il s'excusa de ne lui avoir point encore écrit pour le remercier de son Manuel. Il s'abuse, dit-il enfin, il s'abuse s'il croit qu'il a un parti en France ; il y a une grande vénération pour la mémoire de l'empereur, et voilà tout<sup>3</sup>. Exelmans tint-il réellement ce langage ? Rien ne le prouve<sup>4</sup>. — Des démarches furent faites également auprès du général Contréglise ; on n'a sur elles aucune donnée<sup>5</sup>.

---

*conjurés avaient fait reposer le plus d'espérances. Il était d'ailleurs d'une prudence qui se montre rarement avec les habitudes de la vie militaire, et il voulait atteindre son but en évitant, autant qu'il était en son pouvoir, les chances que pouvait avoir à courir sa personne. De ces qualités spéciales et de toutes les démarches dans lesquelles le suit l'accusation, il résulterait que, des accusés présents, M. de Bruc serait le vrai conspirateur, le dépositaire principal des moyens du complot ; et, sous ces divers points de vue, sa contenance aux débats et la réserve continuelle de ses réponses méritent d'attirer l'attention. En 1814, alors lieutenant de hussards, de Bruc avait été condamné à être fusillé pour insubordination envers un maréchal de France. Il alla trouver l'empereur à Troyes, lui avoua sa faute et fut gracié. Allez, Monsieur, lui dit Napoléon, je vous pardonne, mais n'y revenez pas.*

<sup>1</sup> *Revue de Paris*. Mathiez, déjà cité.

<sup>2</sup> *Revue de Paris*. *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> *Revue de Paris*. *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Revue de Paris*. Dans sa déposition, le général dit : Si M. de Bruc m'eût parlé d'un complot je l'aurais fait arrêter ou plutôt je l'aurais traité comme un fou. Nous ne savons rien, en effet, sur la démarche de Bruc auprès d'Exelmans que par Exelmans même.

<sup>5</sup> Fut-ce de Bruc qui trahit ou, du moins, se déroba, ou bien Contréglise qui, au dernier moment, ne put se décider à venir ? Car Louis-Napoléon les attendit l'un et l'autre avant de gagner Strasbourg. Voir plus loin. — A défaut de Contréglise, de Bruc, en tout cas, amena quelqu'un avec lui à Fribourg. Voici le passage de son interrogatoire relatif à cet incident : *Le président*. Il y a beaucoup d'inexactitude dans vos dépositions et dans vos lettres ; vous annonciez à Persigny que vous aviez les bras cassés, vous dites aussi que vous étiez à Fribourg avec le général Contréglise, et le général n'était pas avec vous — *De Bruc*. C'est vrai, mais j'étais avec une autre personne que je ne veux pas nommer.

En définitive, quand on récapitule la préparation du premier coup d'État, on s'aperçoit qu'elle fut sérieuse. Encore n'en savons-nous qu'une partie ; nous ne connaissons que les actions du prince et de Persigny ; et il est évident que Laity, Parquin, Gricourt et trente autres, parmi lesquels vingt-cinq officiers de toutes armes appartenant à la garnison de Strasbourg et des environs<sup>1</sup>, ne demeuraient pas non plus inactifs. Pour nous renseigner sur la question, nous ne possédons que les pièces du dossier gouvernemental —, et ces pièces sont nécessairement restreintes, personne n'ayant intérêt à parler, l'aventure ayant mal fini. Le gouvernement, de son côté, ne pouvait pas dire la vérité ; il est facile à comprendre qu'il fit même tous ses efforts pour la cacher ; nous le verrons plus tard. Enfin, une fois au pouvoir, à son tour, Louis-Napoléon n'avait aucune envie de donner des leçons de conspiration, et se tut ; c'était une sorte de maxime chez les hommes du second empire que de ne point parler et de laisser le moins d'écritures possible ; Louis-Napoléon, à peine président de la république, demanda les dossiers de Strasbourg et de Boulogne, sans doute pour y détruire quelques pièces<sup>2</sup>. On peut donc avancer que les ramifications de ce complot étaient assez étendues et que bien des officiers de la garnison strasbourgeoise qui ne passèrent pas devant les jurés y avaient cependant pris part. Leur complicité fut telle que le gouvernement de Juillet n'osa punir, tant il y aurait eu de punitions nécessaires<sup>3</sup>. Qu'on ne nous accuse point ici de donner dans le mystérieux que comporte toujours facilement une conspiration ; ce que nous établissons se trouve basé sur des faits ; nous ne faisons qu'interpréter ces faits dans le sens de leur réalité — dans celui, tout au moins, qui nous paraît le plus exact et le mieux découler d'elle. Notre critique nous amène à instruire à nouveau l'affaire de Strasbourg et, tout on l'enregistrant sans parti pris, nous nous efforçons de la comprendre. Or, contrairement à ceux qui en sourient et, surtout parce qu'elle est d'une autre époque, dont la date leur paraît lointaine, la traitent de peu de chose, nous sommes amenés par nos conclusions à la considérer comme une affaire sérieuse<sup>4</sup> ; nous la voyons avec les yeux du gouvernement de Louis-Philippe — qui cependant ne savait pas tout sur elle —,

---

<sup>1</sup> Laity, éd. déjà citée Gallix et Guy, etc. *Insurrection de Strasbourg, etc.*, éd. déjà citée.

<sup>2</sup> Le fait est prouvé par la lettre suivante, datée de l'Élysée le 27 décembre 1848 : Monsieur le ministre... Je vous prie également de m'envoyer les seize cartons que je vous ai demandés. Je veux les avoir demain jeudi. Ce sont les dossiers des Affaires de Strasbourg et de Boulogne. Je n'entends pas non plus que M. le ministre de l'Intérieur veuille rédiger les articles qui me sont personnels ; cela ne se faisait pas sous Louis-Philippe et cela ne doit pas être... *Signé* L. N. Bonaparte. — Collection A. L.). L'empereur ne dit pas, évidemment, qu'il veut détruire des pièces, mais il serait bien naturel qu'il l'ait fait, en admettant déjà que le gouvernement de Louis-Philippe les eût laissées toutes au dossier.

<sup>3</sup> Quelque temps après l'Affaire de Strasbourg, le colonel Tallandier commandant le 13<sup>e</sup> de ligne, causant avec le duc d'Orléans au camp de Fontainebleau, s'étonnait de la grande indulgence dont on avait usé avec les officiers ayant participé au complot ; le prince royal lui répondit : Il y aurait eu trop à punir. Jules Richard, *Comment on a restauré l'Empire*, Dentu, 1884.

<sup>4</sup> C'était l'avis du préfet de police Gisquet. — La péroraison de Me Barrot, qui défendait Vaudrey, est intéressante à ce sujet. Il est certain que l'avocat avait intérêt à charger le prince pour blanchir son client, mais, ce point excepté, le fond de ce qu'il avance demeure : C'est en vain que le colonel Vaudrey essaya de faire à son notée interlocuteur quelques objections que son expérience lui suggérait, le prince les repoussa toutes péremptoirement. Ses ressources, disait-il, étaient plus que suffisantes pour le succès de l'entreprise ; il nommait les régiments dans lesquels il avait des intelligences, les chefs dont le dévouement lui était acquis. Il avait tout prévu. Il avait prévu à tout.

la crainte en moins, une part d'intérêt en plus. Si notre investigation semble un peu confuse, c'est que, justement, nous avons tenu à la faire pas à pas, sans rien ajouter de notre chef, évitant avec soin d'ordonner les actes des conjurés d'après une manière de voir préconçue. Rien ne vaut la vérité des faits ; l'imagination a ses domaines spéciaux, hors desquels elle est intempestive ; mais la réalité possède aussi ses terres contestées où il n'est pas interdit de prendre position et de se défendre. — À mon sens, l'échauffourée, comme la lit appeler prudemment la monarchie d'Orléans, fut, malgré quelques lacunes, un complot de premier ordre auquel il manqua peu de chose pour réussir. Et le récit de l'affaire elle-même achèvera de prouver ce que nous avançons.

Le plan était de soulever les deux régiments d'artillerie sous les ordres de Vaudrey puis les trois régiments d'infanterie de ligne qui casernaient également à Strasbourg et de marcher avec cette petite armée sur Paris ; on espérait la grossir en route des autres garnisons, de la garde nationale et du peuple<sup>1</sup>. Le plan, dit Louis Blanc, était hardi et bien entendu<sup>2</sup>. Si nous voulons nous reporter à l'époque et oublier les moyens de communication nombreux qui rendraient de nos jours une action de ce genre impossible, nous penserons de même. — Strasbourg était la ville la plus favorable, peut-être, à l'exécution de ce grand projet, La population s'y montrait extrêmement patriote, comme la plupart des populations de la frontière ; elle détestait le gouvernement qui s'était même vu contraint, par ce fait, de licencier la garde nationale. Sa garnison comprenait huit à dix mille hommes, une artillerie considérable, un arsenal immense et mille ressources ; elle constituait une base d'opération unique. Dans la marche sur Paris, on emmenait un convoi d'armes pour distribuer aux populations et cent pièces de canon. On savait que l'exemple de Strasbourg aurait entraîné toute l'Alsace et ses garnisons. La ligne à parcourir traversait les Vosges, la Lorraine, la Champagne. Que de grands souvenirs réveillés ! Que de ressources dans le patriotisme des provinces ! Metz suivait l'impulsion de Strasbourg ; Nancy et les garnisons qui l'entourent se trouvaient occupées dès le quatrième jour pendant que le gouvernement aurait à peine pris un parti. Ainsi le prince Napoléon pouvait entrer en Champagne le sixième ou le septième jour à la tête de plus de cinquante mille hommes. — La crise nationale grandissait d'heure en heure ; les proclamations faites pour réveiller toutes les sympathies populaires pénétraient partout et inondaient le nord, l'est, le centre et le midi de la France : Besançon, Lyon, Grenoble recevaient le contre-coup électrique de cette grande révolution<sup>3</sup>...

Pour ceux qui douteraient encore, comment croire que le prince ait agi sans données, sans raisons, sans appui, même en lui supposant la témérité la plus folle ! Si on rejette tout sur la faute de celle-ci, comment, dans ce cas, en gratifier généreusement ceux qui l'aidèrent et, si pour Persigny, Laity et Vaudrey cette témérité semble, avec bien de la peine, explicable, comment la supposer à Parquin qui n'est plus tout jeune et au calculateur de Bruc<sup>4</sup> ? Comment, enfin, si cette entreprise était tellement intempestive, admettre que tant d'officiers y aient promis leur concours ? C'est fermer volontairement les yeux et se réfugier dans une réfutation vague que de ne pas constater l'évidence de pareils 'faits ou

---

<sup>1</sup> Laity, Persigny, ouv. déjà. cité. *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> *Histoire de Dix Ans*, t. V.

<sup>3</sup> Persigny, Laity, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> De Bruc, en effet, étant donné son expérience des hommes et des choses, et ses côtés intéressés, n'entra dans l'affaire que parce qu'il comptait sur elle.



les déclarer insignifiants. En dernier lieu, si tout cela n'était qu'une simple folie de jeune homme, comment se fait-il qu'elle ait été suivie par un régiment et acclamée par une partie de la ville ? — C'est que le prince, tout en poursuivant un but personnel, servait une cause profonde et forte, celle du peuple et de la patrie ; il ne venait pas là seulement comme un prétendant, mais comme le soldat des trois couleurs. Il est le premier à savoir ce qu'il risque ; il n'ose peut-être espérer le succès. Ce qu'il veut avant tout, ce qui constitue sa principale ambition, c'est encourager le peuple à désigner lui-même son chef, c'est lui rappeler qu'il existe encore un Bonaparte prêt à faire revivre la liberté. Neveu de celui que la France appelait l'empereur et condamné au tourment d'une jeunesse obscure, ayant à venger ses parents proscrits, exilé lui-même, par une loi injuste, d'un pays qu'il aimait et dont on pouvait dire sans exagération que Napoléon le couvrait encore de son ombre, Louis Bonaparte se croyait destiné à soutenir l'honneur de son nom, à punir les persécuteurs de sa famille, à ouvrir à son pays abaissé quelque issue vers la gloire<sup>1</sup>. Il figure à cette heure la jeunesse même de la France revendiquant sa place et ses droits : droits légitimes, droits féconds que doit reconnaître un pays s'il ne veut pas mourir peu à peu. L'expérience seule ne conseille rien que le repos et l'atèrmoiement ; pour qu'elle profite, il faut qu'elle laisse pénétrer à travers sa plaine aride le fleuve vivifiant d'une énergie fraîche ; son devoir n'est pas de l'y interrompre ni de le perdre sous la terre ou vers quelque golfe lointain, mais bien de le canaliser pour le répartir suivant les données les plus logiques.

\* \* \*

Le prince — et nous sommes surpris qu'on ne l'ait point encore remarqué — est déjà, pour employer l'expression du poète, un enfant du siècle<sup>2</sup>. Il représente les aspirations de la jeunesse française, il les condense, il les résume, et Strasbourg est une protestation. Comme cette jeunesse, Louis-Napoléon n'est pas parfait ; comme chez elle, certains ressorts sont cassés. Il y a en lui un peu de René, un peu d'Adolphe, et de bien des héros littéraires du temps, oubliés aujourd'hui ; il y a autre chose, à côté, une étrange ténacité, de la confiance, de l'espoir. Il semble alors que l'empire ait absorbé à son profit la sève nationale au point de ne plus permettre un échantillon d'homme absolu. L'uniforme étriqué et désuet des deux restaurations, le malaise d'un pays privé d'activité et, par conséquent, exploité, l'appauvrissement peut-être de la race, tout enfin semble s'entendre pour enlever à la jeunesse cette ardeur qui est la meilleure garantie de son avenir et de ses qualités. L'indécision générale arrête son élan ; les exemples, les vrais conseils manquent ; on sourit trop, on ne rit plus ; on a peur d'être naturel, et l'on se guinde ; reléguée au second rang alors que sous la révolution et l'empire elle se voyait appelée malgré ses défauts et ses dangers, et à cause d'eux, aux premières places, la jeunesse, repliée sur elle-même, inutile, esseulée, pousse tristement ; la terre où elle plonge ses racines, au lieu d'aider son développement, le retarde ; l'air qui l'entoure est mou et la fane ; elle attend, elle attend une ère plus vive, en vain. A cette mort perpétuelle et qui ne s'achève pas, l'aventure la plus périlleuse est mille fois préférable. — Alors que personne n'ose plus, lui, prince Bonaparte, il osera ; il osera même affirmer. Et si toute affirmation est dangereuse au point de vue philosophique, elle est nécessaire dans certains cas de la vie matérielle où son erreur devient féconde.

---

<sup>1</sup> Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*.

<sup>2</sup> Voir dans *La confession d'un enfant du siècle*, de Musset, le premier chapitre.

Voici comment Louis Blanc juge le prince : Savoir commander à son cœur, être insensible et patient ; n'aimer que son but, dissimuler ; ne pas dépenser son audace dans les projets et la réserver tout entière pour l'action ; pousser au dévouement sans trop y croire ; traiter avec la bassesse en la devinant ; mépriser les hommes ; pour devenir fort, le paraître ; et se donner des créatures moins par la reconnaissance qui fatigue le zèle que par l'espérance qui les stimule... là est, dans le sens égoïste et vulgaire du mot, le génie des ambitieux. Or le prince Louis Bonaparte n'avait, soit en qualités, soit en vices, presque rien de ce qui le compose. Sa sensibilité, facile à émouvoir, le livrait désarmé aux faux empressements des subalternes. Il lui arrivait quelquefois de mal juger les hommes par précipitation et par bonté. La fougue de ses désirs le trompait et l'entraînait. Doué d'une droiture nuisible à ses desseins, il avait, par un rare assemblage, et l'élévation d'âme qui fait aimer la vérité, et la faiblesse dont profitent les flatteurs. Pour augmenter le nombre de ses partisans, il se prodiguait. Il ne possédait en un mot ni l'art de ménager ses ressources, ni celui d'en exagérer habilement l'importance. Mais, en revanche, il était généreux, entreprenant, prompt aux exercices militaires, élégant et fier sous l'uniforme. Pas d'officier plus brave, de plus hardi cavalier. Quoique sa physionomie fût douce plutôt qu'énergique et dominatrice, quoiqu'il y eût une sorte de langueur habituelle dans son regard où passait la rêverie, nul doute que les soldats ne l'eussent aimé pour ses allures franches, pour la loyauté de son langage, pour sa taille, petite comme celle de son oncle et pour l'éclair impérial que la passion du moment allumait dans son œil bleu<sup>1</sup>. — Je le vois, pour ma part, un peu différent.

Le prince s'est formé lui-même et presque de toutes pièces. Sur sa première nature, apathique, malgré certains sursauts, il en a élevé une autre, ou plutôt, il l'y a éveillée. Connue tous les jeunes gens de son temps, il n'a pas reçu la véritable éducation d'un homme, il a dû se l'imposer ; et pour avoir pu le faire d'une façon aussi suivie, il faut qu'il ait eu, quand même, sous son masque d'indolence, un grand fond de volonté. Une pareille nature n'est donc pas une. — D'autre part, aucune nécessité autre que celle de ses propres sentiments, de ses Fèves, si l'on veut, ne le pousse à étendre l'horizon de sa vie ; c'est un fils de famille habitué dès son enfance au luxe et à ne manquer de rien ; sa mère est une femme du Inonde, dans l'acception la plus étendue du mot ; et elle gâte son enfant, elle le gâte sans le dresser ; ses conseils, souvent excellents. — nous l'avons constaté — sont dépourvus de ce qui ferait leur force : l'esprit de suite. L'intelligence de cet être s'éveille au milieu des contradictions de l'époque. Il n'y a plus de route tracée à l'avance, il y en a mille ; a une multitude de possibilités politiques parmi lesquelles lui aussi, revendique sa place — une place — répétons-le — que l'intérêt du moment n'exige pas. Tandis que pour son oncle chaque action était, en quelque sorte, une nécessité, elle est chez lui presque un luxe ; au lieu de répondre à un besoin vital, commandé par le concours des faits, elle est la suite du sentiment, le résultat d'une sorte de tristesse fortifiée par le spectacle des choses environnantes et la méditation dont il les enveloppe. Sous le Directoire, la France menace de mourir si le pouvoir ne change point ; sous le Consulat, elle risque de ne pas rester forte ; sous l'Empire, c'est un duel à mort entre elle et l'Europe ; il faut que l'une des deux tombe. Maintenant, la France peut vivre ; le régime ne lui plaît sans doute pas<sup>2</sup>, mais il présente des garanties

---

<sup>1</sup> Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*.

<sup>2</sup> Quel est celui qui lui plaira jamais !...

; elle est prospère ; personne ne songe réellement à l'attaquer ; cependant elle souffre dans son instinct national ; les gloires impériales l'ont habituée à mieux ; il lui paraît, à tort ou à raison, qu'elle baisse ; comme tous ses fils à la mode, la France, blessée secrètement de mélancolie, veut du nouveau. Et Louis-Napoléon est l'expression de cette maladie. Comme le siècle, il hésite, mais, mieux que lui, il a su se préparer ; comme lui, il rêve d'agir, mais, mieux que lui, il sait le faire. Au milieu de l'indécision générale, il apparaît même — quand on considère sa prodigieuse aventure — un calculateur émérite. Comment s'étonner qu'il tâtonne et discute ? Tous ceux qui avaient à conquérir le pouvoir l'ont fait. Comment s'étonner que cette oscillation intérieure soit peut-être plus apparente chez lui que chez d'autres quand on songe qu'il est seul, au début, de toute sa famille à croire en lui-même, puis à espérer en son pays ? Ce qui déroute, c'est sa froideur, c'est ce flegme parfait qui lui fut si nécessaire, — l'un des meilleurs éléments de sa force. Tout se passe en lui, en lui seul<sup>1</sup>. Il ne livre que le résultat de ses délibérations. Il se prête — même à Persigny qu'il aime alors tendrement — et ne se donne point. Il sait se ménager. Le rôle de Persigny est certes considérable dans l'affaire de Strasbourg, mais, pour être moins apparent, celui de Louis-Napoléon ne doit pas rester moindre ; en tout cas, il y fut ce qu'il devait, car, à trop se livrer, le prince se serait perdu à l'avance. On ne frappe profondément sa médaille sur l'esprit des hommes qu'à condition d'une certaine réserve ; il ne faut se laisser voir qu'à de rares intimes et il vaut encore mieux ne pas se laisser voir du tout. Persigny, au grand cœur modeste, était de ceux-là ; et justement sa fougue ne comprit pas toujours les atermoiements du prince qui n'hésitait que pour mieux arracher au destin les meilleures cartes, car cet audacieux ne fut timide que pour risquer moins la défaite. — Nous avons dit qu'il y avait deux hommes en Napoléon III, un officiel, l'autre secret ; il y en a deux aussi au point de vue physique, celui de la jeunesse — et celui qui, à partir de 1862, va baisser peu à peu, d'abord insensiblement. Louis-Napoléon, en effet, crut toujours qu'il serait empereur, et il le devint ; Napoléon III ne se jura point de le rester, et il perdit sa couronne.

Pour le moment, c'est essentiellement un conspirateur. Son mutisme, son calme, cette apathie qu'on lui a reprochés comme signes de mollesse, sont une attitude prudente — l'attitude naturelle à son état, nécessaire à son avenir. Ce jeune homme qu'on a connu aimable, charmant, quelquefois vif, s'est tu un jour à jamais parce qu'il a reconnu de bonne heure l'inutilité de tout élan en face de la puérilité humaine, stupéfiante, et que, pour se défendre d'elle, le mieux était encore le silence. Cependant, la jeunesse, même réfrénée, gardant ses droits, il persiste dans quelques illusions d'autant plus tenaces qu'il les garde jalousement et ne les laisse renaître qu'au moment jugé opportun. Une sorte de timidité née

---

<sup>1</sup> Cette froideur apparente prouve elle aussi qu'il est bien de son temps. Du reste, le caractère dominant des hommes d'aujourd'hui, c'est cette réserve même, et celui-ci ne faisait que porter à l'extrême ce trait général. A présent, une apparence de froide politesse couvre à la fois caractère et actions... L'affectation est ridicule en France plus que partout ailleurs et c'est pour cela sans doute que, loin d'étaler sur ses traits et dans son langage l'excès de force que donnent les passions, chacun s'étudie à refermer en soi les émotions violentes, les chagrins profonds et les élans involontaires. Je ne pense point que la civilisation ait tout énervé, je crois qu'elle a tout masqué. J'avoue que c'est un bien et j'aime le caractère contenu de notre époque. Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaires*, 2e édition, p. 141. — Lire aussi le *Journal d'un Poète*. — Ce fut justement tout le contraire à partir de 1860, et notre jactance, nos attitudes belliqueuses, nos affirmations de force, etc. nous conduisirent à 1870.

de tout cela et de la réflexion trop assidue où il se complaît le rend gauche aux regards superficiels ; ses amis seuls espèrent en lui et encore plus en son nom. Dans le monde de Bade, on rit de lui, on ne peut y croire — et, pourtant, on n'est pas très certain de ce doute même. Le prince Louis-Napoléon qui est ici et se promène les mains derrière le dos, écrit la baronne du Montet, ne renonce pas, je vous assure, à être empereur de la République<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de la baronne du Montet*, éd. dép. citée.

## CHAPITRE III

# L'INSURRECTION DE STRASBOURG

Le départ d'Arenenberg ; itinéraire et arrivée. — La nuit suprême. — Vaudrey et Louis-Napoléon à la caserne d'Austerlitz. — L'enthousiasme des soldats. — Arrestation manquée de Vairol. — M. Choppin d'Arnouville. — L'échec à la Finckmatt. — Tallandier et Parquin. — Le peuple. — Vaudrey trompé. — Attitudes du prince et des conjurés. — Laity. — Persigny, Mme Gordon et les gendarmes. — Fuite de Persigny. — Impression causée aux Tuileries. — Les journaux. — Le prince en prison, à la préfecture, à Lorient puis à bord de l'Andromède. — La Cour d'Assises du Bas-Rhin. — L'acquiescement. — Enthousiasme des Strasbourgeois. — Arrivée du prince à New-York. — La maladie de la reine Hortense. — Retour à Arenenberg. — Mort de la reine. — Nouveaux voyages à Bade. — Une scène théâtrale et romantique.

Le 24 octobre 1836, le prince annonça tranquillement à sa mère qu'il quitterait Arenenberg le lendemain matin pour chasser pendant quelques jours sur la principauté d'Echingen<sup>1</sup>. Hortense, au moment du départ, sans savoir au juste pourquoi, ou se doutant tout à coup de ce qu'il en était — car il ne semble pas qu'elle eût été mise au courant — mais silencieuse afin de ne pas ajouter son inquiétude à celle de son fils<sup>2</sup>, lui passa au doigt l'anneau de mariage de l'empereur et de l'impératrice Joséphine, et lui dit : *Si tu cours un danger, ce sera ton talisman*<sup>3</sup>. A quatre lieues de Fribourg, il descendit à l'*Auberge de l'Étoile*<sup>4</sup>, puis, dans la nuit du 25, parvint à Fribourg même, à l'*Hôtel de l'Homme-Sauvage*<sup>5</sup>. A peine arrivé, il y demanda un verre d'eau sucrée et commanda une voiture à trois chevaux de poste pour le lendemain<sup>6</sup>. Il était suivi

---

<sup>1</sup> Toutes les biographies du prince. — Consulter aussi sur l'affaire : James Fazy. *De la tentative de Napoléon-Louis*, Genève, 1836.

<sup>2</sup> Il semble en effet que la reine ne se soit doutée de rien, mais la supposition contraire est également possible ; elle est même fortifiée par ce qui suit. Sans être exactement au courant des projets de son fils, Hortense qui lui avait inspiré une foi profonde en son destin. del ait savoir une partie de ses menées ; elle avait pu remarquer bien des allées et revues.

<sup>3</sup> Gallix et Guy, *Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte*, t. I.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> Le sommelier Shinkler dépose au procès qu'un monsieur qu'il ne connaît pas arriva à Fribourg suivi d'un domestique et se fit préparer de l'eau sucrée. Il commanda une voiture pour le lendemain matin et trois chevaux de poste. Le lendemain il partit.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

d'un seul domestique<sup>1</sup>. Vaudrey et Mme Gordon le rejoignirent sous le nom de M. et Mme de Cessay<sup>2</sup>. Le 26, ou le 27, il dut rester à Lahr pour faire réparer l'essieu de sa calèche qui s'était brisé<sup>3</sup>. Il est probable qu'il ait attendu quelqu'un<sup>4</sup>, sans doute le général Contréglise<sup>5</sup>, peut-être aussi plusieurs officiers<sup>6</sup> que de Bruc s'était chargé de lui amener<sup>7</sup>. Personne ne se présentant, présentant, le 28, il traversa Neufbrisach et Colmar<sup>8</sup> ; le même soir, un peu avant onze heures, les portes de la ville fermant à cette heure-là, il entra dans Strasbourg<sup>9</sup>. Il envoya sa voiture à l'*Hôtel de la Fleur*, y alla lui-même et y but une goutte d'eau-de-vie<sup>10</sup> ; il logea chez Persigny qui avait loué depuis septembre un appartement en ville, 17<sup>11</sup>, rue de la Fontaine, sous le nom de M. Manuel<sup>12</sup>. C'est le lendemain soir que l'entrevue avec Vaudrey eut lieu sur le quai Neuf et que le colonel se décida définitivement, — en admettant qu'il ne l'ait pas encore complètement fait — entraîné par la volonté de Louis-Napoléon et la confiance froide qu'il montrait<sup>13</sup>. Quittant Vaudrey, le prince ne retourna pas cette fois chez Persigny auquel il dit en chemin que la nuit était d'un bon augure<sup>14</sup>, mais dans un autre appartement que de Quérelles était venu louer le

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> Ceci n'est pas absolument sûr, mais semble cependant bien ressortir du procès.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., p. 108. — Louis Blanc dit qu'il avait rendez-vous dans dans le duché de Bade avec plusieurs conjurés qui ne vinrent pas et qu'il les attendit trois jours. — Ce que dit Blanc mérite d'être pris en considération particulière. Je tiens de M. Solder que tout ce que l'historien écrivit sur l'affaire de Strasbourg lui avait été conté en effet par M Gordon.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> *Œuvres de Napoléon III*, éd. Plon, t. II. — Lettre à sa mère. On me demandera, dit-il, ce qui me forçait d'abandonner une existence heureuse pour courir tous les risques d'une existence hasardeuse. Je répondrai qu'une voix secrète m'entraînait et glue pour rien au monde je n'aurais voulu remettre à une autre époque une tentative qui me semblait présenter tant de chances de succès.

<sup>9</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>10</sup> Isaac Durr, maître de l'auberge La Fleur, dépose : Le 28 au matin, une voiture s'est arrêtée à ma porte : des voyageurs en sont descendus ; ils ont pris une tasse de lait. Avant que de repartir, ils ont pris une goutte d'eau-de-vie. J'ai su depuis que c'étaient le prince et ses partisans. *Strasbourg*, etc., déjà cité.

<sup>11</sup> Dans l'*Histoire*, etc., de Gallix et Guy, on indique le n° 24 ; nous préférons suivre ici les indications du procès même.

<sup>12</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Voir précédemment.

<sup>13</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Voir précédemment.

<sup>14</sup> Le 29, à 11 heures du soir, un de mes amis vint me chercher, rue de la Fontaine, pour me conduire au rendez-vous général. Nous traversâmes ensemble toute la ville ; un beau clair de lune éclairait les rues ; je prenais ce beau temps pour un favorable augure pour le lendemain ; je regardais avec attention les endroits par où je passais ; le silence qui y régnait faisait impression sur moi ; par quoi ce calme sera-t-il remplacé demain ? Cependant, dis-je à mon compagnon, il n'y aura pas de désordre si je réussis, car c'est surtout pour empêcher les troubles qui accompagnent souvent les mouvements populaires, que j'ai voulu faire la révolution par l'armée. Mais, ajoutai-je, quelle confiance, quelle profonde conviction il faut avoir de la noblesse d'une cause, pour affronter, non les dangers que nous allons courir, mais l'opinion publique qui nous déchirera, qui nous accablera de reproches si nous ne réussissons pas ? Et cependant je prends Dieu à témoin que ce n'est pas pour satisfaire à une ambition personnelle, mais parce que je crois avoir une mission à remplir, que je risque ce qui m'est plus cher que la

27 octobre et qui se trouvait 4, rue des Orphelins<sup>1</sup>. — Ce même soir, Quérelles et Gricourt, après avoir dîné ensemble à la *Maison Rouge*<sup>2</sup>, étaient rentrés vite pour enlever le contrepoids des portes<sup>3</sup> afin que leur propriétaire, un nommé Brawn, n'entendît rien du mouvement qui allait marquer cette nuit suprême<sup>4</sup>. C'est là aussi que, fort tard, le prince dîna sommairement avec une aile de poulet<sup>5</sup>. Les conjurés une fois venus, on acheva de régler l'entreprise dans tous ses détails et elle fut fixée pour quatre heures du matin. Discutèrent-ils encore les dernières dispositions à prendre ? C'est possible<sup>6</sup> ; plusieurs plans avaient été proposés dont deux, assez longtemps, avaient prévalu. Celui auquel on s'était arrêté en définitive — et que nous allons voir s'exécuter — n'était peut-être pas le meilleur ; on peut même croire — d'autant qu'il n'a pas été essayé et que l'autre n'a pas réussi — que le second valait mieux. Il consistait à se contenter d'abord du 3<sup>e</sup> d'artillerie qui seul avait à portée ses chevaux et son parc ; le 4<sup>e</sup> s'y serait joint naturellement, à cause de son capitaine, et les pontonniers, grâce aux intelligences établies avec eux, auraient suivi. Cela suffisait bien. Vaudrey possédant les clefs de l'arsenal, il n'y avait plus qu'à braquer les canons sur la place d'armes. L'infanterie se trouvait, de ce fait, paralysée, incapable d'aucune action efficace, et la ville entière, terrifiée, obéissait<sup>7</sup>. Il est vrai que l'insurrection ainsi conçue n'eût été qu'un soulèvement de soldats. Mais, quand on essaie d'un complot militaire, il ne faut pas l'exécuter à demi. Puisqu'on mettait en mouvement des hommes d'épée, l'essentiel était de conquérir le pouvoir et on eût toujours été à temps de rassurer le peuple sur l'usage qu'on en voulait faire. Mais Louis Bonaparte aurait voulu donner au mouvement une couleur démocratique et il lui répugnait de prendre au début même de l'entreprise une attitude de nature à porter ombrage à la liberté<sup>8</sup>. Une affaire de cette sorte une fois décidée, toute considération morale n'avant pas comme but exclusif d'augmenter les chances immédiates du succès sont insipides et ne devraient pas entrer en ligne de compte. Aussi reconnaît-on le côté singulier que présente le caractère composé du prince il est probable, en effet, que Vaudrey et tout l'élément militaire du complot, Laity excepté et Persigny en plus, dut

---

vie, l'estime de mes concitoyens. Lettre à la reine Hortense, *Œuvres de Napoléon III*, déjà cit.

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Gricourt avait été découvert par Persigny. Il détestait le gouvernement de Louis-Philippe et se disait légitimiste. Comprenant que la légitimité n'avait aucune chance et commençant à s'ennuyer de l'existence simplement élégante qu'il menait, il écouta Persigny avec plaisir et se laissa vite convaincre. À son tour, il amena de Quérelles, légitimiste également, et possesseur de nombreux créanciers. A Morel, *Napoléon III*, etc. A. Le Chevalier, 1870. — J. Delaroa, *Le duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, Plon, 1865.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> Déposition de Gricourt : Le 29 au soir, le prince n'avait rien pris de la journée ; vers 9 heures, je nie rappelai que j'avais oublié d'envoyer à dîner au prince : nous avons tant de choses à faire ; nous lui fîmes porter une aile de poulet et une bouteille de vin. Voilà le fameux souper dont parle si souvent l'accusation.

<sup>6</sup> C'est l'avis de Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, t. V, p. 122. D'après M. Ensile Ollivier ils auraient même discuté la date : La date avait été fixée au 31. La précipitation confiante de Persigny l'avança d'un jour. On croyait inutile — ce qui contribua grandement à l'échec — d'attendre de Bruc et ses auxiliaires sérieux. Ed. déjà citée. p. 50.

<sup>7</sup> Il n'y avait, en effet, plus à se défendre.

<sup>8</sup> *Histoire de Dix ans*, p. 223.

préférer ce dernier plan ; seul, Louis-Napoléon pensa différemment parce que l'autre combinaison plaisait davantage à son cœur et à ses longs raisonnements dans lesquels le sentiment entraînait toujours pour une si grande part ; il pensait préférable, étant donné l'esprit du temps, d'appuyer son coup d'état sur une base avant tout démocratique. Le côté militaire n'agissant que dans l'intérêt de celle-ci ; il le souhaitait aussi parce que cette entente des faits répondait à sa générosité. Une certaine adresse autorisait, à la rigueur, cette façon de voir ; son défaut était de viser trop loin ; elle admettait l'événement comme certain à l'avance et accompli — alors que l'indispensable était avant tout, par n'importe quel procédé, de le faire réussir.

Il vint beaucoup d'officiers à ce dernier conciliabule ; mais nous en ignorons le plus grand nombre<sup>1</sup> ; en dehors des conjurés qui formaient l'âme du complot, quelques noms seuls nous sont parvenus — les noms de ceux qu'il n'y eut pas moyen de ne pas arrêter : Gros, Poggi, Couard, Pétry, Dupenhoat et de Schaller. Devant eux, Louis-Napoléon passa en revue tous les griefs de la nation contre la monarchie de Juillet et démontra que la légitimité comme l'orléanisme ne respectaient en définitive que les intérêts d'une seule classe de la société française. Puis il lut ses différentes proclamations ; il y en avait trois, l'une au peuple<sup>2</sup>, l'autre à l'armée<sup>1</sup>, la troisième aux habitants de Strasbourg<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous avons vu précédemment pourquoi.

<sup>2</sup> AU PEUPLE FRANÇAIS

Français,

On vous trahit ! Vos intérêts politiques, vos intérêts commerciaux, votre honneur, votre gloire, sont vendus à l'étranger. Et par qui ? Par les hommes qui ont profané de votre belle Révolution et qui en violent tous les principes. Est-ce donc pour un gouvernement sans parole, sans honneur, sans générosité, des institutions sans force, des lois sans liberté, une paix sans prospérité et sans calme, pour un présent sans avenir, enfin, que nous avons combattu depuis quarante ans ? En 1830, on imposa à la France un gouvernement, sans consulter ni le peuple de Paris, ni la nationalité des provinces, ni la forte voix de l'armée. Français, tout ce qui a été fait l'a été sans vous et, par cela seul, est-il légitime ?

Un congrès national, élu par tous les citoyens, peut seul avoir le droit de choisir ce qui convient le mieux à la France.

Fier de mon origine populaire, fort de quatre millions de vote qui me destinaient au trône, je m'avance devant vous comme représentant de la souveraineté du peuple.

Il est temps qu'au milieu du chaos des partis une voix nationale se fasse entendre ; il est temps qu'alla cris de la liberté trahie vous renversiez le joug honteux qui pèse sur notre belle France. Ne voyez-vous pas que les hommes qui règlent nos destinées sont encore les traîtres de 1814 et 1815, les bourreaux du maréchal Ney ?

Pouvez-vous avoir confiance en eux ?

Ils font tout pour complaire à la Sainte-Alliance ; pour lui obéir, ils ont abandonné les peuples nos alliés ; pour se soutenir, ils ont armé le frère contre le frère ; ils ont ensanglanté nos villes, ils ont foulé aux pieds nos sympathies, nos droits. Les ingrats : ils ne se souviennent des barricades que pour préparer des forts détachés : méconnaissant la grande nation, ils rampent devant les rois et les faibles. Votre vieux drapeau tricolore s'indigne d'être dans leurs mains.

Français, que le souvenir du grand homme qui fit tant pour la gloire et la prospérité de la patrie vous ranime ! Confiant dans la sainteté de ma cause, je nie présente à vous, le testament de l'empereur Napoléon d'une main, l'épée d'Austerlitz de l'autre. Lorsqu'à Rome le peuple vit les dépouilles ensanglantées de César, il renversa ses hypocrites oppresseurs. Français, Napoléon fut plus grand que César, il est l'emblème de la civilisation au XIXe siècle.



---

Fidèle aux maximes de l'empereur, je ne connais d'intérêts que les vôtres, d'autre gloire que celle d'être utile à la France et à l'humanité. Sans haines, sans rancunes, exempt d'esprit de parti, j'appelle sous l'aigle de l'Empire tous ceux qui sentent un cœur français battre dans leur poitrine.

J'ai voué mon existence à l'accomplissement d'une grande mission. Du rocher de Sainte-Hélène, un regard du soleil mourant a passé sur mon âme : je saurai garder ce feu sacré ; je salirai vaincre ou mourir pour la cause des peuples.

Hommes de 1789, hommes du 20 mars 1815, hommes de 1830, levez-vous ! Voyez qui vous gouverne : voyez l'aigle emblème de gloire, symbole de liberté, et choisissez !

NAPOLÉON.

## 1 À L'ARMÉE

Soldats,

Le moment est venu de recouvrer votre ancienne splendeur : Faits-pour la gloire. sous pouvez moins que d'autres supporter plus longtemps le rôle honteux qu'on vous fait jouer. Le gon, ernement qui trahit nos intérêts voudrait aussi ternir votre gloire. L'insensé ! croit-il que la race du héros d'Arcole, d'Austerlitz, de Wagram, soit éteinte ?

Voyez le lion de Waterloo encore debout sur nos frontières voyez Huningue privé de ses défenses, voyez les grades de 1315 méconnus. voyez la Légion d'honneur prodiguée aux intrigants et refusée aux braves ; voyez notre drapeau : il ne flotte nulle part où nos armes ont triomphé ; voyez encore partout trahison. lâcheté, influence étrangère, et écriez-vous avec moi Chassons les barbares du Capitole :

Soldats, reprenez les aigles que vous aviez dans nos grandes journées ; les ennemis de la France ne peuvent en soutenir les regards ; ceux qui nous gouvernent ont déjà fui devant elles' Délivrez la patrie des traîtres et des oppresseurs, protégez les droits du peuple ; défendez la France et ses alliés contre l'invasion, soin la route où l'honneur vous appelle ; voilà quelle est votre sublime mission.

Soldats français, quels que soient vos antécédents, venez vous vous ranger sous le drapeau tricolore régénéré ; il est l'emblème de vos intérêts et de notre La patrie divisée, la liberté trahie, l'humanité souffrante, la gloire en deuil comptent sur vous : vous serez à la hauteur des destinées qui vous attendent.

Soldats de la République, soldats de l'Empire, que mon nom réveille en vous votre ancienne ardeur : et vous, jeunes soldats, qui êtes nés comme moi au bruit du canon de Wagram, souvenez-vous que vous Mes les enfants de la Grande Armée. Le soleil de cent victoires a éclairé notre berceau ; que nos hauts faits ou notre trépas soient dignes de notre naissance. Du haut du ciel, la grande ombre de Napoléon guidera nos bras, et, contente de nos efforts, elle s'écriera : Ils étaient dignes de leurs pères ! Vive la France Vive la liberté !

NAPOLÉON.

## 2 AUX HABITANTS DE STRASBOURG

Alsaciens,

A vous l'honneur d'avoir les premiers renversé une autorité qui, esclave de la Sainte-Alliance, compromettait chaque jour davantage notre avenir de peuple civilisé Le gouvernement de Louis-Philippe vous détestait particulièrement, braves Strasbourgeois, parce qu'il déteste tout ce qui est grand, généreux, national. Il a blessé votre honneur en cassant vos légions ; il a froissé vos intérêts en conservant les droits d'entrée et en permettant l'établissement de douanes étrangères qui paralysent votre commerce.

Strasbourgeois, vous avez mis les mains sur vos blessures et vous m'avez appelé au milieu de vous pour qu'ensemble nous vainquions ou mourions pour la cause de peuple. Aidé par vous et par les soldats, je touche enfin, après un long exil, le sol sacré de la patrie. Grâce vous en soient rendues Alsaciens, mou nom est un drapeau qui doit vous rappeler de grands souvenirs, et ce drapeau, vous le savez, inflexible devant les partis et l'étranger, ne s'incline que devant la majesté du peuple.

Honneur, patrie, liberté, voilà notre mobile et notre but. Paris. eu 1830, nous a montré comment on renverse un gouvernement impie, montrons-lui à notre tour comment on consolide les libertés d'un grand peuple.

Les conjurés se donnèrent rendez-vous pour le matin. Persigny, Gricourt, Querelles, t'amolli, Lombard, ancien chirurgien, restèrent auprès du prince ainsi que son valet de chambre, le fidèle Thélin<sup>1</sup>. Louis-Napoléon, après avoir écrit deux lettres à la reine Hortense, l'une pour lui dire que tout allait bien et l'autre pour le cas contraire<sup>2</sup>, dormit mal et à peine, deux heures peut-être en tout<sup>3</sup>. Nous comptons les heures, les minutes, les secondes, dit-il lui-même ; six heures du matin était le moment indiqué. Qu'il est difficile d'exprimer ce qu'on éprouve dans de semblables circonstances ! Dans une seconde, on vit plus de dix années ; car vivre c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes qui nous donnent le sentiment de notre existence ; et, dans ces moments critiques, nos facultés, nos organes, nos sens, exaltés au plus haut degré, sont concentrés sur un seul point<sup>4</sup>. Ils s'étaient efforcés de faire le moins de bruit possible afin de ne pas donner l'éveil, cependant les propriétaires du premier étage s'inquiétèrent. Les jeunes gens les entendirent se lever, puis ouvrir les fenêtres. Il était à ce moment cinq heures. Ils les entendirent également presque aussitôt se recoucher<sup>5</sup>. Enfin six heures sonnèrent<sup>6</sup>. Jamais les sons d'une horloge n'avaient si violemment retenti dans le cœur de Louis-Napoléon<sup>7</sup>. Un instant après, la trompette du quartier d'Austerlitz vint en accélérer les battements. — Voici l'heure définitive.

Un tumulte assez fort monte de la rue ; des soldats y passent en criant, mêlés à des cavaliers lancés au galop. Le prince envoie un des siens s'informer de la raison du bruit et apprend qu'il est causé par une partie des artilleurs qui vont sur l'ordre de leur colonel chercher leurs chevaux, dont les écuries se trouvent hors du quartier<sup>8</sup>. Le temps est triste<sup>9</sup>. La neige tombe et couvre les toits en capuchon de la vieille ville alsacienne.

Tandis que le prince attend que tout soit prêt pour paraître, Vaudrey, après une dernière nuit passée avec Mme Gordon qui lui dit au moment de son départ : Dieu vous bénisse !<sup>10</sup> est entré au quartier de la caserne d'Austerlitz à cinq heures du matin et a fait appeler l'adjudant Jacquet par le maréchal des logis de garde<sup>11</sup>. Il va l'attendre à la salle des rapports. Cinq minutes après, Jacquet se

---

Strasbourgeois, demain nous marchons sur Paris pour délivrer la capitale des traîtres et des oppresseurs. Reformez vos bataillons nationaux qui effrayaient la royauté impopulaire, gardez pendant notre absence votre ville, ce boulevard de l'indépendance de la France, aujourd'hui son berceau régénérateur. Que l'ordre et la liberté règnent dans vos murs et que le génie de la France veille avec vous sur vos remparts alsaciens. Avec un grand peuple, on fait de grandes choses : foi une foi entière dans le peuple français.

NAPOLÉON.

<sup>1</sup> Œuvres de Napoléon III, déjà cité.

<sup>2</sup> Œuvres de Napoléon III, déjà cité.

<sup>3</sup> Œuvres de Napoléon III, déjà cité.

<sup>4</sup> Œuvres de Napoléon III, déjà cité.

<sup>5</sup> Œuvres de Napoléon III, éd. déjà citée t. II. — *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> Œuvres de Napoléon III, éd. déjà citée t. II. — *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>7</sup> Œuvres de Napoléon III, t. II. *Insurrection*, etc.

<sup>8</sup> Œuvres de Napoléon III, t. II. *Insurrection*, etc.

<sup>9</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité. Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, déjà citée. A. Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, t. VI.

<sup>10</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité. Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, déjà citée. A. Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, t. VI.

<sup>11</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc., ouv. déjà cité. Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, déjà citée. A. Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, t. VI.

présentant, son colonel lui donne l'ordre de faire sonner aux maréchaux des logis chefs, ainsi que l'assemblée du régiment ; Vaudrey oubliant de lui dire en quelle tenue doit descendre la troupe, l'adjutant ne commande que la première sonnerie ; mais il se renseigne sur le second point et présente le régiment en armes et en petite tenue. Vaudrey ordonne ensuite de faire monter à cheval dix hommes et un maréchal des logis dans chaque batterie à cheval, ainsi qu'un autre adjutant du nom de Gall. Le régiment une fois réuni presque au complet, Jacquet demande au colonel s'il doit envoyer prévenir les officiers de se rendre à leurs batteries : **Non**, répond-il, **mais formez les escadrons**. Cependant, de son plein chef, Jacquet a pris soin d'avertir l'adjutant-major de semaine et c'est lui qui vient former les escadrons. Vaudrey donne de nouveau l'ordre de faire sonner aux maréchaux des logis chefs et remet à chacun deux faces de vingt francs pour être distribuées de suite aux canonnières de leurs batteries ; il donne également, mais vingt francs seulement, aux maréchaux des logis chefs de la batterie de dépôt. Il demande à Jacquet combien il y a d'escadrons formés et si les hommes armés de mousquetons sont ensemble ainsi que ceux armés de sabres. Jacquet s'informe et lui rend compte de ce qu'il en est : trente-cinq hommes sont à cheval à la porte de la caserne ; quatre escadrons, deux pelotons et cinq files sont rangés en bataille clans la cour du quartier. Vaudrey ordonne d'aller chercher l'adjutant chargé des munitions et de délivrer dix cartouches par tête ; il fait écrire à la 9e batterie, casernée au quartier Saverne, de prendre les armes et de rester ainsi sous ses murs jusqu'à nouvel ordre. **Comme je ne sais pas**, ajoute-t-il, **à quelle heure le régiment rentrera à la caserne, vous ferez boire les chevaux et leur ferez donner de l'avoine**. L'adjutant lui demande, pour la seconde fois, s'il doit faire prévenir les officiers. **Non**, répond-il simplement<sup>1</sup>. A ce moment, Vaudrey, qui est en tenue **de dimanche**<sup>2</sup>, dépose son manteau dans dans la salle des rapports et revient dans la cour. Le prince y arrive<sup>3</sup>. Tout était — on le voit — merveilleusement réglé.

Louis-Napoléon, vêtu de l'uniforme de l'artillerie, habit bleu, collet, revers et passepoils rouges avec les épaulettes de colonel et le sabre droit de la grosse cavalerie<sup>4</sup>, coiffé d'un chapeau de général arrangé de façon à rappeler un peu celui de son oncle<sup>5</sup>, le grand aigle de la légion d'honneur sur la poitrine, se présente à la grille du quartier à la tête de son état-major. Avant de quitter

---

<sup>1</sup> Déposition de Jacquet.

<sup>2</sup> Déposition de Jacquet.

<sup>3</sup> Déposition de Jacquet.

<sup>4</sup> Plus tard, Louis-Napoléon affirma qu'il n'avait nullement une tenue rappelant celle de son oncle. Dans sa brochure, Persigny dit : **Il était vêtu de son uniforme d'artillerie, habit bleu** ; il nie qu'il ait porté le petit chapeau. Cependant, à l'audience du 2, le canonnier Marcot déclare avoir vu arriver **un jeune homme qui avait le petit chapeau** ; et le sous-lieutenant Pleignier à l'audience du 12, dépose qu'il a vu **s'avancer un jeune homme revêtu de l'uniforme de Napoléon**. Il est très possible qu'il y ait eu confusion de la part des témoins. Il est douteux que Louis-Napoléon ait porté exactement le costume de l'empereur. Il ne faut pas oublier que le gouvernement de Juillet avait un intérêt considérable à tourner le prince en ridicule. Il est plus probable qu'il ait endossé l'uniforme de l'artillerie ; et l'accusation établissant qu'il portait un chapeau orné de riches galons d'or, il est indéniable que ce chapeau-là n'était pas celui de l'empereur. L'accusation au sujet du costume n'est même pas catégorique ; **un costume, dit-elle, rappelant celui de l'empereur**. Ajoutons que le chapeau d'état-major de l'époque avait une vague ressemblance avec celui de Napoléon. **Il avait... un chapeau d'état-major du modèle admis dans l'armée**. Ratiez, déjà cité, p. 315, t. II.

<sup>5</sup> *Insurrection*, etc.

l'appartement de la rue des Orphelins, il a dit simplement à ses hommes : Messieurs, le moment est arrivé ! Nous allons voir si la France se souvient encore de vingt années de gloire. — Oui ! Oui ! ont répondu les conjurés, la France vous suit<sup>1</sup>. Et la petite troupe s'était mise en marche. Devant le prince marchaient Gricourt en officier d'état-major, et de Quérelles en chef d'escadrons, portant un drapeau surmonté d'une aigle : celui même de Labédoyère, du 7<sup>e</sup> de ligne<sup>2</sup>. Le trajet, fort court, avait été vite effectué<sup>3</sup>. La neige cessait peu à peu de tomber.

Ses troupes derrière lui, le colonel Vaudrey se tient seul au milieu de la cour. Aussitôt qu'il voit le prince, il s'avance vers lui jusqu'à la grille et l'amène au centre du carré. Il tire son sabre et s'écrie<sup>4</sup> : Soldats, une grande révolution s'accomplit en ce moment. Vous voyez ici devant vous le neveu de l'empereur. Il vient se mettre à votre tête. Il arrive sur le sol français pour reconquérir les droits du peuple : le peuple et l'armée peuvent compter sur lui, il leur rendra la gloire et la liberté. — Soldats ! sentirez-vous comme votre chef toute la grandeur de l'entreprise que vous allez tenter, toute la sainteté de la cause que vous allez défendre. Soldats ! le neveu de Napoléon peut-il compter sur vous ?<sup>5</sup> Un immense cri s'élève alors, unanime<sup>6</sup> et spontané : Vive l'empereur ! Et la musique, placée en tête du régiment, joue un ban<sup>7</sup>. — Profondément ému, Louis-Napoléon fait signe qu'il veut parler à son tour<sup>8</sup> : Résolu à vaincre ou à mourir pour la cause du peuple français, c'est à vous les premiers que j'ai voulu me présenter parce qu'entre vous et moi il existe de grands souvenirs ; c'est dans votre régiment que l'empereur Napoléon, mon oncle, servit comme capitaine ; c'est avec vous qu'il s'est illustré au siège de Toulon, et c'est encore votre brave régiment qui lui ouvrit les portes de Grenoble au retour de l'île d'Elbe. Soldats ! de nouvelles destinées vous sont réservées. A vous la gloire de commencer une grande entreprise ; à vous l'honneur de saluer les premiers

---

<sup>1</sup> Laity, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité.

<sup>3</sup> *Œuvres de Napoléon III*. — *Insurrection*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> Il aurait encore été dit : Louis-Philippe n'est plus sur le trône ; Napoléon II, empereur des Français, vient prendre les rênes du gouvernement ; criez : Vive l'empereur ! Déposition de Jacquet qui dit que Vaudrey lut sa proclamation. Vaudrey nia ensuite, devant le tribunal, avoir prononcé le nom du roi. Laity, dans sa brochure, le nie également.

<sup>6</sup> Tous les témoignages s'accordent à ce sujet. Déposition de Jacquet : Le cri fut unanime unanime à peu près. — Déposition du canonier Marcot : On a crié vive l'empereur ! Vive Napoléon ! J'ai demandé quel empereur ? Quel Napoléon ? Les uns ont répondu que c'était le fils, d'autres le neveu, d'autres que c'était l'empereur lui-même. — Déposition de Bocave : Les hommes étaient dans l'enthousiasme. — Déposition du capitaine Desmarest : Je criai vive le roi ! Et ce cri fut couvert par celui de vive l'empereur ! — Déposition du capitaine Apporta : *D.* Ne pouvait-on arrêter le régiment ? — *R.* Non, car dans le moment l'enthousiasme était si grand que si l'on avait pris alors un certain nombre d'hommes dans la colonne on en aurait fait ce qu'on aurait voulu. Etc., etc. Procès. — A ces mots, un indescriptible transport s'empare des soldats. Vive l'empereur ! crie chacun d'eux ; et ils agitent leurs armes, et une clameur immense, prolongée, monte vers le ciel. Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, t. V.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> Avant cela, à la suite des acclamations militaires, le prince se serait jeté dans les bras du colonel Vaudrey. — Persigny, *Relation de l'entreprise du prince Napoléon-Louis*, déjà cité.

l'aigle d'Austerlitz et de Wagram<sup>1</sup>. Prenant l'aigle des mains de Quérelles et la brandissant au-dessus de sa tête<sup>2</sup>, il s'écrie encore, avec cet accent allemand et nasal qui, ailleurs qu'à Strasbourg, aurait produit, sans doute, mauvais effet, bien que dans des circonstances semblables, l'émotion aidant, ce que l'on dit n'ait guère d'importance : Soldats ! Voici le symbole de la gloire française, destiné à devenir l'emblème de la liberté ! Pendant quinze ans il a conduit vos pères à la victoire ; il a brillé sur tous les champs de bataille, il a traversé toutes les capitales de l'Europe. Soldats ! ne vous rallierez-vous pas à ce noble étendard que je confie à votre honneur et à votre courage ? Ne marcherez-vous pas avec moi contre les traîtres et les oppresseurs de la patrie au cri de : *Vive la France ! Vive la liberté !*<sup>3</sup> Il remet l'aigle à Vaudrey : Je la confie au brave colonel Vaudrey qui, comme moi, saura la défendre<sup>4</sup>. L'enthousiasme s'accroît<sup>5</sup>. Louis-Louis-Napoléon s'approche d'un officier qui se trouve près de lui et l'embrasse presque convulsivement<sup>6</sup>. Il prend le commandement et commande par quatre files à droite, musique en tête<sup>7</sup>. Le régiment suit la rue des Orphelins<sup>8</sup>. Sur le pont Saint-Guillaumin, rencontrant un artilleur, le prince lui prend la main et lui dit : *Nous comptons sur vous, brave canonnier*. Le canonnier, du nom de Gaudouin, ne sait trop ce qu'il doit faire et crie : *Vive le Roi !* de toutes ses forces. Vaudrey s'approche aussitôt de lui : *F..... ! Ce n'est pas ça, crie Vive l'empereur !* Gaudouin crie *Vive l'empereur*<sup>9</sup>. Le prince est rayonnant<sup>10</sup>. Il se tourne vers Quérelles et lui dit : *J'ai donc le bonheur de commander à des soldats français*<sup>11</sup>. — La joie et l'espérance brillaient dans tous les visages. Le plan était de courir chez le général, de lui mettre, non le pistolet sous la gorge, mais l'aigle devant les yeux pour l'entraîner. Il fallait, pour se rendre chez lui, traverser toute la ville<sup>12</sup>.

Cinq détachements sont formés. Le premier, sous les ordres des lieutenants Couard et Poggi, est chargé de soulever le 3<sup>e</sup> d'artillerie ; le second, conduit par le lieutenant Schaller, doit garder le colonel Leboul, commandant ce régiment, et le général de brigade Lalande ; le troisième, dirigé par Lombard, porte les proclamations à l'imprimerie Silhermann et les y fait exécuter au plus vite ; le quatrième avec Laity, Pétry, Gros et Dupenhoat gagne la caserne des Pêcheurs afin d'y entraîner six compagnies du même corps qui demeurent dans le quartier

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité. — Persigny, *Relation*, etc. — *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité. — Persigny, *Relation*, etc. — *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité. — Persigny, *Relation*, etc. — *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité. — Persigny, *Relation*, etc. — *Insurrection de Strasbourg*, etc. Laity, déjà cité. Gallix et Guy, Louis Blanc : *Les acclamations redoublèrent*. T. V, p. 125.

<sup>5</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>6</sup> Déposition du lieutenant Bocave.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>9</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Gaudouin.

<sup>10</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Interrogatoire de Quérelles.

<sup>11</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Interrogatoire de Quérelles.

<sup>12</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

des Juifs ; le cinquième, ayant à sa tête Persigny, est chargé d'arrêter le préfet, M. Choppin d'Arnouville<sup>1</sup>.

Louis-Napoléon se hâte vers la demeure de Voirol. La ville est encore endormie. Pourtant, quelques portes s'ouvrent. Des passants étonnés regardent sans un mot ; d'autres devinant ce qui se passe, enthousiasmés à la vue de l'aigle, crient *Vive l'empereur !* ; quelques-uns même se joignent au cortège<sup>2</sup>. Au quartier général, le poste présente les armes au cri de *Vive l'empereur !*<sup>3</sup> — Voirol, averti averti par les acclamations qui retentissent sur plus d'un point dans la ville, puis par son cocher<sup>4</sup>, a eu le temps d'envoyer le fils de son concierge<sup>5</sup> au général Lalande pour le prévenir qu'il se trouvait sans appui. Il est encore en caleçon quand le prince et Vaudrez- pénètrent dans sa chambre<sup>6</sup>. *Général, dit Louis-Napoléon, je viens vers vous en ami ; je serais désolé de relever notre vieux drapeau tricolore sans un brave militaire comme vous. La garnison est pour nous ; décidez-vous et suivez-moi. — Non ! Non !* aurait répondu le général, *vous vous trompez ; la garnison n'est pas pour vous, elle saura bientôt reconnaître son erreur*<sup>7</sup>. Au fond, Louis-Napoléon, sans être absolument certain de Voirol, comptait, au dernier moment, l'entraîner ; il était fort déçu devant cette attitude<sup>8</sup>. Il insiste : *Venez, brave général, que je vous embrasse et reconnaissez*

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Napoléon III*. Laity, Persigny. ouvr. déjà cité, *Insurrection*, etc.

<sup>2</sup> Quoiqu'il fût trop matin pour rencontrer beaucoup de monde, cependant les habitants, attirés par le bruit, se réunirent en foule au cortège et mêlèrent leurs acclamations à celles des soldats. *Vive Napoléon III ! Vive le Président de la République ! Vive le Premier Consul ! Vive Napoléon ! Vive la liberté !* étaient les cris qui se faisaient entendre. *C'est le neveu de l'empereur*, disaient les soldats en montrant le prince ; *c'est aussi le neveu du prince Eugène et le petit-fils de l'impératrice Joséphine*, répétait le peuple, et il l'entourait, se pressait autour de lui et le séparait de la troupe... Persigny, *Relation*, etc. Laity raconte que les démonstrations étaient tellement enthousiastes que le colonel devait faire ouvrir la marche par des canonniers à cheval. Des hommes du peuple venaient embrasser l'aigle portée par de Quérelles. *Des portes s'ouvraient de loin en loin, montrant sur le seuil des maisons quelques habitants au visage étonné ; et si, parmi les rares passants qu'on rencontrait, il y en avait qui, enflammés par la vue de l'aigle, se joignaient impérieusement au cortège, d'autres le suivaient d'un mouvement machinal ou s'arrêtaient, interdits, pour le voir passer.* Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*. — Voir aussi : *Œuvres de Napoléon III* : *Quoi qu'on en ait dit, sur toute la route que j'ai parcourue. je reçus des témoignages les moins équivoques de la sympathie de la population ; je n'avais qu'à me débattre contre la véhémence des marques d'intérêt qui m'étaient prodiguées. — Attirés par le bruit, des ouvriers, des bourgeois, des citoyens de toutes les classes accouraient et se joignaient au cortège... Il y en avait qui criaient : Vive Napoléon III ; d'autres : Vive le premier consul ! Ceux-ci : Vive le président de la République ! Ceux-là : Vive l'empereur. Un homme du peuple s'approcha de Louis Bonaparte : Quel gouvernement aurons-nous ? — Celui que la nation voudra.* Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, t. VI, p. 64.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> Déposition de Voirol : *Je repoussai avec indignation, du geste et de la voix, une proposition qui, si je l'eusse acceptée, m'eût déshonoré et eût peut-être jeté le pays dans l'anarchie et la guerre civile. J'adressai au colonel Vaudrey des paroles sévères ; je lui reprochai sa conduite et l'abus qu'il faisait de son autorité je le rendis responsable sur sa tête de la discipline de ses soldats. Il me dit que toute la garnison était à eux. Je lui répondis qu'il était dans l'erreur et que bientôt il aurait la certitude que tous les corps*

reconnaissez en moi Napoléon II<sup>1</sup>. Le général le repoussant encore, Louis-Napoléon semble atterré<sup>2</sup>. Parquin intervient aussitôt : Retirez-vous, dit-il à Voirol, vous ne commandez plus ; vous n'avez plus rien à faire ici<sup>3</sup>. Voirol, qui est parvenu, pendant ce temps, à endosser son uniforme, ordonne aux canoniers d'arrêter Parquin<sup>4</sup>. Ils répliquent à cette injonction par un grand cri de Vive l'empereur !<sup>5</sup> Il fallait aussitôt s'assurer du général qui adressait des discours moraux, assez pénibles, à Vaudrey, et le porter en lieu sûr ; il se serait laissé faire et aurait ensuite reconnu le mouvement s'il avait réussi. Au lieu de cela, après lui avoir déjà donné le temps de s'habiller, on lui laisse encore celui de tirer son épée et on se contente, en fin de compte, de le pousser dans un

---

resteraient fidèles à leur serment et qu'aucun d'eux ne suivrait le coupable exemple qu'il leur avait donné. Ils restèrent comme stigmatisés de mes paroles, et je ne crois pas qu'ils y répondirent un seul mot. Devant la Cour, Vaudrey ne peut pas accuser Voirol ; il ne le veut pas non plus car, dans le plan des conjurés, on avait déjà sans doute l'intention de le ménager pour une autre fois ; la façon dont Persigny en parle dans sa brochure le prouve. Néanmoins Vaudrey met à néant la belle attitude indignée du général quand il dit : Je prierai M. le Président de demander au lieutenant général si, lorsqu'il a repoussé le prince, celui-ci n'a pas paru tout étonné, comme s'il se fût attendu à un autre accueil... (Voir le récit du procès plus loin.) Ce qui démontre bien que Louis-Napoléon s'attendait à un autre accueil ; c'est qu'il n'aurait pas été chez le général sans cela. Louis Blanc qui, nous l'avons noté, mérite particulièrement d'être cru dans la circonstance, écrit : Quelques-uns ont pensé que le général Voirol tenait au chef des conjurés par des sympathies très vives, quoique secrètes, et que, s'il ne consentit pas à s'associer activement au complot, il se laissa du moins volontiers réduire à l'impuissance de le combattre. Mais cette hypothèse est démentie par l'ensemble des faits, etc. Elle est démentie surtout par le rôle de Voirol au dernier moment. Le général ne trahit pas, mais il avait hésité précédemment quant à ce qu'il devait faire et l'aventure eût tourné en faveur du prince qu'il l'eût certainement suivie. A en juger par la conduite du général Voirol après cette malheureuse affaire, par les visites qu'il a faites au prince dans sa prison, par les larmes qu'il a versées sur le sort du neveu de l'empereur, dit Persigny, il dut se passer un pénible combat dans son Mue. Sans la reconnaissance qu'il devait avoir pour des bienfaits personnels, est-il bien mir que le sentiment seul de ses engagements politiques eût pu comprimer ses secrètes sympathies ? Dans sa déposition, Voirol insiste d'une façon gênante sur la véhémence avec laquelle il repousse Vaudrey et Parquin ; il prend même soin de dire qu'il fut grossier avec ce dernier. — Mme Gordon le croyait du complot, sans cela elle l'aurait tué ; nous l'avons vu.

**1** Déposition de Voirol.

**2** Déposition de Voirol.

**3** Déposition de Voirol qui ajoute en parlant de Parquin : Je le traitai comme il méritait de l'être ; mais j'épargnerai à la Cour les expressions énergiques de mon colloque avec lui.

**4** *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Voirol. — L'échec chez Voirol n'avait pas une importance capitale ; si le mouvement réussissait partout, il ne comptait même pas. Ainsi Strasbourg était aux mains des conjurés ; rien ne semblait pouvoir arrêter la marche des événements. Trois régiments sur six venaient de se ranger sans hésitation autour du prétendant ; les principales autorités étaient prisonnières ; la population paraissait bien disposée. Dans sa puissante rotation, ce tourbillon devait tout emporter... Tout jusque-là s'était passé avec un ensemble admirable ; aucun détail du programme n'avait été omis ; aucune faute n'avait été commise ; jamais conspiration n'avait suivi si fidèlement son ordre du jour. La charge en douze temps avait été appliquée à la théorie révolutionnaire. Maurin, ouv. déjà cité p. 64-65. — L'auteur ne fait dépendre l'échec que du mauvais chemin pris pour atteindre la Finckmatt (voir note 3, p. 155) et de la suspicion jetée sur Vaudrey.

**5** *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Voirol.

cabinet voisin<sup>1</sup>. Voirol réussit à s'échapper par une autre porte et gagne un escalier où il rencontre fort heureusement pour lui quelques officiers venus à son secours Parquin le poursuit trop tard et ordonne aux artilleurs de s'en saisir<sup>2</sup>. Temps perdu. Une lutte corps à corps s'engage<sup>3</sup>, qui doit être assez molle de part et d'autre, le général ayant reçu un nouveau renfort en la personne de sa femme et de sa belle-mère<sup>4</sup>. Cependant Voirol désigne Parquin au capitaine Chausson et lui crie : *C'est un traître ! C'est un misérable ! Tuez-le !*<sup>5</sup> Enfin les sabres sortent du fourreau, lorsque, tout à coup, dix canonniers, jugeant que ça marche mal, abandonnent Vaudrey et Parquin<sup>6</sup>. Voirol, qui a décidément toutes les chances, parvient à se dégager, abandonne la place au plus vite et gagne la caserne du 16e de ligne sur la fidélité duquel il compte, car ce régiment a fait partie du camp de Compiègne où ont servi les fils du roi<sup>7</sup>. Il y est acclamé<sup>8</sup>. Il l'entraîne à la préfecture<sup>9</sup>. Cela est d'autant plus déplorable pour le complot que le premier et le quatrième détachement chargés de soulever, l'un le 3e d'artillerie, l'autre les pontonniers, ont échoué dans leurs tentatives. Le cinquième avait commencé par ne pouvoir entrer à la préfecture, le concierge refusant absolument d'ouvrir<sup>10</sup>. Persigny, sabre au clair, ayant passé quand même avec ses hommes, trouva le préfet au lit. *Je vous arrête*, lui dit-il, *au nom de l'empereur Napoléon*<sup>11</sup>. M. Choppin d'Arnouville se leva et s'habilla. On voulut sans doute lui faire signer son ralliement au gouvernement nouveau ou quelque autre ordre, car le portier déclara l'avoir entendu dire : *Vous ferez de moi ce que vous voudrez, mais je ne signerai rien*<sup>12</sup>. On l'emmena. Deux artilleurs le tenaient par le bras et, comme il ne marchait pas assez vite, quatre autres le poussaient par derrière<sup>13</sup>. Il était à ce moment six heures du matin<sup>14</sup>. A la caserne du le d'artillerie où on avait conduit ce malheureux et pacifique fonctionnaire, Persigny donna l'ordre à l'adjudant Jacquet de le mettre dans le cachot servant pour la salle de police<sup>15</sup>. Cependant, M. Choppin d'Arnouville faisant observer que, dans son état de santé, un lieu humide et malsain risquait de lui devenir funeste, l'adjudant prit sur lui de l'enfermer dans une chambre du

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Voirol.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Voirol.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Voirol.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Déposition de Voirol.

<sup>5</sup> Déposition du capitaine Chausson.

<sup>6</sup> Déposition de Voirol.

<sup>7</sup> Rapport de Voirol.

<sup>8</sup> Déposition de Voirol.

<sup>9</sup> Déposition de Voirol.

<sup>10</sup> Déposition de Chrétien-Aloïse Votz, portier de la préfecture. — Déposition de Anti de Cointel, valet de chambre du préfet : *Des canonniers se présentèrent à moi et me demandèrent les clefs de l'appartement ; je les donnai. Ils entrèrent et forcèrent M. le Préfet de s'habiller, ce que celui-ci fit très lentement.*

<sup>11</sup> Déposition de M. Choppin d'Arnouville.

<sup>12</sup> Déposition de Votz.

<sup>13</sup> Déposition de M. Choppin d'Arnouville.

<sup>14</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>15</sup> Déposition de Jacquet. — Déposition de M. Choppin d'Arnouville ; *Un sous-officier resta près de moi. Je protestais toujours ; je lui demandai par les ordres de qui j'étais traité d'une manière si inouïe. C'est par les ordres du colonel Vaudrey et du général Voirol, répondit-il. — Du général Voirol ? répliquai-je ; vous ajoutez le mensonge au crime.*



premier étage, sous la garde d'un canonnier et d'un maréchal des logis<sup>1</sup>. — Le second et le troisième détachement, quant à eux, s'étaient assurés du colonel Le Boul et faisaient imprimer les proclamations<sup>2</sup>.

Aussitôt après leur échec, Voirol, Louis-Napoléon et Vaudrey se sont portés sur la caserne Finckmatt<sup>3</sup>. Dès la grille d'entrée, apercevant un vieux sergent, le prince l'accoste : *Tu sers depuis longtemps, mon brave ?* — *Oui*, répond celui-ci, du nom de Regulus Debarre, *depuis vingt-cinq ans et avec honneur.* — *Je suis le fils de l'empereur !* — *Le fils est mort et je ne connais que le roi*<sup>4</sup>. Cependant le prince a passé la grille et les artilleurs de Vaudrey qui l'ont suivi envahissent la cour aux cris de : *Vive l'empereur !*<sup>5</sup> Le sous-lieutenant Pleignier demande à Vaudrey ce que cela signifie ; Vaudrey lui répond en lui donnant l'ordre de faire descendre le régiment en armes. Pleignier refuse<sup>6</sup>. De Quérelles s'adresse au lieutenant Homet : *Embrassez l'aigle et vous serez commandant demain*<sup>7</sup>. Il refuse à son tour. *Cet officier méconnaît sa position*<sup>8</sup>, s'écrie le prince. Vaudrey ordonne de l'arrêter<sup>9</sup>. Quérelles se tourne vers un sergent et présente encore l'aigle : *Voici votre patrie, s'écrie-t-il, voici votre sauveur ! Vous êtes un vieux brave, camarade, Vive l'empereur !*<sup>10</sup> Une sorte d'indécision se fait sentir chez les hommes de la Finckmatt<sup>11</sup>. Quelques-uns se rallient, certains manifestent le plus vif enthousiasme ; et un vieux sergent, après avoir rappelé qu'il a servi dans

---

<sup>1</sup> Déposition de M. Choppin d'Arnouville. Ils me firent entrer d'abord dans la salle de discipline. C'était un lieu infect ; je réclamai vivement.

<sup>2</sup> Persigny, *Relation*, etc. *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> Cependant on se mit en marche pour se rendre à la caserne Finckmatt ; mais par une fatalité inconcevable, dont il est impossible de bien se rendre compte, la colonne prit la direction du faubourg de Pierre et le prince, persuadé qu'on le conduisait au chemin du rempart, suivit l'impulsion si malheureusement donnée. Il paraît qu'au milieu des cris d'enthousiasme des soldats et de la foule qui commençait à grossir, dans ce moment de tumulte inséparable d'un pareil événement, aucun officier ne pensa à expliquer à la tête de la colonne la direction qu'il fallait suivre... La colonne, sans guide, sans direction, continua sa marche et alla se masser dans le faubourg de Pierre. De là encore on pouvait se rendre sur le rempart en tournant le quartier Finckmatt mais un bandeau couvrait tous les yeux. Le prince fut conduit dans la cour de la caserne avec un petit groupe d'officiers. *Où suis-je donc ?* s'écria-t-il en arrivant dans cette cour ; et il comprit tout de suite la faute qui venait d'être faite. Mais il n'était plus temps de reculer. Persigny, *Relation*, etc. Louis-Napoléon devait arriver sur le rempart en face de la caserne, de façon à se présenter à l'infanterie musique en tête, escorté par tout le régiment de Vaudrey. Du rempart au bâtiment il n'y avait que vingt à vingt-cinq pas, d'où le prince pouvait haranguer les troupes. Si l'affaire manquait, si l'infanterie ne se laissait pas entraîner, si même elle voulait arrêter le mouvement, rien ne pouvait empêcher Louis-Napoléon de se retirer par le rempart. Un piquet de soixante chevaux suffisait pour empêcher pendant le temps nécessaire l'infanterie de déboucher par la grille. et le prince, en longeant le rempart, arriverait par la ligne la plus courte aux parcs et aux régiments qui l'attendaient. Au lieu de cela, le prince fut pris dans la Finckmatt comme dans une souricière. Selon toute vraisemblance, il y eut ici une erreur ; on peut se demander toutefois, avec réserve, s'il n'y eut pas trahison.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Dépositions des accusés et des témoins.

<sup>5</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>6</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>7</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>8</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>9</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>10</sup> *Insurrection*, etc.

<sup>11</sup> *Insurrection*, etc.

la garde impériale, s'incline pour saisir les mains du prince qu'il embrasse en pleurant<sup>1</sup>. Il semble que tout va se passer bien et que la défection de Voirol pourra être parée, quand, tout à coup, ces paroles — jetées par un intelligent officier pour lequel le gouvernement de Louis-Philippe n'aurait jamais dû posséder assez de croix — arrêtent l'élan : Soldats, on vous trompe ! Celui qu'on vous présente comme le fils de l'empereur n'est qu'un mannequin déguisé... C'est le neveu du colonel Vaudrey !<sup>2</sup> Ce mensonge propice vole de bouche en bouche, paralyse les plus convaincus et engage à la résistance<sup>3</sup>. Vaudrey insiste en vain et crie d'une voix éclatante, eu s'adressant au major Salleix du 46e : Nous proclamons l'empereur Napoléon II ! Joignez-vous à nous et criez Vive l'empereur !<sup>4</sup> Le lieutenant-colonel Tallandier intervient, rassemble les soldats et et les lance en avant. Pleignier se précipite vers le prince pour l'arrêter<sup>5</sup>. Tout va être perdu.

Les conjurés reculent jusqu'au mur de la caserne<sup>6</sup>. Les artilleurs dégainent pour défendre leur colonel et Louis-Napoléon<sup>7</sup>. La mêlée menace de devenir générale. générale. Pleignier, trop détaché des siens, est saisi par les artilleurs et solidement tenu<sup>8</sup>. La situation était décisive. Pour en conjurer le péril, un coup de pistolet suffisait peut-être : Louis Bonaparte ne put se résoudre à le tirer<sup>9</sup>. Il fit même relâcher le lieutenant qui, en revenant à la charge, provoquait une lutte nouvelle<sup>10</sup>. — Les artilleurs demeurés dehors se sont précipités au secours de leurs camarades et refoulent l'infanterie<sup>11</sup>. Reprenant ensuite de l'élan, celle-ci

---

<sup>1</sup> Louis Blanc, *Histoire de Dix ans*, t. V.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Ce fut probablement Tallandier qui parla ainsi. — Cependant on ne peut l'affirmer : Il n'en faut pas davantage pour semer la défiance dans l'esprit du Une lutte s'engage ; quelques fantassins prennent le parti de leur chef ; la scène, en quelques minutes, change complètement. A la voix du colonel Tallandier qui survient, et leur jure qu'ils sont les dupes d'une indigne supercherie, les soldats se retournent contre celui qu'ils acclamaient naguère et menacent le 4e. Le tumulte, le désordre sont à leur comble. Dans un espace étroit. entouré de hautes murailles, les deux régiments entassés, confondus, roulent comme les vagues sous la tempête. Les sabres, les baïonnettes étincellent ; les mousquetons sont chargés. Amis et ennemis, personne ne se reconnaissait, car tous ont le même uniforme... Les conspirations sont comme les réseaux, une maille brisée emporte l'ouvrage tout entier. Maurin, *Hist. de la chute des Bourbons*, déjà cité t. VI, p. 16.

<sup>3</sup> Quelle horrible position a été la mienne au milieu du 46e de ligne, dit Louis-Napoléon. J'étais venu consulter un sentiment national et je pouvais voir la force de ce sentiment dans la fureur même des soldats dont les baïonnettes étincelaient sur ma poitrine, déchiraient mes habits... car, exaspérés par la croyance que je n'étais pas le neveu de l'empereur, ils me reprochaient dans les termes les plus violents d'avoir usurpé le grand nom de Napoléon. Persigny, *Lettres de Londres*, Paris, Levavasseur, 1840.

<sup>4</sup> Déposition de Salleix.

<sup>5</sup> Déposition de Pleignier.

<sup>6</sup> Ibid. Et les dépositions des autres témoins.

<sup>7</sup> Déposition de Gricourt, etc.

<sup>8</sup> Déposition de Pleignier. de Parquin, de Homet, etc.

<sup>9</sup> Un coup de feu, une parole engageait le combat. Au moment suprême qui décide de la la victoire ou de la défaite, la résolution du prince faillit : faut-il attribuer son trouble à l'inexpérience ou au remords de voir tant de braves gens sur le point de s'entre-tuer pour l'ambition d'un seul ?... Quoi qu'il en soit, il refusa de donner le signal : dès lors toute chance de succès était perdue. D'Alton-Shée, *Mémoires*, p. 113, t. I.

<sup>10</sup> Louis Blanc, *Histoire de Dix ans*.

<sup>11</sup> Dépositions de tous les témoins.

repousse à son tour les artilleurs<sup>1</sup>. Le capitaine Morin, du 46<sup>e</sup> de ligne, se jette sur Parquin en cherchant à s'en emparer. *Quoi, lui dit Laity indigné, vous n'êtes pas des nôtres ? Vous qui portez une croix que vous a peut-être donnée l'empereur ! — Moi, aurait répondu l'officier, je le chéris ! je le vénère ! J'étais à-Waterloo et j'ai versé mon sang pour lui, mais ce jeune homme-là n'est pas l'empereur*<sup>2</sup>. Parquin se débat, ce que sa taille athlétique lui permet assez bien ; ; il pare les coups de baïonnette avec son sabre<sup>3</sup> ; mais voici que le major Kern se glisse jusqu'à lui et l'empoigne également<sup>4</sup>. Morin et ce dernier finissent par l'amener immobilisé auprès du lieutenant-colonel Tallandier qui lui arrache peu généreusement ses épaulettes<sup>5</sup>. La ligne crie *Vive le roi !*<sup>6</sup> Tallandier, satisfait de de la facilité de son héroïsme vis-à-vis de Parquin, se porte maintenant contre Vaudrey et le somme de se rendre<sup>7</sup>. Il se contente de répondre : *Sauvez le prince*<sup>8</sup>, et le désigne contre le mur *derrière les chevaux des artilleurs qui lui faisaient un rempart de leurs corps*<sup>9</sup>. Tallandier envoie chercher des cartouches<sup>10</sup>. Vaudrey et le prince se tiennent l'un à côté de l'autre<sup>11</sup>. On les attaque. Louis-Napoléon se défend sans blesser personne<sup>12</sup>, Vaudrey de même<sup>13</sup> ; Pleignier reçoit dans sa capote le coup de sabre de l'un d'eux<sup>14</sup>. Pendant ce temps, le peuple, massé sur le haut des remparts d'où il assiste à la lutte fort à son aise, a pris parti pour le neveu de l'empereur et ne cesse de lancer des pierres sur la ligne<sup>15</sup>. Les munitions une fois arrivées, Tallandier fait, tirer sur la foule qui s'écarte, *à l'exception d'un seul individu qui reste debout à la même place* et continue de *harceler* l'infanterie<sup>16</sup>. Le colonel Paillot survient avec de nouveaux officiers<sup>17</sup>. Vaudrey s'écrie : *Canonniers, défendez-moi*<sup>18</sup>. Le prince appelle aux armes<sup>19</sup>. Tallandier, tout contre Vaudrey cette fois, veut lui mettre la main au collet en criant : *Rendez-vous, ou vous êtes mort. — Non, je ne me rends pas*, répond Vaudrey, *mes canonniers ne le permettront pas*<sup>20</sup>. — *Non ! Non !* assurent le canonniers qui abaissent leurs mousquetons<sup>21</sup>. Tallandier

---

<sup>1</sup> Dépositions de tous les témoins.

<sup>2</sup> Déposition du capitaine Morin.

<sup>3</sup> Déposition du sergent Debarre : *Le commandant Parquin faisait voltiger son sabre de tierce et de quarte, tous les tremblements, quoi !* — Déposition de Parquin.

<sup>4</sup> Déposition du sergent Kubler ; déposition du lieutenant-colonel Tallandier.

<sup>5</sup> Déposition de Parquin.

<sup>6</sup> Déposition des témoins.

<sup>7</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>8</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>9</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>10</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>11</sup> Déposition de Kubler.

<sup>12</sup> Déposition des témoins.

<sup>13</sup> Le témoin : *Oui, il y a même eu un coup de sabre dirigé sur ma poitrine par le prince ou le colonel. J'étais tué sans la présence d'esprit des sergents-majors Richard et Meynard, qui m'ont précipitamment arraché.* — Le colonel Vaudrey explique que ce ne peut pas être lui qui a porté ce coup.

<sup>14</sup> Note précédente, déposition de Pleignier.

<sup>15</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>16</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>17</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>18</sup> Déposition du sergent Kubler.

<sup>19</sup> Déposition du fusilier Jean Morvan. Le Président : *Est-ce le colonel Vaudrey qui a crié aux armes ?* — Le témoin : *Non, c'était l'empereur... s'entend, le petit jeune homme.*

<sup>20</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>21</sup> Déposition de Tallandier.

démontre à Vaudrey que la résistance est inutile et recule<sup>1</sup>. A ce moment, la ligne a croisé la baïonnette sur les artilleurs et ceux-ci, sans faire usage de leurs mousquetons, frappent à coups de sabre sur les fusils<sup>2</sup>. Tout annonce que le sang va couler<sup>3</sup>. Tallandier s'écrie alors : Silence au commandant de place ; je veux parler au colonel<sup>4</sup>. Et s'approchant de Vaudrey, il lui dit : Je ne puis vous laisser échapper ; on croit dans la ville que ce mouvement est en faveur de Charles X, vous ne seriez pas à vingt pas de la caserne que vous seriez assassiné<sup>5</sup>. — Ce n'est pas possible !<sup>6</sup> répond Vaudrey qui perd tout espoir. Cependant tous ses canonniers sont prêts à le défendre<sup>7</sup> ; quelques-uns de ses soldats et de ses sous-officiers lui proposent de prendre leur uniforme afin qu'il puisse fuir<sup>8</sup>. Il n'accepte pas<sup>9</sup>, et reconnaissant qu'il n'y a rien à faire, il se rend<sup>10</sup>. Tourné vers ses artilleurs, il leur commande : Canonniers ! Je suis touché de votre dévouement, mais retournez à vos quartiers. C'est votre colonel qui vous parle, obéissez aux lois !<sup>11</sup> Il est emmené<sup>12</sup>.

Gricourt propose à Louis-Napoléon de lui frayer un passage avec l'aide des artilleurs dont, les armes sont chargées<sup>13</sup> ; le prince refuse, ne voulant pas qu'il y ait de sang versé<sup>14</sup>. Il est arrêté et conduit au corps de garde<sup>15</sup>. Parquin y est déjà enfermé : Prince, dit-il, nous serons fusillés, mais nous mourrons bien<sup>16</sup>. Louis-Napoléon répond simplement : Oui, nous avons échoué dans une belle et noble entreprise<sup>17</sup>. Le général Voirol, qui s'est abstenu de prendre part à la mêlée, s'approche de son prisonnier et lui dit : Prince, vous n'avez trouvé qu'un traître dans l'armée française. — Dites plutôt, général, que j'y avais trouvé un Labédoyère !<sup>18</sup> — Gricourt, arrêté par Pleignier, et Quérelles sont enfermés dans une cuisine<sup>19</sup>. Quérelles semble très insoucieux de son sort : Hier j'étais lieutenant, ce matin commandant et dans deux jours j'aurais pu être général,

---

<sup>1</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>2</sup> Déposition de Tallandier et des autres témoins.

<sup>3</sup> Ce fut un spectacle, ce fut un moment terrible. Ici les fantassins abaissant leurs baïonnettes ; là, les artilleurs penchés sur leurs mousquetons et prêts à faire feu ; au-dessus, et le long des remparts, le peuple se répandant en vœux pour le prince et accablant l'infanterie d'une grêle de pierres au milieu de clameurs confuses, du roulement des tambours, du cliquetis des armes et du piétinement des chevaux. Mais tout cela fut de courte durée. C'est être vaincu, dans une insurrection, que de tarder à vaincre. L. Blanc, *Histoire de Dix ans*.

<sup>4</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>5</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>6</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>7</sup> Interrogatoire de Vaudrey.

<sup>8</sup> Interrogatoire de Vaudrey et déposition des autres témoins.

<sup>9</sup> Déposition de Vaudrey.

<sup>10</sup> Déposition de Tallandier, dép. de Petit-Grand. A propos de la résistance que Tallandier déclarait impossible et de l'histoire de Charles X, le témoin dit en parlant de Vaudrey : Qu'il le crut ou ne le crut pas.

<sup>11</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>12</sup> Déposition de Tallandier.

<sup>13</sup> Déposition de Gricourt.

<sup>14</sup> Déposition de Gricourt. *Lettre à la reine Hortense*.

<sup>15</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>16</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>17</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>18</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>19</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

maintenant, je ne suis plus rien<sup>1</sup>. De Gricourt déclare n'avoir aucun repentir et aimerait à recommencer : *Ce ne sera fini que si nous sommes fusillés*<sup>2</sup>. — Ces jeunes gens font songer à ceux de Balzac. Les audacieux de l'hypothèse seraient presque en droit de se demander si le prodigieux romancier n'est pas, au bout du compte, le père inconscient du second empire ; ceux qui ne vont pas si loin remarqueront comme tout se touche dans une époque, se ressemble, se coordonne et comme ce qui, quelquefois, paraît le plus extraordinaire citez certains de ses écrivains y est, cependant, naturel et l'expression d'un aspect futur<sup>3</sup>.

Les prisonniers sont conduits à la prison quelques heures après. En arrivant au greffe, Louis-Napoléon tend la main à Vaudrey et lui demande : *Colonel, me pardonnez-vous ?* — *Oui*, répond l'officier en poussant un profond soupir<sup>4</sup>. Louis-Louis-Napoléon dit encore : *Au moins, je ne mourrai pas en exil*<sup>5</sup>. Un court interrogatoire lui est posé : *Qu'est-ce qui vous a poussé à agir comme vous l'avez fait ?* — *Mes opinions politiques et le désir de revoir ma patrie dont l'invasion étrangère m'avait privé. En 1830 j'ai demandé à être traité en simple citoyen, on m'a traité en prétendant ; eh bien ! je me conduis en prétendant.* — *Vous vouliez établir un gouvernement militaire ?* — *Je voulais établir un gouvernement fondé sur l'élection populaire.* — *Qu'auriez-vous fait, vainqueur ? J'aurais assemblé un Congrès national*<sup>6</sup>. Il déclare que lui seul a tout fait et entraîné les autres ; il demande à assumer sur sa tête toutes les responsabilités<sup>7</sup>. — Reconduit dans sa prison, il s'y endort<sup>8</sup>. *Le repos*, écrira-t-il il à sa mère, *ne fuit pas le malheur, il n'y a que le remords qui n'en laisse pas*<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Rapport du général Voirol.

<sup>2</sup> Déposition du sergent Loget. — A l'audience, Gricourt nie ces propos, mais il est évident qu'il les tint. D'Alton-Shée, dans ses *Mémoires*, a justement comparé Gricourt à un Français de la Fronde *aimable, galant et brave* ; en 1835 il avait été présenté au Jockey-Club par du Hallay ; celui-ci, prenant d'office envers son jeune ami le rôle de tuteur, lui avait ménagé avec le marquis de Jumillac un premier duel, bientôt suivi de plusieurs autres. Après peu d'années de la vie de plaisirs, Gricourt était entré, à Baden, en relation avec Louis-Bonaparte. *Sa hardiesse, sa gaieté donnaient au complot quelques traits de ressemblance avec les conspirations sous Louis XIII...*, p. 188, 85, t. I. — Quérelles avait noté l'action de trois cents gueulars. Quérelles et Gricourt représentaient l'élément élégant de la conspiration.

<sup>3</sup> Un auteur célèbre, doué d'une faculté créatrice si puissante qu'aucun ne l'a peut-être égalée, mécontent de la vertueuse société politique de son temps, imagina d'en créer une à son goût, sinon à son image. Avec un relief, une réalité, une vie prodigieuses, il a peint un monde fantastique, rempli de gens de toute sorte qui ne pensent qu'à se donner la plus grande somme de plaisir, d'amours et d'argent et qui emploient à cela toutes les ressources et toutes les facilités du pouvoir... Ces romans étaient si attachants, le talent de l'auteur, réaliste en tout sauf dans sa conception générale, était si supérieur, l'esprit public si perverti, qu'il se trouva des gens, non seulement pour s'amuser, comme d'une féerie, du spectacle de cette société imaginaire, mais pour la prendre comme modèle. La littérature n'était plus la peinture de la société, mais la société se modelait sur les fictions de la littérature. Paul de Rémusat, *A Thiers*, Hachette, 1889.

<sup>4</sup> Déposition de Lespiaux, chirurgien des pontonniers.

<sup>5</sup> Quérelles, de son côté, dit à haute voix au prince : *Malgré notre défaite, je suis encore encore fier de ce que j'ai fait.*

<sup>6</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité.

<sup>9</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

Laity, au moment où ses pontonniers se débandèrent, aurait pu s'enfuir, mais il avait préféré partager l'infortune de ses camarades<sup>1</sup>. Persigny, quant à lui, avait réussi à se porter vite à son domicile où on avait convenu que se tiendrait, durant l'affaire, Mme Gordon. Elle savait que tout avait mal tourné et, quand son ami se présenta, elle était occupée à brûler des portraits et des biographies du prince. Ce fut d'ailleurs grâce à sa présence d'esprit que Persigny put s'échapper. — Tous deux achevaient de détruire les papiers compromettants lorsque parurent quatre gendarmes. Mme Gordon les vit la première, mais quand ils furent trop près d'elle pour qu'elle pût prévenir Fialin assez tôt. Alors elle feignit une grande émotion et, se trouvant mal, réclama son flacon de sels. Persigny s'approcha pour lui porter secours et se pencha sur son visage ; elle en profita pour lui faire observer, sans être entendue ni remarquée, que les gendarmes gardaient une seule porte. Mais là encore, il était trop tard. Deux hommes se saisissaient de Persigny et l'un s'emparait en même temps du sac de la cantatrice. Aussitôt elle s'élança en s'écriant d'un air à la fois furieux et inquiet : **Rendez-moi ce sac !... Il m'appartient ! Il contient mon argent et mes papiers.** La ruse réussit à merveille. Les agents de la loi, persuadés que la capture de ce sac était de la plus haute importance, Mme Gordon ayant réussi à s'en ressaisir, lâchèrent Persigny pour se jeter sur la jeune femme<sup>2</sup>. Fialin qui n'avait pas manqué de comprendre le manège, se sauva et se cacha dans une maison voisine où il loua une chambre<sup>3</sup>, — sans doute avec la complicité des habitants, mais il peut se faire également que ces gens ne se soient doutés de rien. Le soir, il se rendit, au risque d'être arrêté de nouveau, à l'hôtel de *la Fleur*<sup>4</sup> où il trouva son valet de chambre et Thélin, celui de Louis-Napoléon. Il voulait se constituer prisonnier et donna l'ordre à Thélin d'aller avertir son maître de cette intention<sup>5</sup>. Thélin revint lui dire que le prince lui défendait de se livrer<sup>6</sup>. Persigny

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Dans toutes les aventures auxquelles il prend part. Persigny se révèle l'homme d'action par excellence. On peut dire que l'action lui était nécessaire, même physiquement. Je tiens de son ancien secrétaire intime, le comte d'Espagny, qui publia ses *Mémoires* (Plion, 1896), qu'il se montrait amena au point de ne pouvoir poser devant un appareil photographique ; malgré lui, sa figure se contractait. Cette nervosité ne gênait pas son intelligence ; seulement celle-ci se voulait vite réalisée. Ses décisions, comme sa volonté, s'exprimaient aussitôt et dans n'importe quelles circonstances ; elles étaient rime et l'autre implacables, mais cédaient si Louis-Napoléon ordonnait d'une façon différente. Ainsi Fialin avait été d'avis d'attendre encore avant Strasbourg, afin de préparer l'opinion, et même d'agir d'une autre manière, mais l'action une fois décidée, il en fut l'ouvrier le plus actif. Selon lui, le prince, devait se rendre incognito à Paris, écrire aux Chambres pour les supplier de mettre fin à un exil que sa qualité de Français rendait insupportable, leur demander un grade de sous-lieutenant dans l'armée et leur déclarer qu'il était d'ailleurs à Paris et qu'on pouvait s'emparer de lui. La presse entière, ajoutait M. de Persigny, reproduira votre lettre ; on s'emparera de votre personne et l'on vous reconduira à la frontière. Mais vous aurez laissé à la France une carte de visite dont elle se souviendra... H. Castille, *Le comte de Persigny*, Sartorius, 1857. — Persigny, dit le même auteur, a, selon nous, une physionomie parfaitement distincte de tout ce qui l'entoure ; je ne sais si je me trompe, mais j'imagine que, si le vaisseau de l'État venait à couler, plutôt que de quitter son capitaine, M. de Persigny se laisserait couler avec le bâtiment, p. 6.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

Persigny se grima le visage<sup>1</sup>, mit de vieux effets et passa le pont de Kelh<sup>2</sup>. La police badoise le poursuivit sans succès. La fuite n'était cependant pas facile, son signalement étant donné dans toutes les directions, ainsi que celui de son domestique qui n'avait pas voulu le quitter. Arrivé de nuit à Offenbourg, cédant à la fatigue, il s'était couché lorsque la gendarmerie se présenta. Il n'eut que le temps de fuir à pied. Son valet de chambre fut pris en même temps que les chevaux. Persigny erra à l'aventure, cherchant à gagner la Forêt-Noire. Enfin, après avoir été de tous côtés sans oser entrer dans un village pour trouver un peu de nourriture, il parvint à Bade et y fut abrité dans une maison amie<sup>3</sup>. Il y resta jusqu'à ce qu'il sût à quoi s'en tenir sur le sort du prince et gagna la Suisse<sup>4</sup>. Il séjourna un mois à Arenenberg, puis partit pour Londres.

\* \* \*

A huit heures du matin, toute l'affaire de Strasbourg était terminée. Elle avait duré à peine trois heures<sup>5</sup>. — Dès huit heures et demie, Voirol avait envoyé à Paris une dépêche par le télégraphe aérien, mais elle ne parvint à destination que dans la soirée du 31, trente heures donc après l'attentat ; de plus, elle fut tronquée par suite du brouillard ; on ne put en lire que ceci : *Strasbourg, 30 octobre 1836. — Ce matin, vers 6 heures, Louis-Napoléon, fils de la duchesse de Saint-Leu qui avait dans sa confiance le colonel d'artillerie Vaudrey, a parcouru les rues de Strasbourg avec une partie de...*<sup>6</sup>. Le gouvernement s'abstint de rien faire paraître au *Moniteur*. Louis-Philippe ne sut à quoi s'en tenir que dans la matinée du 1er, quand arriva le commandant de Franqueville<sup>7</sup>. Le *Journal officiel officiel* publia la dépêche complétée : ... de son régiment aux cris de Vive Napoléon ! Ils se sont présentés à la caserne occupée par le 46e de ligne pour le soulever. Moi-même, j'étais bloqué chez moi par un piquet d'artillerie ; mais grâce à la fidélité et au dévouement sincère de mes troupes, ce jeune imprudent (*sic*) a été arrêté, ainsi que ses complices. Le 3e d'artillerie mérite des éloges, ainsi que tous les régiments d'infanterie et plusieurs officiers du 4e d'artillerie<sup>8</sup>. C'était laconique et plutôt arrangé.

L'impression produite sur la cour fut considérable<sup>9</sup>. On peut s'en faire une idée par la lettre suivante qu'écrivait le duc d'Orléans au duc de Nemours le 1er

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. de Barins. ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> Les mots soulignés laissent des doutes, le brouillard survenu sur la ligne ne permet ni de recevoir la fin de la dépêche, ni d'éclaircir le passage douteux. Rapport de M. Foy, directeur-administrateur des télégraphes.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>9</sup> Le château fut consterné. Dans une si longue série de conspirations, d'émeutes, de secousses, l'impuissance du gouvernement éclatait d'une manière sinistre. Pour couvrir la gravité des événements, tout fut mis en œuvre. Les feuilles ministérielles n'insistèrent que sur la puérité de l'entreprise, qu'elles appelèrent une échauffourée ; les agents du pouvoir reçurent ordre de fermer les yeux sur un grand nombre de coupables ; on n'eut pas honte d'affirmer, dans des relations officielles, que le 4e régiment d'artillerie avait seul pris part au mouvement, et l'on se contenta de destituer sans bruit doua officiers du 3e. Louis Blanc, *Histoire de Dix ans*, t. V. — A la nouvelle du complot de Strasbourg que

novembre, à cinq heures du soir : Je pense avec bonheur que tu apprendras tout à la fois et que, loin de nous, tu n'auras pas à subir les affreuses incertitudes que nous avons éprouvées. Toute la nuit dernière s'est passée à veiller sans nouvelles, et, lorsque M. de Franqueville est arrivé, j'étais décidé à partir pour Strasbourg **2**1. Le roi réunit d'urgence un conseil des ministres qui éleva le général Voirol à la dignité de pair de France**2**. L'alerte finie, tout le monde affecta de sourire et de hausser les épaules. La presse fut unanime à ridiculiser le prince et à l'accabler**3**. De nombreuses caricatures s'efforcèrent de le faire passer pour un imbécile. — L'événement eût réussi que la presse eût chanté ses louanges, car son opinion se règle avant tout sur le succès ; elle n'a d'ailleurs pas d'opinion, elle enregistre celle qui a cours sur le moment ; éphémère comme cette opinion même, elle ne compte pas ; son pouvoir, tout de convention, n'existe que par l'indifférence et la paresse inouïes où sont tombées les masses ; quand celles-ci se réveilleront, elle ne continuera de vivre que sous le format d'une ou plusieurs feuilles paraissant toutes les quatre heures et ne publiant rien que des nouvelles, sans commentaires. Le succès de la presse vient de ce qu'elle évite de penser en offrant chaque matin à ses fervents la tartine nécessaire ; cette tartine est rouge, blanche ou verte, etc., au choix ; toute la différence réside dans la couleur. Au fond, elle est une, également anonyme et misérable. Il y a eu deux grands journalistes, Armand Carrel et Girardin. Un destin ironique a fait, tuer le plus sincère par le plus rusé, le dernier représentant du journalisme considéré comme une sorte d'apostolat par celui qui allait le réduire à une spéculation. Et en jetant bas son adversaire, blessé lui-même au genou, celui qu'on a surnommé le Napoléon de la presse ne se doutait guère qu'il supprimait le dernier soldat de la cause, sa gloire et son excuse**4**. Ces deux hommes, par-

---

le ministre cherchait vainement à amoindrir sous le nom d'échauffourée, la surprise du pays légal fut extrême. D'Alton-Shée, *Mémoires*, p. 180, t. I.

**1** *Mémoires de Véron*, t. IV.

**2** En réponse aux soupçons dont quelques esprits défiants poursuivaient le général Voirol, on l'éleva à la dignité de pair de France, et des remerciements furent adressés à la garnison de Strasbourg pour sa fidélité à la dynastie d'Orléans. L. Blanc, *Histoire de Dix ans*, t. V.

**3** Voir un peu plus loin les citations du texte.

**4** Girardin ne prévoyait d'ailleurs pas où conduirait le principe d'industrialisme dont il fut un des plus ardents pionniers. A son époque, l'industrie était une lumière nouvelle, faisant même reculer les autres. On y voyait un gage de liberté ; l'intelligence paraissait devenir un capital au rapport sûr. — Il n'y a pas d'hommes, y compris les rédacteurs du *Journal des Economistes*, il n'y a point de publicistes qui aient industrialisé les intelligences françaises autant que l'a fait M. de Girardin. Il est le héraut d'armes de l'industrie. N'était la crainte de porter trop loin l'esprit de symbolisme, je me plairais à voir dans le mortel coup de pistolet dont il frappa M. Carrel, la démocratie de l'avenir écrasant la république formiste de l'antiquité.... H. Castille, *Les hommes et les mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe*. Delahays, 1856. — Castille ne vécut pas assez longtemps non plus pour voir où menait l'industrialisme exclusif et que, hors de son domaine propre, appliqué à la pensée humaine dans sa forme littéraire, il était déplorable parce qu'il enchaînait fatalement la réussite de celle-ci à ce qu'il y a de moins vrai et de moins intéressant, de plus factice et de plus vulgaire ; l'opinion générale momentanée. — Il faut espérer que l'industrialisme, à son tour, atteindra la limite de son développement et qu'alors il sera classé ; mais, au point où nous en sommes, il est difficile de prévoir cette borne protectrice si nécessaire. L'intelligence, en dépendant d'autre chose que d'elle-même et de son libre exercice, diminue ou stationne. Pensant plus à se faire reconnaître qu'à se développer, elle se répète et recule. Hors du terrain matériel, elle est niée ou ignorée. L'intelligence a besoin de loisirs et l'industrie les tient en méfiance ;



dessus leur querelle personnelle, représentaient ainsi deux ordres de choses, un passé admirable et glorieux, un avenir brillant et nécessairement un peu vil. — *Les Débats*, comme beaucoup d'autres feuilles, disaient : La France s'étonnera qu'un jeune homme porteur d'un nom illustre se soit montré... assez ignorant de notre état politique, assez infatué de son importance personnelle pour entreprendre la guerre avec son nom seul... Oui, c'est là un degré de folie fait pour déconcerter ceux mêmes qui ont le plus longtemps vécu au milieu des révolutions politiques. Le *Journal de Francfort* déclare sourire de pitié. Le *Standard* traite l'insurrection de ridicule tentative. Le *Times* parle de même : ... Insurrection aussi ridicule qu'imprudente. — Le grand Metternich écrit à M. de Saint-Aulaire<sup>1</sup> : Strasbourg a présenté une échauffourée ridicule jusqu'à l'absurde... Ce qui ressort de l'événement, quelque plat qu'il soit, c'est que les factieux travaillent les corps militaires... Cette dernière remarque était juste. Singulière coïncidence bien faite pour alarmer encore la monarchie de Juillet, le même jour où le prince essayait de restaurer la fortune impériale, un soulèvement de hussards éclatait à Vendôme afin de proclamer la république<sup>2</sup>. Le complot fut étouffé ; mais les deux faits simultanés n'en constituaient pas moins un sérieux avertissement et révélaient d'une façon formelle l'insuffisance de la police gouvernementale. — Tout fut mis en œuvre pour ne pas laisser apparaître la gravité de ces événements<sup>3</sup> et que personne rie put prendre au sérieux le héros de Strasbourg.

Dans sa prison, le prince montra la plus grande fermeté<sup>4</sup>. Dès le lendemain de son échec, il écrivait à sa mère une lettre où il paraît effectivement calme. Nous reconnaissons en lui cette volonté réfléchie et persévérante, cette simplicité dans la confiance et l'espoir, enfin cet assemblage d'audace et de résignation que l'on a appelé le fatalisme de l'empereur. Ma chère mère, vous avez du être bien inquiète de ne pas recevoir de mes nouvelles, vous qui me croyiez chez ma cousine ; mais votre inquiétude redoublera lorsque vous apprendrez que j'ai tenté à Strasbourg un mouvement qui a échoué. Je suis en prison ainsi que d'autres officiers. C'est pour eux seuls que je suis en peine, car moi, en commençant une pareille entreprise, j'étais préparé à tout. Ne pleurez pas, ma mère ; je suis victime d'une belle cause, d'une cause toute française ; plus tard on me rendra justice et on me plaindra. — Hier dimanche, à 6 heures, je me suis présenté devant le 4e d'artillerie qui m'a reçu aux cris de *Vive l'empereur !* Nous avons détaché du inonde. Le 46e a résisté. Nous nous sommes trouvés pris dans la cour de la caserne. Heureusement il n'y a pas eu de sang français répandu, c'est une consolation dans mon malheur. Courage, ma mère ; je saurai soutenir

---

l'intelligence ne peut se passer de rentes aujourd'hui, et l'industrie les discute ; l'intelligence a un premier but, absolument désintéressé : elle-même, et l'industrie n'admet que l'utile. Enfin industrialiser l'intelligence est une expression juste, mais monstrueuse. Si j'avais du goût pour la déclamation, je dirais qu'elle est la honte d'une époque aussi admirative d'elle-même que la nôtre ; je préfère simplement en souligner le ridicule.

<sup>1</sup> *Mémoires de Metternich*.

<sup>2</sup> Ce soulèvement avait été conçu par un homme d'un grand courage et d'une trempe rare, Bruyant, brigadier. Arrêté, il se débarrassa de ses gardes, déchargea son pistolet sur un sous-officier qui lui barrait le chemin et traversa la Loire à la nage. Il réussit à dépister tout le monde et aurait pu sauver sa vie ; mais, ses camarades ayant été pris, il voulut partager leur sort et revint se constituer prisonnier.

<sup>3</sup> L. Blanc, *Histoire de Dix ans*, déjà cité.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Laity déjà cité etc.

jusqu'au bout l'honneur du nom que je porte. — M. Parquin est aussi arrêté. Faites copier cette lettre pour mon père et contribuez à calmer son inquiétude. Charles (Parquin) a demandé à partager ma captivité, on le lui a accordé. Adieu, ma chère mère, ne vous attendrissez pas inutilement sur mon sort. La vie est peu de chose ; l'honneur et la France sont tout pour moi<sup>1</sup>. Dans une seconde lettre il dit encore à la reine<sup>2</sup> : Fort de ma conviction qui me fait envisager la cause napoléonienne comme la cause nationale en France, comme la seule cause civilisatrice en Europe, fier de la noblesse et de la pureté de mes intentions, j'étais bien décidé à relever l'aigle impériale ou à tomber victime de ma foi politique... Une voix secrète m'entraînait... et pour rien au monde je n'aurais voulu remettre à une autre époque une tentative qui me semblait présenter tant de chances de succès... Que m'importent les cris du vulgaire qui m'appellera insensé parce que je n'aurai pas réussi et qui aurait exagéré mon mérite si j'avais triomphé. Le général Voirol vint voir le captif et se montra très affectueux : Prince, quand j'étais votre prisonnier, je n'ai trouvé que des paroles dures à vous dire ; maintenant que vous êtes le mien, je n'ai plus que des paroles de consolation à vous adresser<sup>3</sup>. Louis-Napoléon et ses amis avaient été conduits à la citadelle, mais, le pouvoir civil les réclamant, ils revinrent à leur première prison<sup>4</sup>. On y fut bienveillant envers le neveu de l'empereur jusqu'à l'arrivée d'un certain Lebel, envoyé de Paris, qui lui fit subir plusieurs vexations. Il m'empêcha d'ouvrir mes fenêtres pour respirer l'air ; il me retira ma montre qu'il ne me rendit qu'à mon départ ; il avait même commandé des abat-jour pour intercepter la lumière<sup>5</sup>. Le 9 novembre, Voirol se rendit de nouveau à la maison d'arrêt et emmena le fils de la reine Hortense. Celui-ci obéit sans rien demander ni faire la plus petite observation ; dès qu'il eut compris qu'il devait quitter les siens, il laissa voir un mécontentement réel. Conduit à la préfecture, il y fut confié à deux gendarmes, le chef d'escadrons Cugnat, venu de Paris comme Lebel, et le lieutenant Thiboutot<sup>6</sup>. Ils le firent monter dans une chaise de poste. Une autre suivit avec quatre officiers<sup>7</sup>. — Le gouvernement avait décidé qu'il ne subirait aucun jugement, sans doute afin d'empêcher qu'au débat public où il aurait dû paraître Louis-Napoléon ne fit grandir sa cause en se montrant bien différent du portrait grotesque qu'on essayait, d'imposer à l'opinion et qu'elle acceptait, comme toujours, avec complaisance, les yeux fermés et convaincus. Si le prince avait été condamné, l'opposition n'aurait pas manqué d'en faire un héros et de s'en servir ; si c'était l'acquiescement, le pouvoir serait bafoué ; de la sorte, au contraire, on enlevait le prétendant au public avant qu'il n'ait eu le temps de prendre de l'importance ni de s'imposer à lui d'une façon ou d'une autre ; on paraissait le considérer comme un enfant sans conséquence ; on pouvait d'autant mieux ajouter à sa caricature ; il était confisqué. — Il y avait à cette habileté une autre raison. Quand on parla de juger Louis-Bonaparte, plusieurs pairs se récusèrent d'avance, et le jury, d'autre part, paraissait à des hommes qui s'essayaient à la monarchie une magistrature trop subalterne pour prononcer sur le sort d'un prince *aussi dangereux*. Le dogme d'égalité devant la loi avait cependant été inscrit dans la Charte, mais le conseil des ministres fut

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Napoléon III*, éd. déjà citée.

<sup>2</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

<sup>3</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> *Œuvres de Napoléon III*, éd. déjà citée.

<sup>6</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

<sup>7</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

d'avis qu'il était d'un mauvais exemple de traiter comme un simple citoyen un neveu d'empereur. Innocent, on l'avait condamné à un exil éternel ; coupable, on le plaçait au-dessus des lois. Privilège monstrueux donné pour corollaire à une monstrueuse iniquité<sup>1</sup>. Que de grands mots devant une chose si naturelle ! La transaction adoptée par le pouvoir était la n'effleure pour lui, simplement.

Louis-Napoléon arriva le lendemain soir à la préfecture de police où le reçut le préfet, M. Delessert, qui le fit entrer dans la salle à manger avec beaucoup de politesse<sup>2</sup>. Chaque matin, les enfants de Delessert jouaient dans cette pièce, qui était vaste, en compagnie de deux petites filles espagnoles dont l'une fut l'impératrice Eugénie et l'autre la duchesse d'Albe<sup>3</sup>. — Le préfet apprit au prince qu'il allait connaître l'Amérique. Louis-Napoléon dit à nouveau son désespoir de ne pas partager le sort de ses compagnons<sup>4</sup> ; il était sincère et doublement, car son regret contenait du dépit ; avec son caractère aventureux, il avait compté sur l'audience pour regagner la partie ou, du moins, en sauver l'ensemble. Il protesta donc contre son enlèvement. Il écrivit même au roi pour lui faire entendre tout son chagrin d'être traité d'une manière exceptionnelle et la reconnaissance qu'il éprouverait du pardon accordé à de vieux soldats entraînés par lui et séduits par d'anciens souvenirs<sup>5</sup>. Sa lettre était fort digne, comme sa conduite qui frappa tout le monde<sup>6</sup> ; cependant, la teneur de cette lettre fut dénaturée par les courtisans qui prétendirent qu'elle contenait la promesse de rester exilé en Amérique pendant dix ans<sup>7</sup>. Le prince, dès qu'il en eut connaissance, démentit de la façon la plus formelle et la moins réfutable une aussi fausse insinuation<sup>8</sup>. — Ayant appris que sa mère était venue à Paris solliciter la clémence royale<sup>9</sup>, il en fut choqué et écrivit sur-le-champ à la reine sous les yeux du préfet. Hortense n'eut la lettre que le 18. *Ma chère mère*, y disait-il, je reconnais à votre démarche toute votre tendresse pour moi ; vous avez pensé au danger que je courais, mais vous n'avez pas pensé à mon honneur qui m'obligeait à partager le sort de mes compagnons d'infortune.

---

<sup>1</sup> Louis Blanc, *Histoire de Dix ans*.

<sup>2</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

<sup>3</sup> De Ballehache, *Prétendants*, déjà cité. — Saint Amand, *Louis Napoléon et Mlle de Montijo*, déjà cité.

<sup>4</sup> *Œuvres de Napoléon III. Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>7</sup> Il n'avait pas prévu que, familiarisés avec le mensonge, les courtisans dénatureraient cette démarche d'une manière odieuse et la transformeraient en une solennelle promesse faite par lui de rester en Amérique pendant dix ans. L. Blanc, *Histoire de Dix Ans*.

<sup>8</sup> Les protestations ne servent jamais à rien ; il fut obligé de renouveler celle-ci par la suite. Voir vers la fin du volume la lettre à Capéfigue.

<sup>9</sup> A la première nouvelle de l'arrestation de son fils, la reine, accompagnée de Mme de Salvage, et sous le couvert d'un passeport, s'était mise en route. Elle s'arrêta au château de Viry, chez la duchesse de Raguse, envoyant Mme de Salvage à Paris. Celle-ci informa aussitôt de son arrivée le président du Conseil. M. Molé donna l'assurance que le prince ne serait pas mis en jugement et qu'aussitôt l'opération terminée, on l'enverrait sur un bâtiment de guerre en Amérique. Il ajouta que la duchesse de Saint-Leu recevrait l'ordre de l'y rejoindre dans le plus bref délai : il donnait à entendre que le sol helvétique ne serait pas même une garantie pour la reine dans le cas où elle se refuserait à l'invitation qui lui était faite de quitter le continent. Il conseilla finalement à Mme de Salvage de fuir Paris le jour même. — On sait qu'il ne fut pas donné suite à ces menaces. — La reine Hortense accourut à Paris sous un nom supposé, s'arrêta à Viry, près de Paris, chez la duchesse de Raguse et, de là, s'adressa à M. Molé et au roi. *Mémoires de Guizot*, L IV.

J'éprouve une douleur bien vive en me voyant séparé des hommes que j'ai entraînés à leur perte, lorsque ma présence et mes dépositions auraient pu influencer le jury en leur faveur. J'écris au roi pour qu'il jette sur eux un regard de bonté. C'est la seule grince qui puisse nie toucher... Je pars pour l'Amérique, mais, ma chère mère, si vous ne voulez pas augmenter ma douleur, je vous en conjure, ne me suivez pas. L'idée de faire partager à ma mère mon exil de l'Europe serait aux yeux du monde une tache indélébile ; pour moi et pour mon cœur, ce serait un chagrin cuisant. Je vais en Amérique faire comme Achille Murat, me créer moi-même mon existence ; il rue faut un intérêt nouveau pour pouvoir m'y plaire. — Je vous prie, ma chère maman, de veiller à ce qu'il ne manque rien aux prisonniers de Strasbourg. Prenez soin des deux fils du colonel Vaudrey qui sont à Paris avec leur mère. Je prendrais bien facilement mon parti si je savais que nies autres compagnons d'infortune auront la vie sauve ; mais avoir sur la conscience la mort de braves soldats, c'est une douleur amère qui ne peut jamais s'effacer<sup>1</sup>... Il écrivit également une longue lettre à Odilon Barrot auquel il explique les raisons de son entreprise ; il le prie de défendre le colonel Vaudrey et cherche encore à revendiquer toute la responsabilité de l'affaire : ... Moi seul ai tout combiné, moi seul ai fait les préparatifs nécessaires... Certes, nous sommes tous coupables aux yeux du gouvernement établi d'avoir pris les armes contre lui ; mais le plus coupable, c'est moi, c'est celui qui, méditant depuis longtemps une révolution, est venu tout à coup arracher ces hommes à une position honorable pour les livrer à tous les hasards d'une révolution populaire<sup>2</sup>. Il expliquait que la faiblesse du gouvernement venait aussi de la faiblesse de tous les partis dont il était composé et que ces deux faiblesses elles-mêmes dérivait de la séparation de toutes les différentes classes de la société, incapables de fusionner étant données les conditions sociales où elles se trouvaient l'une vis-à-vis de l'autre, les unes s'appuyant sur la noblesse et le clergé, les autres sur l'aristocratie bourgeoise, d'autres sur les prolétaires. Un seul drapeau se présente, à ses yeux, capable de faire fusionner tous ces partis, celui de l'Empire. Le système napoléonien consiste à faire marcher la civilisation sans discorde et sans excès, à donner l'élan aux idées tout en développant les intérêts matériels, à raffermir le pouvoir en le rendant respectable, à discipliner les masses d'après leurs facultés intellectuelles, enfin à réunir autour de l'autel de la patrie les Français de tous les partis en leur proposant pour mobiles l'honneur et la gloire<sup>3</sup>.

Le lendemain de son arrivée, insistant auprès de Delessert pour faire des dépositions en faveur de ses compagnons d'infortune, il apprit qu'il n'en avait plus le temps ; A Lorient où vous allez être conduit, lui dit le préfet, vous pourrez faire par écrit toutes les dépositions que vous jugerez convenables<sup>4</sup>. Et Louis-Napoléon fut emmené aussitôt. Delessert ignorait-il que le commandant Cugnat avait l'ordre exprès, dira plus tard le prince, de ne pas me laisser écrire un mot jusqu'à mon embarquement ? Ordre tellement strict qu'ayant écrit à Mme Laity par l'intermédiaire du préfet de Lorient pour lui donner des nouvelles de son fils, le gouvernement fit dire par télégraphe à M. Cugnat d'exécuter ponctuellement

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>2</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>3</sup> *Œuvres de Napoléon III.*

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Nous nous sommes servis également pour toute la partie du récit qui commence à l'arrivée de Lebel d'une lettre de l'empereur à un journaliste de Boston. (Collection A. L.)

les ordres qu'il avait reçus. Mon sort était irrévocablement fixé<sup>1</sup>. C'est peu probable.

A quatre heures du matin, Louis-Napoléon quitta Paris pour Lorient où il arriva le 15 novembre au soir<sup>2</sup>. Il fut aussitôt enfermé à la citadelle de Port-Louis<sup>3</sup>. Il parvint à y tromper la surveillance du commandant Cugnat ou, du moins, à fléchir la sévérité de celle-ci, car il écrivit à un ami pour réclamer à nouveau contre la volonté royale qui le séparait des conjurés ; il renversait en même temps les allégations du gouvernement<sup>4</sup>. — Après une certaine attente, causée par les vents contraires, Louis-Napoléon fut embarqué, au milieu d'un grand appareil de surveillance, sur la frégate à voiles l'*Andromède*<sup>5</sup>. En montant à bord, il dit au sous-préfet, M. Villemain : Je ne pourrai revenir en France que lorsque le lion de Waterloo ne sera plus debout sur la frontière<sup>6</sup>. On ne sait pas ce que M. Villemain jugea bon de répondre à ces paroles ; mais il lui demanda s'il trouverait des ressources en Amérique. Aucune, dit Louis-Napoléon. — Eh bien, mon prince, le roi m'a chargé de vous remettre quinze mille francs qui sont en or dans cette petite cassette<sup>7</sup>. Le prince accepta<sup>8</sup>. — Louis-Philippe, naturellement naturellement bienveillant, le traitait en écolier ; ce jeu paternel et discrètement gouailleur convenait, il faut le reconnaître, à ce monarque du bon sens ; gagnant ici la partie, il voulait encore y garder le beau rôle. — Pour le prince, il continua de se montrer le même. Pas une fois il ne se départit de son calme ; il le conserva malgré le gros temps et les dangers que courut le navire dès son départ. Le capitaine de l'*Andromède* lui ayant prêté une partie de sa garde-robe, le prisonnier lui aurait dit doucement, sans parade ni exagération, comme une chose naturelle : Je suis bien pauvre et bien malheureux, mais souvenez-vous que celui que vous obligez sera un jour empereur des Français<sup>9</sup>. — Louis-Napoléon a-t-il tenu réellement de pareils propos ? En tout cas, le 2 mars 1851, en souvenir de sa croisière forcée, il faisait donner à M. de Villeneuve la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. On retrouve encore ici son fatalisme, ainsi que dans une lettre à sa mère écrite au cours du voyage : Lorsque nous quittâmes la caserne d'Austerlitz, un tourbillon de neige vint fondre sur nous ; le colonel Vaudrey, auquel je le fis remarquer, me dit : Malgré cette bourrasque ; ce sera un beau jour<sup>10</sup>. Une autre fois, il lui fait souvenir qu'une somnambule

---

<sup>1</sup> Œuvres de Napoléon III.

<sup>2</sup> Œuvres de Napoléon III.

<sup>3</sup> Laity, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Laity, ouv. déjà cité.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>6</sup> Laity, ouv. déjà cité.

<sup>7</sup> Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* ; déjà cité. — C'était, en réalité, réalité, une restitution partielle sur les 200 000 francs saisis sur lui au moment de son arrestation. — E. Ollivier, *Louis-Napoléon et le coup d'État*, déjà cité, p. 32.

<sup>8</sup> Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* ; déjà cité.

<sup>9</sup> *Gazette de France* du 4 mars 1831.

<sup>10</sup> Œuvres de Napoléon III. — Le roi Jérôme était scandalisé par l'entreprise de Strasbourg. Il dit à un de ses amis : Je préférerais donner ma fille à un paysan qu'à un homme assez ambitieux et égoïste pour aller jouer la destinée d'une pauvre enfant qu'on allait lui confier. ; à un autre, il déclare que Louis-Napoléon, dût-il être empereur, il ne lui donnerait jamais sa fille. La reine Hortense, cette fois, ne put retenir un cri de colère : — Plus je pense à la conduite de ta famille et plus elle me confond. J'ai entendu souvent l'empereur s'écrier : Je voudrais être bâtard ! (Giraudeau, *Napoléon III intime*, déjà dit). — On connaît la réponse de Napoléon III au prince Napoléon lui criant un jour : Vous n'avez rien de l'empereur — J'ai du moins sa famille, répondit le souverain.

avait prédit qu'un membre de la famille impériale renverserait Louis-Philippe. Au sujet du mariage projeté entre lui et sa cousine, il raconte : Lorsque je revenais il y a quelques mois de reconduire Mathilde, en rentrant dans le parc, j'ai trouvé un arbre rompu par l'orage et je me suis dit à moi-même : notre mariage sera rompu par le sort... Ce que je supposais vaguement s'est réalisé. Ai-je donc épuisé en 1836 toute la part de bonheur qui m'était échue ?<sup>1</sup> Il se plaint toujours toujours de n'être pas avec ses amis, mais le gouvernement avait même pris soin de prolonger sa captivité jusqu'à l'issue du procès. Des instructions cachetées avaient été remises au commandant de Villeneuve par le ministre de la marine avec ordre de ne les ouvrir qu'à la hauteur du 32e degré de latitude<sup>2</sup>. Ces instructions enjoignaient à l'*Andromède* de se rendre à Rio de Janeiro et de ne quitter les eaux du Brésil qu'après une relâche de quelques semaines ; le prisonnier devait être ensuite débarqué à New-York<sup>3</sup>. La frégate fit escale à Rio de Janeiro sans que le prince, étroitement surveillé, pût communiquer avec qui que ce fût. En France, quatre mois s'écoulèrent sans qu'on eût de nouvelles de l'*Andromède* ; et, comme la tempête avait assailli ce navire, un bruit sinistre s'était répandu<sup>4</sup>. — Louis-Napoléon débarqua sain et sauf à New-York dans le courant de janvier<sup>5</sup>. Au sujet de ce voyage, en 1837, après qu'il eut de nouveau occupé l'attention, les journaux écrivaient : Le destin du prince Napoléon-Louis semble commencer comme celui de son oncle a fini. Sans prétendre chercher des similitudes imaginaires, ce n'est pas néanmoins un rapprochement sans quelque intérêt de se souvenir, en regardant l'*Andromède* partir d'un port de France, du Northumberland, lorsqu'il s'éloigna d'une rade d'Angleterre : le vaisseau traversant la mer Pacifique, la frégate, l'océan Atlantique pour aller, par des routes opposées, déposer deux hommes du nom de Napoléon aux deux extrémités de la terre, et de remarquer comme un de ces jeux du hasard qu'on pourrait à la rigueur prendre pour des enseignements, que le neveu de l'empereur avait choisi pour franchir les frontières de France le même mois qui avait vu son oncle poser le pied sur la terre de Sainte-Hélène<sup>6</sup>.

\* \* \*

La Cour d'assise qui devait juger les conjurés tint sa première audience le 6 janvier 1837 dans le palais de justice de Strasbourg, sous la présidence de M. Gloxin<sup>7</sup>. Sept accusés seulement parurent devant elle, Vaudrey, Laity, Parquin, de Gricourt, de Quérelles, de Bruc et Mme Gordon<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

<sup>2</sup> Lettre de Napoléon III à un journaliste de Boston. La frégate n'ayant rien à faire au Brésil, ce détour a donc été ordonné pour m'empêcher de communiquer avec les accusés de Strasbourg avant la fin du procès.

<sup>3</sup> *Lettres de Napoléon*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>5</sup> Tout le long de la traversée, il avait été entouré de la sympathie de l'équipage. Officiers Officiers et matelots cherchaient à lui rendre moins triste l'*Andromède* qu'il appelait une patrie flottante. — En voyant le prince au milieu de nous, disait depuis l'un d'eux, ou l'eût plutôt pris pour un amiral à son bord que pour un déporté. F. Giraudeau, *Napoléon III intime*, p. 66.

<sup>6</sup> *L'Observateur des tribunaux*.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*. — *Les grands procès politiques. Strasbourg*, par A. Fermé, Fermé, A. Le Chevalier, 1468, etc. Le procureur général résumait fort bien l'aventure napoléonienne, de manière à ce que le pays ne pût douter qu'un prétendant véritable existait. Dès le mois de mai 1832, il (Louis-Napoléon) cherche à nouveau à s'emparer de

L'ouverture de l'audience avait été fixée à neuf heures. Dès sept heures du matin, malgré le froid, très vif, une foule **considérable, au milieu de laquelle se trouvent quelques dames**<sup>2</sup>, se presse rue de la Nuée-Bleue où était alors situé le palais de justice<sup>3</sup>. Un piquet de gendarmerie et un autre d'infanterie occupent la cour extérieure du palais. Un grand nombre d'avocats en robe sont confondus dans le monde qui se presse à la porte. — A sept heures, on fait sortir les accusés de la prison qui est attenante aux bâtiments du tribunal. Ils traversent la cour intérieure escortés de huit gendarmes et sont conduits dans une salle d'attente. Au même instant, on ouvre les portes de la salle d'audience au public réservé<sup>4</sup>. — A neuf heures et quart, un huissier annonce la cour. M. le président Gloxin entre en séance. Il est suivi de M. Kintzinger, président du tribunal de première instance à Strasbourg et de M. Moutier, juge ; de M. Rossée, procureur général près la cour royale de Colmar, Devaux, avocat général, Gérard, procureur du roi et Karl, substitut. Le président fait ouvrir les portes de l'audience au public ordinaire et donne l'ordre d'introduire les accusés. **Tous les regards se portent avidement sur eux**<sup>5</sup>. Ils entrent **escortés de six gendarmes, d'un lieutenant et d'un commandant de gendarmerie**. Leur tenue est calme. Ils se placent dans l'ordre suivant : **le premier, du côté de la cour, Vaudrey, puis Laity, Parquin, de Querelles, de Gricourt, Mme Eléonore Brault, veuve Gordon, et le comte de Bruc**<sup>6</sup>. Vaudrey est superbe dans son grand uniforme, la figure **mâle et sévère**<sup>7</sup>. Parquin porte une redingote bleue avec sa rosette d'officier. C'est un colosse. Dès la sortie du collège il s'était fait soldat ; tous ses grades avaient été conquis sur le champ de bataille ; à vingt-sept ans, il avait déjà onze ans de service, onze campagnes et onze blessures, dont cinq coups de feu. Laity, petit et blond, est en uniforme ; ses traits sont graves et réguliers ; **l'ensemble de sa figure respire tout à la fois un profond caractère de douceur et de décision**<sup>8</sup>. Gricourt est d'une grande élégance ; il a un habit bleu à boutons dorés et ciselés, un gilet noir à larges fleurs bleues et un jabot plissé ; il changera de vêtements pour les audiences suivantes ; c'est ainsi que le 7 il endossera **un habit marron**,

---

la scène. Le jeune soldat dont l'épée venait d'être brisée en Italie se saisit de la plume : aux tentatives du guerrier succèdent celles du législateur... Des lames de sabre saisies à Strasbourg avant l'événement du 30 octobre et sur lesquelles se trouvent et les mots Garde impériale, prouvent que Louis Bonaparte n'a point cessé de songer sérieusement à l'accomplissement de la disposition finale du pacte qu'il voulait octroyer. Il est à remarquer qu'à l'époque de la publication des *Rêveries politiques*, le jeune duc de Reichstadt vivait encore ; mais on ne saurait oublier en même temps qu'il était atteint d'une maladie mortelle et qui laissait sans doute à ses héritiers moins qu'à tout autres l'espoir d'une guérison : tout donne lieu de croire que sous le voile de l'esprit de famille, Louis Bonaparte cherchait à faire valoir un intérêt plus intime encore et qui lui était entièrement personnel. Les faits qui ont suivi viennent entièrement à l'appui de ces assertions. Depuis 1832, tous les efforts de Louis Bonaparte tendent à appeler sur lui l'attention. Il publie de nouvelles brochures... Plus tard, une main amie trace son histoire dans la *Biographie des hommes du jour* : on en tire de nombreux exemplaires. D'un autre côté, il cherche à avoir des liaisons avec les mécontents... il recrute des adhérents dans toutes les classes de la société...

**1** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**2** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**3** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**4** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**5** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**6** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**7** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

**8** *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

un gilet blanc et une cravate bleu clair<sup>1</sup>. Ce petit jeune homme, d'aspect assez frêle et dont la figure garde une physionomie enfantine malgré ses longues moustaches blondes retroussées, avait déjà connu les joies orgueilleuses de l'arrestation en 1832, à Quimper, pour avoir excité la garnison à la révolte<sup>2</sup>. Quérelles est un lieutenant d'infanterie légère ; grand et blond, il porte moustaches sous un nez aquili<sup>3</sup>. De Bruc, sanglé dans un habit bleu boutonné jusqu'au cou et orné d'un ruban rouge, porte également moustaches comme les cinq autres accusés. Ses cheveux sont châains, lissés avec soin, et une raie les sépare sur le côté de la tête. Ses traits sont réguliers et graves ; on y reconnaît aisément l'empreinte de la souffrance<sup>4</sup>. C'est un ancien chef d'escadron. Lui aussi a servi sous l'Homme. A Montereau, où il n'avait que dix-sept ans, il s'élança sur les hulans, eut le plaisir de tuer leur colonel de sa main, s'empara de son cheval et le ramena ; il fut décoré sur le champ de bataille même. A Breslau, il reçut deux coups de lance. A Hanau il eut le corps traversé par une halle. Il était arrêté pour avoir pris part à la préparation du complot, car il ne vint à Strasbourg que le lendemain de l'échauffourée, quand tout fut fini. Enfin Mule Gordon qui, à son entrée dans la salle, paraît légèrement émue, a bientôt recouvré un calme parfait<sup>5</sup>. Très élégante, elle arbore un chapeau de satin blanc, blanc, une robe de soie noire, un collet de dentelles à grandes broderies. Elle a le teint clair et rosé. On s'aperçoit que, dans le premier moment, elle cherche, en baissant la tête, à éviter les regards qui, de toutes parts, sont dirigés sur elle ; mais, peu à peu, elle s'enhardit et quelques mouvements de tête qui pourraient paraître empreints d'un peu de coquetterie, permettent à l'auditoire de voir son visage. Ses traits sont réguliers, ses yeux noirs et vifs : deux bandeaux de cheveux noirs soigneusement lissés se dessinent sur un front élevé et bien fait : l'ensemble de ses traits est agréable, mais sa physionomie a quelque chose de dur et de trop prononcé<sup>6</sup>. Tous se montrent, au long des débats, fervents du prince. Tous se soutiennent et, sauf de Bruc<sup>7</sup>, revendiquent hautement leur part de responsabilité. Pas un fie cherche à diminuer son rôle ou à inspirer l'intérêt par des remords. Leur conviction apparaît ardente et profonde aux yeux dix peuple de Strasbourg. Quand le président demande à Vaudrey ce que lui avait promis le prince : Rien, répond le colonel, je ne suis pas de ceux qui se vendent<sup>8</sup>. Cette phrase, qui ne prouve d'ailleurs pas grand'chose, produit une sensation profonde<sup>9</sup>. Le public se dit sans doute qu'en cas de succès le colonel eût été, comme de juste, fortement récompensé, mais, pour le moment, le colonel est malheureux, peut-être perdu ; aussi ne sait-il qu'applaudir. Ce côté-là de l'instinct populaire est admirable ; malheureusement il se montre peu, en général, et de moins en moins ; ses expressions les plus fréquentes sont, de nos

---

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg. — Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>2</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>3</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>4</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>5</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.* — Mme. Gordon sembla une fois encore embarrasser, à la lecture de l'acte d'accusation. quand on parla d'elle ; elle baissa les yeux.

<sup>6</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>7</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>8</sup> Pour achever de décider Vaudrey, le prince lui montra un papier par lequel il faisait une rente à ses deux enfants au cas qu'il serait tué. Vaudrey déchira le papier en disant : *Je ne vends pas mon sang, je le donne.* Il n'y avait donc pas que de l'ostentation dans la phrase du colonel.

<sup>9</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*



jours, l'indifférence ou la férocité. Lorsque le président, croyant confondre Laity, lui dira : Vous aviez cependant juré fidélité à la patrie. — A la patrie, oui, réplique-t-il, mais pas au prince qui la sert mal<sup>1</sup>. Et l'*Observateur des tribunaux* note un mouvement prolongé dans la salle. Parquin — le beau Parquin — raconte : Je vis le prince qui me reçut par ces mots : *Parquin, j'ai rompu mon banc, je vais arborer l'aigle impériale ; j'apporte ici ma tête ; je vais marcher devant la garnison ; me suivrez-vous ?* Je lui répondis : *Prince, partout où vous courrez des dangers, je serai près de vous.* La nuit, le prince nous dicta ses proclamations. Si elles sont ici vous pouvez les lire, oui, elles sont admirables, ses proclamations. Il y a là-dedans le style de l'autre<sup>2</sup>. Vainement, le président l'interrompt pour lui objecter ses serments. Il y a trente-trois ans, s'écrie Parquin<sup>3</sup>, comme citoyen et comme soldat j'ai prêté serment à Napoléon et à sa dynastie. Je ne suis pas comme ce grand diplomate qui en a prêté treize. Le jour où le neveu de l'empereur vint me rappeler celui que j'avais fait à son oncle, je me crus lié et je me dévouai à lui corps et âme. Les serments que j'ai pu prêter depuis, je ne les ai considérés que comme des serments de forme et, le jour où l'un des héritiers de la dynastie à laquelle j'avais juré fidélité est venu me le rappeler, je ne me suis plus souvenu que de mon serment de 1804. Parquin dit encore : Après que le prince eut parlé, ce furent des cris dans le régiment de *Vive l'empereur* comme, ma foi, je n'en ai pas entendu dans la garde impériale, quand j'en faisais partie<sup>4</sup>. Et le scrupuleux *Observateur* note : Vive sensation. L'accusé paraît dans un grand état d'exaltation. L'accusé, repartant de plus belle, affirme : Oh ! c'est que ça allait bien ; oui, ils criaient *Vive l'empereur !* comme je n'ai jamais entendu crier dans nos plus beaux jours<sup>5</sup>. Le président, ayant la malencontreuse idée de demander à Gricourt s'il aimait le prince : Oui, répond le jeune homme (il a vingt-trois ans), le prince n'avait pas d'ambition ; l'amour de son pays était le seul sentiment qui le dominât, et quand, je le chérissais, je ne faisais que lui rendre justice, comme l'auraient fait tous ceux qui auraient pu le connaître<sup>6</sup>. — Vous convenez d'avoir marché avec le prince ? demande encore le président. — Oui, Monsieur, j'ai toujours marché à ses côtés. — Et d'avoir tenu l'aigle impériale ? — Oui, Monsieur, certainement<sup>7</sup>. Et Quérelles, qu'on prie de raconter ce que lui dit le prince, répond simplement : Il me fit l'honneur de m'embrasser<sup>8</sup>. Certaines paroles lui étant attribuées, il réplique : Je ne me rappelle pas ce que j'ai dit ; dans ces moments-là, voyez-vous, on ne va pas chercher ses mots, et ce qu'on dit, on l'oublie bien vite. Il n'y a que le fond qui reste ; mais j'ai fait tout ce que j'ai pu afin d'entraîner le plus de monde possible<sup>9</sup>. Pour Mme Gordon, le compte rendu remarque : Cette accusée a

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>2</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.* — Parquin fit une grande impression sur le public. — Parlant de la veillée d'armes, il dit : Les heures nous semblaient lentes, bien lentes : — L'horloge était de plomb... Oui ! mille francs ! mille francs ! Nous les aurions payées mille francs !

<sup>3</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>4</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>5</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>6</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.* — Gricourt, pour son âge, se défendit extrêmement bien et avec une sûreté de parole peu commune.

<sup>7</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>8</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>9</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.* — Le président. Vous étiez très liée avec le colonel Vaudrez, — R. Non, monsieur. (*Chuchotements.*) — Le président. Prenez garde... A Bade, vous avez logé avec le colonel Vaudrey. — R. Je l'ai vu à Bade, mais j'avais pris

soutenu son interrogatoire avec beaucoup de présence d'esprit<sup>1</sup>. L'accusation, au cours des débats, décrétant que la population de Strasbourg aimait avant tout le travail, il m'a semblé, dit de Quérelles en souriant, qu'elle aimait aussi l'aigle impériale<sup>2</sup>. Les témoins appelés contre les accusés, font, en passant, des dépositions qui ne sont pas agréables pour le gouvernement. Quand M. Gloxin demande au lieutenant Bocave s'il a cru à la révolution : Oui, Monsieur, répondit-il ; et s'il n'a pas empêché ses artilleurs d'arrêter le préfet, c'est qu'il n'y avait pas moyen : *Je n'aurais pu réussir, mes hommes ne m'auraient pas écouté*<sup>3</sup>. Quant à la déposition du préfet lui-même, elle excite l'hilarité générale ; le public se montre ravi de railler l'autorité. M. Choppin d'Arnouville prête à rire, en effet, par son trouble et son émotion, ainsi que par son assurance avant le complot à déclarer que rien n'était à redouter de la part du prince<sup>4</sup>. Le général Voirol dont le rôle ne semble pas être facile, ainsi à ciel ouvert, ne manque pas d'utiliser son collègue civil pour se décharger de toute responsabilité sur lui : M. le préfet m'a dit : *Je suis parfaitement tranquille, j'ai un agent auprès du prince*<sup>5</sup>. Et il déclare s'en être reposé sur le préfet. Vaudrey, de son côté, a bien soin de dire, une fois le général à la barre : Je prie M. le président de demander à M. Voirol si le prince n'a point paru vivement ému et fort étonné de la réception qui lui fut faite<sup>6</sup>. Le nouveau pair de France n'oppose rien d'autre à cette question que ceci : C'est vrai ; mais je dois déclarer ici que je n'ai jamais eu aucun rapport avec le prince ; une seule lettre de lui m'a été remise. Quand je la reçus je m'écriai violemment : *Tout ce que je puis faire pour lui c'est de lui donner un quart d'heure pour regagner le Rhin*<sup>7</sup>. — L'audience du 1er janvier présente une discussion entre Vaudrey et Tallandier, dans laquelle intervient Parquin, et qui n'est pas à l'avantage<sup>6</sup> de l'officier monarchique. Tallandier avant raconté qu'il avait saisi Vaudrey, le colonel rectifie<sup>8</sup> : Quand M. Tallandier m'a abordé, il ne m'a pas fait de menaces, il s'est approché de moi, un petit cercle s'est formé autour de nous et alors je me suis rendu. Il ne m'a pas saisi. Personne ne m'a saisi. Le colloque suivant s'engage : *Tallandier* : Je vous ai saisi ; la preuve c'est que je vous tenais d'une main, tandis que de l'autre je tenais mon épée et l'épaulette de M.

---

un logement pour moi seulement et ma femme de chambre. — D. A Dijon, vous logiez au Chapeau rouge. Vous avez reçu du colonel une lettre qui vous a causé une vive émotion. — R. Non, monsieur. — D. En revenant à Strasbourg, vous êtes-vous arrêtée en route ? — R. Oui, à Colmar. J'étais indisposée et j'ai été obligée de m'arrêter, bien que j'aime aller vite en voyage. -- D. Vous êtes cependant allée ailleurs selon le colonel Vaudrey. — R. Oui, monsieur, nous sommes allés à Neuf-Brisach ou Vieux-Brisach, je ne sais pas bien. — D. Vous êtes allés aussi à Fribourg,. Or. dans une pareille saison et indisposés tous deux, ou ne comprend pas un voyage d'agrément. Vous prétendez que vos relations avec le colonel Vaudrey n'étaient point intimes ; cependant il est constant que vous avez logé dans son appartement. (*Une assez vive rougeur colore les joues de la dame Gordon.*) — R. Par suite d'un accident de voyage, je m'étais démis l'épaule ; je souffrais beaucoup. Deux chirurgiens étaient presque constamment près de moi pour me soigner. Il me semble que ce sont là des circonstances qui me justifient suffisamment contre les apparences.

<sup>1</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>2</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>3</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>4</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>5</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>6</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>7</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>8</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

Parquin. Les vôtres m'ont saisi mon épée qui ne fut rendue que brisée. — *Vaudrey* : Je nie, colonel. — *Tallandier* : Colonel, je dis la vérité. — *Vaudrey* : Nullement. — *Tallandier* : Je persiste dans ce que j'ai dit. — *Vaudrey* : Le témoin m'a pris la main d'une manière amicale, mais ce n'est pas à ses menaces que j'ai cédé ; j'étais entouré d'hommes armés comme lui et je pouvais nie défendre... — *Tallandier* : J'affirme que, lors de la seconde lutte, j'ai saisi M. Vaudrey. — *Vaudrey* : J'affirme qu'aucune main ne se porta sur ma poitrine. — *Tallandier* : J'ai été moi-même tenu par quatre ou cinq canonniers. — *Vaudrey* : Je n'ai pas été saisi au collet. M. Tallandier est le seul qui dise cela. Il ne m'eût pas saisi impunément. — *Parquin* : Lorsque je me suis rendu, j'ai été conduit au quartier. Il est très vrai qu'il m'a arraché mes épaulettes ; il a pu le faire impunément, j'étais son prisonnier. — *Tallandier* : Je ne puis répondre à cette provocation. — *Me Thierret* : Ce n'est pas une provocation. — *Me Parquin* : C'est l'expression d'un sentiment naturel, vrai et légitime. (*Vive agitation*<sup>1</sup>.)

Ce procès est intéressant ; il révèle l'état d'esprit de l'époque par rapport à l'Alsace — et sans doute aussi par rapport à plusieurs parties de la France. A chaque audience, le inonde augmente. Les abords du palais de justice étaient encombrés dès les premières heures de la matinée par une foule d'ouvriers, de bourgeois, de femmes surtout ; et de cette masse compacte qui refluit dans les rues voisines aux alentours de la prison contiguë au palais, s'élevaient fréquemment des cris en faveur des accusés, de bruyants témoignages de sympathie. Dans les réunions publiques, cette cause extraordinaire faisait le sujet de toutes les conversations. On s'arrachait le compte rendu des séances ; on répétait, on applaudissait quelques-unes des paroles des prévenus qui, presque tous, montraient une singulière fermeté et une hardiesse dont les annales de la justice offraient peu d'exemples.... Toutes les préoccupations étrangères au procès s'étaient éteintes dans Strasbourg, et la grande ville semblait n'avoir plus qu'une pensée. On s'abordait sur les places publiques pour se demander des nouvelles du procès, pour se raconter quelque particularité relative aux prévenus, pour s'inquiéter des dispositions de tel ou tel juré. C'est que tous les genres de séduction se trouvaient réunis dans cette cause. Le nom le plus retentissant des temps modernes la dominait. Puis on s'enthousiasmait d'Éléonore Gordon ; l'on s'étonnait de trouver dans une femme le courage civil, des convictions désintéressées, un dévouement sans bornes, un caractère, enfin, à une époque où tous les angles s'usaient au frottement des intérêts matériels, où la politique, comme le reste, était devenu un objet de spéculation, où le froid égoïsme passait son niveau sur toutes les âmes<sup>2</sup>. Et ceux qui avaient la joie de

---

<sup>1</sup> *Les grands procès politiques, Strasbourg.*

<sup>2</sup> A Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons*, déjà cité t. VI. — L'affaire de Strasbourg amena au prince la sympathie de beaucoup de républicains. Ce fut le 21 novembre, dit Louis Blanc, que le neveu de Napoléon s'éloigna de cette terre sacrée de France où l'avait poussé tout ce qui peut éveiller les puissances de l'âme : orgueil du nom, pensées de gloire, ressentiment légitime, amour de la patrie, mêlé à l'ardeur des désirs ambitieux. Vaincu, il laissait derrière lui le dénigrement et le sarcasme. Mais les républicains qui l'auraient poursuivi et abattu peut-être au sein de la victoire protégèrent noblement sa défaite et demandèrent respect pour son malheur. Ceux de cette époque n'avaient en effet aucun rapport avec ceux d'aujourd'hui qui n'ont de républicain que l'étiquette, Ils étaient les serviteurs de ce qu'ils pensaient être l'autorité logique ; et ils aimaient l'autorité. On se rend compte de leur façon de penser en lisant la curieuse introduction qu'Hippolyte Castille mit à son *Histoire de la Seconde République française* (Lecou, 1881). Les lignes suivantes, d'Armand Carrel, à propos de Cromwell, sont également

réussir à pénétrer dans la salle d'audience ne se lassaient pas de regarder les accusés et les objets sauvés de la bagarre<sup>1</sup>. Entre le banc des accusés et la cour, deux tables sont occupées par les pièces à conviction ; ce sont deux uniformes de lieutenant général, plusieurs paires d'épaulettes, dont deux paires à graine d'épinard ; cinq chapeaux à trois cornes, entre autres un petit chapeau semblable à celui que portait l'empereur et orné de riches galons d'or, une épée à poignée d'or, plusieurs sabres de cavalerie, une aigle impériale dorée, des ceinturons, des hausse-cols, etc. La plaque de la Légion d'honneur qui y figure attire surtout plus vivement l'attention ; c'est la plaque du prince Eugène. L'épée, c'est celle que l'Empereur portait à la bataille d'Austerlitz ; la grand'croix de l'ordre qui l'accompagne, il s'en décorait dans les cérémonies d'apparat. L'épée brisée du colonel Tallandier, l'aigle du 7<sup>e</sup> de ligne dont Labédoyère fut colonel sont tour à tour l'objet d'un examen<sup>2</sup>. Dans les couloirs du palais les curieux qui n'avaient pu pénétrer faisaient entendre des plaintes bruyantes<sup>3</sup>. Au dehors, l'émotion allait croissant. La ville retentissait des vœux formés en chœur pour l'acquittement des accusés. On entendit crier dans les rues : Vivent les opinions du lieutenant Laity ! Un procès gagné en quelque sorte par l'ombre de Napoléon était aux yeux des bonapartistes une merveilleuse victoire. — Les républicains brûlaient de voir l'autorité morale du roi affaiblie<sup>4</sup>. Tout le monde à Strasbourg désirait l'acquittement et le proclamait bien haut<sup>5</sup>. Les plaidoiries de Me Ferdinand Barrot qui défendit Vaudrey, de Me Parquin qui soutint son frère, de Me Thierret pour Laity furent accueillies par le public avec une faveur marquée. La foule pleurait d'émotion quand Me Parquin, dans une péroraison un peu trop sentimentale, mais qu'il eut raison de risquer puisqu'elle porta, réclama

---

typiques : Il fut heureux pour l'Angleterre qu'un tel homme prit sur lui la responsabilité d'une violence inévitable, parce que l'ordre vint de l'usurpation au lieu de l'anarchie, et que l'ordre est nécessaire. Partout et dans tous les temps, ce sont les besoins qui ont fait les conventions appelées principes et toujours les principes se sont tus devant les besoins. Il fallait ici de la sécurité, du repos, une grandeur qui imposât aux ennemis extérieurs de la Révolution et aux intérêts commerciaux ennemis de ceux de l'Angleterre. Il fallait une administration qui comprit tous les partis et n'appartint à aucune, qui fut instruite de toutes les idées de ce temps et n'en professât exclusivement aucun, qui se servit de l'armée et ne se mil point à sa suite. Cromwell eut raison contre les royalistes, parce qu'ils étaient ennemis du pays, contre les presbytériens, parce qu'ils étaient intolérants et ne comprenaient pas la révolution, contre les niveleurs, parce qu'ils demandaient l'impossible : enfin, contre les républicains exaltés parce qu'ils ne comprenaient pas l'opinion générale. Histoire de la contre-révolution en Angleterre. Sautelet, 1897.— Cette école républicaine intelligente savait comprendre qu'il n'y eût qu'un parti logique avec lui même, réellement mené, pendant la Révolution française, celui de la Montagne ; elle amnistiait Robespierre au nom du principe d'autorité que seul, au milieu de la débâcle rouge, il avait osé revendiquer et maintenir ; elle tournait le dos aux enthousiastes mais absurdes Girondins, expression poétique du parlementarisme infécond, Louis-Napoléon avait avec elle, par la pensée et sa façon de concevoir la politique, des attaches plus profondes qu'il ne le pensait lui-même. En créant l'Empire, il menait jusqu'au bout la théorie républicaine d'autorité.

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.*

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg, etc.* — Le Courrier du Bas-Rhin avait fait faire les portraits des accusés en lithographie et le préfet en avait interdit la vente. Tout le monde s'en indignait. Quelques personnes se communiquaient un écrit autographié qui contenait un projet de défense préparé par le prince. *Strasbourg, etc.*

le condamné pour sa vieille mère : Je t'entends s'écria-t-il, je te vois ! Tu m'appelles ! Parquin ! Qu'as-tu fait de ton frère ?... Ah ! ma bonne mère, ma vénérée mère, sèche tes pleurs... ton fils, un jury d'Alsace te le rendra !<sup>1</sup>

Le 18 janvier, jour définitif, lorsque les jurés se levèrent pour se rendre dans la salle des délibérations, des cris nombreux partent de la tribune publique : Acquitez ! Acquitez !!!<sup>2</sup> Les avocats protestent contre ces clameurs en les déclarant indécentes<sup>3</sup>. — Après vingt-deux minutes de délibération, un huissier annonce la rentrée du jury. Puis, après les formules d'usage, le chef des jurés, un M. Vaiss, se lève et dit d'une voix émue<sup>4</sup> : Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est, sur toutes les questions : Non, les accusés, ne sont pas coupables. A ces mots, un vif mouvement se manifeste dans l'auditoire ; des bravos éclatent, mais sont bientôt comprimés par le respect dû à la gravité de l'audience<sup>5</sup>. On introduit les accusés. Mme Gordon est tellement émue qu'elle peut à peine se soutenir. Le greffier donne la lecture de la déclaration du jury et les accusés se jettent dans les bras de leurs défenseurs<sup>6</sup>. Ils sont mis immédiatement en liberté. Tout le monde s'élançait vers eux<sup>7</sup>. Dans la cour extérieure du Palais les mêmes transports se répètent. Le peuple suit les conjurés dans les rues et les acclame<sup>8</sup>. On s'empresse également autour du jury pour le féliciter<sup>9</sup>. Pendant tout l'après-midi la ville a un air de fête, et la garnison elle-même semble radieuse<sup>10</sup>. — D'abord, raconte un contemporain<sup>11</sup>, l'auditoire ne témoigna ses sentiments que par un long murmure d'approbation ; mais, lorsqu'on ramena les accusés, lorsque ceux-ci, apprenant l'issue inespérée du procès, tombèrent dans les bras de leurs défenseurs. lorsqu'on vit la belle Mme Gordon chanceler et près de s'évanouir, tant elle était émue, un immense cri retentit : Vive le jury ! Vive le

---

<sup>1</sup> Le *Moniteur* des 20 et 21 janvier dit : Tout l'auditoire est en larmes... C'est d'une voix émue que le président lui-même ordonne la traduction de cette réplique.

<sup>2</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>3</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>4</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. Voir les journaux du temps, notamment le *Courrier du Bas-Rhin* et le *Siècle* : La ville de Strasbourg prit un air de fête on offrit aux accusés un banquet somptueux et les émotions furent prolongées par un duel entre le colonel Tallandier et le commandant Parquin, duel où celui-ci reçut une assez grave blessure, après avoir mis lui-même son adversaire en danger. L. Blanc, *Histoire de Dix ans*, t. V.

<sup>5</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc. — Cet enthousiasme frappa d'autant plus péniblement péniblement le roi et les hommes qui composaient son gouvernement que personne ne pensait que la France en fût encore capable. Pour un peu, sur le premier moment de la nouvelle, on aurait refusé d'y croire. La France, en effet, semblait à jamais endormie. Il n'y avait même plus de jeunesse française, ni dans les écoles, ni ailleurs ; la religion des intérêts matériels, prêchée sans outrance, avait déjà tout vieilli, tout corrompu. Quant à l'armée, en réalité, on n'avait plus de griefs ; elle pouvait quelquefois murmurer... mais les officiers étaient les fils ou les frères des bourgeois dont le règne avait commencé et les sous-officiers et soldats, dans l'attente de leurs congés, subissaient sans trop de regrets le néant où les plongeait l'obéissance passive. Sous le drapeau, il n'y avait plus de poésie... L'incertitude était au fend du cœur. B. Renault, *Histoire du prince Louis-Napoléon*, déjà cité, 1852.

<sup>6</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>7</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>8</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>9</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>10</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>11</sup> A. Maurin, ouv. déjà cité.

jury d'Alsace ! Au dehors, les mêmes transports eurent lieu. Une partie de la foule se dissémina aussitôt dans la ville pour répandre au loin l'heureuse nouvelle, d'autres attendirent les jurés : on les entourait, on les pressait, on les embrassait. C'était une de ces joies comme le peuple sait les improviser. Plusieurs milliers de citoyens se précipitèrent vers la rue du Fil sur laquelle donnait la porte principale de la prison. Ils suivirent les accusés à leur sortie et les accompagnèrent chacun jusqu'à son domicile, en les saluant des acclamations les plus vives. Pour compléter ce magnifique scandale oit l'autorité, une fois de plus, était publiquement souffletée, les patriotes strasbourgeois donnèrent le soir même de leur acquittement des sérénades et un banquet splendide à ces mêmes hommes que les parquets de Louis-Philippe avaient voués au mépris des honnêtes gens et à la vindicte des lois. — A la nouvelle de cet acquittement inouï, le ministère Molé demeura frappé de stupeur. Il y avait de quoi. — Pour ce qui est de Louis-Philippe, personnellement, je pense qu'il fut moins étonné que ses ministres<sup>1</sup> ; mieux qu'eux, il savait comprendre l'état d'esprit de son royaume. Ce qu'il aurait voulu, c'était une condamnation pour montrer sa clémence en faisant grâce, car il n'aurait pas admis que la condamnation fût maintenue ; au fond, après un dépit rapide, il ne fut pas autrement mécontent ; la chose qui l'indisposait le plus dans l'affaire et qu'il se promettait bien de ne pas oublier, c'était l'attitude de la population strasbourgeoise. La condamnation des conjurés ne pouvait comporter que la détention, la peine de mort ou l'exil ; dans les trois cas, c'était créer — plus ou moins — des martyrs, et, dans le premier, plus particulière-tuent, les mettre à la disposition de l'émeute en même temps que fournir à celle-ci un élément propice — au moins pendant huit jours ; au contraire, faire grâce ou, à défaut, ratifier la décision du jury, c'était peut-être se valoir le bénéfice de la générosité et s'attirer la sympathie populaire. Mauvais calcul cependant. Le peuple n'est satisfait que si on le force à l'être par le sentiment de respect qu'il a toujours, doublé même d'admiration secrète, en face d'un pouvoir solide ; le peuple, de plus, était travaillé par trop de factions, trop de journaux, trop de sociétés<sup>2</sup>. Il ne savait à quoi s'en tenir et, dans cette

---

<sup>1</sup> Il est probable que le *Morning-Chronicle* se moquait néanmoins doucement du pouvoir, pouvoir, ou cherchait au contraire à abonder dans ses vues officielles, lorsqu'il publiait les lignes suivantes ; Les prévenus de Strasbourg ont été acquittés. Cela devait être. Dès l'instant où l'on avait laissé partir le principal coupable, ses dupes n'aurait jamais dû être mises en jugement. Ce doit être une consolation pour le gouvernement miséricordieux de la France de voir un jury d'Alsace interpréter si bien sa pensée et imiter son exemple...

<sup>2</sup> Il est impossible de juger le peuple d'alors d'après celui d'aujourd'hui ; ces deux échantillons n'ont entre eux presque aucune ressemblance. Conspirer n'était rien pour lui ; mieux que cela, c'était presque une partie de plaisir. L'élan des Cent-Jours ne s'était pas tout à fait perdu. On peut se rendre compte de ce qu'il en était par la façon dont répondit au tribunal un conjuré en 1816. Cet homme était un simple ouvrier ciseleur et tint au juge ce langage parfaitement net : Monsieur, j'ai trente ans. Je suis presque né dans la révolution, et, dès mon bas-âge, dans ma famille et dans les écoles, on n'a cessé de m'inspirer de la haine pour le gouvernement actuel. J'aurais été bien aise de voir humiliés à leur tour ceux qui m'avaient humilié. J'ai cru qu'il ne s'agissait que de renverser le gouvernement. J'ai cru que cela se passerait comme au 20 mars : un gouvernement s'en va, un autre le remplace. Capefigue, *Histoire de la Restauration*, t. I. Charpentier, 1842. — A l'époque dont nous nous occupons, on osait moins, mais on pensait de même ; 1830 n'était pas une date bien éloignée ; le peuple était retenu un peu par l'idée que le gouvernement de Louis-Philippe était le sien, dans une certaine mesure, qu'il avait, du moins, contribué à l'établir. L'équivoque dissipé — grâce à l'opposition parlementaire — ce fut la révolution de 48.

indécision, étant donnée sa peur naturelle d'être dupe, l'opposition au régime lui semblait nécessaire ; c'était, dans son idée, la meilleure attitude, d'autant qu'elle répondait à son instinct. Le vieux Metternich ne partageait pas les illusions royales ; le 26 janvier, il écrivait à M. Apponyi<sup>1</sup> : L'acquittement des conjurés de Strasbourg est un événement déplorable... Que ressort-il du fait, si ce n'est une preuve nouvelle que l'institution du jury est anti-sociale ? Et cette vérité, pour nie frapper, n'a pas besoin de cette démonstration nouvelle. Cette institution peut-elle être abolie là où elle s'est une fois établie ? Non certes ; il en est du jury comme de la liberté de la presse. Mais qu'en adviendra-t-il ? La dissolution des États, l'impossibilité que la monarchie se soutienne, un désordre sans fin et, à la suite du désordre, le despotisme, soit celui des masses, soit celui de quelques individualités.

\* \* \*

Le soir de son arrivée à New-York, le prince reçut une invitation à dîner du général Webb. Il fut admirablement accueilli par la société américaine<sup>2</sup> et noua sur le nouveau continent des amitiés. Il se lia notamment avec un prêtre, le Rév. C. Stewart, qui a écrit un livre sur ses relations avec le prince<sup>3</sup>. Si j'avais noté, dit-il, chacune des paroles de Louis-Napoléon et si je les reproduisais, aujourd'hui que ses visions se sont réalisées, on verrait que la plupart d'entre elles furent aussi prophétiques que celles prêtées au prisonnier de Sainte-Hélène. Il connut l'historien Washington Irving. Quand je vis pour la première fois Napoléon III en 1837, dit le général James Grant Wilson, il me fut désigné par mon père au moment où je traversais Broadway en compagnie de son ami le poète Pitz-Green Hallek... Je me souviens d'avoir entendu dire à Hallek qu'il allait avec lui chez le chancelier Kent et qu'ils venaient de faire une visite à Washington Irving<sup>4</sup>. Étant donné que ce livre est écrit en France et pour des Français, il n'est peut-être pas inutile de fixer que la venue en Amérique de Louis-Napoléon est racontée dans la *Vie et lettres de Washington Irving* par Pierre Irving comme un fait important. — Le prince avait également retrouvé d'anciens bonapartistes, tels que le lieutenant Lacoste qui avait suivi le roi Joseph en 1815, les frères Peuplier, jadis compromis dans la conspiration de Belfort, ses cousins Achille et Lucien Murat<sup>5</sup>.

Il n'est nullement découragé. Loin de considérer sa cause comme finie, il lui paraît qu'elle commence de s'affirmer aux yeux du monde et, que sa récente aventure était un premier coup de clairon. Une fois qu'il sut l'acquittement, rien ne vint plus troubler ses espérances. Sa conviction s'ancrait, chaque jour, plus profondément en lui-même. Tout, d'ailleurs, prouvait bien qu'il fallait avoir confiance. — ne Londres, Persigny publiait sa brochure sur l'insurrection où il expliquait le but de son ami ; il rétablissait les faits et tirait la moralité de l'événement<sup>6</sup>. En somme, il n'y avait pas défaite. Les acteurs du drame se

---

<sup>1</sup> *Mémoires*, t. VI, Plon 1883.

<sup>2</sup> *Vie et lettres de Washington Irving*. Gallix et Guy, etc.

<sup>3</sup> *Vindication*.

<sup>4</sup> *Vie et lettres de Washington Irving*.

<sup>5</sup> Gallix et Guy, de Barins, etc., etc.

<sup>6</sup> Ouv. déjà cité. — Le passage suivant, notamment, était fort juste : Le parti républicain et le parti légitimiste lui paraissaient avoir de l'importance, mais seulement comme moyens de renversement ; il ne les croyait pas capables de reconstituer un ordre politique stable. Ses arguments tendaient à prouver que la France était antipathique à la

trouvaient libres de le recommencer et comptaient bien, pour la plupart, tenter de nouveau la fortune<sup>1</sup>. Pas de lassitude chez ces convaincus auxquels l'avenir devait donner raison. Leur essai n'avait-il pas été logique ? En avril, Louis-Napoléon écrivait à M. Vieillard : ... Je faisais, par un coup de main, en un jour, l'ouvrage de dix années peut-être ; réussissant, j'épargnais à la France les luttes, les troubles, les désordres d'un bouleversement qui arrivera, je crois, tôt ou tard... Ma position était nette, partant facile. Faisant une révolution avec quinze personnes, si j'arrivais à Paris, je ne devais ma réussite qu'au peuple, et non à un parti ; arrivant en vainqueur, je déposais, de plein gré, sans y être forcé, mon épée sur l'autel de la patrie ; on pouvait alors avoir foi en moi car ce n'était plus seulement mon nom, c'était ma personne qui devenait une garantie<sup>2</sup>. Persigny, en plus de sa brochure, adressait une lettre au journal anglais le Sun, et y expliquait : Fidèle à la mémoire de l'empereur Napoléon, son oncle et son aïeul par adoption, prenant comme lui pour devise : Tout pour le peuple français, le prince avait compris que son nom appartenait à la France et lui donnait mission de réintégrer le peuple français dans ses droits légitimes. Toutes ses proclamations reposent sur cette idée. Il s'agissait de faire un appel au peuple, de l'inviter à reprendre sa souveraineté et à déterminer dans une assemblée nationale la forme de son gouvernement. C'est sous le titre de prince Napoléon-Louis Bonaparte qu'il a été reconnu par le 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et, lorsque le colonel Vaudrey, en le présentant à son régiment, demanda aux soldats s'ils voulaient commencer une grande et glorieuse révolution avec le neveu de l'empereur, s'ils voulaient vivre ou mourir pour la cause du peuple, les cris de *Vive la liberté ! Vive Napoléon ! Vive l'empereur !* ne furent que l'expression d'un enthousiasme réveillé par les souvenirs des deux grandes époques de l'histoire du pays. Saisit-on la nuance ? Voit-on comme ici le parti républicain est habilement amené à ne pas refuser son accolade. On a crié : Vive l'empereur ! oui, mais qu'est-ce que cela veut dire, sinon : Vive la liberté ! ou encore : Vive la république ! — Le nier est montrer presque de la mauvaise foi. Tout ce qui a été publié jusqu'à ce moment, affirme ce parfait complice, sur cet événement est faux. Ainsi, il n'est pas vrai que le prince ait pris le costume de l'empereur, il portait l'uniforme d'officier d'artillerie, un habit bleu comme celui des élèves de polytechnique, et un frac vert ; de même que les officiers de sa suite, il avait le chapeau d'officier d'état-major<sup>3</sup>. Et terminant avec certitude : Le prince se

---

légitimité et à la république, parce que. si elle craignait avec l'une les rancunes des prêtres et des nobles, elle avait à redouter avec l'autre les divisions intestines et les guerres d'invasion.. Puis l'auteur passait à l'examen d'un nouveau parti, dont il faisait l'historique. Il expliquait comment ce parti, que l'Europe croyait mort il y a peu d'années, était venu fixer de nouveau l'attention publique. Il pensait qu'une série d'événements, la tentative de Strasbourg, le verdict du jury d'Alsace, le procès Lally à la Cour des pairs, l'affaire suisse, etc., avaient, en attirant les regards sur un membre de la famille de l'empereur, ranimé des souvenirs populaires mal éteints ; il indiquait hypothétiquement les causes qui pourraient faire prendre plus de consistance à ce parti et lui donner des chances dans l'avenir. Il ne craignait même pas d'avancer que, dans le cas où l'on ne réussirait pas à éviter une nouvelle catastrophe, une combinaison napoléonienne devait, selon toutes probabilités, l'emporter sur les autres, parce qu'elle pourrait tout, à la fois exercer une grande action sur les classes inférieures par le prestige de la gloire de Napoléon, présenter des garanties d'ordre public aux classes moyennes et plaire enfin aux hautes classes par le grandiose attaché aux souvenirs de l'empire....

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> Lettre citée dans toutes les biographies du prince.

<sup>3</sup> Voir les notes précédentes à ce sujet.



soumettra à son sort avec ce calme, cette dignité qui caractérisaient son oncle, car son esprit était préparé aux revers comme aux succès, et quand l'impression du moment aura disparu et que tous les faits seront connus, le monde s'intéressera à un prince qui a montré un si noble courage et ne refusera pas ses sympathies à des qualités qu'il ne peut apprécier en ce moment<sup>1</sup>.

Il ne manquait plus au prince que d'avoir un prétexte pour revenir. Le destin lui en fournit un, le moins réfutable — l'équivalent de celui qui, plus tard, justifiera sa fuite de Ham : sa mère, qui se sentait perdue, allait se soumettre à une douloureuse opération et le lui apprenait elle-même<sup>2</sup>. — Il s'embarqua aussitôt qu'il le put, le 27 juin 1837, à New-York, sur le paquebot *George-Washington* qui appareillait pour l'Angleterre<sup>3</sup>. Dès son arrivée à Londres<sup>4</sup> où il avait la consolation de retrouver Persigny, il s'occupa d'obtenir un passeport pour la Suisse. Il écrivit aussi au roi de Hollande, espérant que dans les circonstances actuelles il lui tiendrait moins rigueur de l'affaire de Strasbourg qu'il n'avait pas manqué — naturellement — de blâmer, moins cependant que les autres membres de la famille impériale<sup>5</sup> : ... Si vous saviez mon cher père, comme je suis triste, seul au milieu de ce tumulte de Londres et au milieu de parents qui me fuient ou d'ennemis qui me redoutent. Ma mère est mourante et je ne puis aller lui porter les consolations d'un fils ; mon père est malade et je ne puis espérer d'aller le retrouver. Qu'ai-je donc fait pour être ainsi le paria de l'Europe et de ma famille ? j'ai promené un moment dans une ville française le drapeau d'Austerlitz... Ah ! oui, que vous blâmiez ma conduite, cela peut être, mais ne me refusez jamais votre tendresse<sup>6</sup>... Le comte de Saint-Leu, sans lui refuser peut-être sa tendresse, ne pouvait que comprendre de moins en moins son

---

<sup>1</sup> *Relation de l'entreprise du prince Napoléon-Louis*, déjà citée.

<sup>2</sup> Mon cher fils, on doit me faire une opération douloureuse ; si elle ne réussissait pas, je t'envoie par cette lettre ma bénédiction. Nous nous retrouverons, n'est-ce pas ? dans un meilleur monde où tu ne viendras me rejoindre que le plus tard possible ; et tu penseras qu'en quittant celui-ci je ne regrette que toi, que ta bonne tendresse qui seule m'y fait trouver quelques charmes. Cela sera une consolation. mon cher enfant., de penser que par tes soins tu as rendu ta mère heureuse autant qu'elle pouvait l'être... Bien sûr, ou se retrouve... Crois à cette douce idée : elle est trop nécessaire pour ne pas être vraie... Giraudeau, éd. déjà citée.

<sup>3</sup> Le gouvernement français se montra immédiatement inquiet. Le comte Molé écrivait au général Sébastiani : ... Je vous prie de ne rien négliger pour être exactement informé des démarches de ce jeune homme et de ses projets de voyage. Dans le cas où il quitterait l'Angleterre, vous voudriez bien m'avertir à l'instant par courrier et par le télégraphe de la direction qu'il aurait prise. I. de Saint-Amand, *Louis-Napoléon et Mlle de Montijo*.

<sup>4</sup> Gallix et Guy, etc.

<sup>5</sup> A Joseph qui lui adressait par trop de remontrances, il répondit : Que me reprochez-vous ? D'avoir rendu difficile votre séjour en Italie ou en Suisse ? Quand on craint d'être compromis, on abandonne toute idée politique. D'avoir tenté de prendre votre place et celle de mon père ? Nulle part je ne me suis posé en prétendant ; j'ai voulu mettre la nation en état de parler, reconnaissant que si elle rétablissait l'empire, c'est à vous qu'il appartiendrait. Les malédictions dont vous me foudroyez ne me troublent pas. Si l'empereur me voit du haut du ciel, il sera content de moi. Mon entreprise a avorté, mais elle a annoncé à la France que la famille de l'empereur n'était pas encore morte ; qu'elle comptait encore des amis dévorés ; que ses prétentions ne se bornaient pas à réclamer quelques deniers, mais à rétablir en faveur du peuple ce que les étrangers et les Bourbons avaient détruit. Voilà ce que j'ai fait ; est-ce à vous de m'en vouloir ? E. Ollivier, ouv. déjà cité, p. 14. — Il se réconcilia ensuite avec Joseph, grâce aux *Idées napoléoniennes*.

<sup>6</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*. G. Duval, *Napoléon III*, déjà cité.

enfant<sup>1</sup>. Un homme de son âge, malade comme il l'était, demeurait incapable de saisir tout ce qu'il y avait eu de glorieux, de jeune et de beau, dans l'affaire de Strasbourg. Son fils aurait même réussi qu'il eût rejeté la raison de ce succès sur la médiocrité de l'époque et le désordre des esprits. Il était presque heureux pour le prince qu'il ne vît pas un père dont il se montrait si différent. Au près de l'ancien roi, malgré son énergie, qui sait s'il n'eût pas perdu peu à peu le courage d'oser — ce courage plus rare qu'on ne le pense et sans lequel il ne peut cependant rien exister de grand ici-bas ? Livré à lui-même, il se renouvelait sans contrainte superflue, inconsciemment ; seul maître de ses actes, il risquait d'être entraîné par ceux-ci, — mais à une époque repliée sur elle-même où l'action semble devenue impossible, agir, même en n'ayant pas suffisamment calculé, même en se trompant, devient et reste une vertu.

Le général Sébastiani, ambassadeur de France, refusa au prince le passeport qu'il avait demandé<sup>2</sup>. Louis-Napoléon, s'adressa, cela étant, à l'ambassadeur d'Autriche puis à la légation de Prusse ; — toutes deux se récuserent<sup>3</sup>. Il résolut alors de risquer l'arrestation et se servit d'un passeport délivré en Amérique à un nommé Robinson<sup>4</sup>. Après l'avoir fait viser par le consul de Suisse — qui se douta sans doute du coup, mais ne pouvait qu'être ravi de jouer un tour au gouvernement royal — il quitta Londres le 30 juillet, vaguement déguisé, réussissant à dépister la police<sup>5</sup>. Débarqué à Rotterdam, il remonta le Rhin en bateau à vapeur jusqu'à Mannheim. Il se dirigea ensuite par Hechingen vers Sigmaringen et y arriva le 4 août. Le soir du même jour, il était à Arenenberg<sup>6</sup>.

Il v avait autour de sa mère M. et Mme Vieillard, Tarquin, Arèse, de Quérelles, de Gricourt et le fidèle Conneau<sup>7</sup>. Le 5 octobre, vers quatre heures du matin, la reine fit appeler tout le monde et embrassa son fils pour la dernière fois. Elle dit au docteur Conneau : [Promettez-moi de ne jamais quitter Louis-Napoléon](#). Et elle s'éteignit<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Cependant, à la nouvelle de l'insurrection de Strasbourg, le premier moment de colère passé, il pensa surtout aux dangers courus par son fils et lui envoya quand lierne sa bénédiction.

<sup>2</sup> Barins, déjà cité, *Insurrection de Strasbourg*, etc. H. Thirria, déjà cité, etc. Voir dans G. Duval, *Napoléon III*, la lettre de prince à son père.

<sup>3</sup> A. Morel, déjà cité.

<sup>4</sup> A. Morel, déjà cité.

<sup>5</sup> A. Morel, déjà cité. M. Bourgueney écrit à M. Molé : Londres, 31 juillet, 7 heures du soir. Sir F. Roc, chef de la police de Londres, vient m'annoncer qu'on a perdu les traces de Louis-Bonaparte : ou le croit parti pour le continent. Samedi 29, il a quitté l'hôtel qu'il habitait. Ses bagages ont été transportés chez un sellier dont il avait acheté récemment une voiture. Des chevaux de poste ont été demandés par le domestique qui accompagnait les bagages, et la voiture chargée est partie de Londres. Pendant cette espèce de déménagement simulé, Louis-Napoléon annonçait son départ pour Richmond et y a passé la nuit à l'auberge. Hier dimanche, il est revenu de Richmond en chaise de poste. Mais il s'est arrêté à la première barrière de Londres. Là, il est monté dans un omnibus. Depuis, on ne sait pas ce qu'il est devenu... La police anglaise n'a pu me donner aucun renseignement sur le port qu'il a choisi pour s'embarquer. I. de Saint-Amand, ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*.

<sup>7</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*.

<sup>8</sup> Il tint sa promesse. Trente-six ans plus tard il fermait à Chislehurst les yeux de Napoléon III. — C'est près du lit de mort de sa mère que Louis-Napoléon apprit ce que

Entre son arrivée à Arenenberg et la mort de la reine, Louis-Napoléon avait été plusieurs fois à Bade<sup>1</sup>. Il semble qu'à peine revenu, il se soit occupé de sa cause ; car rien, jamais, n'arrête cet homme dont on a voulu faire un irrésolu. Dans la ville d'eaux où il connaissait beaucoup de monde, il est recherché. Il se lie avec M. Coulmann, député républicain de Strasbourg<sup>2</sup>. Une jeune fille, Mlle de Béthune, cherche à l'épouser<sup>3</sup>. Il fréquente chez une Mme de Walsch qui en donne le portrait suivant : Grande instruction, volonté ferme, entement ou ténacité dans ses projets, audace et ambition effrénées. Son caractère et sa pensée sont éminemment despotiques et, porté au pouvoir violent du sabre, il ne dissimule pas que tout ce qu'il dit au peuple sur la liberté dont il jouirait sous son gouvernement, s'il parvenait jamais au pouvoir, n'est qu'une amorce dont il rit avec ses adeptes et dont il ne tiendrait aucun compte. — Le prince Louis Bonaparte écrit parfaitement. Il exprime ses idées par écrit avec précision, clarté et éloquence, mais il manque de présence d'esprit en parlant. Il est courageux jusqu'à la témérité ; j'ajouterai qu'on peut lui appliquer réellement les paroles remarquables de Napoléon : *Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas*, et ce pas il l'a fait à Strasbourg. Il est menteur comme tous les membres de la famille Bonaparte. Napoléon mentait avec facilité ; son fils, le jeune et intéressant duc de Reichstadt, mentait aussi, dans son enfance au moins<sup>4</sup>... Ce portrait est-il exact ? Oui et non. Il reflète à merveille l'opinion du monde sur le prince, opinion toute primesautière, sans grande consistance et faite d'après un seul point de vue, celui du monde même ; et qu'est-ce que le monde au XIXe siècle, — au moins dans sa seconde moitié sinon la partie la plus factice de la société ? Le prince a certainement l'intention d'établir l'ordre — mais il est trop intelligent pour nier la démocratie et ne pas reconnaître ses droits ; on ne peut pas nier la démocratie quand on est un politique du luxe siècle et qu'on prend conscience de ce qui existe ; il désire simplement tourner le fait indiqué par ce nom au plus grand profit de sa cause personnelle et de ce fait même, car il y a eu chez Napoléon III — on le reconnaîtra un jour — un amour sincère du peuple, une grande loyauté à son égard ; seulement, il était de ces médecins qui soignent énergiquement leurs protégés et risquent une opération pour les sauver du mal dont ils les voient mourir. Quant à sa faculté de mensonge, il n'y a qu'à lui en faire gloire ; le mensonge est tellement indispensable qu'un des torts du prince sera de ne pas mentir assez. Ce jugement, trop mondain, se trahit encore dans l'appréciation sur Strasbourg-. Du peuple qui sincèrement y a applaudi, la comtesse ne peut tenir compte ; pour elle, c'est une quantité négligeable ; mais le jugement de son milieu, qui ne sait rien de l'affaire que par rapport à la façon de penser de vingt ou trente salons, ignore volontairement les appétits, les instincts de l'âme générale et décrète le ridicule. Cependant, elle se met à l'abri du mot de Napoléon qu'elle eût traité également avec dédain au temps du Directoire ou du Consulat, même de l'Empire, et qu'elle admet parce qu'il est

---

lui était Morny. Sauvage, l'exécuteur testamentaire, lui communiqua un papier destiné à Morny. Ainsi il apprit l'existence de ce fils de sa mère. E. Ollivier, déjà cité p. 56.

<sup>1</sup> *Insurrection de Strasbourg*, etc.

<sup>2</sup> *Souvenirs de la baronne du Montel*. — Elle dit encore de lui : Ni sa figure, ni sa tournure n'ont rien de distingué ; il est recherché dans la société... on l'appelle *Monseigneur*..., p. 306.

<sup>3</sup> *Souvenirs de la baronne du Montel*.

<sup>4</sup> *Souvenirs de la baronne du Montel*.

devenu indiscutable. Ainsi, déjà, nous possédons les deux points de vue à l'égard du prince, celui du monde et celui du peuple — et il est intéressant de noter que ce dernier fut le meilleur juge. Un troisième reste à inscrire, celui de ses partisans, — et il nous est fourni par un singulier tableau : Le prince Louis Bonaparte est ici. Il joue à la couronne impériale. Il est entouré de jeunes intrigants écervelés parmi lesquels notre ami, le jeune Richard de Quérelles, se distingue par un enthousiasme romanesque. Ces jeunes fous ont imaginé de donner une fête à leur héros et, après force toasts, chants et discours, ils ont illuminé les contours des ruines sans en avoir prévenu l'autorité ; cette étrange illumination, sortant du milieu de la forêt, a excité un étonnement général ; elle n'a pas eu d'autre effet, car les pans des murailles séparés, irréguliers, sans harmonie, n'ont présenté rien d'agréable ni d'imposant. — Ils avaient invité M. Berryer qui a refusé. Richard de Quérelles a juré fidélité à son empereur en mettant son genou en terre au milieu d'une sombre et épaisse forêt. Roman !<sup>1</sup> — Il y a des romans que l'avenir, avec l'aide de ceux qui les vivent, se charge de réaliser. Et comprend-on, une fois de plus, comme tout coïncide dans une époque ? Je retrouve ici de quoi fortifier l'observation précédemment faite. Ces pans de murs en ruine, ces feux nocturnes au-dessus de ces jeunes gens rassemblés, celui-ci, fervent, qui, plie le genou devant son seigneur, cette forêt enfin, épaisse et sombre, ne rappellent un décor connu. J'y entends, au loin, la cloche de la chapelle qui faisait rêver René, j'aperçois, entre deux arbres, le fantôme d'Obermann, je distingue, entre les branches, un petit lac, je me demande — bien que nous soyons en Allemagne si je ne vais pas y écouter le cor d'un brigand espagnol et je suis sûr que de Gricourt abrite momentanément dans sa poitrine, malgré son masque doux, le cœur d'un Antony. Tout le romantisme, décidément, plane sur ces jeunes têtes.<sup>2</sup> Et Louis-Napoléon est le résultat même de ce romantisme en politique, d'abord dans ses premières tentatives pour conquérir le pouvoir, puis dans une certaine partie des affaires extérieures.

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de la baronne du Montel.*

<sup>2</sup> L'un des auteurs favoris de la reine Hortense était lord Byron. Elle en avait placé le buste dans son salon d'Arenenberg. — I. de Saint-Amand, *Louis-Napoléon et Mlle de Montijo.*

## CHAPITRE IV

# L'AFFAIRE LAITY LA QUESTION SUISSE

Les poursuites ; leur résultat. — Laity devant la cour des Pairs. — La condamnation. — Le gouvernement de Louis-Philippe et le gouvernement fédéral. — Le conflit. — L'attitude du prince.

Deux affaires nouvelles allaient continuer de servir la cause napoléonienne.

Vers le début de juin 1838, Laity publia une relation des événements de Strasbourg<sup>1</sup>. Presque aussitôt le livre fut saisi et son auteur arrêté<sup>2</sup>. Le 21, Laity était en prison, Le 28, la Cour des pairs, réunie en Chambre de conseil, rendait un arrêt d'accusation contre Armand Laity, pour attentat contre la sûreté de l'État<sup>3</sup>. — Le gouvernement commettait une faute incompréhensible ; n'ayant pas puni la conspiration même, — ce qui eût été son droit —, il semblait se désavouer en venant exécuter celui qui la racontait. Il était trop tard pour sévir. On aurait pu comprendre à la rigueur cette attitude de justicier tardif si la brochure en question avait contenu, nettement formulé, un appel aux armes, mais il n'y était point ; elle critiquait le système orléaniste, exaltait la doctrine impériale, glorifiait le nouveau prince qui était devenu sa personnification et présentait le récit de l'aventure récente, — rien d'autre. Le régime n'avait qu'à persévérer dans son silence dédaigneux ; au lieu de cela, il avouait, par son attitude nouvelle, son sentiment véritable, et combien il avait pris sur lui, d'abord, pour sourire devant l'affaire de Strasbourg. La présence de Louis-Napoléon en Suisse et la crainte qu'il inspirait de ce seul fait montraient également que Louis-Philippe, d'une part, était joué et, que, de l'autre, il ne parvenait pas à trouver le prétendant aussi ridicule qu'il s'était efforcé de le faire croire. Averti de la manière dont celui-ci préparait son action et risquait la partie, le gouvernement savait qu'il ne resterait pas inactif et quelle vigueur alimentait

---

<sup>1</sup> *Relation historique des événements du 30 octobre 1836, par M. Armand Laity, ex-lieutenant d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique, Thomassin, 1838.* La brochure parut au commencement de juin. — L. Blanc dit de Laity : *C'était un jeune homme plein de courage, au regard triste, à la figure transparente, sérieuse et passionnée.* Laity avait mis en épigraphe à sa plaquette cette phrase de Thiers, extraite de l'histoire de la révolution *Tout parti obligé d'agir dans l'ombre est réduit à des démarches qu'on appelle intrigues lorsqu'elles ne sont pas heureuses.* Il avait ajouté celle-ci, écrite au sujet de l'affaire par un directeur de journal judiciaire : *A Waterloo, Napoléon calculait pour lui quatre-vingt-dix chances sur cent, mais avec les dix était la fatalité.*

<sup>2</sup> Gallix et Guy, éd. déjà citée.

<sup>3</sup> Gallix et Guy, éd. déjà citée.

son activité. Il avait cru l'exiler pour quelques années et, avant un an même, voici qu'il se trouvait aux portes du pays. De la mauvaise humeur était naturelle, mais il ne fallait pas la laisser voir. La maladresse était d'autant plus grande qu'elle allait ramener l'attention générale sur le fils de la reine Hortense, affirmer aux yeux de toute la France qu'un parti bonapartiste existait sans contredit et qu'il présentait un réel danger. Engagé dans cette voie, le pouvoir était même forcé d'exagérer les choses afin d'excuser la rigueur dont il fallait faire preuve. Le procureur général du roi n'eut garde d'y manquer dans son acte d'accusation (29 juin) : Un écrit, répandu avec profusion dans Paris vers le milieu de ce mois, a dû fixer aussitôt l'attention du gouvernement, non seulement parce que sa publication paraissait un crime prévu et réprimé par la loi, mais encore parce qu'il représentait les caractères d'un manifeste insolent, lancé par un parti qui ne dissimulait ni ses espérances ni son but... C'était donc l'un des conspirateurs qui publiait l'apologie de la conspiration... Ni la pensée, ni l'exécution de cette manifestation coupable ne doivent lui être exclusivement attribuées. Il a été rejoint en Suisse Louis-Napoléon et, depuis le mois de janvier dernier, il habitait avec lui à Arenenberg... Le manuscrit a été saisi ; il porte des corrections et des notes qui émanent de Louis-Napoléon. Laity ne cherche pas à le cacher et il convient même que d'autres passages encore peuvent appartenir au chef qu'il s'est donné. C'est dix-huit mois après cette malheureuse agression de Strasbourg qu'on renouvelle à Paris par la voie de la presse ce qu'on avait tenté par celle des armes., on ne craint pas d'affirmer l'existence d'un parti qui a dans le pays de profondes racines<sup>1</sup>... Le public était définitivement prévenu ; on l'assurait même qu'il aurait tort de clouter. — On alla plus loin. — On annonça que la brochure était en réalité de Louis-Napoléon. La *Gazette de France* écrivait : Le prince Louis-Napoléon est, dit-on, l'auteur de la brochure qui porte le nom de M. Laity, et, s'il faut en croire les bruits répandus dans Paris, il serait disposé à paraître en personne devant la Cour des pairs, afin de rendre compte de sa conduite à Strasbourg. D'autres journaux rectifièrent les faits et les établirent selon ce qui doit être la vérité : Le manuscrit, dit le *Siècle*, saisi chez M. Laity n'est pas, assure-t-on, de la main du prince Louis-Napoléon, mais il a été annoté et corrigé par lui. — On ne parlait que du neveu de l'empereur. L'affaire Laity devenait chaque jour plus intéressante. Celle de Strasbourg avait semblé un peu lointaine à quelques Parisiens ; celle-ci la transportait à Paris, permettait de s'en rendre compte et la classait décidément parmi les choses importantes du pays. Tout le monde s'en occupait. L'opinion, très intriguée, échafaudait des probabilités diverses ; on s'attendait aux événements les plus curieux ; l'extraordinaire devenait peu à peu vraisemblable et presque naturel ; et les sympathies n'allèrent pas à Louis-Philippe. Les perquisitions nombreuses qui furent faites<sup>2</sup> achevèrent de surexciter l'intérêt et, l'un de ceux qui avaient dû les subir s'étant fâché, le *Courrier* déclarait qu'il ne fallait pas voir dans le dernier

---

<sup>1</sup> Le *Moniteur* du 4 juillet 1838.

<sup>2</sup> Les visites domiciliaires ont recommencé ce matin. Le docteur Lombard. l'un des prévenus de la conspiration de Strasbourg, a vu ses papiers soumis à la plus minutieuse investigation. Ces recherches n'ont produit aucun résultat. Le commissaire de police était porteur d'un mandat d'amener qui devait être mis à exécution dans le cas où l'on eût trouvé des papiers compromettants. ne chez M. Lombard, les agents se sont portés chez Mme Gordon, arrivée depuis deux jours à Paris ; cette visite a encore été sans résultat. Le commissaire était porteur de trente mandats environ. Ces perquisitions eurent lieu hier aussi au domicile du marquis Beauharnais, vieillard plus qu'octogénaire. *Le Bon Sens*.

acte du pouvoir un simple procès fait à un délit de presse, que le gouvernement avait des informations graves qui l'avaient forcé à atteindre plus avant en frappant la brochure ; que cette brochure n'était que la préface d'un complot politique qui, en éclatant, pouvait entraîner les désordres les plus sérieux ; que le gouvernement était sur la voie de menées très coupables cherchant à ébranler la fidélité de l'armée. De telle sorte que l'acte ministériel, réprouvé par toute la presse, devenait la preuve des sentiments de prudence et d'humanité qui animaient la monarchie car, en brisant de prime abord le ballon d'essai d'une nouvelle insurrection militaire, on avait coupé court à une tentative ultérieure<sup>1</sup>. Ou ajoutait pour finir : Une seconde édition du crime à main armée de Strasbourg pouvait faire répandre beaucoup de sang. — Le pouvoir manifeste dans toutes ces circonstances une sorte de véritable affolement. Il ne se contente pas des anciens conjurés, il fait violer le domicile de Mme de la Valette sous prétexte qu'elle détient des papiers mystérieux et lance deux mandats d'arrêt — retirés de suite — contre sa fille, la comtesse de Forget, et Mlle Eugénie de Beauharnais. Il croit réellement à quelque coup de main. Toutes les polices de Paris, dit le *National*, sont en mouvement depuis deux jours sur la nouvelle, arrivée d'un des départements de l'est, que le prince Louis-Napoléon a soudainement quitté sa résidence et qu'on a tout lieu de croire qu'il a passé le Rhin aux environs de Neufbrisach pour entrer en France. Le déguisement qu'il a pris a trompé la vigilance des autorités et l'on pense qu'il est en ce moment à Paris, attendant le jour où il viendra, à ce qu'on croit, réclamer en pleine Cour des pairs la responsabilité de la brochure du lieutenant Laity<sup>2</sup>.

Le substitut prononça son réquisitoire le 9 juillet, en séance publique devant la Cour des pairs. Laity prit la parole pour se défendre, et avec un rare bonheur. Ce jeune homme de vingt-cinq ans avait du sang-froid et une certaine netteté de langage. Si l'on est coupable, dit-il, d'attaquer le gouvernement sur un écrit, on l'est beaucoup plus quand on l'attaque à force ouverte. Pourquoi donc le jury n'a-t-il pas été chargé de prononcer en cette circonstance ? La mesure prise à mon égard me semble donc inconstitutionnelle. A Strasbourg, tous les faits ont été pervertis par l'accusation... Le gouvernement a poursuivi le moins de coupables possible, car il n'y eut pour ainsi dire de jugées et d'arrêtées que les personnes

---

<sup>1</sup> Le duc de Montebello écrivait au comte Molé : Je sais que Louis-Napoléon se rend fréquemment à Constance. Les allées et venues des Mites d'Arenenberg sont continuelles et leur correspondance avec la France est très active. Vaudrey était venu rejoindre le prince. — I. de Saint-Amand, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> L'exaspération du gouvernement était d'autant plus grande qu'il croyait la brochure de Louis-Napoléon. On avançait un peu partout qu'il en était l'auteur véritable. De plus elle renversait la thèse mise en avant par les ministres de Louis-Philippe et les journaux dévoués au pouvoir. L'impression produite par la lecture était le sentiment de la grande différence qui existait entre le récit de M. Laity et les narrations officielles des événements de Strasbourg. Ces dernières versions avaient représenté la tentative du 30 octobre 1836 comme une échauffourée sans consistance et sans profondeur, extravagante dans son but, désespérée dans ses moyens et qui s'était nième rapetissée jusqu'au ridicule du travestissement. Sous la plume de M. Laity, les faits prenaient un caractère tout autre. Il soutenait que le nom de Napoléon porté par le prince éveillait de vives sympathies dans l'armée et dans la population... À en croire la brochure, le parti napoléonien avait alors des ramifications dans les diverses classes de la société, jusqu'aux plus hautes comme aux plus influentes ; et si le plan du complot était celui que l'écrivain déroulait, on ne pouvait s'empêcher de convenir qu'il était redoutable, habile et bien combiné. E. Lecomte, *Louis-Napoléon Bonaparte, la Suisse et le roi Louis-Philippe*, déjà cité.

qui le voulurent bien ; aussi, tout le inonde crut-il réellement que la conspiration n'était qu'une échauffourée, qu'un coup de théâtre de quelques officiers... L'affaire de Strasbourg, que j'appelle une révolution manquée, semblait destinée à figurer dans les annales de l'histoire avec l'humiliante qualification d'échauffourée ; ainsi nous étions pour toujours des fous, des insensés. Un noble et jeune prince, digne du grand nom qu'il porte, n'avait pu nous couvrir de son égide ; lui aussi fut enveloppé dans la proscription railleuse... Au mois de mars 1815, quand on reçut à Paris la première nouvelle du débarquement de l'île d'Elbe, la femme d'un de nos premiers maréchaux accourut toute effrayée chez la reine Hortense en s'écriant : *L'empereur est fou ! Il est en France ! Ah !* toute notre justification est là. Car, quinze jours après, l'Europe entière tremblait devant ce sublime fou, et, pour la seconde fois, la France le proclamait son empereur. On ne peut donc me faire un crime, messieurs les pairs, d'avoir exhumé les souvenirs d'un événement historique pour lui rendre sa véritable couleur... Le prince a la profonde conviction que tant qu'un vote général n'aura pas sanctionné un gouvernement quelconque, les diverses factions agiteront constamment la France, tandis que les institutions passées à la sanction populaire peuvent seules amener la résignation des partis<sup>1</sup>. Le but du prince est de venir avec un drapeau populaire, le plus glorieux de tous, de servir de point de ralliement à tout ce qu'il y a de généreux et de rationnel dans tous les partis, de rendre à la France sa dignité sans guerre universelle, sa liberté sans licence, sa stabilité sans despotisme. Quand je sus que le prince, sentait qu'aujourd'hui la démocratie coule à pleins bords et que sans la démocratie, il n'y a de salut pour aucun gouvernement, je m'offris pour être un instrument de ses desseins... C'est le caractère le plus noble et le plus grand qu'on puisse rencontrer ; ma vie lui appartient et je lui en fais d'autant plus volontiers le sacrifice que je sers en même temps la plus belle de toutes les causes, celle de la démocratie. — Non ! la France qui sanctionna par plus de trois millions de votes l'élection de Napoléon comme consul, connue consul à vie, comme empereur, cette France, dis-je, n'a jamais été consultée pour savoir si l'on devait bannir à perpétuité la famille impériale... On s'est servi de l'armée parce qu'on ne peut renverser la force que par la force. Comme l'aîné des neveux de la famille impériale, dit le prince, je puis me regarder comme le représentant de l'élection populaire, je ne dirais pas de l'empire, puisque, depuis vingt-cinq ans, les idées ont dû changer. Ce ne serait pas ainsi, je pense, que s'exprimerait un homme qui aurait eu l'intention de faire une révolution par l'armée ou pour l'armée. — Je dis, quant à moi, en finissant ma brochure : Notre seul but a été de faire connaître la vérité. Il n'entre pas dans mes vues de considérer l'événement, du 30 octobre dans les rapports

---

<sup>1</sup> C'est la doctrine plébiscitaire, à laquelle se ralliaient nécessairement tous les partis. Laity le faisait remarquer dans sa brochure : Le prince eut sur ce sujet des conversations avec plusieurs hommes influents. Il lui fut démontré que les opinions les plus extrêmes, quoique dans des intérêts contraires, s'entendaient toutes sur le principe fondamental de la souveraineté nationale, que l'appel au peuple des républicains, la réforme électorale de l'opposition parlementaire, le vote universel des royalistes, accusaient une foi commune à tous les partis. Quand on voit les fils des émigrés de Coblenz invoquer à leur tour la doctrine du vote universel, n'est-il pas démontré que les principes de la révolution de 1789 ont enfin pénétré dans toutes les têtes et qu'il ne manque plus à la génération présente qu'une occasion solennelle d'en faire l'application ? Alors seulement cette grande révolution sera terminée. Or, qui pouvait mieux que le prince Napoléon aider à l'accomplissement de cette œuvre sociale, lui dont le nom est une garantie de liberté pour les uns, d'ordre pour les autres, et un souvenir de gloire pour tous ? p. 18. — Laity parlait comme Guizot, longtemps avant lui.



qu'il pouvait avoir avec l'avenir<sup>1</sup>. — Laity semble bien plus préoccupé de défendre le prince que lui-même ; ce cœur parfait s'oublie pour ne penser qu'à la cause dont il est un modeste soldat. Ainsi, devant la Chambre des pairs, devant un public curieux, la propagande napoléonienne continue son chemin, le défriche et l'explique ; elle se représente le seul salut, et, vraie gardienne du drapeau démocratique, elle gagne, en la personne de cet ardent polytechnicien, la consécration du malheur. Ceux qui se seraient obstinés à croire contre toute évidence que l'affaire de Strasbourg était une folie sans motif et sans base ne devaient plus douter. Un prince existait, héritier du plus grand nom des temps modernes, et qui avait su grouper autour de lui des dévouements à toute épreuve, tels que l'époque croyait n'en plus connaître. Ce Bonaparte, représenté comme un cerveau dangereux, était un homme intelligent, décidé, ferme et libéral, dont on pouvait tout attendre. — Abandonnée à elle-même, la brochure d'Armand Laity, après un certain bruit peut-être, serait tombée, surtout dans un pays de grande production littéraire comme la France ; au contraire, nul, maintenant, ne l'ignorait, chacun désirait la lire. Interdite et poursuivie, décrétée séditeuse, elle tentait des milliers et des milliers de lecteurs ; son intérêt devinait certain, immense ; tous la réclamaient. — Michel de Bourges défendit l'accusé. Lui aussi trouva le moyen de dépasser Laity pour aller jusqu'à Louis-Napoléon et le dresser dans sa plaidoirie, comme sur un pavois, bien en évidence aux yeux du public. Il sut par la même occasion, — et d'autant mieux qu'il était animé de sentiments révolutionnaires<sup>2</sup> — rendre l'autorité odieuse : Dira-t-on que, s'écrie-t-il, quand une conspiration a eu lieu, qu'elle a été repoussée, que la justice a suivi son cours, il n'est plus permis d'en faire l'histoire, de faire connaître les sentiments qui animaient ceux qui y ont concouru ? Cela est-il soutenable ? Il faut bien que vous laissiez une certaine latitude à l'historien qui raconte un fait grave qu'il doit faire connaître dans l'intérêt de l'histoire ; il faut bien qu'il puisse dire quelles étaient les opinions du principal chef, son but, son dessein, ses moyens, ce qu'il proposait, ce qu'il voulait. Eh bien, quel est le but de l'auteur ? Il vous le dit : L'entreprise du prince Napoléon a été mal jugée, et dans les mobiles qui l'ont amenée, et dans ses moyens d'exécution, et dans ses résultats. Le prince devait survivre à ses rêves de gloire et l'acte violent qui l'a soustrait à la justice le livrera sans défense aux attaques des partis, toujours prêts à se ruer sur les tentatives hardies que la fortune abandonne... Il recommence un nouvel exil... C'est décidé, c'est irrévocable : Louis-Napoléon n'est pas seulement un prétendant, il est le prétendant même, le prétendant français par excellence. On ne demande qu'à l'aimer. Et, pour achever de se rendre antipathique, le 10 juillet, le gouvernement condamne Laity à cinq années de détention ; Laity, très pauvre, doit encore verser une amende de 10 000 francs et rester toute sa vie sous la surveillance de la haute police<sup>3</sup>. Les

---

<sup>1</sup> *Procès de Armand Laity, etc.*, recueilli par Saint-Edme, Landais, 1818.

<sup>2</sup> La couleur politique de Michel de Bourges était le rouge ardent. Ce fut le seul amant de George Sand qui acquit sur elle une réelle influence et c'est celui qu'elle a le plus aimé.

<sup>3</sup> *Moniteur* du 11 juillet 1835. — Veut-on savoir, dit le *National genevois*, l'effet produit par la Cour des pairs ? Un sentiment de compassion en faveur de l'infortuné jeune homme qui a été assez courageux, assez dévoué pour sacrifier sa liberté, son avenir, à ses convictions ; un sentiment d'intérêt pour le parti napoléonien représenté par des hommes de cette trempe, et qui naturellement doivent s'être mis à la hauteur de leur chef ; un sentiment de mépris pour des juges qui, la plupart, créatures de l'empereur, n'ont cependant pas cru devoir se réunir, ni renvoyer au jury l'appréciation d'un délit de presse sur lequel, seul, il était apte à prononcer ; enfin, un sentiment de défiance envers

exemplaires de sa brochure sur lesquels on réussit à mettre la main sont détruits<sup>1</sup>.

Un autre inconvénient de cette condamnation pour la monarchie constitutionnelle était de la faire apparaître de plus en plus aux yeux du peuple, qui l'accusait déjà d'aider le jeu de la Sainte-Alliance, comme un nouvel avatar de la Restauration<sup>2</sup>. Elle pouvait difficilement affirmer désormais qu'elle soutenait la liberté ; le parti bonapartiste, au contraire, en devenait le représentant officiel ou, à défaut, le meilleur. — La sympathie générale alla vers Laity. La *Gazette de France* raille le gouvernement qui a osé élever une brochure à la hauteur d'un attentat. Le *Siècle* note qu'une condamnation terrible frappe l'auteur d'un écrit sans danger. Le Constitutionnel constate : Voilà donc cette triste affaire terminée !... Cette leçon eût été bien plus décisive si les partis l'avaient reçue du jury. Le *National* donne le coup de grâce : Par une confusion de choses et de principes que la Restauration elle-même n'avait pas tenté de faire dans des circonstances plus graves, la brochure de M. Laity a été changée en attentat... Toute la presse aujourd'hui proteste contre cet arrêt. Le pouvoir rendait la presse — momentanément ! — acquise à un de ses adversaires les plus sérieux.

Il ne juge pas cependant que ce soit assez. Il achève de se déconsidérer en prenant ombrage de ce que le prince est trop voisin de la France pour réclamer son extradition. Par cette nouvelle sottise, doublant l'affaire Laity et insistant sur sa raison véritable, il étale au grand jour, une fois pour toutes, la crainte que lui inspire le neveu de l'empereur. — Le 1er août 1838, après des explications verbales n'ayant pas abouti, M. de Montebello<sup>3</sup>, notre ambassadeur, demande au gouvernement fédéral l'expulsion du prince<sup>4</sup>. La France se basait, en formulant

---

un pouvoir qui manque à son origine et oublie que s'il s'appuyait sur le peuple, il n'y aurait ni conspirations ni brochures qui pussent le faire tomber.

<sup>1</sup> *Moniteur* du 11 juillet 1835.

<sup>2</sup> Louis-Philippe, furieux après la signature du traité d'Orient, exaspéré surtout contre l'Autriche sur laquelle il pensait pouvoir compter, s'écriera : Comment, ils oublient les services que je leur ai rendus ! C'est moi qui, depuis dix ans, arrête et comprime le torrent révolutionnaire prêt à battre leurs trônes ; j'ai enchaîné en France la guerre et les tempêtes, aux dépens de mon repos, de ma popularité, souvent au péril de ma vie ; ils me doivent la paix de leurs Etats, la sécurité de leurs trônes... — Voir : *Histoire de Dix ans*, t. I.

<sup>3</sup> Les Montebello semblent, en général, avoir oublié leur glorieuse origine. A la mort du prince impérial, le comte de Montebello, chargé d'affaires de France en l'absence de l'amiral Potbuaud, alla trouver ses collègues du corps diplomatique pour les dissuader de prendre pari à la cérémonie. Cette démarche anormale aurait révolté le comte Karoly, ambassadeur d'Autriche, lui a pris sur lui de faire une campagne contraire. A considérer en ce moment, le parc de Cambden, il est aisé de voir que le comte Karoly a facilement battu M. de Montebello. Le *Figaro* du 13 juillet 1879, signé : *A Vitu*.

<sup>4</sup> Michel de Bourges avait déjà dit dans sa plaidoirie : Voudrait-on exclure le prince Louis-Napoléon Bonaparte de la Suisse ?... Et la *Gazette d'Augsbourg* du 14 juillet avait écrit : On s'occupe beaucoup du procès Laity, parce que l'on croit lue la condamnation de ce jeune homme déterminera le gouvernement français à renouer des négociations pour obtenir l'expulsion du prince Louis-Napoléon Bonaparte du territoire de la Confédération. Les efforts que le gouvernement français a faits pour prouver que le prince avait joué un rôle actif dans la publication de la brochure indique de sa part le projet, de se créer un prétexte pour rédiger une note énergique contre les Cantons. — La Haute Diète, quand elle reçut la communication de la France, fut outrée, mais ne laissa rien voir de son sentiment. Le *National genevois* disait : Plus d'un cœur suisse, nous mi sommes persuadés, se sera soulevé d'indignation à la vue d'une pareille exigence... Le

ses droits, sur la nationalité de Louis-Napoléon : **Il est Français, déclarait-elle, et doit être considéré comme tel.** La République helvétique répliquait que, considérant le prince comme citoyen suisse, elle ne pouvait le traiter en étranger<sup>1</sup>. Elle fournissait ainsi au pouvoir royal le moyen de se tirer d'un mauvais pas ; il aurait déclaré, à la suite des pourparlers, qu'il abandonnait sa plainte, le prince étant d'un autre pays, que le plus ennuyé eût été Louis-Napoléon ; Louis-Philippe ne montra pas cette dernière présence d'esprit et laissa, de son plein gré, à son adversaire, une fois de plus, l'avantage de la situation. La Suisse, en réalité, ne pouvant que céder à la longue et n'ayant nullement l'intention de s'opposer à la France, espérait, que celle-ci s'inclinerait devant sa résistance ; elle fit rainer les choses en longueur ; elle y mit aussi une sorte de point d'honneur, très blessée de la conduite de Louis-Philippe auquel elle avait donné asile dans le passé. Il y eut à la Diète des discussions fort vives à ce sujet. — Si le prince avait été fait citoyen de Thurgovie, l'entreprise de Strasbourg démontrait bien qu'il n'y avait pas de doute possible sur sa nationalité ; pourtant, la Suisse était tenue de protester, son territoire avait toujours été considéré comme neutre ; enfin, il lui répugnait de reconduire à la frontière un hôte dont elle n'avait jamais eu qu'à se louer et qui, tout considéré, lui faisait honneur. Elle ne céda pas, malgré l'insistance de la monarchie de Juillet qui, ayant décidé de passer outre à la suite d'une pression nouvelle, prépara une armée. On peut se demander où aurait conduit le conflit s'il avait suivi son cours ; il est probable qu'au dernier moment le gouvernement français eût été forcé de se taire, ne pouvant guère envahir, sans menaces de complications européennes, un état neutre, incapable de lui opposer une sérieuse résistance. De son côté, la Suisse eût peut-être prié le prince de s'en aller, car beaucoup de commerçants de Lyon étaient d'origine genevoise et avaient été très bien reçus aux Tuileries ; ces commerçants nombreux demeuraient en rapport avec la Cour et faisaient défendre leurs intérêts auprès de la Diète par un avocat de Lausanne, M. Maudrot. Quoi qu'il en advint, la popularité du prince bénéficiait de l'incident. Pour ne pas admettre qu'il habitât un pays voisin et en exiger avec une telle violence son éloignement, il fallait qu'on le jugeât de plus en plus redoutable. — Afin de faire ressortir ce qu'il en était et tout l'exagéré d'une pareille prétention, Louis-Napoléon, auquel le canton de Zurich venait de conférer le droit de bourgeoisie, écrivit une lettre de remerciements qui parut dans les journaux : **Messieurs, Dans un moment où l'on cherche à m'expulser injustement de la Suisse, rien ne pouvait me flatter autant qu'une distinction qui me donne l'assurance de votre estime et de votre amitié... Le droit de bourgeoisie auquel vous m'admettez est la preuve que vous êtes convaincus que jamais je n'ai cessé d'être digne de l'hospitalité suisse. Il est beau, il est rassurant pour l'humanité**

---

plus curieux de l'affaire, c'est que plusieurs cabinets étrangers se disposaient à soutenir les réclamations françaises. Une telle ligue, à la vérité, devait offrir un étrange spectacle. C'était chose curieuse que de voir tous ces rois trembler, parce que dans un petit coin de l'Europe vivait un jeune homme qui s'appelait Bonaparte. E. Lecomte, *Louis-Napoléon*, etc., déjà cité.

<sup>1</sup> Lecomte, éd. déjà citée. — Le langage des députés de Vaud et de Genève, voisins de la frontière française, était le plus belliqueux. M. Monnard, député de Vaud, s'était écrié : **Le canton repousse de toutes ses forces les prétentions qui sont mises en avant contrairement au droit des gens, et qui portent atteinte à l'indépendance de la Suisse et à sa neutralité. Il les repousse eu vertu des instructions générales dont il est muni, et qui l'autorisent, si l'indépendance de la Suisse était menacée, à aller jusqu'à la guerre.** Voir aussi sur la question : *Rapport fait au Conseil représentatif*, etc., par M. le professeur de la Rive. — Genève, Ramboz, 1838.

entière de pouvoir penser que l'exil, l'insuccès et la persécution ne sont pas des crimes à tous les yeux. — Agréez, nouveaux combourgeois, l'assurance de toute ma reconnaissance et de ma haute considération. — Arenenberg. 13 août 1838<sup>1</sup>. — Par cette lettre, le prince se posait à nouveau comme Français, afin qu'il n'y eût pas d'équivoque possible, mais acceptait l'hospitalité de la petite république ; il y était déjà membre du grand conseil du canton de Thurgovie et président de la société fédérale des carabiniers thurgoviens<sup>2</sup>. Mis face à face, le Code civil et la Constitution de Thurgovie fournissaient les paragraphes suivants : le premier, article 17 : La qualité de français se perdra par tout établissement fait en pays étranger sans esprit de retour ; le second, article 25 : L'étranger peut devenir citoyen suisse... (à certaines conditions)... et quand il aura renoncé à la qualité de citoyen dans l'État étranger. Il en ressortait, sans équivoque possible, que le prince était simplement l'hôte — aimé et protégé — de la Suisse. — A la Diète, les représentants de Thurgovie, de Zurich, de Berne, de Fribourg, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Schwyz, d'Unterwald soutinrent que Louis-Napoléon était citoyen suisse et devait être défendu comme tel. Les représentants des cantons de Vaud, de Genève et de Lucerne soutinrent le point de vue contraire, tout en se défendant, néanmoins, d'accéder aux réclamations injustes de la France. Puis la Diète, sur l'instigation du député de Neuchâtel, vota le renvoi de la note au canton de Thurgovie<sup>3</sup>.

Le *Journal des Débats*, toujours officieux, était le seul à défendre le trône ; les autres continuaient de se montrer unanimes dans leur blâme. Il est curieux, dit la *Gazette de France* du 8 août, de voir un grand juge de Napoléon (M. Molé) transmettre à un fils du maréchal Lannes, l'ami de Napoléon, l'ordre de faire expulser de Suisse le neveu de Napoléon. Que signifiait l'érection de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme ? Si l'on veut suivre la politique ministérielle depuis huit ans, on y verra une suite de contradictions toutes plus éloquentes les unes que les autres et une hypocrisie politique qui ne se dément pas un instant... Le prince Louis est poursuivi par des hommes dont son oncle a fait la fortune ; s'il avait réussi, il les aurait tous eus dans son antichambre. Et, reprenant un refrain semblable le 13 du même mois : Comment expliquer qu'après avoir élevé sur la place Vendôme la statue de Napoléon, après avoir demandé au Ministère anglais les cendres de ce grand capitaine, on chasse ses neveux au lieu de les honorer ?... Des images vivantes sont-elles moins honorables que des images de bronze et des cendres ? On croit rêver quand on voit de pareilles choses. Le *Siècle* persifle : Poursuivre des proscrits même au delà de nos frontières, menacer un allié faible en courbant la tête devant des ennemis puissants, ce sont là les habitudes et la gloire du système... Ainsi on craint que le prince Louis-Napoléon ne soit trop promptement oublié ; on craint que l'insurrection de Strasbourg, le procès Laity, n'aient pas encore accoutumé les esprits à l'idée que le prince est devenu un prétendant. — Ainsi on semble avoir à cœur de faire naître l'intérêt pour sa personne en s'obstinant à le persécuter... Le *Courrier français*, le *Temps*, le *Commerce*, le *Journal de Paris* blâment le ministère. Le *Courrier français* voit un danger dans ces menaces à la Suisse : Son indépendance, dit-il avec raison, est notre meilleure frontière. Seul des journaux anglais, le *Morning Chronicle* défend le roi.

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy, éd. déjà citée, etc.

<sup>2</sup> Ibid. — E. Lecomte, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> E. Lecomte, ouv. déjà cité.

Malgré ses efforts successifs, la monarchie de Juillet n'obtenait pas de réponse. Revenant à la charge, elle se fit appuyer par les grands-duchés de Bade et de Wurtemberg, la Prusse et l'Autriche. — Mis en demeure par la Diète de prendre une décision, le Grand Conseil de Thurgovie réunit tous ses membres dans une séance solennelle. M. Kern, son député, après lui avoir annoncé ce qu'il en était, termina par ces belles paroles : ... *Pensez où peut conduire un refus, mais aussi songez à votre honneur et à vos droits : quand même l'Europe entière se ligueraient pour vous demander une concession, si elle est injuste, si elle viole vos lois, si elle blesse votre honneur, il faut la refuser. Fais ce que dois, advienne que pourra ; telle doit être notre devise.* On lut ensuite une lettre de Louis-Napoléon dans laquelle il déclarait être revenu d'Amérique avec la ferme intention de rester étranger à toutes espèces d'intrigues. — Ce mensonge, nécessaire, et que certains ne manquèrent pas de croire, achevait de charger Louis-Philippe ; il justifiait aussi l'avenir en permettant d'établir que le prince n'était sorti de son silence que forcé justement par des circonstances spéciales et la persécution ; agir devenait pour lui une nécessité puisque, partout, la monarchie de Juillet trouvait le moyen de ne pas le laisser tranquille. — Le Grand Conseil déclara que la demande du gouvernement français était inadmissible.

Le prince ne pouvait prendre encore aucune décision<sup>1</sup>. Il attendait que la crise fût sur le point de se dénouer. Louis-Philippe continuait de le trop bien servir ; il lui organisait même une réclame importante que les journaux amplifiaient à plaisir. *On apporte à ce jeune homme, dit le Courrier français, le relief de la persécution. On fait tout afin qu'il se regarde lui-même comme un danger pour le gouvernement français. On le grandit de toutes les inquiétudes du ministère. Se peut-il voir une politique qui aille plus directement contre son but ?... On vient d'attacher à la personne du prince Louis un éclat qui le suivra partout. Jusqu'à présent le public le considérait comme un insensé, le ministère en a presque fait un héros.*

La Diète, réunie le 31 août, puis le 3 septembre, défend Louis Bonaparte, et, persévérant dans sa politique qui consistait toujours à gagner du temps, vote après une longue discussion l'ajournement ; elle décide de consulter les vingt-deux Grands Conseils cantonaux<sup>2</sup>. — Le *Journal des Débats* ne se tient plus de fureur à cette nouvelle : *Ce prétendant qui se fait arquebusier républicain en attendant qu'il soit empereur nous attaquera impunément sans que nous puissions rien faire contre lui parce qu'il est sous la protection de Thurgovie ! Thurgovie aura dans ses mains les destinées de la France !... Le Constitutionnel, le Commerce, le Siècle* entonnent le couplet contraire. La *Gazette de France* insiste désagréablement pour Louis-Philippe, sur la sottise de son ministère : *Une*

---

<sup>1</sup> Le prince ne le voulait pas non plus si l'on croit, comme il est fort vraisemblable, qu'il ait déchaîné volontairement toute cette affaire eu faisant publier la brochure de Laity. Il le déclarera d'ailleurs dans une lettre que nous citons plus loin. — Voir aussi : Jules Lombard, *Le prince Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Molé*, Paris, 1839.

<sup>2</sup> E. Lecomte, *Louis-Napoléon. Bonaparte, la Suisse et le roi Louis-Philippe*, éd., déjà citée. — Parmi les députés suisses qui se montraient contre Louis-Napoléon, on remarque l'historien Sismondi. Le colonel Rilliet-Constant, qui était d'un avis opposé, Élisait à la Diète : *Je me présente dans le débat, entièrement libre de toute préoccupation, de toute sympathie pour le personnage aujourd'hui eu cause ; il m'est complètement étranger ; je ne l'ai vu qu'à Genève, c'était chez M. de Sismondi et en présence d'un réfugié français d'une autre catégorie, de M. d'Haussez. Il me semble que le salon de M. de Sismondi représentait alors exactement ce que doit être la Suisse, un port où toutes les infortunes sont sûres de trouver un asile.*

nation de trente-deux millions d'âmes aurait à craindre de voir le gouvernement de son choix renversé ! Un jeune officier d'artillerie, seul, sans alliés, sans soldats, pourrait mettre en péril un pouvoir appuyé sur la volonté nationale et qui a, dites-vous, pour lui l'amour des populations et de l'armée ! Voilà les sympathies de la presse libérale dans toutes ses nuances acquises au prince Louis Bonaparte.

Il était urgent de se décider. Les menaces françaises reprenaient de plus belle et risquaient d'être suivies d'effet ; un corps d'armée allait quitter Lyon<sup>1</sup>. Malgré l'avantage que présentait Arenenberg comme centre de conspiration<sup>2</sup>, Louis-Napoléon décida de s'en aller. N'avait-il pas tiré de cette nouvelle affaire tout ce qu'il n'osait peut-être pas, au moins primitivement, en attendre ? Cependant, il est possible aussi qu'il ait tout prévu à l'avarice et n'ait même compté que Louis-Philippe, à la suite de la brochure Lait-, demanderait à la Suisse son expulsion<sup>3</sup>. — Cette fois, à son tour, il avait le beau rôle. Connue à Strasbourg, il pouvait se targuer de préférer une défaite à une victoire remportée avec du sang. Les troupes massées sur la frontière étaient sur le point d'agir ; leur chef, le baron Aymard, venait de terminer son ordre du jour par des paroles belliqueuses *Bientôt nos turbulents voisins s'apercevront, peut-être trop tard, qu'au lieu de déclamations et d'injures, il eût mieux valu satisfaire aux justes demandes de la France*<sup>4</sup>. Le ministère avait donné sa mesure ; il ne pouvait aller plus loin dans la maladresse et le ridicule<sup>5</sup> ; il fallait se hâter d'utiliser cette nouvelle faute de peur qu'il n'en eût enfin le sentiment. Entre les façons d'agir de Louis-Philippe et celles de Louis-Napoléon, — car la lutte entre les deux hommes en était là — l'Europe, et surtout la France, apprécieraient. Et le prince écrivit à M. Anderwert, président du Petit Conseil thurgovien, pour expliquer sa conduite : *Monsieur le Landamann, — lorsque la note du duc de Montebello fut adressée à la Diète, je ne voulus point me soumettre aux exigences du gouvernement français ; car il m'importait de prouver, par mon refus de m'éloigner, que j'étais revenu en Suisse sans manquer à aucun engagement... La Suisse a montré qu'elle était prête à faire les plus grands sacrifices pour maintenir sa dignité et son droit. Elle a su faire son devoir comme nation indépendante ; je saurai faire le mien. Il ne me reste plus qu'à quitter un pays où ma présence est le sujet d'aussi injustes préventions, où elle serait le prétexte de grands malheurs. En m'éloignant des lieux qui m'étaient devenus chers à tant de titres, j'espère prouver au peuple suisse que j'étais digne des marques d'estime qu'il m'a prodiguées. Je n'oublierai*

---

<sup>1</sup> Si la Suisse, disait la note française, n'oblige pas Louis Bonaparte à quitter son territoire d'ici à dix jours, la France regardera ce refus comme une déclaration de guerre.

<sup>2</sup> Il est de notoriété publique, établissait le rapport français, que Arenenberg est le centre d'intrigues, etc. Le prince Bonaparte et le ministère Molé, etc., par Jules Lombard. Benin, 1839.

<sup>3</sup> Lettre citée plus loin. Le prince affolait et déconcertait de plus en plus le gouvernement de Louis-Philippe ; et certaines personnes partageaient l'inquiétude de celui-ci. On lit dans la Sentinelle du Jura : *Revêtant la double nature de la chauve-souris, tantôt il prend son vol vers la couronne impériale, tantôt, redevenu simple bourgeois de Thurgovie, il se tapit dans le trou de la taupe... Nos radicaux élèvent aux nues Louis-Napoléon, et pourquoi ? Ils le méprisent en secret comme un dandy politique, qui, du fond d'un café, paraît vouloir organiser la politique du monde.*

<sup>4</sup> La Suisse, de son côté, ne restait pas inactive et se préparait très sérieusement à la résistance. Voir : E. Lecomte, ouv. déjà cité.

<sup>5</sup> L'affaire déconsidérait étrangement la France et il fallait que le prince fût réellement bien dangereux pour que le gouvernement ne craignit point d'assurer devant le monde entier une attitude pareille.

jamais la noble conduite des cantons qui se sont prononcés si courageusement en ma faveur<sup>1</sup>... Tous les journaux, sauf, bien entendu, les Débats, entonnent aussitôt l'éloge du prince et se moquent du gouvernement. Nous recevons communication de la lettre du prince Napoléon-Louis, dit le *Courrier français*. Cette lettre est un modèle de dignité, de véritable grandeur et de modération. Les tripotages de la diplomatie paraissent bien misérables devant un pareil langage. *Le Siècle* déclare : Nos ministres ont réussi à se couvrir de ridicule en offrant au jeune Bonaparte une occasion d'intéresser la France à sa destinée, occasion qu'il a saisie avec autant de générosité que d'à-propos. La *Gazette de France* décoche le trait le plus dur : Nous voudrions bien savoir ce que le gouvernement gagne à coquer le prince Louis soit en Angleterre au lieu d'être à Arenenberg. Il y a moins loin de Londres à Paris que d'Arenenberg. Et le *Morning Chronicle*, qui a changé son fusil d'épaule, ajoute : Adressera-t-on à la Grande-Bretagne les notes menaçantes lancées contre les cantons helvétiques ? Le cas arrivant, la réponse de lord Melbourne serait bientôt faite. — Louis-Philippe était averti que, passé le détroit, Louis-Napoléon pouvait conspirer tout à son aise. Louis-Napoléon l'était également<sup>2</sup>.

En somme, grâce à sa volonté persévérante<sup>3</sup> et à quelques dévouements rares, par le fait de circonstances particulières, et dont l'enchaînement l'a placé en vue d'une façon croissante, malgré un échec qui, lui-même, l'a fort sérieusement servi, le prince se classe à côté du trône comme le meilleur parti pour la France au cas que ses maîtres actuels ne lui conviennent plus. Une chose aurait, à la rigueur, pu le gêner, la reconnaissance, au moins officielle, qu'il devait à Louis-Philippe, mais le roi vient de l'en libérer à tout jamais ; aux yeux du public, il s'est fait persécuteur, et persécuteur d'autant plus injuste qu'il revenait ainsi sur un pardon personnel doublé d'un acquittement national. Désormais la cause

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy, etc., etc.

<sup>2</sup> Le prince, — d'après la lettre suivante, de Persigny, adressée à Stuttgart, à un major Hommel, parti d'Arenenberg le 14 octobre 1838 : M. le major, le prince Napoléon-Louis me charge de vous écrire pour vous prévenir que, comptant sur votre obligeance, il VOUS envoie deux chevaux de selle qu'il vous prie de vendre. le prince partant demain 14 octobre pour se rendre en Angleterre, etc. (Collection A. L.). — Le prince à son départ fut accompagné jusqu'à Constance par un grand nombre de thurgoviens ; presque tous les habitants de Constance étaient depuis plusieurs heures à la porte de la Suisse... Le prince était attendu à midi, mais 2 heures avaient sonné et il n'avait pas encore paru. La foule, qui est prompte à former des conjectures, commençait à accréditer les bruits les plus étranges lorsqu'enfin, à 2 heures et demie, le courrier du prince est entré dans la ville, et Meulen les équipages sont arrivés près de la porte... Tout le monde avait les larmes aux yeux. — Après quelques minutes d'une scène vraiment touchante, Louis-Napoléon est remonté en voiture et est entré à Constance au milieu d'une foule considérable. Chacun le saluait avec émotion. Les dames surtout se faisaient remarquer par la vivacité de leur douleur... Lettre particulière citée dans E. Lecomte, *Louis Bonaparte*, etc., déjà cité. — On lit dans le même livre : On a prétendu, et cette assertion paraît s'être confirmée, qu'au moment de quitter Arenenberg, Louis-Napoléon avait reçu un message du prince de Metternich qui lui offrait, au nom de l'empereur, l'hospitalité dans les Etats autrichiens, où il serait reçu et traité comme un prince allié à la famille impériale d'Autriche. Louis-Napoléon aurait refusé, en déclarant qu'il optait pour l'Angleterre, le gouvernement de ce pays étant le seul qui n'eût point appuyé la demande à laquelle il devait son éloignement de la Suisse.

<sup>3</sup> Cette volonté n'a pas fait de doute à l'époque, même pour ses adversaires. Il avait son nom, dit en parlant de lui Guizot, mais son nom fut demeuré stérile sans une force cachée et toute personnelle ; il avait foi en lui-même et dans sa destinée.

napoléonienne existe pour tous. Elle forme un parti qui ne peut que grandir ; elle n'est pas l'opposition systématique qui s'épuise dans une bataille parlementaire ne menant jamais rien, mais l'opposition libre, maîtresse d'elle-même, qui agit effectivement. L'exil et l'infortune lui attirent cette sensibilité qui occupe, plus qu'on ne croit, certaines classes de la petite bourgeoisie. La cause de la liberté qu'elle semble servir et sert en effet la rend populaire. La terreur révélée par la monarchie la rend forte en lui valant même une puissance qu'elle n'a pas. Et le prince qui la personnifie, ajoutant des garanties, par sa propre valeur, à l'auréole d'un nom incomparable, achève le total de ses chances<sup>1</sup>.

Les qualités de réflexion, d'activité et de courage qui se trouvent en Louis-Napoléon ont donc rencontré des circonstances toutes spéciales pour établir leurs preuves et se fortifier. Lui-même a suscité à Strasbourg une occasion qui en a entraîné d'autres, et toutes, même difficiles, il a su se les rendre avantageuses. Que ce Bonaparte rappelle ou ne rappelle pas son oncle, il est désormais, aux yeux des masses, forcé de le remplacer et d'en être une expression nouvelle. Cet homme qu'on a dit hésitant et vague, pusillanime et rêveur, je le reconnais capable d'une action précise, si bien préparée qu'elle manque de réussir ; je remarque qu'il y fait preuve de bravoure et de décision, car s'il ne tire pas le coup de pistolet libérateur indiqué par un historien de l'époque comme susceptible de faire revenir la fortune entre ses mains, c'est pour ne pas tacher sa cause naissante avec du sang français. L'avenir, au point où il en est, se présente évidemment avantageux. Saura-t-il, d'après ses précédents, ne pas être attiré par lui au point de frapper un coup avant l'heure ? Pour le moment, il ne me semble pas pressé. Il a de l'entraînement, sans doute, mais pratique en même temps la réflexion prolongée qui arrête à l'instant dangereux entre tous où la plupart ne savent plus être sûrs d'eux-mêmes. Et si, dans cette réserve, quelques-uns parviennent à découvrir de l'indécision — à l'aide d'une loupe peut-être trop déformatrice pour qu'elle fasse connaître l'image exacte de la réalité — il se trouve que cette indécision l'a encore servi. Ce prince qui — paraît-il — ne peut agir seul, je constate qu'une fois livré à lui-même, sans aucun conseil, séparé de ses amis, il sait encore avoir une conduite parfaite, exactement semblable à celle que je lui ai vu tenir dans les autres heures graves de son existence ; et même si, craignant une erreur, j'examine cette conduite en m'efforçant d'y relever une faute, si minime soit-elle, je n'en trouve point ; dans quelque aventure qu'il se place, il dit et écrit juste ce qu'il fallait — sans plus. Si les événements le favorisent à un point peut-être anormal, — nous l'avons vu, — il faut reconnaître qu'ils ont commencé par lui être contraires et qu'il s'en est servi au mieux de ses intérêts ; et c'est un art particulier que celui-là, où bien peu se montrent calculateurs, l'adversité comme la chance n'étant une bonne école que pour les caractères forts. Il sait ce que sa dignité lui commande — et l'accomplir avec tact. De loin, ce jeu paraît facile, surtout à ceux qui jugent vite et refusent de reconnaître les mille petites réalités vaincues dont se compose chaque acte heureux ou réussi, mais rien n'est facile quand on se trouve au cœur de l'action, quand il faut s'en rendre maître tandis qu'elle vous emporte, la

---

<sup>1</sup> Ce n'était plus le citoyen suisse, c'était le futur empereur qu'il fallait voir désormais dans Louis-Napoléon. Grâce à Dieu, disait textuellement l'Europe industrielle, l'affaire de la France avec la Confédération est terminée. Elle a fini comme elle avait commencé, c'est-à-dire par hasard. Louis-Napoléon Bonaparte se relire en Angleterre ; il n'est plus citoyen suisse : il est Napoléon III, un nouveau prétendant. Voilà tout ce que le ministère français aura gagné à cette levée de boucliers diplomatiques qui, à notre sens, n'avait pas de cause et ne pouvait par conséquent, avoir d'effet.



déchaîner et la restreindre, l'accomplir et la discuter, en être à la fois l'auteur, l'exécutant, le critique et, tout cela, en songeant encore à la pièce qui doit suivre.

Cet enfant du siècle a su mûrir — ce qui n'est pas donné non plus à tout le monde. Il a gardé l'empreinte de l'époque où il a grandi, — car il y a des influences qui ne s'effacent jamais, quelque ténacité que l'on emploie pour en venir à bout, — mais il a pris conscience de lui-même. C'est un homme. Il s'installe sur la scène de son temps avec une autorité singulière ; il s'y dresse ; il s'y élève à une certaine hauteur. Et la majorité du public retient qu'il y a dans le inonde un vrai Bonaparte. — Au point où il en est de son effort, cet aventurier, unique en son genre, ne peut demander mieux. Il a atteint le premier de ses buts.

## CHAPITRE V

# LOUIS-NAPOLÉON À LONDRES

La société anglaise. — L'hôtel de Carlson-Terrace. — La vie du prince. — Les Lettres de Londres. — Les idées napoléoniennes et leur doctrine. — Lady Blessington, miss Howard. Disraëli. — Louis-Napoléon constable. — Louis-Napoléon au Carlson-Club.

En arrivant à Londres, le prince descendit à l'hôtel Senton, près de Saint-James<sup>1</sup>, puis dans un autre hôtel situé Waterloo place<sup>2</sup>. Il habita ensuite Ring-Street n° 33, Carlton gardens n° 14 et enfin Carlton-House-Terrace n° 17<sup>5</sup>, une maison appartenant à lord Cardigan et donnant dans le Pall-Mall, entre Saint-James Park et Regent-Street. Il était accompagné de sept personnes : Persigny, Arise, le Dr Conneau, les colonels Vaudrey et de Montauban, puis ses deux domestiques, Charles Thélin et Fritz Rikenbach<sup>6</sup>.

La société anglaise, qui le connaissait déjà, l'accueillit bien ; elle appréciait le courage et se montrait sans doute enchantée de donner une petite leçon au gouvernement français<sup>7</sup>. Au bout de peu de temps, le prince eut pour camarades le duc de Bedford, Somerset, Montrose, Hamilton, Beaufort, le marquis de Londonderry, les comtes d'Eglington, d'Evroll, de Scarborough, de Durham et de Chesterfield, et lord Fitz-Harris, dont il fut l'ami jusqu'à la mort ; il y en aurait d'autres encore à citer<sup>8</sup>. Il connut les beaux esprits du temps, le comte d'Orsay, Disraëli, sir Bulwer Lytton, sir Henry Holland, d'Ouin, Walker Savage, Albang, Landas, etc.<sup>9</sup>. Il vit le roi Joseph et en fut reçu convenablement — ce qui n'était pas certain d'abord, car sa famille, au lieu de l'en remercier, lui tenait rancune de

---

<sup>1</sup> De Barins, éd. déjà citée.

<sup>2</sup> Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, déjà cité.

<sup>3</sup> Blanchard Jerrold, ouv. déjà cité.

<sup>4</sup> Extrait des registres de la police de Malborough Court. Cette maison est située dans un des plus beaux quartiers de Londres sur une large place entourée de jardins, entre Saint-James Park et Regent Street, et dans le voisinage des beaux clubs United service, Athœneum et Travellers Club, qui donnent à tout ce quartier un aspect monumental. *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. Pagnerre, 1840.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, etc. Pagnerre 1840.

<sup>6</sup> G. Ducal, *Napoléon III*, déjà cité, etc.

<sup>7</sup> G. Duval, *Napoléon III*.

<sup>8</sup> Blanchard Jerrold, déjà cité.

<sup>9</sup> Blanchard Jerrold, déjà cité. Le prince savait s'adapter au pays où il se trouvait contraint d'habiter. Sa vie de voyages l'avait formé à cela. Il parlait couramment l'anglais, l'allemand et l'italien. Il était assez naturellement cosmopolite, et, en employant le mot dans le sens de Nietzsche, Européen.

Strasbourg<sup>1</sup>. — Un premier banquet solennel lui fut offert à Leannington. puis un second par le club de la marine. Le président du club était ce brave amiral Fleming qui, ayant reçu l'ordre, en 1815, de conduire Napoléon à Sainte-Hélène, donna aussitôt sa démission dans une lettre où il justifiait ainsi sa conduite : *Je serai toujours prêt à servir le roi et à mourir pour lui, mais rien ne pourrait me faire concourir à un acte qui déshonore l'Angleterre*<sup>2</sup>. — Ce dîner mettait le prince dans une situation délicate : affecter l'oubli au sujet des victoires anglaises eût paru trop de condescendance ; les rappeler semblait impossible pour un Bonaparte. Il y fit allusion. Répondant au toast qui lui avait été porté, il but à la santé de la marine britannique et dit d'un ton un peu grave : *Messieurs,*

---

<sup>1</sup> Nous l'avons vu précédemment. Persigny écrivait le 9 janvier 1840 au roi Joseph : *Sire, Sire, etc. J'ai été bien flatté d'apprendre par le prince, votre neveu, que vous m'aviez conservé quelques sentiments d'estime ; j'ai été d'autant plus heureux que les calomnies qui s'accroissent contre moi dans certains salons de Paris tirent en partie leur source de l'opinion où se trouvent certaines personnes que Votre Majesté aurait envers moi des sentiments d'une nature bien différente. Maintenant, Sire, permettez-moi de vous exprimer le sentiment de bonheur que j'ai éprouvé en apprenant la manière dont vous avez reçu votre noble et digne neveu. Dévoué à la légitimité impériale, quoique paraissant en dehors de cette voie, je ne saurais pas vous exprimer tout ce que j'éprouve de joie en voyant la tendre et mu-chante intimité qui existe aujourd'hui entre les deux personnes en qui se personnifie le plus noble culte de la terre... (Collection A. L.). Ceci demande à être expliqué. Il y avait chez Persigny un côté à la fois ardent et théorique qui choquait beaucoup de bonapartistes parce qu'ils ne pouvaient pas le comprendre. A ce qui chez eux était un mot en de parvenir, s'ajoutait, chez Persigny, une religion véritable. La première fois qu'il avait vu Louis-Napoléon, il passa la plus grande partie de la nuit sous un arbre, dans une sorte d'extase, se représentant dans l'avenir un Napoléon qui apparaissait au peuple et à l'armée... Et, pendant cette hallucination, ou plutôt cette mystérieuse révélation, des larmes brûlantes inondaient son visage. Joseph Delaroa, *Le duc de Persigny*, etc. Pion, 1865. — Le fonds de ceci est vrai. D'autre part Fialin est plus pour les actes que pour les paroles — ce qui gêne toujours un nombre considérable de partisans, heureux de faire de l'opposition sans se donner de mal. *S'il nous était permis d'agir*, dit-il dans la *Revue de l'Occident français*, *nous n'aurions garde de penser à la discussion publique*. Il est, comme l'époque, fortement individualiste, ce qui plaît au prince, mais inquiète peut-être un peu sa famille. a Jamais, affirme-t-il, l'humanité n'a fait un pas que par un homme... Pour empêcher, pour conserver comme pour détruire, il se peut que des efforts divers s'emploient avec avantage ; mais pour agir, pour créer, l'unité est la première condition. Enfin il se déclarait napoléonien plus que bonapartiste, — et cela l'avait de suite fait tenir en suspicion par le parti : Lorsque je ressentis l'inspiration d'une idée gigantesque, le hasard m'avait placé tout à fait étranger à certaines personnes. Pour arriver jusqu'à elles, je n'avais, il est vrai, qu'un pas à faire ; mille aboutissants se présentaient à moi. Mais j'ai répugné à faire la soumission de mes idées. Les chefs n'acceptent jamais les hommes nouveaux qu'à cette condition. Or mes idées étaient de nature à ne s'humilier devant personne. Je ne suis pas membre du parti bonapartiste ; je suis de la région napoléonienne. Le principe de mon dévouement n'est pas seulement dynastique, il est religieux. Je ne pourrais donc pas m'enrôler sous le drapeau d'un parti. Je n'ai jamais été lié aux princes Bonaparte que je ne connais point (écrit dans la *Revue de l'Occident*). Si je me dévoue à eux, c'est en vertu de ma foi. Ils portent en eux, indépendamment de leurs qualités personnelles, un principe dont ils ne sont pas maîtres et qui aura ses conséquences inévitables, quelles que soient leurs volontés... Du reste, le dogme de ma foi est inconnu des bonapartistes, et il ne peut leur être sacrifié.... Louis-Napoléon, répondant, à ses yeux, à ce qu'il en attendait. il décida de le servir ; mais il lui fut avant tout le moyen de son *œuvre d'apostolat*, son *point d'appui d'Archimède*. Ce sont les propres expressions de Persigny.*

<sup>2</sup> Giraudeau, Gallix et Guy, etc.

je ne parle pas ici de vos triomphes guerriers, car tous vos souvenirs de gloire sont pour moi des sujets de larmes ; mais je parle avec plaisir de la gloire plus belle et plus durable que vous avez acquise en portant la civilisation à mille peuples barbares et dans les régions les plus lointaines<sup>1</sup>. Ces paroles produisirent, paraît-il, une émotion profonde ; tous les journaux les publièrent avec des commentaires élogieux<sup>2</sup>. La presse londonienne s'occupa d'ailleurs beaucoup de Louis-Napoléon au début de son séjour<sup>3</sup>, et, aidée de la presse française, retourna le fer dans la plaie orléaniste : *Les persécutions dont on accable le prince prouvent à quel point on le redoute*, dit l'un d'eux. A Londres, même en y menant l'existence la plus retirée, le prince occupait nécessairement l'opinion ; en Suisse, on eût beaucoup moins parlé de lui et, par contre-coup, l'Europe eût été mal au courant de ses faits et gestes. Ici, sa voiture aux panneaux armoriés de l'aigle impériale ne peut sortir sans être remarquée des passants et signalée par les reporters<sup>4</sup>. Dans l'hôtel de Carlton-Terrace, construit sur l'emplacement de la célèbre demeure royale où s'agita longtemps cette politique de haine et de passion qui devait faire mourir Napoléon à Sainte-Hélène<sup>5</sup>, et après la démolition de laquelle, avant les échafaudages de la nouvelle résidence, fut dressée l'immense tente qui se voit encore à Woolwich et où se donna en 1816 la fête fameuse qui célébra la victoire de Waterloo<sup>6</sup>, tout, maintenant, était arrangé le mieux possible afin de rappeler le passé napoléonien et paraître en faire un gage de l'avenir. Le salon, un peu nu, comportait un buste en marbre de l'empereur, deux portraits, un de l'impératrice Joséphine par Isabey, un autre de la reine Hortense, puis un médaillon en velours noir renfermant des miniatures de tous les princes et princesses de la famille impériale ; deux grandes tables, l'une chargée de journaux en ordre, l'autre de livres ; enfin une vitrine qui contenait les plus précieux souvenirs : l'écharpe portée par Bonaparte à la bataille des Pyramides, un cachemire donné par le général à sa belle-fille à son retour d'Égypte, l'anneau du couronnement — un rubis enchâssé d'or que Pie VII mit lui-même au doigt de l'empereur —, la bague passée par Napoléon au doigt de Joséphine pendant la cérémonie et composée de deux cœurs, l'un en saphir, l'autre en diamants pressés, avec cette devise : *Deux font un*, — et les décorations du grand homme. — Parmi les miniatures d'Isabey, on peut citer un médaillon double avec d'un côté Napoléon et de l'autre Marie-Louise, celui-là touchant plus spécialement le prince car il lui avait été donné le 20 avril 1815, jour anniversaire de sa naissance, et deux portraits de Marie-Louise et du roi de Borne, bijoux de Sainte-Hélène qui gardaient peut-être encore en eux du regard qui les avait si souvent interrogés. Le prince possédait en dernier lieu une relique dont la consécration triple faisait un talisman incomparable ; c'étaient, entourés d'un cercle d'or incrusté de diamants, deux gros saphirs entre lesquels une petite croix contenait un morceau du vrai bois sur lequel le Sauveur était mort ; ces débris sacrés avaient été donnés par l'impératrice Irène à Charlemagne qui les avait ainsi fait monter et les portait

---

<sup>1</sup> *Lettres de Londres*, éd. déjà cité.

<sup>2</sup> *Lettres de Londres. Procès de Napoléon-Louis*, déjà cité.

<sup>3</sup> Les premiers instants de son séjour y rencontrèrent une sympathie passagère qui fut plus courte même que celle qu'excitent d'ordinaire à Londres ceux qu'on appelle les lions de la saison. *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, etc. Pagnerre 1840. — Voir plus loin.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, etc. Pagnerre 1840.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, etc. Pagnerre 1840.

<sup>6</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, etc. Pagnerre 1840.

toujours sur lui dans les combats. Le clergé d'Aix-la-Chapelle l'avait offert à l'empereur<sup>1</sup>.

Le prince ne mène peut-être pas à Londres la vie continuellement exemplaire qu'indique Persigny<sup>2</sup>, pour les besoins de la cause ; je doute cependant qu'il s'en éloigne, ce genre d'existence étant tout à fait dans sa nature<sup>3</sup>. Il y a citez Louis-

---

<sup>1</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

<sup>3</sup> Il allait souvent le matin à la bibliothèque de Westminster et y arrivait, paraît-il, le premier. — Il eut à côté de cela, à Londres, plus d'une aventure. Parmi les têtes oh figura le prince et dont il fut le plus parlé, on n'a pas oublié le l'amené tournoi donné par le comte d'Eglinton et que les pamphlétaires d'alors reprochèrent si longtemps au neveu de l'empereur. Ce tournoi fut fameux à l'époque. Le prince y portait un costume rappelant celui des héros que célébrait sa mère dans ses mélodies. Costume du matin : une grande cuirasse en acier poli sur une jaquette de cuir, ornée de satin cramoisi ; un casque à visière en acier avec un grand panache de plumes blanches bas blancs et Lottes russes. — Costume du soir : une courte soutane velours vert foncé avec chemise et manches en satin cramoisi ; une épée ceinturon on une ceinture d'or autour de la taille ; bonnet de velours violet avec une plume jaune retenue par une aigrette ornée de pierres précieuses et tombant du côté gauche ; bas de soie et grandes bottes couleur presque rouge nouées avec de la dentelle d'or. — *Récit véritable des chevaliers et dames qui gagnèrent l'admiration au grand tournoi tenu en son château par le comte d'Eglinton*. James Bulkeley, Londres, 1840. — Disraëli a raconté ce tournoi dans son *Endymion*. — G. Duval, ouv. déjà cité. — Il faut rappeler aussi le duel qu'il faillit avoir avec le comte Léon. Celui-ci, fils illégitime de l'empereur, s'était rendu à Londres dans l'intention de réclamer au roi Joseph l'exécution des dispositions prises en sa faveur par le cardinal Fesch. Il alla voir le comte de Survilliers, le prince de Montfort et le prince Louis ; tous trois s'abstinrent de le recevoir. Furieux, le comte écrivit à Louis-Napoléon : *Mon petit-cousin, il faut avouer que si j'ai nue bien de la patience à chercher à vous voir, vous avez mis par contre une impolitesse bien basse à ne pas me recevoir. Vous vous êtes permis d'interpréter en mauvais termes à mon désavantage, et sans (n'avoir entendu, le refus de me voir de mon oncle Joseph. Je vous ai laissé plusieurs fois nia carte et vous avez cru pouvoir vous abstenir de m'envoyer la vôtre. Ne pensez-vous pas, monsieur mon cousin, que votre conduite à mon égard soit offensante pour moi ? J'ai pu regarder les mauvais procédés et les écrits de MM. mes oncles Joseph et Jérôme comme malicieux, perfides et méchants ; à leur âge, on se croit tout permis ; niais au vôtre, mon petit-cousin, croyez-vous qu'il puisse en être do même ? Comme vous vous dites Français, vous devez sentir que mou honneur se trouve offensé de tant de déloyauté et qu'il m'en faut une juste réparation. J'attendrai tant que vous voudrez, on tant qu'il le faudra ; mais je vous jure sur les cendres de l'empereur Napoléon, mon père, que vos mauvais procédés envers moi auront un jour leur châtement. Si je nie trompais, si vous n'avez pas une goutte de sang français dans les veines, par respect humain, vous devez me faire le renvoi de cette lettre ou en abuser il votre fantaisie ; je me résigne à tout. Sur ce, monsieur mon petit-cousin, j'ai l'honneur de vous saluer...* Le prince envoya le lendemain le commandant Parquin auprès du comte Léon pour lui faire savoir les raisons qui empêchaient la famille impériale d'avoir des rapports avec lui et pour lui dire qu'il ne devait pas de réponse à sa provocation, d'autant plus qu'elle ne reposait sur aucun fait personnel venant du prince, mais sur une résolution adoptée par toute la famille. Le comte Léon riposta par une lettre grossière à laquelle Louis-Napoléon ne répondit pas davantage. Mais, le lendemain, le lieutenant-colonel Ratcliffe, officier estimé, s'étant présenté pour renouveler la proposition d'un duel, le prince n'hésita plus. Ses témoins furent le comte Alfred d'Orsay et le commandant Parquin. Dans une entrevue avec les témoins du comte Léon, *il fut alors réglé par le colonel Ratcliffe et par moi*, dit Parquin dans une lettre publiée au Capitole, *que le prince, ayant été provoqué, avait le chois des armes ; et, après avoir fixé l'heure et le lieu du combat, nous nous séparâmes vers minuit. Le lendemain, nous étant rendus avec le prince, à 6 heures du matin, à*

Napoléon un goût spontané pour la réflexion solitaire, une sorte de complaisance à la suivre dans ses développements les plus lointains — trop lointains quelquefois, — et nous le retrouverons plus tard effilant, comme ses idées, ses longues moustaches droites et indéfiniment pointues, de même qu'il suit ici déjà le plan de combinaisons nouvelles en ajoutant, d'un doigt distrait, à la courbe de sa moustache déjà forte, mais retombée un peu au coin de chaque lèvres. — Dès six heures du matin, il est dans son cabinet de travail et reste à la besogne jusqu'à midi. Après son déjeuner qui ne dure jamais plus de dix minutes<sup>1</sup>, il lit les journaux et prend des notes ; à deux heures, il reçoit des visites à quatre, il sort, à cinq, monte à cheval et à sept, dîne ; généralement il s'arrange pour travailler encore plusieurs heures dans la soirée. Il ne connaît pas le luxe. Il est le plus simplement mis de toute sa maison, et, dès sa plus tendre enfance, méprisait les usages d'une vie efféminée<sup>2</sup>. Passons sur de nombreux éloges — probablement véridiques — et enregistrons le fait significatif suivant : Le prince possède deux grands registres. Dans l'un se trouvent inscrits, avec des notes détaillées sur leur position, leur capacité, leur caractère, tous nos hommes d'État, les membres des deux Chambres, les hauts fonctionnaires publics, les journalistes et les hommes de lettres, et généralement tous ceux qui peuvent avoir une influence dans l'ordre civil. L'autre registre, consacré à l'armée, comprend tout l'état-major général et chacun des régiments de l'armée au courant des mutations et changements de chaque jour. Le prince ne croit d'ailleurs pas l'armée bien organisée ni bien administrée, et il se propose d'améliorer son sort, sans cependant augmenter les charges de l'État<sup>3</sup>. — Ainsi, en 1840, grâce à Persigny, les Français, au cas où ils auraient oublié le prince, continuaient de savoir qu'il conspirait toujours. Non content d'indiquer ses occupations, cet apôtre arrivait à le dépeindre, marie au point de vue physique, comme un descendant de l'empereur, ce qui, on le sait, est complètement faux. Voici le subterfuge dont il se servait : Le prince est d'une physionomie agréable, d'une taille moyenne, d'une tournure militaire ; il joint à la distinction de toute sa personne la distinction plus séduisante de ces manières simples, naturelles,

---

Wimbleton Commons et le colonel Ratcliffe ayant déclaré que le prince avait le choix des armes, le prince choisit l'épée. Je présentai donc deux épées aux deux adversaires, mais le comte Léon refusa cette arme. Etonné de son refus, je lui demandai s'il ne savait pas tirer l'épée ; il me répondit qu'il savait tirer, qu'il ne voulait pas se battre à l'épée, mais au pistolet. Cette circonstance éleva une contestation assez longue dans laquelle je ne cachai pas à M. Léon les sentiments que me faisaient éprouver son refus. Voulant cependant arriver promptement à un résultat, le comte d'Orsay et moi nous proposâmes de tirer au sort le choix des armes. Le colonel Ratcliffe nous remercia de la générosité de notre proposition, mais le comte Léon la repoussa encore. Dans un tel état de choses, nous ne pouvions ni ne devions (aire de nouvelles concessions, niais le prince Napoléon nous déclara qu'ennuyé de cc refus, il préférerait accepter le pistolet plutôt que de prolonger nue telle discussion ; c'est après de longs délais, et lorsqu'on allait charger les pistolets, que la police intervint et mit fin à cette affaire qui, sans les refus successifs du comte Léon, eut eu des résultats différents ; car si M. Léon se fût rendu aux décisions des témoins, ou aurait eu tout le temps de se battre. — Le comte Léon passait pour aimer les duels et en avait eu déjà. Son plus célèbre avait été causé par une trop forte perte qu'il avait faite au jeu chez le marquis de Rosenberg eu jouant contre un ancien aide de camp de Wellington. Il tua son adversaire. — Le comte Léon ressemblait beaucoup à l'empereur, mais il était bien plus grand que lui. — d'Alton-Shée. *Mémoires*, déjà cité p. 87. — Ph. Audebrand, *Derniers jours de la Bohême*. Cal. Lévy., s. d.

<sup>1</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

<sup>3</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

pleines d'aisance et de bon goût qui semblent l'apanage des races supérieures. Au premier abord, j'ai été frappé de sa ressemblance avec le prince Eugène et avec l'impératrice Joséphine, sa grand'mère ; mais je n'ai pas remarqué une égale ressemblance avec l'empereur. — Il est vrai que n'ayant ni l'ovale de figure ni les joues pleines, ni le teint bilieux de son oncle, l'ensemble de sa figure est privé de quelques-unes des particularités qu'on remarque d'abord dans la tête de l'empereur et qui suffisent pour donner aux portraits les plus infidèles et les plus informes une certaine ressemblance avec Napoléon. Les moustaches, qu'il porte avec une légère impériale sous la lèvre inférieure, impriment d'ailleurs à sa physionomie un caractère militaire d'une allure trop spéciale pour ne pas nuire à sa ressemblance avec son oncle ; mais en observant attentivement les traits essentiels, c'est-à-dire ceux qui ne tiennent pas au plus ou moins d'embonpoint et au plus ou moins de barbe, on ne tarde pas à découvrir que le type napoléonien est reproduit avec une étonnante fidélité. C'est en effet le même front élevé, large et droit, le même nez aux belles proportions, et les mêmes yeux gris, quoique l'expression en soit adoucie ; c'est surtout les mêmes contours et la même inclinaison de tête, tellement empreinte du caractère napoléonien que, quand le prince se retourne, c'est à faire frissonner un soldat de la vieille garde ; et si l'œil s'arrête sur le dessin de ces formes si correctes, il est impossible de ne pas être frappé comme devant la tête de l'empereur, de l'imposante fierté de ce profil romain dont les lignes si pures et si graves, j'ajouterai même si solennelles, sont comme le cachet des grandes destinées<sup>1</sup>. Certainement... — mais il est néanmoins bon de remarquer la date du livre et que son auteur avait bien deviné. Ce qui suit achève de prouver le côté romantique de Louis-Napoléon : Le caractère distinctif des traits du jeune Napoléon est la noblesse et la sévérité ; et, cependant, loin d'être dure, sa physionomie respire au contraire un sentiment de bonté et de douceur. Il semble que le type maternel qui s'est conservé dans la partie inférieure du visage soit venu corriger la rigidité des lignes impériales, comme le sang des Beauharnais paraît avoir tempéré en lui la violence méridionale du sang napoléonien. Mais ce qui excite surtout l'intérêt, c'est cette teinte indéfinissable de mélancolie et de méditation répandue sur toute sa personne et qui révèle les nobles douleurs de l'exil. Maintenant, d'après ce portrait, il ne faut pas vous représenter un beau jeune homme, un de ces Adonis de roman qui excitent l'admiration des boudoirs. Rien d'efféminé dans le jeune Napoléon. Les nuances sombres de sa physionomie indiquent une nature énergique ; sa contenance assurée, son regard à la fois vif et penseur, tout en lui montre une de ces natures exceptionnelles, une de ces âmes fortes qui se nourrissent de la préoccupation des grandes choses et qui seules sont capables de les accomplir<sup>2</sup>. — Louis-Napoléon devient ici le cousin de Gilde-Harold.

En réalité, c'est un homme petit, comme son oncle, avec un buste assez long, qui lui permet d'être bien à cheval, sur des jambes trop courtes qui lui nuisent à pied. Son front est haut et large, plus large que vers 1860, mais un peu plus étroit que celui de Napoléon ; peut-être, toutefois, semble-t-il tel à cause de sa hauteur. La tête est puissante, les sourcils, moins allongés que ceux de l'empereur, tournent plus vite vers les tempes ; l'œil est également plus petit,

---

<sup>1</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Lettres de Londres*.

mais le regard, par sa douceur et sa pénétration, retient, admirable<sup>1</sup> ; le nez, plus courbé que celui de Bonaparte, est charnu ; d'abord assez en bec d'aigle, il deviendra plus fort vers 1858. — Le prince, à Londres, a un côté de son existence qui est certainement celle d'un prétendant attentif et convaincu, existence souvent secrète qu'il cache sous celle d'un dandy plus intelligent que ses confrères, moins expansif et plus studieux. La correction de tenue qui lui était naturelle devenait ici nécessaire ; sans elle, il n'eût pas réuni les suffrages anglais ; sa froideur et son calme achevèrent de le faire apprécier.

Infatigable, Persigny explique de nouveau la politique de son dieu. Nous la connaissons. Ce qui mérite d'être signalé, c'est une sorte d'annonciation d'alliance entre l'Angleterre et la France, une divination de la campagne criméenne. Envisageant ce que l'Europe pourrait penser d'une restauration bonapartiste, l'auteur déclare que la Grande-Bretagne lui serait favorable, car elle aurait avantage à s'y unir. Le programme du second Empire — au moins dans une de ses parties — y est esquissé lorsque l'auteur observe que, selon toute probabilité, la politique des grandes puissances serait favorable à l'idée de voir arriver en France a une dynastie qui, jouissant d'une immense popularité, pourrait s'en servir pour rétablir l'ordre et empêcher une conflagration générale en Europe<sup>2</sup>, car, à l'égard des guerres de conquêtes, il était évident qu'il ne pouvait plus en être question<sup>3</sup>. Ceci est typique et montre l'idéalisme confiant dont les cervelles de l'époque étaient obscurcies — ou illuminées, comme on préférera. Persigny fait encore observer que les partisans des principes monarchiques en sont arrivés à regretter d'avoir renversé l'Empire qui avait su créer en France une autorité politique. — Ces *Lettres de Londres* parurent surtout pour renvoyer à un ouvrage du prince lui-même, publié un an auparavant, le rappeler à ceux qui l'avaient lu, le faire connaître, au moins par curiosité, à ceux qui l'ignoraient. Fidèle, en effet, à sa ligne de conduite, ne pouvant tenter de suite un nouveau coup de force, n'y pensant pas encore et le jugeant même à cette heure impossible, Louis-Napoléon n'a déposé l'épée que pour reprendre la plume. Ses précédents ouvrages et l'entreprise de Strasbourg, ont défriché la plaine où va maintenant monter la moisson mûre des épis napoléoniens. Les *Idées napoléoniennes*<sup>4</sup> sont leur résumé ; toute la doctrine principale<sup>5</sup>, arrangée au mieux du goût du temps, tient ici dans ce volume mince et sobre. Le dandy de Carlton-Terrace sait trop l'importance acquise dans son temps par l'homme de lettres pour ne pas en profiter de nouveau. Le conspirateur a aiguisé son style.

---

<sup>1</sup> Toutes les personnes que j'ai entendu parler de l'empereur ont été d'accord-sur ce singulier regard. — même celles qui trouvaient à Napoléon III l'aspect d'un sergent de ville. Ses yeux conservèrent leur expression pénétrante jusqu'à la fin. Voir le portrait mis en frontispice aux *Œuvres posthumes de Napoléon III*, Paris, Lachaud, 1873.

<sup>2</sup> Il ne se tirait pas un coup de canon en Europe, sous le Second Empire, avant 1865, sans l'autorisation des Tuileries.

<sup>3</sup> Ce fut Bismarck qui les fit revivre. Ce remarquable politique a fait reculer la civilisation européenne d'un demi-siècle au moins, et sans doute de plus : l'avenir le prouvera. Il a également fait reculer, et pour un temps indéfini ; la possibilité de l'entente qui aurait amené à la longue — peut-être !... — les Etats-Unis d'Europe.

<sup>4</sup> Paris, Paulin, 1839. — Il y eut également, et aussitôt, d'autres éditions, populaires, à cinquante centimes : Paris, chez tous les marchands de nouveautés, et chez Bobaire, libraire, boulevard des Italiens, 10. — L'exemplaire de ce livre que Louis-Napoléon offrit à l'auteur de Zanoni se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Kuebworth. On lit sur la page de garde : *A sir Bulwer Lytton, souvenir de la part de l'auteur, Napoléon-Louis B.*

<sup>5</sup> Ce ne sont pas seulement, dit-il, les cendres, ce sont les idées de l'empereur qu'il faut ramener.



Au premier aspect, il demeure un peu terne, mais cette impression vient plutôt d'une comparaison avec les livres alors à la mode que du style même ; on y reconnaît une pensée logique ; on constate que sa simplicité est comme celle de son auteur même, comme son caractère, comme sa réserve, comme sa tenue et comme son visage où veille la flamme douce mais puissante de son regard bleu et gris.

Arrêtons-nous à ces Idées napoléoniennes. Cet ouvrage, tout compte fait, est remarquable<sup>1</sup>. Si l'on veut bien se reporter à l'époque où il fut écrit et envisager le but vers lequel il tendait, on ne peut qu'admirer la manière dont le prince l'a conçu, construit et présenté ; si l'on veut réfléchir que la doctrine de ce parti n'avait jamais été résumée encore que par lui, on est forcé d'applaudir ; ses premiers Fèves sont devenus des réalités démontrables. Un art certain de soumettre les faits et les idées et de les réunir de façon qu'ils se servent les uns aux autres, marque ces pages et y déroule un enseignement persuasif. On pouvait faire mieux au point de vue littéraire ; ce n'était guère possible au point de vue pratique. Ce livre a le droit d'être classé comme le livre type du prétendant, le plus correct et le plus concis. Dans la préface, le prince recommence à se déclarer le continuateur prochain de Napoléon : *L'empereur n'est plus, mais son esprit n'est pas mort. Privé de la possibilité de défendre par les armes un pouvoir titulaire, je puis au moins essayer de défendre sa mémoire par des écrits*<sup>2</sup>. Il prévient qu'il sait faire la part des choses, du temps, des idées nouvelles et se plier aux circonstances : *Ennemi de toute théorie absolue et de toute dépendance morale, je n'ai d'engagements envers aucun parti, envers aucune secte, envers aucun gouvernement ma voix est libre comme ma pensée... et j'aime la liberté !* C'est dire : Me voici pur et capable d'agir au milieu de vous qui vous déchirez en luttes intestines ; les partis qui se disputent la France tuent la force française, car, intéressés, avant tout, à se maintenir, ils ne peuvent s'occuper du pays et se font passer avant. Moi, au contraire, seul de tous vos hommes politiques, je n'ai pas d'attaches, seul, je ne dois rien à personne et suis mon maître, seul je saurai, le cas échéant, représenter comme il convient la nation et la réunir toute frémissante, formidable par son unité, dans ma main. — En épigraphe, il a mis cette parole de son oncle : *Le vieux système est à bout, le nouveau n'est point assis*. Vers la fin, il dira : *Les idées napoléoniennes ont le caractère des idées qui règlent le mouvement des sociétés puisqu'elles avancent par leur propre force, quoique privées de leur auteur ; semblables à un corps qui lancé dans l'espace arrive par son propre poids au but qui lui est assigné*.

Il ne s'agit pas de savoir si le prince a défini toute la pensée de Napoléon<sup>3</sup>, ses rouages et ses méandres, ce serait travail de psychologue et le prince fait œuvre

---

<sup>1</sup> Je sens bien que j'étonne quelques lecteurs. Qu'ils jugent par eux-mêmes en se procurant ce petit livre qui mériterait une réimpression. Béranger disait plus tard : *Si mon suffrage littéraire peut être agréable à l'empereur, dites-lui que je le regarde comme le premier écrivain du siècle*. — Ceci était exagéré.

<sup>2</sup> Eclairer l'opinion en recherchant la pensée qui a présidé à ces hautes conceptions, disait-il aussi, rappeler ces vastes projets est une birbe qui sourit encore à mou cœur et qui nie console de revit... Des idées qui sont sous l'égide du plus grand génie des temps modernes peuvent s'avouer sans détours ; elles ne sauraient varier au gré de l'atmosphère politique.

<sup>3</sup> Napoléon, n'y aurait pas suffi ; à Sainte-Hélène il s'efforça de se réexpliquer à lui-même et surtout au monde, mais il ne fit en réalité qu'indiquer la matière du beau travail qu'il y aurait à entreprendre. En tout cas, Joseph déclara, en qualité d'ami et de

de partisan ; il suffit qu'il en ait exactement compris les grandes lignes, le départ et la raison, le moyen de l'adapter à l'époque contemporaine, le procédé le meilleur pour l'y même faire reconnaître indispensable. Ce qu'il devait essayer, chef d'une cause neuve et mal connue<sup>1</sup>, c'était de présenter un système répondant aux besoins actuels et montrer que toutes les bonnes idées en cours venaient de l'Empire ; il lui fallait prouver que, sans même que les professeurs de ces idées-là s'en doutassent, nulle autre que l'aigle impériale n'en avait couvé sous ses vastes ailes le premier nid révolutionnaire. Il y a d'ailleurs plus de vérité dans cette plaidoirie qu'on ne le croit au premier abord ; après avoir étonné, elle retient celui qui s'en occupe ; on est à même de juger ainsi par soi cc qu'il en devait être à l'époque. Ceux qui espéraient en l'avenir trouvaient leur pain moral dans cet excellent manuel de propagande. Ce petit volume allait si loin que la plupart des théories audacieuses soutenues aujourd'hui à la Chambre par certaines intelligences peu renseignées, qui s'en attribuent l'invention, y sont formulées ; la seule différence consiste en ee qu'étant raisonnées dans le texte de Louis-Napoléon, elles emploient pour réussir le chemin le plus court, c'est-à-dire celui de la paix et de la force, au lieu que nos parlementaires les mènent sur une route poudreuse dont ils ignorent le but et se soucient peu de les y voir stationner à jamais pourvu qu'ils en puissent parler avec une violence grossière, également éloignée de sens pratique et de retenue.

Le prince — comme clans ses *Rêveries* — se déclare partisan et serviteur du progrès, car [l'amélioration des sociétés marche sans cesse](#) et ne connaîtra [de limites que celles du monde](#). Il décrète que tous les peuples sont frères et qu'un jour même ils s'uniront pour former une confédération européenne ; il démontre que telle était la pensée impériale. Pour les réformer, il les étudie : [Les peuples ont tous quelque chose de commun, c'est le besoin de perfectionnement ; ils ont chacun quelque chose de particulier, c'est le genre de malaise qui paralyse leurs efforts.](#) — [Les gouvernements ont été établis pour aider la société à vaincre les obstacles qui entravaient sa marche. Leur forme a dû varier selon la nature du mal qu'ils étaient appelés à guérir, suivant l'époque, suivant le peuple qu'ils devaient régir. Leur tâche n'a jamais été et ne sera jamais facile, parce que les deux éléments contraires dont se compose notre existence exigent l'emploi de moyens différents. Sous le rapport de notre essence divine, il ne nous faut que liberté et travail ; sous le rapport de notre nature mortelle, il nous faut, pour nous conduire, un guide et un appui.](#) Il est difficile de mieux mettre sous les yeux du peuple la nécessité du pouvoir — et son excuse ; notre subtilité — qui n'est souvent qu'une prétention — aurait tort de rire devant cette classification en nature mortelle et en nature divine ; il ne s'agit pas ici de finesse, mais de convaincre ; et ce passage-là convainc les gens qui, par suite de leur travail ou de la simplicité brutale de leur logique, n'ont pas le temps de couper les cheveux en quatre. Au sujet du progrès, il agit de même ; comme précédemment dans ses *Rêveries*, il l'admet et s'en fait le pontife, mais, pour cela aussi, l'embrigade et le discipline ; il le prouve impossible livré à ses seules réclamations loin du pouvoir et cela, sans paraître faire la leçon, en laissant le lecteur juge : [Le](#)

---

dépositaire des pensées intimes de l'empereur, que le livre de son neveu en était le résumé exact. E. Ollivier, *Louis-Napoléon et le coup d'Etat*, déjà cité, p. 61.

<sup>1</sup> Dans les *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine* (déjà cité), on trouve une phrase intéressante à propos du roi qui ne veut rien demander à Louis-Philippe, ni lui rien devoir : [Sa fierté de Bonaparte, le vieil esprit révolutionnaire qui virait en lui, tradition mystérieuse dont le fil s'est perdu de nos jours, lui rendaient fort pénible un rapprochement](#), etc.

progrès ne disparaît jamais, mais il se déplace souvent ; il va des gouverneurs aux gouvernés. La tendance des révolutions est de le ramener toujours parmi les gouvernants. Lorsqu'il est à la tête des sociétés, il marche hardiment, car il conduit ; lorsqu'il est dans la masse, il marche à pas lents, car il lutte. Dans le premier cas, le peuple, confiant, se laisse gouverner ; dans le second cas, il veut au contraire tout faire par lui-même. L'auteur montre que les grands hommes ont incarné en eux le progrès, le servant par la fatalité même de leur génie, le faisant avancer à pas, de géant, d'Alexandre à César, de Charlemagne à Napoléon. — La question du gouvernement le meilleur se pose naturellement. Et le prince évite de la trancher aussitôt ; il la discute avec le lecteur, avoue son hésitation, insinue sa façon de voir en la proposant ; il se réclame de l'opportunisme qui est et a été de tous les temps. Les formes du gouvernement ne suivent pas des lois constantes. Les républiques sont aussi vieilles que le monde ; l'élection et l'hérédité se sont, depuis des siècles, disputé le pouvoir, et le pouvoir est resté tour à tour à ceux qui avaient pour eux les sciences et les lumières, le droit ou la force. Il ne saurait donc y avoir de gouvernement assis sur des formes invariables ; il n'y a pas plus de formule gouvernementale pour le bonheur des peuples qu'il n'y a de panacée universelle qui guérisse tous les maux. Toute question de forme politique, a dit Carrel, a ses données dans l'état de la société, nullement ailleurs<sup>1</sup>. Ces paroles renferment une grande vérité. En politique, le bien n'est que relatif, jamais absolu. Louis-Napoléon ne tombe pas dans la faute de faire un procès superflu aux méthodes du passé : En admettant les idées qui précèdent, il serait impossible d'attacher une haute importance aux distinctions savantes que les publicistes ont faites entre le gouvernement d'un seul et le gouvernement de plusieurs, entre les gouvernements démocratiques et les gouvernements aristocratiques. Tous ont, été bons puisqu'ils ont duré ; telle forme a été la meilleure pour tel peuple qui a duré le plus longtemps. Mais, à priori, le meilleur gouvernement est celui qui remplit bien sa mission, c'est-à-dire celui qui se formule sur le besoin de l'époque et qui, en se modelant sur l'état présent de la société, emploie les moyens nécessaires pour frayer une route plane et facile à la civilisation qui s'avance. Et, en examinant le monde, il ne découvre — à regret, dit-il — que deux gouvernements qui remplissent leur mission providentielle, les États-Unis d'Amérique et l'Empire russe. Tandis que notre vieux centre européen est comme un volcan qui se consume dans son cratère, les deux nations orientale et occidentale marchent sans hésiter vers le perfectionnement, l'une par la volonté d'un seul, l'autre par la liberté. Se tournant alors vers la France, il l'interroge : Epuiseras-tu tes forces et ton énergie à lutter sans cesse avec tes propres enfants ? Non, telle ne peut être ta destinée ; bientôt viendra le jour où, pour te gouverner, il faudra comprendre que ton rôle est de mettre dans tous les traités ton épée de Brennus en faveur de la civilisation. Constatation assez singulière et digne de remarque, ceux qui attaquèrent Napoléon III dans la suite le firent au nom de ses propres doctrines ; Victor Hugo, en dénonçant le tyran, était presque absurde, et il est douteux qu'auprès de la postérité *Napoléon le petit* ajoute à sa gloire ; ce livre fait déjà sourire<sup>2</sup>. — Nous nous étonnons un peu devant cette politique sentimentale,

---

<sup>1</sup> La littérature, a dit de Bonald, dans un autre ordre d'idées, est l'expression de la société.

<sup>2</sup> Il y a une sorte de symbole dans le corps de Victor Hugo placé sous l'Arc de Triomphe lors de son enterrement. A l'œuvre réaliste, guerrière et logique de l'empereur, la fin du siècle répondait par la plus éminente représentation des idées vagues et du style oratoire. Au maître de la lutte et des hommes, elle opposait le maître du songe et des

presque littéraire, mais en dehors des raisons que nous lui avons trouvées déjà, reconnaissons qu'elle avait l'intelligence de faire servir l'autorité au profit d'une belle cause en employant les idées de liberté dans le sens de l'ordre et du bien-être général. Il y a là plus de mérite qu'on ne pense, un mérite tel que l'homme qui serait aujourd'hui assez habile pour en faire autant, d'où qu'il vint comme parti, deviendrait le maître de la France.

Louis-Napoléon va au-devant des objections qui peuvent lui être faites au sujet de l'empereur, coutume dans ses *Rêveries politiques*. On a érigé son oncle en ogre, ennemi de la paix. Il prouve qu'il avait un grand souci de l'équilibre européen, mais qu'il a été contraint de faire la guerre par les ennemis de la France et pour avancer l'idée de liberté. Ici perçoit et se définit la cause des nationalités cette cause profondément populaire et que servaient — nous l'avons vu — les esprits d'alors. Enfin, qu'est donc l'empereur — encore une fois — sinon le soldat même de la Révolution, son **exécuteur testamentaire** ? Il fut entraîné à des guerres parce que la révélation révolutionnaire était trop prompte, trop brutale pour ne pas épouvanter : **Le sort commun à toute nouvelle vérité qui surgit est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. C'est qu'elle s'élançait avec d'autant plus de force qu'elle a été plus longtemps comprimée ; c'est qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, elle devienne la base d'un nouvel ordre social.** Et le prince compare la liberté au christianisme qui fut d'abord persécuté, puis triompha. **Arme de mort pour la vieille société romaine, le christianisme a excité pendant longtemps la crainte et la haine des peuples ; puis, à force de martyrs et de persécutions, la religion du Christ a pénétré dans les esprits et dans les consciences ; bientôt, elle eut à ses ordres des armées et des rois ; Constantin et Charlemagne la promenèrent triomphante en Europe. Alors la religion déposa ses armes de guerre ; elle dévoila à tous les yeux les principes d'ordre et de paix qu'elle renfermait et devint l'élément organisateur des sociétés, l'appui même du pouvoir. Il en sera ainsi de la liberté. Ceci ne pouvait que plaire en même temps aux républicains et au clergé qui, à cette époque, s'entendaient assez bien**<sup>1</sup>.

L'empereur a contribué plus que tout autre à accélérer le règne de la liberté en sauvant l'influence morale de la Révolution et en diminuant les craintes qu'elle inspirait. Sans le Consulat et l'Empire, la révolution n'eût été qu'un grand drame qui laisse de grands souvenirs, mais peu de traces ; la révolution se serait noyée dans la contre-révolution. Il y a beaucoup de vrai dans cette dernière phrase ; elle montre ce que les Bourbons n'ont jamais pardonné à l'Empire et à ses généraux<sup>2</sup> ; la Terreur blanche en est une preuve ; et les miquelets de

---

mots. Souhaitons que le XXe siècle consacre et, avant cela, possède le maître des idées nettes. — Napoléon le petit comptera, sinon au point de vue historique, du moins, au point de vue littéraire. C'est, d'ailleurs, le seul dont son auteur se soit soucié, sans doute avec raison, car il était absolument incapable de comprendre la sagesse politique de Louis-Napoléon au deux-décembre.

**1** Une des gravures sur les journées de 1830 montre un ouvrier portant la croix avec respect au milieu des combattants qui se découvrent sur son passage.

**2** L'empereur et ses généraux ont consacré la Révolution, aux yeux de beaucoup de ses ennemis, par leurs victoires. Sans Bonaparte, après la chute de Barras, le pouvoir serait, selon toute vraisemblance, revenu aux mains des Bourbons ou des d'Orléans. La Révolution avait fauché elle-même ses garanties d'avenir le jour où elle envoya la Montagne à l'échafaud. Robespierre et Saint-Just en furent les deux expressions les plus politiques et les plus organisatrices. Saint-Just disait : **Rien ne vaut l'ordre.**

maintenant — il s'en trouve encore pensent de même. Il y a une vérité identique dans la fameuse affirmation napoléonienne où l'empereur dit avoir dessouillé la Révolution, affermi les rois et ennobli les peuples. En effet, il dessouilla la Révolution en séparant les vérités qu'elle fit triompher des passions qui, dans leur délire, les avaient obscurcies ; il raffermi les rois en rendant leur pouvoir honoré et respectable ; il ennoblit les peuples en leur donnant la conscience de leur force et ces institutions qui relèvent l'homme à ses propres yeux... L'empereur doit-être considéré comme le messie des idées nouvelles. Car, dans les moments qui suivent de près un bouleversement social, l'essentiel n'est pas de mettre en application des principes dans toute la stabilité de leur théorie, mais de s'emparer du génie régénérateur, de s'identifier avec les sentiments du peuple et de le diriger hardiment vers le but qu'il veut atteindre. Pour être capable d'accomplir une tâche semblable, il faut que *votre fibre réponde à celle du peuple* (paroles de l'empereur), que vous sentiez comme lui et que vos intérêts soient tellement confondus que vous ne puissiez vaincre ou tomber qu'ensemble. Prévoyant qu'il serait accusé de faire l'empereur trop grand et par contre-coup de s'attribuer à lui-même, pour l'avenir, un rôle trop important, désireux de respecter devant la masse ce fameux et absurde principe d'égalité que chacun révoque au fond de sa conscience, parce qu'il est impossible à reconnaître, formulant la négation même de tout ce qui existe, il ajoute : C'est cette union de sentiments, d'instincts et de volontés qui a fait toute la force de l'empereur. On commettrait une grave erreur si l'on croyait qu'un grand homme a l'omnipotence et ne puise de force qu'en lui-même. Savoir deviner, profiter et conduire, telles sont les premières qualités d'un génie supérieur. Napoléon n'a-t-il pas déjà dit : Je n'ai garde de tomber dans la foule des hommes à systèmes modernes, de me croire par moi seul et par mes idées la sagesse des nations. Le génie de l'ouvrier est de savoir se servir des matériaux qu'il a sous la main. Il montre que son oncle sut justement comprendre que refaire l'ancien régime comme y aspirait la noblesse — était une criminelle sottise, mais qu'il y avait dans le passé certaines bonnes choses et qu'il y aurait folie à ne pas s'en servir, par simple principe jacobin. Afin de donner une nouvelle assurance au clergé et en même temps une garantie aux républicains, il note que Napoléon fut le restaurateur de la religion, mais sans utiliser les prêtres comme moyen de gouvernement. En agissant ainsi, l'empereur ne faisait qu'exécuter le vœu de la majorité, dont il ne s'écartait pas, en général. Et afin de préparer le futur plébiscite qu'il entrevoit déjà, peut-être, le prince écrit : Jamais de si grands changements ne se firent avec moins d'efforts. Napoléon n'eut qu'à dire : Qu'on ouvre les églises, et les fidèles s'y précipitèrent à l'envi. Il dit à la nation : *Voulez-vous un pouvoir héréditaire ?* Et la nation répondit affirmativement par quatre millions de votes. Mais ceci a peut-être besoin d'une excuse, et la voici : C'est qu'il est difficile de se dépouiller entièrement du passé ; une génération a, comme un individu, des antécédents qui la dominent. Nos sentiments ne sont, pour la plupart, que des traditions. Esclave des souvenirs de son enfance, l'homme obéit toute la vie, sans s'en douter, aux impressions qu'il a reçues dans son jeune âge, aux épreuves et aux influences auxquelles il a été en butte ; la vie d'un peuple est soumise aux mêmes lois générales. Un jour seul ne fait pas d'une république de 500 ans une monarchie héréditaire, ni d'une monarchie de 1.400 ans une république élective. Ce serait donc malgré lui que, l'empereur dut ne pas se contenter de la république. La Terre, le Directoire avaient montré qu'elle était odieuse, puis insuffisante. Cependant, se refusant à une monarchie basée sur la noblesse du nom, Bonaparte reconnut la nécessité d'une constitution qui s'en rapprochât, mais établie sur le peuple, cette fois, comme sur sa base la plus naturelle, de

telle sorte que celui-ci se trouva forcé d'admettre le principe d'autorité en tant que meilleur garant de force et de démocratie. Ce fut alors l'empire. Et ce pouvoir encore si nouveau, nécessitant un gage de consécration et de durée, par suite du même raisonnement, tous furent amenés à conclure par l'hérédité. Au commencement du XIXe siècle, les idées étaient toutes portées pour l'hérédité du pouvoir de l'empereur, soit par la force traditionnelle des anciennes institutions, soit par le prestige qui environnait l'homme investi de l'autorité, soit enfin par le désir d'un ordre de choses qui donnât plus de garanties de stabilité. Mais la différence de l'établissement de la république pouvait s'expliquer peut-être par une autre considération. La France était démocratique depuis 1789 ; or, dans un grand État européen, il est difficile de concevoir l'existence d'une république sans aristocratie. A ce sujet, après avoir cité une phrase de Thiers : ... En y réfléchissant bien, on aurait vu qu'un corps aristocratique convient plus particulièrement aux républicains, le prince dit fort justement : On peut ajouter que l'aristocratie n'a pas besoin d'un chef, tandis que la nature de la démocratie est de se personnifier dans un seul homme. Et voici un passage de premier ordre sur la question : Il y a pour tous pays deux sortes d'intérêts bien distincts et souvent opposés : les intérêts généraux et les intérêts particuliers ; autrement dit les intérêts permanents et les intérêts passagers. Les premiers ne changent pas avec les générations ; leur esprit se transmet d'âge en âge par tradition plutôt que par calcul. Ces intérêts ne peuvent être représentés que par une aristocratie, ou, à son défaut, par une famille héréditaire. Les intérêts passagers ou particuliers, au contraire, changent continuellement selon les circonstances et ne peuvent être bien compris que par des délégués du peuple qui, se renouvelant sans cesse, soient l'expression fidèle du besoin et du désir des masses. Or la France, n'ayant plus et ne pouvant plus avoir d'aristocratie, c'est-à-dire de ces corps privilégiés dont l'influence n'est grande que parce que le temps a consacré leur autorité, la république eût été privée de ce pouvoir conservateur qui, gardien fidèle, quoique souvent oppressif, des intérêts généraux et permanents, a fait pendant des siècles à Rome, à Venise et à Londres, la grandeur de ces pays par la simple persévérance dans un système national... Pour obvier à ce manque de fixité et de suite, qui est le plus grand défaut des républiques démocratiques, il fallait créer une famille héréditaire qui fût la conservatrice de ces intérêts généraux et dont la puissance ne fût basée que sur l'esprit démocratique de la nation. Le prince montre le parti pris de ceux qui attaquèrent l'empereur, et termine son chapitre II sur cette prédiction d'autant plus intéressante qu'il sut la réaliser : Les masses depuis longtemps lui ont rendu justice ; chaque jour qui s'écoule en découvrant une des misères qu'il avait guéries, un mal qu'il avait extirpé, explique assez ses nobles projets. Et ses grandes pensées, qui brillent d'autant plus que le présent s'obscurcit, sont comme des phares lumineux qui font entrevoir au milieu des ténèbres et des tempêtes un avenir de sécurité.

Traitant au chapitre in de la question intérieure, Louis-Napoléon y démontre quel rôle son oncle eut à soutenir. La grande difficulté des révolutions est d'éviter la confusion dans les idées populaires. Le devoir de tout gouvernement est de combattre les idées fausses et de diriger les idées vraies en se mettant hardiment à leur tête ; car, si, au lieu de conduire, un gouvernement se laisse entraîner, il court à sa perte et il compromet la société au lieu de la protéger. L'empereur réussit parce qu'il fut justement le représentant des idées vraies de son siècle. Quant aux théories nuisibles, il ne les attaqua jamais de front, mais il les prit à revers, parlementa, traita avec elles et enfin les unit par une influence

morale ; car il savait que la violence ne vaut rien contre les idées. Cette parole caractéristique donnait un gage de paix aux divers lecteurs, quelles que fussent leurs opinions ; elles nous montre déjà dans le conspirateur d'alors l'homme qui prendra des détours, une fois au pouvoir, pour vaincre ses ennemis et pensera venir à bout des prétentions nouvelles en leur fournissant un place près de son trône. Louis-Napoléon explique que la liberté ne peut être installée qu'après la disparition des partis qui déchirent la France et l'apaisement des haines ; pour son établissement durable, il est nécessaire de recréer l'esprit public, la religion, la foi politique, les mœurs et l'ordre civil ; mais tout cela ne peut être l'œuvre d'un jour et il faut plaindre les peuples qui veulent récolter avant d'avoir labouré le champ... Une erreur fatale est de croire qu'il suffise d'une déclaration de principes pour constituer un nouvel ordre de choses. Les principes seuls ne peuvent pas édifier ; il est facile de parler, beaucoup moins d'agir, et l'essentiel est justement d'agir quand on se trouve à une période de crises. Après une révolution, l'indispensable n'est pas de faire une constitution, mais d'adopter un système qui, basé sur des principes populaires, possède toute la force nécessaire pour fonder et établir, et qui, tout en surmontant les difficultés du moment, ait en lui cette flexibilité qui permette de se plier aux circonstances, D'ailleurs, après une lutte, une constitution peut-elle se garantir des passions réactionnaires ? Et quel danger n'y a-t-il pas à traduire en principes généraux des exigences transitoires ! Après la révolution, tous les partis réclament bien la liberté et l'égalité, mais seulement pour leur propre compte. Il devait en être ainsi tant qu'il n'y aurait pas un pouvoir national qui, par sa stabilité et la conscience de sa force, fût exempt de passions et pût donner protection à tous les partis, sans rien perdre de son caractère populaire. Est-ce que l'Empire ne fut pas ce pouvoir-là, lui qui réunit des gens de toutes les classes pour le plus grand bien de l'État ? L'empereur disait qu'en politique il faut guérir les maux, jamais les venger. Il déclarait au Conseil : Gouverner par un parti, c'est se mettre tôt ou tard dans sa dépendance. On ne m'y prendra pas — je suis national. Je me sers de tous ceux qui ont de la capacité et la volonté de marcher avec moi. Voilà pourquoi j'ai composé mon Conseil d'État de constituants qu'on appelle modérés ou feuillants, comme Defermon, Rœderer, Régnier, Regnault ; de royalistes comme Devaisnes et Dufresnes ; enfin de jacobins comme Brune, Réal et Berthier. J'aime les honnêtes gens de tous les partis. Tel fut son but et tel sera celui de son neveu : Réunir toutes les forces nationales contre l'étranger, réorganiser le pays sur des principes d'égalité, d'ordre et de justice, telle est la tâche de Napoléon. Il réussit en amalgamant au lieu d'extirper. Il concilie les cultes rivaux en les laissant tous libres et émancipe les juifs qu'il fait citoyens, suivant ainsi, on ne peut mieux, — trop bien, peut-être, clans ce cas spécial, les principes révolutionnaires. Dans son œuvre, on serait mal venu de chercher une concession à l'ancien parti ou à l'ancienne France qui le rendit solidaire le moins du monde des aristocrates ou diminuât les conquêtes de 89 : il a rappelé les émigrés sans toucher à l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux ; il a rétabli la religion catholique en proclamant la liberté des consciences et en donnant une rétribution égale aux ministres de tous les cultes ; il s'est fait sacrer par le Souverain Pontife sans souscrire à aucune des concessions que lui réclamait le pape sur les libertés de l'Église gallicane ; il a épousé la fille de l'empereur d'Autriche sans abandonner aucun des droits de la France sur les conquêtes qu'elle avait faites ; il a rétabli les titres nobiliaires, mais sans y attacher de privilèges ni de prérogatives ; ces titres nouveaux atteignent toutes les naissances, tous les services, toutes les professions. Sous l'Empire, la caste est détruite ainsi que l'abus qu'elle entraîne ; elle n'a plus de raison d'être ; logique dans une partie du passé, ici, elle devient

une entrave ; l'Empire demande à un homme ce qu'il a fait et non de qui il est né. Pour installer sur des bases solides le respect de la loi en dehors même du pouvoir, il couronne son œuvre par le Code, si solidement bâti que la société moderne se règle encore sur lui. — Il sut enfin une chose unique en son genre et qui ne s'était pas vue depuis longtemps, c'est prouver aux peuples que les sentiments nobles du cœur humain ne sont que les drapeaux des intérêts matériels bien entendus ; de même que la morale chrétienne est sublime parce que, même comme loi civile, elle est le guide le plus sûr que nous puissions suivre, la meilleure conseillère de nos intérêts privés.

Le prince s'étend ensuite sur le mécanisme administratif de l'Empire et l'explique. Il note en passant que sous le régime napoléonien les crimes vont en diminuant et que le nombre des prisonniers d'État, qui était de 9.000 au 18 brumaire, se trouva réduit à 150 en 1814. Il rappelle l'état de la France au commencement du Consulat, alors que Pitt comptait sur son manque d'argent et de crédit pour assurer sa ruine et qu'un an suffit à Napoléon, après le 18 brumaire, pour régulariser le recouvrement des contributions et posséder encore, en portefeuille, trois cents millions de valeurs ; tout cela sans le système d'emprunts qui écrasa l'Angleterre en 1804, l'empereur ayant posé les principes contraires en fixant par une loi spéciale le montant de la dette publique à quatre-vingts millions de rente. Il explique les projets de son oncle quant au système financier du pays, projets que la guerre l'empêcha de réaliser en entier ; il passe en revue l'état du commerce, des travaux publics et de l'instruction. Étudiant l'organisation politique, il énonce une vérité qui, malheureusement, n'est pas encore admise de nos jours : Qu'il me soit permis de dire que je considère comme un malheur la fatale tendance qu'on a en France de vouloir toujours copier les institutions des peuples étrangers pour les adopter parmi nous. Sous la république, on était romain ; puis la constitution anglaise a paru le chef-d'œuvre de la civilisation ; les titres de noble pair et d'honorable député ont semblé plus libéraux que ceux de tribun et de sénateur, comme si, en France, cette patrie de l'honneur, être honorable était un titre et non une qualité. Ne serons-nous clone jamais nous-mêmes ? Afin de bien prouver qu'il n'a aucun parti pris dans cette façon de voir, le prince ajoute : La France, sous beaucoup de rapports, est à la tête de la civilisation : et on semble douter qu'elle puisse se donner des lois qui soient uniquement françaises, c'est-à-dire des lois adaptées à nos besoins, modelées sur notre nature, subordonnées à notre position politique ! Prenons des pays étrangers les améliorations qu'une longue expérience a consacrées, mais gardons dans nos lois la forme, l'instinct et l'esprit français... Une constitution doit être faite uniquement pour la, nation à laquelle on veut l'adapter. Elle doit être comme un vêtement qui, pour être bien fait, ne doit aller qu'à un seul homme. Et, afin de parer à l'observation du lecteur : Sous le rapport politique, l'empereur n'a pu organiser la France que provisoirement ; mais toutes ses institutions renfermaient un germe de perfection qu'à la paix il eût développé. Tout le long du livre, chaque fois que l'occasion lui en est fournie, il s'applique à justifier la toute-puissance de son oncle : Constatons d'abord une vérité, c'est que lorsque le peuple français proclama Napoléon empereur, la France était tellement fatiguée des désordres et des changements continuels, que tout concourait à investir le chef de l'État du pouvoir le plus absolu. L'empereur n'eut donc pas le besoin de le convoiter ; il n'eut au contraire qu'à s'en défendre. Autant, autrefois, l'opinion publique avait réclamé l'affaiblissement du pouvoir, parce qu'elle le croyait hostile, autant elle se prêtait à le renforcer depuis qu'elle le voyait tutélaire et réparateur. Il n'eût tenu qu'à Napoléon de n'avoir ni corps



législatif, ni sénat, tant on était las de ces discussions éternelles entretenues, comme il le disait lui-même, par une foule de gens qui s'acharnaient à disputer sur les nuances avant d'avoir assuré le triomphe de la couleur. Napoléon devient un maître unique, le maître de l'avenir, sous la plume de son neveu. Comment ne pas croire, en le lisant, que lui-même doit être le sauveur d'une époque qui va si mal, par le fait seul déjà qu'elle existe comme elle est — tant on se refuse, en France, à reconnaître jamais la valeur du gouvernement en cours. N'oublions pas non plus que si l'empereur accepta ce pouvoir qui venait déjà si naturellement à lui, ce fut sans commettre la faute de beaucoup d'hommes d'État qui veulent assujettir la nation à une théorie abstraite, théorie qui devient pour le pays comme le lit de Procuste, non, il étudia, au contraire, avec soin le caractère du peuple français, ses besoins, son état présent ; et, d'après ces données, il formula un système qu'il modifia encore selon les circonstances. Oui, ce fut bien lui le fondateur du fameux ordre civil dont la République réclame la paternité ; il l'annonça au Conseil d'État lorsqu'il dit : Je veux constituer en France l'ordre civil. Il n'y a eu jusqu'à présent dans le monde que deux pouvoirs, le militaire et l'ecclésiastique. Les barbares qui ont envahi l'Empire romain n'ont pu former d'établissement solide parce qu'ils manquaient à la fois d'un corps de prêtres et d'un ordre civil. L'auteur déroulant une vue rapide de l'organisation impériale, affirme l'impartialité napoléonienne, et promet la sienne plus tard par ce moyen : Les principes qui dirigeaient l'empereur dans le choix des fonctionnaires publics étaient bien plus rationnels que ceux d'après lesquels on procède aujourd'hui. Lorsqu'il nomme le chef d'une administration, il ne consulte pas la nuance politique de l'homme, mais sa capacité comme fonctionnaire. C'est ainsi qu'au lieu de rechercher les antécédents politiques des ministres qu'il emploie, il ne leur demande que des connaissances spéciales. De telle sorte que sous l'Empire, toutes les intelligences, toutes les capacités de la France étaient appelées à concourir à un seul but, la prospérité du pays. Depuis, au contraire, toutes les intelligences n'ont été occupées qu'à lutter entre elles, qu'à discuter sur la route à suivre, au lieu d'avancer. La discipline politique s'est rompue, et, au lieu de marcher droit à un but en colonne serrée, chacun a improvisé un ordre de marche particulier et s'est séparé du corps d'armée. Louis-Napoléon insiste sur ce que l'Empire n'était pas un gouvernement militaire ; et, à ce sujet, ne nous étonnons pas de ses redites, l'auteur faisant avant tout œuvre de propagande et n'ayant d'autre but que d'y réussir ; présenter une même idée sous des aspects différents est encore un des meilleurs moyens de forcer le lecteur à s'en souvenir. Etrange gouvernement militaire, dit-il que celui où la tranquillité dans le vaste Empire se maintenait sans un soldat, tandis que le chef de l'État et l'armée étaient à huit cents lieues de la capitale. Il est impossible cependant d'empêcher Napoléon d'être dénigré, car — nous le savions — il y a des esprits vulgaires qui ne peuvent comprendre ce qui est grand et parce que dans les époques de transition, l'esprit de parti défigure les grands traits historiques. L'empereur, envisageant son œuvre exécutée en si peu de temps, n'aurait-il pas le droit de dire, s'il revenait : Tout ce que j'ai fait pour la prospérité intérieure de la France, je n'ai eu, pour l'accomplir, que l'intervalle des batailles. Mais vous qui me blâmez, qu'avez-vous fait pendant vingt-quatre ans d'une paix profonde ? Suit tout un réquisitoire en forme de questionnaire contre le gouvernement de Juillet, questionnaire auquel Louis-Philippe pourra d'autant moins répondre qu'il n'en aura ni le désir, ni la possibilité.

Louis-Napoléon étudie la question étrangère et lui indique nécessairement, comme seule solution favorable, la politique impériale. Il v a trois manières

d'envisager les rapports de la France avec les gouvernements étrangers. Elles se formulent dans les trois systèmes suivants : Il y a une politique aveugle et passionnée qui voudrait jeter le gant à l'Europe et détrôner tous les rois. — Il y en a une autre qui lui est entièrement opposée et qui consiste à maintenir la paix en achetant l'amitié des souverains aux dépens de l'honneur et des intérêts du pays. Et le prince n'a pas besoin de dire en passant que cette politique-là est celle des d'Orléans, tout le monde l'a pensé. Enfin il y a une troisième politique qui offre franchement l'alliance de la France à tous les gouvernements qui veulent marcher avec elle dans des intérêts communs. Avec la première, il ne peut y avoir ni paix, ni trêve ; avec la seconde il n'y a pas de guerre, mais aussi point d'indépendance avec la troisième, pas de paix sans honneur, pas de guerre universelle. Le troisième système — on s'y attendait — est la politique napoléonienne. Que fut en effet Napoléon, sinon le seul homme qui s'était fait médiateur entre deux siècles ennemis ? Non, il ne fut pas la cause des guerres ; et l'exilé de Carlton-Terrace écrit bravement : Toutes nos guerres sont venues de l'Angleterre. Passant en revue les états créés par Napoléon, il déclare à propos de l'Italie : Le nom si beau d'Italie mort depuis tant de siècles, est rendu à des provinces jusque-là détachées ; il renferme en lui seul tout un avenir d'indépendance. Enfin, malgré les sacrifices qu'elles entraînaient nécessairement, les campagnes de l'Empire ont été fécondes Si la guerre est le fléau de l'humanité, ce fléau perd une grande partie de sa malheureuse influence quand la force des armes est appelée à fonder au lieu de détruire. Les guerres de l'Empire ont été comme le débordement du Nil ; lorsque les eaux de ce fleuve couvrent la campagne d'Egypte, on pourrait croire à la dévastation ; mais à peine se sont-elles retirées que l'abondance et la fertilité naissent de leur passage. Cette littérature un peu solennelle nous plaît médiocrement ; elle répond pourtant au goût d'alors et ne pouvait que frapper ; bien des esprits se plurent à cette image et conçurent peut-être, grâce à elle et à quelques autres, plus de curiosité pour Louis-Napoléon.

il achève en indiquant le terme où tendait l'empereur, et ce terme, selon lui, est humanitaire, terme idéal et rare pour un souverain, dont ne pouvaient que se féliciter l'Europe libérale et la franc-maçonnerie universelle. Lorsque le sort des armes eut rendu Napoléon maître de la plus grande partie du continent, il voulut faire servir ses conquêtes à l'établissement d'une confédération européenne... Son génie lui faisait prévoir que la rivalité qui divise les différentes nations de l'Europe disparaîtrait devant un intérêt général bien entendu. N'a-t-il pas eu un jour cette mémorable parole — tellement oubliée — : Tant qu'on se battra en Europe, cela sera une guerre civile. — Un long paragraphe suit sur le développement progressif de l'humanité auquel le prince ne manque jamais l'occasion de prouver qu'il croit. La commune, la ville, la province ont, l'une après l'autre, agrandi leur sphère sociale et reculé les limites du cercle au delà duquel existe l'état de nature. Cette transformation s'est arrêtée à la frontière de chaque pays ; et c'est encore la force et non le droit qui décide du sort des peuples. Ceux qui ont abattu Bonaparte ont fait reculer la civilisation. L'aigle, à Waterloo, ne tenait pas seulement dans ses serres la foudre impériale, mais le feu prométhéen ; ce n'est pas rien que la France qui tomba mutilée dans la soie de ses prodigieux drapeaux, c'était la cause mille fois sainte de l'union européenne<sup>1</sup>. Cette cause-là était si belle que les rois, ne pouvant la renier, la

---

<sup>1</sup> L'empereur disait à la Malmaison, en juin 1813 : Ce n'est pas à moi précisément que les puissances font la guerre. C'est à la Révolution. Elles n'ont jamais vu en moi que le

volèrent à leur adversaire abattu pour la diminuer et, firent la Sainte-Alliance — une Sainte-Alliance qui, sans Talleyrand, au congrès de Vienne, aurait établi peu à peu la mort de la patrie française<sup>1</sup>. 1815 détruisit un avenir incomparable ; sans cette défaite, la dernière grande transformation eût été accomplie pour notre continent. Et, de même que, dans le principe, les intérêts communaux s'étaient élevés au-dessus des intérêts individuels, puis les intérêts de cité au-dessus des intérêts de commune, les intérêts de province au-dessus des intérêts de cité, enfin, les intérêts de nation au-dessus des intérêts de province ; de même aussi, les intérêts européens auraient dominé les intérêts nationaux, et l'humanité eût été satisfaite, car la Providence n'a pu vouloir qu'une nation ne fût heureuse qu'aux dépens des autres et qu'il n'y eût en Europe que des vainqueurs et des vaincus et non les membres réconciliés d'une même et grande famille. Le passage suivant est encore à retenir : L'identité des intérêts entre le souverain et le peuple, voilà la base essentielle d'une dynastie. Un gouvernement est inébranlable quand il peut se dire : Ce qui profitera au plus grand nombre, ce qui assurera la liberté des citoyens et la prospérité du pays, fera aussi la force de mon autorité et consolidera mon pouvoir. Mais lorsqu'un gouvernement n'a ses partisans que dans une seule classe, que la liberté ne donne des armes qu'à ses ennemis, comment peut-on espérer de lui qu'il étende le système d'élection, qu'il favorise la liberté ? Peut-on demander à un gouvernement qu'il se suicide ? Voilà ce que les diplomates du congrès de Vienne n'ont pas compris et ce qu'on peut leur reprocher. Napoléon avait refermé le gouffre des révolutions ; vous l'avez rouvert en le renversant. Prenez garde que ce gouffre ne vous engloutisse. Napoléon n'est tombé que -par son génie, parce que ce génie dépassait celui de ses contemporains : L'empereur est tombé, parce qu'il a achevé trop tôt son ouvrage, parce que les événements se pressant avec trop de rapidité, il vainquit pour ainsi dire trop promptement. Devançant par son génie et le temps et les hommes, heureux, on le crut un dieu ; malheureux, on ne vit plus que sa témérité. Emporté par le flot de la victoire, Napoléon ne put être suivi dans son rapide essor par les philosophes qui, bornant leurs idées au cercle étroit du foyer domestique, pour un rayon de liberté, aidèrent à étouffer le foyer même de la civilisation... Napoléon n'est tombé que parce que ses projets s'agrandissant en proportion des éléments qu'il avait à sa disposition, il voulut, en dix ans d'Empire, faire l'ouvrage de plusieurs siècles. Et notons ceci, ce n'est pas le peuple français en courroux qui a sapé son trône, il a fallu, à deux fois, douze cent mille étrangers pour briser le sceptre impérial.

Le prince termine ainsi : Répétons-le, l'idée napoléonienne n'est point une idée de guerre, mais une idée sociale, industrielle, commerciale, humanitaire. Si, pour quelques hommes, elle apparaît toujours entourée de la foudre des combats, c'est qu'elle fut trop longtemps, en effet, enveloppée par la fumée du canon et la poussière des batailles. Mais aujourd'hui les nuages se sont dissipés et on entrevoit à travers la gloire des armes une gloire civile plus grande et plus durable. Que les mânes de l'empereur reposent donc en paix ! Sa mémoire grandit tous les jours. Chaque vague qui se brise sur le rocher de Sainte-Hélène apporte, avec un souffle d'Europe, un hommage à sa mémoire, un regret à ses

---

représentant, l'homme de la Révolution. Henri Houssaye 1815, t. III. Napoléon plaidait évidemment sa cause, mais ses paroles étaient justes.

<sup>1</sup> Ce jour-là, Talleyrand sauva la France et empêcha l'Allemagne de se former ; celle-ci dut attendre jusqu'à Sadowa et Sedan.

ces cendres, et l'écho de Longwood répète sur son cercueil : *Les peuples libres travaillent à refaire ton ouvrage.*

Louis-Napoléon publia ce livre contre l'avis de tous<sup>1</sup>, ce qui montre qu'il ne put guère être aidé, afin de formuler les idées politiques du parti et de prouver qu'il n'était pas seulement un hussard aventureux<sup>2</sup>.

\* \* \*

D'abord très reçu dans la société anglaise, le prince en fut bientôt un peu éloigné<sup>3</sup> ; sa vogue se soutint à peine jusqu'au printemps, et il était arrivé en hiver ; le prince impérial de Russie, survenu en mai 1839, le remplaça<sup>4</sup> dans l'admiration nécessairement éphémère d'un monde pour lequel la nouveauté figure toujours l'intérêt le plus grand. Louis-Napoléon n'en fut pas autrement affecté ; il vit davantage ses amis intimes, d'Orsay et le marquis de Rosberry ; il fréquenta surtout à Gore-House, chez lady Blessington<sup>5</sup>. Le salon de cette jolie personne, dont les amours défrayaient la conversation, était assez mêlé ; la plupart des femmes de la société bourgeoise s'en étaient volontairement exclues<sup>6</sup>. — Quant à ses plaisirs particuliers, il semble qu'il les ait trouvés à

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité. — En 1810, le prince lui-même publia pour insister encore sur les Idées Napoléoniennes et les Lettres de Londres : De l'avenir des idées impériales (Paris. Charpentier, 18.40). La même théorie s'y déroulait. Ce n'est plus, y était-il affirmé, comme l'âme d'un parti que se présentent les idées impériales. mais comme un évangile national, en attendant que cette sublime et nationale doctrine de l'Empire soit reconnue et adoptée par tous, que ceux à qui elle n'a jamais cessé d'être chère se réunissent et en constituent le foyer... Si l'on entend par impérialistes, ceux qui ont gardé un souvenir d'admiration pour la brillante époque qui s'étend de 1800 à 1814, ceux qui... ont enfin ouvert les yeux sur les résultats d'une expérience de vingt-cinq années, ont dépouillé leurs illusions et ont reconnu la fausseté d'un système emprunté à un peuple si différent des Français par les mœurs et par les institutions, alors nous dirons que les impérialistes sont très nombreux en France...

<sup>2</sup> *Œuvres de Napoléon III*.

<sup>3</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte, etc.*, déjà cité. — Lady Blessington en a publié en dehors du livre cité précédemment et de quelques autres, ses conversations avec lord Byron. Trad. française : Fournier, Paris, 1833. — C'était une jolie femme, un peu prétentieuse et insuffisamment intelligente pour comprendre le poète dont elle parle. D'Orsay suffisait à occuper son admiration. — Il faut citer aussi parmi les amies du prince, et comme l'une des plus dévouées, la comtesse d'Espel chez laquelle, afin de ne pas donner l'éveil, il fit prendre comme domestiques plusieurs des hommes embauchés par Forestier (déposition de Thévoz, de Croizier, de Meurisse, de Brunet, de Duhomme, etc. *Procès du prince Napoléon-Louis, etc.*, Bobaire, 1840), La comtesse d'Espel habitait près de Londres, à Braested. Ce fut elle qui donna aux gens désignés l'ordre de rejoindre le prince. Ce nom de d'Espel est-il un pseudonyme ?

<sup>4</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte*, déjà cité.

<sup>5</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte, etc.*, déjà cité. Voir : G. de Contades, *Le comte d'Orsay*, Quantin, 1810.

<sup>6</sup> Cela n'empêchait pas ce salon d'être le rendez-vous de l'élégance et de gens fort intéressants. En dehors des deux Disraeli, le père et le fils, et des deux frères Bulwer, on y voyait Thomas Moore, Ch. Dickens, W. Thackeray. Parmi les hôtes de passage, citons A. de Vigny et Eugène Site, Louis Blanc, Ledru-Rollin, d'Arlincourt, etc. Le dévouement d'Alfred d'Orsay et de son amie ne firent jamais défaut au prince ; ils avaient une foi entière en son étoile. Ce que son rêve contenait d'aventureux ne pouvait d'ailleurs être accepté plus aisément par personne que par ceux dont la brillante carrière n'avait été

l'opéra italien et dans une petite troupe française installée à Saint-James Théâtre<sup>1</sup> ; on l'y rencontrait souvent, invariablement accompagné du vicomte de Persigny et du marquis de Montauban<sup>2</sup>... En somme, l'existence de l'exilé était agréable. Ce qui avait surtout contribué à le perdre dans l'esprit du beau monde en Angleterre, c'était sa présence à un fancy-ball (bal costumé) à Londres, dans les salons d'*Hanover-Square*, la semaine où il avait reçu coup sur coup la nouvelle de la mort du cardinal Fesch, son grand-oncle et de celle de Mme Murat, la sœur de son père<sup>3</sup>. — Le beau monde, qui ne pouvait guère servir politiquement au prince pour le quart d'heure, devait lui être assez égal ; avec une ambition comme la sienne, il ne sentait que de fortes blessures et celle-ci était par trop légère ; il avait d'ailleurs l'âge où elle ne pique plus.

Ce fut sans doute chez lady Blessington qu'il rencontra Miss Howard, l'admiratrice dévouée qui jouera désormais — sans aller jusqu'à la conspiration même — le rôle de Mme Gordon. Elle dépassa celle-ci dans l'ordre intime, car elle fut, et longtemps, la maîtresse du prince. Bonapartiste fervente, elle aida le prétendant de toutes les manières et lui avança certaines sommes — qui lui furent remboursées dans la suite<sup>4</sup>. Ce fut également chez lady Blessington qu'il acheva de se lier avec Disraëli. Le futur lord Beaconsfield n'était pas encore célèbre. Petit juif légèrement suspect, il commençait néanmoins de s'imposer à l'attention par son élégance et ses manières, n'ayant pu faire encore comprendre la force pratique dont il était pourvu. Un de ses contemporains a laissé de lui, vers cette époque, ce curieux tableau : Il était assis dans l'embrasement d'une fenêtre donnant sur Hyde-Park ; les derniers rayons du soleil couchant empourpraient de leurs reflets les somptueux ramages de son gilet merveilleux ; ses escarpins vernis, son stick blanc orné d'une cordelière à glands noirs ainsi qu'une quantité de chaînes autour du cou ou pendant de ses poches ne servaient qu'à attirer l'attention sur lui. Il a une des plus extraordinaires figures que j'aie jamais vues. Il est d'une pâleur livide et, si ce n'était l'énergie de la parole et de son geste, il semblerait destiné à être une victime de la consommation. Son œil est noir comme l'Erèbe, laissant passer la plus inimaginable expression de moquerie que je connaisse. Sa bouche est vivante, comme travaillée par une impatience nerveuse ; quand il a fait une sortie, ainsi qu'il le fait constamment et avec une volubilité d'expression étonnante, sa bouche alors prend une courbe de triomphant mépris, digne de Méphistophélès ; sa chevelure est aussi originale que son goût pour ses gilets. Une lourde et épaisse masse de boucles d'un noir de jais retombe sur sa joue gauche presque jusque sur l'encolure toujours dégagée, tandis que, sur la tempe droite, elle se trouve partagée et rejetée avec insouciance et grâce comme une jeune fille... Il me serait plus facile de rassembler l'écume de la mer que de chercher à donner une idée des expressions dont il revêt ses descriptions... Il parle comme un cheval de course qui va toucher le poteau, tous ses muscles sont en action. Imagine-t-on le prince avec sa réserve devant ce jeune israélite impudent, pressé de parvenir ? Certains portraits servent à en faire entrevoir d'autres, et c'est dans ce but que nous avons proposé celui de lord Beaconsfield. Pas de fortune plus heureuse, mais pas de vie plus réglée que la sienne malgré ses modes exagérées et sa prétention ;

---

qu'une succession d'aventures heureuses. D'Orsay appelait Louis-Napoléon : *le prince taciturne*. — De Contades, ouv. déjà cité.

<sup>1</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte, etc. Voir : G. de Contades, *Le comte d'Orsay*.

<sup>2</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte, déjà cité.

<sup>3</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte, déjà cité.

<sup>4</sup> Voir *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, Paris, 1872.

pas de vie plus hasardeuse que celle de Napoléon III malgré son calme, son silence et sa tenue ; pas de politique extérieure plus raisonnable que celle du premier, peu d'aussi neuve que celle du second ; et à ces deux hommes dont l'un devait devenir ministre et l'autre empereur, qui donc eût alors osé prédire le succès ? Personne — sauf quelques fidèles pour ce qui est du prince.

Afin de se faire bien venir du gouvernement anglais et de se rendre compte par lui-même, — ce qu'il aimait plus qu'on ne l'a dit, — Louis-Napoléon se soumit à une des plus singulières coutumes de la vie londonienne. Il y était établi qu'un citoyen s'honorait en prêtant son aide à l'autorité pour contribuer, dans sa mesure et sous certaines conditions, au maintien de l'ordre public ; les membres les plus haut placés de la société pratiquaient ce devoir civique, et ces détectives du grand monde étaient désignés sous le nom de constables ; c'était, — pour essayer un parallèle qui fasse saisir la chose, — à peu près, l'équivalent d'une garde nationale secrète. Le prince qui avait payé, en quelque sorte, son hospitalité à la Suisse en servant dans son armée, acquittait ici la même dette par le moyen le plus commode et qui le laissait le plus libre. Cela lui valait au surplus d'assister à de nombreux meetings. — Cet exercice un peu particulier ne paraît d'ailleurs point avoir répondu à ses goûts ; il ne le remplit que deux mois, — en admettant qu'il l'ait rempli ; on croit qu'il se fit inscrire constable et n'en essaya jamais les fonctions<sup>1</sup>.

Louis-Napoléon passait certaines de ses soirées au Carlton-Club. Là, en frac, il fumait des cigares et feuilletait les magazines d'un air las et excédé. C'était de bon ton. Ce club, installé depuis peu, succédait à ce qu'on appelait auparavant la coterie de Charles-Street. **Seuls, les gens qui menaient grand train songeaient à en faire partie**<sup>2</sup>. Il comptait **quinze cents membres triés sur le volet par un comité tout-puissant**<sup>3</sup>. Les deux avantages de l'endroit — les deux seuls possibles dans un pays puritain — consistaient à posséder une installation parfaite et à réunir les fortunes les plus considérables à côté, des plus grands titres, ce qui se désigne communément sous le nom d'élite, on n'a jamais très bien su pourquoi, peut-être parce que le mérite qui ressort le mieux pour l'ensemble est-il naturellement le plus vain. Louis-Napoléon retrouvait parmi cette société solennelle et choisie certaines des idées d'eupéanisme qu'il avait rédigées dans son dernier ouvrage. L'homme fort de l'époque, l'homme à la mode, admettait le principe cosmopolite introduit dans les affaires humaines par la Révolution française à côté du principe national ; ce que le prince oubliait, peut-être, de saisir ici, c'est que, dans ce plan d'universelle concorde, son interlocuteur sous-entendait la vieille Angleterre à laquelle sa situation d'île embusquée au coin de l'Europe comme pour guetter celle-ci, en rire et la mordre, vaut une situation tout à fait à part. — Ces soirées auraient semblé ternes au jeune homme qui avait connu à vingt ans les bals de Borne et de Florence s'il n'avait possédé en lui la veillée impérieuse de son ambition et cette

---

<sup>1</sup> Londres. Paroisse de Saint-James. Au bureau de police de Marlborough-Street — le prince Louis-Napoléon, demeurant n° 3 King-Street, Saint-James. a prêté serment comme constable spécial, pour deux mois, entre les mains de S. P. Bingham, esquire, et a commencé ses fonctions le 10 avril comme constable pour la paroisse de Saint-James, pendant les meetings chartistes, sous les ordres du comte de Grez. Ceci était en avril 1848 donc après Ham. Voir H. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*.

<sup>2</sup> Disraëli, *Endymion*, trad. J. Girardin. Hachette, 1881, 2 vol. Voir aussi pour se rendre compte de cette existence le Pelham de Bulwer-Lytton.

<sup>3</sup> Disraëli, *Endymion*, déjà cité.

facilité rare de s'adapter instantanément à toutes les circonstances les plus variées sans rien y perdre de lui-même, faculté qu'il garda toute sa vie. Le Londres d'alors était sévère, comparé à celui d'aujourd'hui que nous jugeons cependant déjà si morose ou, du moins, si restreint, si plombé ; il n'y avait ni Alhambras, ni Crémones, ni Palais de Cristal dans des jardins en terrasses, ni casinos, ni salles de concert, ni aquarium, ni concerts-promenades<sup>1</sup>. Deux fois par semaine, Louis-Napoléon donnait des diners où se réunissaient des convives de tous les pays<sup>2</sup>. Il y parlait peu, mais, quand il le faisait, la netteté de sa parole et la profondeur de sa pensée présentaient quelque chose de frappant et se gravaient dans la mémoire<sup>3</sup>. Il était fort remarqué. Lord Wellington écrivait de lui : Croiriez-vous que ce jeune homme ne veut pas se laisser dire qu'il ne sera pas empereur des Français ? L'affaire malheureuse de Strasbourg n'a ébranlé en rien cette conviction étrange et il pense notamment à ce qu'il fera quand il sera monté sur le trône<sup>4</sup>. Je voyais souvent le prince Louis-Napoléon à Brodrick-Castle, dit le duc de Newcastle dans une lettre à Archibald Alison. Nous allions parfois chasser ensemble, mais, ne nous souciant alors beaucoup de sport ni l'un ni l'autre, nous préférions nous asseoir sur la bruyère et parler de choses sérieuses. Il ouvrait toujours la conversation en discutant ce qu'il ferait quand il porterait la couronne et je suis convaincu que cette idée ne l'a pas abandonné un seul instant<sup>5</sup>.

A Paris, on s'occupait de lui<sup>6</sup> et on continuait à le redouter<sup>7</sup>. Il restait constamment sous la surveillance de la police française qui savait à quoi s'en tenir sur ses projets<sup>8</sup>. Elle avait même réussi à parvenir dans son intimité en corrompant quelques-uns de ses affidés qui, s'il faut en croire les feuilles de Londres, instruisaient le ministre de l'Intérieur de toutes les démarches des

---

<sup>1</sup> Disraëli, *Endymion*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité. — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>3</sup> Disraëli, *Endymion*, déjà cité.

<sup>4</sup> Comte G. de Coutades, *Le Comte d'Orsay, physiologie d'un roi de la mode*. Quantin, 1890.

<sup>5</sup> Comte G. de Coutades, *Le Comte d'Orsay, physiologie d'un roi de la mode*. Quantin, 1890.

<sup>6</sup> Fidèle à sa tactique habituelle de ne rien laisser passer sans y répondre ou en profiter, le prince saisit l'occasion au début de mai 1839. On cherchait effectivement à le mêler à l'insurrection préparée par Barbès ; on allait jusqu'à dire qu'il en avait été l'instigateur. Exagéra-t-il lui-même ces bruits afin de se rappeler publiquement à tous et bien spécifier que l'insurrection qu'il allait tenter différait entièrement de celle dont on s'occupait ? C'est possible. — Il protesta dans le *Times* : Monsieur, je vois avec peine, par votre correspondance de Paris, que l'on veut jeter sur moi la responsabilité de la dernière insurrection. Je compte sur votre obligeance pour réfuter cette insinuation de la manière la plus formelle. La nouvelle des scènes sanglantes qui ont eu lieu m'a autant surpris qu'affligé. Si j'étais l'âme d'un complot, j'en serais aussi le chef au jour du danger, et je ne le nierais pas après une défaite. De Barins, *Histoire populaire de Napoléon III*. E. Pick, 1853, p.101. — Cette accusation avait sans doute été avancée par la monarchie orléaniste et semble prouver l'inquiétude que continuait de lui inspirer Louis-Napoléon.

<sup>7</sup> On assure cependant qu'il a trouvé des traîtres dans son intimité et parmi ceux qui jouissaient de sa confiance. Son oncle en avait bien trouvé aux Tuileries autour de son trône ; il ne serait pas impossible que le neveu n'eût pas été plus heureux dans l'exil ; car la police française avait un grand intérêt à savoir ce qui se disait, ce qui se projetait à Carlton-Garderas, et à payer même fort cher la trahison. *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte*.

<sup>8</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte*.

personnes qui visitaient le prétendant et livraient même le secret de ses plus intimes correspondances<sup>1</sup>. Il n'y aurait rien là de surprenant et le fait doit être exact. Des indiscretions nombreuses furent commises par les propres amis du prince, très courageux, mais peu réservés<sup>2</sup>. A Strasbourg, ils avaient montré la même insouciance<sup>3</sup>. Il est bien rare que des secrets comme les leurs puissent être entièrement gardés ; avec le va-et-vient qu'il y avait à Carlton-House, le mystère était presque impossible. — Ce jeune et élégant Bonaparte dont le costume irréprochable n'est pas, cependant, de coupe anglaise<sup>4</sup> et dont la physionomie irrégulière et pleine de charme<sup>5</sup> présente ce calme qui est le signe distinctif des gens bien élevés<sup>6</sup>, prépare un second coup d'État. Ce taciturne, que que la haute société affecte de dédaigner, peut-être par prudence, juge de nouveau le moment venu. Sa confiance n'a fait que grandir<sup>7</sup>. Il la justifie dans sa sa pensée, à travers ses plans, en face de la situation française. La monarchie de Juillet, de plus en plus impopulaire à l'intérieur, est rejetée du concert européen. Une politique honteuse a commencé d'apprendre au peuple le plus brave les raisonnements par lesquels on excuse la peur et glorifie l'amour exclusif du repos. Bientôt une frégate va ramener sur ce territoire les restes de Napoléon<sup>8</sup>. — Le prince veut être là pour les recevoir. Deux vaisseaux vogueront alors sur les mers, l'un portant les cendres impériales, l'autre celui qui allait essayer de faire flotter les trois couleurs sous des aigles pour leur débarquement<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>3</sup> Souvenirs de la baronne du Montel.

<sup>4</sup> Disraëli, *Endymion*, déjà cité.

<sup>5</sup> Disraëli, *Endymion*, déjà cité.

<sup>6</sup> Disraëli, *Endymion*, déjà cité.

<sup>7</sup> Le prince Napoléon comptait sur un succès presque certain. Ratier, *Histoire de Louis-Philippe*, t. III, p. 51, déjà cité.

<sup>8</sup> C'est le 7 juillet, au coucher du soleil, que la *Belle-Poule* et la *Favorite* partirent pour Sainte-Hélène.

<sup>9</sup> Il est certain que le moment était propice. Le retour des cendres justifiait en quelque sorte Louis-Napoléon. L'instant le plus favorable eût été celui où le cercueil même de l'empereur eût abordé sur le sol de la patrie, mais le calcul de cette date, exactement fait comme il était nécessaire, demeurait impossible pour le prétendant. Arriver au moment même de la cérémonie à Paris était en troubler la grandeur et se livrer aux troupes ; arriver après était courir le risque de ne plus trouver l'enthousiasme que refroidi. Certain comme il l'était de réussir, le prince comptait que l'apothéose funèbre, avant lieu une fois son coup d'Etat terminé, consacrerait celui-ci, déchaînerait un enthousiasme général, irrésistible, dont le résultat le plus important serait de lui valoir une élection triomphale. Il apparaissait ainsi aux yeux des masses comme la providence visible dont lui parlait la reine Hortense à Arenenberg.



## CHAPITRE VI

# LES PRÉLIMINAIRES DE BOULOGNE

Raisons du prince pour entreprendre une action prochaine. Situation du pouvoir. — Le marquis de Crouy-Chanel et la Russie. — Espionnage exercé à Londres. — Lord Melbourne, Lord Palmerston et M. de Brünow. — Situation du prince. — La propagande bonapartiste. — Forestier, Mésonan, Aladenize. — M. Degeorge. — Lombard. — Le général Magnan. — Les complices inconnus. — Le plan. — Les proclamations. — M. Smith. — Les conjurés. — Les sentiments de Louis-Napoléon.

Plus on avance dans les études historiques, plus on est forcé de reconnaître qu'il est à peu près impossible de savoir toute la vérité sur les épisodes que l'on interroge ; malgré l'effort le plus loyal et les recherches les plus prolongées, on reste devant tant d'inconnu que l'on hésite en face des plus petites choses ; affirmer devient dangereux ; conclure paraît une folie. Il semble alors que le sentiment et la raison soient nos meilleurs guides et que sans eux il n'y ait plus rien à tenter ; l'animosité où les tiennent certains professeurs médiocres chez lesquels la lecture d'innombrables manuels a fini par éteindre toute acuité du regard n'est pas sincère ; plutôt risible, elle les discrédite, car eux aussi ne parlent, sans se l'avouer, qu'au nom d'un sentiment, mais du plus sot, celui de la mauvaise humeur qu'ils éprouvent à ne plus rien voir qu'à travers le papier noirci ; enfermés dans ce puits artificiel, ils perdent pied et ne peuvent juger ; au contraire, nous pensons qu'aussi haut que montent les feuillettes de l'érudition humaine, ils sont une aide, non une fin, et gagnent toujours à se condenser. Le fait est tout — puisqu'il constitue le point initial de ce qui suit, récits, rapports ou grimoires ; le retrouver sous l'amas de ce qui l'étouffe demeure le seul moyen d'y voir clair ; cet essai dépasse le procédé qui consiste à simplement classer des fiches et à les présenter telles quelles. Je veux une base solide — mais qu'elle serve à porter la statue véridique que je désire y élever, ou, du moins, son ébauche, et non quelque masse informe, ou même de simples matériaux. Ceci pour me défendre si, au sujet de l'affaire de Boulogne, je vais encore une fois contre le sentiment général qui voulut n'y voir qu'une folie, et si je ne puis cependant fournir une preuve absolue qu'il se trompe<sup>1</sup>. Nous avons déjà

---

<sup>1</sup> On peut ajouter qu'au point de vue résultat, malgré son insuccès, l'affaire de Boulogne — comme l'affaire de Strasbourg — favorisa le développement de la cause napoléonienne. Ceux qui ont trouvé ce second acte de l'aventure exécrable tout reconnu. On peut dire, écrit A. de Tocqueville dans ses *Souvenirs*, au demeurant, que ce fut sa (à Louis-Napoléon) folie plus que sa raison qui, grâce aux circonstances, fit son succès et sa

remarqué, au sujet de Strasbourg, les éléments divers qui y avaient participé ; nous en remarquons ici davantage ; mais, comme précédemment, nous sommes forcés d'aller à tâtons. Les documents officiels font défaut : ou bien le second Empire — qui n'aimait pas la réclame, même posthume — les a détruits, ou bien les ministères où ils dorment demeurent fermés à nos investigations<sup>1</sup>. Ce qui précède pour excuser aussi la méthode employée, méthode qui s'efforce de montrer à la fois le résultat de la recherche et la recherche même, de manière à ne rien avancer de neuf sans le contrôle de ce qui l'a permis et soutenu.

L'histoire est surtout difficile quand il s'agit d'un complot où l'ensemble, nécessairement, demeure jusqu'à un certain point mystérieux. Le gouvernement qu'il combat ne peut tout révéler ; les conjurés, quant à eux, gardent un silence d'autant plus grand qu'il est la condition — souvent — de leur salut et de leurs succès futurs. L'entreprise manquée paraît absurde — alors que, réussie, elle eût été trouvée admirable et que chacun eût grossi les preuves de sa justification. — Devant cette affaire de Boulogne, il convient donc de se demander quels motifs poussèrent Louis-Napoléon à l'entreprendre, quelles espérances sérieuses parurent lui faire croire qu'il y réussirait, étant donnée l'expérience qu'il avait déjà des conspirations militaires et de leurs difficultés, quel ensemble de raisons le décida. — Rappelons d'abord sa confiance en lui-même et en son avenir — que nous avons déjà étudiée —, puis indiquons les points suivants : 1° La situation de la monarchie orléaniste ; 2° L'idée que Louis-Napoléon se faisait de sa cause par rapport à la France ; 3° L'aide qu'il avait cru trouver en Russie et même en Angleterre ; 4° Ses accointances avec des officiers et des régiments ; 5° Son plan lui-même — qui semblait excellent<sup>2</sup>.

Le moment était on ne peut mieux choisi. Le pouvoir de Louis-Philippe, aux abois, traversait une crise sérieuse<sup>3</sup>. A l'intérieur, sa politique mécontentait tout le monde ; les ministères se succédaient sans qu'aucun parvint à rester populaire. La fameuse coalition des premiers mois de 1839 contre le cabinet Molé avait scandalisé. Les choses en étaient arrivées à ce point que, en dehors du cercle si restreint du pays légal, un cri de rénovation politique retentissait de toutes parts ; trois ou quatre drapeaux flottaient dans l'air : les républicains arboraient celui de l'appel au peuple ; les légitimistes agitaient, toujours bruyamment et avec une sincérité équivoque, celui du vote universel ; enfin

---

force ; car le monde est un étrange théâtre. Il s'y rencontre des moments où les plus mauvaises pièces sont celles qui réussissent le mieux.

<sup>1</sup> Il a, en effet, été répondu à nos demandes par un refus.

<sup>2</sup> A ne la juger que d'après les apparences, l'entreprise de Boulogne est un fait inconcevable : ce qu'elle a été, on le sait ; mais ce qu'elle aurait pu être, nul ne viendra le dire, et c'est sans doute une des révélations réservées à l'histoire. B. Renault, *Histoire du prince Louis-Napoléon*, etc. Ruel. 1852.

<sup>3</sup> Le 29 juillet, lorsqu'on transporta le reste des victimes de 1820 sous la colonne élevée à la place de la Bastille, des ouvriers et des étudiants au nombre de quatre mille avaient côtoyé le cortège en chantant la Marseillaise, jugée alors comme un chant séditieux, montrant bien ainsi que le peuple ne considérait pas la monarchie d'Orléans comme le pouvoir qui devait résulter de 1830. Les gardes nationaux eux-mêmes murmuraient à cause de l'absence du roi et de ses fils à la cérémonie. Ou disait partout de Louis-Philippe : *Il a Dieu merci, assez profité du dévouement de ses victimes : il aurait dû les honorer*. Le roi avait cependant compté sur cette solennité pour rapprocher les esprits ; et le résultat était contraire. La classe bourgeoise seule, par amour de la pais à tout pria, restait fidèle au trône ; le reste de la France s'en séparait de plus en plus.

l'opposition dynastique portait la bannière de la réforme électorale et le tiers parti celui de la réforme parlementaire<sup>1</sup>.

A l'extérieur, la gloire de notre campagne africaine<sup>2</sup> ne gardait que peu d'éclat à cause des complications graves que nous avons avec l'Angleterre. Il avait été prouvé que les agents britanniques faisaient soulever la Syrie<sup>3</sup>. Le roi s'était fâché contre son ministre, et l'on avait préparé mollement la guerre. Nous étions seuls en Europe, brutalement exclus du pacte d'alliance formé entre la Grande-Bretagne et les puissances, et nous ne tentions rien pour revendiquer notre place<sup>4</sup>. — Louis-Napoléon pouvait donc faire appel au sentiment national vivement froissé, profiter de la colère populaire et traverser la France au cri de : *Guerre à l'Anglais* !<sup>5</sup> Il pensait cela d'autant plus possible qu'il avait préparé l'opinion française en sa faveur, non seulement par les *Idées napoléoniennes* et les *Lettres de Londres*, mais encore par deux journaux et par ses propres partisans. Il comptait également toujours sur l'influence de son nom ; et son tort, en ce dernier point, était de croire à la force des souvenirs dans toute la France ; le peuple seul gardait la foi. La bourgeoisie avait été l'ennemie de l'empereur et la restait — moins que dans le passé ; les fonctionnaires appartenaient au pouvoir qui les payait ; les gens riches dépendaient de leurs plaisirs — et surtout de leur ennui. Les sentiments napoléoniens n'existaient que chez le peuple exclusivement, c'est-à-dire dans les rangs des multitudes déshéritées de toute vie politique, n'ayant aucune action sur les événements, ne se rencontrant nulle part sur le passage des prétendants et ne se mêlant à aucun

---

<sup>1</sup> Elias Regnault, *Histoire de Huit arts*, Pagnerre. 1851, t. I.

<sup>2</sup> La prise de Médéah, du col de Mouzaia et de Milianah.

<sup>3</sup> Elias Regnault, *Histoire de Huit ans*.

<sup>4</sup> L'acte diplomatique du 15 juillet était un défi porté à la France. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse signaient de concert un traité pour la solution de la question d'Orient, sans même en faire part à notre pays. On tranchait sans elle une question débattue avec elle, on finissait à quatre ce qui avait été commencé à cinq on disait insolemment à la France qu'elle ne comptait plus parmi les grandes nations ; on disait, ce qui était pis encore, que la France accepterait l'injure sans oser se venger. Un des meneurs de toute cette intrigue, lord Palmerston, répétait à qui voulait l'entendre que la France crierait comme un enfant mutin. mais s'apaiserait à la vue des verges. Ajoutons, pour être vrais, que ces bravades s'adressaient moins à la nation qu'au gouvernement, moins au peuple français qu'au roi Louis-Philippe. On connaissait ses entêtements pacifiques, et son impopularité même était une garantie pour l'étranger. Il avait d'ailleurs trop de guerres à l'intérieur pour pouvoir oser quelque chose au dehors ; il entreprenait en ce moment une campagne contre la réforme, une campagne contre les ouvriers, sans conspire ses campagnes perpétuelles contre la puissance parlementaire ; il ne lui restait ni loisir, ni forces pour entreprendre une campagne contre les rois coalisés. Il faisait leurs affaires chez lui ; il ne pouvait aller les trouver chez eux... Quoique l'injure ne s'adressât pas à elle, la nation en ressentit vivement le contrecoup, et un immense cri de colère retentit par toute la France. E. Regnault, ouv. déjà cité. L'insulte ne fit que s'accroître en même temps que le mécontentement de la nation. Le tsar ne dissimula plus les antipathies profondes que lui inspiraient la révolution de Juillet et le roi choisi par la bourgeoisie parisienne. — En somme, Louis-Philippe et ses ministres, Thiers et Guizot, étaient joués. Ils le sentirent les uns et les autres et la colère royale fut terrible — en paroles. La presse radicale savait qu'elle n'irait pas plus loin et disait nettement : *La guerre, vous ne la ferez pas, vous ne pouvez pas la faire*. C'était vrai.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité. — En apprenant la possibilité d'un traité entre les quatre puissances, le maréchal Soult s'écria : *C'est le traité de Chaumont* !

complot des coureurs d'aventures<sup>1</sup>. La plupart des lecteurs des *Lettres de Londres* et des *Idées napoléoniennes* s'y étaient intéressés d'une façon platonique ; ceux qui demandaient à tenter un coup de force demeuraient rares ; ceux qui le souhaitaient ne s'y engageaient pas nécessairement pour leur propre compte ; la masse du public, intéressée, mais indécise, applaudirait comme toujours ou sifflerait — une fois l'événement accompli, enfin resterait neutre. Et cela, le prince, exilé de France depuis longtemps, ayant encore présent à l'esprit le verdict de Strasbourg, vivant, comme il le faisait, dans une idée formelle de restauration bonapartiste, ne pouvait pas s'en rendre compte. Qu'on ajoute à ces considérations les trompeuses perspectives de l'éloignement, les flatteuses assurances des partisans intéressés, les aveuglements opiniâtres de l'émigration, et l'on comprendra comment se font ces entreprises qui semblent désespérées et qui ne sont que le résultat de fausses espérances<sup>2</sup>. Ces fausses espérances, elles-mêmes, ne sont fausses que faute de justification ; l'essai couronné de réussite, elles devenaient légitimes ; ceci pour montrer que cette fausseté n'est pas absolument démontrable. Ici, comme à Strasbourg, le souvenir de l'île d'Elbe hantait le prince. Oubliant qu'il n'avait pas derrière lui le passé de l'empereur pour se justifier, mais comptant cependant sur ce passé pour légitimer son présent, il croyait posséder là encore une raison d'espérer.

Quant aux deux journaux qui soutenaient sa cause, ils ne portaient. eux aussi, que dans un monde restreint. — Ils avaient paru l'un et l'autre en 1839 ; c'étaient *le Commerce*, rédigé par MM. Mocquard et Mouquin, et *le Capitole*, dont le titre avait été trouvé par le prince, rédigé par MM. Ch. Durand, Paul Merruau, Pierre Bonnet et Alexandre Perrin<sup>3</sup>. — Le *Capitole* était un journal assez inattendu qui poursuivait un double but ; l'un consistait à défendre la cause bonapartiste, l'autre à raccommoder la France avec la Russie. On racontait de singulières histoires sur l'origine de ce journal dont l'apparition, au mois de juin 1839, se rattachait, disait-on, à la plus bizarre des intrigues. Parmi les agents de toutes classes que la diplomatie russe entretenait à Paris, se trouvait un écrivain français de troisième ou quatrième ordre qui avait dirigé quelque temps un journal en Allemagne et qui, venu fréquemment de Francfort, se prétendait chargé d'une mission secrète du czar dans le but de réconcilier la France avec la Russie. A l'appui de ces assertions, il laissait entrevoir des lettres écrites par le tsar lui-même, et dont il lisait mystérieusement quelques passages<sup>4</sup>. Il alla trouver M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur, afin d'obtenir de lui la permission de développer sa thèse dans le *Journal des Débats* et dans la *Presse*, mais fut éconduit. Après avoir inutilement frappé à plusieurs portes, il fit rencontre d'un autre coureur d'aventures qui se donnait aussi pour un intime confident de princes, négociant des trônes et correspondant de plusieurs côtés avec les prétendants disponibles. Il se nommait le marquis de Crouy-Chanel ou prince de Croy. Une de ses dernières spéculations consistait à obtenir l'empire du Mexique pour un des infants, frère de don Carlos. Mis en présence, nos deux aventuriers, soit qu'ils se prissent au sérieux, soit qu'ils voulussent mutuellement se duper, conclurent un traité en règle. Stipulant au nom de deux grands états, comme s'ils en étaient les seuls représentants, ils scellèrent une alliance intime

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité. — Le titre du journal avait été trouvé par le prince qui, paraît-il, s'en montrait satisfait. Il y tenait comme à une découverte sublime et fut près de renoncer à tout projet parce qu'on proposait une autre appellation.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité.

entre la France et la Russie. Le marquis, parlant au nom de 32 millions de concitoyens, promit l'amitié étroite de la France à l'autocrate, à la condition que celui-ci, en retour, donnerait à la France les frontières du Rhin d'abord, puis une de ses filles, l'aînée s'il se pouvait, à un prince dont, pour une telle alliance, on ferait 'au plus tôt un empereur des Français<sup>1</sup>. De Russie, on reçut des promesses formelles, paraît-il, parmi lesquelles celle que la frontière rhénane nous serait restituée. C'était la dot que la princesse Olga devait apporter au prince Louis-Bonaparte et le cadeau de noce que la France allait recevoir du couple impérial<sup>2</sup>. Le rôle de la Russie serait indéniable, bien qu'il soit difficile aujourd'hui — pour ne pas dire impossible — d'en retrouver les traces. Des lettres auraient même été échangées entre le prince et le tsar<sup>3</sup>. Il n'y a rien là d'incroyable<sup>4</sup>. Par le traité de Londres, lord Palmerston réglait avec la Russie, l'Autriche et la Prusse ; et nous verrons plus loin qu'il essaya d'agir en personne auprès de Louis-Napoléon. Le gouvernement de Louis-Philippe mis à l'écart, le prince pouvait en venant, déclarer avec une sorte de vraisemblance que, fort de l'appui russe, il rendrait à la France sa situation d'autrefois. C'était enlever une inquiétude à la diplomatie européenne, car la France, malgré sa neutralité, avait adopté par l'entremise de M. Thiers une attitude en apparence résolue. Un crédit de 8.120.000 francs venait d'être accordé à la marine et tout le contingent disponible était appelé sous les drapeaux. Le prince arrivait comme un dénouement heureux au milieu de cette agitation universelle et, par une alliance franco-russe, rétablissait la paix du monde. Du moins, c'est ce qu'il envisagea, et

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité. Ces lettres portées à Londres par le marquis, y furent reçues avec ivresse.

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité.

<sup>4</sup> Ce qui suit est fort curieux à ce sujet et mérite d'être mentionné ; Le 15 février, on lit dans *la Presse*, qui recevait alors certaines confidences du château, la note suivante : *Des bruits de nature à porter atteinte à la dignité du gouvernement russe ont circulé à la suite de l'arrestation de M. Ch. Durand, rédacteur du Capitole. Ces bruits ont été légèrement recueillis et, ce qui paraît étrange, par des personnes que la haute position qu'elles occupent aurait dû prévenir contre des nouvelles si peu fondées.* Il résultait des bruits auxquels la Presse faisait allusions que l'on avait saisi des papiers chez M. Durand qui prescrivaient que le gouvernement russe entretenait avec le parti bonapartiste de secrètes intelligences. L'empereur de Russie donna l'ordre aussitôt à un ambassadeur à Paris de déclarer au maréchal Soult que le gouvernement russe exigeait que l'on publiât ces papiers que l'on disait avoir trouvés chez M. Durand... il soutint, en outre, que le gouvernement russe n'était jamais descendu à des expédients réprouvés par la saine politique. Le maréchal Soult répondit qu'il n'avait jamais eu le moindre doute sur la loyauté du cabinet russe, et qu'il n'avait rien trouvé qui pût l'autoriser à croire de pareils bruits. *Le National*, *le Courrier français* intervinrent dans le débat sans pouvoir le rendre plus clair. *Le Journal des Débats* s'en mêla également ; mais loin d'atténuer les bruits que l'ambassadeur de Russie déclarait calomnieux, il sembla vouloir les accréditer ; et ce qui leur donnait plus de consistance, c'est qu'on savait que M. Charles Durand avait antérieurement été, sinon l'agent armé du gouvernement russe, du moins son agent temporaire et que, lorsqu'il participait à la rédaction du Journal de Francfort, il avait reçu de la Russie des secours qui lui avaient été accordés pour insertions de rectifications. Le rédacteur du Capitole ne pouvait détruire ce fait qui était notoire, mais il niait énergiquement d'avoir eu avec le gouvernement russe aucun rapport, ni direct, ni indirect, depuis qu'il avait quitté Francfort. Il fut aussi grandement question, dans la cours de l'instruction de ce mystérieux procès, d'une pièce importante qui se trouva soustraite du dossier et sans doute remise aux mains du roi. — Crouy-Chanel n'aurait donc, en ce cas, pas agi seul. — Rittiez, *Histoire de Louis-Philippe*, t. III. p. 30, déjà cité.

c'est dans le but de préparer l'esprit public à cet événement que fut fondé *le Capitole*. — Comment ne pas croire aux ouvertures du marquis de Crouy-Chanel, étant donné qu'il montrait des lettres du czar lui-même ? Pour qui connaît la diplomatie du pays moscovite, ses nombreuses intrigues et ses ténébreuses menées, il ne paraîtra pas surprenant qu'on accordât quelques encouragements à une ouverture même extravagante, pourvu qu'elle pût amener des complications inattendues. Il est d'ailleurs si facile à un prince absolu de désavouer d'obscurs agents qu'il ne risque pas beaucoup à les pousser en avant. Quoi qu'il en soit, l'agent de la Russie montra bientôt les réponses reçues de Saint-Petersbourg contenant le consentement au mariage projeté et l'engagement de livrer à la France les frontières du Rhin<sup>1</sup>. Sans être absolument sûr, le prince pouvait difficilement penser qu'il n'y avait dans tout ceci qu'une invention ; en cas d'insuccès, il se doutait bien d'être désavoué, mais, dans le cas contraire, il possédait un appui de premier ordre auprès des cours européennes et de la France. — Il y a là peut-être, quelque chose de sérieux, malgré la guerre de Crimée, qui fut une crise passagère. L'entente pécha par son intermédiaire. Comme beaucoup de gens de son espèce, Croup-Chanel était prêt à faire volte-face selon le besoin, car il semble que l'intérêt ait été son principal guide ; et il n'y manqua pas. Il finit par tout révéler à la police française et livra ou, plutôt, laissa saisir chez lui des pièces importantes de la correspondance du prince et de celle de l'autocrate. Parmi les papiers, on trouva une sorte de journal où étaient indiqués comme dans une exposition de théâtre, les faits qu'il était besoin de reconnaître pour réunir tous les fils du complot bonapartiste. Les lettres dont on n'avait point les originaux étaient copiées ; rien n'y manquait. L'arrestation du marquis motiva celles de quelques autres personnes. Celui-ci, un beau jour, s'échappa de prison et son évasion redoubla dans l'opinion les soupçons d'une complicité quelconque du prévenu avec la police de Paris, soupçons qui durent diminuer quant on le vit reprendre sa chaîne<sup>2</sup>. Le gouvernement de Louis-Philippe aurait fait de grands efforts pour obtenir les originaux des lettres entre Louis-Napoléon et l'empereur russe il les trouva enfin

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — Ces négociations avec la Russie sont d'autant moins surprenantes qu'elles se justifiaient par des précédents. L'Empire moscovite s'était mêlé des affaires françaises plus d'une fois. non seulement en 1815, mais encore en 1816 et les années suivantes. On voulait remplacer Louis XVIII par le prince d'Orange. Quatre puissances, et particulièrement la Russie, songeaient déjà à la possibilité d'un changement de dynastie. Dans le mois de juin 1816, les réfugiés de Bruxelles adressèrent un mémoire à l'empereur Alexandre sur la situation de la France ; le rédacteur de ce mémoire fut, m'a-t-on dit, M. Teste ; l'agent qui parvint jusqu'à Varsovie. M. de Vieil-Castel, y fut très bien accueilli par le grand-duc Constantin. Ce mémoire fit une très grande impression sur l'esprit d'Alexandre ; il aurait eu un résultat fâcheux pour Louis XVIII si l'ordonnance du 20 septembre n'était arrivée à temps. Capefigue, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 130. — Longtemps la cour de Russie a regardé le frère et les enfants d'Hortense comme un en-cas politique, des instruments propres à servir les intérêts des tsars et à favoriser parmi nous quelque grave perturbation. A. Morel, *Napoléon III. Le Chevalier*, 1870, Paris. — Enfin les pourparlers remonteraient même avant Strasbourg : Des écrivains ont donné pour irrécusable que des encouragements arrivèrent alors à ce jeune homme (L.-N.) d'un autre point de l'horizon. L'empereur de Russie, Nicolas, et plusieurs autres souverains d'Allemagne, par haine de l'établissement de Juillet, entrèrent en pourparlers gracieux avec Louis-Napoléon. Des engagements mutuels auraient été pris et des ressources assurées au prétendant. *Ibid.*, p. 134.

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité.

quand il mit la main sur l'*Edimburgh-Castle*<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit du sort de ces papiers, le rôle qu'a joué la Russie dans cette affaire n'a été à Paris un secret pour aucun des hommes qui, de près ou de loin, s'occupent d'affaires publiques. Que l'empereur Nicolas ait risqué un jeu sérieux et promis sans arrière-pensée au prince Louis la princesse Olga qui, depuis, a dû être fiancée à divers princes allemands, et, en dernier lieu, au prince régnant de Nassau, ou qu'il ait eu dès l'origine l'intention de mystifier le crédule héros de Strasbourg, tout en tentant un coup sur l'opinion publique en France, c'est ce qui n'est pas certain. Mais sa mauvaise volonté pour la dynastie d'Orléans n'en reste pas moins incontestable et sa correspondance contient à ce sujet mille preuves des dispositions de son esprit<sup>2</sup>. Il y a donc eu là réel ou non, néfaste puisqu'il n'aboutit à rien, un facteur capable de déclencher la décision du prince. Quant au marquis de Crouy-Chanel, il figure le premier de ces étranges personnages que l'histoire du second Empire présente en abondance. Il était réellement prince ; né à Rome en 1793, il descendait, affirmait-il, des rois de Hongrie, et, en 1814, avait fait partie de la maison militaire de Louis XVIII, ce qui ne l'avait pas empêché de prendre part à la révolution de Juillet. Puis, mis tin peu de côté par la France, il avait revendiqué la couronne hongroise<sup>3</sup>. Il suivait ainsi une ligne de conduite qui ne se démentait guère et au cours de laquelle il se montrait surtout occupé de lui-même. Louis-Napoléon le prit à son service comme agent et lui versa 140.000 francs.

Leurs relations durèrent trois mois, de juin à octobre 1839. — interrogé par le chancelier Pasquier, Crouy-Chanel avoua depuis, novembre, un voyage à Londres, mais prétendit n'y avoir point rencontré le prince. C'est en Suisse que le fils de la reine Hortense le connut pour la première fois ; l'aventurier était venu lui proposer la création d'un journal. Ce projet avait abouti, à travers les sentiers bizarres que nous venons de parcourir, au Capitole. — Il est évident, quand on récapitule tout ce qui précède, que Crouy-Chanel eut une certaine importance dans la préparation de l'affaire. Il en aurait été encore l'instigateur. L'année dernière, on a parlé d'un projet de Napoléon-Louis qui consistait à s'emparer de Louis-Philippe et de toute sa famille pendant le séjour qu'ils font chaque année à Eu. Le plan de cette entreprise avait été, dit-on, tracé par M. de Crouy-Chanel qui se rendit à Londres pour le proposer au prétendant. Il passionna l'imagination de ce jeune homme qui offrit à l'instant même à M. de Crouy-Chanel les moyens matériels nécessaires pour le mettre à exécution. M. de Crouy-Chanel aurait demandé pour cela une somme de 25.000 francs et cette somme lui aurait été comptée. Cet argent une fois en poche, il revint à Paris et sa visite fut pour le préfet de police auquel il livra moyennant 100.000 francs toutes les indications qu'il possédait. Cette histoire à laquelle les journaux donnèrent une grande publicité a été démentie récemment par M. de Crouy-Chanel qui l'a qualifiée de calomnie<sup>4</sup>. De ce fait, l'aventurier serait, en plus, agent provocateur, soit qu'il ait agi de lui-même pour augmenter sa fortune, soit qu'il ait été chargé en secret par le gouvernement d'entraîner le prince dans une entreprise qui le rendît en même temps ridicule et prisonnier. Il est certain que Louis-Philippe redoutait beaucoup Louis-Napoléon et entretenait à Londres un espionnage suivi, nombreux et fort cher. On a même dit qu'il avait, par des agents secrets,

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — A. Morel, *Napoléon III*, déjà cité.

provoqué l'entreprise<sup>1</sup>. On a raconté que le roi, se plaignant à Thiers de ce qu'on n'exerçât pas une surveillance assez active à l'égard d'un prince ingrat qui le fatiguait par ses incessantes manœuvres, le ministre répondit qu'il lui serait facile de dissiper de pareilles inquiétudes en donnant plus d'activité aux manœuvres dont il se plaignait et que le prince viendrait promptement se livrer de lui-même. M. Thiers, ajoute-t-on, aurait été pris au mot et le prince, promptement circonvenu par le zèle d'officieux intermédiaires, aurait conçu de nouvelles espérances et rêvé de plus notables complices. Ainsi se trouverait peut-être expliquée la proclamation au peuple français qui nommait M. Thiers président du gouvernement provisoire<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, il est constant que le cabinet des Tuileries était complètement au courant de ce qui se passait à Londres, suivait, peut-être, les préparatifs, les dirigeant même, et recevait de continuelles instructions sur toutes les démarches, sur toutes les actions du prétendant, jour par jour, heure par heure.

Il existait dans les cartons du ministère de l'Intérieur, nous ne savons s'ils existent encore, des rapports écrits de la main d'un copiste exercé, contenant les détails les plus circonstanciés sur tous les mouvements du prince, intérieurs et extérieurs : *Il s'est levé à telle heure, est sorti à telle heure, est allé dans telle maison, est rentré, est ressorti, etc., etc.*, tous renseignements qui indiquaient des relations très intimes et non interrompues. De son côté, l'ambassadeur français à Londres recevait des informations exactes et détaillées sans même se donner la peine de les chercher. Comme de Paris on lui écrivait de ne pas épargner l'argent pour se tenir au courant du complot, il répondit : *Je n'ai pas besoin d'argent, les révélations viennent me trouver*<sup>3</sup>.

Il est difficile — jusqu'à l'apparition d'une preuve que l'avenir apportera peut-être — de connaître le rôle exact de Croup-Chanel ; il est également difficile de savoir si Louis-Napoléon y prit garde autant qu'il le paraît. Interrogé à ce sujet devant la Chambre des pairs, *il n'a eu aucune influence sur mes projets, déclara-t-il, parce que j'avais très peu de confiance en son jugement*<sup>4</sup>. Ceci n'est peut-être pas seulement une défense ; nous observons que les rapports du prince et de l'aventurier sont courts ; ce qui nous amène à penser qu'après s'en être enthousiasmé, le fils de Louis s'en méfia, puis, averti par de fortes demandes d'argent et par son entourage, qui détestait Crouy-Chanel, rompit avec lui ; de son côté, Crouy-Chanel avait tout fait pour mettre le prince en défiance de ses amis et le pria de lui garder l'incognito vis-à-vis d'eux<sup>5</sup>. Mais, dans un esprit aussi plein de confiance en soi que celui de Louis-Napoléon, le souvenir des papiers russes est resté ; malgré tout, il s'est demandé si les ouvertures du tsar n'étaient pas réelles, si elles ne lui fournissaient pas une sorte d'indication

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — A. Morel, *Napoléon III*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité. Interrogatoire du 26 août.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité. — L'élément bonapartiste qui agissait en France ignore au début le rôle de Crouy-Chanel. — Persigny cependant avait dû en savoir quelque chose ; et si Fon se base sur la date où parut la brochure des Lettres de Londres, on se demande si déjà avant même que Crouy-Chanel n'entrât en jeu, de vagues avances n'avaient pas été faites par la Russie. L'auteur, dit Persigny, terminait enfin en développant les avantages que l'Angleterre aurait dans l'hypothèse d'une nouvelle révolution, à s'unir à la combinaison napoléonienne et à prévenir la politique russe qui, par une récente alliance avec la famille de Napoléon, se montrait déjà disposée à favoriser certaines prétentions. P. 22.



précieuse. Il juge Crouy-Chanel à sa valeur — qui n'est pas honorable, mais ne trouve pas étonnant qu'il ait en main des signatures de l'autocrate et voit dans celles-ci un encouragement à ce qu'il médite ; et si cet espoir ne subsiste pas en entier, l'aventurier parti, néanmoins, il en reste quelque chose. Quant au négociateur, il est également admissible qu'il agit pour lui-même, pour le compte du gouvernement français ou pour celui du prince, réservant son dévouement définitif au victorieux, quel qu'il fût. Son rôle s'explique alors assez bien. Flairant une affaire, il va trouver le prétendant avec les lettres venues entre ses mains — ou qu'il invente, mais il est plus probable qu'elles existèrent, — puis il amorce l'aventure. Son client prêt, il revient en France et renseigne sur ses plans. Sa fuite de prison, le retour qu'il y fait, l'opinion publique menaçant de l'exécuter, et sa fuite nouvelle révèlent des connivences gouvernementales et des protections uniques. Peut-être est-il, enfin, d'une bonne foi momentanée, espérant réellement dans un avenir bonapartiste ; mis de côté ensuite, furieux et à court, il se retourne vers la monarchie de Juillet ; toutefois ce second rôle paraît moins croyable que le premier. — Quant aux pressions du pouvoir auprès de l'exilé pour lui faire jouer une partie perdue d'avance, elles présentent certains garants de vraisemblance au premier abord, puis les perdent<sup>1</sup>. Il est normal que le gouvernement, grâce à ses agents, fut averti que son adversaire viendrait en France, mais il ne semble pas qu'il ait su la date définitive de l'algarade et le point où elle devait aboutir ; s'il y avait eu guet-apens, même disséminées, des troupes auraient été prêtes dans les environs ; les précautions prises dès la capture de Louis-Bonaparte achèvent de prouver qu'il n'était pas attendu<sup>2</sup>. Louis-Philippe avait-il tant d'intérêt à ce qu'il revînt ? Dans ce cas, il serait possible que le gouvernement, craignant quelque éclat à l'arrivée des cendres de Napoléon, eût fait tous les efforts pour attirer en France Napoléon-Louis afin de s'assurer de sa personne en temps opportun et de paralyser l'énergie de ses partisans<sup>3</sup>. Cela n'est pas dans les façons d'agir de Louis-Philippe, ni de ses ministres. Le faire fusiller était bien difficile et gros de conséquences ; il faut être ou très fort ou très faible pour se permettre pareille fantaisie, et le gouvernement se maintenait entre ces deux extrêmes<sup>4</sup> ; l'enfermer était installer

---

<sup>1</sup> Le gouvernement risquait là un trop gros jeu. Il avait, en plus, déjà suffisamment de questions intérieures et extérieures à régler. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. Persil, dans son rapport, semble s'être appliqué à couvrir Crouy-Chanel, mais cela ne signifie point que celui-ci ait été chargé par le gouvernement d'entraîner le prince en France ; cela signifierait simplement glue Crouy-Chanel trahit la confiance de Louis Bonaparte ou bien encore que le gouvernement, avant réellement reconnu eu lui un agent d'une puissance étrangère — ou même de deux puissances — ait voulu le mettre hors de cause afin de ne pas s'attirer de nouveaux ennuis. *Quoi qu'on puisse penser de la nature des desseins que Crouy-Chanel nourrissait pendant tout le temps qu'ont duré ces intrigues, il est donc impossible d'en tirer la conséquence qu'il ait connu la résolution d'agir exécutée sur Boulogne, ni qu'il y ait concouru en aucune manière.* Rapport de M. Persil. *Procès du prince Napoléon-Louis Bonaparte*, Bobaire, 1840.

<sup>2</sup> Voir plus loin. De plus, s'il avait été attendu, il est vraisemblable qu'au lieu de faire tirer sur lui par une garde nationale hâtivement rassemblée et maladroite, le gouvernement l'aurait fait accueillir par une bonne fusillade de troupes régulières afin de le tuer sûrement.

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>4</sup> Depuis la chute de Napoléon, la France est partagée en deux camps hostiles, d'un côté des hommes d'ordre et d'autorité mais qui n'ont pas les sentiments des niasses, et, par conséquent ne peuvent eu obtenir la confiance, et, d'un autre côté, des hommes

en France un principe vivant de protestation. Il est difficile de penser que le roi ait pu s'efforcer vers cette faute de gaieté de cœur ; notre sentiment personnel est qu'il ne la commit pas ; mais, si on l'admet, c'est un facteur de plus pour, sinon justifier l'affaire de Boulogne, du moins établir que tout concourut à y entraîner Louis-Napoléon. Quant à Crouy-Chanel, quoi qu'il en soit de lui, son influence composite a existé — au moins pendant un mois. Celle du tsar Nicolas — vraie ou fausse — exista également et en dehors même de celui qui s'en disait l'agent et l'était peut-être — par celle qu'essaya d'exercer de son côté l'Angleterre, alliée avec la Russie, par l'entremise de lord Melbourne et de lord Palmerston<sup>1</sup>. De nouveaux motifs pouvaient encourager Louis Bonaparte et lui faire précipiter sa tentative. Depuis que le ministère anglais avait follement défié la France, des avances détournées, des politesses ouvertes avaient été faites au prince exilé ; jusque-là fort dédaigné des hommes officiels, il s'était vu publiquement recherché et presque courtoisé. Lord Melbourne l'avait reçu en audience, lord Palmerston était allé en secret lui rendre visite. Lord Palmerston, ennemi particulier de Louis-Philippe, devait sans doute avoir quelque satisfaction à lui créer de nouveaux embarras en détachant des rives britanniques un prétendant audacieux. Peut-être même laissa-t-il entrevoir à celui-ci quelques vagues promesses qui pouvaient facilement être prises pour des engagements. On assurait dans le monde diplomatique que M. de Brünow avait aussi fait sa visite d'encouragement. Il n'en fallait pas tant pour ajouter aux illusions d'un prince pressé d'en finir et confiant dans le succès. Ce n'est pas, assurément, que le ministre anglais ou l'ambassadeur moscovite crussent sérieusement à une restauration napoléonienne ; mais une descente improvisée pouvait distraire les esprits de la grave question d'Orient, détourner les colères de Louis-Philippe et affaiblir son gouvernement par de nouvelles inquiétudes. Louis Bonaparte, sans s'en douter, servait d'instrument à des roueries diplomatiques, et les hommes d'État dont il croyait avoir l'appui, ne l'attiraient à eux que pour le pousser en avant comme la sentinelle perdue de la coalition<sup>2</sup>. Dans ce cas, Louis-Napoléon aurait présumé au rôle que devaient lui faire jouer en Europe Cavour et Bismarck<sup>3</sup>. Prisonnier d'une formule politique trop générale et surtout trop généreuse, regardant loin par-dessus l'époque même où il vivait, il ne savait pas voir qu'il n'y a en ce monde de certain que l'hypocrisie et l'intérêt... Ici, encore, il semble qu'on ait été un peu vite pour porter ce jugement. Certes, la politique de l'Angleterre et de la Russie était de créer des complications nouvelles à Louis-Philippe, mais croit-on que le prince au milieu d'elles n'ait pas poursuivi ses vues ? Nous avons noté ce qui était resté dans son esprit après les tentatives de Crouy-Chanel, il en fut de même après celles de lord Melbourne et de lord Palmerston. Parce que Louis-Napoléon n'a pas réussi, il paraît absurde de dire qu'il aurait pu réussir, cependant le succès figurait une éventualité possible ; dans ce cas, en admettant qu'il n'y ait eu que ruse de la part de l'Angleterre et du tsar, leur situation devenait assez difficile, et ces deux États étaient forcés, au moins momentanément, de reconnaître l'Empire. Ce moment était tout ce qu'il fallait au prince pour se retourner. Ne l'eussent-ils pas fait, le prince avait beau jeu de jeter la France contre l'Angleterre qu'elle haïssait avec violence ; aucune

---

populaires dont les idées de liberté mal conçues sont incompatibles avec l'autorité et qui n'entendent rien au gouvernement. *Lettres de Londres*, p. 23.

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>2</sup> Histoire de Haïti, déjà citée.

<sup>3</sup> La théorie des nationalités unissait les trois hommes mais Cavour et Bismarck ne la comprenaient que pour leur propre pays, et avec d'autant plus de force et de netteté.

guerre n'aurait même pu le rendre plus populaire. Si Louis-Napoléon avait donc réussi, puis réalisé cette lutte contre la Grande-Bretagne, on eût admiré sa maîtrise à jouer les nobles lords d'outre-Manche. On répliquera que ceux-ci savaient pertinemment que l'entreprise échouerait. — Aucun homme ne peut être assez sûr pour décréter d'avance qu'une entreprise de ce genre-là devait nécessairement, inévitablement avorter ; et nous allons constater qu'elle possédait, au moins en tant que préparation, plus de moyens sur lesquels elle avait droit de compter qu'à Strasbourg pif nous lui en avons reconnu pourtant un certain nombre. Non, le prince prit bonne note des déclarations russes et anglaises et y vit un double gage d'abord d'avenir, ensuite d'espoir ; et ce fut tout. Sa plus grande, sa véritable erreur fut de ne pas croire à l'indifférence française<sup>1</sup>. Or, il se trouve que, d'après les rapports de ses agents, d'après les engagements que ceux-ci avaient recrutés, il ne pouvait pas y croire<sup>2</sup>. — L'exil est terrible quand il dure parce qu'il empêche de prendre directement conscience des choses ; chaque année dont il s'augmente ajoute à la défaite de celui qui s'y résigne et, peu à peu, s'y engourdit. La prison est mille fois préférable, car le premier devoir d'un prétendant est d'agir coûte que coûte. Ham le prouva. L'homme qui en sortit ne ressemblait pas à celui qui y était rentré ; il y avait entre eux la distance d'un élève ès sciences politiques à un homme d'état véritable.

L'énergie des partisans napoléoniens était tenace. Après Strasbourg, elle avait persévéré. Depuis longtemps siégeait à Paris une commission bonapartiste travaillant au retour du système impérial. Un maréchal de France était le président de cette commission et l'un de ses membres les plus actifs était un député, connu par ses succès de tribune... Le gouvernement était sur la trace de correspondances importantes entre ses agents et les garnisons des villes les plus fortes de France. Napoléon-Louis avait reçu l'avis que beaucoup de régiments étaient prêts à se déclarer pour lui : il n'y avait qu'à se présenter et, par un coup d'éclat, il réunirait autour de lui tous les admirateurs du génie de l'empereur. On ne saurait dire si ces renseignements étaient exacts et s'ils n'étaient pas un moyen habilement ménagé pour attirer le prétendant en France. Toutefois, il est

---

<sup>1</sup> Louis Bonaparte était soutenu par une profonde conviction, et cette conviction, du moins, n'était pas une erreur. Il croyait à l'immense popularité du nom de Napoléon et se fiait à la magie des souvenirs, Mais là où il se trompait, c'est qu'il s'imaginait rencontrer ces souvenirs dans toutes les classes de la société, soit chez les fonctionnaires, soit même chez cette bourgeoisie de tous temps ennemie de l'empereur. *Histoire de Huit ans*. — Une armée aux passions incertaines et toujours contenues, une bourgeoisie prête à tout subir et à tout payer pourvu que son demi-sommeil timidement grognon ne soit pas trop troublé, un fonctionnarisme routinier, taquin et immensément réparti, une plèbe qui ne sait pas se rendre compte et se contente de paroles, des députés qui n'agissent qu'au moment de leur élection et qui, une fois à la Chambre, prennent des cris pour des actes, des sénateurs résignés, un chef d'Etat irresponsable entouré de ministres vagues et flottants, et, à travers tout cela, la persévérance sournoise d'une anarchie destructive à laquelle tous les moyens sont bous, voilà ce que le parlementarisme a fait de la France.

<sup>2</sup> Partout les agents du prince lui révélaient le mépris qui environnait le pouvoir, les espérances secrètes de l'armée, générale. Le bonapartisme des théâtres et des cafés brochant là-dessus, les lettres des amis, l'enthousiasme de son entourage, enfin la lecture même des journaux français et le tableau plutôt triste que présentait la politique orléaniste, il était fatal que le prince ne se rendit pas compte de l'indifférence profonde qui se cachait sous tout cela et le permettait en même temps. L'exil, nécessairement, déforme ; il agrandit ou rapetisse, enthousiasme ou désespère, suivant l'âme et la volonté de celui qui le subit ou l'accepte.

probable, ajoute la feuille anglaise à laquelle nous empruntons ces détails, que si tous les documents étaient publiés, on ne qualifierait pas Napoléon-Louis d'insensé. *Il s'est trompé sur la question d'opportunité et voilà tout*, disait un de ses partisans<sup>1</sup>. En ce cas, l'entreprise aurait été surtout prématurée et le prince, traqué par la police, se sentant brûlé, agit de peur d'être empêché d'agir.

Deux clubs étaient chargés de recruter des adhérents dans les hautes classes de la société, l'un composé de femmes, *le Club des Cotillons* où opéraient, entre autres, Mmes Salvage de Faverolles, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, de Quérelles et Gordon, l'autre composé d'hommes, *les Culottes de peau*, où se faisaient remarquer le général de Montholon, Vaudoncourt, Laborde, Bouffet de Montauban, Voisin, Dumoulin, le général Piat, Larrey<sup>2</sup>. Mme Gordon surtout continuait de se montrer zélée ; elle demeurait 108, rue Neuve-des-Mathurins et reçut plus d'une fois la visite de la police<sup>3</sup>. Vaudrey qui habite également Paris, par intervalles, l'aidait de son mieux ; il servait d'intermédiaire entre Londres et la capitale<sup>4</sup>. — Il est à remarquer que la plupart des hommes qui avaient pris part à l'affaire de Strasbourg étaient demeurés fidèles au prince. S'il n'y avait eu en lui qu'un prétendant ordinaire, ils ne l'eussent vraisemblablement pas fait, — en admettant qu'ils se soient déjà laissés engager par mégarde dans une première aventure ; et ces hommes ne sont pas tous des jeunes gens. De même, si la cause demeurait désespérée, — et l'avenir se chargea de prouver le contraire, — ils ne l'auraient pas servie avec un tel esprit de suite. C'étaient de véritables croyants ; le prince leur avait fait partager, à un point rare dans une époque aussi molle et dispersée que la leur, sa foi en lui-même. — Ici, les trois qui se montrèrent les plus actifs sont Le Duff de Mésonan, le lieutenant Aladenize et M. Forestier.

Forestier, simple commis négociant, s'était mis en rapport en 1839 avec Persigny<sup>5</sup>. Un de ses premiers services fut de procurer à ce dernier un passeport pour Londres, puis il se fit à Paris embaucheur plein de zèle et distributeur infatigable des brochures bonapartistes, les faisant pénétrer dans les ateliers, dans les casernes, dans les cabarets, échauffant les vieux souvenirs et

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>3</sup> La police fit des perquisitions chez Mme Gordon, notamment en novembre 1830, comme le prouve cette lettre au baron Larrey : ... Il ne m'est rien arrivé. Je doute allègue qu'il puisse jamais m'arriver quelque chose de l'Adieux. Je sais trop à quels gens j'ai affaire et je me règle là-dessus ; la police est descendue (sic) chez moi. J'y suis assez habituée depuis les affaires de Strasbourg, mais elle a trouvé chez moi ce qu'elle y trouve toujours, des lettres insignifiantes, de la musique et des chiffons de femme ; il était difficile de m'arrêter sur de semblables griefs, aussi messieurs du roi se sont-ils retirés en silence, l'œil morne et la tête baissée. — Dame police est du genre féminin, c'est vrai, mais moi aussi et j'avoue sans détours que je me crois moins stupide qu'elle, Voilà mon bon et cher monsieur, tout ce qui m'est arrivé. J'ai depuis trois ans été en but (sic) à de si viles si basses tracasseries, que cette (sic) épisode est passée inaperçue ; la cause que je défends à liante et intelligible voix est si noble, si grande, si sainte pour moi que c'est ma religion tout entière, religion à laquelle je serai toujours un disciple fidèle et dévoué ; mais je ne conspire pas ; aucun do nous ne conspirant, d'ailleurs pourquoi faire ? Le pouvoir d'aujourd'hui conspire pour nous mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes. — Vous voyez que je ne suis pas alarmée ; leur visite jusqu'à présent a toujours été le pronostic de quelque événement heureux J'attends !... etc. (Collection A. L.)

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>5</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

réunissant autour de lui d'anciens militaires trop heureux de contribuer à refaire l'Empire. Chargé d'une foule de détails, il se montrait propre à tout et ne négligeait aucun des préparatifs confiés à son zèle<sup>1</sup>. C'est ainsi qu'il fit distribuer dans les casernes d'innombrables exemplaires des *Lettres de Londres*. — Il était nécessaire de posséder une recrue pareille, car il ne semble pas que les sociétés secrètes aient donné cette fois pour Boulogne comme pour Strasbourg<sup>2</sup>. Elles étaient maintenant nettement républicaines et, Louis-Napoléon, tout en restant démocrate, ne cachait pas qu'il voulait l'Empire ; son éloignement empêchait enfin de croire en lui comme par le passé. Gêné, froissé par l'exagération de certains radicaux qui réclamaient des réformes folles, il ne pouvait s'en montrer solidaire. Il le tenta par la suite ; pour le moment, il pensait être à même de réussir sans eux, comptant surtout à tort d'ailleurs, sur l'armée qui jamais n'a fait en réalité de coup d'état, même pas le dix-huit brumaire. Il avait essayé de s'entendre avec les libéraux, et plus d'une fois, mais sans succès ; ses ouvertures avaient été mal accueillies. Disposés à utiliser son concours pour attaquer le gouvernement royal, ils ne se résignaient pas à lui servir de marchepied pour son ambition personnelle. Ils s'en étaient déjà formellement expliqués avec des intermédiaires lorsque, au mois de juin, de nouvelles instances furent faites auprès des rédacteurs du National. Ceux-ci, sans beaucoup compter sur l'alliance qui leur était offerte, voulurent toutefois avoir une solution définitive, soit pour obtenir un concours sérieux, soit pour mettre un terme à des pourparlers sans portée. M. Degeorge, rédacteur en chef du Progrès du Pas-de-Calais, se trouvant alors à Paris, reçut mission des rédacteurs du National de se rendre auprès du prince pour obtenir de lui des explications catégoriques sur ses intentions ultérieures. — La conférence eut lieu à Londres dans une maison tierce et dura plusieurs heures. Louis Bonaparte commença par déclarer sa ferme résolution de recommencer la tentative qui avait échoué à Strasbourg ; il voulait, disait-il, en renversant Louis-Philippe, mettre la France en mesure de choisir la forme de gouvernement qui conviendrait à la majorité du pays. Quant à son système personnel, il ne dissimulait pas ses dispositions en faveur du rétablissement de l'Empire, repoussant avec force toute idée de république comme incompatible avec l'esprit français. Il développa longuement ses théories sur le système intérieur applicable au pays. Ce n'était qu'une contrefaçon des institutions impériales. Il ne cacha pas les espérances qu'il avait de voir l'empereur de Russie accepter volontiers pour chef de la monarchie en France un membre de la famille de Napoléon, donnant par cet aveu de l'authenticité aux connivences qu'on lui supposait avec la diplomatie moscovite. M. Degeorge vit facilement que les républicains avaient toute raison de se méfier d'un prince beaucoup plus soucieux de ses avantages personnels que des intérêts généraux de la nation. Il lui répondit que les traditions impériales ne pouvaient s'accorder avec les doctrines démocratiques et rendaient toute alliance impossible. On voulait bien accepter son nom comme un appui à la cause populaire, nullement comme un drapeau de restauration impériale ; comme un moyen, non comme un but. — Les deux interlocuteurs, comme on le voit, s'expliquaient avec franchise, l'un occupé de ses propres droits, l'autre des droits populaires. Enfin, le prince ne voulant rien céder de ses prétentions, M. Degeorge termina la conversation en lui disant : *Puisqu'il en est ainsi, nous vous recevrons à coups de fusil*. Toute la conversation, du reste, se tint de sang-froid, avec une grande convenance de part et d'autre, et, même après la déclaration énergique

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>2</sup> Du moins on n'en a pas de preuves.

de M. Degeorge, le prince lui serra affectueusement la main au moment de la séparation, en exprimant ses regrets de n'avoir pu s'entendre avec les démocrates. Ceux-ci, bien avertis, renoncèrent à toute alliance avec un prince qu'ils n'avaient aucune raison de préférer comme monarque à Louis-Philippe<sup>1</sup>. Cependant, on peut se demander si une partie des libéraux, la moins avancée, ne pensait pas au prince. Des premières relations tout, peut-être, n'avait pas été rompu<sup>2</sup>.

Le Duff de Mésonan fut choisi pour agir auprès des officiers supérieurs. Chef d'escadron d'état-major, mis à la retraite en 1838, il en voulait au gouvernement. Dès son départ, il protesta dans les journaux, et le prince, attentif à tout, lui avait envoyé une lettre de condoléance<sup>3</sup>. On prétend que ce fut lui qui, dans la suite, aurait indiqué à Louis-Napoléon, comme pouvant être amené à servir sa cause, le général Magnan, qu'il avait connu à Brest en 1829 et avec lequel il était resté en rapports amicaux<sup>4</sup>. — Cela tombait à merveille. Louis-Napoléon avait d'abord choisi Lille pour descendre en France et Magnan y dirigeait le commandement militaire. Magnan présentait des côtés propices. Entré au service sous l'Empire comme simple soldat, il avait gagné ses premiers grades à côté, des aigles ; il conservait, assurait-on, un profond souvenir de l'empereur, et se montrait, d'autre part, amoureux à l'excès de l'avancement

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée. Cet ouvrage a été indiqué par Mme Gordon à M. Sohier comme celui faisant directement suite à l'histoire de Louis Blanc et le plus véridique pour tout ce qui concerne Louis-Napoléon.

<sup>2</sup> Cela, du moins, est tout à fait vraisemblable, et la rapidité des rapports qui s'établirent, après l'affaire, entre le prince et les libéraux tendrait à le prouver.

<sup>3</sup> Mésonan était alors figé de cinquante-quatre ans. *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité.

<sup>4</sup> Déposition de Magnan devant la Cour des pairs. — Magnan était connu pour avoir toujours la bourse plate et ne demander, en même temps, qu'à la remplir ; c'était un besogneux, dans toute la force du terme. A l'époque, presque tout le monde pensa qu'il avait trahi Louis-Napoléon ; l'attitude de la Cour des pairs le prouvera plus loin. Magnan, grand et bel homme, d'un aspect imposant, ayant débuté en Espagne sous le premier Empire comme simple soldat, fils d'un homme d'une classe fort infime, s'était élevé par ses services et avait été gravement compromis devant la Cour des pairs, dans un des procès politiques du prince Louis. Il avait accepté, dit-on, une somme assez considérable de Louis-Napoléon pour piéter son concours à une conspiration ; puis, effrayé de la responsabilité qui pouvait lui incomber, il avait renoncé au rôle qu'on voulait lui faire jouer et renvoyé l'argent. On assure qu'en sortant du Luxembourg, le prince, qui avait tu sa participation, lui avait dit en lui serrant la main : Général, vous devez être content de moi. *Histoire militaire et anecdotique du Coup d'Etat*, Dentu, 1872. Voici d'autre part ce qu'écrivait le 9 décembre 1851 le général Magnan à M. Randouin : Merci, mon cher ami, de vos félicitations. Elles me vont au cœur ; merci de votre empressement à me les adresser. — Remercions le président de la généreuse et patriotique initiative qu'il a prise ; il a escompté 1852 au profit de la France. Nous étions tous perdus sans son coup d'Etat. Voyez la Jacquerie de la province. Moi, mou cher ami, je n'ai fait que le suivre comme soldat dans cette voie de salut. L'armée m'a entouré de sa confiance et a manœuvré comme sur un champ de manœuvres, avec la même précision, sans plus de crainte. Ma femme et mes filles ont été romaines : elles n'ont pas eu peur et avaient confiance en moi. Le prince a bien joué la partie politique, j'ai bien joué la partie militaire. Chacun son rôle. — Je voudrais bien embrasser votre femme ; faites-le ; ça ne me fera pas le même plaisir cependant... (Comm. par la famille Randouin-Berthier). Cette lettre, opposée aux déclarations de Magnan devant la Cour des pairs, donne la mesure du personnage.

rapide<sup>1</sup>. Il fut décidé que Mésonan irait le plus tôt possible trouver le général. Par la même occasion, le prince chargeait un autre de ses agents, Lombard, d'aller aussi à Lille où il connaissait un grand nombre d'officiers afin de tâter le terrain<sup>2</sup>. Par cette double action, le prétendant espérait s'acquérir la garnison. — C'était la même tactique qu'en Alsace.

Lombard, à peine arrivé à Lille, renoua vite avec ses anciens amis. Étant donné sa part dans la tentative de Strasbourg, il fallait, pour qu'on fréquentât encore avec lui, que cette affaire eût une certaine popularité ou fût oubliée ; or il est peu vraisemblable que des militaires oublient, à aussi peu de distance, une entreprise pareille ; s'ils l'avaient entièrement condamnée, leur accueil envers Lombard eût été froid, quoique poli ; il fut au contraire très chaud et partout<sup>3</sup>. Lombard prit la plupart de ses repas à la pension des officiers<sup>4</sup> et profita de l'intimité qui s'était mîme établie pour se faire conduire sur les remparts de la citadelle et se rendre compte des lieux. De pareilles promenades, réitérées, finirent par attirer l'attention de quelques personnes soupçonneuses, puis celle de Magnan. Le général réunit les officiers qui lui avaient été dénoncés et leur adressa de sévères remontrances. La chose fit tant de bruit que le préfet s'en mêla et prévint le pouvoir. Magnan dut faire un rapport au ministre de la Guerre, car il n'apparaît pas qu'il le fit spontanément de lui-même<sup>5</sup>. Qui sait, sans l'intervention du préfet, s'il n'eût pas fermé les yeux, attendant les événements<sup>6</sup> ? Il est à remarquer qu'il ne parla qu'une fois mis en demeure et qu'il n'avait pas prévenu du Marne adressé par lui à certains de ses officiers. Le roi, dans ces circonstances, manœuvra au mieux de ses intérêts ; se réservant d'agir en sous-main, et sous un autre prétexte, il **couvrit les officiers de son indulgence**<sup>7</sup>. Le prince, loin de se tenir pour battu, dépêcha Parquin auprès de Lombard afin de l'aider et de renouveler son zèle, au cas qu'il faiblît. Parquin était également d'un choix judicieux ; il connaissait, lui aussi, plusieurs officiers de la garnison ; l'armée l'aimait pour sa bravoure autant qu'elle lui portait d'estime pour ses qualités militaires<sup>8</sup>. Le rôle essentiel restait toutefois dévolu à Mésonan.

Sa première visite au général réussit ; il fut invité à dîner<sup>9</sup>. A ce dîner, il fit connaissance avec le préfet départemental, le vicomte de Saint-Aignan, et quelques officiers supérieurs, dont le lieutenant Corbineau<sup>10</sup>. Il était un peu tôt encore pour démasquer ses batteries et Mésonan garda le silence ; à l'Attitude du général, il reconnaissait que sa présence semblait naturelle. Il en profita pour s'établir davantage dans l'intimité de son hôte et y parvint ; il est inadmissible, toutefois, que Magnan ait ignoré les griefs de son nouvel ami envers la

---

<sup>1</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>2</sup> Les officiers, amis de Lombard, répandaient de leur côté les brochures du prince et les *Lettres de Londres*.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité. — *Histoire de Huit ans*, déjà citée, etc.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité. — *Histoire de Huit ans*, déjà citée, etc.

<sup>5</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>6</sup> Se rappeler le rôle de Voirol à Strasbourg. La comédie entre le gouverneur militaire et le fonctionnaire civil est presque identique.

<sup>7</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte. — Voir commandant Parquin, *Souvenirs et Campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, Berger-Levrault 1852.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité. Déposition de Mésonan et de Magnan ; rapport de M. Persil.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité. Déposition de Mésonan et de Magnan ; rapport de M. Persil.

monarchie de Juillet. Prié de nouveau à dîner, il augmenta les forces de sa position et, jugeant le moment opportun, décida de tout oser dès le lendemain. — C'était le 17 juin<sup>1</sup>. Il amena peu à peu la causerie au point où il la voulait puis tira de sa poche une lettre de Louis-Napoléon et la lut<sup>2</sup>. Elle était ainsi conçue : Mon cher commandant, il est important que vous voyiez de suite le général en question ; vous savez que c'est un homme d'exécution et que j'ai noté comme devant être un jour maréchal de France. Vous lui offrirez 100.000 francs de ma part et 300.000 francs que je déposerai chez un banquier à son choix, à Paris, dans le cas où il viendrait à perdre son commandement<sup>3</sup>. Cette lettre est significative. Elle montre chez le prince une confiance et une témérité sans égales, certainement exagérées si rien ne les soutient, en même temps qu'un doigté trop lourd. Il fallait faire comprendre les choses à demi-mot ; le général n'était pas suffisamment préparé ; la proposition arrivait comme un coup de massue, elle était blessante ; elle était même absurde, à en juger par la surprise de celui qui la recevait. Mais tout cela, précisément, est si extraordinaire, si maladroit, qu'on se prend à clouter. Les véritables paroles par lesquelles le général repoussa l'offre de Mésonan sont-elles bien celles qu'il s'attribue ? Car c'est lui, et lui seul, qui rapporte son propre langage, sans qu'il soit possible d'en contrôler l'exactitude. Sous l'histoire officielle, n'y aurait-il pas une autre histoire, inconnue<sup>4</sup> ? Il est permis de se demander si Mésonan, homme homme de cinquante-quatre ans, aurait agi avec une telle légèreté. On soupçonne qu'il avait acquis peu à peu des motifs pour le faire, sinon des gages ; on devine même que la lettre du prince n'était que le résultat de certaines assurances ; elle établissait aux yeux du commandant militaire la preuve indéniable de la bienveillance napoléonienne et la réalité de la mission dont l'ancien chef d'escadron se disait investi. Il paraît enfin inadmissible que le général ait reçu Mésonan sur le pied où il le reçut s'il n'avait eu quelque arrière-pensée, serait-ce seulement celle de savoir à quoi s'en tenir sur son hôte ; et nous voyons dans son peu d'empressement à prévenir le pouvoir que cette curiosité, loin de répondre à un zèle spécial pour le prince, dérivait plutôt d'un espoir personnel. — Le rôle de Magnan est encore plus étrange que celui de Voirol à Strasbourg.

Voici les paroles indignées que le général déclare avoir tenues, quand il est interrogé par la Chambre des pairs et, en écoutant le témoin, on ne peut s'empêcher d'admirer l'exactitude de sa mémoire, son adresse, puis la grande éloquence avec laquelle il parle à un ami. — Il répond à Mésonan : **Commandant ! à moi ! à moi ! une pareille lettre ! Je croyais vous avoir inspiré plus d'estime ! Jamais je n'ai trahi mes serments, jamais je ne les trahirai... Mais vous êtes fou ! Mon attachement, mon respect pour la mémoire de l'empereur ne me feront**

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>3</sup> Dans un interrogatoire à huis-clos, Mésonan avait faiblement contesté la communication de cette lettre. A cette heure, il la niait de toutes ses forces. Lequel disait vrai, du dénonciateur ou de l'accusé ?... Mais il se contait alors qu'entre ces deux officiers, le point de divergence était dans une équivoque facile à lever... Le mauvais état des affaires du général, notoirement élevé à l'excès, donnait prétexte aux conjectures les plus défavorables, même à celle qui le représentait comme recevant à la fois de l'argent de Louis-Philippe, ce qui est improbable ! (le roi étant si peu donnant) et du prince, ce qui n'est pas plus assuré. A. Morel, ouv. déjà cité, p. 241.

<sup>4</sup> Ce n'est pas aux documents officiels qu'il faut s'en rapporter pour apprécier des faits de cette nature. *Procès* déjà cité, etc.



jamais trahir mes serments au roi... Vous êtes fou de me mettre du parti du neveu... C'est un parti ridicule et perdu... — Il changera d'avis en 1850 — Quand je serais assez lâche, assez misérable pour accepter les 400.000 francs du prince, — Magnan en acceptera davantage plus tard, lorsque le succès du prince lui aura permis la bienveillance —... je les lui volerais, car le dernier des caporaux me mettrait la main au collet... Je devrais vous faire arrêter — Pourquoi ne le fait-il point ? — Mais il est indigne de moi de dénoncer l'homme que j'ai reçu à ma table — traduction libre : on ne sait pas ce qui peut arriver — ... Sauvez-vous !<sup>1</sup>... — Je m'en lave les mains ; de la sorte je ménage tout, moi d'abord, vous ensuite, le prince après et, tout en n'engageant pas non plus l'avenir, je fais mon devoir. — Il ne manque à cette belle envolée que l'épisode du détachement et, comme Mésonan insiste, expliquant au général qu'il refuse une belle occasion de faire son avenir, Magnan s'écrie : La fortune à ce prix, je n'en veux pas ! Commandant Mésonan, pour Dieu ! par attachement pour moi, renoncez à vos projets ; je n'en dirai rien à personne<sup>2</sup>. Le général qui sait plaisanter s'écrie finalement, en poussant son interlocuteur dehors : Allez vous faire pendre ailleurs !<sup>3</sup> Il est à noter ici que le général, après avoir donné à Mésonan l'assurance qu'il ne dirait rien, raconta tout à un officier, le commandant Cabour<sup>4</sup>, un mois plus tard, et, mis en demeure de parler, chargea le préfet, qui savait à quoi s'en tenir, d'avertir le ministre de l'Intérieur.

Mésonan, qui n'avait été se faire pendre ailleurs que momentanément, revint à Lille en juillet et n'hésita pas à se représenter devant le général pour tenter auprès de lui un dernier essai<sup>5</sup>, ce qui semblerait bien prouver que l'attitude de celui-ci n'aurait pas été aussi terrible, ni aussi indignée qu'il l'a faite complaisamment dans ses dépositions<sup>6</sup>. — Interrogé par les pairs, Mésonan, à moins d'un manque d'honneur que sa tenue correcte démontre improbable, ne peut révéler ses conversations avec le général. A quoi bon perdre à jamais celui qui s'était montré un allié ? L'avenir demeure, qui peut permettre d'utiliser encore malgré lui-même un pareil partisan. Cependant, accusé, il est contraint de se défendre, surtout que Magnan, quant à lui, le charge sans aucune générosité. Aussi, très modérément, en présence même de son ancien ami avec lequel on le confronte, Mésonan déclare qu'il a causé longtemps politique avec le général ; que celui-ci lui a ouvert un cœur qui était froissé par quelques promotions, qu'il s'est même exprimé à ce sujet avec beaucoup de chaleur, que lui, Mésonan n'a fait aucune ouverture de la part du prince, qu'il a pu faire voir au général plusieurs lettres de celui-ci, mais que ces lettres ne contenaient rien de pareil aux offres dont on a parlé<sup>7</sup>. Le prince ne se souvient pas davantage, au moment de son interrogatoire, d'avoir écrit cette lettre<sup>8</sup>. — Je pense qu'il l'écrivit<sup>9</sup>, mais lui et Mésonan ne peuvent alors que nier ; ce qu'ils n'avaient ni l'un ni l'autre le droit de dire, c'est que Magnan, par ses confidences et ses aveux, ses promesses et ses réticences, ses plaintes contre le pouvoir, enfin par

---

<sup>1</sup> Déposition de Magnan.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, etc.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, etc.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, etc.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Histoire de Huit ans, déjà citée.

<sup>7</sup> Déposition de Mésonan ; Rapport de M. Persil.

<sup>8</sup> Réponses du prince au procès.

<sup>9</sup> On se souvient qu'il proposa également une forte somme à Vaudrey, et d'une façon maladroite.

ses indécisions prolongées, avait autorisé l'offre qui lui fut faite. C'est pour s'être senti tellement compromis déjà que, la seconde fois où Mésonan vint le voir, il ne le fit pas arrêter davantage. **Vous êtes fou, partez<sup>1</sup>**, lui aurait-il dit encore. Et il se contente de le signaler à nouveau, quelque temps après, au procureur royal comme agent du prince Bonaparte. — Oui, Magnan était, à ce moment-là engagé, peut-être contre sa volonté, grâce à l'adresse de son interlocuteur. Mésonan, quant à lui, voyagea en liberté dans les villes militaires des environs. Il agit efficacement à Dunkerque. Mais toute cette partie de sa propagande reste ignorée. Les seules négociations de Mésonan qui nous soient connues sont celles dont le débat devant les pairs nécessita la révélation, comme celles avec Magnan ; les autres furent d'autant plus tenues secrètes que le procès révélait à tous la sévérité du pouvoir cette fois-ci. Il n'est pas probable que le prince se fût étourdiment aventuré s'il n'avait eu d'autres complices que ceux qui figuraient au procès. La conspiration avait, en réalité, de plus grandes proportions qu'il n'en a paru dans l'instruction et les débats. Nous tenons de source certaine, par exemple, que le général Duchant, mort depuis, alors commandant de Vincennes, s'était sérieusement engagé à la cause napoléonienne.

Nous savons, en outre, que l'on comptait positivement sur l'appui du général Magnan, commandant la division du Nord. Était-ce une fausse espérance et l'agent qui fut envoyé près de lui trompait-il ou se trompait-il ? Toujours est-il qu'à Londres le général Magnan figurait sur la liste des fidèles impérialistes. — Ajoutons encore qu'après la descente à Boulogne tous les régiments faisant partie de la division du Nord furent changés de garnison et dirigés sur le midi. Ce qui prouverait que le gouvernement avait au moins de graves soupçons, sinon des renseignements certains qu'il voulut taire par prudence. Il était essentiel de montrer l'armée partout fidèle et de réduire le complot à une étourderie de jeune homme. — Nous ne devons pas oublier un fait qui annoncerait de nombreuses connivences. Pendant la marche de la division du Nord vers le midi, plusieurs d'entre les régiments traversant la ville de Ham, des officiers en grand nombre, firent remettre leurs cartes au prince captif. Celui-ci, de son côté, avait la liste des officiers dont on lui avait promis le concours ; il put voir quels étaient ceux qui semblaient lui renouveler leurs engagements. — Un autre incident mérite d'être rappelé. Le maréchal Clausel était arrivé dans les derniers jours de juillet aux bains d'Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées, et y faisait tous les préparatifs qui annoncent un long séjour, lorsque le 4 août il disparut tout à coup, et l'on apprit qu'il s'était dirigé en toute hâte vers le nord. Ce n'est pas tout encore. Nous avons dit que le général Magnan était considéré par les conjurés de Londres comme une des colonnes de l'entreprise. Cependant, d'après les rapports faits au prince, le général aurait dit : *Je ne puis prendre l'initiative du mouvement, mais si vous entraînez un seul régiment, je vous amène ma division entière.* Or, le colonel Husson, commandant le 42<sup>e</sup> de ligne en garnison à Calais, avait promis de se mettre avec ses soldats à la disposition des conjurés au moment du débarquement. On avait donc un régiment pour prendre l'initiative, un général pour l'appuyer avec une armée. Le plan des conjurés reposait sur ces données. De Boulogne, ils devaient se porter rapidement sur Calais, gagner Lille, puis avec la division du nord, marcher sur Paris, soit directement, soit en passant par Eu pour y enlever la famille royale. En même temps, leurs adhérents de Paris, à la première nouvelle du débarquement, marchaient sur les Tuileries et s'en emparaient à l'improviste. Ils étaient, en outre, ainsi que nous l'avons dit,

---

<sup>1</sup> Déposition de Magnan.

assurés de Vincennes et ces premiers succès devaient promptement leur rallier des partisans. On parlait aussi d'un comité bonapartiste présidé par un maréchal de France, qui avait des correspondances assez étendues avec les garnisons des villes les plus importantes<sup>1</sup>.

\* \* \*

N'étant pas suffisamment sûr de la garnison de Lille, ne comptant sur Magnan qu'au cas d'un premier succès<sup>2</sup>, et jugeant qu'une côte un peu plus écartée vaudrait mieux, Louis-Napoléon avait, en second lieu, choisi Boulogne, comme point d'action, et Wimereux, à côté, comme lieu de débarquement. Boulogne présentait un accès facile et possédait une faible garnison où l'un des meilleurs alliés du prince n'avait cessé de préparer tout pour le recevoir et lui ouvrir les portes de la caserne, comme Vaudrey à Strasbourg, le lieutenant Aladenize. résidait à Saint-Omer, mais faisait partie du 42<sup>e</sup> de ligne dont les deux compagnies occupaient Boulogne<sup>3</sup>. Il se montrait dévoué, hardi, prompt à la décision ; il était jeune et pouvait servir d'exemple aux hommes de son âge ; enfin, deux compagnies de son régiment se trouvaient en garnison à Boulogne... Il était à portée d'y accourir promptement ; sa présence pouvait être décisive aux premières heures de l'action<sup>4</sup>. La garnison de Boulogne entraînée, celle de Lille suivait. Le prince, après avoir été rejoint par elle, marchait sur la capitale<sup>5</sup>.

Tout était prêt. Des fusils avaient été commandés à Birmingham<sup>6</sup>. Forestier venait d'envoyer de Paris des uniformes auxquels le docteur Conneau cousit tous leurs boutons<sup>7</sup>. Ces boutons avaient été fabriqués à Londres ; les uns portaient le n<sup>o</sup> 40, les autres une épée, un casque, une branche de palmier<sup>8</sup>. Un certain nombre de Polonais en disponibilité avaient été enrôlés<sup>9</sup>. On envoyait de plus en France en qualité d'émissaires, des Français de basse condition qui résidaient à Londres, avec la mission de jeter dans les différentes villes de France situées sur la côte des semences de désaffection contre le gouvernement de Louis-Philippe, et de réveiller les sympathies du peuple en faveur de la famille de Napoléon. De fortes sommes d'argent auraient été distribuées par Napoléon-Louis à cette sorte de gens<sup>10</sup>. Enfin Conneau, toujours fidèle et dévoué, imprimait lui-même à l'aide d'une presse à main les proclamations qui devaient être lancées dès le débarquement<sup>11</sup>. Elles étaient nombreuses. — Voici les trois principales, plus un décret.

*Proclamation au peuple français.*

Français,

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée.

<sup>2</sup> Cela ressort, du moins, de ce qui précède.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>4</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>5</sup> Le prince devait marcher directement sur Paris avec la division du Nord ou passer d'abord par Eu afin d'y enlever la famille royale. En même temps, aussitôt prévenus de ce qu'il en était, les conjurés de Paris marchaient sur les Tuileries.

<sup>6</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée, — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>7</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée, — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>8</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée, — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>9</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée, — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>10</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée, — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>11</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée, — *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

Les cendres de l'empereur ne reviendront que dans une France régénérée ! Les mines du grand homme ne doivent pas être souillées par d'impurs et hypocrites hommages. Il faut que la gloire et la liberté soient debout à côté du cercueil de Napoléon ! Il faut que les traîtres à la patrie aient disparu !

Banni de mon pays, si j'étais seul malheureux, je ne me plaindrais pas ; mais la gloire et l'honneur du pays sont exilés comme moi ; Français, nous rentrerons ensemble ! Aujourd'hui, comme il y a trois ans, je viens me dévouer à la cause populaire. Si un hasard me fit échouer à Strasbourg, le jury alsacien m'a prouvé que je ne m'étais pas trompé !

Qu'ont-ils fait ceux qui vous gouvernent pour avoir des droits à votre amour ? Ils ont promis la paix et ils ont amené la guerre civile et la guerre désastreuse d'Afrique ; ils vous ont promis la diminution des impôts, et tout l'or que vous possédez n'assouvirait pas leur avidité. Ils vous ont promis une administration intègre, et ils ne règnent que par la corruption ; ils vous ont promis la liberté, et ils ne protègent que privilèges et abus ; ils s'opposent à toute réforme ; ils n'enfantent qu'arbitraire et anarchie ; ils ont promis la liberté et depuis dix ans ils n'ont rien établi. Enfin ils ont promis qu'ils défendraient avec conscience notre honneur, nos droits, nos intérêts, et ils ont partout vendu notre honneur, abandonné nos droits, trahi nos intérêts. Il est temps que tant d'iniquités aient un terme ; il est temps d'aller leur demander ce qu'ils ont fait de cette France si grande, si généreuse, si unanime de 1830.

Agriculteurs, ils vous ont laissé pendant la paix de plus forts impôts que Napoléon pendant la guerre.

Industriels et commerçants, vos intérêts sont sacrifiés aux exigences étrangères ; on emploie à corrompre l'argent dont l'empereur se servait pour encourager vos efforts et vous enrichir.

Enfin vous toutes, classes laborieuses et pauvres qui êtes en France le refuge de tous les sentiments nobles, souvenez-vous que c'est parmi vous que Napoléon choisissait ses lieutenants, ses maréchaux, ses ministres, ses princes, ses amis. Appuyez-moi de votre concours et montrons au monde que ni vous ni moi n'avons dégénéré.

J'espérais comme vous que sans révolution nous pourrions corriger les mauvaises influences du pouvoir, mais aujourd'hui plus d'espoir ; depuis dix ans on a changé dix fois de ministère, on changerait dix fois encore que les maux et les misères de la patrie seraient toujours les mêmes.

Lorsqu'on a l'honneur d'être à la tête d'un peuple comme le peuple français, il y a un moyen infailible de faire de grandes choses, c'est de le vouloir.

Il n'y a en France aujourd'hui que violence d'un côté, que licence de l'autre ; je veux établir l'ordre et la liberté. Je veux, en m'entourant de toutes les sommités du pays sans exception et en m'appuyant sur la volonté et les intérêts des masses, fonder un édifice inébranlable.

Je veux donner à la France des alliances véritables, une paix solide et non la jeter dans les hasards d'une guerre générale.

Français ! je vois devant moi l'avenir brillant de la patrie, je sens derrière moi l'ombre de l'empereur qui me pousse en avant ; je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai repris l'épée d'Austerlitz, remis les aigles sur nos drapeaux et le peuple dans ses droits.

Vive la France !

NAPOLÉON.

Boulogne, le ..... 1840.

*Proclamation à l'armée.*

Soldats !

La France est faite pour commander et elle obéit. Vous êtes l'élite du peuple et on vous traite comme un vil troupeau. Ils voudraient, ceux qui vous gouvernent, avilir le noble métier de soldat. Vous vous êtes indignés et vous avez cherché ce qu'étaient devenues les aigles d'Arcole, d'Austerlitz, de Iéna. Ces aigles, les voilà ! Je vous les rapporte, reprenez-les ! Avec elles vous aurez gloire, honneur, fortune, et, qui est plus que tout cela, la reconnaissance et l'estime de vos concitoyens.

Soldats ! entre vous et moi il y a des liens indissolubles : nous avons les mêmes haines et les mêmes amours, les mêmes intérêts et les mêmes ennemis.

Soldats ! la grande ombre de l'empereur Napoléon vous parle par ma voix.

Soldats ! aux armes I Vive la France !

NAPOLÉON.

Boulogne, le ..... 1840.

*Proclamation aux habitants du Pas-de-Calais.*

Habitants du département du Pas-de-Calais et de Boulogne !

Suivi d'un petit nombre de braves, j'ai débarqué sur le sol français dont une loi injuste m'interdisait l'entrée. Ne craignez point ma témérité, je viens assurer les destinées de la France et non les compromettre. J'ai des amis puissants à l'extérieur comme à l'intérieur qui m'ont promis de me

soutenir. Le signal est donné et bientôt toute la France et Paris la première se lèveront en masse pour fouler aux pieds dix ans de mensonge, d'usurpation et d'ignominie ; car toutes les villes comme tous les hameaux ont à demander compte au gouvernement des intérêts particuliers qu'il a trahis.

Voyez vos ports presque déserts ; voyez vos barques qui languissent sur la grève ; voyez votre population laborieuse qui n'a pas de quoi nourrir ses enfants parce que le gouvernement n'a pas osé protéger son commerce et écriez-vous avec moi : Traîtres, disparaïssez ; l'esprit napoléonien qui ne s'occupe que du bien du peuple s'avance pour vous confondre.

Habitants du département du Pas-de-Calais ! ne craignez point que les liens qui vous attachent à vos voisins d'outre=mer soient rompus. Les dépouilles mortelles de l'empereur et l'aigle impériale ne reviennent de l'exil qu'avec des sentiments d'amour et de réconciliation. Deux grands peuples sont faits pour s'entendre et la glorieuse colonne qui s'avance fièrement sur le rivage comme un souvenir de guerre deviendra un monument expiatoire de toutes nos haines passées !

Ville de Boulogne que Napoléon aimait tant, vous allez être le premier anneau d'une chaîne qui réunira tous les peuples civilisés ; votre gloire sera impérissable et la France votera des actions de grâces à ces hommes généreux qui, les premiers, ont salué de leurs acclamations notre drapeau d'Austerlitz.

Habitants de Boulogne ! venez à moi et ayez confiance dans la mission providentielle que m'a léguée le martyr de Sainte-Hélène. Du haut de la colonne de la grande armée, le génie de l'empereur veille sur nous et applaudit à nos efforts parce qu'ils n'ont qu'un but, le bonheur de la France.

NAPOLÉON.

Le général MONTHOLON,  
faisant fonction d'état-major général.

Le colonel VOISIN,  
faisant fonction d'aide-major général.

Le commandant MÉSONAN,  
chef d'état-major.

Boulogne, le ..... 1840.

*Décret :*

Le prince Napoléon, au nom du peuple français, décrète ce qui suit :

La dynastie des Bourbons d'Orléans a cessé de régner.

Le peuple français est rentré dans ses droits. Les troupes sont déliées du serment de fidélité. La Chambre des pairs et la Chambre des députés sont dissoutes.

Un Congrès national sera convoqué dès l'arrivée du prince Napoléon à Paris.

M. Thiers, président du Conseil, est nommé à Paris président du gouvernement provisoire.

Le maréchal Clausel est nommé commandant en chef des troupes rassemblées à Paris.

Le général Pajol conserve le commandement de la première division militaire.

Tous les chefs de corps qui ne se conformeront pas sur-le-champ à ces ordres seront remplacés.

Tous les officiers, sous-officiers et soldats qui montreront énergiquement leur sympathie pour la cause nationale seront récompensés d'une manière éclatante au nom de la patrie.

Dieu protège la France !

NAPOLÉON<sup>1</sup>.

Les dispositions les plus minutieuses avaient été prises et le prince les dicta lui-même au docteur Conneau<sup>2</sup>. Une partie en fut trouvée sur le colonel Voisin<sup>3</sup>. Elles achèvent de montrer combien l'affaire de Boulogne fut organisée dans ses moindres détails ; et, quand on songe à nouveau que, seul, le petit nombre de ces papiers nous est connu, on arrive à sentir que si toutes les forces sur lesquelles les conjurés comptaient avaient donné, ceux-ci auraient possédé les meilleures chances de réussir. — Voici deux de ces notes :

Donner le mot d'ordre et de ralliement B\*\*\* et N\*\*\*

Arrêter tout ce qu'on rencontrera en chemin, faisant accroire que venant de Dunkerque pour une mission du gouvernement, on a été obligé de relâcher.

Marcher sur le château, ayant une avant-garde commandée par Laborde, Bataille, aide de camp, Persigny, sergent-major, et six hommes dont deux sapeurs et deux éclaireurs.

Parlementer avec le garde du château, Choulens ; le château pris, y laisser deux hommes dont l'un se tiendra en dedans et gardera les clefs ; l'autre fera sentinelle en dehors.

Le capitaine Hunin commandera l'arrière-garde, composée de Conneau, sergent-major, et de dix hommes. A son arrivée à la haute ville, il prendra les dispositions suivantes :

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte, déjà cité.

1° Fermer la porte de Calais ; 2° S'établir militairement à la porte de l'Esplanade ; 3° Fermer la porte de Paris ; 4° Poser une sentinelle sur la place d'armes, au point de repaire des trois portes, pour être prévenu à temps de ce qui pourrait survenir.

Le corps principal s'emparera de l'hôtel de ville où il y a 500 fusils et, chemin faisant, on enlèvera le poste de l'église Saint-Nicolas où se trouvent dix hommes et un officier ; on se dirigera sur la caserne et, avant d'y pénétrer, des sentinelles seront placées sur toutes les issues pour en interdire les approches.

Ces diverses opérations seront faites dans le plus profond silence, mais, une fois la troupe enlevée, on viendra s'installer à l'hôtel de ville ; on fera sonner le tocsin, on répandra des proclamations et on prendra les dispositions suivantes : 1° S'emparer de la poste aux chevaux ; 2° De la douane ; 3° Du sous-préfet ; 4° Des caisses publiques ; 5e Du télégraphe. — La haute ville sera indiquée comme lieu de rassemblement.

MM. le colonel Laborde et le capitaine Desjardins s'occuperont chacun de la formation immédiate d'un bataillon de volontaires qu'ils rassembleront sur la place d'armes, devant l'hôtel de ville. A cet effet, ils nommeront des capitaines chargés de recruter chacun cent hommes. Ces capitaines nommeront leur sergent-major et les volontaires choisiront leurs sous-officiers, ainsi qu'un sous-lieutenant et un lieutenant. Ces compagnies volontaires auront un effectif de cent hommes compris un sergent-major, quatre sergents, un fourrier et huit caporaux.

Aussitôt qu'une compagnie sera formée, on la conduira sur la place des Tintelleries et on la fera monter sur les voitures.

L'autre note était ainsi conçue :

#### *Fonctions diverses.*

Le sous-intendant Galvani se procurera des voitures, ainsi que le pain, la viande cuite et l'eau-de-vie pour un jour.

Orsi saisira les caisses publiques, se faisant accompagner d'hommes du pays ; il s'emparera aussi du sous-préfet.

Le colonel Laborde, avec six hommes, s'emparera de la poste aux chevaux ; il y laissera une sentinelle et rejoindra la troupe.

Le colonel Nébru réorganisera l'administration civile et militaire de la garde nationale.

M. Flandin choisira huit hommes pour aller en chaise de poste détruire le télégraphe de Saint-Tricat.



Le colonel Montauban s'emparera du poste des douaniers et les rassemblera sur l'Esplanade. Il s'occupera de surveiller en outre la réunion de 30 chariots attelés de 4 chevaux et prendra de préférence les voitures des mareyeurs qui peuvent contenir trente personnes. Ces voitures stationneront aux Tintelleries.

M. le colonel Vaudrey réunira tous les anciens canonniers ; il fera atteler une pièce ou deux, mettant, à défaut des caissons, ses munitions dans des voitures, ainsi que cinq bombes chargées pour servir de pétards. Il dirigera la distribution des armes et tout ce qui concerne le service de l'artillerie.

Le colonel Parquin réunira tous les chevaux de selle ; il en fera l'estimation et les répartira entre les officiers de l'état-major et les volontaires à cheval. Il aura sous ses ordres M. de Persigny.

Le capitaine de Quérelles commandera le noyau de la compagnie des guides qui sera portée à cinquante hommes.

Le lieutenant ..... formera l'avant-garde avec le 42e. Cette avant-garde sera commandée en chef par le capitaine Desjardins.

Le commandant Mésonan, chef d'état-major, enverra des courriers à Calais, Dunkerque, Montreuil, Hesdin, munis d'ordres et de proclamations<sup>1</sup>.

Devant ces preuves diverses, rappelons-nous encore une fois que tout ce qui a rapport à cette expédition nous vient de l'adversaire dont les efforts devaient tendre nécessairement à étouffer la vérité ; nous ne connaissons donc qu'un aspect des choses, et le plus désavantageux, — Dans le compte rendu du procès, nous lisons : [Le rapporteur cite plusieurs autres pièces qui se rattachent aux moyens d'exécution du plan insurrectionnel](#)<sup>2</sup>.

Louis-Napoléon avait également pourvu aux moyens pécuniaires. Il était depuis quelque temps en instance auprès du roi de Hollande pour une réclamation de 1.200.000 francs relative à une reprise de sa mère, la reine Hortense. Une transaction était intervenue, moyennant laquelle le prince se contenta de 600.000 francs. Cette somme lui fut versée vers le commencement de juillet. On

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte* — On trouva également dans les papiers du prince des ordres en blanc ainsi conçus : [Quartier général de... le... — Au Nom du peuple français. — Monsieur le... Appelé en France par le vœu général, représentant d'une famille que la France entière a élue, j'agis au nom du peuple français. Désobéissance à mes ordres est un crime de lèse-nation. Je vous ordonne, dès que vous aurez reçu cette lettre, de faire arborer les aigles dans vos régiments, de les élever aux cris de : Vive la France ! Vive l'Empereur ! et de nie rejoindre sur la route de... le plus tôt possible. — Je vous rends responsable de tout ce qui pourrait arriver si vous résistez au mouvement national qui doit assurer les destinées de la France. Mais je serai heureux, si vous contribuez au triomphe de la cause nationale, de pouvoir vous marquer ma reconnaissance comme ayant bien mérité de la patrie. — A Monsieur le... visa.](#)

assurait dans les cercles politiques que la transaction avait eu lieu sur la médiation officielle de M. Thiers. Mais, pour le grand acte qui se préparait, cette somme était insuffisante ; on résolut de négocier un emprunt. La chose était difficile, le prince jouissant d'un crédit fort médiocre sur la place de Londres. Après plusieurs tentatives inutiles, il fallut recourir à des spéculateurs équivoques, décidés à tout oser pour se créer une bonne occasion de profit. Il y avait alors un haut employé de la trésorerie de Londres, M. Smith, qui, par suite de détournements successifs, allait se voir obligé d'accuser un déficit considérable. Voici en quoi consistaient ses coupables manœuvres. Il était chargé de recevoir les bons de l'Échiquier qui revenaient au trésor, avec mission de les annuler à mesure des rentrées. Mais, au lieu de les annuler, il les remettait en circulation et faisait son profit personnel de toutes les négociations ultérieures. En même temps, il se livrait aux spéculations de bourse afin de couvrir par les chances du jeu ce déficit menaçant. Mais, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, les hasards furent contre lui ; les premiers vols durent être couverts par d'autres vols... M. Smith était aux abois lorsque d'autres joueurs auxquels il s'était affilié, vinrent lui parler de l'emprunt que tentaient de négocier les amis du prince Louis et de l'expédition qui nécessitait cet emprunt-là Smith y vit une dernière chance, une dernière porte de salut. Aidé de quelques spéculateurs et par leur intermédiaire, il s'engagea à faire le fonds de l'emprunt à condition qu'on lui révélerait l'époque précise de l'expédition contre Louis-Philippe. La condition fut acceptée et l'argent remis aux négociateurs de Louis Bonaparte. Disons bien que le prince ne connut pas ces détails : c'était le secret des intermédiaires. Quoi qu'il en soit, les conventions furent fidèlement observées. Les spéculateurs, avertis quelques jours à l'avance, envoyèrent sur toutes les places de l'Europe des ordres pour jouer à la baisse. L'opération était immense et semblait assurer des gains considérables. En effet, si le prince Louis réussissait, cette révolution soudaine dans le gouvernement français devait causer sur toutes les places un ébranlement profond. S'il ne réussissait pas, la tentative seule, une lutte de quelques heures, pouvait produire une commotion passagère, il est vrai, mais suffisante pour réaliser en vingt-quatre heures des bénéfices sur une grande échelle<sup>1</sup>. — Ce coup de bourse fait songer au second Empire et donne l'avant-goût d'une partie de ses aventures financières qui, sans être neuves au XIXe siècle, établirent cependant, peu à peu, un nouvel ordre de choses. Smith — dans un autre genre et des circonstances différentes — ébauche une première esquisse, encore vague, de Jecker.

\* \* \*

Le corps expéditionnaire, y compris Louis-Napoléon, comptait cinquante-six personnes. Parmi ces hommes, tout ce qui est domesticité — si l'on en croit l'interrogatoire<sup>2</sup> — ignore vers quelle aventure spéciale elle est conduite ; seul,

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*. Cependant tous ces calculs se trouvèrent déjoués. L'échec fut si complet, si rapide, que toute l'Europe l'apprit en même temps que la tentative ; les fonds restèrent fermes sur toutes les places ; les pertes des spéculateurs furent proportionnées aux bénéfices qu'ils avaient rêvés, et, quelque temps après, les tribunaux anglais retentirent d'un immense scandale. On jugeait M. Smith, l'employé infidèle de la trésorerie.

<sup>2</sup> Déposition de Gedbart : Comment voulez-vous, quand on est là en pleine mer... on ne peut pas se sauver, et quand on est domestique, on est obligé d'obéir. — Dép. de Dulles : Je suis monté sur le bâtiment sans avoir la moindre connaissance de ce qui se

Thélin, qui avait vu Strasbourg, sans être tout à fait dans la confiance, sait à quoi s'en tenir ; ce qui reste extraordinaire, c'est qu'il n'ait rien dit aux autres et que ceux-ci, embauchés pour la plupart très hâtivement, aient entrevu seulement une partie de plaisir. Leur intérêt était de démentir toute complicité et ils n'y manquèrent pas ; ils firent les saints avec un parfait ensemble. — Quant aux conjurés réels, il est inadmissible qu'ils n'aient rien su, et leurs dénégations à ce sujet ne prouvent pas grand'chose. On peut néanmoins observer que Forestier, Bataille et Aladenize sont, avec, bien entendu, Persigny et Conneau, les seuls qui paraissent avoir participé à toute la confiance ; il est possible de croire que les autres ne connaissaient précédemment ni le jour, ni l'heure du départ et encore moins le lieu où le navire devait aborder ; leurs affirmations à ce sujet devant la Cour étonnent moins. Louis-Napoléon avait plus d'une raison de méfiance ; et, avant son départ, deux amis étaient venus en ajouter en le suppliant de prendre garde et, au besoin, d'abandonner son entreprise<sup>1</sup>. Cependant, on peut être surpris que des hommes comme ceux qui accompagnaient le prince aient cru à une promenade sans conséquence, étant donné ce qu'ils savaient déjà du caractère de leur chef ; les chevaux qu'on embarqua devaient leur fournir matière à de curieuses réflexions ; le nombre des compagnons de voyage qui emplissaient le bateau, certains colis d'armes et de cartouches, le mystère du départ, étaient révélateurs ; il semble qu'ils aient exécuté une consigne préparée d'avance, probablement sur l'instigation du prétendant, en jouant l'ignorance devant la Chambre des pairs ; leur plan était si réglé que l'éventualité de l'insuccès s'y trouvait, en ce cas, aussi<sup>2</sup>. Tous ceux qui

---

préparait. — Dép. d'Ansel : On me prévint le 5 août que le prince devait faire une partie de campagne et qu'il emmènerait toute sa maison, etc., etc. — Dép. de Vervoort : J'affirme que je ne connaissais pas le but de l'expédition et que tous les domestiques étaient dans la même ignorance que moi. — Dép. de Montholon : J'ignorais complètement le projet de Boulogne ; je pourrais même ajouter que le prince a mis beaucoup de soin à me le cacher... ce n'était pas pour Boulogne que j'avais cru m'embarquer, mais pour Ostende. — Dép. de Voisin : Ce n'est que pendant la traversée qu'il nous a fait part de son projet. — Dép. de Pargain : Je n'ai rien su du tout. Laborde prétend que le prince lui proposa, sous prétexte de santé, de faire un voyage en Belgique : il ne sut ce qu'il en était qu'à bord du paquebot, au moment des proclamations, et ne prit part au conflit que dans l'espoir d'empêcher une effusion de sang. — Dép. de Mésonan : le prince avait son secret à lui et il ne l'a communiqué à personne... Nous reçûmes l'ordre d'aller à Gravesend, sans savoir pourquoi ; nous pouvions le présumer, mais nous ne le savions pas. — Dép. de Lombard : Ce n'est qu'à bord du paquebot que j'ai su qu'on débarquait à Wimereux. Le prince disait : *Quand je suis sûr d'un ami, je n'ai pas besoin de lui faire de confiance ; je lui dis marche : et il marche !* Dép. de d'Almbert : Je n'ai commencé à soupçonner quelque chose qu'au bout d'un certain temps, après quatre, on cinq heures de parcours au moins, et lorsque j'ai vu des uniformes. Après cela, quand j'ai reconnu ce dont il s'agissait, il était trop tard pour reculer, et je n'en avais d'ailleurs nulle envie. Je croyais que mon devoir m'obligeait de suivre le prince partout où il allait, je n'ai aucun regret de l'avoir suivi, etc., etc.

<sup>1</sup> Les amis du prétendant assurent que le colonel Vaudrey, M. Salvage de Faverolles, amie de la reine Hortense, et M. Jourdain, propriétaire du journal le Capitole, étaient allés à Londres peu de temps avant l'expédition pour le dissuader de s'engager dans une entreprise dont on lui attribuait le projet, et qui n'avait pas, quant à présent, de chances de réussite. *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>2</sup> L'entreprise de Boulogne fut réglée dans ses plus petits détails. Le rapporteur ne disait que la vérité en l'affirmant devant la Cour des pairs ; et encore ignorait-il bien des choses. — On lit dans la déposition de Dunes, tailleur d'habits de Boulogne, embauché par le prince auquel il aurait écrit — raconte-t-il — pour lui demander sa clientèle : Le

ont pris part à l'entreprise de Boulogne connaissaient sans doute ses intentions de renouveler ses attaques sur la France, mais tous n'avaient pas été informés à l'avance de l'exécution : les domestiques, par exemple ; il les faisait marcher sans avoir besoin de rien leur communiquer de ses desseins ; à d'autres, sur le dévouement desquels il croyait pouvoir compter, il lui suffisait de dire Faites cela, et ils le faisaient sans savoir jusqu'où cela pouvait les conduire. Mais il avait certainement des amis qui, avancés plus que les autres dans sa confiance, n'ignoraient rien de ce qu'il méditait, et qui ont dû former son conseil intime. On ne peut guère douter que, depuis quelque temps, l'idée ne fut arrêtée dans ce conseil d'entrer en France par les départements du Nord, que certains des conjurés avaient, depuis quelques mois, explorés dans tous les sens. Des cartes très soignées de ces départements étaient en la possession de Louis Bonaparte et on les a retrouvées parmi ses effets ; il avait même tracé au crayon un plan où se trouvaient notées, avec les lieux d'étapes, les distances à parcourir entre les principales villes, puis, pour chacune d'elles, les régiments qui y tenaient garnison, le nombre d'hommes dont ils se composaient et l'arme à laquelle ils appartenaient. Tout était disposé pour organiser immédiatement dans toute la France les régiments, la population, la force armée et le gouvernement<sup>1</sup>. La plupart des conjurés importants surent donc à quoi s'en tenir ; les discussions de la dernière heure le prouveraient. Si le prince ne les avertit qu'en mer, cela montre à quel point il avait su — une fois encore — se faire aimer de ses partisans. Il ressortirait même des dépositions de Persigny et de Conneau que Louis-Napoléon ne prit conseil que de lui dans cette affaire, ne soumit son projet à aucune discussion, agit et se résolut seul<sup>2</sup>. Dans une lettre écrite de sa prison, l'ancien metteur en scène de Strasbourg déclare : **Je n'ai point été le conseiller du prince dans cette entreprise**. Est-ce à dire que le prince en eut un autre ? Il ne le paraît pas. Il a tout ordonné lui-même<sup>3</sup>.

On peut dire que Louis-Napoléon crut au succès de sa tentative, et davantage qu'en 1836. A cette époque de sa vie, plus sérieusement peut-être qu'à aucune autre, il est convaincu. Il estime que le terrain est préparé comme il ne pourra jamais l'être. Depuis l'affaire suisse, nul arrêt de sa part ; par la plume, par la propagande, par lui-même, il a complété l'œuvre de Strasbourg ; il en a tiré tout ce qu'il était possible pour s'avancer sur la scène du monde. Il est de ceux qui agissent quand même ; et, en face de la couronne qu'il se croit sur le point de gagner, il ne sait plus attendre. Il y a chez lui de l'impatience. Le pire lui paraît préférable à sa situation présente ; il est décidé à tout plutôt qu'à ne pas réussir

---

lendemain 5, dans j'entendis dire que nous allions en France ; mais on paraissait en douter, ou, plutôt, les officiers eux-mêmes le disaient hautement bien avant que le prince vint le déclarer lui-même...

**1** Rapport de M. Persil.

**2** *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

**3** *A qui Louis Bonaparte s'est-il plus particulièrement confié ?* Interrogé à ce sujet par M. le chancelier, il a persisté à déclarer qu'il n'avait fait de confiance positive à personne. Dans une occasion cependant où il lui était impossible de nier qu'il ne se fût plus ou moins ouvert à quelques-uns de ses adhérents, voici comment il s'est exprimé : Je dois ajouter, parce qu'il ne faut pas compromettre des personnes innocentes, et de cela je vous donne ma parole d'honneur, que le colonel Vaudrey et Bacciochi, dont les noms figurent dans la procédure, avaient refusé de marcher avec moi. Rapport de M. Persil. Voir aussi : *Le prince Louis-Napoléon Bonaparte à Boulogne, révélations historiques et diplomatiques*, Gallois, 1840. *Simple exposé de l'expédition de Boulogne et quelques mots sur le prince Napoléon-Louis, chez les marchands de nouveautés*, 1840.

ou à ne pas l'essayer. Boulogne va être sa dernière poussée de jeune homme. Qu'il gagne où non la bataille, il compte sur une bataille sérieuse — et là réside son erreur, là s'établit la preuve qu'il fut trompé ou que toute une partie des conjurés, au dernier moment, — l'élément militaire, — recula. Il sait le côté hasardeux de son aventure, mais n'y en a-t-il pas nécessairement, et comment s'y arrêter ? Dans toute entreprise de cette nature, on abandonne toujours quelque chose à la fortune et, la part faite au hasard est ordinairement la plus forte<sup>1</sup>. — Etant donné le point où il en est, les assurances qu'il a reçues, le plan qu'il a dressé et les illusions qui le possèdent, il est normal qu'il se présente sur le sol français.

La foi sera toujours plus forte que la logique<sup>2</sup>. On s'en rend compte en lisant certains passages des Lettres de Londres, écrites, en grande partie, sous sa dictée, ou inspirées et revues par lui, et surtout l'un d'eux sur lequel ce livre finit comme par une menace. Il est extrait des *Révolutions romaines*, de Vertot, et raconte la jeunesse d'Octave ; il vient après un parallèle entre Napoléon et César, parallèle conduisant lui-même à une autre comparaison indiquée comme il suit pour le cas où le lecteur serait ignorant ou distrait : Cette inconcevable et mystérieuse ressemblance se poursuit même après la mort des deux grands hommes. Le nom de César et le nom de Napoléon, tous deux si puissants sur l'imagination des peuples, ne doit pas avoir d'héritiers directs. A la mort du dictateur, c'est son petit-neveu, c'est Octave qui ose porter le grand nom de César, comme c'est aujourd'hui le neveu de Napoléon qui semble vouloir jouer un rôle analogue. Mais la destinée d'Octave avant de devenir empereur des Romains présente des rapprochements encore plus extraordinaires. Et Persigny lit à son interlocuteur le morceau suivant : Le jeune neveu de César est à Apollonie sur les côtes d'Epire où il achève ses études et ses exercices, et verse d'abondantes larmes sur la mort de son oncle. — Tous les lieutenants du dictateur ont abandonné sa cause et trahi le peuple romain pour mendier les faveurs de l'aristocratie. Antoine, Lépide et les autres se parent de la gloire de César pour en imposer au peuple ; mais ils trahissent sa mémoire, s'emparent de ses biens, proscrivent sa famille et vivent publiquement avec les assassins de leur bienfaiteur. — Lui, le jeune César, languit proscrit loin de Rome, en proie à la douleur et aux regrets ; mais son âme ardente aspire à venger la mémoire outragée de son oncle, et bientôt il révèle au monde par un acte public le but de son ambition. Ses parents, ses amis le supplient de rester en exil, de ne pas revendiquer l'héritage du grand homme. Tout le monde lui conseille d'oublier de dangereuses prétentions ; et on l'assure qu'il ne peut y avoir pour lui de sûreté et de bonheur que dans l'obscurité d'une vie privée. Mais le jeune Octave repousse ces conseils pusillanimes, il déclare qu'il aime mieux mourir mille fois plutôt que de renoncer au grand nom et à la gloire de César. Ainsi donc, le jeune Octave ose seul et sans appui entreprendre la grande mission de continuer l'œuvre de son oncle. Proscrit et condamné par des lois iniques, il ne craint pas de braver ces lois et de partir pour Rome. Un jour, il arrive sur la côte de Brindes et débarque près de la petite ville de Lupia, sans autre escorte que ses serviteurs et quelques-uns de ses amis, mais soutenu du grand nom de César qui, seul, devait bientôt lui donner des légions et des armées entières. Et, en effet, à peine les officiers et les soldats de Brindes ont-ils appris que le neveu de leur ancien général est près de leurs murailles, qu'ils sortent en foule au-devant de lui et,

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà cité.

<sup>2</sup> Il dira dans une lettre, datée de Ham, à M. Vieillard, que la loi est tout. (Voir plus loin.)

après lui avoir donné leur foi, l'introduisent dans la place dont ils le rendent maître. Ce premier succès n'est qu'éphémère ; il est bientôt suivi de peines et de tribulations ; mais enfin c'est là et de cette manière, que commence la grande destinée du neveu de César, cette destinée qui le poursuit à travers mille vicissitudes et mille chances diverses et le porte enfin, quinze ans après la mort de son oncle, à la tête du peuple romain sous le nom d'Auguste et le titre d'empereur<sup>1</sup>.

Ainsi, le prince va chercher jusque dans l'histoire romaine un encouragement et une justification. Napoléon ne lui suffit plus ; il y ajoute César. A travers les âges, il veut établir une sorte de destinée impériale, un même exemple, une idéale dynastie<sup>2</sup>. La leçon de Rome fortifie la leçon napoléonienne. Ce romantique retrouve, malgré les brumes qui l'entourent, ce qu'il pense être le classicisme latin ; pourtant, cela reste du romantisme, quoique du meilleur et du plus fécond ; et il y a en lui du littérateur. Il suit la tradition de son oncle en prenant un dernier mot d'ordre à la Ville Éternelle : le Consulat avait réalisé la conception romaine de la Révolution française de même que l'Empire en avait consacré à son tour, avec de nombreuses additions, l'épanouissement suprême ; mais il fallait quelque mérite pour retrouver la source antique en 1839, après tant de faux-fuyants et de platitudes<sup>3</sup>. Le plus curieux, en regardant boire aux mamelles de la louve régénératrice cet enfant du siècle qu'elle ne devait guérir qu'à moitié, c'est de reconnaître qu'il y arrivait davantage par les chemins de sa sentimentalité ambitieuse que par ceux de son raisonnement.

---

<sup>1</sup> *Lettres de Londres*, déjà cité.

<sup>2</sup> Cela était tellement dans les idées de Napoléon III qu'il fit remplacer le Napoléon de la colonne Vendôme par le César dynastique que nous y voyons aujourd'hui.

<sup>3</sup> Sur la France d'alors, Balzac écrivait les lignes suivantes, prophétiques : Le produit du libre arbitre, de la liberté religieuse et de la liberté politique (ne confondons pas avec la liberté civile) est la France d'aujourd'hui. Qu'est-ce que la France de 1840 ? Un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'élection, fruit du libre arbitre et de la liberté politique, n'élève que des médiocrités, où la force brutale 'est devenue nécessaire contre les violences populaires, où la discussion, étendue aux moindres choses, étouffe toute action du corps politique, où l'argent domine toutes ces questions et où l'individualisme, produit horrible de la division à l'infini des héritages qui supprime la famille, dévorera tout, même la nation que l'égoïsme livrera quelque jour à l'invasion. On se dira : Pourquoi pas le tsar ? Comme on s'est dit : Pourquoi pas le duc d'Orléans ? On ne tient pas à grand'chose, mais dans choquante ans de progrès, on ne tiendra plus à rien. Ces lignes suffisent à justifier la tentative de Louis-Napoléon.

## CHAPITRE VII

# L'AFFAIRE DE BOULOGNE

Derniers préparatifs. — Les conjurés partent séparément. — Edimburgh-Castle. — Louis-Napoléon à Ramsgate ou à Gravesend. La traversée. — L'arrivée à Wimereux. — Les douaniers. — Place d'Alton. — À la caserne. — Maussion, Col-Puygéliier, — Louis-Napoléon tire un coup de pistolet. — La retraite sur la ville haute, puis à la colonne de la Grande-Armée. — Désespoir du prince. Scènes sur la plage. — La fusillade. — Mort de Hunin ; blessures de Voisin ; mort de Faure. — Louis-Napoléon est emmené à Clam, puis à Paris. — Son calme à la Conciergerie. — Lettre du comte de Saint-Leu. — Les débats devant la Cour des pairs. — Discours du prince. — Belle tenue des accusés. — Un traître ? — Le général Magnan, Mésonan et Me Delacour. — Persigny. — Plaidoyer de Berryer. — Le verdict.

Par l'intermédiaire d'un nommé Rupello, italien d'origine et naturalisé anglais, Louis-Napoléon avait fait louer pour un mois un bateau à vapeur, l'*Edimburgh-Castle*<sup>1</sup> ; il était convenu que les voyageurs seraient maîtres à bord et se rendraient où bon leur semblerait ; ils n'avaient aucune indication à fournir à ce sujet ; ils devaient simplement prévenir de leur départ deux jours auparavant afin que tout fût préparé. Le prix était de 100 livres sterling (2.500 fr.) par semaine, à partir du 6 juillet jusqu'au 6 août. Dans le cas où la partie de plaisir serait différée, 100 livres sterling devaient être versées comme indemnité<sup>2</sup>.

Au dernier moment, le prince paraît avoir hésité par suite, sans doute, des observations de ses amis<sup>3</sup>. Les bagages ne furent chargés que le 3 août<sup>4</sup> ; ils comprenaient, en plus des colis ordinaires, deux voitures, neuf chevaux, des malles d'uniformes et une certaine quantité de caisses de vins et de liqueurs<sup>5</sup>. Il y avait aussi un aigle dans une cage que Parquin, dit-on, avait acheté sur le quai au moment du départ, ce qui dut plaire à Louis-Napoléon, superstitieux de son naturel, et ce qui tendrait à prouver, d'autre part, que Parquin était dans la confiance plus qu'il ne l'avoua devant la Chambre des pairs<sup>6</sup> ; mais il est plus

---

<sup>1</sup> Ou *Castle-Of-Edimburgh*, ou *City-Of-Edimburgh*. Dans la déposition du capitaine, James Crow, le bateau est appelé *Edimburgh-Castle*.

<sup>2</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>3</sup> Voir précédemment.

<sup>4</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>6</sup> Voir précédemment.

probable que cet aigle était un souvenir de Suisse<sup>1</sup>. Quant aux hommes de seconde main, ils furent divisés par petits pelotons et embarqués en des lieux divers<sup>2</sup>.

Un dernier conseil se tint à Carlton-House le 3 août<sup>3</sup>. On décida que les conjurés ne quitteraient pas Londres ensemble afin de ne pas éveiller les soupçons<sup>4</sup>. Une partie devait le soir même se rendre à Greenwich, une autre à Margate, et d'autres encore dans divers lieux situés sur les bords de la Tamise<sup>5</sup> où ils attendraient le passage de l'*Edimburgh-Castle*. On discuta s'il ne convenait pas mieux de descendre à Dunkerque où l'on devait rencontrer et embaucher un corps de troupes assez considérable<sup>6</sup>. Les conjurés connaissaient admirablement admirablement la côte française et tous les ports qui s'y échelonnent ; ils étaient minutieusement renseignés sur chaque garnison. Wimereux fut choisi en définitive parce qu'on se croyait sûr d'y être rejoint par cinq cents hommes au moins<sup>7</sup>. Puis on se sépara, et quelques-uns allèrent veiller au chargement du navire.

L'*Edimburgh-Castle* avait pour capitaine un nommé Crowe qui commandait auparavant le *Calpe*, un des bateaux de la compagnie faisant le voyage de Londres à Dieppe<sup>8</sup>. Après avoir déjà reçu plusieurs passagers de distinction<sup>1</sup>, il

---

<sup>1</sup> On dit aussi que le prince avait cet aigle à Londres depuis longtemps ; il aurait été pris dans les environs d'Arenenberg. — L'accusation qui rapporte que le prince débarqua avec son aigle est entièrement fautive. Le rapport du préfet du Pas-de-Calais, Gauja, dit simplement : *On a trouvé un aigle vivant à bord de l'Edimburgh-Castle. Il appartenait à Louis Bonaparte.* Et il est à remarquer que dans le cours du procès même il n'en fut pas parlé. Cet aigle fut déposé à l'abattoir de la ville. Il s'échappa et on le retrouva dans un champ, près de Croizelles. Il devint la propriété d'un restaurateur d'Arras, M. Delory ; puis un marchand de charbon de la même ville s'en rendit acquéreur. *La Presse* du 21 novembre 1849. — Le prince tenait ce côté superstitieux de famille. L'impératrice Joséphine croyait aux présages et consultait Mlle Lenormand ; la reine Hortense partageait les superstitions de sa mère ; et l'on sait que l'empereur lui-même n'était pas sans ajouter foi à certains avertissements du destin. Voir les *Mémoires de Mme de Rémusat*, les *Mémoires de Constant, du baron Meneval*, les *après-dîners de Cambacérés*. On connaît la scène avec le général Rapp, en 1806, au retour du siège de Dantzig et la réponse de Napoléon au cardinal Fesch en 1811 ; *Voyez-vous cette étoile, là-haut ? dit l'empereur en conduisant Fesch près d'une fenêtre ouverte. — Non, sire. — Regardez bien ! — Sire, je ne la vois toujours pas. — Eh bien ! moi, je la vois.* Napoléon se serait bien gardé de livrer bataille un vendredi, etc. — Napoléon III et l'impératrice Eugénie eurent un astrologue presque attitré. Il a publié un livre sur les *Mystères de l'horoscope* sous le pseudonyme d'Ely Star. Huysmans l'a dépeint à sa manière dans son roman de *Là-bas*.

<sup>2</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>6</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>7</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Louis-Napoléon Bonaparte. — Les uns sont partis de Londres. les autres de Gravesend où se trouva un pilote français destiné à diriger le bâtiment lorsqu'il approcherait des côtes. Ce pilote a disparu. Les derniers embarqués furent pris à Margate, c'est de là que l'expédition se dirigea sur Wimereux. — *Ibid.* Ce pilote aurait été M. Flandin-Vourlat, rentier de Boulogne, où il demeurait 46, rue des Pivots. Les recherches faites pour découvrir quel était le pilote n'avaient d'abord produit aucun résultat ; des renseignements ultérieurs donnent lieu de croire que l'individu qui a exercé les fonctions de pilote à bord du paquebot et qui a présidé au débarquement de Louis



quitta Londres à neuf heures du matin<sup>2</sup>. Le capitaine Crowe pensait qu'on se rendait à Hambourg<sup>3</sup>. A mesure qu'on descendait la Tamise, sur l'ordre des passagers, on prit plusieurs personnes à terre<sup>4</sup>. À Gravesend, ou, plus probablement, à Ramsgate<sup>5</sup>, Louis-Napoléon, qui avait quitté Londres le matin très tranquillement, monta à bord en même temps qu'un pilote français<sup>6</sup>. On dit à Crowe qu'il devait obéissance à ce dernier et que les voyageurs comptaient visiter les côtes de France<sup>7</sup>. C'est ce pilote qui, depuis lors, eut la direction du navire<sup>8</sup>. On arriva dans la soirée à Margate et on n'en repartit que le lendemain matin, à quatre heures, après avoir embarqué le général Montholon, le colonel Voisin, le colonel Laborde et Orsi<sup>9</sup>. On espérait n'avoir pas attiré l'attention des autorités anglaises, et il n'y a pas lieu de croire qu'elles aient su quelque chose, bien qu'un journal britannique ait annoncé que les côtes françaises recevraient bientôt la visite de Louis-Napoléon<sup>10</sup>. Au sujet de l'arrivée du prince à Ramsgate ou à Gravesend, on racontait : Le maître de l'hôtel dans lequel il est descendu avec ses partisans n'a rien soupçonné ; il a seulement remarqué que ses nouveaux hôtes paraissent inquiets de ne pas voir paraître le paquebot qui devait les prendre et dont l'arrivée avait été retardée parce qu'il avait été obligé de s'arrêter dans deux ou trois endroits pour y prendre des personnes de sa suite<sup>11</sup>. Dans le journal *le Globe*, du 7 août, sous la rubrique d'une correspondance particulière datée de Margate, on lit encore : Lundi dernier, le paquebot à vapeur le *Kent*, venant de Ramsgate, a débarqué dans ce port trois officiers français qui étaient accompagnés de trois domestiques étrangers. Ils sont descendus à l'hôtel d'York. L'un d'eux a déclaré connaître l'anglais et se nommer le comte de Lee. Mardi, après avoir dîné de bonne heure, ils ont demandé à M. Wright, propriétaire de l'hôtel, de leur procurer une embarcation avec son équipage pour les transporter avec leurs bagages et leurs domestiques à bord d'un bateau à vapeur qui devait les prendre dans l'après-midi. Le maître de l'hôtel leur ayant procuré une barque et aucun navire ne paraissant, M. Wright examina la liste des bateaux à vapeur et vit qu'aucun n'était parti de Londres avant le mercredi matin ; il ne pouvait en passer aucun à moins que ce ne fut un vapeur nolisé expressément pour eux. Ayant fait part de cette remarque au comte de Lee, celui-ci dit qu'il s'agissait d'un paquebot particulier appartenant à ses amis qui devait venir les prendre et qui n'y manquerait pas. Vers onze heures, une chaise de poste dans laquelle se trouvait un étranger arriva à l'hôtel d'York. Cet étranger se transporta dans l'appartement où se trouvaient déjà les autres et ils parurent vouloir tenir ensemble une conférence secrète. Le comte donna des ordres pour ne pas être dérangé ; mais le patron du bateau qui surveillait l'arrivée du paquebot à vapeur devait venir le prévenir

---

Bonaparte et de sa suite est le nommé Flandin, ayant navigué autrefois comme corsaire et qui s'est dérobé par la suite au mandat décerné contre lui. *Procès du prince Napoléon-Louis Bonaparte*, Bobaire, 1840, déjà cité.

- <sup>1</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>2</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>3</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>4</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>5</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>6</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>7</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>8</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>9</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>10</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*
- <sup>11</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte.*

aussitôt qu'il l'apercevrait. Vers trois heures du matin, le patron vint avertir M. Wright qu'un navire à vapeur s'avançait avec une lanterne sur l'avant qui lui servait de signal. En s'approchant du navire, le bateau fut hélé et on lui dit de se rendre à terre. Quelques minutes après les étrangers étaient dans le bateau et le navire à vapeur mouilla derrière la jetée. Deux personnes qui étaient venues à bord du navire à vapeur descendirent à terre, disant qu'elles avaient des dépêches à porter. Aussitôt qu'elles eurent débarqué, l'une d'elles partit pour Douvres et l'autre pour Londres<sup>1</sup>. — Le comte de Lee en question serait le général Montholon qui avait choisi comme sa résidence une maison appelée Petersham-Lodge, près de Richmond, conservant là, comme dans l'hôtel de Hyde-Park où il logeait quand il venait à Londres, le plus strict incognito. Il avait pris le titre de comte de Lee. Il quitta Petersham-Lodge le 3 août, à six heures et demie du matin, sans être accompagné d'aucun domestique et n'ayant avec lui que le prince Napoléon-Louis. Toute la maison croyait qu'il se rendait sur le continent et que son absence ne serait que de huit à dix jours<sup>2</sup>. — Il est impossible de contrôler l'exactitude de ces faits d'ailleurs spéciaux et n'intéressant pas la partie importante du récit.

La mer était très mauvaise<sup>3</sup>. Plusieurs conjurés furent assez vite malades<sup>4</sup> et, pour se remettre, burent du champagne ; ils en burent même à plusieurs reprises<sup>5</sup>. Cela ne présente rien d'extraordinaire. Il y avait du monde sur l'*Edinburgh-Castle* et ce monde fit, selon toute vraisemblance, quatre repas pendant les quarante-huit heures que dura la traversée ; la chaleur était, de plus, excessive. L'accusation ne manqua pas d'utiliser cette consommation à son profit et de déclarer les passagers ivres<sup>6</sup>. Or, d'après le capitaine du vapeur, seize douzaines de bouteilles auraient été embarquées<sup>7</sup>, et comme les passagers passagers étaient environ soixante, cela ne fait pas quatre bouteilles par tête<sup>8</sup>. Il n'y a rien là d'exagéré ; si l'on réfléchit en outre que toute une partie des gens embauchés était d'un ordre assez commun auquel la boisson, mieux que toute autre chose, pouvait donner au dernier moment le courage nécessaire, on ne s'étonne plus. Enfin, il est possible que tout soit inventé. Le colonel Montauban écrivit au National, en novembre 1848, qu'il n'y avait même pas de vin embarqué sur le paquebot et que le fait allégué d'une énorme consommation de liquide était un conte de matelot<sup>9</sup>. Il est vrai que cette protestation doit être mise en doute étant donné celui qui la fit. Il demeure donc probable que des caisses de vin furent embarquées, en quantité moindre qu'on ne le dit, et que le

---

<sup>1</sup> Le prince aurait été accompagné jusqu'à l'embarquement par Miss Howard. La dévouée dévouée miss Howard accompagna son ami jusque sur le pont du bateau, lui remit un tendre souvenir et lui souhaita le succès... De Beaumont-Vassy, *Mémoires secrets du XIXe siècle*, Sertorius, 1874.

<sup>2</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte*.

<sup>3</sup> *Procès de Louis-Napoléon Bonaparte*.

<sup>4</sup> Déposition de Crowe : Ils ont bu énormément et je n'ai jamais vu plus boire qu'ils ne l'ont fait, et de toutes espèces de vin.

<sup>5</sup> *Procès*, etc.

<sup>6</sup> *Procès*, etc.

<sup>7</sup> *Procès*, etc.

<sup>8</sup> Cela fait exactement trois bouteilles deux dixièmes.

<sup>9</sup> Aucune pièce de l'affaire, aucune déposition de ceux qui arrêtaient les conjurés, ne dit que ceux-ci furent arrêtés en état d'ébriété. — Quant à Montauban, il semble aller loin dans son zèle en décrétant qu'il n'y avait même pas de vin à bord du bateau ; c'est peu vraisemblable.

prince et ses lieutenants en burent, selon leur droit, mais en firent surtout profiter le corps expéditionnaire ; et il n'y a rien là de ridicule ni de déshonorant. Il fallait même que l'affaire fût assez propre à intéresser pour qu'on en ait été réduit à de pareils moyens afin de la combattre dans l'esprit public.

La direction du navire demeura d'abord incertaine<sup>1</sup>. Par excès de prudence, le prince voulait, avant tout, s'éloigner des côtes anglaises<sup>2</sup> ; il craignait également également de devancer l'heure fixée pour l'arrivée<sup>3</sup>. Peut-être y eut-il chez lui une dernière hésitation, mais, Aladenize et quelques autres étant prévenus, il est difficile de croire que ce fut seulement à bord qu'il se décida pour Boulogne. — L'*Edimburgh-Castle* courut, quoi qu'il en soit, d'assez longues bordées<sup>4</sup>.

Le 5 août<sup>5</sup>, Louis-Napoléon réunit son monde sur le pont, monta sur une chaise<sup>6</sup> et tint ce petit discours : Mes amis, j'ai conçu un projet que je ne pouvais vous confier à tous, car, dans les grandes entreprises, le secret seul peut amener le succès. Compagnons de ma destinée, c'est en France que nous allons. Là nous trouverons des amis puissants et dévoués. Le seul obstacle à vaincre est à Boulogne ; une fois ce point enlevé, notre succès est certain ; de nombreux auxiliaires nous seconderont et, si je suis aidé, comme on me l'a fait espérer, aussi vrai que le soleil nous éclaire, dans quelques jours nous serons à Paris, et, l'histoire dira que c'est avec une poignée de braves tels que vous que j'ai accompli cette grande et glorieuse entreprise<sup>7</sup>. On ne sait pas l'effet immédiat produit par cette harangue ; on sait par le résultat que les conjurés ne reculèrent point et jouèrent leur rôle jusqu'au bout, probablement même de bon cœur ; sans cela, les uns se seraient cachés à fond de cale, les autres, une fois débarqués, se seraient enfuis peu à peu, sans le paraître. Dans l'idée du prince, son état-major et ses amis exceptés, ils étaient destinés à faire nombre jusqu'à ce que les troupes attendues fussent arrivées pour grossir celles acquises déjà. Or, sauf deux ou trois, tous marchèrent sous les uniformes qu'ils avaient consenti de leur plein chef à revêtir ; ils ne se sauvèrent qu'une fois l'entreprise définitivement manquée. Ils pouvaient sur le bateau même refuser leur concours en promettant de rester neutres, sachant qu'ils ne leur serait fait aucun mal. Qu'ils aient été séduits avant tout par les cent francs offerts à chacun d'eux, cela est dans l'ordre logique, mais il convient de remarquer que ces cent francs ne leur furent donnés qu'après leur acceptation, par Bure, un peu avant l'heure de débarquer<sup>8</sup> ; aussi près de la terre, ils avaient toute possibilité de rétracter leur premier engagement. — Louis-Napoléon, quant à lui, emportait une somme de quatre cent mille francs en billets de la banque d'Angleterre, en or et en argent. Beau joueur toujours, en dehors de sa vie, il risquait l'héritage maternel pour sa cause et ses idées<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Déposition des témoins.

<sup>7</sup> Le prince dit encore autre chose. On lit dans la déposition de Duflos, notamment, qu'il recommanda de ne pas verser de sang.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — On avait confié à quelques hommes des rouleaux d'or destinés à être distribués.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

La traversée devenait de plus en plus rude et le navire avançait lentement<sup>1</sup>. Le soir du 5, la côte française émergeait de l'horizon, mince ligne sombre au ras du ciel crépusculaire<sup>2</sup>. — La nuit s'était passée dans l'attente<sup>3</sup>. Le prince, selon toute probabilité, continuait de croire à sa réussite ; l'angoisse fatale d'une pareille aventure possédait son cœur, mais moins fortement qu'on le pourrait croire. En récapitulant les hasards et les chances, il les estimait à son avantage. Il pensait que la France était de plus en plus saisie par l'idée napoléonienne. L'achèvement de l'Arc de l'Etoile, le retour des cendres impériales, le projet de loi qui venait d'être -voté en mai, ordonnant qu'un tombeau fût érigé au maître incomparable dans la chapelle des Invalides, ces petits faits particuliers prenaient à ses yeux des proportions importantes et lui apparaissaient des gages mystérieux de réussite. Il se sentait l'âme et l'aboutissant du culte où se plaisait l'époque. Il allait s'en révéler la raison encore hésitante. Il est douteux que l'idée de sa mort soit venue interrompre l'optimisme de ses rêves ou les teinter d'ombre ; peut-être l'effleurai-elle, mais rien n'est moins sûr et cela ne dura qu'une seconde ; personne n'a possédé autant que cet homme le sentiment qu'il accomplirait sa tâche. Dans les rares instants d'inquiétude qui survenaient, il s'en remettait aux événements pour dénouer ce qu'il avait entrepris ; quels qu'ils puissent être, il les accepterait sans colère comme le résultat d'un effort et son destin ; il était inadmissible d'ailleurs qu'ils fussent jusqu'au bout défavorables.

Le 6 août, un peu après minuit<sup>4</sup> — entre quatre et cinq heures, dit-on également<sup>5</sup> — l'*Edinburgh-Castle* vint mouiller à un quart de lieue de la côte, en en face de Wimereux, petit port à quatre kilomètres environ au nord de Boulogne<sup>6</sup>. Les passagers furent débarqués en canot de deux à trois heures<sup>7</sup> et et le canot fit quatre voyages successifs pour amener à terre tout le personnel de l'expédition<sup>8</sup>. En mettant le pied sur la plage, le prince fut reçu par Aladenize, Forestier et Bataille<sup>9</sup> ; Aladenize était arrivé quelques heures auparavant de Saint-Orner<sup>10</sup>. Bientôt devaient les rejoindre quatre ou cinq personnes arrivant de Boulogne à un signal convenu<sup>11</sup>. Mais le canot avait été aperçu par un douanier, Audinet<sup>12</sup>, qui le héla. Quelqu'un qui était à bord — on ne sait qui — répondit avec beaucoup d'à-propos : Nous sommes des hommes du 40e de ligne et nous allons de Dunkerque à Cherbourg ; une roue de notre paquebot s'est brisée, voilà pourquoi nous débarquons<sup>13</sup>. Audinet courut prévenir son brigadier, un nommé Guilbert<sup>14</sup> ; le brigadier avisa son lieutenant, Bally, et tous, suivis de quelques autres accourus à leur appel, abordèrent la petite troupe bonapartiste, alors débarquée tout entière<sup>15</sup>. Le lieutenant demanda des explications. Ne vous

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Histoire de Huit ans, déjà cité.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Histoire de Huit ans.

<sup>9</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>10</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>12</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>13</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>14</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>15</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

opposez pas au débarquement, lui aurait-il été répondu, ou vous serez traités comme des Bédouins<sup>1</sup>. Une autre voix se lit entendre : Ne leur faisons pas de mal, c'est de la douane<sup>2</sup>. Il n'y avait pas lieu de parlementer ; le temps pressait. Il fut signifié aux douaniers qu'ils devaient, de gré ou de force, marcher avec la colonne expéditionnaire et même lui servir d'éclaireurs<sup>3</sup>. Montauban, s'approchant du brigadier Guilbert, lui dit : Savez-vous qui vous escortez ?... C'est le prince Napoléon !<sup>4</sup> Guilbert répliqua tristement qu'il serait révoqué<sup>5</sup>. On ne révoque pas des gens qui sont entraînés par force, répondit le colonel. Soyez sans inquiétude. La famille du prince est riche ; elle ne vous abandonnera pas<sup>6</sup>. Et le général Montholon lui offrit de l'argent qu'il refusa<sup>7</sup>. Le prince trouva au douanier un air si bouleversé que, pris de pitié, il lui permit de s'en aller à condition de promettre son silence<sup>8</sup>. Le douanier jura de se taire<sup>9</sup>. — On avait dit d'autre part au lieutenant : Le prince Napoléon est à notre tête... Boulogne est à nous et, dans peu de jours, le prince sera proclamé empereur par la nation qui le désire et par le ministère français qui l'attend<sup>10</sup>. Le lieutenant ne sachant que dire, n'avait trouvé qu'à déclarer qu'il était trop fatigué pour aller jusqu'à Boulogne<sup>11</sup>. Mésonan, que la farce commençait à lasser, s'écria : Il n'y a pas de fatigue qui tienne, il faut marcher !<sup>12</sup> Parquin mit à la main son sabre en lui ordonnant d'avancer<sup>13</sup>. — Encore une fois le prince intervint : Je veux bien, dit-il au douanier, que vous retourniez à Vimereux, niais sous condition que vous irez directement et sans dire un mot de ce qui vient de se passer<sup>14</sup>. Vainement Louis-Napoléon lui a proposé une pension de 1.200 francs s'il venait à perdre son emploi, vainement Montholon lui a offert une somme immédiate<sup>15</sup>. — La troupe se met en marche dans l'aube déjà claire.

Le plan était, comme nous l'avons vu, bien simple : il consistait à s'emparer de la caserne et à entraîner les troupes pour enlever le château qui servait d'arsenal ; les monuments publics étaient occupés et les portes gardées militairement ; les renforts attendus une fois arrivés, on allait en avant. — La petite armée pénètre dans la ville vers cinq heures du matin<sup>16</sup>. Il fait jour. Un assez grand drapeau de soie s'élève au-dessus d'elle, chargé du nom de célèbres victoires impériales, frangé d'or et surmonté d'une aigle de cuivre<sup>17</sup>. Elle arrive place d'Alton où un poste est installé, composé de quatre soldats et d'un sergent<sup>18</sup>. Un homme s'y

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>12</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>13</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>14</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>15</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>16</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>17</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Histoire de Huit ans, déjà cité. — Ce drapeau est conservé aux Archives nationales.

<sup>18</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

tient en faction, le voltigeur Jean-Baptiste Croisy<sup>1</sup>. Il voit Aladenize qui marche en tête de la colonne, puis Lombard portant le drapeau, puis un brillant état-major, puis les hommes. Il les prend pour des militaires constitutionnels et, se conformant au règlement, crie : *Aux armes !* afin que le poste vienne rendre les honneurs<sup>2</sup>. Le poste sort, s'aligne et présente les armes. Le commandant de Mésonan et le lieutenant Aladenize se détachent pour les exhorter à se joindre au mouvement, le premier menaçant et pariant haut, le second sollicitant et prenant chaque soldat en particulier<sup>3</sup>. — Voilà le prince, dit-il en montrant Louis-Napoléon, venez avec nous !<sup>4</sup> On lui répond qu'il faut pour cela un ordre du commandant de place<sup>5</sup>. Je suis envoyé par votre colonel, dit alors Aladenize, vous pouvez me suivre ; le gouvernement est changé<sup>6</sup>. Le sergent Morange ne sait que penser. Il a remarqué que le drapeau est surmonté d'une aigle et demeure perplexe<sup>7</sup>. Il réplique finalement qu'il ne connaît que sa consigne, donne l'ordre à ses hommes de mettre l'arme au bras et refuse de bouger<sup>8</sup>. Vous Vous vous en repentirez<sup>9</sup>, dit Parquin. Tu seras puni demain<sup>10</sup> affirme un des conjurés. — Morane et ses hommes persistent dans leur refus. Aladenize prend par le bras le dernier soldat de la file, un nommé Perret, et lui dit : Viens, tu seras récompensé et tu n'auras pas de regrets<sup>11</sup>. Perret résiste<sup>12</sup>.

Les conjurés passent outre et gagnent la Grande-Rue<sup>13</sup>. Ils y croisent un officier de la garnison, le sous-lieutenant de Maussion. Quelqu'un va vers lui et lui demande s'il ne connaît pas le prince. Tout à fait interloqué, le sous-lieutenant avoue qu'il ne le connaît pas. Venez, je vais vous présenter<sup>14</sup>. M. de Maussion désire savoir qui est ce prince et s'excuse de ne pas être dans une tenue convenable<sup>15</sup>. On l'entraîne. La présentation a lieu. Le sous-lieutenant, qu'il l'ait voulu ou non, suit la petite troupe et Louis-Napoléon lui dit, tout en marchant : J'espère que vous serez des nôtres... Je suis venu ici pour rendre à la France humiliée le rang qui lui convient<sup>16</sup>. Cette conversation et cette confiance fournissent au sous-lieutenant le temps de se raviser, et il trouve un prétexte pour quitter ses nouveaux amis<sup>17</sup>. Louis-Napoléon, toujours trop généreux, a le grand tort de le laisser partir. Maussion court chez son capitaine, Col-Puygéliér, et lui annonce l'événement<sup>18</sup>. Le lieutenant Ragon, de son côté, arrive presque en même temps à la caserne<sup>19</sup>. Sorti de grand matin, il était revenu se mettre en uniforme après avoir rencontré un soldat qui lui avait affirmé la présence d'un

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>12</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>13</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>14</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>15</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>16</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>17</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>18</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

<sup>19</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Dépositions des témoins.

détachement du 40e dans la ville<sup>1</sup>. — Si le poste de la place d'Alton et Maussion avaient été garrotés en lieu sûr ainsi que les douaniers, à cette heure, personne n'aurait pu donner l'éveil et les conjurés se seraient rendus assez tranquillement maîtres de la caserne. Ils n'avaient alors qu'à marcher sur le château. Au lieu de cela, peu de temps après leur apparition devant les troupes, ils étaient déjà battus sur le premier terrain de leur aventure.

En arrivant devant la caserne, Aladenize s'adresse au soldat de faction avec lequel une entente préalable paraît avoir été établie : **Factionnaire, criez : aux armes ! Voilà le prince !**<sup>2</sup> Le factionnaire obéit<sup>3</sup>. Le poste sort, exécute la manœuvre. Louis-Napoléon et sa suite pénètrent dans la caserne sans aucune difficulté<sup>4</sup>. Deux hommes sont placés à la porte avec la consigne de ne laisser entrer aucun officier et de ne permettre à personne de sortir<sup>5</sup>. La foule commençant à se rassembler au dehors, un des conjurés vient lui jeter de l'argent, sous forme même de pièces de cent sous, en lui disant de crier **Vive l'empereur !** Et la foule crie autant qu'on veut<sup>6</sup>. Dans la caserne, **les premiers sentiments des soldats sont l'étonnement et l'incertitude**<sup>7</sup>. Mais Aladenize montre le prince aux hommes qui commencent à se laisser ébranler ; chacun semble prêt à le suivre<sup>8</sup>. Louis-Napoléon met son chapeau au bout de son épée et l'enthousiasme redouble<sup>9</sup>. Partout, au dedans et au dehors, les acclamations le saluent : **Vive le prince Napoléon !**<sup>10</sup>

Ce bruit attire à la fenêtre deux sergents, Ruiek et Chapolard<sup>11</sup>. Ils descendent dans la cour. Aladenize les prend par la main et les conduit à son chef. **Voilà, dit-il, en présentant le plus âgé, un ancien militaire auquel il faut une paire d'épaulettes**<sup>12</sup>. — **Je vous fais capitaine de grenadiers**, décrète le prince<sup>13</sup>. Il donne aussi la main à l'autre et lui dit : **Bonjour, mon brave, je te nomme officier**<sup>14</sup>. Il faut croire que les deux sergents acceptèrent ces grades rapides car ils ne contrarièrent en rien les commandements d'Aladenize. — Celui-ci réunit tous les hommes des deux compagnies, les range en carré, ordonne de présenter les armes et de battre au drapeau. Ceci une fois effectué, Louis-Napoléon prend place au milieu des soldats et leur adresse quelques paroles vives et chaleureuses<sup>15</sup>. Les soldats crient avec conviction et presque tous : **Vive l'empereur !**<sup>16</sup> Aladenize désigne au prince le sergent-major Clément, qui s'avance. **Je vous nomme capitaine**, dit Louis-Napoléon, **et je vous donne la croix que j'ai portée moi-même**<sup>17</sup>. Mais il ne parvient pas à la détacher de son

- 
- <sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>6</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>7</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>8</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>9</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>10</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>11</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>12</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>13</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>14</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>15</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>16</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.  
<sup>17</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Dépositions des témoins.

uniforme et l'un des siens lui faisant observer qu'il va se déchirer<sup>1</sup>, il dit au sergent : *Vous n'en êtes pas moins chevalier de la Légion d'honneur*<sup>2</sup>. — Il faut le reconnaître, cet épisode présente un aspect puéril et les paroles du prince révèlent une grande nervosité. Il est regrettable d'ignorer le discours qu'il adressa aux troupes et qui les entraîna. Peut-être récita-t-il la proclamation rédigée à Londres.

Le sous-lieutenant de Maussion arrive sur ces entrefaites<sup>3</sup>. Aladenize va vers lui et les deux hommes causent assez longuement. Que se dirent-ils ? L'instruction ne l'a pas révélé. Sur la fin de leur entretien, *Criez vive l'empereur*<sup>4</sup> aurait ordonné — ou prié — Aladenize. *Non, jamais, vive le roi toujours*<sup>5</sup>, aurait répondu le sous-lieutenant. Col-Puygéliier survient. A la porte de la caserne, il est abordé par un officier de Louis-Napoléon : *Capitaine, soyez des nôtres ; le prince Louis est ici ; votre fortune est faite*<sup>6</sup>. Puygéliier met la main à son sabre et s'écrie : *Où est ma troupe ? Je veux la voire !*<sup>7</sup> On s'empare de lui et on cherche à lui arracher son arme. Mais au lieu de le bâillonner fortement et de l'emporter, on le laisse se débattre, de telle sorte qu'il trouve encore facilement le moyen de se faire entendre : *Vous briserez mon sabre ou je m'en servirai, car j'ai bon poignet*<sup>8</sup>. L'indécision de ses adversaires est telle qu'il parvient à se dégager et rejoint ses soldats<sup>9</sup>. Persigny, qui sent la faute, court à lui pour le tuer<sup>10</sup>. Aladenize l'en empêche<sup>11</sup>. Col-Puygéliier harangue la troupe : *Vous êtes des hommes d'honneur, n'est-ce pas ? Eh bien, ce qu'on vous demande, c'est une trahison*<sup>12</sup>. Louis-Napoléon s'approche. *Capitaine, je suis le prince Louis ; soyez des nôtres et vous aurez tout ce que vous voudrez*<sup>13</sup>. — Prince Louis ou non, réplique l'officier, je ne vous connais pas. Je ne vois en vous qu'un usurpateur ; vous venez ici comme un traître et je vous engage à vous retirer. Napoléon, votre prédécesseur, a abattu la légitimité et c'est en vain que vous

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — Dépositions des témoins.

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — Dépositions des témoins.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — Dépositions des témoins.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — Dépositions des témoins.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — Dépositions des témoins.

<sup>6</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>7</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>8</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>9</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>10</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>11</sup> Un moment plus tard, le capitaine des grenadiers du 42<sup>e</sup> est arrivé, et un nouveau conflit est survenu. Dans ce conflit, déterminé par les mêmes considérations, j'aurais infailliblement tué le capitaine, si M. Aladenize ne s'était de nouveau jeté entre le capitaine et moi et ne m'avait arrêté de la manière la plus énergique. Il nie déclara alors avec toute la chaleur de son âge que si je touchais au capitaine, il se tournerait sur-le-champ contre nous. Premières déclarations de Persigny. Cette partie du récit fait naître de graves réflexions. Sous les phrases prudemment combinées du magistrat, il est aisé de voir qu'à l'appel d'Aladenize les deux compagnies s'étaient rangées aux ordres du prince ; ce n'était là qu'un petit succès partiel, mais, par un élan généreux d'humanité, Aladenize l'arrêta... D'Alton-Shée, *Mémoires*, t. 2, p. 62.

<sup>12</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>13</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. Ceci est une nouvelle preuve de la maladresse du prince à offrir des récompenses. Maintenant, l'accusation cite-t-elle ses véritables paroles ?



viendrez la réclamer<sup>1</sup>. Cependant, beaucoup de soldats continuent de crier *Vive l'empereur* !

Il semble qu'ici les conjurés aient à peu près perdu la tête. S'attendant à un tout autre accueil<sup>2</sup>, ils ne surent pas agir énergiquement ; leur indécision et leur mollesse les livrèrent. Au lieu de faire taire à n'importe quel prix le capitaine, sauf en l'exécutant devant la troupe, ils lui permirent de haranguer ses hommes. La faute avait été commise d'abord à l'entrée de la caserne ; ils l'aggravèrent en en laissant les conséquences se développer. Désormais, il était trop tard : la chance avait tourné.

*Soldats, on vous trompe !* crie Col-Puygéliier. *A moi ! Vive le roi !*<sup>3</sup> Une dernière occasion se présente. Le capitaine, entouré par les conjurés, est à leur merci. Il le sent bien lui-même. *Assassinez-moi*, dit cet homme énergique, *mais je veux accomplir mon devoir*<sup>4</sup>. Aladenize, au lieu de lui passer son épée au travers du corps, le défend toujours contre ses amis ; il le couvre même de ses bras et s'écrie : *Respectez le capitaine, ne tirez-pas ! Je réponds de ses jours...*<sup>5</sup> ; il fait observer également à Col-Puygéliier qu'il va être la cause d'une boucherie<sup>6</sup>. *Tant Tant pis*, réplique-t-il, *nous en ferons une s'il le faut !*<sup>7</sup> — Juste à ce moment accourent le capitaine Laroche et le sous-lieutenant Ration, sabres nus, avec des sous-officiers et deux compagnies du 42e<sup>8</sup>. Ils appellent les soldats et crient *Vive Vive le roi !* Une mêlée se produit, et Col-Puygéliier est dégagé<sup>9</sup>. Les conjurés reculent un peu<sup>10</sup>. Louis-Napoléon se met à leur tête et les lance en avant<sup>11</sup>. Le capitaine se porte à la rencontre du prince, *lui signifie de se retirer et ajoute qu'il va employer la force, lorsque par un de ces mouvements rapides et presque involontaires qui éclatent dans les moments désespérés, le prince Louis, levant un pistolet, le tira devant lui sans ajuster. La balle alla frapper un grenadier à la figure*<sup>12</sup>, — Comment le prince a-t-il tiré ce coup de pistolet ? Devant la Cour, où il n'a aucune raison de dire la vérité, il soutiendra que le coup est parti, en réalité, tout seul — et c'est possible. Je crois plutôt qu'il se rendit enfin compte de sa faute, que tout le mal venait du capitaine et qu'il fallait se résoudre à le tuer, puisqu'au moment de tirer, l'émotion aidant, espérant — sans grande conviction que ce coup de pistolet ferait peut-être céder son adversaire, il appuya sur la détente sans bien viser, remettant au hasard — ou au destin — (ils se confondent souvent) le soin de décider de sa balle. Il espérait, en même temps,

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>2</sup> Il est à remarquer que sans l'énergique intervention de Col-Puygéliier, cet accueil eût été tout autre. — Col-Puygéliier mourut simple commandant en 1869.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>6</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>7</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>8</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>9</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>10</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>11</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>12</sup> *Histoire de Huit Ans.* — Tous les officiers du détachement se trouvaient auprès de moi et pendant que j'ordonnais ma troupe, le groupe a voulu rentrer et parlementer ; mais alors je leur ai signifié de se retirer ou que j'allais employer la force. Comme je m'adressais particulièrement au prince Louis, il m'a tiré un coup de pistolet dont la balle a atteint un grenadier à la bouche. Rapport de Col-Puygéliier. — La blessure du grenadier fut légère.

être appuyé par ses amis. Mais il y avait chez les conjurés si peu la pensée d'engager une lutte violente, que ce coup de feu devint le signal de leur départ<sup>1</sup>. Ainsi, ce fameux coup de pistolet auquel il ne s'est pas décidé à Strasbourg, il s'y résout ici, par désespoir, maladroitement et une fois l'instant opportun passé<sup>2</sup>.

A peu près sûr de ses hommes maintenant qu'il paraissait le plus fort, Puygélief refoule les derniers conjurés et fait fermer sur eux les portes de la caserne. Il ordonne une distribution de cartouches, envoie deux tambours avec quatre grenadiers battre la générale, dépêche le sous-lieutenant de MauSSION avec vingt hommes pour s'emparer du port, assure la garde de la caserne et, bientôt, se dirige avec le sous-lieutenant Ragon vers la ville haute afin de défendre l'arsenal et le château<sup>3</sup>.

Les conjurés se retirent en bon ordre ; tous, dont Louis-Napoléon, n'ont, pas perdu espoir<sup>4</sup>. Quelques-uns, cependant — les principaux complices du prince<sup>5</sup> — ont supplié leur maître de renoncer à une entreprise qui ne comporte plus aucune chance de réussite et de se hâter vers le bateau à vapeur qui attend en rade ; rien ne peut encore les empêcher de le rejoindre et de gagner au plus vite la haute mer<sup>6</sup>. Ce conseil est sage, mais Louis-Napoléon refuse de le suivre<sup>7</sup>. Il compte absolument sur des renforts qui lui permettront de s'avancer contre la capitale, même en laissant derrière lui la garnison boulonnaise, et il lui répugne, cela étant, de reculer devant le premier obstacle. Il marche donc vers la haute ville. Les siens distribuent en route de l'argent, des proclamations et, par de bonnes paroles, cherchent à entraîner le peuple. Celui-ci est plus étonné qu'ému. Toutefois, les pièces de cent sous aidant, beaucoup de gens crient : Vive l'empereur !<sup>8</sup>

Le sous-préfet, averti de ce qui se passe, accourt, seul, devant la sous-préfecture et somme les conjurés de se séparer ; au nom du roi, il leur enjoint d'abattre leur drapeau. Louis-Napoléon donne l'ordre de passer outre<sup>9</sup>. La petite troupe ne s'arrête pas. Le zélé fonctionnaire, faisant mine de vouloir lui barrer le chemin, reçoit dans la poitrine un coup de l'aigle qui achève la hampe<sup>10</sup>. Cet

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*. — Nous avons vu que le prince avait recommandé d'éviter l'effusion de sang.

<sup>2</sup> Il y a des moments où on ne peut pas se rendre compte de ses intentions. Lorsque j'ai vu le tumulte commencer, j'ai pris mon pistolet ; il est parti sans que j'aie voulu le diriger contre qui que ce soit. Déposition du prince devant la Cour.

<sup>3</sup> Pourquoi donc Col-Puygélief ne s'est-il pas de suite emparé du prince, comme il le pouvait, en réalité ? Ceci tendrait à prouver qu'il croyait la troupe du prétendant beaucoup plus considérable et qu'il craignait d'autre part l'arrivée de renforts bonapartistes. J'ai entendu dire que les conjurés avaient cru pouvoir compter sur l'aide éventuelle de Col-Puygélief ; mais rien, dans ce qu'on tonnait de sa conduite, n'autorise une pareille accusation, bien au contraire.

<sup>4</sup> Ils attendaient les renforts promis. On comptait être rejoint par cinq cents hommes. *Histoire de Huit ans*. En réalité, le prince espérait des forces bien plus grandes.

<sup>5</sup> *Histoire de Huit Ans*. — Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> *Histoire de Huit Ans*. — Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>7</sup> *Histoire de Huit Ans*. — Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> *Histoire de Huit Ans*. — Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>10</sup> Ce fonctionnaire, qui répondait au nom de Launay-Leprevost, raconta ainsi le fait dans le mémoire qu'il adressa aux autorités : ... Ils se sont dirigés vers la haute ville, et c'est au moment où ils allaient arriver à la sous-préfecture qu'averti depuis quelques instants

aigle, étant en cuivre bosselé, ne dut pas lui faire grand mal. Il se défend vaguement et est un peu égratigné aux mains<sup>1</sup>. Après avoir fait battre le rappel, il court chez les gardes nationaux leur dire de se préparer et leur indique comme lieu de rendez-vous la place d'Alton — où il parvient à en réunir deux cents sous les ordres du colonel Sansot<sup>2</sup>. De son côté, le maire prescrit au capitaine du port de monter sur le vapeur et d'en arrêter l'équipage<sup>3</sup>.

Arrivant aux portes de la haute ville, les conjurés les trouvent fermées<sup>4</sup>. Ils essayent vainement d'en briser une, celle dite de Calais, à coups de hache<sup>5</sup>. Échouant encore dans cette tentative, ils supplient de nouveau le prince de regagner le bâtiment ; il s'y refuse avec la même opiniâtreté, soit qu'il conservât quelque espoir, soit qu'il voulût ennoblir une entreprise désespérée par le sacrifice de sa vie<sup>6</sup>. Il indique comme lieu de ralliement la colonne de la Grande-Armée, à un kilomètre environ de la ville, et, dès qu'il y arrive, y fait flotter son drapeau<sup>7</sup>. C'est Lombard qui monte l'attacher, après s'être fait livrer la clef de l'escalier par le soldat qui gardait la colonne en lui montrant un pistolet<sup>8</sup>. — Louis-Napoléon joue ici son dernier atout<sup>9</sup>. Il semble évident que ce drapeau hissé au haut de la tour soit un appel et que le prince compte être rejoint, peu de temps après que son signal aura été vu, par les secours promis. Salis cet espoir, il aurait de suite, — ignorant le sort du paquebot — gagné la mer. Le drapeau sur la colonne de la Grande-Armée et l'attente n'ont pas de sens sans cela. Les conjurés attendent si réellement un renfort qu'ils prennent des dispositions de défense<sup>10</sup>. Mais bientôt ils voient accourir de toutes parts la force armée, grenadiers du 42<sup>e</sup>, gardes nationaux et citoyens<sup>11</sup>. Le colonel Sansot et le sous-préfet les conduisent, accompagnés par quelques gendarmes à cheval<sup>12</sup>. Il y a aussi beaucoup de peuple qui témoigne au prince la plus vive sympathie<sup>13</sup>. Quant à ses partisans, à part quelques fidèles, ils montrent celte fois moins de courage et que leurs supplications n'avaient d'autre but que leur propre salut. Ils

---

et déjà revêtu de mon uniforme, je nie suis avancé seul à leur rencontre et je les ai sommés, au nom du roi, de se séparer et d'abattre leur drapeau, en m'adressant d'ailleurs à ceux que je croyais des militaires égarés : un instant ils se sont arrêtés, mais Louis-Bonaparte a crié de nie repousser et j'ai été atteint à la poitrine d'un coup de pied du drapeau (*sic*)...

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>5</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>6</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>7</sup> Le drapeau était attaché au moyen d'un mouchoir rouge en bas et d'un foulard bleu au haut de la hampe. s Déposition d'un maçon. *Procès*, etc.

<sup>8</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>9</sup> S'il n'attendait pas un renfort, pourquoi s'arrêter ici ? Si Napoléon-Louis, plus tard. dans sa retraite, s'arrêta près de la colonne et y fit arborer son drapeau, c'est qu'il croyait encore à l'arrivée des secours annoncés et qu'il y crut jusqu'au dernier moment. *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>10</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>11</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>12</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>13</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* Il y avait alors autour du prétendant den' ou trois cents personnes qui, suivant le récit d'un journal démocratique du Pas-de-Calais, ne cessaient de lui témoigner la plus vive sympathie.

se sauvent dans toutes les directions<sup>1</sup>. Désespéré, se rendant compte qu'on l'a trompé et jugeant que son aventure tourne au ridicule, Louis-Napoléon est résolu formellement à se faire tuer<sup>2</sup>. C'est ici que je dois mourir, dit-il, c'est ici que j'attendrai la mort<sup>3</sup>. D'après une autre version : Je suis un exilé, s'écriait-il, et je je veux mourir sur la terre de France ! Je veux rester à la Colonne et je m'y ferai clouer par les baïonnettes françaises<sup>4</sup>. Victime d'une cause incomparable, il lui paraît qu'il rachètera ainsi la dérision dont on ne manquera pas de la couvrir et la sauvera devant l'opinion publique. Les cris de Vive l'empereur ! Vive la liberté ! prononcés au pied de la Colonne. les pleurs de quelques vieux soldats ; le désespoir d'un jeune prince se cramponnant aux grilles de la Colonne pour s'y faire tuer et se refusant à toutes les supplications, à toutes les offres de salut de ses amis et de quelques hommes du peuple, donneront à cette malheureuse et imprudente tentative une couleur lugubre, mais touchante et terrible<sup>5</sup>.

Ses amis l'entraînent de force<sup>6</sup>. Seul, Lombard, ne voulant point quitter le drapeau confié à sa garde, demeure dans la Colonne où il est pris<sup>7</sup>. Les conjurés conjurés se dispersent à travers champs vers la mer, poursuivis par la garde nationale qui, les voyant armés, de peur de représailles, n'ose pas encore faire usage de ses fusils ; elle se réserve<sup>8</sup>. Certains, tout en fuyant, abandonnent d'ailleurs leurs armes et leurs uniformes<sup>9</sup> dans les blés et dans les garennes, croyant sans doute pouvoir échapper de cette manière aux troupes envoyées contre eux<sup>10</sup>. Un noyau de fidèles reste auprès du prince. Ceux qui l'abandonnent sont saisis les premiers. La troupe s'empare d'Aladenize, de Montauban et de cinq autres<sup>11</sup>. On empoigne Desjardin au moment où il monte sur le cheval d'un paysan<sup>12</sup>. Ornano est découvert dans une cabane où il a réussi momentanément à se cacher<sup>13</sup>. Montholon et Parquin sont arrêtés sur le port par le capitaine de la garde nationale Chauveau-Soubitez et le commissaire de police Bergeret<sup>14</sup>.

Arrivés sur la plage, à quelques centaines de pas de l'établissement de bains<sup>15</sup>, les conjurés voient le paquebot qui tourne la jetée pour entrer dans le port<sup>16</sup>. Ne sachant pas ce qu'il en est et pensant que le capitaine vient à leur secours, ils le hèlent pour qu'il leur envoie une barque et gagne la haute mer<sup>17</sup>. N'obtenant

---

<sup>1</sup> Procès, etc.

<sup>2</sup> Tous les témoignages s'accordent pour le prouver. Il eut un moment de terrible désespoir et le sentiment que l'aventure bonapartiste allait être perdue à tout jamais par le ridicule qu'on ne manquerait pas de verser sur cette dernière tentative.

<sup>3</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Les journaux démocratiques prétendent que ce fut le peuple. Ce sont des hommes du peuple qui l'ont emporté de force vers la plage.

<sup>7</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>12</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>13</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>14</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>15</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>16</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>17</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

point de réponse, serrés de près par la garde nationale, ils se jettent à l'eau vers un canot qui se trouvait là, canot de sauvetage de la **Société humaine**<sup>1</sup>. Ils s'en emparent tandis que, sur la plage, se rendent ceux de leurs camarades qui ne les ont pas suivis<sup>2</sup>. À ce moment, autour du prince, il y a Persigny, Conneau, Mésonan, Galvani, Voisin, Vienjiki, Faure et Hunin<sup>3</sup>. — Ce canot leur est inutile. **Ils n'auraient jamais pu gagner le large**<sup>4</sup>, parce que l'embarcation était fort difficile à gouverner et que **d'un autre côté, le canot du paquebot monté par le capitaine Pollet et quelques marins, s'avancait pour leur couper la retraite**<sup>5</sup>. — Il ne leur reste aucun moyen d'échapper, — surtout que leur embarcation chavire sous l'effort que font certains pour monter dedans<sup>6</sup>. C'est ce moment que choisit la garde nationale, sûre de ne plus courir aucun danger, afin de fusiller à son aise et à bout portant des malheureux sans défense<sup>7</sup>. Le prince, plongé dans l'eau jusqu'au cou, reçoit trois balles, dont deux dans son uniforme, pendant qu'il s'en débarrasse tant bien que mal<sup>8</sup>. — Suivant quelques-uns, la garde nationale tira<sup>9</sup> au moment où le canot parut prendre le large. Son action n'en demeure pas moins atroce, car la barque était à cinq mètres environ de la terre<sup>10</sup>. Dans ce cas, elle aurait chaviré de la manière suivante : **Les fugitifs s'étaient emparés du bateau de sauvetage qui se trouvait sur la plage devant la jetée des bains ; et, jetant les armes, ils se précipitèrent dans ce frêle esquif qui ne pouvait les sauver... Les gardes nationaux, les voyant désarmés, s'avancèrent. L'un d'eux se trouva bientôt tout près d'un des aides de camp de Louis Bonaparte qui avait déjà un pied dans la barque et ce garde national, se reculant de deux pas, ajusta le malheureux qu'il tua à bout portant**<sup>11</sup>. C'était Faure, sous-intendant militaire<sup>12</sup>. **Le poids du corps, en tombant, fit chavirer la nacelle, déjà trop chargée, et ceux qu'elle contenait tombèrent à la mer**<sup>13</sup>. Il y a mieux. Selon le *Journal de Calais*, Faure fut bien tué ainsi à bout portant, mais au moment même où il présentait son épée pour se rendre<sup>14</sup>. — il n'y a rien de plus cruel qu'un homme lâche sûr de l'impunité.

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> Le prince Napoléon-Louis lui-même fut atteint de trois balles, dont deux, heureusement, n'atteignirent que ses habits ; la troisième lui fit une contusion au bras. Procès du prince Napoléon-Louis Bonaparte, etc., Bobaire, 1840. A en croire quelques journaux du Pas-de-Calais, les amis du prince cherchèrent à le protéger : y On ne pouvait s'empêcher, dans ce triste moment, d'admirer le dévouement de ces malheureux qui, à chaque coup de feu, se jetaient sur leur chef pour le couvrir de leurs corps.

<sup>9</sup> Histoire de huit ans. Le National.

<sup>10</sup> Le lieutenant Ragon, devant la Cour des pairs, déclare que ce fut à cent cinquante pas. Cette façon d'évaluer la distance est tout officielle et commandée. Le National dit à quinze pas ; le Journal de Calais et la Colonne de Boulogne affirment que ce fut à bout portant. La façon dont fut tué Faure tend à le prouver puisque instinctivement, d'après le National, celui qui le visa se recula de deux pas pour pouvoir le couvrir en joue.

<sup>11</sup> Le National.

<sup>12</sup> Le National.

<sup>13</sup> Le National.

<sup>14</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

Celui-ci, dans la vie ordinaire, faisait des chaussures<sup>1</sup>. L'histoire n'a pas enregistré son nom.

Un des gardes nationaux, se pensant spirituel, déclare amusante cette chasse aux canards<sup>2</sup>. La marée monte. Louis-Napoléon fait des efforts infructueux pour s'éloigner du bord<sup>3</sup>. Hunin appelle au secours et se noie<sup>4</sup>. Le colonel Voisin ne peut plus nager, frappé de deux balles dans le dos, dont l'une dans les reins<sup>5</sup>. Il se retourne alors, découvre sa poitrine et s'écrie : *Ce n'est pas ainsi que meurt un soldat !* Un garde national ne se fait aucun scrupule de tirer sur lui de nouveau et l'atteint en pleine poitrine<sup>6</sup>. Viengiki est blessé grièvement à l'épaule<sup>7</sup>. Galvani, d'abord disparu dans les flots, réussit à regagner le rivage<sup>8</sup>. Le lieutenant du port, Pollet, arrive sur ces entrefaites avec cinq hommes et deux gendarmes au secours du prince<sup>9</sup>. Il recueille, malgré la fusillade qui continue, Louis-Napoléon et trois des siens<sup>10</sup> ; un autre canot, conduit par le notaire Dutertre, capitaine de la garde nationale, arrive bientôt et sauve un cinquième conjuré<sup>11</sup>. Les deux barques accostent au quai et les fugitifs sont conduits au bureau des douanes<sup>12</sup>. Louis-Napoléon grelotte de froid<sup>13</sup>. Un nommé Lejeune, entrepreneur de bâtiments, ôte son habit et le lui donne<sup>14</sup>. Une voiture vient prendre le prince ; il est conduit au château sous la garde du maire et du sous-préfet<sup>15</sup>. Selon le *National*, le prétendant et un autre personnage, couverts de manteaux, montèrent avec le préfet et le maire dans une gondole destinée au transport des baigneurs et on les conduisit au château<sup>16</sup>. Une autre voiture y emmenait Persigny, Voisin, Conneau, Mésonan et Viengiki<sup>17</sup>. — Arrivé au château, Louis-Napoléon se met au lit tout tranquillement<sup>18</sup>. Il est à peine huit heures<sup>19</sup>. Tous les conjurés sont pris : Quarante-sept prisonniers se trouvaient, en ce moment, au pouvoir de l'autorité. Tous, au moment de leur arrestation, paraissaient plus fatigués que découragés. Cette fatigue s'explique facilement quand on se rappelle que ces hommes ont passé quatorze heures sur mer dans un état de surexcitation probable et que, la traversée les avait presque tous rendus malades<sup>20</sup>. Un des conjurés qui avait passé inaperçu, ne sachant plus que faire dans les rues de Boulogne où chacun le regardait comme un objet de curiosité, entra son sac à la main dans un corps de garde se constituer lui-même

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Le prince aurait essayé de sauver d'Hunin, mais sans y réussir. De Barins, *Histoire populaire de Napoléon III*, déjà citée.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>12</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>13</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>14</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>15</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>16</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>17</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>18</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>19</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>20</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

prisonnier<sup>1</sup>. — L'affaire avait duré trois heures environ, et le lendemain, 7 août, le *Moniteur* publia une circulaire du ministre de la Guerre dont voici un échantillon : Général, le territoire français a été violé par une bande d'aventuriers... Repoussés dans les flots qui venaient de les vomir, Louis Bonaparte et tous ses adhérents ont été pris, tués ou noyés, etc. Signé : Le pair de France, etc. Cubières<sup>2</sup>.

La presse fut unanime dans son blâme ironique et méprisant. Le *Journal des Débats* donnait le ton : Tout Paris a appris aujourd'hui avec une indignation mêlée de pitié qu'une tentative plus folle encore et plus coupable que l'échauffourée de 1836 venait d'être faite sur la ville de Boulogne par l'ami de Strasbourg, M. Louis Bonaparte. Nous n'avons pas besoin de dire que cette entreprise a misérablement échoué. Les aigles, les proclamations emphatiques, les prétentions impériales de M. Louis Bonaparte n'ont réussi qu'à le couvrir une seconde fois d'odieux et de ridicule... En vérité, l'excès de folie que dénote une pareille entreprise confond... Ceci passe la comédie ; on ne tue pas les fous, soit, mais on les enferme. Le *Constitutionnel* fait chorus : Sa monnaie de prétendant faisait hausser les épaules ; elle indignera aujourd'hui tous les cœurs honnêtes. Il se croit héroïque, il n'est que tristement ridicule... Revenant à la charge le jour suivant, le même journal dira : Dans cette misérable affaire, l'odieux le dispute au ridicule... La parodie se mêle au meurtre et, tout couvert qu'il est de sang, Louis Bonaparte aura la honte de n'être qu'un criminel grotesque... On rirait de mépris au récit de ces actes de démente si le sang n'avait coulé<sup>3</sup>. — On peut noter en passant que, huit ans après, le même *Constitutionnel* n'avait pas de mots assez louangeurs pour le prince — de même que la Presse, qui disait, pour le quart d'heure : M. Louis Bonaparte s'est placé dans une position telle que nul en France ne peut honorablement aujourd'hui éprouver pour sa personne la moindre sympathie ni la moindre pitié. Le ridicule est moins dans l'avortement si misérable de ses projets, dans cette fuite précipitée d'es le premier signe de résistance, dans cette subite métamorphose de farouches conspirateurs en tritons effrayés et transis. Seul, le *National* parle différemment : Ce jeune homme porte un nom magique, un nom qui apparaît au pays comme un symbole de puissance, un gage de nationalité ; les souvenirs les plus brillants l'entourent et le protègent. Dans les feuilles anglaises on ne pardonnait pas à celui qui n'avait pas su réussir. Le correspondant du *Times* apprend ainsi à ses lecteurs qu'il vient de voir Louis-Napoléon : Le pauvre diable est dans un triste état. Il a manqué se noyer et les balles l'ont serré de près. S'il en avait reçu une, c'eût été, après tout, la meilleure fin d'un aussi mystificateur imbécile<sup>4</sup>. Le *Morning-Post* imprime : ... Le maniaque Louis-Napoléon dont le nom vient encore de se produire d'une manière si ridicule... Et le *Sun* le traite de fou : Il serait de la

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. Que dire de cette étrange lettre ? s'écriait un journal républicain. Faut-il laisser mourir sous le ridicule l'homme qui a pu signer ce pathos où l'on outrage en phrases burlesques et en si mauvais français des hommes placés sous la main de la justice ? Et voilà l'homme qui figure aujourd'hui à la tête de l'armée ! Voilà le général que M. Thiers a choisi pour suffire à la situation présente !

<sup>3</sup> Ces grossières insultes accumulées dans un journal qui passait pour recevoir les inspirations de M. Thiers révoltèrent tous les esprits généreux et même les cœurs indifférents. Jamais le Va riais n'avait semblé de plus mauvais goût. *Histoire de huit ans*. Le *Constitutionnel* disait en parlant du prince : Ce prétendant est à jamais tombé sous les sifflets du pays.

<sup>4</sup> Mischievous blockhead.

dignité et de l'intérêt du gouvernement français de l'enfermer dans un hospice d'aliénés. — Les caricatures furent nombreuses. L'opinion publique répétait naturellement la presse<sup>1</sup>. Et Metternich consacrait la façon de voir générale : Je ne vous parle pas de l'échauffourée de M. Louis Bonaparte, écrit-il à M. Apponyi ; je n'ai pas le temps de m'occuper de toutes les folies de ce bas monde<sup>2</sup>...

Le 7 août, vers minuit, on fit monter le prince dans une berline<sup>3</sup>. Il semblait très abattu<sup>4</sup>. Il portait le gilet et le pantalon d'uniforme et un pardessus blanchâtre<sup>5</sup>. — Avant de quitter le château, en descendant l'escalier qui menait à la cour, il tourna ses regards vers les fenêtres où se trouvaient les autres conjurés et s'écria : Adieu, mes amis, je proteste contre mon enlèvement<sup>6</sup>. L'un d'eux, Persigny, lui aurait répondu : Adieu, prince ; l'ombre de l'empereur vous protégera<sup>7</sup>. — Les ordres donnés à l'égard de Louis-Napoléon étaient sévères<sup>8</sup>. Le gouvernement craignait que Boulogne ne fût que le premier acte du drame. Quand le prince monta en berline, un colonel de la garde municipale chargé de l'accompagner lui dit eu s'asseyant à côté de lui qu'au premier mouvement qu'il ferait, il lui brûlerait la cervelle<sup>9</sup>. La berline était suivie de deux autres, précédées de gardes municipaux et toutes trois, sur la fin du trajet, furent entourées de dragons<sup>10</sup>. Enfin des sentinelles étaient postées le long de la route, tant on redoutait un coup de main<sup>11</sup>. Un historien du temps<sup>12</sup> raconte les précautions prises : Dès 3 heures du matin, deux compagnies d'infanterie du régiment en garnison à Amiens étaient parties pour aller faire le service de la prison d'Etat. Trois heures après, une centaine de dragons, sortis de la même ville, s'échelonnaient le long de la route, aux relais de poste, par piquet de douze hommes et deux officiers. On rencontrait, en outre, de distance en distance, des groupes de soldats de ligne formant sur la route autant de petits postes. Les gendarmes des bourgs et villes environnants avaient depuis vingt-quatre heures exploré tous les sentiers qui aboutissaient au chemin que devait suivre le prisonnier et s'étaient, en dernier lieu, postés dans les bois voisins du passage pour prévenir une tentative d'enlèvement. Un courrier précédait de loin la voiture où se trouvait, le prince et faisait arrêter les relais. Un quart d'heure après, le prisonnier arrivait. Sa suite se composait de trois voitures, dont la première et la

---

<sup>1</sup> J'ai suivi le procès, écrit M, de Falloux, de plus en plus convaincu, d'audience eu audience, de l'inanité des espérances napoléoniennes. n Le spirituel Jourdan appelait le prince e le nigaud impérial. — *La Presse* — dans un article qu'on attribua à Grenier de Cassagnac — protestait que personne, en France, ne pouvait honorablement éprouver la moindre sympathie ni même la moindre pitié pour ce jeune homme qui paraissait n'avoir pas plus d'esprit que de cœur. E. Ollivier, *Louis-Napoléon et le Coup d'État*, déjà cité, p. 65.

<sup>2</sup> *Mémoires de Metternich*, déjà cité.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>6</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>7</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>8</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>9</sup> Gallix et Guy, déjà cité. — Le général Montholon avait été confié à M. Rébillot, colonel de la gendarmerie de la Seine. — A la moindre velléité d'évasion du prisonnier, ses gardiens devaient employer leurs armes contre lui plutôt que de le laisser sortir vivant de leurs mains. — *Archives du dépôt de la Guerre*, cité par Giraudeau, *Napoléon III intime*.

<sup>10</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>11</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>12</sup> *Histoire de Huit ans*.



troisième étaient remplies de gardes municipaux. Il était dans celle du milieu occupant la place du fond à droite, avant à sa gauche un officier supérieur de la garde municipale et, sur le devant, deux soldats du même corps. Dans le dernier parcours, les voitures étaient escortées par un détachement de dragons venu d'Amiens. — Louis-Napoléon arriva le 9 août à Ham, vers deux heures et demie du matin<sup>1</sup>.

Le même jour, la juridiction de l'attentat de Boulogne était déférée à la Chambre des pairs, ce qui parut, assez justement, un passe-droit<sup>2</sup>. La chose ne s'était d'ailleurs pas faite facilement. M. Pasquier avait commencé par dire qu'il s'y opposait de toutes ses forces. Il se souciait peu de diriger encore une fois un de ces jugements politiques qui engagent l'avenir d'un homme. Puis il craignait des oppositions ouvertes ou cachées ; il assurait hautement qu'il ne pouvait répondre du vote de la majorité et il redoutait les scandales d'un acquittement. En conséquence, il proposait d'en agir avec le prince Louis comme on avait fait pour la duchesse de Berry. Une détention perpétuelle sans jugement lui paraissait présenter beaucoup moins d'inconvénients qu'un jugement incertain. Même en cas de condamnation, il n'aimait guère voir la responsabilité de la noble Chambre compromise une fois de plus dans un procès politique<sup>3</sup>. Le ministère, n'ayant aucun intérêt à ménager les consciences de la pairie, passa outre ; tous ceux qui le constituaient pensaient de même la dessus ; ils voyaient un argument en faveur des autres accusés dans l'illégalité conseillée par le chancelier, et ils le condamnèrent à juger. C'était l'avis de M. Guizot accouru à Eu où il se rencontrait avec M. Thiers. M. de Rémusat, parti pour Boulogne, ne voulait pas davantage ménager le principal accusé. M. Cousin, chargé spécialement d'en conférer avec M. Pasquier, se prononça fortement pour l'égalité de tous les accusés devant la loi<sup>4</sup>.

Cette fois, les journaux protestèrent ; un seul applaudit, les *Débats*. Quant aux feuilles bonapartistes, elles avaient beau jeu. Le *Capitole* ne manqua pas de faire observer que pour un gouvernement qui se réclamait des immortels et intangibles principes de 1789, celui-ci en prenait un peu trop à son aise ; et. il ajoutait : La pairie peut-elle être à l'égard de son justiciable dans les conditions d'indépendance et d'impartialité requises par la loi ? Généraux, préfets, conseillers d'État, ambassadeurs, pensionnaires de tous les régimes, fonctionnaires révocables et dépendants, leur conscience de juge n'est point réellement protégée par l'inamovibilité qui assure la bonne administration de la justice... Conçoit-on le neveu de l'empereur, assis sur la sellette, en présence de deux cents créatures de l'Empire à chacune desquelles il peut rappeler dix à douze serments prêtés à sa dynastie et autant de bienfaits reçus de la munificence napoléonienne ?... Se figure-t-on, par exemple, le plus grand dignitaire de la pairie, M. Pasquier, rappelant l'illustre accusé à la foi du serment et aux droits de la reconnaissance ?

Louis-Napoléon quitta Ham le 12 août et fut remis en voiture sous l'escorte de la gendarmerie départementale et de la garde municipale<sup>5</sup>. Il arrivait à la Conciergerie de Paris à minuit vingt' et y était incarcéré dans la chambre occupée

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

cing ans auparavant par Fieschi<sup>1</sup>. Il dut y subir trois surveillants perpétuels et n'obtint pas la permission de garder son valet de chambre<sup>2</sup>. — Les autres conjurés furent écroués les jours suivants<sup>3</sup>.

L'émotion avait été grande dans la famille royale, plus empreinte d'angoisse qu'au moment de Strasbourg<sup>4</sup>. Encore une fois, il n'y a pas lieu de tenir compte de ce qu'elle affecta ; malgré son attitude, elle ne put, de suite, masquer son sentiment, qui fut celui de la stupeur<sup>5</sup>. Cela mène à penser que le gouvernement découvrit dans le complot une préparation très étendue<sup>6</sup>. Doutant des régiments de ligne, le roi tint à manifester sa reconnaissance à la garde nationale ; il vint à Boulogne la passer en revue en se faisant accompagner de toute sa famille, et la constella de décorations<sup>7</sup>. Il était un peu ridicule de voir honorer tant de gens qui avaient eu, somme toute, un rôle assez odieux, mais Louis-Philippe était tenu d'agir ainsi. Le capitaine Col-Puygélief qui méritait bien, quant à lui, une récompense, fut promu major ; le colonel Sansot reçut la cravate de commandeur<sup>8</sup>. L'histoire ne dit pas si le cordonnier qui tua Faure accepta une médaille ; c'est probable. Les conversations des gardes nationaux, le soir, dans leurs familles, à la suite de ce beau jour, durent être divertissantes... Le gouvernement félicita aussi avec chaleur le 42<sup>e</sup> d'infanterie. On doit croire cependant qu'il en pensait un peu moins qu'il n'en disait, car, quatre mois après, le 3 décembre 1840, le ministre de l'Intérieur signalait à son collègue de la guerre le mauvais esprit dont semblaient animés beaucoup d'officiers du 42<sup>e</sup> et concluait, d'accord avec le préfet de police, qu'il fallait éloigner ce régiment du Pas-de-Calais<sup>9</sup>.

Le 26 août, une lettre parut dans les journaux, comme émanant du comte de Saint-Leu, et qui venait peut-être de lui. Elle était ainsi conçue : Florence, 24 août 1840. — Monsieur, permettez que je vous prie de recevoir la déclaration suivante : Je sais que c'est un singulier moyen et peu convenable que celui de recourir à la publicité ; mais, quand un père affligé, vieux, malade, légalement

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Le duc d'Orléans écrivant au prince de Joinville sur l'affaire de Boulogne désigne la citadelle de Ham connue la meilleure prison et indique les mesures à prendre : Il faut faire ici de la politique, il faut faire mousser la conduite de la garde nationale, la bien récompenser, peut-être lui donner un drapeau d'honneur ; bien traiter également tous ceux qui ont fait preuve de dévouement dans cette échauffourée, puis nous débarrasser de Louis-Bonaparte. Non par la mort, certes, mais par un bon jugeaient qui l'emprisonne. Pour cela, il n'y a que la Chambre des pairs. Il faut faire juger promptement, lui et tous les siens. *Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 20 avril 1905.

<sup>5</sup> Chose singulière, malgré l'opinion des journaux, malgré le sentiment général, l'émotion l'émotion avait été profonde à la cour. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*.

<sup>6</sup> Toute l'attitude du pouvoir le prouve. La tactique fut la même qu'à Strasbourg : on s'efforça de tout cacher et de discréditer le prince en le couvrant de ridicule.

<sup>7</sup> Il y avait avec le roi la reine, le duc et la duchesse de Nemours, le duc d'Aulnaie, le duc de Montpensier, la princesse Clémentine, Mme Adélaïde, deux ministres et le général Magnan. Louis-Philippe fit un petit discours qui commençait ainsi : Mes chers camarades de la garde nationale de Boulogne, du 4<sup>e</sup> régi-meut de ligne et des douanes, j'ai voulu seoir dans votre ville afin d'are envers vous l'organe de la reconnaissance de la France... J'ai voulu consacrer par cette solennité la gloire que la ville de Boulogne s'est acquise dans cette circonstance...

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*, déjà cité.

expatrié, ne peut venir autrement au secours de son fils malheureux, un semblable moyen ne peut qu'être approuvé par tous ceux qui portent un cœur de père. Convaincu que mon fils, le seul qui me reste, est victime d'une infâme intrigue et séduit par de vils flatteurs, de faux amis et peut-être par des conseils insidieux, je ne saurais garder le silence sans manquer à mon devoir et m'exposer aux plus amers reproches. — Je déclare donc que mon fils Napoléon-Louis est tombé pour la troisième fois dans un piège épouvantable, un effroyable guet-apens, puisqu'il est impossible qu'un homme qui n'est pas dépourvu de moyens et de bon sens, se soit jeté de gaieté de cœur dans un tel précipice. S'il est coupable, les plus coupables et les véritables sont ceux qui l'ont séduit et, égaré. Je déclare surtout avec une sainte horreur que l'injure qu'on a faite à mon fils en l'enfermant dans la chambre d'un infâme assassin est une cruauté monstrueuse, antifranaise, un outrage aussi vil qu'insidieux. Comme profondément affligé, comme bon Français éprouvé par trente années d'exil, comme frère et, si j'ose le dire, élève de celui dont on redresse les statues, je recommande mon fils égaré et séduit à ses juges et à tous ceux qui portent un cœur de Français et de père. — Louis de Saint-Leu<sup>1</sup>. Le ministère répliqua aussitôt en faisant insérer dans les feuilles gouvernementales le paragraphe suivant : Des journaux contiennent dans leur numéro de ce jour une lettre du comte de Saint-Leu, l'ex-roi de Hollande, père de Louis Bonaparte, qui déclare regarder comme une injure d'avoir donné à son fils pour prison la chambre qui a été occupée par Fieschi. — La pièce où est détenu à la maison de justice Louis Bonaparte a, en effet, servi à Fieschi ; mais on doit faire remarquer que c'est à tort qu'on cherche dans ce rapprochement un reproche à adresser à l'autorité. La chambre dont il s'agit a subi il y a quelques mois une transformation complète, ayant été donnée comme logement particulier à l'inspectrice du quartier des femmes qui a été obligée de la quitter à l'arrivée de Louis Bonaparte<sup>2</sup>.

La lettre est-elle réellement de l'ancien roi ? On peut en douter ; on a le droit de la tenir pour apocryphe. La vérité est que la lettre de Louis de Saint-Leu était une lettre apocryphe. Le fait nous a été affirmé par des intimes de Napoléon III<sup>3</sup>. III<sup>3</sup>. Ce n'est pas suffisant et les autres preuves invoquées ne prouvent pas davantage<sup>4</sup>. Il était assez dans les sentiments de l'ancien roi d'écrire ainsi et de blâmer son fils ; on peut se demander également comment il se fait que le comte de Saint-Leu n'ait pas renié cette lettre, si elle n'était pas de lui, et cela publiquement ; la lettre avant paru partout, il est inadmissible qu'elle ne vint pas à sa connaissance. — Elle ne servit d'ailleurs à rien.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*. — On a attribué également cette lettre à Jérôme Bonaparte. Mais la chose me paraît fort douteuse. Il semble qu'elle doive être l'œuvre d'un autre des frères de Napoléon, peut-être de Jérôme, alors en instance pour obtenir une pension du gouvernement royal... Jérôme avait intérêt à représenter son neveu comme un téméraire, un insensé, que des amis coupables venaient de conduire pour la troisième fois à sa ruine. Tout en le dégageant avec une certaine habileté, on mettait hors de cause le reste des parents. A. Moral, *env. déjà cité* p. 221.

<sup>2</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>3</sup> Duval, *Napoléon III*.

<sup>4</sup> Duval, *Napoléon III*. Voir p. 251.

Jusqu'au 4 septembre, Louis-Napoléon et les accusés furent soumis à un secret rigoureux<sup>1</sup>. Dès qu'il put communiquer avec le dehors, le prince écrivit à Berryer pour lui demander s'il voulait se charger de sa défense. Le célèbre avocat légitimiste y consentit en réservant toute l'indépendance de son opinion. Le lendemain, M. Marie, sur la demande du prince, voulut bien s'associer à lui<sup>2</sup>. — Louis-Napoléon reçut quelques visites, notamment celle de Mme Récamier<sup>3</sup>. Il se montrait fort calme. Pour occuper son temps, il commença de traduire les poésies de Schiller<sup>4</sup>.

Les conjurés furent interrogés le 19 août, de midi à cinq heures, à la Conciergerie, par une commission d'instruction nommée par la Chambre des pairs et composée du chancelier Pasquier, du duc Decazes, du comte Portalis, du baron Girod, du maréchal Gérard et de M. Peuil. Le procureur général Franck-Carré, les substituts Bouilly, Glandaz et Nouguié s'y joignirent ainsi que les juges d'instruction Zangiacomi et Bouloche<sup>5</sup>. Le 15 septembre, le rapporteur, M. Persil,

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>3</sup> *Souvenirs de Mme Récamier*, t. II.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Il traduisit effectivement dans sa prison une pièce célèbre, l'Idéal. On recourait le côté sentimental du prince. Le conspirateur écrivait : Les astres brillants qui éclairaient mon entrée dans la vie ont perdu leur éclat ; l'idéal, qui gonflait mon cœur ivre d'espérance, s'est enfui. Elle est anéantie, cette douce croyance en des êtres créés par mon imagination ; ces rêves jadis si beaux, si divins, ils sont tombés en proie à la triste réalité ! — De même qu'un jour Pygmalion étreignait la pierre de ses ardents transports, jusqu'à ce que le sentiment ait coulé brûlant dans la fibre glacée du marbre, de même j'enlaçais la nature de mes bras amoureux avec une ardeur juvénile jusqu'à ce qu'elle eût commencé à respirer et à se réchauffer sur mon cœur de poète. Et, partageant mes brûlants transports, elle s'animait à ma voix, me rendait le baiser d'amour et comprenait les battements de mon cœur. La fleur, l'arbre, tout vivait pour moi ; le murmure du ruisseau chantait à mon oreille ; même les objets inanimés paraissaient sensibles au retentissement de ma vie. — Mon étroite poitrine se dilatait par un effort tout-puissant dans un cercle immense, et je voulais entrer dans la vie en paroles et en actions ; par les illusions comme par le bruit. Comme il était grand, ce monde, tant qu'il ne fut pas éclos à mes yeux ! Mais comme j'ai vu peu de chose s'épanouir, et ce peu comme il était petit et mesquin ! — Avec quelle audace il s'élançait dans la vie, transporté par une noble ardeur, le jeune homme que le délire de ses rives rendait heureux et dont aucun souci n'avait encore arrêté la fougue ! Le vol altier des projets l'emportait jusqu'au sommet du firmament rien n'était trop loin, pour que, dans son ivresse, il ne crût pouvoir l'atteindre. — Avec quelle facilité il y était transporté ! Qu'y avait-il de trop difficile à son bonheur ! Comme sur le chemin fleuri de la vie il était joyeusement accompagné ! L'amour avec son doux retour, la fortune avec son brillant diadème, la gloire avec sa couronne étincelante, la vérité avec l'éclat du soleil !... J'ai vu la couronne sacrée de la gloire flétrie sur des fronts vulgaires. Hélas ! Le temps heureux de l'amour n'a eu qu'un trop court printemps, et ma route devint bientôt de plus en plus déserte. Le silence s'accrut, et c'est à peine si l'espoir jette encore une faible lueur sur mon obscur sentier... On imagine Louis-Napoléon à la Conciergerie découvrant ces vers de Schiller dans le recueil du poète et l'émotion avec laquelle il y retrouvait l'histoire et l'aventure de son propre cœur. On sent de nouveau tout son romantisme. Et l'on s'étonne un peu de cette sensibilité chez un prétendant.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — Lors de ces interrogatoires faits à huis-clos, Louis-Napoléon aurait répondu à M. Pasquier qui lui demandait quels étaient ses complices : Les pairs eux-mêmes, si j'avais réussi. Il s'inspirait peut-être de la réponse du général Mallet en 1812. — Pasquier lui demandant encore de quel droit il avait porté la plaque de la Légion d'honneur : Je l'ai trouvée dans mon berceau, dit-il. A l'audience, interpellé sur sa profession, il répliqua : Prince français en exil. — C'était sans doute la

soumettait son travail à la Chambre des pairs et les conclusions en furent adoptées<sup>1</sup>. Le 16 enfin fut rendu un arrêt de mise en accusation pour crime d'attentat contre la sûreté de l'État qui visait vingt et un accusés : Napoléon-Louis Bonaparte, Montholon, Voisin, Mésonan, Parquin, Bouffet-Montauban, Laborde, Lombard, Conneau, Fialin, dit de Persigny, d'Almbert, Orsi, Alexandre Prosper, dit Desjardins, Galvani, Ornano, Forestier, Bataille, Aladenize, Bure, de Quérelles (*absent*) et Vourlat (*absent*)<sup>2</sup>.

Les débats commencèrent le 28 septembre<sup>3</sup>. Il y avait peu de monde aux abords du Luxembourg et il ne semble pas que cette cause ait ému beaucoup l'opinion publique ; celle-ci, mal renseignée à dessein par les journaux, ignorant tout de l'affaire, ne put se rendre compte ; elle était, de plus, naturellement indifférente<sup>4</sup>. — Le vieux chancelier Pasquier présidait. Le procureur général, M. Franck-Carré, occupait le siège du ministère public<sup>5</sup>. Les avocats étaient pour le prince, Berryer, Marie et Ferdinand Barrot, Me Delacour pour Mésonan, Me Barillon pour Persigny, Conneau, Lombard et Montauban, Me Dueluraux pour Forestier, Me Fabvre pour Aladenize, Me Nogent-Saint-Laurens pour Laborde, Me Liguier pour Ornano, Galvani, d'Almbert, Orsi ; Me Ferdinand Barrot défendait encore Voisin, Parquin, Bataille et Desjardins et Berryer le général Montholon. — Le couloir qui régnait autour de la salle était occupé longtemps avant l'audience par un assez grand nombre de députés au milieu desquels papillonnait gravement M. de Salvandy et par des membres du Conseil d'État<sup>6</sup>. Dans le couloir de droite, les garçons de salle déposèrent les pièces de conviction, parmi lesquelles nous remarquons un drapeau tricolore surmonté d'une aigle, un grand nombre d'épées, de sabres et enfin des équipements militaires<sup>7</sup>. La nouvelle salle du Luxembourg où avaient lieu les débats était inachevée. Elle est ainsi décrite dans les journaux relatant le procès : Autour de l'enceinte, le mur inférieur a été recouvert d'une boiserie sculptée en encadrements, destinés à recevoir divers sujets sculptés sur bois. Au-dessus, et jusqu'à la corniche qui supporte la coupole, les murs sont en marbre rouge clair. La nudité précédente de la voûte se trouve également dissimulée sous un nombre assez considérable de rubans de boiserie sculptée, formant des cartouches de diverses formes et de

---

première fois qu'un homme avait allégué une telle profession ; le mot ayant passé, tout était dit. L'aventurier devenait le représentant officiel d'une cause proscrite, mais semblable à la plus légitime et la plus authentiquement régulière. A. Morel, déjà cité. p. 223. — Le mot était beau.

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Procès du prince Napoléon-Louis, etc., etc.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Procès du prince Napoléon Louis.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Procès du prince Napoléon Louis.

<sup>4</sup> Cependant, les plus grandes précautions avaient été prises, aussi bien dans l'intérieur du palais qu'aux alentours, La cour de la caserne des gardes municipaux, située en haut de la rue de Tournon, était remplie de gardes en grande tenue. Dans le jardin, on avait établi une forte cloison en poutrelles depuis l'orangerie jusqu'au bâtiment neuf, et le nombre des factionnaires était considérable de ce côté. Ces précautions excessives avaient éloigné les curieux peu amateurs des formes extrêmement sommaires de la police. Un ne voyait à toutes les issues que des uniformes de troupes la plupart en grande tenue, parmi lesquels se dessinaient les habits bleus des sergents de ville. Procès du prince Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Par la suite, Napoléon III se donna le plaisir de montrer qu'il ignorait la rancune et savait humilier avec un mépris généreux en faisant de M. Franck-Carré le premier président de la Cour impériale de Rouen.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

diverses grandeurs qui recevront des sculptés sur bois ; les interstices ménagés entre les cartouches et les rosaces qui bordent l'hémicycle supérieur seront peints en blanc et or. Les colonnes qui supportent le plafond des tribunes et qui étaient précédemment en bois sont en stuc imitant le granit oriental. Le bureau du président et celui du parquet occupent toujours les mêmes emplacements, c'est-à-dire le premier à l'extrême droite et le second à l'extrême gauche<sup>1</sup>.

Le premier accusé introduit est un homme de petite taille, blond et paraissant avoir trente ans, ou même moins. Des moustaches retombent sur des joues un peu fortes. Il est vêtu avec une élégante simplicité. Il porte un col noir militaire, un gilet blanc croisé et un habit noir boutonné sur le côté gauche duquel brille le large crachat du grand aigle de la Légion d'honneur<sup>2</sup>. Son regard voilé, sa pilleur. son calme. son pas lent, tout, dans sa façon d'être, lui donne l'apparence, l'aspect du rêve. On a reconnu Louis-Napoléon. Le général comte de Montholon est placé auprès de lui ; le colonel Voisin a le bras en écharpe et est séparé par un gendarme de M. Montholon. Les autres accusés, dont la mise est également recherchée et qui portent tous des gants blancs, se placent les uns à côté des autres<sup>3</sup>.

cette heure, l'héritier de l'Empire a perdu la partie. Il est dans la main de Louis-Philippe. Un mur grandit entre lui et le public français, et le temps semble vouloir l'épaissir. Tout l'élan acquis s'est éparpillé sans résultat. L'aventure napoléonienne, fortifiée par Strasbourg, revivifiée par l'affaire Laity et l'affaire Suisse, apparaît finie. Son vol, tombé net, achève de mourir ici dans l'enceinte définitive. Toute la réalité sage, niais mesquine, instaurée par le régime de Juillet, triomphe ; la justification ne se montre guère possible. — Cependant, par un simple petit discours, le prince va tout sauver. Il ne redonnera pas de suite à sa cause une nouvelle propension, mais il lui vaudra de s'arrêter dans sa chute, de vivre, de se revendiquer et d'attendre au même point que précédemment. D'un coup, pour le rare lecteur qui sait lire, il abat le fantôme grotesque qu'on a voulu dresser de lui, comme étant sa réalité ; dans un pays tel que la France au XIXe siècle où la parole fait tout, par elle il se rétablit — peut-être plus grand encore pour les finies sensibles — le prétendant. Dès que le chancelier Pasquier l'interroge, il dit : Avant de répondre aux questions de M. le président, je désirerais présenter quelques observations. — Vous avez la parole, répond

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

<sup>2</sup> C'est à midi et demi que les accusés ont été introduits. L'arrivée du prince a produit une sensation difficile à décrire et plus d'un de ceux qu'il refuse pour juges n'a pu se défendre d'une certaine émotion en voyant là, captif et sous une menace de mort, celui qu'adopta l'homme qui les avait comblée de richesses, etc. *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*, etc. Louis-Napoléon est introduit le premier ; il est suivi de Berryer, son avocat. Le neveu de Napoléon paraît avoir vingt-cinq à vingt-six ans, bien qu'il en ait trente-deux ; rien en lui ne dénote cette ressemblance avec l'empereur que ses partisans s'obstinent à trouver malgré les contrastes frappants, et, sauf l'énorme moustache châtain foncé qui ombrage sa lèvre, la physionomie n'a rien, quoi qu'on dise, du type militaire. Son signalement est ainsi couru dans le procès : *Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, né à Paris, demeurant à Londres ; taille 1m,68, cheveux et sourcils châtain-blonds, front ordinaire, yeux gris, nez fort, bouche moyenne, meulon rond, visage ovale. Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* Le prince avait le regard déjà terne, la physionomie d'un rêveur éveillé ; avec sa petite taille, son frac noir et malgré le crachat dont il s'était décoré, quelque chose de mesquin et d'étriqué. Rien en lui ne faisait présager la majesté que développe immanquablement le rang suprême. D'Alton-Shée, *Mémoires*, t. II, p. 66.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.*

l'ancien préfet de police impérial. Et Louis-Napoléon, sortant une feuille de papier de sa poche<sup>1</sup>, lit gravement et tranquillement, de sa voix gutturale où l'accent allemand n'a pas encore disparu :

Pour la première fois de ma vie, il m'est enfin permis d'élever la voix en France et de parler librement à des Français.

Malgré les gardes qui m'entourent, malgré les accusations que je viens d'entendre, plein des souvenirs de ma première enfance, je ne peux croire que j'aie besoin ici de me justifier ni que vous puissiez être mes juges. Une occasion solennelle m'est offerte d'expliquer à mes concitoyens ma conduite, mes intentions, mes projets, ce que je pense, ce que je veux. (*Attention.*)

Sans orgueil comme sans faiblesse, si je rappelle les droits déposés par la nation dans les mains de ma famille, c'est uniquement pour expliquer les devoirs que ces droits nous ont imposés à tous.

Depuis cinquante ans que le principe de la souveraineté du peuple a été consacré en France par la plus puissante révolution qui se soit faite dans le monde, jamais la volonté nationale n'a été proclamée aussi solennellement, n'a été constatée par des suffrages aussi nombreux et aussi libres que pour l'adoption des constitutions de l'Empire.

La nation n'a jamais révoqué ce grand acte de sa souveraineté et l'empereur l'a dit : **Tout ce qui a été fait sans elle est illégitime.**

Aussi, gardez-vous de croire que, me laissant aller aux mouvements d'une ambition personnelle, j'aie voulu tenter en France, malgré le pays, une restauration impériale. J'ai été formé par de plus hautes leçons et j'ai vécu sous de plus nobles exemples. Je suis né d'un père qui descendit du trône sans regret le jour où il ne jugea plus possible de concilier avec les intérêts de la France les intérêts du peuple qu'il avait été appelé à gouverner.

---

<sup>1</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.* — D'après le récit de d'Alton-Skiée, le prince commença par réciter son discours et cela au milieu d'une attention plutôt bienveillante, mais s'arrêta et, seulement alors, tira un papier de sa poche. D'après le même, le texte du discours était de Berryer : **Ce n'était qu'à l'aide d'un long travail et à force de coupures, de corrections et de substitutions que Berner était parvenu à réduire les douze pages primitivement rédigées par son client à douze lignes simples et politiques...** Je ne sais ce que l'auteur entend par ligne, mais si j'en reste au sens strict du mot, ce que lut Louis-Napoléon devant la Cour des pairs a plus de douze lignes. De plus nous savons — voir plus loin — que Berryer et Marie n'eurent pas entièrement gain de cause dans leurs corrections, puisque ce dernier se Bicha en entendant des passages qu'il pensait supprimés. — Le pair de France qui raconte ici est partial. Seul de toute la pairie, il vota la mort et s'en vante. Il est le type du grand seigneur riche jouant à la liberté farouche : rien de pire. Ses mémoires, curieux par les gens dont ils parlent et sur lesquels ils racontent souvent des faits personnels, révèlent un homme prétentieux et dogmatique, un individu qui se veut imposant. Aucun élan ; aucun naturel.

L'empereur, mon oncle, aima mieux abdiquer l'Empire que d'accepter par des traités les frontières restreintes qui devaient exposer la France à subir les dédains et les menaces que l'étranger se permet aujourd'hui. Je n'ai pas respiré un jour dans l'oubli de tels enseignements. La proscription immédiate et cruelle qui, pendant vingt-cinq ans, a traîné ma vie des marches du trône sur lequel je suis né jusqu'à la prison d'où je sors en ce moment, a été impuissante à irriter comme à fatiguer mon cœur ; elle n'a pu me rendre étranger un seul jour à la dignité, à la gloire, aux droits, aux intérêts de la France. Elle m'a conduite, mes convictions s'expliquent.

Lorsqu'en 1830 le peuple a reconquis sa souveraineté, j'avais cru que le lendemain de la conquête serait loyal comme la conquête elle-même et que les destinées de la France étaient à jamais fixées ; mais le pays a fait la triste expérience des dix dernières années. J'ai pensé que le vote de quatre millions de citoyens qui avaient élevé ma famille nous imposait au moins le devoir de faire appel à la nation et d'interroger sa volonté ; j'ai pensé même que si, au sein du congrès national que je voulais convoquer, quelques prétentions pouvaient se faire entendre, j'aurais le droit d'y réveiller les souvenirs éclatants de l'Empire, et d'y parler du frère aîné de l'empereur, de cet homme vertueux qui, avant moi, en est le digne héritier et de placer en face de la France, aujourd'hui affaiblie, passée sous silence dans le congrès des rois, la France d'alors, si forte au dedans, au dehors si puissante et si respectée. La nation eût répondu : **République ou monarchie, empire ou royauté**. De sa libre décision dépend la fin de nos maux, le terme de nos discussions.

Quant à mon entreprise, je le répète, je n'ai point eu de complices. Seul, j'ai tout résolu, personne n'a connu à l'avance. mes projets, ni mes ressources, ni mes espérances. Si je suis coupable envers quelqu'un, c'est envers mes amis seuls. Toutefois, qu'ils ne m'accusent pas d'avoir abusé légèrement de courages et de dévouements comme les leurs. Ils comprendront les motifs d'honneur et de prudence qui ne me permettent pas de révéler à eux-mêmes combien étaient étendues et puissantes mes raisons d'espérer un succès. Un dernier mot, messieurs. Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite. Le principe, c'est la souveraineté du peuple ; la cause, celle de l'Empire ; la défaite, Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu ; la cause, vous l'avez servie : la défaite, vous voulez la venger. Non, il n'y a pas désaccord entre vous et moi et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui. Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne. Dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a



qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous et je ne veux pas de votre générosité. (*Vive et longue agitation.*)<sup>1</sup>

Ce n'était pas un plaidoyer, mais un réquisitoire contre ceux-là mêmes qui l'accusaient ; ce n'était ni une défense, ni une justification de ses actes, c'était mieux et plus grand, c'était un manifeste entraînant une nouvelle bataille où le vainqueur devenait nécessairement odieux. Chaque phrase, comme une flèche frémissante, frappait la cible orléaniste. Dans un style simple et parfait, le prince maniait, du haut de lui-même, à sa guise, l'ironie, le mépris, l'outrage froid, et se distribuait l'absolution en se mettant au-dessus d'une justice qu'il déclarait avec raison n'en être pas une. C'était un résumé suprême, presque de victoire malgré la défaite, d'autant plus terrible qu'il s'élevait bravement dans la Cour des pairs, devant tous ces hommes auxquels il faisait honte de leurs serments violés, de leur ingratitude et de leur néant. Et celui qui jetait ce défi figurait le plus illustre accusé. Sûr de son droit et de sa cause, il refusait à l'avance tout pardon ; il exigeait même du gouvernement qu'il fût logique en le châtiât afin qu'un nouveau côté de son despotisme inutile s'étalât à tous les yeux. Il possédait enfin une telle certitude de triompher quand même dans l'avenir, en dominant à son tour ceux qu'on avait faussement institués ses juges, qu'il paraissait établir que cette condamnation ne ferait qu'ajouter à sa gloire. — La pairie se montrait très agitée. Elle savait la difficulté peu agréable de sa situation, mais elle ne comptait pas qu'elle lui serait rappelée de la sorte. Sur le banc des avocats, quelqu'un s'avouait aussi courroucé, M. Marie<sup>2</sup>. Oubliant son rôle et sa parole donnée de coopérer à la défense de son client, il fut choqué d'entendre parler de légitimité impériale. Voici ce qui avait eu lieu : *Ayant choisi ses avocats parmi les hommes politiques, le prince était tenu de ne prononcer publiquement aucune parole qui pût blesser leurs opinions personnelles. La solidarité, plus ou moins étroite, qui, dans un procès de cette nature, s'établit entre l'accusé et ses défenseurs, lui commandait une grande réserve. Il parut ainsi le comprendre. Trois jours avant l'audience, il dit à M. Marie : J'ai écrit un projet de discours. J'ai prié M. Berryer d'en composer un de son côté ; prenez ces deux pièces et faites-en le discours définitif que je prononcerai. Vous avez toute liberté pour ajouter ou retrancher, de manière à en faire une œuvre que nous puissions avouer tous trois malgré la différence des points de vue.* M. Marie, sur cette invitation, prit les deux discours préparés, et, de ces éléments divers, composa une œuvre commune ayant soin d'effacer tout ce qui avait trait à la légitimité impériale, à l'héritage de Napoléon, aux droits d'un prétendant. Le lendemain, le discours fut lu au prince en présence de M. Berryer, approuvé pantin et l'autre, et définitivement arrêté entre eux tel qu'il devait être prononcé à l'audience...<sup>3</sup> M. Marie, entendant des phrases supprimées, indigné, voulut se retirer de suite et même désavouer publiquement toute participation à la défense. Berryer, après de longues prières, parvint à l'en empêcher et M. Marie demeura, mais il refusa de prendre la parole<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> L'empereur oubliera également cette susceptibilité exagérée de M. Marie et le récompensa dans la suite comme il savait récompenser. Il lui remit, déjà, à cette époque, connue paiement de son silence, quatre mille francs.

<sup>3</sup> Histoire de Huit ans.

<sup>4</sup> Histoire de Huit ans.

A toutes les demandes qui lui sont posées, le prince déclare s'en tenir aux réponses qu'il a déjà faites dans sa prison<sup>1</sup>. Il est extrêmement calme<sup>2</sup>. Dans son attitude et dans sa voix, il y a une sorte de mépris aimable. Très à son aise, il s'assied, les jambes croisées, son chapeau haut de forme à la main, contre sa cuisse. *Accusé*, lui dit le président, *je vous prie de vous tenir debout !*<sup>3</sup> Et comme il le questionne encore *je ne compte pas*, dit-il, *répondre à toutes ces questions*<sup>4</sup>. Le président insistant, il se résigne et répond simplement oui ou non, ou : je n'ai rien à répondre, ou encore : je ne puis répondre à cette question. Il ne montre d'insistance que sur un point, quand il déclare que pas un de ses co-accusés n'était, avant l'embarquement, instruit de ses plans<sup>5</sup>.

Aux côtés du prince, tous se montrent — comme les accusés de Strasbourg — enthousiastes et dévoués. Tous déclarent qu'ils n'ont eu connaissance de la décision qu'une fois à bord<sup>6</sup>. La Cour ne le croit que difficilement. *Je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer*, dit le président au colonel Voisin, *comme je l'ai fait tout à l'heure pour celui de vos co-accusés que j'ai interrogé avant vous, à quel point il est invraisemblable que Louis Bonaparte ait disposé à votre insu, et en quelque sorte malgré vous, de votre nom et de votre personne pour vous associer à ses projets ; ce qui peut à peine se concevoir pour des agents subalternes, pour des domestiques, ne se comprend pas du tout quand il s'agit de l'un des hommes dont le concours devait être le plus utile au succès de la conspiration, et qui, à ce titre sans doute, avait été recueilli par le prince dans sa propre maison où vous viviez dans son intimité, ainsi que vous l'avez déclaré vous-même*<sup>7</sup>. Voisin répond : Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, mais il n'en est pas moins vrai que le prince nous a tout caché, et s'il a cru pouvoir influencer des gens d'une classe telle que celle des domestiques, il a dû croire qu'il aurait beaucoup plus d'influence sur nous qui avons de l'affection pour lui<sup>8</sup>. Et le président s'étonnant de la présence, à bord, d'un uniforme pour le le prévenu, l'uniforme que j'avais, explique Voisin, a été fait à Londres d'après l'indication du prince pour aller au bal d'Almate. C'est un bal où se réunit la plus haute société, et où l'on n'est admis qu'en habit habillé. Il a paru au prince et à moi plus économique de faire faire un uniforme ; je l'ai laissé à Londres ; je l'ai retrouvé à bord<sup>9</sup>. — Lorsque les accusés sont interrogés sur les raisons de leur entreprise, tous se disent entièrement solidaires de Louis-Napoléon. D'abord, le prince Louis n'est pas un simple individu pour moi, proteste le colonel Voisin, mais un prince français ; ensuite, je lui suis attaché et, quand le prince me pria de marcher, de le suivre, je lui répondis : *Je ne vous fausserai pas compagnie, je vous accompagnerai, je vous suivrai partout*<sup>10</sup>. C'est mon dévouement pour le prince qui m'a déterminé à agir, déclare Mésonan ; l'attachement que je lui portais était justifié par les préférences dont il m'honorait<sup>11</sup>. — Je suis ami du prince, répète Parquin ; je suis son aide de camp ; j'avais donné ma démission.

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Voir précédemment.

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

On ne me payait pas même la Légion d'honneur ; j'étais délié de tous mes devoirs militaires<sup>1</sup>. Comme on rappelle à Montauban qu'il a dit à Louis-Napoléon : Vous savez que je suis à vous à la vie, à la mort<sup>2</sup>, sans doute, certifie-t-il, son Altesse Impériale était parente du prince Eugène qui avait été mon bienfaiteur, je lui devais de la reconnaissance<sup>3</sup>. — Le prince m'avait confié l'aigle, raconte Lombard, et donné l'ordre de ne pas la quitter pendant toute l'expédition ; j'ai rempli cet ordre<sup>4</sup>. Interpellé au sujet de ses actes, il leur donne comme motifs, son dévouement à la personne du prince et la conviction intime que lui seul peut faire le bien du pays<sup>5</sup>. — Je vous apporte ma tête, observe laconiquement Persigny ; je n'ai rien à ajouter à mes déclarations<sup>6</sup>. — Bataille s'explique ainsi : J'ai eu l'occasion de voir le, prince Napoléon plusieurs fois à Londres. Les motifs qui m'ont attaché à sa personne sont d'abord le grand nom qu'il portait et ensuite le respect et le dévouement qu'il a su m'inspirer par son caractère. Mais je dois déclarer que si je n'avais eu que des motifs d'attachement à sa personne pour me joindre à lui, je ne l'aurais pas fait. Je ne détachais pas sa cause de la cause nationale<sup>7</sup>. — C'eût été une lâcheté, remarque Laborde, que de ne pas partager la fortune du prince<sup>8</sup>. — Le prince m'avait donné des ordres, s'écrie Conneau, j'étais fier de les exécuter<sup>9</sup>. — Les raisons d'Ornano sont l'attachement l'attachement qu'il porte à la personne du prince et ses opinions politiques<sup>10</sup>. — Les déclarations de l'Italien Orsi sont curieuses : C'est en 1827 que j'eus l'honneur de connaître personnellement le prince Louis-Napoléon. Le courage dont il a fait preuve dans les rangs des patriotes italiens avec son frère mort pour la liberté italienne, m'inspira une vive reconnaissance et me fit un devoir de le suivre. Quand le prince me dit : J'ai besoin de vous, je marchai<sup>11</sup>. — Et Bure, après avoir invoqué aussi son dévouement, rappelle qu'il est le frère de lait de l'accusé. — Un coup d'État était décidément possible à cette époque heureuse ; l'homme qui voulait agir n'était pas condamné, comme de nos jours, à devenir un intrigant de bas étage ou à une irrémédiable solitude.

Il y avait cependant un traître, paraît-il, parmi les conjurés, — ce qui ajoute une raison à celles de l'insuccès, — et, comme toujours, les soupçons se portaient sur celui qui était le plus incapable de les justifier, sur Persigny<sup>12</sup>. Tous les accusés

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — D. Vous portez le nom de Persigny, mais ce n'est pas le vôtre ? R. C'est le nom de mou grand-père. — D. Paternel ou maternel ? (L'accusé ne répond pas.) Votre grand-père était-il vicomte ? — R. Mon arrière-grand-père était comte. (On rit.)

<sup>7</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>8</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>9</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>10</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>11</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>12</sup> L'explication de ces soupçons est donnée par ce passage très judicieux : Le parti bonapartiste, à Paris, qui aurait volontiers profité de la victoire, n'approuvait pas l'expédition, après qu'elle eut échoué. Je l'ai déjà dit, il adorait le passé plus qu'il ne croyait à l'avenir. Il se livrait à des récriminations amères jusqu'à l'injustice, surtout depuis que les débats judiciaires avaient révélé la coopération de ce jeune homme qu'il avait si froidement accueilli. M. de Persigny jouissait de toute la confiance du prince ; de plus, on le savait capable d'essayer indéfiniment, jusqu'à concurrence de sa vie, tous les

étaient persuadés qu'ils avaient été trahis et beaucoup d'entre eux faisaient tomber leurs soupçons sur M. Fialin de Persigny. Durant les débats, leur attitude, leurs regards témoignaient leurs méfiances ; ils ne communiquaient pas avec lui ; et dans les suspensions d'audience, pendant que tous ensemble se livraient à leurs épanchements, ils se tenaient à l'écart de lui et affectaient de le laisser dans l'isolement. M. Marie fut tellement frappé de ces démonstrations qu'il crut devoir demander quelques explications au prince. Celui-ci répondit qu'il jugeait les soupçons mal fondés. Nous devons ajouter que parmi les accusés un autre nom méritait plus sûrement d'être signalé comme celui d'un traître. Le jour n'est pas venu d'en faire justice<sup>1</sup>. Le jour serait venu maintenant, mais E. Regnault a gardé le silence. Quand on envisage l'attitude des accusés, il est bien difficile de découvrir celui qui doit être désigné. L'un d'eux, à la rigueur, serait peut-être suspect, Montholon, mais rien n'est moins certain, et tout son passé interdit une accusation pareille. On remarque qu'à Boulogne il évita de prendre part à la conspiration ; il était arrêté de son propre aveu une demi-heure après le débarquement. Il est préférable de s'abstenir, néanmoins. En dehors de lui, on ne voit guère que Laborde qui pourrait être accusé, — et le même doute subsiste à son endroit. Ses dépositions sont rapides, un peu singulières, et excitent les rumeurs de la pairie ; mais ce fait ne peut rien entraîner d'absolument significatif. — Pour ce qui est de mon opinion, je ne distingue personne de vraiment suspect parmi les conjurés<sup>2</sup>.

Celui vers qui les pairs ne surent pas retenir une répulsion mal dissimulée<sup>3</sup>, ce fut le général Magnan. Sa déposition le marque. Il est difficile de le croire. L'avocat de Mésonan, Me Delacour, indiqua tout l'équivoque que comportait la conduite du général, et sa plaidoirie fit une impression profonde. Juges et accusés accueillirent Magnan avec une commune méfiance<sup>4</sup>. Il y avait de quoi. Son récit était une défense ; en l'écoutant, on éprouvait le sentiment que le général manquait au banc des prévenus. Magnan déclarait sur un ton trop

---

moyens qui pourraient faire triompher la cause impériale. On s'entendit donc tout naturellement pour le perdre dans l'esprit de Louis-Napoléon. Des recherches furent faites dans sa famille ; son nom fut contesté, son caractère abaissé, son désintéressement traité de calcul, son ambition mise au niveau de celle d'un intrigant. Un représentant du parti fut délégué auprès du prince pour lui exposer, en ce qui concernait M. de Persigny, le résultat de toutes les investigations auxquelles s'était livré le zèle exagéré des bonapartistes. Le prince écouta tranquillement ce singulier réquisitoire. *On ne me croit donc pas capable*, répondit-il, *d'apprécier un homme !* Comme le député insistait, eu faisant observer qu'il serait, tout au moins, prudent de se tenir sur la réserve vis-à-vis de M. de Persigny, et de soumettre son dévouement à une sorte de quarantaine, le prince ajouta simplement : *Mon cher, on n'éprouve pas ses amis !* M. de Persigny, ayant eu connaissance de cette mission extraordinaire, versa des larmes. Le prince, lui prenant la main en souriant, la mit dans celle de l'envoyé bonapartiste. J. Delaroa, *Le duc de Persigny*, etc., déjà cité. — Persigny était tout d'une pièce et homme d'action. Ces deux vertus — surtout dans un siècle assagi — suffirent à semer la haine.

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*. — D'après d'Alton-Shée, il y eut trahison : J'omets à dessein, dit-il, le récit des doubles trahisons, la disparition motivée de certains accusés, les forfanteries d'honneur de certains témoins complices. *Mémoires*, t. II. p. 66.

<sup>2</sup> Il faut retenir pourtant la déclaration de Parquin tandis qu'on le conduisait au château à Boulogne, et qu'on s'étonnait de sa conduite : *Que voulez-vous ? nous avons consacré notre existence au prince, et nous lui avons fait le sacrifice de notre vie... Et puis, on nous a trompés.*

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>4</sup> *Histoire de Huit ans*.

pathétique : Je jure devant Dieu et devant les hommes, je jure sur la tête de mes cinq enfants qu'il n'y eut pas un mot de plus ni un mot de moins ; ce que j'énonce est l'exacte vérité, toute la vérité<sup>1</sup>. On est rarement sincère, même quand on croit le plus l'être ; le témoin, quant à lui, savait bien qu'il ne l'était pas ; tout son effort tendait à le paraître, coûte que coûte. Il jouait là sinon sa tête, du moins son grade ; mais il n'était pas assez fort pour l'art du mensonge ; les explications sur le silence qu'il avait gardé d'abord vis-à-vis du gouvernement, et qu'il espérait faire passer pour un acte généreux, demeuraient confuses. Il s'en rendait compte tout le premier et, sur la fin, perdant pied tout à fait, il répète : Voilà, Messieurs, mes dépositions entières, mes dépositions vraies<sup>2</sup>. Cependant, quand il affirme ne s'être jamais plaint à Mésonan de la royauté constitutionnelle, Mésonan répond : Je me renferme dans les dénégations les plus formelles. Je laisse à mon défenseur le soin de prouver la fausseté des allégations<sup>3</sup>. Me Delacour y réussit si bien que et le général comprit qu'il n'y avait plus moyen, cette fois. de faire la sourde oreille et pensa se laver de tout par un duel. Il demanda raison de ses paroles à l'avocat. MM. Marie et Jules Favre intervinrent ; de longs pourparlers eurent lieu entre eux et les amis du général. Celui-ci voulait absolument un duel. Enfin on parvint à lui faire comprendre que ce serait un nouveau scandale<sup>4</sup>. La plaidoirie de Me Delacour était terrible. Après avoir évoqué le passé de son client, tout de gloire, il disait : ... M. de Mésonan n'a rien nié ; ç'eût été indigne de son caractère... Il a dû seulement, dans l'intérêt de la vérité de sa cause, démentir hautement d'étranges allégations : vous comprenez, Messieurs, qu'il s'agit de la déposition du général Magnan. Constatons d'abord ce qu'il y a d'in vraisemblable dans cette offre toute crue d'argent, faite de la part d'un prince qui avait le plus grand intérêt sans doute à connaître le personnel de l'armée, à un général dont le nom devait repousser une pareille insulte. Ces offres-là ne se font d'ordinaire qu'à ceux qui ont été amenés à cet état de déconsidération où tout est permis vis-à-vis d'eux. Et M. de Mésonan n'avait aucune raison de penser qu'il pût en agir d'une façon aussi cavalière avec M. le général Magnan. C'était là l'injure la plus cruelle qu'un honnête homme pût recevoir. Quel devait donc être le premier mouvement du général après une proposition de cette nature ? N'était-ce pas de chasser indignement de chez lui celui qui venait de s'oublier en sa présence, au point de lui faire un pareil affront ? Le général Magnan l'avait si bien senti qu'il avait déclaré d'abord, devant M. le chancelier, que, l'indignation le gagnant, il avait jeté M. de Mésonan à la porte. C'est là, en effet, le premier mouvement de l'homme d'honneur que rien ne peut maîtriser et vaincre au moment où l'honneur vient de se trouver offensé dans ce qu'il a de plus délicat, et l'on comprend assez que les choses ont dû se passer de la sorte si, en effet, M. de Mésonan a poussé l'oubli des convenances jusqu'à venir ainsi, dans le cabinet d'un général, offrir une prime de trahison. — Eh bien, messieurs les pairs, les choses ne se sont pas passées ainsi et vous avez entendu hier la seconde version donnée par le général Magnan. Il ne s'agit plus, comme dans la première déclaration, de cette indignation qui le gagne et qui le fait s'emporter à des actes de violence à notre égard. Nous ne sommes plus jetés à la porte et la susceptibilité si vive de M. le général Magnan s'est convertie tout à coup en une douceur remarquable. Il nous prend affectueusement les mains, il nous presse, il

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Histoire de Huit ans.

nous conjure de renoncer à nos coupables projets ; il ne veut pas nous perdre, il veut nous convertir et celui que nous venions ainsi d'insulter, selon lui, de la manière la plus grave, cherche à faire couler dans notre cœur le miel de la persuasion... A la suite de preuves indiscutables sur le manque de mémoire du général, ou, du moins, l'art avec lequel il changeait les dates, l'avocat disait encore : M. le général Magnan a fait longuement l'éloge, dans la séance d'hier, de son dévouement aux institutions de son pays. C'est un éloge sur lequel il s'est arrêté avec complaisance. Vous me permettrez, messieurs les pairs, de faire à ce sujet un rapprochement qui m'inspire un sentiment pénible. C'est M. le général Magnan qui, notoirement, a été mis en non-activité en 1831 pour la conduite ambiguë qu'il a tenue dans les événements de Lyon qui se trouve aujourd'hui notre accusateur, nous qui dans cette ville et trois ans plus tard avons versé modestement le reste de notre vieux sang pour la cause de l'ordre<sup>1</sup>...

Beaucoup, parmi les conjurés, avaient dans leur passé des états de service remarquables, que leurs avocats ne manquaient pas de rappeler. Mésonan avait été nommé capitaine séance tenante par son général, au siège de Flessingue, pour avoir pénétré le premier dans un fort et en être demeuré maître. Voisin, entré dans l'armée comme simple canonnier, reçut à Austerlitz le grade de lieutenant et, comme on le marquait en même temps pour la croix, il la refusa, disant qu'il ne pouvait accepter les deux choses ensemble. C'était, dit M Ferdinand Barrot, une des nobles abnégations de ce temps-là<sup>2</sup>. Plus tard, en 1813, étant lieutenant-colonel, à la tête de douze dragons qui y restèrent tous, Voisin chargea cinq cents Anglais, eut son cheval tué et reçut une blessure à la tête. — En cette même année 1813, l'empereur, passant une revue, remarqua sur le front de bane.re d'un régiment d'infanterie un jeune lieutenant de chasseurs à cheval et le fixa trois fois, l'interrogeant du regard comme il savait interroger<sup>3</sup>. Le lieutenant s'enhardit alors jusqu'à lui dire : Sire, j'ai vingt-cinq ans d'âge, onze années de service, onze campagnes, douze blessures ; cela vaut bien la croix ; je la demande, on me la doit. L'empereur répondit : Assurément, et je ne veux pas qu'on me fasse crédit plus longtemps<sup>4</sup>. Et il attacha de sa main la Légion d'honneur sur la poitrine de Charles Parquin. Ce n'est pas tout. Il enleva de nombreux drapeaux à l'ennemi, sauva la vie en Portugal au duc de Raguse ; devant Leipzig enfin, un de nos maréchaux, dit l'avocat, était engagé dans un gros d'ennemis ; sa vie était menacée ; le capitaine Parquin se précipite à la tête de quelques soldats et délivre le maréchal de France. Il est assis parmi nos juges<sup>5</sup>... Et le vieux maréchal de Reggio se lève pour dire : Le fait est vrai<sup>6</sup>. — Le capitaine Desjardins, parti également simple soldat, a de nombreuses campagnes à son actif et huit blessures. — Montholon déclare : J'ai reçu le dernier soupir de l'empereur. Je lui ai fermé les yeux. C'est assez expliquer ma conduite. Je me vois sans regret accusé aujourd'hui pour avoir pris une

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte. — Parquin n'était pas seulement un héros, il savait avoir de l'esprit. et dans des circonstances où la plupart s'en seraient dispensés. Après Ciudad-Rodrigo où un coup de feu au visage lui avait enlevé six dents, son commandant s'informant de lui, il écrivit, ne pouvant parler : Ma blessure ne sera rien. J'avais une dent contre les Anglais, ils ont voulu me l'arracher. Mais ils auraient bien pu se dispenser d'en enlever cinq autres avec.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

résolution dont la bonne opinion que j'ai des hommes me persuade que chacun de vous, messieurs les pairs, eût été capable<sup>1</sup>. — Montauban avait servi comme aide de camp du prince Eugène et été blessé pendant la campagne de Russie ; au retour de l'île d'Elbe, il avait, un des premiers, fait partie du bataillon sacré. — Laborde était un ancien officier de l'île d'Elbe ; pendant la campagne de France, avec six cents hommes, il mit en déroute douze cents Autrichiens. — Même les plus humbles gardaient aussi leur part de la gloire prodigieuse ; ainsi Galvani était à Naples près du roi Murat en 1815 ; il monta près de lui dans la petite embarcation qui devait le sauver momentanément ; il l'accompagna dans la fatale expédition de Calabre ; ils furent tous deux prisonniers et Galvani se tenait encore près de son maître quand il fut condamné, puis fusillé.. Quant à Persigny, toujours le même, il ne songe pas à se défendre. Vainement le président lui fait observer qu'il s'accuse au contraire, il continue son manifeste napoléonien ; vainement, revenant à la charge, le président le supplie de prendre garde à ses paroles et de ne plus en prononcer qui aggravent son cas, il persévère : Il y a sept ans que des études approfondies sur la grande époque consulaire et impériale, opposée dans mon esprit à l'époque actuelle, me vouèrent au culte des idées napoléoniennes. Ce culte vous explique mon dévouement à l'illustre race qui personnifie ces idées et au noble prince qui en est ici le représentant. Pour assurer le triomphe de ces idées qui promettaient dans ma pensée la gloire, la grandeur et les libertés de mon pays, je n'ai pas hésité à me faire le soldat d'un homme, d'une famille. A une époque où il n'y a en France ni véritable autorité, ni véritable liberté, où les pouvoirs sont également impuissants, faute d'une personnification vivante des grands intérêts du pays<sup>2</sup>... Et, prié de se taire, il reprend : A une époque où tout le monde veut commander et personne obéir, je suis fier d'avoir compris l'obéissance et engagé ma liberté dans le but d'assurer et d'agrandir les libertés de mon pays. Je suis fier d'avoir pris la devise de ce généreux roi de Bohême qui vint mourir à Crécy pour la cause de la France, cette devise modeste, mais qui a aussi sa grandeur : Je sers<sup>3</sup>. Et il rappelait l'idée napoléonienne dans des termes qui devaient émouvoir d'une façon spéciale les pairs de Louis-Philippe : L'idée napoléonienne, qui fut l'expression la plus sublime de la Révolution française, qui rattache les siècles passés au nouveau siècle, qui, du sein de la démocratie la plus agitée, fit surgir l'autorité la plus gigantesque, qui remplace une aristocratie de huit siècles par une hiérarchie démocratique accessible à tous les mérites, à toutes les vertus, à tous les talents, la plus grande organisation sociale que les hommes aient conçue, l'idée napoléonienne qui, prodigue d'égalité, veut aussi assurer aux peuples les plus grandes libertés, mais ne leur en accorde la jouissance complète qu'après les avoir étayées de solides institutions, associant ainsi les doctrines de liberté aux doctrines d'autorité ; l'idée napoléonienne qui marche à la tête des voies industrielles que sa glorieuse épée débarrasse de toutes entraves et appelle l'Europe à une vaste confédération politique ; l'idée napoléonienne enfin, cette grande école du XIXe siècle légitimée par le génie, illustrée par la victoire, sanctifiée par le martyr ; l'idée napoléonienne, vous la connaissez, messieurs les pairs, car vous avez servi ses triomphes, vous qui fûtes les compagnons de gloire de l'empereur !... Sénateurs de l'Empire, dites-nous, quelle n'aurait pas été la grandeur de la France sans les désastres de 1814 et 1815 ? Que ne seriez-vous pas vous-mêmes aujourd'hui ! Rappelez-vous le rôle qui vous était assigné

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

par les constitutions impériales ; songez à celui qu'elles vous réservaient<sup>1</sup>... Et il leur dit encore : Mais pourquoi se laisser aller à la pensée de tant de grandeurs quand on songe à cette loi impénétrable de la destinée qui traduit devant vous comme un criminel un prince du même sang impérial, lui qui devrait siéger aujourd'hui le premier parmi vous pour prendre conscience de votre sagesse ou marcher à la tête de nos armées à quelque grand dessein de la patrie !... Messieurs les pairs, s'il est un sentiment commun et parmi les juges et parmi les accusés, c'est ce sentiment pénible qu'inspire à tous les cœurs le triste spectacle de nos agitations depuis dix ans. Comment des divisions funestes, des partis infatigables détruisent-ils sans cesse les germes de notre prospérité ? Comment la voix de la France, cette voix puissante qui jadis faisait trembler, est-elle étouffée par les cris de la place publique ?<sup>2</sup> Et le président interrompant bientôt encore l'accusé, celui-ci lui répond fièrement : C'est ma défense !<sup>3</sup> Arrêté une dernière fois et sommé de prendre des conclusions : Je n'en prends pas, s'écrie-t-il. Je proteste ; voilà tout ce que je puis faire<sup>4</sup>.

Le coup de grâce fut porté à la pairie par Berryer. Quand on défend une cause perdue d'avance, on peut tout dire. Et il dit tout. Son discours, admirable, vaut d'être cité en entier. Il dresse — par delà l'actuel débat qu'il domine — le malentendu de l'époque, que devait trancher l'accusé même au milieu du siècle. Il en condense l'erreur ; il en définit les fautes. Il l'impose à la méditation des pairs :

Tout à l'heure, M. le procureur général s'est écrié : Voilà un triste et déplorable procès ! Et moi aussi je n'ai pu assister à ce grave débat sans qu'il s'élevât de douloureuses réflexions dans mon cœur. Quel n'est pas le malheur d'un pays où, dans un si petit nombre d'années, tant de révolutions successives, violentes, renversant tour à tour les droits proclamés, établis, jurés, ont jeté une si profonde et si affligeante incertitude dans les esprits et dans les cœurs, sur le sentiment et la constance des devoirs. Eh quoi ! dans une seule vie d'homme, nous avons été soumis à la république, à l'empire, à la restauration, à la royauté du 7 août. Cette acceptation de gouvernements si rapidement brisés les uns sur les autres ne s'est-elle pas faite au grand détriment de l'énergie des consciences, de la dignité de l'homme et, je dirai même, de la majesté des lois ? (*Vive sensation.*)

Pardonnez-moi cette réflexion qui me saisit : chez un peuple où de tels événements se sont succédés, serait-ce donc vrai que les hommes qui ont le plus d'énergie, un sentiment plus élevé des devoirs, un respect plus profond pour la foi jurée, un sentiment plus religieux des engagements pris, une fidélité plus invincible aux obligations contractées, soient précisément les hommes les plus exposés à être considérés comme des factieux et de mauvais citoyens, et que l'on

---

<sup>1</sup> Persigny fit paraître tout son discours dans le *Capitole* du 4 octobre. Il est reproduit dans *Procès du prince Napoléon-Louis*, etc., déjà cité.

<sup>2</sup> Discours de Persigny paru dans le *Capitole* du 4 octobre. *Procès du prince Napoléon-Louis*, etc., déjà cité.

<sup>3</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.



compte au nombre des citoyens les plus purs et les plus vertueux ceux qui, dans les révolutions diverses, se sentent assez de faiblesse dans l'esprit et dans le cœur pour ne pas avoir une foi et un principe ? Et pour la dignité de la justice, quelle atteinte messieurs, quand elle se trouve appelée à condamner comme un crime ce que naguères il lui était enjoint d'imposer comme une loi, de protéger comme un devoir !

Dans une telle situation sociale, les hommes d'État et les moralistes se peuvent affliger, ils se doivent alarmer ; mais les hommes de justice, juges et avocats, quand ils se trouvent jetés dans l'un de ces procès politiques, de ces accusations criminelles où la vie des hommes est en jeu, se doivent armer de vérité et de courage, protester énergiquement et, avant d'accorder 'a la société ou au pouvoir les satisfactions, les vengeances qu'ils demandent, ils doivent se rappeler la part qu'ils ont eue dans les actions, les entreprises, les révolutions dont ils viennent de requérir le châtement. (*Vive adhésion.*)

Le devoir qui m'est imposé aujourd'hui, je l'ai rempli loyalement au début de ma carrière. En 1815, des ministres méconnaissant la véritable force de la royauté légitime, infidèles à son caractère auguste, poursuivirent devant les tribunaux les hommes débarqués en France avec Napoléon et échappés au désastre de Waterloo. J'avais adopté les principes politiques que j'ai gardés et défendus toute ma vie. J'étais ardent et sincère dans les convictions que le spectacle offert à mes yeux fortifie de jour en jour. Royaliste, j'ai défendu les hommes restés fidèles à l'empereur. Pour sauver leur vie, j'ai fait la part des événements, des lois, des traités, des actes, des fautes mêmes du gouvernement et les juges du roi ont acquitté Cambonne. Aujourd'hui l'accusé qui a fait à mon indépendance et à ma bonne foi l'honneur de venir me chercher pour sa défense dans un parti si différent du sien, ne me verra pas faiblir à sa confiance...

Le 6 août dernier, le prince Louis Bonaparte est parti de Londres sans communiquer ses projets, ses résolutions. Accompagné de quelques hommes sur le dévouement desquels il devait compter, il s'est embarqué et, à l'approche des côtes de France, il les a fait armer ; il est descendu en France ; il a jeté sur le territoire ses proclamations et un décret proclamant que la maison d'Orléans a cessé de régner, que les Chambres sont dissoutes, qu'un congrès national sera convoqué, que le président actuel du ministère sera le chef du gouvernement provisoire. Tous ces faits sont avoués ; vous êtes appelés à les juger ; mais je vous le demande, dans la position personnelle du prince Napoléon, après les grands événements qui se sont accomplis en France et qui sont votre propre ouvrage, en présence des principes que vous avez proclamés et dont vous avez fait les lois du pays, les actes, l'entreprise du prince Napoléon, sa

résolution, présentent-ils un caractère de criminalité qu'il vous soit possible de déclarer et de punir judiciairement ? S'agit-il donc, en effet, d'appliquer à un sujet rebelle et convaincu de rébellion des dispositions du Code pénal ? Le prince a fait autre chose : il a fait plus que de venir attaquer le territoire, que de se rendre coupable de la violation du sol français, il est venu contester la souveraineté à la maison d'Orléans ; il est venu en France réclamer pour sa propre famille les droits à la souveraineté ; il l'a fait au même titre et en vertu du même principe politique que celui sur lequel vous avez posé la royauté d'aujourd'hui. Dans cet état, il ne s'agit pas pour vous de vous prononcer entre les deux principes dont la lutte a si profondément agité et déchiré notre pays depuis cinquante années. Il ne saurait être question pour la défense du principe qui domine tous les pouvoirs en France, d'appliquer les lois existantes contre un principe contraire ; c'est votre principe même qui est invoqué. — Deux mots d'explication.

Tant que les princes de la branche aînée de Bourbon ont été assis sur le trône, la souveraineté en France résidait dans la personne royale ; la transmission était réglée dans un ordre certain, invariable, connu de tous, maintenu au-dessus de toutes les prétentions rivales par des lois fondamentales contre lesquelles rien ne pouvait se faire qui ne fût nul de soi. Ainsi consacré par le temps, par les lois, par la religion, le droit souverain était à la fois le titre et la garantie de tous les droits des citoyens dans l'État ; c'était le patrimoine du passé promis en héritage à l'avenir. La légitimité, elle n'est point en cause dans ce débat ; mais en 1830, le peuple a proclamé sa souveraineté, il a déclaré qu'elle résidait dans les droits et dans la volonté de la majorité des citoyens ; vous l'avez reconnue ainsi, et c'est ainsi que vous l'avez consacrée en tête de la nouvelle loi fondamentale.

On nous disait tout à l'heure : depuis vingt-cinq ans la France poursuit sa carrière ; elle veut le règne des lois, la défense et le maintien de ses institutions.

Messieurs, n'est-ce rien que ce qui s'est passé en 1830, ou ne veut-on plus le savoir ? N'est-ce rien que de changer tout le système des droits publics d'un pays ? N'est-ce rien que de renverser le principe des lois fondamentales et d'en substituer un autre ? N'est-ce rien que de proclamer à la face d'un peuple intelligent et hardi des principes qui lui apportent l'exercice des droits de tous ? N'est-ce rien, messieurs ? Qu'a dit le prince Napoléon ? : [La souveraineté nationale est déclarée en France, et cette souveraineté de la nation, comment peut-elle se transmettre ? Comment cette délégation peut-elle être constatée, si ce n'est par une manifestation certaine, incontestable, de la volonté nationale.](#) En votre présence, il dit : [Cette manifestation incontestable est la volonté des citoyens. Je ne la vois pas](#)

dans la résolution des 219 députés et d'une partie de la Chambre des pairs en 1830. (*Sensation prolongée.*)

Le principe qui vous gouverne aujourd'hui, que vous avez placé au-dessus de tous les pouvoirs de l'État, c'est le principe de 91, c'est le principe qui régnait en l'an VIII, c'est le principe en vertu duquel j'ai fait appel à la nation pour qu'elle se prononçât régulièrement. Par les votes constatés sur l'adoption des constitutions de l'Empire, quatre millions de vote en 1804 ont déclaré que la France voulait l'hérédité dans la descendance de Napoléon ou dans la descendance de son frère Joseph, ou, à défaut, dans la descendance de son frère Louis. Voilà mon titre.

Le Sénat, en 1814, a aboli cette hérédité, mais que s'est-il passé en 1815 ? Qu'a fait la Chambre des représentants ? Qu'a-t-on fait au Champ de Mai ? Combien de votes recueillis sur l'acceptation de l'acte additionnel tendaient à renouveler encore la manifestation de la volonté du pays ? Et depuis, messieurs, soyez de bonne foi, quand un système contraire, quand une souveraineté autrement basée a régné pendant quinze ans sur le pays, parmi ceux qui vont siéger, combien y en a-t-il qui, pendant ces quinze années, ont travaillé et se sont efforcés de rétablir le principe que le retour de la maison de Bourbon avait effacé de nos lois ! Combien qui sont descendus jusque dans les engagements et la fièvre des partis, dans les ardeurs individuelles les plus passionnées, pour rétablir ce dogme de la souveraineté populaire, pour remettre en vigueur cette protestation de la Chambre des représentants dont, je n'hésite pas à le dire, j'ai entendu souvent beaucoup de ceux qui m'écoutent réclamer la consécration, comme le testament, en quelque sorte, de la nation française, comme l'acte auquel il fallait rendre la vie.

Vous l'avez fait en 1830 ; et, pour un moment, messieurs, détournons la pensée du caractère des circonstances et des préparatifs de l'entreprise, nous verrons plus tard à quel moment et dans quels sentiments le prince Napoléon s'est élancé témérairement d'Angleterre sur les côtes de France. Ne pensons ici qu'au droit de juger, qu'au droit de régler par un arrêt des contestations de la nature de celle qui est portée devant vous ; qu'à la possibilité, qu'en présence de vos principes de droit national, au nom du pouvoir établi, vous jugiez le débat entre ce pouvoir et celui qui se prétend de droit qui, après tout, n'est pas un rêve. (*Sensation.*)

Est-ce donc un fantôme, messieurs, est-ce donc une illusion que l'établissement de la dynastie impériale ? Ce qu'elle a fait retentit assez dans le monde et parle assez haut, non seulement en France, mais chez tous les peuples de l'Europe. Non, ce ne fut pas un rêve que l'établissement de l'Empire.

L'empereur est mort, et tout a fini avec lui. Qu'est-ce à dire ? Cette dynastie fondée, établie, jurée au nom de la souveraineté nationale, est-elle à dire qu'elle ne promette de durée au pays que celle de la vie d'un homme ? C'est ainsi qu'il vous faut attaquer les garanties mêmes du pouvoir que vous venez de défendre pour repousser celui qui avait été fondé par la consécration de la volonté nationale, consécration unanime, plus éclatante que celle de 1830, par la nation appelée tout entière à émettre son vote.

Au moment où a succombé le dogme politique sur lequel l'Empire était fondé, qu'avez-vous fait ? Vous avez relevé ce dogme, vous avez restitué cette souveraineté populaire qui a fait l'hérédité de la famille impériale. L'héritier est devant vous, et vous allez le juger, dans un pays où tous les pouvoirs de l'État sont sous le principe de la souveraineté nationale, vous allez le juger, sans interroger le pays ? Ce n'est pas une de ces questions qu'on vide par un arrêt. Un arrêt, des condamnations, la mort, les têtes qui tomberaient ! Mais vous n'aurez rien fait.

Tant qu'un reste de sang se transmettra dans cette famille, la prétention d'hérédité appuyée sur le principe politique de la France se transmettra également. Vous aurez des supplices affreux, injustes, vous serez usurpateurs dans l'exercice de la qualité de juges, et tout cela aura été complètement inutile.

Voyons, messieurs ; le véritable état de la question. Est-ce ici la matière d'un jugement ? N'est-ce pas lit une de ces situations uniques dans le monde et où il ne peut y avoir du jugement, mais un acte politique ? Il faut défendre les pouvoirs, il faut maintenir l'ordre public, il faut préserver l'État de commotions nouvelles, de désordres nouveaux, je le reconnais, c'est gouverner. Mais juger dans des questions de cet ordre, prononcer un arrêt, c'est impossible ! On aura beau dire, ce ne sont pas là des phrases qui viennent au secours de tous les factieux. Non, messieurs, dans le débat actuel, le droit d'hérédité a été établi, consacré par vous dans un principe que vous avez posé. Ce droit d'hérédité est réclamé par un héritier incontestable, vous ne pouvez pas le juger. Il y a entre vous et lui une cause victorieuse et une cause vaincue, il y a le possesseur de la couronne et la famille dépossédée. Mais, encore une fois, je le répéterai toujours, il n'y a pas de juges, parce qu'il n'y a pas de justiciables. (*Vives agitations sur les bancs de la pairie.*)

Juger, messieurs ! Mais il faudrait nier l'unité de la justice, sa majesté. Au milieu des révolutions qui ont tant fatigué notre pays, laissons quelque chose d'inaltéré qui conserve sa sainteté dans la pensée des peuples. Le véritable caractère de la justice, messieurs, c'est l'impartialité. Vous venez ici pour juger. Mais y a-t-il un de vous qui se soit dit en entrant dans cette enceinte : je serai impartial, je pèserai les droits

de chacun, je mettrai dans la balance la royauté de Juillet et la souveraineté transmise par la constitution de l'Empire ; je serai impartial. Mais vous n'avez pas le droit de l'être, vous êtes aujourd'hui un pouvoir du gouvernement, une révolution ne peut s'opérer qu'en vous brisant. Par ce fait, la Chambre des pairs et la Chambre des députés sont dissoutes. (*Agitation.*)

Vous venez défendre le gouvernement dans la latitude de vos pouvoirs ; si vous ne pouvez être impartiaux sous l'empire d'un droit politique consacré, que voulez-vous être juges ? Que restera-t-il de l'unité sainte de la justice, si vous couvrez les besoins du gouvernement du manteau de la justice ? Songez-y quand tant de choses saintes et précieuses ont péri, laissez au moins la justice au peuple afin qu'il ne confonde pas un arrêt avec un acte du gouvernement.

Vous venez juger, et pourquoi ? Pour protéger le gouvernement, pour le défendre, pour venger un affront, une attaque qui le menace, qu'il a reçu. Des actes récents qui se sont exercés sur le premier des accusés, sur le prince lui-même, ne manifestent-ils pas quelle inconséquence il y a de la part du gouvernement à vous appeler aujourd'hui à juger ? On a parlé de reconnaissance, j'y répondrai ; mais en attendant je vous dis : En 1836, on a appliqué au prince Napoléon les maximes professées par nos ministres : [En pareille matière, il n'y a que la politique et pas de jugement.](#) Et dans un autre instant, un ministre disait encore : [Les formes judiciaires ne sont qu'une comédie solennelle.](#) N'y a-t-il pas aujourd'hui une flagrante inconséquence à venir poser des principes contraires ?

Vous parlez de reconnaissance ! N'a-t-il pas été interdit au prince de mettre le pied sur le territoire français ? N'y a-t-il pas une loi qui le défend ? Et pourquoi cela ? Parce qu'il est en dehors du droit commun, parce qu'il ne peut être traité comme les autres. En 1830, à deux reprises différentes j'ai demandé que cette loi fût abolie pour rendre hommage à ce grand dogme politique de la souveraineté nationale ; vous avez fait une loi tout opposée à ce principe pour mettre le prince hors du droit commun. Et, d'ailleurs, encore, n'était-il pas mis hors de ce droit quand vous exigiez d'un État voisin qu'il chassât le prince, alors auprès de sa mère mourante. (*Vive sensation.*)

Vous direz donc : oui, nous n'avons pas de droits, point de patrie, de liberté pour lui, mais nous avons des lois pour qu'il reçoive la mort. Voilà ce qui révolte la raison, le bon sens, la logique, la justice, en un mot, toutes les idées du droit. Que si les principes que vous avez consacrés, que si les actes les plus solennels de votre gouvernement mettent en dehors de la juridiction de la Chambre des pairs le prince Louis-Napoléon, que si vous voulez être juges, au moins, jugez

humainement les choses humaines. Rendons-nous compte des circonstances au milieu desquelles a éclaté l'entreprise de Boulogne. Je ne fais ici ni de la politique, ni de l'hostilité, je prends des faits incontestés.

Le pouvoir en France est aujourd'hui confié à un ministère dont l'origine est récente. Ce ministère a lutté avant de se constituer pendant plusieurs années dans une ardente et vive polémique.

Il a gémi profondément sur la politique qui avait été suivie au nom du gouvernement de la France à l'égard de l'étranger ; il a vu de la timidité, je ne veux pas me servir d'un autre mot, dans toutes nos relations avec les États de l'Europe ; il a gémi de ce délaissement de la Belgique jusque dans la section du Luxembourg ; il a gémi, le ministère qui gouverne aujourd'hui, de l'abandon d'Ancône sans condition ; il a accusé l'exigence funeste qui nous avait aliéné la Suisse et le sentiment d'attachement qu'elle avait depuis tant de siècles pour la France ; il a accusé cette politique désolante qui, renfermant toute la pensée de la France dans les intérêts matériels, dans les calculs des besoins privés, frémissait à l'idée de guerre et laissait effacer la grande influence de la France sur les Espagnes devant l'influence ennemie de l'Angleterre. (*Très bien.*)

Qu'est-il arrivé ? A peine ce ministère a-t-il touché le pouvoir qu'il a senti l'état politique de l'Europe, qu'il a vu se préparer et s'ourdir des plans injurieux pour sa dignité, menaçants peut-être pour ses intérêts ; il a vu se préparer quelque chose comme la réunion de presque tous les États de l'Europe contre la France isolée et rejetée du congrès et des transactions des rois. Il s'est alarmé d'une pareille situation. Il a senti qu'il fallait affranchir cette France dévouée à l'égoïsme, à l'individualisme, du joug matériel qui éloignait toute pensée de sacrifice, qu'il fallait d'autres sentiments dans cette fière et glorieuse patrie. Il a voulu réveiller des souvenirs et il est allé invoquer la mémoire de celui qui avait promené la grande épée de la France depuis l'extrémité du Portugal jusqu'à l'extrémité de la Baltique. Il a voulu qu'elle fût montrée à la France, cette grande épée, qui avait presque courbé les Pyramides et qui avait presque entièrement séparé l'Angleterre du continent européen. Toutes les sympathies impériales, tous les sentiments bonapartistes ont été profondément remués pour réveiller en France cet esprit guerrier. La tombe du héros, on est allé l'ouvrir, on est allé remuer ses cendres pour le transporter dans Paris et déposer glorieusement ses armes sur un cercueil.

Vous allez juger, messieurs ; est-ce que vous ne comprenez pas ce que de telles manifestations ont dû produire sur le jeune prince ? Est-ce dans cette enceinte, où je vois tant d'hommes décorés de titres qu'ils n'ont pas reçus avec la

vie, qu'il me sera interdit de dire ce que cette grande provocation au souvenir de l'empereur a dû remuer dans le cœur de l'héritier d'un nom héroïque ?

Soyons hommes, messieurs, et, comme hommes, jugeons les actions humaines, faisons la part de toutes choses. Jusqu'où a-t-on été ? Sous un prince qui, dans d'autres temps, avait demandé à porter les armes contre les armées impériales, et à combattre celui qu'il appelait l'usurpateur corse, on a senti un tel besoin de réveiller l'orgueil de ce nom en France et les sentiments qui sont liés aux souvenirs de l'Empire que le ministre a dit : **Il fut le légitime souverain de notre pays.** (*Mouvement d'assentiment.*)

C'est alors que le jeune prince a vu se réaliser ce qui n'était encore que dans les pressentiments des hommes qui gouvernent. Il a vu signer le traité de Londres ; il s'est trouvé au milieu des hommes qui ourdissaient ce plan combiné contre la France, et vous ne voulez pas que ce jeune homme téméraire, aveugle, présomptueux tant que vous voudrez, mais avec un cœur dans lequel il y a du sang et à qui une haine a été transmise, sans consulter ses ressources se soit dit : **Ce nom qu'on fait retentir, c'est à moi qu'il appartient ! C'est à moi de le porter vivant sur les frontières ! Il réveillera la foi dans la victoire.** Ces armes, qui les déposera sur son tombeau ? Pouvez-vous disputer à l'héritier du soldat ses armes ? Non, et voilà pourquoi, sans préméditation, sans calcul, sans combinaison, mais jeune, ardent, sentant son nom, sa destinée, sa gloire, il s'est dit : **J'irai et je poserai les armes sur sa tombe, et je dirai à la France : Me voici... Voulez-vous de moi ?** (*Vive sensation.*)

Soyons courageux ! Disons tout avant de juger. S'il y a eu un crime, c'est vous qui l'avez provoqué par les principes que vous avez posés, par les actes solennels du gouvernement ; c'est vous qui l'avez inspiré par les sentiments dont vous avez animé les Français et, entre tout ce qui est français, l'héritier de Napoléon lui-même.

Vous voulez le juger, et pour déterminer vos résolutions, pour que plus aisément, vous puissiez vous constituer juges, on vous parle de projets insensés, de folle présomption... Eh ! messieurs, le succès serait-il donc devenu la base des lois morales, la base du droit ? Quelles que soient la faiblesse, l'illusion, la témérité de l'entreprise, ce n'est pas par le nombre des armes et des soldats qu'il faut compter, c'est le droit, ce sont les principes au nom desquels on a agi. Ce droit, ces principes, vous ne pouvez pas en juger. (*Vive adhésion.*)

Et ici je ne crois pas que le droit au nom duquel était tenté le projet puisse tomber dans le dédain des paroles de M. le procureur général. Vous faites allusion à la faiblesse des moyens, à la pauvreté de l'entreprise, au ridicule de l'espérance du succès ; ou bien, si le succès fait tout, vous

qui êtes des hommes, qui êtes même des premiers de l'État, qui êtes les membres d'un grand corps politique, je vous dirai : il y a un arbitre inévitable, éternel, entre tout juge et tout accusé ; avant de juger devant cet arbitre et à la face du pays qui entendra vos arrêts, dites-vous, sans avoir égard à la faiblesse des moyens, le droit, les lois, la constitution devant les yeux : La main sur la conscience devant Dieu et devant mon pays, s'il eût réussi, s'il eût triomphé, ce droit, je l'aurais nié, j'aurais refusé toute participation à ce pouvoir, je l'aurais méconnu, je l'aurais repoussé. Moi, j'accepte cet arbitrage suprême, et quiconque devant Dieu, devant le pays me dira : S'il eût réussi, je l'aurais nié, ce droit ! celui-là, je l'accepte pour juge. (*Mouvement.*)

Parlerai-je de la peine que vous pourriez prononcer ? Il n'y en a qu'une, si vous vous constituez tribunal, si vous appliquez le Code pénal : c'est la mort. Eh bien ! malgré vous, en vous disant et en vous constituant juges, vous voudrez faire un acte politique ; vous ne voudrez pas froisser, blesser dans le pays, toutes les passions, toutes les sympathies, tous les sentiments que vous vous efforcez d'exalter ; vous ne voudrez pas le même jour attacher le même nom, celui de Napoléon, sur un tombeau de gloire et sur un échafaud. Non, vous ne prononcerez par la mort ! (*Bravo ! Bravo !*)

Vous ferez donc un acte politique, vous entrerez dans les considérations politiques, vous mettrez la loi de côté. Ce n'est plus ici une question d'indulgence, c'est la raison politique qui déterminera le corps politique... Pourrez-vous prononcer selon vos lois la détention perpétuelle ? Une peine infamante ! Messieurs, j'abandonne tout ce que j'ai dit. Je laisse de côté l'autorité du principe politique ; je ne parle plus de l'impossibilité de prononcer sans que le peuple soit convoqué et ait prononcé contre le droit constitué par vous et le droit consacré par les constitutions de l'Empire et renouvelé dans les Cent-Jours. Je laisse de côté les considérations prises de ce qu'a fait votre gouvernement, je ne parle plus des sentiments si naturels, si vrais qui repoussent la condamnation ; et je inc borne à dire que vous ne jetterez pas une peine infamante sur ce nom. Cela n'est pas possible à la face du pays ; cela n'est pas possible en ces jours et en ces temps.

Une peine infamante sur le nom de Napoléon, serait-ce là le premier gage de paix que vous auriez à offrir à l'Europe ? (*Vive sensation.*)

Sortez des considérations générales du devoir et du législateur et redevenez hommes, et croyez que la France attache encore un prix immense, un honneur immense, aux sentiments naturels de l'homme.



On veut vous faire juges, on veut vous faire prononcer une peine contre le neveu de l'empereur, mais qui êtes-vous donc ? Comtes, barons, vous qui fûtes ministres, généraux, sénateurs, maréchaux, à qui devez-vous vos titres, vos honneurs ?

A votre capacité reconnue, sans doute, mais ce n'est pas moins aux munificences même de l'Empire que vous devez aujourd'hui de siéger et d'être juges... Croyez-moi, il y a quelque chose de grave dans les considérations que je fais valoir... Une condamnation à une peine infamante n'est pas possible. En présence des bienfaits de l'Empire, ce serait une immoralité.

En présence des engagements qui vous sont imposés par les souvenirs de votre vie, des causes que vous avez servies, de vos serments, des bienfaits que vous avez reçus, je dis qu'une condamnation serait immorale ! Et il faut y penser sérieusement ; il y a une logique inévitable et terrible dans l'intelligence et les instincts des peuples, et quiconque, dans le gouvernement des choses humaines, a violé une seule loi morale, doit attendre le jour où le peuple les brisera toutes sur lui-même<sup>1</sup>.

L'avocat résumait les raisons de l'aventure napoléonienne et la légitimait. Il donnait une terrible leçon de probité politique aux anciens favoris de l'Empire et au roi-citoyen. Il faisait une critique violente et juste des dix dernières années. Il démontrait la force du bonapartisme en dénonçant le bonapartisme même du ministère. Que de souvenirs évoqués devant les pairs ! C'était toute leur jeunesse réapparue et dont l'accusé principal proclamait toujours vivant l'enseignement incomparable. En ne sachant pas l'absoudre, il aurait dû leur paraître qu'ils se reniaient ou, du moins, méconnaissaient la fougue qui les avaient eux-mêmes, autrefois, animés. Tableau étrange et qui montre bien le poids de l'heure qu'on est en train de vivre, celui de ces anciens maréchaux prêts à mettre en prison l'homme qui venait réclamer les principes auxquels ils devaient le plus pur de leur gloire et de leurs honneurs. Leçon singulière, celle de ce prince qui personnifiait, poussée à bout, la politique par laquelle ces vieillards cherchaient à métamorphoser la lâcheté ambiante. Les paroles de l'avocat bourbonien étaient cruellement véridiques. De leurs mains déjà presque froides, effrayés devant le résultat des transactions consenties, ils espéraient retrouver les cendres du foyer qu'ils avaient entretenu dans leur jeunesse, éteint peu à peu dans leur âge mûr et dont, tout à coup, ils étaient forcés de ranimer à nouveau l'ardeur ; et cette même politique, les conduisant par des routes contraires, leur ordonnait de condamner celui qui, dans ce demi-réveil au petit drapeau timide, avait voulu la résurrection entière, sous les trois couleurs déployées à l'infini dans le vent. — J'imagine que plus d'un, malgré la fatigue, l'ingratitude ou la peur, ou malgré les trois ensemble, dut se sentir blessé par l'obligation où le mettait de punir un monarque au pouvoir injustifié dont le père avait eu sa part de responsabilité dans la mort du vrai roi. C'est qu'à la voix des accusés et de leurs défenseurs, l'aigle était revenue planer sur le vieux Luxembourg.

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

\* \* \*

Le réquisitoire de M. Franck-Carré, procureur général, avait petite allure après cela. Tout y était nécessairement antipathique, et ce magistrat trouva le moyen d'outrer son rôle ; il fut à la fois éloquent, médiocre et maladroit<sup>1</sup>. Quand il eut fini, Berryer se leva, désireux de lui répondre. Louis-Napoléon le pria de n'en rien faire et dit : M. le procureur général vient de prononcer un discours très éloquent, mais il était inutile. En priant M. Berryer de vouloir expliquer ici mes intentions dénaturées et mes droits, j'ai voulu par là faire valoir ma naissance et ma famille.. M. Berryer a admirablement bien rempli mon attente. Maintenant qu'il ne s'agit que de mon sort, je veux partager le sort des hommes qui ne m'ont pas abandonné au jour du danger ; je prie donc M. Berryer de ne pas continuer ces débats<sup>2</sup>.

C'était habile. Berryer ne pouvait guère atteindre une seconde fois aussi haut qu'il avait été. C'était, de plus, attacher l'avocat à la cause plaidée, car le procureur général, à différentes reprises de son réquisitoire, avait visé Berryer lui-même<sup>3</sup>. Aussi, à peine le prince se fut-il tu, que son défenseur prit une dernière fois la parole afin de s'affirmer devant tous plus solidaire encore de son client : Les nobles sentiments que le prince Napoléon vient d'exprimer, rendent plus précieux pour moi l'honneur qu'il m'a fait de me choisir pour son avocat, et je suis plus heureux d'avoir apporté tout le zèle, toute la franchise, toute l'énergie de mes convictions à sa défense. Je lui obéirai. Qu'aurai-je à faire, en effet, pour répondre au réquisitoire que vous venez d'entendre ? Discuter une autre cause, défendre mes opinions, mes convictions personnelles et répondre, en quelque sorte, à ma propre accusation : pour de tels débats, une autre arène m'est ouverte<sup>4</sup>.

La Chambre rendit son arrêt le 6 octobre. Elle acquittait Desjardins, Galvani, d'Almbert et Bure attendu qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes qu'ils se

---

<sup>1</sup> Niaisement, le procureur général insistait dès le début de sa réplique sur la grandeur de la cause en jeu et sur l'essor que lui avait donné la parole du maître avocat. Messieurs les pairs, commençait-il, tous les faits sur lesquels reposent l'accusation ont été acceptés par la défense, et la tâche du ministère public serait accomplie si le premier orateur que vous avez entendu s'était, comme il l'avait annoncé lui-même, renfermé dans son rôle judiciaire, mais ses préoccupations politiques l'ont enlevé à ce rôle malgré lui, et ses paroles nous ont fait sortir pour un instant de cette enceinte. Ce n'est pas seulement l'avocat, c'est aussi l'homme politique qui est devenu notre contradicteur. Dédaignant les faits de la cause, il n'a cherché ni à enlever au crime que vous êtes appelés à juger le caractère de l'attentat, ni à le dépouiller des circonstances graves qui l'ont accompagné. Il ne trouvait pas sans doute ce procès assez élevé ; on s'est efforcé de l'agrandir et comme s'il y avait nous ne savons quel intérêt d'avenir derrière l'intérêt actuel engagé dans ce débat, on a déclamé devant vous, au nom d'un principe dont on exagérait à dessein les conséquences, le privilège d'une inviolabilité judiciaire eu faveur de ces prétentions ambitieuses qui se traduisent en attentat. — En lisant le discours de M. Franck-Carré, on se rend compte qu'il ne savait que répondre à Berryer, que dire au prince et aux pairs et que, même dans l'énuméré des griefs, il mettait une sorte de timidité.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

soient rendus coupables de l'attentat commis à Boulogne-sur-Mer le 6 août dernier<sup>1</sup>. — Elle condamnait :

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume.

Jean-Baptiste-Charles Aladenize à la peine de la déportation.

Charles-Tristan de Montholon, Denis-Charles Parquin, Jules-Barthélemy Lombard, Jean-Gilbert-Victor Fialin, dit de Persigny, chacun à vingt années de détention.

Séverin-Louis Le Duff de Mésonan à quinze années de détention.

Jean-Baptiste-Théodore Forestier, Jean-Baptiste Voisin, Napoléon Ornano, à dix années de détention chacun.

Hippolyte-François-Athale-Sébastien Bouffet-Montauban, Martial-Eugène Bataille, Joseph Orsi à cinq années de détention chacun.

Henri Conneau à cinq années d'emprisonnement. Etienne Laborde à deux années d'emprisonnement<sup>2</sup>.

On raconte que le prince, au moment où il s'entendit condamner à l'emprisonnement perpétuel, se tourna vers le greffier et lui dit : *Monsieur, on disait autrefois que le mot impossible n'était pas français ; aujourd'hui, on peut en dire autant du mot perpétuel*<sup>3</sup>.

Il écrivit, aussitôt après l'arrêt, trois lettres à ses avocats, Berryer, Ferdinand Barrot, et même à Marie qui n'avait pas parlé<sup>4</sup>. A quelques heures de là, il partit

---

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>4</sup> Voici ces lettres :

Mon cher Monsieur Berryer,

Je ne veux pas quitter ma prison de Paris sans vous renouveler tous mes remerciements pour les nobles services que vous m'avez rendus pendant mon procès. Dès que j'ai su que je serais traduit devant la Cour des pairs, j'ai eu l'idée de vous demander de me défendre, parce que je savais que l'indépendance de votre caractère vous mettait au-dessus des petites susceptibilités de parti et que votre cœur était ouvert à toutes les infortunes comme votre esprit était apte à comprendre toutes les grandes pensées, tous les nobles sentiments. Je vous ai donc pris par estime, maintenant je vous quitte avec reconnaissance et amitié. — J'ignore ce que le sort me réserve, j'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance, j'ignore si jamais vous voudrez en accepter les preuves, mais quelles que soient nos positions réciproques en dehors de la politique et de ses désolantes obligations, nous pouvons toujours avoir de l'estime et de l'amitié Fun pour l'autre, et je vous assure que si mon procès ne devait avoir eu d'autre résultat que de m'attirer votre amitié, je croirais encore avoir immensément gagné et je ne me plaindrais pas du sort. — Adieu, mon cher monsieur Berner ; recevez l'assurance de mes sentiments d'estime et de reconnaissance.

Napoléon-Louis BONAPARTE.

A M. MARIE

Monsieur,

Avant de partir, je viens vous remercier des bons conseils que vous m'avez donnés pendant mon procès et du plaisir que vous m'avez fait eu m'assistant de votre présence pendant les débats de la Chambre des pairs. La pensée que j'ai exprimée dans la première phase de mon discours est bien vraie ; quoique je vienne d'apprendre que je suis condamné à une réclusion perpétuelle, je n'emporte du procès qu'une idée agréable

pour Ham sous la surveillance du colonel Lardenois, au milieu des males mesures de précautions que lors de sa venue à Paris. Il revit la forteresse le lendemain 7 octobre, à midi. Il y fut incarcéré en compagnie du général Montholon et du docteur Conneau<sup>1</sup>. — Voisin et Laborde furent écroués à Chaillot, dans une maison de santé, les autres à Doullens, dans la citadelle<sup>2</sup>. Parquin y mourut<sup>3</sup>. Persigny, transporté ensuite à l'hôpital militaire de Versailles, fut laissé en liberté dans cette ville après avoir fait serment qu'il ne s'en éloignerait pas<sup>4</sup>.

\* \* \*

La Chambre des pairs se composait de 312 membres dont 306 pairs et 6 princes du sang. Il n'en siégea que 167 ; 152 seulement rendirent l'arrêt<sup>5</sup>. — Parmi les noms de ceux-ci, on relève les suivants : le duc de Reggio, le comte Claparède, le duc Decazes, le comte Reille, le comte Davillier, le comte Pajol, le comte Exelmans, le comte Daru, le comte de Cambacérès, etc.<sup>6</sup>

---

et douce. Je me suis trouvé pour la première fois de ma vie en communication journalière avec mes compatriotes qui m'ont montré de la sympathie ; mes gardiens étaient fâchés de nie garder ; mes juges étaient fâchés de me juger ; mes avocats semblaient heureux de me défendre. De quoi ai-je à me plaindre ? Croyez donc, monsieur, que j'emporte un souvenir agréable et plein de reconnaissance des moments que nous avons passés ensemble, et je vous prie d'en accepter ici la sincère expression.

Napoléon-Louis.

Mon cher monsieur Ferdinand Barrot,

Je veux encore avant de partir, vous dire combien j'ai été heureux de faire votre connaissance. Je pars avec la consolante idée d'avoir acquis votre amitié, et permettez-moi de us assurer de la mienne. Je n'oublierai jamais la peine que vous vous êtes doué pour me venger de tous les outrages auxquels j'ai été en butte ; et puisque vous m'avez dit vous-même que les liens qui se forment dans le malheur sont plus durables que les autres, permettez-moi de croire que notre amitié survivra longtemps à la clôture du procès, etc.

Napoléon-Louis.

<sup>1</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>2</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>3</sup> Le 19 décembre 1845. — C'est là qu'il écrivit ses mémoires.

<sup>4</sup> Les archives de l'hôpital militaire — fort restreintes — ne nous ont rien appris. Persigny dit simplement : *A la suite d'une grave maladie, ayant obtenu de M. le comte Duchâtel mon transfèrement dans une maison de santé à Versailles... De la destination et de l'utilité des Pyramides, etc.*, par M. Fialin de Persigny. Pantin, 1845. -- Cette maison de santé était celle du docteur Battaille. Interné d'abord à Doullens, Persigny aurait été transféré ensuite à la Conciergerie. — Renseignements fournis par M. d'Espagne.

<sup>5</sup> Procès de Napoléon-Louis Bonaparte.

<sup>6</sup> Le passé de ceux-là est bien connu, mais combien d'autres encore à citer : Molé, comte et ministre de l'Empire, pair des Cent-Jours qui reconnut Napoléon II ; Monnier, baron de l'Empire, secrétaire du cabinet de l'empereur, auditeur au Conseil d'État ; Pontécoulant, comte de l'Empire, sénateur, célèbre par ces paroles à la Chambre des pairs : *Napoléon est mon bienfaiteur, je lui dois tout*. Dubreton, lieutenant général de l'Empire ; Pauge, comte de l'Empire et chambellan ; Praslin, chambellan de l'Empereur, pair des Cent-Jours qui reconnut Napoléon II ; Molitor comte de l'Empire, lieutenant général, pair des Cent-Jours qui reconnut Napoléon II ; Cholet, sénateur et comte de l'Empire ; Bondy, comte de l'Empire, conseiller d'Etat, préfet et chambellan ; Gilbert Desvoisins, comte de l'Empire, maître des requêtes au Conseil d'État, premier président de la Cour de Paris, pair des Cent-Jours, qui reconnut Napoléon II ; d'Anthouard, comte de l'Empire, lieutenant général ; Roguet, comte de l'Empire, lieutenant général dans la garde

En somme, le gouvernement royal enfermait pour toute la durée de sa vie un homme dont il affectait de sourire et qu'il affirmait ne pas redouter<sup>1</sup>.

---

impériale ; La Grange, comte de l'Empire et lieutenant général ; Rambuteau, comte de l'Empire, chambellan et préfet, etc., etc.

<sup>1</sup> Ces échauffourées, écrivit Saint-Marc Girardin en parlant de Strasbourg et de Boulogne, cachèrent le prince Louis aux classes supérieures et le n'outrèrent au peuple.

## CHAPITRE VIII

# LE PRISONNIER DE HAM

Le château de Ham. — Le logement du prince. — Emploi du temps. — Le capitaine Demarle. — La garnison du fort. — Mlle G\*\*\*, la Belle Sabotière et Badinguet. — Le prince et le parti républicain. — Calixte Souplet, Degeorge et Peauger. — Tactique du prétendant. — Son évolution. — Ses travaux. — La mission de la Delle Poule et le retour des cendres. — Le comte de Saint-Leu et la lettre de M. Poggioli. — Attitudes de Louis-Philippe et de ses ministres. — Odilon Barrot. — La fuite résolue. — Charles d'Este, duc de Brunswick. — L'évasion. — La comédie du docteur. — Arrivée à Londres. — Lettre à Capefigue. — La confiance de Louis-Napoléon. — Résumé général.

Louis-Napoléon commença sa détention au fort de Ham le jour même où la frégate *La Belle-Poule* arrivait en rade de Sainte-Hélène<sup>1</sup>. Il estimait s'être tiré de l'aventure à bon compte ; il est probable qu'immédiatement après Boulogne il pensa devoir être fusillé<sup>2</sup>. Dans la citadelle, on s'attendait à cette solution et le garde du génie Flajollot, vieux combattant de Champaubert, évoqua le souvenir du duc d'Enghien quand il vit entrer de nuit, à la lueur des torches, la voiture du prisonnier<sup>3</sup>. On craignait aussi que le prince ne se tuât, au point que le commandant Lardenois avait défendu au neveu de l'empereur de se raser lui-même et pris soin que le couteau dont il devait se servir pour manger fût ébréché et ne coupât plus<sup>4</sup>. Il fallait peu le connaître. Louis-Napoléon fuma tranquillement des cigarettes<sup>5</sup>, — et il en fumait encore maintenant. Une foi pareille l'animait. Il avait écrit au charbon sur les murs de sa chambre : *La cause napoléonienne est la cause des intérêts du peuple, elle est européenne ; tôt ou tard elle triomphera*<sup>6</sup> ; 'il était à même de le récrire avec autant de sincérité.

L'ancien château féodal de Ham, bâti sur les plans du connétable de Saint-Pol, avec ses pierres noircies et les marais qui l'entourent, d'où s'élève le soir une brume malsaine, assez lugubre d'aspect, surtout à cette époque, figurait à merveille le château romantique des ballades et convenait à la légende de Louis-Napoléon ; il n'y manquait même pas le donjon imposant, *bâti en moellons de*

---

<sup>1</sup> Le 7 octobre.

<sup>2</sup> La plupart des gens s'y attendaient.

<sup>3</sup> Pierre Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham*, Dentu.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>5</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>6</sup> Gallix et Guy, déjà cité.

grès unis par un ciment impénétrable<sup>1</sup>, et des souterrains creusés de cachots sinistres<sup>2</sup> ; mais, à un autre point de vue, plus essentiel, le décor mis à part, il constituait une demeure désagréable et meurtrière. — Ce fort était en forme de grand carré flanqué de quatre tours rondes liées ensemble par trois remparts. La porte d'entrée ouvrait sur la ville par un pont-levis ; à l'est et au sud, le canal de Saint-Quentin baignait la forteresse. Deux casernes s'élevaient au milieu de la vieille enceinte ; la prison d'état était à l'extrémité de l'une d'elles. Elle rappelait les postes des fortifications parisiennes, sauf que toutes les fenêtres en étaient grillées. Il fallait traverser le donjon pour atteindre<sup>3</sup>.

Lors de sa première arrivée, le 8 août, Louis-Napoléon avait attendu au rez-de-chaussée dans la pièce portant le n° 1, et qu'avait habitée, après 1830, M. Guernon-Ranville, ministre de Charles X<sup>4</sup> ; on avait fait évacuer ensuite les chambres n° 7 et 9, occupées par le général carliste Cabrera et qui avaient servi auparavant à M. de Polignac<sup>5</sup>. — Cette fois, le prince prit l'ancien logement de M. M. de Peyronnet<sup>6</sup>. Cet appartement était situé dans une des tours<sup>7</sup>, au premier étage, sur la partie droite de la prison. Il se composait de deux pièces auxquelles on en adjoignit bientôt une troisième, tenant lieu de laboratoire<sup>8</sup>. La première en entrant servait à la fois de cabinet de travail et de salon<sup>9</sup>. Meublée d'une vieille commode, d'un grand bureau d'acajou, d'un canapé, d'un fauteuil, de quatre chaises de paille, d'une table en sapin couverte d'un tapis vert et d'un paravent mosaïqué peu à peu avec des dessins du *Charivari*, elle fut ornée par Louis-Napoléon<sup>10</sup>. Il y mit des gravures relatives à l'épopée napoléonienne, un portrait de sa mère, les bustes de l'empereur et de l'impératrice, par Chaudet, un grand nombre de livres rangés sur des planches fixées au mur qui portaient aussi cinquante volumes du *Journal des Débats* à côté d'une collection du *Moniteur* enfin des statuettes de soldats de la garde<sup>11</sup>. La seconde pièce, sa chambre à coucher, comprenait un lit en bois peint, une toilette de bois blanc, un poêle en faïence et deux tablettes de sapin sur lesquelles étaient placés les objets de toilette, en argent timbré aux armes impériales<sup>12</sup>. — Tout l'appartement, quand

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc., déjà cité. Le côté malsain de Ham ne fait pas de doute. M. de Peyronnet écrivait : La prison de Ham est fort mal établie et d'ailleurs malsaine. Elle est entourée de terres basses et marécageuses. Les brouillards l'enveloppent la moitié du jour. La promenade consiste en un bout de rempart d'une trentaine de toises où deux personnes, sans plus, peuvent passer de front, et du pied duquel s'élèvent des exhalaisons infectes.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>4</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>5</sup> *Procès de Napoléon-Louis Bonaparte*.

<sup>6</sup> Hachet-Souplet, déjà cité. — Fourmestaux, *Étude sur Napoléon III : Revue de l'Empire l'Empire* (1845), lettres de Ham ; *Moniteur* du 19 février 1849 ; Gallix et Guy, de Barins, déjà cité, A. Morel, déjà cité, etc.

<sup>7</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>8</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>9</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc.

<sup>10</sup> Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon*, etc. — Espérant se garantir de ces perfides courants d'air, le prince s'était fait faire un grand paravent, qui existe encore, et qu'il s'amusait à décorer des meilleures caricatures du *Charivari* soigneusement découpées... Giraudeau, *Napoléon III intime*.

<sup>11</sup> *Gazette des tribunaux*, juillet 1846, tribunal correctionnel de Péronne, évasion du prince.

<sup>12</sup> *Gazette des Tribunaux*, juillet 1846.

y entra le prince, se trouvait dans le plus mauvais état. Les plafonds en étaient troués, les papiers de tentures en lambeaux, le carrelage du sol inégal et brisé, les portes et les fenêtres mal closes et laissant, un passage à toutes les intempéries de l'air. Il est vrai que les amis du prince ayant cru devoir réclamer contre cet état de choses, M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur et fils d'un ancien chambellan de l'empereur, accorda, pour faire les réparations et acquisitions nécessaires, la somme de 600 francs<sup>1</sup>. Au bout d'un certain temps, l'appartement fut passable. Louis Blanc allait plus loin ; il le trouvait large, bien meublé et pourvu de tout ce que le confort domestique réclame. Il ne fallait qu'un coup d'œil pour juger que le prisonnier était traité avec bonté<sup>2</sup>. — Le prince évoluait dans ces trois petites pièces en costume le plus souvent militaire ; il portait une capote et un bonnet de police ou une redingote bleue boutonnée avec un képi rouge, garni de ganses d'or<sup>3</sup>.

Le docteur Conneau et le général Montholon avaient réussi à partager sa captivité, ainsi que Thélin<sup>4</sup>. Le docteur habitait une chambre contiguë à celles de de Louis-Napoléon ; le général était au rez-de-chaussée<sup>5</sup>. Le docteur l'avait rejoint le 11 octobre 1840 et le général le 16 du même mois ; Thélin ne fut admis que le 25 mai<sup>6</sup>. Donneau, dont la condamnation finissait en 1844, demanda, vers cette date, la grâce de rester captif et l'obtint<sup>7</sup>. — Les dépenses de table, réglées par le commandant de gendarmerie Lardenois, s'élevaient chaque jour à six francs par tête<sup>8</sup>. Le portier-consigne faisait office de cantinier<sup>9</sup>. Le prince était soigné aussi bien qu'un captif de son espèce pouvait l'être. Mais la surveillance restait sévère<sup>10</sup> ; elle était dirigée par le capitaine Demarle, personnage d'humeur changeante et bilieuse, quelquefois bienveillant,

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy.

<sup>2</sup> *Révélations historiques*.

<sup>3</sup> Fourmestreaux, *Etude sur Napoléon III*.

<sup>4</sup> Le général Montholon écrivait : Ce qui m'afflige le plus pour mon pays est de penser que l'empereur n'a pas été si mal traité par les Anglais dans une prison anglaise que ne l'est son neveu par les Français dans une prison française.

<sup>5</sup> Tremblaire, *Revue de l'Empire*, Gallix et Guy, de Barins, Hachet-Souplet, etc.

<sup>6</sup> Tremblaire, *Revue de l'Empire*.

<sup>7</sup> Tremblaire, *Revue de l'Empire*.

<sup>8</sup> Tremblaire, *Revue de l'Empire*.

<sup>9</sup> Tremblaire, *Revue de l'Empire*.

<sup>10</sup> Tremblaire, *Revue de l'Empire*. Giraudeau, déjà cité. — La surveillance était d'ailleurs, avant tout, tracassière, au demeurant assez mal renseignée. Des offres sérieuses furent faites au prince Louis-Napoléon : la police n'en a jamais rien su. Par contre, un capitaine au long cours ayant demandé la permission de communiquer avec le prisonnier de Clam, à qui il devait remettre un message du gouvernement de l'Amérique centrale relatif au canal du Nicaragua, la police ne manqua pas de trouver à cette démarche tous les caractères d'un projet d'évasion. Injonction fut donc faite au commandant de la forteresse de se tenir sur ses gardes, et en exécution de cet ordre. la surveillance fut portée à l'excès ; le zèle des agents stipendiés s'exalta jusqu'à la vision : en veut-on une preuve ? La voici : M. de Quérelles, impliqué dans l'affaire de Boulogne, était parvenu à s'échapper ; il vivait paisiblement en Prusse, lorsque la police de Paris signalait à celle de Ham son arrivée certaine à Saint-Quentin. Cette police si renommée ne se manifestait coup sur coup que par l'énormité de ses bévues. Elle ne brillait pas dans l'exercice de la grande surveillance ; aussi, pour se consoler de son ineptie, se cramponnait-elle avec une sorte de rage à cette petite surveillance qui s'exerce sans finesse, et descend dans des détails trop perceptibles pour tromper qui que ce soit. B. Renault, *Histoire*, etc., déjà citée, p. 131.



toujours tracassier<sup>1</sup>. A la longue, le prétendant l'intéressa ; Louis-Napoléon montait assez souvent chez lui ; ils jouaient aux cartes ; ou bien c'était le capitaine qui descendait faire le quatrième au whist<sup>2</sup>. Sa femme était très attentionnée ; elle envoyait au captif du bouillon de sa composition<sup>3</sup>. — Demarle commandait aux quatre cents hommes d'infanterie qui occupaient la forteresse. Soixante sentinelles ne cessaient de veiller<sup>4</sup>, sans doute plus ou moins soigneusement. Trois gardiens étaient attachés au prince qui ne pouvait sortir de son appartement sans en être suivi<sup>5</sup> ; ils s'appelaient Issali, Dupin et Bire<sup>6</sup>. Quatre fois par jour, au moins, Demarle devait s'assurer par lui-même de son prisonnier<sup>7</sup>. Il avait reçu l'ordre de lire toutes ses lettres, aussi bien celles qu'il écrivait que celles qui lui étaient envoyées, mais il ne lisait que celles qu'on voulait bien lui laisser voir, Thélin ayant obtenu au bout de peu de temps l'autorisation de sortir en ville<sup>8</sup>. Il devait punir sévèrement toute marque de respect témoignée au détenu<sup>9</sup>. Ces punitions ne produisaient aucun effet<sup>10</sup>. Le pli avait été déjà plié au mois d'août. Un lieutenant de la garde municipale ayant réprimandé Flajollot pour avoir appelé prince le prisonnier et lui ayant déclaré qu'il fallait dire : Monsieur Louis Bonaparte : Ah ! mais, pour cela, avait répondu le soldat, il faudrait déchirer son acte de naissance<sup>11</sup>.

La ville de Ham s'intéressait beaucoup à lui<sup>12</sup>. Un jardin d'une quarantaine de mètres lui ayant été accordé sur le rempart, il y cultivait des fleurs, et les habitants lui en demandaient ; il leur en donnait d'autant plus volontiers qu'il en récoltait abondamment<sup>13</sup>. Un pharmacien, M. Acar, venait souvent le voir pour ses travaux de physique<sup>14</sup>. Il avait le droit de recevoir des visites et c'est à la suite de cette permission que Louis Blanc, entre autres, se rendit au fort.

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet, déjà cité. — S'il était mal logé, le prince Louis était bien gardé : 400 hommes dans le fort et 60 sentinelles répandues de tous côtés avec une consigne sévère pour surveiller, stimuler leur vigilance, le chef de bataillon Girardet, commandant du fort et de la ville, un homme sûr, remplacé bientôt par un autre, choisi avec soin et plus sûr encore. Giraudeau, déjà cité. — Demarle avait désarmé le prince et l'avait arrêté à Boulogne. On pensait avoir ainsi un surveillant de premier ordre. Et, de fait, le nouveau commandant remplit si consciencieusement son office, il surveilla si bien son prisonnier, rendit un compte si minutieux de ses faits et gestes au ministre de l'Intérieur, que celui-ci, par deux fois, voulut l'en récompenser : non content de lui avoir fait donner la rosette de la légion d'honneur, il réclamait pour lui le grade de lieutenant-colonel. *Ibid.*

<sup>5</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>6</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>7</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>8</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>9</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>10</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>11</sup>

<sup>12</sup> Docteur Véron, *Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris*, 1866 ; — Gallix et Guy, etc. — Un maître d'école de Ham écrivit au prince pour lui demander d'accorder à ses meilleurs élèves quelques prix. Louis-Napoléon offrit des médailles. Celles-ci rappelaient les victoires impériales. L'autorité s'émut et donna des ordres pour que de pareils faits ne pussent se renouveler.

<sup>13</sup> *Moniteur* du 19 février 1849 — Ce qui m'occupe beaucoup maintenant, c'est le jardinage, dit le prince dans une lettre à M. Vieillard, notre nature a des consolations inconnues à ceux qui furent toujours heureux. G. Duval, déjà cité.

<sup>14</sup> Louis Blanc, *Révélations historiques*, t. II.

L'historien a raconté le dialogue de cette entrevue : Mon credo, dit le prince, c'est l'Empire. L'Empire n'a-t-il pas élevé la France au sommet de la grandeur ? Ne lui a-t-il pas rendu l'ordre. Ne lui a-t-il pas donné la gloire ? Pour moi, je suis convaincu que la volonté de la nation, c'est l'Empire. — Mais l'Empire, c'est le principe héréditaire ? — Sans doute... L'important, c'est que le gouvernement, quelle que soit sa forme, s'occupe du bonheur du peuple<sup>1</sup>. Il se mit alors à parler, rapporte Blanc, des réformes sociales et de leur urgence. Autant ses opinions politiques m'avaient déplu, autant je fus étonné de son empressement à admettre les principes du socialisme dont, plus tard, il devait si bien faire usage pour se frayer une route à l'Empire... Souvenez-vous, lui dis-je, que l'Empire, c'était l'empereur. L'empereur peut-il sortir du tombeau ? Comment accompliriez-vous avec son nom ce qu'il ne serait pas donné à lui d'accomplir de nos jours avec son génie<sup>2</sup> ? L'Empire ressuscité ne serait possible que sous la forme d'un météore sanglant... Quand je pris congé de lui, il me serra dans ses bras avec un élan dont je ne pus me défendre de rester ému. Et ses dernières paroles furent : *N'oubliez pas d'embrasser pour moi Mme Gordon*<sup>3</sup>. — M. Belmontet arrivant à Ham, après avoir obtenu un laissez-passer de M. de Rémusat, fut reçu par le commissaire de police qui lui proposa de faire évader le prince sous l'uniforme d'un soldat<sup>4</sup>. Ceci prouve encore les sympathies que le fils de la reine Hortense savait éveiller. Ce qui suit prouvera comme il a su conserver ses espérances. Instruit de cette proposition, il réfléchit quelques instants, pris d'une juste méfiance, puis s'écrie : *Non, le peuple français ne s'occuperait plus de moi... je ne veux pas qu'il m'oublie*<sup>5</sup>. Ce commissaire de police providentiel était-il sincère ? Il y a peu de vraisemblance à ce qu'il ne l'ait pas été. Le gouvernement n'avait aucun intérêt à tendre un piège à Louis-Napoléon pour justifier ensuite une exécution dangereuse, — nous l'avons reconnu ; il en avait encore moins à le faire s'évader ; tout ce qu'on peut dire dans ce sens, c'est que le fonctionnaire avait été chargé de connaître l'état d'esprit du prisonnier et de ceux qui le venaient visiter ; et cela n'est guère probable. Il est plus normal de voir ici une offre spontanée. Une tentative d'évasion aurait été déjà préparée à cette époque. Mais Louis-Napoléon ne désirait, pas partir quoique, sans doute, il n'eût tenu qu'à lui de le faire<sup>6</sup>. Par une une de ces coïncidences qui ne semble plus extraordinaire parce qu'elle se rapporte à lui, les corps qui fournissaient des troupes à la citadelle de Ham étaient le 46<sup>e</sup> de Strasbourg et le 42<sup>e</sup> de Boulogne. Napoléon y comptait quelques amis qui, vers le mois de décembre 1840, lui offrirent d'organiser un complot. Une date solennelle approchait. Le prince de Joinville allait ramener de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon I<sup>er</sup>. Le jour de la rentrée des restes de son oncle, 14 décembre 1840, on a pu dire que Louis-Napoléon n'avait qu'à ceindre son épée et à sortir tranquillement de prison. Des sergents eussent maintenu ses gardiens ; le commandant Demarle aurait été consigné dans sa

---

<sup>1</sup> Louis Blanc, *Révélations historiques*, t. II.

<sup>2</sup> La phrase est à retenir.

<sup>3</sup> Louis Blanc, *Révélations historiques*, t. II.

<sup>4</sup> Véron, *Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris*. — Belmontet est un poète du vingtième ordre. Voir : *Les Tristes*, Paris. Boulland, 1824. -- *Poésies de l'Empire français*, 1853. — *Les Braves de l'Empire*, 1850, etc., et aussi : *Joseph Napoléon jugé par ses contemporains*, Levasseur, 1853.

<sup>5</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>6</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

chambre. Des relais avaient été préparés de Ham à Paris<sup>1</sup>. On imagine l'arrivée du prince dans la capitale, saisissant l'épée impériale sur la bière même de Napoléon et s'écriant, selon les paroles de Berryer : Ce nom qu'on fait retentir ; c'est à moi qu'il appartient ! Me voici, Français ; voulez-vous de moi ? Il faut croire qu'il y eut réellement une sorte de schéma d'évasion, car, vers la fin du mois de décembre, le bruit courut que des ouvriers de Ham et des fabriques environnantes voulaient délivrer le captif<sup>2</sup>. Il y avait une grande exagération dans les sentiments que l'on prêtait au peuple à l'égard du prisonnier, mais cela n'empêcha pas le gouvernement d'entourer la citadelle et même la ville de mesures très sérieuses de surveillance<sup>3</sup>.

Il serait donc exact de situer ici, plutôt qu'en 1846, le plan d'évasion raconté par Sir Drummond Wolff dans ses *Souvenirs*<sup>4</sup>. Peut-être ce plan est-il différent de celui qui fut proposé par le commissaire harnois, mais il présente plus de logique à la date où nous le plaçons. En 1846, Louis-Napoléon a déjà résolu de quitter Ham ; maintenant, il veut y demeurer ; en 1846, il y a moins de raisons pour qu'on vienne le voir d'Angleterre ses relations intimes exceptées ; aujourd'hui, étant données les relations qu'il avait eues avec des membres du parlement avant l'affaire de Boulogne, il est tout simple que l'un de ceux-ci cherche à connaître ses intentions. C'est ainsi qu'il reçut la visite de lord Malmesbury auquel il montra le peu de difficulté que comportait sa fuite. Le prisonnier dit que tout était préparé pour son évasion : et, quelques cloutes avant été exprimés à ce sujet, il attira son visiteur près de la croisée sur la cour qui était remplie de gardes et de sentinelles. Le prince fit alors un signe en tirant un côté de sa moustache et le signe fut répété par la plupart des soldats et des civils qui étaient en vue de la fenêtre<sup>5</sup>. — Il y a là peut-être, quelque amplification ; il s'y trouve, néanmoins, un fond de réalité ; il est inadmissible de supposer que lord Malmesbury ait inventé le fait ; et tous les témoignages s'accordent à prouver le refus de Louis-Napoléon<sup>6</sup>. Quant à la connivence du personnel, elle n'a rien de surprenant. Les soldats qui avaient ordre de ne pas lui parler, de ne pas le saluer et de ne pas se lever sur son passage, s'arrangeaient pour désobéir à ces trois points, ou, quand il ne leur était pas possible d'y manquer, lui témoigner quand même de la sympathie<sup>7</sup>. Il fallait laver chaque semaine les guérites où des mains mains généreusement anonymes avaient écrit : Vive Napoléon ! et Vive

---

<sup>1</sup> Hache-Souchet, déjà cité.

<sup>2</sup> Hache-Souchet, déjà cité.

<sup>3</sup> Hache-Souchet, déjà cité.

<sup>4</sup> L'auteur a certainement dû faire une confusion de date.

<sup>5</sup> *Souvenirs* de sir Drummond Wolff.

<sup>6</sup> Toute sa correspondance en témoigne. Voir plus loin. — Il faut citer aussi une autre proposition qui aurait été faite au prince. Les soldats lui avaient offert de faciliter sa délivrance au risque de la paver de leur tête. Un jour, le général Changarnier se rend dans la forteresse de Ham. Il ne rend point visite au prisonnier et, pour inspecter la garnison, il la fait sortir hors de la forteresse, où il ne laissa qu'un sous-officier avec environ trente hommes. Le sous-officier cherche un prétexte pour s'approcher de la prison du prince, puis, aussitôt qu'il l'aperçoit, lui dit tout bas : *Nous ne sommes ici qu'une poignée d'hommes et nous n'avons tous qu'une seule pensée qui se devine ; si le prisonnier veut s'échapper, il nous trouvera tous aveugles.* Le prince lui répondit : *Merci au brave qui me parle, mais je ne veux faire courir de danger à personne.* Le sous-officier : *Ce n'est pas possible, ce serait sottise de refuser.* Le prince néanmoins ne se laissa pas ébranler dans sa résolution. A. Mansfeld, *Napoléon III*, t. I, p. 147.

<sup>7</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

**l'Empereur !**<sup>1</sup> Le capitaine Demarle lui-même, trouvant les parties de whist insuffisantes, avait fini par inviter son prisonnier à sa table<sup>2</sup> ; un jour, oubliant ce qu'il en était, il faillit l'emmener dîner avec lui dans un château voisin<sup>3</sup>. — Les Les marques d'intérêt portées au prince furent telles qu'après avoir changé plusieurs fois la garnison, on décida de la relever tous les quinze jours<sup>4</sup>.

Louis-Napoléon travaillait pendant la journée. Il rédigeait une importante correspondance et envoyait certaines de ses lettres sous le couvert d'un bijoutier, M. Ancelin<sup>5</sup>. Ceux auxquels il écrivait le plus souvent, et dont les noms nous ont été connus, sont Armand Carrel, Béranger, George Sand, Louis Blanc, Sismondi et Chapuys-Montlaville<sup>6</sup> ; il continua ses rapports avec

---

<sup>1</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité. — Au dernier moment, de mauvaises nouvelles étant arrivées de Paris, il recula devant une aussi grande incorrection.

<sup>4</sup> Hache-Souchet, déjà cité.

<sup>5</sup> *La Nouvelle Revue*, 1er août 1894.

<sup>6</sup> Giraudeau. — Dans sa correspondance, George Sand lui prédisait une prochaine revanche. Elle lui donnait des conseils, et la lettre suivante vaut la peine d'être citée comme partait exemple de verbiage : — Prince, Je dois vous remercier du souvenir flatteur dont vous m'avez honorée en m'adressant, avec un mot de votre main qui m'est précieux, le noble et remarquable travail sur l'extinction du paupérisme. C'est de grand cœur que je vous exprime l'intérêt sérieux avec lequel j'ai étudié votre projet. J'ai été surtout frappée de la juste appréciation de nos malheurs et du généreux désir d'en chercher le remède. Quant à bien apprécier les moyens de la réalisation, je ne suis pas de force à le faire et, d'ailleurs, ce sont là des controverses dont je suis sûre que vous feriez au besoin bon marché. En fait d'application, il faut, peut-être, avoir la main à l'œuvre pour s'assurer qu'on ne s'est pas trompé et le rôle d'une vaste intelligence est de perfectionner les plans en les exécutant. — Mais l'exécution, prince, en quelles mains l'avenir la confiera-t-il ? Il y a peut-être inconvenance et manque de respect à soulever cette question en vous parlant. Peut-être aussi de vives sympathies en donnent-elles le droit. Je ne sais pas si votre infortune a des flatteurs, je sais qu'elle mérite d'avoir des amis. Croyez qu'il faut plus d'audace aux esprits courageux pour vous dire la vérité aujourd'hui qu'il n'en eut fallu si vous eussiez triomphé. C'est notre habitude, à nous démocrates, de braver les puissants et cela ne nous coûte guère, quel qu'en soit le danger. Mais, devant un héros captif et un guerrier enchaîné, nous ne sommes pas braves. Sachez-nous donc quelque gré, vous qui comprenez ces choses, de ce que nous voulons vous défendre des séductions que votre caractère, votre intelligence et votre situation exercent sur nous, et de ce que nous allons vous dire la vérité de nos consciences. Cette vérité, c'est que jamais nous n'aurions reconnu d'autre souverain que le peuple et que la souveraineté de tous paraîtra toujours incompatible avec celle d'un homme. Aucun miracle, aucune personnification du génie populaire dans un seul ne nous prouvera le droit d'un seul. Mais vous savez cela ; vous le saviez peut-être quand vous marchiez vers nous. Et nous, s'il eût fallu que nous fussions conquis, nous eussions préféré à toute autre une conquête qui eût ressemblé à une délivrance. Mais il nous eût fallu vous voir à l'épreuve et ce que vous ne saviez pas, c'est que les hommes longtemps trompés ou opprimés ne s'éveillent pas dans un jour à la confiance. La pureté de vos intentions eût été fatalement méconnue, et vous ne vous seriez pas assis au milieu de nous sans avoir à nous combattre et à nous réduire. Telle est l'Inflexibilité des lois qui entraîne la France vers son but que vous n'aviez pas mission, vous, homme d'élite, de nous arracher à la tyrannie. Hélas vous devez souffrir de cette pensée autant qu'on souffre de l'envisager et de le dire ; car vous méritiez de naître en des jours où vos rares qualités eussent pu faire notre bonheur. — Mais il est une autre gloire que celle de l'épée, un autre ascendant que celui des faits ; vous le savez maintenant que le calme du malheur vous a rendu toute votre sagesse. toute votre grandeur naturelle et sous

Chateaubriand<sup>1</sup>. De ses fenêtres, il voyait une ligne verte de courtines et un arbre, dit de la Liberté, planté en 1793 par André Dumont. De son petit jardin du rempart, — aujourd'hui le jardin de l'Empereur — il dominait la campagne<sup>2</sup>. Il s'y tenait souvent lorsque passaient des troupes ; certaines s'arrêtaient au pied de la citadelle ; plus d'un soldat le saluait et plus d'un officier lui faisait remettre sa carte<sup>3</sup>. Il montait à cheval dans la cour du château<sup>4</sup>. En 1812, il fit une chute et on remarqua que, le même jour, Henri V, aux environs de Prague, s'était cassé la jambe en tombant de cheval<sup>5</sup>.

---

aspirez, dit-on, à n'être qu'un citoyen français. C'est un assez beau rôle pour qui sait le comprendre. Vos préoccupations et vos écrits prouvent que nous aurions eu en vous un grand citoyen si les ressentiments de la lutte pouvaient s'éteindre et si le règne, de la liberté venait, un jour guérir les ombrageuses méfiances des hommes. Vous voyez comme les lois de la guerre sont farouches et implacables, vous qui les avez courageusement affrontées et qui les subissez plus courageusement encore. Elles paraissent odieuses quand on voit un homme tel que vous en être la victime. — Eh bien ! là est votre gloire nouvelle, là sera votre grandeur véritable. Le nom terrible et magnifique que vous portez n'eût pas suffi pour nous vaincre. Nous avons à la fois diminué et grandi depuis les jours d'ivresse sublime qu'il nous a donnés. Son règne illustre n'est plus de ce monde et l'héritier de son nom, penché, inéduité, attendri, sur le sort des prolétaires ! — Oui, c'est là votre gloire ! C'est un aliment sain qui ne corrompra pas la sainte jeunesse et la haute droiture de votre âme, comme l'eût fait peut-être l'exercice du pouvoir malgré vous. Là serait le lien du cœur entre vous et les âmes républicaines que la France compte par milliers aujourd'hui. Quant à moi, je TIC connais pas le soupçon et s'il dépendait de moi, après vous avoir lu, j'aurais foi en vos promesses et j'ouvrierais la prison pour vous faire sortir, la main pour vous recevoir. Mais, hélas ! ne vous faites pas d'illusions ! Ils sont tous inquiets et sombres autour de moi ceux qui aspirent à des jours meilleurs. Vous ne les vaincrez que par les idées, par le sentiment démocratique, par la doctrine de l'égalité. Vous avez de tristes loisirs, mais vous savez en tirer parti. Parlez-nous donc de délivrance et d'affranchissement, noble captif : Le peuple est comme vous dans les fers. Le Napoléon d'aujourd'hui est celui qui personnifie les douleurs du peuple comme l'autre personnifiait ses gloires. Acceptez, prince, l'expression de mes sentiments respectueux. — G. Sand, 26 novembre 1844. — *Histoire de Huit ans*.

<sup>1</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>3</sup> *Revue de l'Empire*, t. V. — Sa tentative de Boulogne et son emprisonnement ne lui avaient pas enlevé la sympathie des officiers enrôlés pour le complot de Boulogne et qui n'avaient pas marché. Quand leurs garnisons furent déplacées, ils passèrent par Ham et firent parvenir leurs cartes au prince. Nous ne devons pas oublier un fait qui annoncerait de nombreuses connivences. Pendant la marche de la division du Nord vers le midi, plusieurs d'entre les régiments traversant la ville de Ham, des officiers en grand nombre firent remettre leurs cartes au prince captif. Celui-ci de son côté avait la liste des officiers dont on lui avait promis le concours ; il put voir quels étaient ceux qui semblaient lui renouveler leurs engagements. E. Regnault, *Histoire de Huit ans*, passage déjà cité précédemment.

<sup>4</sup> Il ne monta d'ailleurs pas longtemps, devenant par trop l'objet de la curiosité collective des geôliers, des soldats et des habitants de Ham, groupés aux abords des guichets. Le commandant lui-même se tenait au milieu de la cour, et tout le poste était sous les armes ainsi longtemps que le prince n'était pas rentré. — B. Renault, *Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte*, déjà cité, p. 130.

<sup>5</sup> H. Thirria, ouv. déjà cité, etc.

Le prince ne se plaignait pas trop de son séjour, sauf dans les lettres officielles<sup>1</sup> ; pourtant, sa santé s'en ressentait<sup>2</sup>. Habitué aux sports de plein air, il souffrait de sa réclusion. Dans une lettre à son père, il parle de fortes douleurs rhumatismales<sup>3</sup> et les attribue à l'humidité du pays ainsi qu'au manque d'exercice<sup>4</sup>. Ses chambres étaient balayées par de terribles courants d'air. — Aux heures où il lui fallait de la résignation, il savait rendre celle-ci souriante. Il avait écrit sur l'un de ses murs cette phrase, tirée d'un ouvrage de M. Guizot : Pour les peuples comme pour les individus, la souffrance n'est pas toujours perdue. En cherchant dans cet aphorisme une consolation, une espérance, il était plus clairvoyant que l'illustre homme d'État auquel il l'avait emprunté et qui, à cette

---

<sup>1</sup> Il écrivait en novembre 1810 à Ferdinand Barrot : Je ne puis guère me louer de la manière dont on a été pour moi depuis que je suis ici. Pas le moindre égard, et la surveillance la plus active jointe aux mesures les plus inutiles de précaution. Les ministres de Charles X étaient mieux traités que nous... . En mai ! Si il finit par protester en s'adressant au ministère même : Pendant les neuf mois que j'ai passés dans les mains du gouvernement français, je ne suis patiemment soumis à ses indignes traitements de tous genres ; je ne veux pas, cependant, garder un plus long silence qui semblerait une adhésion aux mesures oppressives dont je suis l'objet. — Ma position doit être considérée sous deux points de vue, l'un moral. et l'autre légal. Quant au premier, le gouvernement qui a reconnu la légitimité du chef de ma famille. est forcé de me reconnaître comme prince et de me traiter comme tel. — La politique a des droits que je ne prétends pas contester : que le gouvernement agisse à mon égard comme envers un ennemi. qu'il me prive des moyens de lui nuire, je n'aurai pas à me plaindre ; mais en même temps sa conduite sera inconséquente s'il me traite comme un prisonnier ordinaire, moi, fils d'un roi. neveu d'un empereur et allié à tous les souverains de l'Europe... ri, pour la première fois de ma vie, je m'appuie sur le hasard qui a présidé à ma naissance, c'est que la fierté sourient à ma position actuelle et que j'ai acheté les anciennes faveurs du sort au prix de vingt-sept ans de souffrances et de chagrins. — En ce qui touche ma position légale. la Cour des pairs a créé pour moi une pénalité exceptionnelle. En me condamnant à un emprisonnement perpétuel, on n'a fait que légaliser le décret du destin qui voulait que je fusse prisonnier de guerre. On a essayé d'adoucir la politique par l'humanité, en m'infligeant la peine la moins dure pour le plus longtemps possible. Mais, dans l'application, le gouvernement est allé au delà des intentions que j'aime à attribuer à mes juges. Accoutumé, dès ma jeunesse, à une vie simple, je ne me plains pas de l'inconvenante médiocrité dans laquelle on me place : mais ce dont je me plains, c'est d'être la victime de mesures vexatoires que ne commande en rien le soin de ma surveillance... Un tel système de terreur a été mis en œuvre dans la garnison et parmi les employés du château que nul n'ose lever les yeux sur moi et qu'il faut ici à un homme beaucoup de courage pour être simplement poli. Ce n'en serait-il autrement, lorsqu'un regard est considéré comme un crime et que ceux qui voudraient adoucir ma position sans manquer à leur devoir sont dénoncés à l'autorité et menacés de perdre leur place Au milieu de cette France que le chef de ma famille a rendu si grande, je suis traité comme l'était un excommunié au XIIIe siècle. Chacun fuit à mon approche et l'on semble redouter mon contact, comme si mon souffle même était contagieux. — Cette insultante inquisition qui me poursuit jusque dans ma chambre, qui s'attache à mes pas lorsque je vais respirer l'air dans un coin du fort, ne s'arrête pas à ma personne ; elle veut encore pénétrer jusqu'à mes pensées. Les effusions de mon cœur dans les lettres que j'adresse à ma famille sont soumises au plus sévère contrôle : et, si quelqu'un m'écrit en termes trop sympathiques, la lettre est confisquée et son auteur dénoncé au gouvernement... Si l'on croit arriver ainsi à me réduire, on se trompe. Ce n'est pas l'outrage, c'est la bienveillance qui subjugué les cœurs de ceux qui savent souffrir. Gallix et Guy, déjà cité.

<sup>2</sup> Giraudeau, déjà cité.

<sup>3</sup> Giraudeau, déjà cité.

<sup>4</sup> Giraudeau, déjà cité.

heure même, dans sa correspondance officielle, affectait de traiter le conspirateur de Boulogne avec un injurieux dédain<sup>1</sup>. Enfin, Louis-Napoléon avait su remédier à l'austérité de sa prison en remplaçant ses amies londoniennes par des filles du pays. Et dans les deux principales aventures qu'il noua, on retrouve la dualité de son caractère, les côtés idéalistes et réalistes que nous avons déjà remarqués dans sa jeunesse, puis dans son âge d'homme et qu'il tenait de naissance ainsi que nous l'avons noté en expliquant celle-ci et comme nous avons vu Persigny le fixer dans ses *Lettres de Londres*. Il y avait chez lui deux hommes, deux tempéraments distincts, opposés, qui plaisent également aux femmes ; il traitait l'amour avec les mêmes contradictions que la politique, tantôt à la façon d'un barde épris de rêves fantastiques, tantôt en soldat aux volontés impatientes réclamant une satisfaction immédiate. Il avait cette distinction un peu convenue du beau militaire apte à faire sonner ses éperons ; mais, dans l'intimité, il ne révélait ni une âme sèche, ni un esprit trop superficiel. II aimait la gloire et comprenait la poésie. Que demander de plus à un amoureux ? Un poète sous l'uniforme, n'est-ce pas le rêve de toutes les jeunes filles ? Du moins, c'était assez celui des filles de ce temps-là surtout dans la petite bourgeoisie qui faisait sa pâture des romans-feuilletons<sup>2</sup>. Il y avait un penchant sentimental chez Louis-Napoléon — qu'il devait retrouver, au moment de son mariage — mais fortement balancé par un instinct plus simple et plus précis. En amour, il allait droit au but et ce but là surtout l'intéressait<sup>3</sup>. Dans sa prison, il eut à la fois la poésie et le plaisir, une jeune héroïne pâle et romanesque, exaltée, dernière glycine des lacs lamartiniens, puis une maîtresse véritable, paysanne aux grands yeux simples, ardents et bons.

Il fut mis en rapport avec la première par l'entremise de Thélin. Le valet de chambre impérial connaissait en ville deux vieilles dames chez qui la fille d'un boucher de Paris, Mlle G\*\*\*, était venue pour soigner une maladie de poitrine. Cette jeune personne, ayant aperçu Louis-Napoléon sur les remparts du château, en devint amoureuse du premier coup, au point de perdre le sommeil. Ce cavalier captif, ce Bonaparte malheureux, c'était pour elle le chevalier des légendes ; renversant les rôles, elle s'imaginait la princesse qui devait le délivrer ou lui apporter, du moins, le plus tendre des rêves. Et ici, nous retombons en plein romantisme. Pour atteindre au prince, elle lui dépêcha un page ; il n'avait ni toque à plumes, ni poignard, ni justaucorps aux manches de satin ; sous le gilet à raies de couleurs et le tablier, il n'en était pas moins agréable ; il possédait, de plus, le mérite de se trouver là. Ce page fut Thélin. Amusé par l'histoire, Louis-Napoléon reçut la jeune fille et lui mit un baiser — un seul<sup>4</sup> — sur la main. Nul ne sait ce que se dirent ces deux amants platoniques. Ils ne se revirent jamais et, depuis cette entrevue, la jeune fille refusa tous les partis : *J'ai là, disait-elle, un baiser qui me brûle les doigts*<sup>5</sup>. C'était exquis ; mais il est dit que les aventures sublimes auront, elles aussi, presque toujours, des suites moins belles. La nature se montrant habile à revendiquer ses droits, Mlle G\*\*\*, lasse d'attendre le prince charmant, se jeta dans les bras de son page, moins scrupuleux, très flatté de plaire. Le page mena l'aventure d'un train tel que la

---

<sup>1</sup> Giraudeau, déjà cité.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>3</sup> Pierre de Lano, *L'Empereur*.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>5</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

maladie de poitrine empira vite et conduisit cette Elvire d'un nouveau genre sous les saules funèbres<sup>1</sup>.

Le roman de la paysanne est moins ridicule et mieux réussi. On désignait son héroïne, dans le pays, par un qualificatif aimable : la Belle Sabotière, à cause de sa grâce et parce que son père vendait des sabots. Alexandrine Vergeot, de son vrai nom, travaillait à la journée. **On la savait honnête et courageuse<sup>2</sup>**. Courtisée par un peintre en bâtiments, elle se montrait fort affectée de ce qu'il ne lui parlât pas mariage, et, tout en causant, racontait assez volontiers ses peines de cœur<sup>3</sup>. L'ouvrier se maria, — mais avec une autre personne ; et les doléances d'Alexandrine augmentèrent. Heureusement pour elle, **une dame Renard, femme du portier-consigne qui se chargeait de la nourriture des prisonniers d'État, la prit à son service**. Le prince la vit pendant une promenade dans la cour et la trouva jolie. Mme Renard mit le feu aux poudres en l'envoyant porter les mets du prisonnier<sup>4</sup>. Elle ne se fâcha point cette fois que la question matrimoniale fût laissée de côté et céda rapidement ; elle n'espérait pas un pareil consolateur. Il fut mieux que cela pour elle, car il l'aima, comme il pouvait l'aimer, un peu plus même. **Louis-Napoléon s'attacha beaucoup à la belle Hamoise ; elle restait chez lui des journées entières ; elle était très intelligente et le prince se plut à lui donner quelque teinture d'instruction ; elle profita, paraît-il, de ses leçons et fut poussée assez loin. Ceux qui l'ont connue se la rappellent : grande sans maigreur, avec des cheveux châtons, des yeux bleus et beaucoup de fraîcheur<sup>5</sup>**. **fraîcheur<sup>5</sup>**. Ces journées avec la Sabotière étaient bien occupées. Louis-Napoléon, alors surtout, s'affirmait **un solide jouteur<sup>6</sup>**. Il n'était, d'ailleurs, ni raffiné ni savant<sup>7</sup>. Il sut plaire à son amie. Elle évita, dès que sa liaison fut connue, ses anciennes relations et **se cacha le plus possible aux regards<sup>8</sup>**. Elle eut deux fils du prince, Eugène et Louis, que son amant envoya chez sa nourrice, Mme Bure, et vécut de plus en plus retirée<sup>9</sup>. Il semble qu'elle soit restée longtemps liée avec Louis-Napoléon ; c'est peu de temps avant son mariage qu'elle épousa le frère de lait de celui qui était devenu l'empereur, alors trésorier de la liste civile, et qui, au temps où son maître résidait à Ham, était chargé de faire fructifier sa fortune. Elle en eut quatre ou cinq enfants. S'en trouva-t-il encore de Louis-Napoléon ? **Il serait téméraire de l'affirmer ; celui-ci avait cependant conservé des relations avec elle après 18-16 : il avait même eu soin de la faire partir de Ham avant son évasion<sup>10</sup>**. En 1861, Mme Bure était une grosse dame à cheveux blancs, fort aimable, mais ne rappelant en rien la Belle Sabotière de jadis. A la mort de Bure, la fortune fut divisée entre les enfants et Alexandrine, quelque peu oubliée d'eux, est morte pauvre en 1886, à Paris<sup>11</sup>.

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>5</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>6</sup> P. de Lano, déjà cité.

<sup>7</sup> P. de Lano, déjà cité.

<sup>8</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>9</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>10</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>11</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.



Le prince reçut à Ham d'autres visites féminines<sup>1</sup>. Il est probable qu'il vit Mme Gordon ; il est certain qu'il accueillit miss Howard. A la liste de ses amies populaires, il conviendrait d'ajouter une demoiselle Badinguet, ce qui expliquerait en même temps l'origine de ce surnom qui lui fut appliqué par la suite. On l'appelait Badinguet par allusion à sa bonne fortune<sup>2</sup>. Cette explication est plus plausible que celle donnée jusqu'à présent et qui fait venir ce sobriquet du verbe badinguer, équivalent du vieux terme troyen berlauder, berlaudeur, employé pour désigner celui qui va et vient, de côté et d'autre, hésite, s'ennuie, tourne en rond et... berlaude, — car il y a des mots difficiles à traduire.

Dans la citadelle de Ham, le gardien montre de nos jours aux visiteurs la porte par où passaient la Belle Sabotière et ses concurrentes.

\* \* \*

Le prince sut profiter de son emprisonnement<sup>3</sup>. Plus tard, quand on le félicitait de ses connaissances et de son style, un peu restreint, mais concis et quelquefois beau, il disait en souriant qu'il avait eu le temps de compléter ses études à l'université de Ham<sup>4</sup>. Il ne s'étonnait jamais de rien, de son sort moins que du reste. Dès le début de sa détention, il avait écrit à une amie de Londres que tout lui semblait très normal : Je ne désire pas sortir des lieux où je suis, car ici je suis à ma place ; avec le nom que je porte, il me faut l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir. Ma vie se passe d'une manière bien monotone, car les rigueurs de l'autorité sont toujours les mêmes ; cependant, je ne puis pas dire que je m'ennuie, parce que je me suis créé des occupations qui m'intéressent. J'écris des réflexions sur l'histoire d'Angleterre... Je ne me plains nullement de la position que je me suis faite et je m'y résigne complètement<sup>5</sup>... A la date du 18 avril 1843, il déclarait : Si demain on ouvrait les portes de ma prison... si on venait m'offrir de changer ma position actuelle pour l'exil, je refuserais une telle proposition, car ce serait à mes yeux une aggravation de peine... Je préfère être captif sur le sol français que libre à l'étranger... Banni depuis vingt-cinq ans, trahi deux fois par le sort, je connais de cette vie toutes les vicissitudes et toutes les douleurs, et, revenu des illusions de la jeunesse, je trouve dans l'air natal que je respire, dans l'étude, dans le repos de ma prison, un charme que je n'ai pas ressenti lorsque je partageais les plaisirs des peuples étrangers et que, vaincu, je

---

<sup>1</sup> Il dit une fois à une de ses visiteuses : Je vous rendrai cela aux Tuileries. E. Ollivier, ouv. déjà cité, p. 74.

<sup>2</sup> Ce renseignement nous a été fourni obligeamment par un fils du pays tout particulièrement apparenté pour nous parler du prince à Ham, M. L. A. Qu'il eu soit ici remercié.

<sup>3</sup> Le prince y écrivit justement les lignes suivantes : Plus le corps est étroitement resserré, plus l'esprit est disposé à se lancer dans les espaces imaginaires et à agiter la possibilité d'exécution de projets auxquels une existence plus active ne lui aurait peut-être pas laissé le loisir de songer. — Louis-Napoléon prépara à Ham son avenir politique. La captivité de Sainte-Hélène est un épilogue, celle de Ham un prologue. I. de Saint-Amand, déjà cité.

<sup>4</sup> Giraudeau déjà cité. — E. Ollivier, *L'empire libéral*. Carnier, 1897, — En dehors de ses ouvrages littéraires, le prince adressa à M. Arago un mémoire important sur la production des courants électriques. Cette communication mérita un rapport approuvé à l'Académie des sciences et fut insérée dans les procès-verbaux.

<sup>5</sup> Barins, Gallix et Guy, etc., déjà cité. De La Guéronnière, *Portraits politiques contemporains*, etc.

buvais à la même coupe que les vainqueurs de Waterloo<sup>1</sup>. Un de ses grands mérites fut de ne jamais clouter de lui ni de sa cause. A peine en prison, il recommença de la revendiquer avec la même énergie ; il affirma hautement qu'il continuait d'y croire et de s'en montrer sûr. Pour cela, comme par le passé, tout lui fut bon. A ses yeux, il n'existait pas de petits moyens. Agissant dans le rayon qui lui était permis par les circonstances, il pratiquait cette excellente maxime qu'il n'y a pas de soldats inutiles et que le plus inconnu peut être employé efficacement lui aussi. C'est de la sorte qu'on arrive et les serviteurs les plus humbles sont souvent les plus dévoués. Il gagna d'ailleurs à les fréquenter et par eux se rendit compte de l'opinion générale. Cette fois, il sut se rallier les démocrates et devenir un de leurs soldats d'avant-garde<sup>2</sup>. Certains préjugés tombèrent qui lui avaient aliéné quelques sympathies. Forcé comme il l'était encore de reconstituer son parti, il ne pouvait plus se payer de promesses ; il lui fallait soumettre les gens à l'épreuve ; et, pour passer les murs de Ham, il était indispensable de se placer en avant ; ceux qui redoutaient une telle nécessité, — parmi lesquels pas mal de ses anciens partisans — se tenaient tranquilles. La prison lui fut donc excellente en ce sens qu'elle lui valut, en dehors de méditations indispensables, de reprendre contact avec la réalité des espérances dont se nourrissait la partie active de la nation. Être prétendant nécessite une persévérance quotidienne, active et renseignée ; en cela, comme en toute chose, la victoire est réservée à celui qui sait le mieux comprendre puis le mieux agir ; et, malgré certaines apparences, pour l'homme qui a décidé de courir n'importe quels risques, l'action demeure ouverte. Le plus difficile à parcourir, c'est le chemin par lequel on y accède.

Dans les premiers temps, le prisonnier de Ham, opiniâtre dans ses conceptions politiques et fidèle aux illusions qui l'avaient conduit à Boulogne, songeait à consacrer ses loisirs à développer les idées impériales et à corriger les échecs des conspirations par les entreprises d'une propagande écrite. Il eut la pensée de faire l'histoire de Charlemagne<sup>3</sup> ; les analogies pouvaient être facilement saisies : c'était un monument élevé à l'Empire et au principe d'autorité. Les tendances ne se manifestaient pas encore en lui. Mais il fut détourné de ce travail par divers conseils et surtout par ceux d'une amie dévouée, autrefois compagne de son enfance, élevée près de lui sous les yeux de la reine Hortense, et qui n'avait jamais cessé de lui donner, de près comme de loin, des témoignages d'une profonde reconnaissance et d'une intelligente amitié. Douée d'une sagesse et d'une perspicacité peu communes, cette dame avait compris qu'avec les mœurs essentiellement démocratiques de la France, avec ses vifs appétits de liberté, les fantaisies impériales n'avaient aucune apparence de succès et que l'avenir du prince ne pouvait qu'être compromis par les souvenirs politiques de 1804. Elle le dit avec franchise et fut écoutée. L'histoire de Charlemagne fut abandonnée et le prince captif écrivit les Etudes historiques sur la révolution d'Angleterre. Toutefois, dans ce livre nouveau, se révèlent les vieilles tendances : la figure dominante est celle de Guillaume d'Orange, despote mal déguisé s'accoutumant avec peine au régime parlementaire. —L'adversité n'avait donc pas encore corrigé le prince Louis Bonaparte et ses convictions demeurèrent à peu près les

---

<sup>1</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> Il écrivait à Ledru-Rollin : Je serais heureux d'avoir comme représentant un homme dont les convictions politiques se rapprochent si intimement des miennes.

<sup>3</sup> Il correspondit à ce sujet avec Sismondi. Une des lettres de Sismondi est publiée dans *Le Prisonnier de Ham*. Plon. 1849.

mêmes jusqu'en 1842. Mais, à cette époque, il se trouvait au fond de sa prison dans un état d'isolement complet, abandonné, oublié, compté pour rien. Dans l'exil, il avait eu des visiteurs, des partisans, même des flatteurs ; l'intrigue, sinon l'affection, s'agitait autour de lui ; il était dans une sphère de mouvement et de vie. Le malheur avait produit la solitude et son nom, ce nom magique avec lequel il croyait renverser un trône, n'attirait plus à lui un seul souvenir<sup>1</sup>. Cette appréciation ne me paraît pas juste ; elle fait erreur sur plusieurs points. Les tendances démocratiques du prince s'étaient manifestées plus d'une fois, qu'elles fussent sincères ou non, et elles l'étaient. On peut se demander, à la rigueur, car il l'aurait presque certainement fait — s'il eut réuni un congrès national après Strasbourg, malgré son intention à ce sujet, affirmée devant ses juges et sur l'heure, mais on ne peut mettre en doute la spontanéité avec laquelle il servit la cause de la liberté en Italie ni celle qui l'avait porté auparavant à s'y affilier. Dans ses cieux entreprises de Strasbourg et de Boulogne, il se solidarise avec le meilleur des principes républicains. Ce qu'on a le droit d'avancer avec le plus de vraisemblance, c'est qu'il comptait, avant Ham, atteindre de suite à l'Empire tandis que, peu à peu, après quelques mois de prison, il le vit à travers la République. Ajoutons que, devant l'intransigeance de plusieurs partisans, il fut amené à les redouter, à penser, du moins, que leur bonapartisme ne serait efficace qu'au dernier moment<sup>2</sup>, et que, pour le quart d'heure, ceux qui se

---

<sup>1</sup> E. Regnault, *Histoire de Huit ans*.

<sup>2</sup> Persigny, par exemple, était pour les doctrines impérialistes les plus rigides et n'admettait point encore à ce moment l'alliance avec les républicains. Depuis que le prince communiquait avec les écrivains démocrates, ses relations avec les complices de Boulogne étaient beaucoup moins actives ; il affectait même de n'en parler qu'avec un certain dédain. M. Fialin de Persigny surtout ne semblait plus lui inspirer aucune sympathie. C'était l'homme des traditions impériales et, à ce titre, le prince devenu démocrate en faisait bon marché. Aux premiers temps qui suivirent la condamnation. M. de Persigny avait fait les plus vives instances pour être appelé à Ham, le gouvernement ayant laissé au captif la faculté de désigner deux compagnons de son choix. Mais toutes ses prières furent inutiles. On eut dit un courtisan complètement disgracié. E. Regnault. — Il faut tenir compte, à ce sujet, des rivalités dont nous avons parlé précédemment. Je doute fort que le prétendant ait, de lui-même, renié Persigny, le meilleur soldat de sa cause à cette date, et qu'il fait désavoué. Il l'écarta peut-être momentanément, comptant bien le rappeler ensuite, ce qu'il fit d'ailleurs. (Le rôle de Persigny en 45 le prouve. Voir les *Mémoires du Général du Barail* où l'auteur raconte que Persigny, habitant à côté de l'Élysée, était l'âme damnée du prince-président.) La situation de Louis-Napoléon entre des amis aussi divers que les siens était difficile. Sûr de Persigny et de le retrouver toujours, il le sacrifia par nécessité un laps de temps donné. — en admettant qu'il fait sacrifié, car il n'y en a d'autre preuve, à ma connaissance, que ce passage d'E. Regnault. Ils continuèrent en tout cas de correspondre. Persigny, dans une de ses lettres, donne au prince des conseils, le prie d'exhorter Montholon à publier ses mémoires afin de réagir contre ceux qui représentent Napoléon Ier comme un ambitieux avide de partager le monde au profit de sa famille. M. de Montholon dit qu'on ne le croira pas sur parole. Mais on a bien cru M. de Las Cases et à une époque où l'opinion était bien autrement égarée qu'aujourd'hui. Après avoir fait observer que dans mille ans il y aurait encore bien des gens qui ne sauraient pas juger l'empereur, il dit : S'il y a des Vigny pour insulter niaisement ce qu'ils ne savent pas comprendre, il y a des Molé et des Thiers pour leur répondre. Quant à Montholon il n'a qu'à raconter, qu'à se souvenir. Il termine : Adieu, mon prince, pardonnez-moi cette lettre hâtive, mais je suis accablé d'ouvrage et je n'ai pas le temps d'être clair... Votre très respectueux et très dévoué serviteur, F. de Persigny. Dans le post-scriptum, il s'occupe de l'éditeur préférable pour la publication des mémoires. (Collect. A. L.) L'adresse est mise ainsi : à S. A. I. le prince Napoléon à Ham.

situaient à gauche, loin du centre, seraient ses alliés les plus actifs. Enfin, il est probable qu'il développa davantage l'instinct démocratique sincère qui était en lui, instinct peut-être égaré à Londres au milieu des fidèles trop cérémonieux qui l'entouraient<sup>1</sup>. Napoléon-Louis, Louis-Napoléon et Napoléon III — chaque nom représentant trois étapes de son existence<sup>2</sup> — ont été très réellement amis du peuple. Si l'on en doutait de nouveau, il n'y aurait qu'à relire les *Idées napoléoniennes*. — L'amie d'enfance dont il est ici question est Mme Cornu. Je crois que son rôle est exagéré<sup>3</sup>. Elle enseigna peut-être l'ancien camarade d'Arenenberg sur l'état des esprits, mais il y a peu de vraisemblance qu'elle l'ait guidé d'une manière aussi importante. Elle fit les recherches historiques demandées, elle n'en indiqua pas d'autres ; tout au plus, et vaguement, les suggéra-t-elle<sup>4</sup>. Louis-Napoléon se rendit seul compte de celles qui convenaient le mieux à sa situation. Cela est si vrai qu'il fit appel aux républicains dès 1841. Quant à la figure de Guillaume d'Orange, qu'il dressa par-dessus le parlement d'Angleterre, elle constituait, loin d'être une faute, sa justification personnelle<sup>5</sup> ; elle indiquait le rôle qu'il comptait jouer — et qu'il joua.

---

<sup>1</sup> Rien, en général, n'est plus apte à entourer un prétendant d'une atmosphère nuisible qu'une cour d'exil. Ceux qui la composent, n'ayant aucun intérêt à ce que le prince se dérange, au contraire, s'emploient de leur mieux à lui masquer l'aspect véritable de la politique et à le faire vivre dans des conditions telles qu'il finisse par se croire peu à peu, quand même, une sorte de souverain. Les courtisans de la réussite font perdre, la plupart du temps, le fruit de la victoire ; ceux du malheur, lorsqu'ils s'incrument, sont pires, car ils empêchent la conquête.

<sup>2</sup> Depuis la mort de son frère ; en 1831, le prince signait son nom ainsi : Napoléon-Louis Bonaparte, afin de se conformer à la volonté de l'empereur qui avait décidé que le nom de la famille s'appellerait toujours Napoléon. Lors des élections qui eurent lieu après la révolution de Février, l'ordre des prénoms du prince avait donné lieu à quelque confusion, il s'est décidé à reprendre la signature qu'il avait avant la mort de son frère. Nous avons écrit toujours Louis Napoléon pour plus de simplicité. — (*Œuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*, publiées par Ch. Edouard Tremblaire, 3 vol. 1848, Librairie napoléonienne, note 1, t. I.

<sup>3</sup> Voir précédemment. Il y eut néanmoins entre le prince et Mme Cornu une active correspondance. Voir Blanchard-Jerrold, *Life of Napoleon the third*. — Mme Cornu servait au prince pour lui rechercher des documents et des livres, et pour lui corriger les épreuves des siens. Afin d'être sûr, dit-il à un éditeur, que les dernières épreuves soient soigneusement corrigées, je prie Mme Cornu de les relire une dernière fois et de mettre dessus bon à tirer. De cette manière, rien ne sera changé dans l'envoi des feuilles ; seulement, lorsque j'aurai fait toutes les corrections, j'écrirai sur la feuille comme je le fais aujourd'hui : envoyer à Mme Cornu pour le bon à tirer. Tant que je n'aurai pas écrit ces mots, en me renverra toujours les épreuves, etc. (Collection A. L.) Il s'adressait également au baron Desportes pour ses recherches de livres. Mon cher monsieur Desportes, lorsque je désire quelque chose, c'est à vous que je m'adresse parce que je sais que vous êtes toujours prêt à m'obliger ; aussi j'abuse quelquefois, je crains, de votre bon cœur... Je voudrais avoir la brochure que Lombard a publiée en 1839, intitulée : *Le prince Napoléon et le ministère Molé*, etc. Ham, 6 avril 1849. — *Ibid.* Mme Cornu — Mlle Lacroix, de son nom de jeune fille — était de sentiments plutôt républicains, dit M. Ollivier, et amie de Godefroy Cavaignac. Édit, déjà citée, p. 71,

<sup>4</sup> Blanchard-Jerrold, *Life of Napoleon the third*.

<sup>5</sup> Guillaume d'Orange, par ses idées, par son énergie, par ses sentiments, dont l'un consistait en une foi puissante dans la force du dévouement populaire, ne pouvait que plaire au prince et lui figurer même une sorte de modèle, un de ces dieux que l'on élève en l'honneur de ses songes dans la chapelle intérieure pour attendre avec plus de patience les temps favorables et apprendre en détail le rôle qu'il faudra jouer. Louis-

Le prince se mit en rapport avec trois journalistes de la gauche, M. Peauger, M. Degeorge, qu'il avait déjà reçus à Londres, et M. Calixte Souplet. En dehors des raisons, énoncées plus haut, qui le poussaient à cette alliance, il y en avait une, majeure, c'est que le journalisme, tant en province qu'à Paris, avait, avant 1848, le prestige d'une quatrième puissance sortie de la Révolution. Il gardait son honneur intact, n'ayant pas encore appris à se vendre. La direction d'un journal était alors un véritable sacerdoce ; les titulaires prenaient leur rôle au sérieux. La plupart avaient la foi<sup>1</sup>. Un petit groupe de rédacteurs, aujourd'hui oubliés, possédait dans la région une sérieuse influence ; il comprenait ceux que nous avons nommés, plus M. Malézieux, M. Davin et Théophile Dufour, confident d'Edgar Quinet. L'un de leurs journaux, le *Guetteur de Saint-Quentin*, avait obtenu une autorité si grande que plusieurs de ses articles étaient reproduits dans les feuilles de la capitale<sup>2</sup>. Homme adroit, aux principes cependant rigides, son directeur possédait une certaine renommée. Elle parvint jusqu'au prince qui lui écrivit au début de septembre 1842 en joignant à sa lettre des articles et une brochure de lui. Il terminait sa lettre en disant : *L'estime des hommes de bien, la sympathie de mes concitoyens me consoleront toujours de la perte de ma liberté et je serai heureux, même captif, si je puis être utile aux grands intérêts de mon pays*<sup>3</sup>. Bientôt après, le prince désira connaître

Calixte Soufflet, et, dès la fin de novembre, ils furent assez liés. Le journaliste ne devint pas le partisan du prisonnier, mais certainement son ami et il lui rendit service en ouvrant les colonnes de son journal où il signa X X<sup>4</sup>. — Sa tactique fut la même à l'égard de M. Degeorge. Il lui fit dire qu'il serait heureux de le revoir et celui-ci se rendit avec empressement à cet appel. Dès les premières paroles, il lui fut aisé d'apercevoir que le prince avait singulièrement modifié ses vues et ses espérances. Ce n'était plus l'homme du passé, invoquant des sénatus-consultes oubliés, c'était un contemplateur de l'avenir, livré aux inspirations démocratiques, faisant abnégation de sa personne, ne consultant que les intérêts

---

Napoléon montre le *Taciturne* faisant valoir pour les uns son droit héréditaire, pour les autres ses principes, pour tous, les intérêts communs ; il l'approuve lorsqu'il témoigne ne vouloir rien accepter que du vote libre de la nation, lorsqu'il reconnaît qu'on n'impose jamais sa volonté ni sa personne à un grand peuple. Renault, *Histoire du prince Louis-Napoléon*, p. 146, déjà cité. — Guillaume d'Orange rappelait même au prince un type physique identique au sien ; il est le lymphatique par excellence. Et, disait la grande Catherine de Médicis, *le monde appartient aux lymphatiques*. Il y a, en effet, dans ce tempérament, si parfait déjà par lui-même pour donner le change, une sage lenteur : la formation est progressive ; avec un régime adroit et maintenu, l'homme lymphatique défie plus d'un sanguin. Cet état convient à merveille à la méditation : le physique gêne à peine celle-ci et se maintient dans l'étal qui lui permet le mieux de se développer ; une certaine diminution momentanée de vigueur permet à la 'musée de se jouer dans un domaine plus pur. La nécessité du calme pour réfléchir est si évidente qu'une circulation du sang trop rapide empêche un travail prolongé. Il semble qu'une sorte de stagnation soit nécessaire pour que l'intelligence tout entière fleurisse, maîtresse absolue, résultat de l'être. — Là réside même une des difficultés de l'action.

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>2</sup> Ces journaux possédaient leur importance locale et même ils avaient, en dehors de leur département, une bonne renommée : leurs articles étaient cités un peu partout, même à Paris. A. Morel, *Napoléon III*, déjà cité. p. 20.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>4</sup> Le gouvernement ne tracassa aucun des deux journaux, mais fit officieusement savoir par le parquet que si la collaboration suspecte continuait, le brevet des imprimeurs serait retiré. E. Ollivier, *Louis-Napoléon*, etc. déjà cité, p. 69.

du peuple et les droits de la nation. M. Degeorge accueillit avec confiance les paroles du captif dont le nom pouvait être une conquête précieuse pour la cause démocratique. Bientôt, une active correspondance s'échangea entre eux, et les méditations politiques du prince furent accueillies dans les colonnes du *Progrès du Pas-de-Calais*. Il publia dans cette feuille de nombreux articles démocratiques et socialistes qui furent ensuite rassemblés dans une petite brochure intitulée : Extinction du paupérisme. M. Degeorge se persuadait que le prince Louis était entièrement converti aux idées démocratiques, et lorsque, parmi ses amis républicains, on lui faisait soit des reproches, soit des plaisanteries sur ses relations avec le prétendant vaincu, il affirmait que le prétendant avait disparu pour faire place à un véritable démocrate<sup>1</sup>. — Avec M. Peauger, l'entente fut d'autant plus facile que le journaliste était de ceux qui ne séparaient pas le nom de Napoléon de la cause républicaine et qui regardaient comme une faute de les avoir désunis<sup>2</sup>. La popularité d'un nom pareil étant incontestable, il fallait, selon lui, s'en faire un auxiliaire et se servir habilement de l'action puissante qu'il exerçait sur les masses... Dans la lutte qu'on soutenait depuis dix ans contre la monarchie de Juillet, il semblait à M. Peauger que l'on faisait une trop large part à des abstractions difficilement appréciables pour le peuple ; il pensait qu'on le mettrait bien mieux en mouvement en invoquant une grande tradition ; il voyait beaucoup plus de chances à une insurrection accompagnée de glorieux souvenirs. Que cette conviction fût juste ou erronée, elle était, chez M. Peauger, sincère et profonde. Il se rendit donc au château de Ham sans autre mission que celle de sa conscience, fut introduit auprès du prince et lui développa les idées que nous venons d'exposer. Le drapeau de la monarchie, lui dit-il en terminant, a encore du prestige ; il faut lui opposer un prestige plus grand. Que le nom de Bonaparte soit le drapeau de la république, mais rien qu'un drapeau. Si vous vouliez être davantage, ne comptez pas sur moi<sup>3</sup>. Louis-Napoléon promit tout ce qu'on voulut. Une correspondance s'établit entre les deux hommes. Convaincu, dit le prince dans l'une de ses lettres (mars 1844), que le gouvernement actuel fait le malheur de la France en ce sens que la corruption et la lâcheté mettent une nation bien plus près de sa ruine que la tyrannie, je me suis résolu à tout

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée. — Degeorge mourut le 22 juillet 1851. Un monument lui fut élevé par souscription. La souscription s'éleva au chiffre de 4.376 francs. Un anonyme avait souscrit pour mille francs. C'était Napoléon III. E. Ollivier, ouv, déjà cité, p. 68.

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà citée. — Le prince pouvait faire entendre aux républicains qu'il les aimait et qu'il n'avait renoncé à leur mode de gouvernement que par sagesse. N'avait-il pas écrit les lignes suivantes dans son premier livre, les *Rêveries politiques* ? ... Si la vertu était toujours le seul mobile, si le nitrite parvenait seul au pouvoir, alors je voudrais une république pure et simple. Mais, entourés comme nous le sommes d'ennemis redoutables qui ont à leurs ordres des milliers de soldats qui peuvent renouveler chez nous l'irruption des barbares, je crois que la république ne pourrait repousser l'invasion étrangère et comprimer les troubles civils, qu'en ayant recours aux moyens de rigueur qui nuisent à la liberté. Quant à la vertu et au nitrite, on voit souvent dans une république qu'ils ne peuvent atteindre qu'un certain degré : on l'ambition les corrompt, ou la jalousie les perd. C'est ainsi que tous les génies transcendants sont souvent écartés par la défiance qu'ils inspirent, et l'intrigue alors triomphe du nitrite qui pouvait illustrer la patrie. Et son rêve gouvernemental était un gouvernement qui procurât tous les avantages de la république sans entraîner les mêmes inconvénients, en un mot, un gouvernement qui fût fort sans despotisme, libre sans anarchie, indépendant sans conquêtes.

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans*.

entreprendre pour le renverser, bien décidé à laisser ensuite le peuple entier choisir la forme de gouvernement qui lui conviendrait le mieux... Si, cependant, mes concitoyens croyaient que mon nom est un drapeau utile à opposer à l'Europe féodale, je serais heureux et fier de représenter le plus grand peuple du monde et de faire tous mes efforts pour achever sa prospérité. Mais ce sont des rêves bien éloignés de nous ! Le gouvernement triomphe par la division de ses ennemis et tant que cette division subsistera, il pourra impunément se jouer des grands intérêts de la patrie<sup>1</sup>. Il trouvait ainsi moyen de maintenir quand même ses droits.

M. Peauger maintenait les siens également et, quand ses amis politiques l'engageaient à se méfier du prince, il répondait sans émoi : Il sera temps de se retirer de lui lorsqu'il oubliera ses promesses<sup>2</sup>. Il n'y avait pas de dupe ; on se servait l'un de l'autre, en demeurant chacun sur ses gardes. L'entente fut pourtant grande à un moment, car elle établissait les bases d'un journal parisien ; mais le journal n'aboutit point. Louis-Napoléon prévoyait à ce sujet les objections de son allié momentané et estimait le premier qu'un journal franchement napoléonien ne réussirait pas. Il faut, disait-il, présenter un couteau par le manche, non par la lame<sup>3</sup>. À son avis, le mieux était de fonder un journal d'extrême-gauche qui allie aux idées démocratiques les idées de l'Empire<sup>4</sup>. C'était toujours la théorie des *Idées napoléoniennes*, et que contribuait à servir, sans s'en rendre bien compte, le journaliste républicain. À vrai dire, le captif de Ham ne négligeait aucune occasion de renouveler les assurances qui pouvaient entretenir cette croyance<sup>5</sup>. De nombreuses lettres l'attestent. Dans l'une d'elles, le prince dément qu'il se soit rapproché de Thiers<sup>6</sup> : La lettre que vous avez écrite à M\*\*\*, et qu'il m'a communiquée, m'a bien étonné. Je ne comprends pas ce qui a pu donner lieu aux suppositions que vous faites. Je n'ai aucune espèce de confiance dans M. Thiers ; personne, à ce que je sache, n'a tâché de me faire dévier de la route que je me suis tracée et, d'ailleurs, mes convictions sont arrêtées, et ni l'intérêt du moment, ni l'ambition ne peuvent me faire dire ce que je ne pense pas. Depuis deux ans, mes opinions, mes convictions, mes désirs vous sont connus. Qui donc a pu, tout à coup, éveiller en vous des doutes que rien ne justifie ? J'avoue que je suis très peiné ; car cela me prouve que les actions les plus loyales n'échappent pas à la médisance. Enfant de la Révolution, héritier de l'homme qui ne me semble grand que parce que je crois qu'il a tout fait pour le triomphe de la Révolution, je ne connais d'autres principes que la souveraineté du peuple, d'autre but que de s'efforcer à organiser la démocratie et à améliorer le sort des classes pauvres, tout en relevant notre drapeau vis-à-vis de l'étranger<sup>7</sup>... — D'autres pourparlers politiques eurent lieu avec M. Joly stipulant au nom du journal *la Réforme* ; mais, quoique, les relations parussent à un certain moment très actives, elles n'eurent pas de suite<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy, déjà cité.

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>3</sup> *Nouvelle Revue*, 1er et 23 août 1894.

<sup>4</sup> *Nouvelle Revue*, 1er et 23 août 1894.

<sup>5</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>6</sup> On se souvient que, cependant, dans une de ses proclamations de Boulogne, Thiers était indiqué comme chef momentané du gouvernement. Il y avait, peut-être, eu entente, puis désaccord. La réponse de Thiers en 18466 n'a rien d'empressé. Thiers n'admettait pas d'être dépassé et redoutait le prince.

<sup>7</sup> *Œuvres de Napoléon III*, déjà cité.

<sup>8</sup> *Histoire de Huit ans*.

Du fond de sa prison, Louis-Napoléon poursuivait donc sa route. Il réagissait contre la tristesse entretenue à certaines heures par les gros murs de Ham. Il y a en moi deux êtres, disait-il, l'homme politique et l'homme privé ; l'homme politique est et restera inébranlable ; mais l'homme privé est bien malheureux. Abandonné de tout le monde, de ses anciens amis, de sa famille, de son père même, il se laisse aller souvent à ses souvenirs, à ses regrets<sup>1</sup>. Il avoue la douleur ressentie à n'éveiller toujours dans son père que du mécontentement : Quand tout le monde, excepté peut-être les soldats qui me gardent, me montre de l'indifférence, vous, vous venez guérir une de mes profondes blessures en me ramenant l'affection de mon père... Mon père, malheureusement, ne m'a pas jugé comme vous ; souvent il a prêté à mes actions le mobile le plus sordide et j'avoue que c'est ce qui m'a le plus froissé de sa part... Moi, agir par intérêt ! Mon Dieu, aujourd'hui que j'ai dépensé presque toute ma fortune pour soutenir dans le malheur les hommes dont j'ai compromis l'existence, je donnerais tout mon héritage pour une caresse de mon père. Qu'il donne à Pierre ou à Paul toute sa fortune, peu m'importe ! Je travaillerai pour vivre, — mais qu'il ne rende son affection ! Je ne m'en suis jamais rendu indigne et j'ai besoin d'affection. Il y a beaucoup d'hommes qui 'vivent très bien avec le cœur vide et l'estomac plein ; pour moi, il faut que j'aie le cœur plein, peu m'importe l'estomac<sup>2</sup>. Et, revenant dans une autre lettre sur la dureté paternelle : J'avoue que je ne conçois pas sa conduite à mon égard ; qu'ai-je donc fait pour mériter son mépris et son indifférence ?... J'ai perdu ma fortune, mes amis ; toutes celles que j'ai aimées se sont données à d'autres et je reste seul ici, sans d'autres soutiens qu'une espérance vague et incertaine... Vous me donnez bien peu de détails de mon père. Lui parlez-vous de moi ? Pourquoi donc m'en veut-il ? Je ne conçois rien à ses procédés<sup>3</sup>. Le 2 novembre 1845 : Je me laisse aller au hasard, sans savoir où j'aborderai<sup>4</sup>. L'année suivante, il est plus décidé ; il écrit en janvier à Mme Cornu : On m'a indignement trompé, je ne sortirai de Ham que pour aller aux Tuileries ou au cimetière<sup>5</sup>. Se plaignant à Odilon Barrot de son installation, il ajoute : Cependant, je voudrais être encore plus mal si cela pouvait inspirer quelque sympathie à mes compatriotes et servir au triomphe de ma cause que je crois être celle des intérêts populaires<sup>6</sup>. Et ailleurs : Dieu fasse que, quelle que soit ma destinée, je ne quitte plus la France, et qu'on me laisse comme à chacun ma trente-deux millionième partie d'air natal qui m'appartient comme enfant de Paris<sup>7</sup>. Une lettre à M. Vieillard achève de montrer le travail incessant, l'énergie, l'intelligence et la ténacité dont il fit preuve : ... Votre lettre m'a fait de la peine. Elle m'a prouvé ce que, hélas ! je ne sais que trop, c'est que dans toutes les démarches que je croirai utiles et nécessaires, je ne puis compter que sur moi seul et que même les amitiés aussi solides que la vôtre me feraient défaut alors qu'il s'agirait d'exécuter un projet qui vient de moi. On m'a déjà donné le nom d'entêté, mais je vous déclare que cela est complètement faux. J'écoute tous les avis et, après les avoir pesés dans mes balances — chacun à ses propres mesures —, je me décide. Et, s'il n'en était pas ainsi, que serais-je donc devenu, moi qui n'avais devant moi aucun chemin tracé ? Mes amis, au lieu de recevoir

---

<sup>1</sup> *Revue de Paris*, 15 avril 1894.

<sup>2</sup> *Revue de Paris*.

<sup>3</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité. *Revue de Paris*.

<sup>4</sup> Giraudeau, ouv. déjà cité. *Revue de Paris*.

<sup>5</sup> Georges Duval, déjà cité.

<sup>6</sup> Gallix et Guy, déjà cité.

<sup>7</sup> Gallix et Guy, déjà cité.



l'impulsion de moi, qui eût été unique, voulaient tous me la donner, et, si j'y avais consenti, j'aurais été tous les jours tiré par deux forces contraires, et il ne me serait pas resté un seul lambeau de moi-même. C'est cette nécessité de choisir et de m'arrêter à un choix qui m'a fait le caractère. Maintenant vous me dites que je veux faire avancer ma cause par des effets puérils. Eh ! mon Dieu ! le succès dépend d'un nombre d'infiniment petits qui, à la fin seulement, parviennent à faire corps et à compter pour quelque chose. Si vous voyiez un homme abandonné, seul dans une île déserte, vous lui diriez : Ne tâchez pas de former avec des troncs d'arbres un esquif que la tempête fera sombrer, attendez que le hasard amène près de vous un navire libérateur. Moi, je lui dirais : Employez tous vos efforts à vous créer des instruments avec lesquels vous parviendrez à vous construire un navire. Cette occupation soutiendra votre moral et vous aurez toujours un but devant les yeux. Elle développera vos facultés par les objets que vous aurez à vaincre ; elle prouvera, si vous réussissez, que vous êtes au-dessus de la destinée. Lorsque votre navire sera terminé, jetez-vous-y hardiment. Si vous parvenez à toucher le continent, vous ne devrez votre succès qu'à vous-même. Si vous succombez, eh bien vous aurez trouvé une fin meilleure que si vous vous étiez laissé dévorer par les animaux sauvages ou par l'ennemi. Non, il n'y a rien de puénil dans les efforts, quelque faibles qu'ils soient, quand ils partent tous du même mobile et qu'ils vont tous au même but. — J'ai écrit en 1832 une brochure sur la Suisse pour gagner d'abord dans l'opinion de ceux avec lesquels j'étais obligé de vivre. Ensuite, je nie suis appliqué, pendant près de trois ans, à un ouvrage d'artillerie que je sentais être au-dessus de mes forces, afin d'acquérir par là quelques cœurs dans Farinée et de prouver que si je ne commandais pas, j'avais du moins les connaissances requises pour commander. J'arrivai par ce moyen à Strasbourg-. Depuis, je fis publier la brochure Laity, non seulement pour me défendre, mais pour donner au gouvernement un prétexte de me renvoyer de Suisse. Cela ne manqua pas et l'hostilité du gouvernement me rendit mon indépendance morale que j'avais pour ainsi dire perdue par une mise en liberté forcée. Londres, je publiai, contre l'avis de tous, les Idées napoléoniennes afin de formuler les idées politiques du parti et de prouver que je n'étais pas seulement un hussard aventureux<sup>1</sup>. Par les journaux, je tentai de préparer les esprits à l'événement de Boulogne. Mais ce n'était pas l'affaire des rédacteurs. Ils voulaient vivre de la polémique et voilà tout ; moi je voulais m'en servir. Ici, j'échouai déjà mais je n'en savais rien. Boulogne fut une catastrophe épouvantable pour moi, mais enfin je m'en relève par cet intérêt qui s'attache toujours au malheur et par cette élasticité inhérente à toutes les causes nationales qui, bien que comprimées souvent par les événements, reprennent avec le temps leur première position. Mais enfin que reste-t-il de tous ces enchaînements de petits faits et de petites peines ? Une chose immense pour moi : En 1833, l'empereur et son fils étaient morts. Il n'y avait plus d'héritiers de la cause impériale. La France n'en connaissait plus aucun. Quelques Bonaparte paraissaient, il est vrai, çà et là sur l'arrière-scène du monde, comme des corps sans vie, momies pétrifiées ou fantômes impondérables ; mais, pour le peuple, la lignée était rompue ; tous les Bonaparte étaient morts. Eh bien, j'ai rattaché le fil ; je me suis ressuscité moi-même, avec mes propres forces, et je suis aujourd'hui à vingt lieues de Paris une épée de Damoclès pour le gouvernement. Enfin, j'ai fait mon canot avec de véritables écorces d'arbre, j'ai construit mes voiles, j'ai élevé mes rames et je ne demande plus aux dieux qu'un vent qui me conduise... En résumé, savez-vous la

---

<sup>1</sup> Tout ceci prouve ce que nous avons noté précédemment.

différence qu'il y a entre vous et moi dans l'appréciation de certaines choses ? C'est que vous procédez avec méthode et calcul. Moi, j'ai la foi, cette foi qui vous fait tout supporter avec résignation, qui vous fait fouler aux pieds les joies domestiques, l'envie de tant de monde, cette foi qui seule est capable de remuer les montagnes. J'admets sans peine qu'il y a à Paris des écrivains plus habiles que moi, mais demandez à Bastide, à Louis Blanc, à George Sand, à tous, enfin, s'ils ont jamais en développant leurs idées politiques touché assez leurs lecteurs pour leur arracher des larmes. Je suis sûr que cela n'a jamais eu lieu, tandis que j'ai vu et eu mille exemples que mes écrits ont produit ce résultat. Et pourquoi ? C'est que la cause napoléonienne va à l'âme, elle émeut, elle réveille des souvenirs palpitants, et c'est toujours par le rouir qu'on remue les masses, jamais par la froide raison<sup>1</sup>. — L'étude de ses nouveaux ouvrages achèvera de le faire connaître et d'indiquer les étapes progressives par lesquelles il sut parvenir. Aucun prétendant, peut-être n'apprit son métier lui-même et n'y persévéra autant que celui-ci. Et l'on doit se demander si la difficulté d'agir comme il le fit n'est pas plus grande dans une époque calme où il faut, coûte que coûte et continuellement, susciter tout soi-même que dans un âge tourmenté où l'action, se trouvant déjà dans l'air et chez autrui, nous emporte avec elle et nécessite fatalement la nôtre, en y aidant dès qu'elle est entreprise.

\* \* \*

Ses articles avaient frappé beaucoup de monde<sup>2</sup>. Les démocrates, même en ne le croyant pas, étaient flattés de le compter parmi les leurs ; Souplet, malgré ses principes, éprouvait non moins de fierté à l'avoir pour confrère ; les lecteurs du journal appréciaient cette prose impériale ; les uns et les autres nourrissaient à son égard d'autant plus de sympathie qu'ils retrouvaient sous la plume napoléonienne, mais claires et bien exprimées, les idées vagues dont ils se faisaient les soldats et grâce auxquelles ils étaient plus ou moins persuadés de se valoir un avenir meilleur. En réunissant ensuite ses articles en brochures à bon marché, le prétendant dépassait la première zone qu'il s'était conquise et pénétrait dans le pays. N'aurait-il eu d'admirateurs qu'à la *Villette et au faubourg Saint-Antoine*, comme l'a prétendu Jules Simon, c'était déjà quelque chose. Le dédain du sénateur républicain est significatif chez un partisan de l'égalité. *L'extinction du paupérisme*<sup>3</sup> porta surtout, il est vrai, auprès des classes pauvres, mais dans de très nombreuses villes, et les humbles n'oublièrent pas toujours celui qui les avait été chercher ; ils le prouvèrent en 1848.

Pour comprendre ce petit ouvrage, il faut encore se reporter à l'époque. A un moment où toute la France était indignée de la faiblesse gouvernementale vis-à-

---

<sup>1</sup> G. Duval, déjà cité. — Il écrivait encore : Je crois à la fatalité. Si mon corps a échappé miraculeusement à tous les dangers. si mon âme s'est soustraite à tant de causes de découragement, c'est que je suis appelé à faire quelque chose. Cité dans E. Ollivier, p. 74.

<sup>2</sup> Il publia également des articles dans la Revue de l'Empire, fondée par Ch. Tremblaire en 1842 et dont le premier souscripteur fut Louis-Philippe. — Les députés qui le soutinrent à la Chambre avant la mort du comte de Saint-Leu le démontrèrent, ainsi que sa première élection en 1848 : Chaque jour faisait tomber une portion de l'épais bandeau qui couvrait les yeux de ceux dont les préventions contre le neveu de l'empereur avaient été jusque-là si habilement entretenues. E. Renault, *Histoire de prince Louis-Napoléon*, p. 142, déjà cité.

<sup>3</sup> Pagnerre, 1844.

vis de l'étranger, il était propice d'écrire : Les causes qui paralysent nos exportations hors de France touchent de trop près à la politique pour que nous voulions en parler ici. Qu'il nous suffise de dire que la quantité de marchandise qu'un pays exporte est toujours en raison directe du nombre de boulets qu'il peut envoyer à ses ennemis quand son honneur et sa dignité le commandent. A un moment où tous se plaignaient des impositions, il était non moins adroit d'établir : La France est un des pays les plus imposés de l'Europe. Elle serait peut-être le pays le plus riche si la fortune publique était répartie de la manière la plus équitable. Le prélèvement de l'impôt peut se comparer à l'action du soleil qui absorbe les vapeurs de la terre pour les répartir ensuite à l'état de pluie sur tous les lieux qui ont besoin d'eau pour être fécondés et pour produire. Lorsque cette restitution s'opère régulièrement, la fertilité s'ensuit ; mais lorsque le ciel, dans sa colère, déverse partiellement en orages, en trombes et en tempêtes les vapeurs absorbées, les germes de production sont détruits, et il en résulte la stérilité, car il donne aux uns beaucoup trop et aux autres pas assez. Cependant, quelle qu'ait été l'action bienfaisante ou malfaisante de l'atmosphère, c'est presque toujours au bout de l'année la même quantité d'eau qui a été prise et rendue. La répartition seule fait donc la différence. Équitable et régulière, elle crée l'abondance ; prodigue et partielle, elle amène la disette. Il en est de même des effets d'une bonne administration si les sommes prélevées chaque année sur la généralité des habitants sont employées à des usages improductifs, comme à créer des places inutiles, à élever des monuments stériles, à entretenir au milieu d'une paix profonde une armée plus dispendieuse que celle qui vainquit à Austerlitz ; l'impôt, dans ce cas, devient un fardeau écrasant ; il épuise le pays, il prend sans rendre ; mais si, au contraire, ces ressources sont employées à créer de nombreux éléments de production, à rétablir l'équilibre des richesses, à détruire la misère en activant et en organisant le travail, à guérir enfin les maux que notre civilisation entraîne avec elle, alors certainement l'impôt devient, pour les citoyens, comme l'a dit un jour un ministre à la tribune, le meilleur des placements. C'est donc dans le budget qu'il faut trouver le premier point d'appui de tout système qui a pour but le soulagement de la classe ouvrière. Le chercher ailleurs est une chimère. C'est déjà du socialisme ; ce qui suit en est davantage : Qu'y a-t-il donc à faire ? Le voici. Notre loi égalitaire de la division des propriétés ruine l'agriculture, il faut remédier à cet inconvénient par une association qui, employant tous les bras inoccupés, recrée la grande propriété et la grande culture sans aucun désavantage pour nos principes politiques. L'industrie appelle tous les jours des hommes dans les villes et les énerve. Il faut rappeler dans les campagnes ceux qui sont de trop dans les villes et retremper en plein air leur esprit et leurs corps<sup>1</sup>. — La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire. Elle n'a de richesse que ses bras, il faut donner à ces bras un emploi utile pour tous. Elle est comme un peuple d'Iloles au milieu d'un peuple de Sybarites. Il faut lui donner une place dans la société et attacher ses intérêts à sein du sol. Enfin, elle est sans organisation et sans liens, sans droits et sans

---

<sup>1</sup> Il dit à ce sujet dans son Analyse de la question des sucres : L'agriculture est le premier élément de la prospérité d'un pays parce qu'elle repose sur des intérêts immuables et qu'elle forme la population saine, vigoureuse des campagnes. L'industrie repose très souvent sur des bases éphémères et, quoique, sous certains rapports, elle développe davantage les intelligences, elle a l'inconvénient de créer une population malingre qui a tous les défauts physiques provenant d'un travail malsain dans des lieux privés d'air et les défauts moraux résultant de la misère et de l'agglomération d'hommes sur un petit espace.

avenir, il faut lui donner des droits et un avenir et la relever à ses propres yeux par l'association, l'éducation, la discipline. Et Louis-Napoléon propose de faire exploiter les terres incultes de France par les ouvriers sans travail, grâce à des colonies agricoles. Dans son plan, l'État fournirait les avances nécessaires. D'après nos estimations, ce sacrifice s'élèverait à une somme d'environ 300 millions payés en quatre ans ; car, à la fin de ce laps de temps, ces colonies, tout en faisant vivre un grand nombre d'ouvriers, seraient déjà en bénéfice. Au bout de dix ans, le gouvernement pourrait y prélever un impôt foncier d'environ huit millions sans compter l'augmentation continue des impôts indirects dont les recettes augmenteraient toujours en raison de la consommation qui s'accroît elle-même avec l'aisance générale. Cette avance de 300 millions ne serait donc pas un sacrifice, mais un magnifique placement. Il profite de ce tableau futur pour attaquer celui que préférerait cacher Louis-Philippe ; puis, le mal du régime en cours une fois de plus mis en lumière, il revient à ses aperçus : Les masses sans organisation ne sont rien ; disciplinées, elles sont tout. Sans organisation, elles ne peuvent ni parler, ni se faire comprendre ; elles ne peuvent même ni écouter, ni recevoir une impulsion commune. D'un côté, la voix de vingt millions d'hommes éparpillés sur un vaste territoire se perd sans échos, et, de l'autre, il n'y a pas de paroles assez fortes et assez persuasives pour aller d'un point central porter dans vingt millions de consciences, sans intermédiaires reconnus, les doctrines toujours sévères du pouvoir. — Aujourd'hui, le règne des castes est fini, on ne peut gouverner qu'avec les masses ; il faut donc les organiser pour qu'elles puissent formuler leurs volontés et les discipliner pour qu'elles puissent être dirigées et éclairées sur leurs propres intérêts. Gouverner, ce n'est plus dominer les peuples par la force et la violence ; c'est les conduire vers un meilleur avenir en faisant appel à leur raison et à leur cœur. Il ne veut personne entre lui et le peuple ; il s'adresse au peuple directement. Il lui parle comme à un ami Il a agi, il a écrit, il s'est expliqué déjà ; — il recommence. Il possède une entente admirable de son temps et de ce qu'il faut y faire. Car ce ne sont ni le hasard, ni les circonstances, ni les dévouements qui, seuls, l'ont fait triompher, mais sa volonté de mieux en mieux avertie, la force de sa foi, — et l'élasticité si commode du principe qu'il représentait. Le hasard aide celui qui s'est déjà servi lui-même ; les circonstances profitent quelquefois en présentant un état de choses plus ou moins favorable, mais même merveilleuses, ne font que préparer les armes de la réussite il faut encore les découvrir et les aiguïser pour les rendre utiles ; quant aux amis, quand ils existent, ils ne sont presque jamais sincères avec suite et ne servent qu'avec une secrète rancune celui qu'ils ont été forcés de reconnaître supérieur ; ils ne continuent d'être fidèles que si l'intérêt les y pousse ou bien, lorsque le malheur est survenu, par suite de la vengeance qu'ils éprouvent à obliger à leur tour celui qui avait su se faire leur maître.

Plus on étudie cette brochure, plus on admire son à-propos et sa divination ; la plupart des revendications actuelles s'y trouvent formulées. Le prince souhaite des intermédiaires entre les ouvriers et les patrons, quelque chose de bien supérieur aux fameux syndicats contemporains, une classe intermédiaire, jouissant de droits légalement reconnus et élue par la totalité des ouvriers. Cette classe intermédiaire serait le corps des prud'hommes. Nous voudrions qu'annuellement tous les prolétaires ou travailleurs s'assemblent dans les communes pour procéder à l'élection de leurs représentants ou prud'hommes, à raison d'un prud'homme par dix ouvriers... Ces prud'hommes rempliraient dans la classe ouvrière le même rôle que les officiers remplissent dans l'armée. Si tout cela se réalise, l'association, dans la pensée de l'auteur, après avoir affermé la

terre et payé aux propriétaires le revenu tiré des terrains incultes, rachèterait le sol au fur et à mesure afin de devenir seule propriétaire ; de la sorte, dans chaque département et d'abord là où les terres incultes sont en plus grand nombre, s'élèvent des colonies agricoles offrant du pain, de l'instruction, de la religion, du travail à tous ceux qui en manquent, et Dieu sait si le nombre en est grand en France ! Ces institutions charitables au milieu d'un monde égoïste livré à la féodalité de l'argent, doivent produire le même effet bienfaisant que ces monastères qui vinrent au moyen lège planter au milieu des forêts, des gens de guerre et des serfs, des germes de lumière, de paix et de civilisation<sup>1</sup>. La réalité efficace de tout cela n'est pas à discuter ici ; les meilleurs esprits du temps parlaient de la sorte, et il fallait imiter leur langage pour se faire entendre, car il y a, dans la cacophonie politique du XIXe siècle, certains motifs dont il est bon de s'emparer ; l'intéressant est de retrouver l'utopiste en cette occasion, Louis-Napoléon pensant la plus grande part de ce qu'il écrit, et peut-être le tout. Il distingue au loin la réalité de son rêve - il le voit avec une netteté rare et sous un côté rigoureux que le peuple se chargerait, vite de rendre impraticable : Une discipline sévère régnera dans ces colonies ; la vie y sera salubre, mais rude, car leur but n'est pas de nourrir des fainéants, mais d'ennoblir l'homme par un travail sain et rémunérateur et par une éducation morale. Les ouvriers et les familles occupés dans ces colonies y seront entretenus le plus simplement possible. Le logement, la solde, la nourriture, l'habillement seront réglés d'après le tarif de l'armée, car l'organisation militaire est la seule qui soit basée à la fois sur le bien-être de tous ses membres et sur la plus stricte économie. Cependant, ces établissements n'auraient rien de militaire, ils emprunteraient à l'armée son ordre admirable, voilà tout. L'armée est une *organisation*, la classe ouvrière formerait une *association*. Les deux corps auraient donc un principe et un but différents. L'armée est une organisation qui, devant exécuter aveuglément et avec promptitude l'ordre du chef, doit avoir pour base une hiérarchie qui parte d'en haut. La classe des travailleurs formant une association dont les chefs n'auraient d'autres devoirs que de régulariser et exécuter la volonté générale, sa hiérarchie doit être le produit de l'élection. Ce que nous proposons n'a donc aucun rapport avec les colonies militaires. Après avoir longuement expliqué son système et les résultats qu'il lui paraît susceptible de donner, il termine ainsi : La pauvreté ne sera plus séditeuse lorsque l'opulence ne sera plus oppressive les oppositions disparaîtront et les prétentions surannées qu'on attribue à tort ou à raison à quelques hommes s'évanouiront comme les folles brises qui rient la surface des eaux sous l'équateur et s'évanouissent en présence du vent réel qui vient renfler les voiles et faire marcher le navire. C'est une grande et sainte mission, bien digne d'exciter l'ambition des hommes, que celle qui consiste à apaiser les haines ; à guérir les blessures, à calmer les souffrances de l'humanité en réunissant les citoyens du même pays dans un intérêt commun et en accélérant un avenir que la civilisation doit amener tôt ou tard... Aujourd'hui, le but de tout gouvernement habile doit être de tendre par ses efforts à ce que l'on puisse dire bientôt : le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage ; le triomphe de la Révolution française a détruit le servage ; le triomphe des idées démocratiques a détruit le paupérisme. Le prince atteignit si bien où il voulait qu'un imprimeur, M. Castille, lui transmette une lettre de ses ouvriers qui le remerciaient d'avoir pensé à eux. Louis-Napoléon ne manqua pas de leur répondre. — Comme par le passé, il n'abandonne aucune occasion de se rappeler

---

<sup>1</sup> Coïncidence qui vaut la peine d'être notée, cette théorie rappelle beaucoup celle de Ruskin, formulée par lui vers 1830.

au souvenir de la France ; du fond de sa prison de Ham comme de sa retraite d'Arenenberg, il se tient au courant de tout. C'est ainsi que Lamartine ayant maltraité l'empereur dans une lettre publique, il proteste et rappelle sa théorie la plus chère : Ce fut Napoléon qui, arrêtant les passions, fit triompher partout en Europe les vérités de la Révolution française... Napoléon eut ses torts et ses passions, mais ce qui le distinguera éternellement des autres souverains aux yeux des masses, c'est qu'il fut le roi du peuple, tandis que les autres furent les rois des nobles et des privilégiés. Dans cette lettre, un passage vaut encore d'être cité ; il démontre ce que nous avons dit au sujet de la leçon romaine ; il prouve que dans une époque d'idéalisme fantaisiste, malgré tout ce qui en avait déteint sur sa pensée, le prince savait réagir : Il est pénible de voir un homme de génie comme M. Lamartine méconnaître de si grandes vérités et maltraiter aussi injustement une époque immortelle. Mais comment s'en étonner lorsqu'on se souvient qu'il y a un an le député de Mâcon, dans un discours à ses commettants, se plut à nier l'action de Rome sur la civilisation du monde, et attribua à Carthage une influence qu'elle n'eut jamais ? Le poète qui oublie que nous autres, peuples de l'Occident, nous devons tout à Rome, tout jusqu'à notre langue à laquelle lui-même prête un nouveau lustre, ce poète, dis-je, peut oublier la gloire civile, l'influence civilisatrice de l'empereur ; car les traces du génie de Rome, comme les traces du génie de Napoléon, sont gravées en caractères ineffaçables sur notre sol comme dans nos lois<sup>1</sup>.

Encore une fois, le plus significatif dans les efforts de Louis-Napoléon, c'est leur régularité. Mis sous verrous en 1839, dès 1841, il donnait ses *Fragments historiques*<sup>2</sup>. Puis, chaque année, ce fut un nouveau travail. Il publiait une brochure sur le mode de recrutement dans l'armée et, après des études sur les capsules des fusils à piston, écrivait à M. Vieillard qu'il en avait découvert un nouveau modèle ; en même temps, il continuait ses recherches pour son ouvrage sur le passé et l'avenir de l'artillerie. Nous avons déjà vu que ces *Fragments historiques* eux-mêmes venaient après un premier plan d'essai sur Charlemagne. — Dans son livre, il réfutait Guizot, qui voulait assimiler la révolution de 1830 à celle de 1688 en Angleterre, et dressait un nouvel acte d'accusation contre le gouvernement de Juillet. Le sujet était bien choisi pour lui fournir matière à diatribes<sup>3</sup>. En se servant du libraire, il avertissait le lecteur au seuil du volume :

---

<sup>1</sup> Il est à remarquer que sous le second Empire les ouvrages qui traitèrent de Rome furent très nombreux. Il serait trop long d'en donner la liste ici.

<sup>2</sup> *Fragments historiques 1688 et 1830*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, administration de librairie, 1841 Chateaubriand lui écrivit la lettre suivante pour le remercier de l'exemplaire qu'il avait reçu : Prince, au milieu de vos infortunes, vous avez étudié avec autant de sagacité que de force, les causes d'une révolution qui, dans l'Europe moderne, a ouvert la carrière des calamités royales. Votre amour de la liberté, votre courage et vos souffrances vous donneraient à mes yeux tous les droits si, pour être digne de votre estime. je ne devais rester fidèle à Henri V, connue je le suis à la gloire de Napoléon, etc.

<sup>3</sup> Le prince, dans ses *Fragments*, retrace les faits qui amenèrent la chute des Stuarts. Ces faits et leurs conséquences, il semble que, dans l'intérêt de la France, il ait voulu les jeter en avertissement au gouvernement anti-progressiste qui, depuis dix-sept ans, n'avait cessé de se mettre en travers des idées et de s'épuiser en efforts pour tuer tout ce qu'il avait pris l'engagement de vivifier. Cet avertissement, il ne l'articule pas, mais sa teneur ressort trop nettement d'une récapitulation des plus saisissantes, d'après laquelle il est impossible de ne pas conclure que si les Stuarts avaient un système politique, c'est précisément le système que nous avons vu appliquer chez nous par les habiles qui se vantaient de nous donner une révolution de 1688. La leçon est constamment celle-ci :

Les fragments historiques que nous livrons aujourd'hui aux méditations de la France sont tout à la fois l'œuvre de l'historien consciencieux et de l'homme d'État ; le prince Napoléon, en mettant en regard 1688 et 1830, renverse les idées prêchées par l'école doctrinaire ; pour lui, ces deux grandes convulsions sociales sont divergentes dans leurs causes comme dans leurs résultats. — Pour l'Angleterre, 1688 fut le commencement d'une ère de prospérités et de grandeurs. Pour la France, 1830 est le commencement d'une ère de sacrifices et de commotions dont nul ne peut prévoir le terme. Une lettre suivait, citée par morceaux, où ceci s'efforçait de porter : La raison qui m'engage à livrer à l'impression ces réflexions historiques est le désir de prouver que je ne suis pas tel que mes ennemis ont voulu me dépeindre : un de ces débris des dynasties déchues qui n'ont conservé de leur ancien rang que de ridicules prétentions et que les événements ont vieilli sans instruire. Faible rejeton de ce chêne immense qu'on a abattu sans pouvoir en extirper du sol français les puissantes racines, ma seule force est dans l'estime de mes concitoyens, et ma seule consolation dans la pensée de m'en être toujours rendu digne. Et, par une préface, il disait encore : Je n'ignore pas que le silence convient au malheur ; il est inutile au vaincu de refaire à la fortune le procès qu'il a subi de la part des hommes ; cependant, lorsque les vainqueurs ont abusé de leur victoire au point de s'en venger comme d'une défaite, appelant à leur aide la calomnie et le mensonge, ces armes de la faiblesse et de la peur, la résistance devient un devoir, et se taire serait lâcheté. Loin de moi l'idée de recommencer une polémique où les passions luttent toujours avec plus de succès que la raison ; il me suffit, pour venger mon honneur, de prouver que si je nie suis embarqué audacieusement sur une mer orageuse, ce n'est pas sans avoir d'avance médité profondément sur les causes et les effets des révolutions, sur les écueils de la réussite comme sur les gouffres du naufrage. En lisant le volume, on achève d'être persuadé que la pensée de cet historien pamphlétaire ne s'arrête pas seulement à l'époque et au pays dont il parle. Un gouvernement, dit-il, peut souvent violer impunément la légalité et même la liberté, mais, s'il ne se met pas franchement à la tête des grands intérêts de la civilisation, il n'a qu'une durée éphémère. Il (Charles II) crut qu'en remplaçant les idées d'honneur et de gloire par le développement des intérêts matériels, en détruisant la foi par l'astuce et les consciences par la corruption, il sortirait d'un dédale de passions politiques. Quant à la nation, peu lui importait qu'elle se perdît... Les gouvernements qui ne sont ni assez populaires pour gouverner par l'union des citoyens, ni assez forts pour les maintenir dans une oppression commune, ne peuvent se soutenir qu'en alimentant la discorde entre les partis... Elle est triste l'histoire d'un règne qui ne se signale que par les procès politiques et des traités honteux et qui ne laisse après lui au peuple qu'un germe de révolution et aux rois qu'un exemple déshonorant. Il n'y a jamais eu chez les peuples libres de gouvernements assez forts pour réprimer longtemps la liberté à l'intérieur sans donner de la gloire au dehors... On ne viole pas impunément la logique populaire. Maintenir la paix en réveillant des symboles de guerre, charger le peuple d'impôts pour faire assister les flottes et l'armée à des traités honteux ; tendre journellement tous les ressorts du pouvoir sans même garantir le repos public, voilà les inconséquences dont le peuple, tôt ou tard, devait leur demander compte ? Les Stuarts ne cherchaient jamais par l'application de quel grand principe, par l'adoption de quel grand système ils pouvaient assurer la prospérité et la prépondérance de leur pays, mais par quels expédients mesquins, par

---

Vous creusez un gouffre où vous disparaîtrez, prenez garde. B. Renault, ouv. déjà cité, p. 119.

quelles intrigues cachées ils pouvaient soutenir leur pouvoir toujours dans l'embarras. L'histoire d'Angleterre dit hautement aux rois : *Marchez à la tête des idées de votre siècle, ces idées vous suivent et vous soutiennent ; marchez à leur suite, elles vous entraînent ; marchez contre elles, elles vous renversent*. On a compris que les Stuarts signifiaient les d'Orléans. Ceci l'établit mieux encore : En 1685, le trône d'Angleterre était occupé par un roi simple de mœurs, exempt de vices et doué de qualités privées recommandables à son avènement : on se souvenait que, jeune encore, il s'était battu avec courage pendant les troubles civils et que, exilé avec sa famille pendant la République et le Protectorat, il avait été élevé à l'école du malheur. Il s'annonçait comme l'homme le plus capable de faire le bonheur du peuple qu'il était appelé à gouverner. Il en fut cependant tout autrement. Il appelait le progrès une utopie, la gloire une chimère, l'honneur un préjugé, la misère des pauvres une malheureuse nécessité. A l'intérieur, ce n'était qu'arbitraire et corruption ; à l'extérieur ce n'était que faiblesse et lâcheté. Le roi avait beau se vanter d'être entouré d'hommes qui avaient servi tour à tour la République, Cromwell et Charles II, ces hommes ne représentaient aucun parti, aucun intérêt, car les transfuges n'emportent jamais leur drapeau<sup>1</sup>. Ce roi simple de mœurs n'est autre que Louis-Philippe.

Quelques pages sur la *Question des sucres*, qui occupait alors l'opinion, succédèrent aux *Fragments historiques* en précédant l'*Extinction du paupérisme*. Louis-Napoléon continuait de montrer qu'il n'était pas seulement un prétendant. mais un homme au courant des problèmes en cours et capable de leur donner une solution heureuse. Il profitait de son travail pour traiter une partie de la question économique française, et se montrait nettement protectionniste. Le premier intérêt d'un pays ne consiste pas dans le bon marché des objets manufacturés, mais dans l'alimentation du travail. Protéger le consommateur aux dépens du travail intérieur, c'est, en général, favoriser la classe aisée au détriment de la classe indigente, car la production, c'est la vie du pauvre, le pain de l'ouvrier, la richesse du pays. L'intérêt du consommateur, au contraire, oblige le fabricant à devenir oppresseur. Pour dominer la concurrence et livrer ses produits au plus bas prix possible, il faut qu'il maintienne des milliers d'individus dans la misère, qu'il réduise journellement les salaires, qu'il emploie de préférence les femmes et les enfants et laisse sans occupation l'homme valide qui ne sait que faire de sa force et de sa jeunesse. L'Angleterre a réalisé le rêve de certains économistes modernes ; elle surpasse toutes les autres nations dans le bon marché, de ses produits manufacturés. Mais cet avantage, si c'en est un, n'a été obtenu qu'au préjudice de la classe ouvrière. Le vil prix de la marchandise dépend du vil prix du travail et le vil prix du travail, c'est la misère du peuple. Si, en France, les partisans de la liberté commerciale osaient mettre en pratique leurs funestes théories, la France perdrait en richesse une valeur d'au moins deux milliards ; deux millions d'ouvriers resteraient sans travail et notre

---

<sup>1</sup> Ces deux passages valent aussi d'être cités : Le plus grand ennemi d'une religion est celui qui prétend l'imposer ; le plus grand ennemi de la royauté, celui qui la dégrade ; le plus grand ennemi du repos de son pays, celui qui rend une révolution nécessaire. — Si Guillaume II eût suivi la politique des Stuart, il eût été renversé, et les ennemis de la nation anglaise, en voyant encore de nouveaux besoins de changements, eussent accusé le peuple d'inconséquence et de légèreté, au lieu d'accuser les gouvernants d'aveuglement et de perfidie ; ils eussent dit que l'Angleterre était une nation ingouvernable : ils l'eussent appelée, comme Jacques II l'a nommée dans ses mémoires, une Nation empoisonnée. Mais, en dépit de ces accusations, la cause nationale, tôt ou tard exit triomphé, car Dieu et a raison eussent a la fois été pour elle.



commerce serait privé du bénéfice qu'il tire de l'immense quantité de matières premières qui sont importées pour alimenter nos manufactures. Une nation est coupable de mettre à la merci des autres son approvisionnement des denrées de première nécessité. Pouvoir, d'un jour à l'autre, être privé de pain, de sucre et de fer, c'est livrer sa destinée à un décret étranger, c'est une sorte de suicide anticipé qu'on a voulu prévenir en accordant une protection spéciale aux grains et au fer français. Mais la brochure était principalement rédigée pour affirmer une fois de plus la démocratie de la cause napoléonienne et enregistrer ce cri qui devait être le nouveau mot d'ordre jusqu'à la présidence : **Je suis citoyen avant d'être Bonaparte.**

Ce curieux esprit s'intéresse à tout, par exemple au percement de l'isthme qui rejoint les deux Amériques. Il rêve de réunir l'océan Pacifique à l'océan Atlantique par le Nicaragua, et le ministre plénipotentiaire du Guatemala, M. Castellan, vint lui offrir de diriger l'entreprise qui devait faire aboutir **ce plan gigantesque**<sup>1</sup>. — Il ne semble pas qu'il ait été donné suite alors à cette idée.

Enfin, il continue sa collaboration aux journaux du Nord<sup>2</sup>. Il procure au monde, étonné un peu, — choqué aussi, sans doute, — ce spectacle assez neuf d'un prince qui se fait son propre avocat, explique lui-même ses raisons, défend ses droits et revendique sa place dans les feuilles départementales à côté des habitants. Il est donc bien de son temps et profite des moyens qu'il procure. Sa foi en son étoile achève de s'affirmer profonde, indestructible. Ce n'est pas celle de Napoléon Ier, c'est la sienne propre ; elle est moins forte et surtout moins précise que celle de son oncle, mais elle existe, puissante aussi à sa manière, et nourrit une flamme peu commune ; si elle paraît plus réservée, la faute en revient beaucoup aux circonstances ; celles-ci l'ont condamnée à brûler dans une lanterne aux verres épais, presque opaques, et à ne projeter tout son rayon que de loin en loin. Croire en soi-même est un ridicule dans le jugement du monde qui ne pardonne rien, à moins d'une consécration indéniable et générale, de ce

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy. — Il reprit cependant son idée après sa fuite, une fois réinstallé à Londres. Il publia, en anglais, une assez longue brochure intitulée : *Projet touchant le canal de Nicaragua dans le but de relier l'océan Atlantique à l'océan Pacifique.* Dans cette brochure, éditée chez Mills, le prince, utilisant ses travaux de 1842, les avait complétés par les observations techniques que, depuis et à sa demande, un officier de marine avait bien voulu faire sur les lieux. Cette grande entreprise, dont l'exécution devait être un bienfait pour tous les pays, l'intéressait fort ; il songeait sérieusement à en aller prendre la direction : le mouvement réformiste et l'agitation qui commençaient à se produire en France le décidèrent à ajourner ce projet. Giraudeau, déjà cité.

<sup>2</sup> Il faudrait citer — mais nous n'en avons pas la place — beaucoup de ces articles. Ils indiquent réellement une pensée politique très juste. Au moins pouvons-nous essayer de résumer les principaux passages. — Au sujet des conservateurs, le prince fait observer leur absurdité ; déclarant les comprendre en Angleterre où grâce à leur énergie constante, ils représentent la défense et une tradition vivante et nécessaire, il avoue ne pas se les expliquer en France où, comme parti, ils n'ont aucun glorieux antécédent, eux qui veulent aujourd'hui conserver ce que hier encore ils renversaient — ou aidaient à renverser. — Il dévoile le vice de l'opposition qui veut être l'opposition quand même, et cela sans passion vraie, sans Lut défini au lieu qu'elle devrait être énergique et pratique. — Il avait prélué à l'extinction du paupérisme en démontrant que le fléau de la France était l'individualisme, c'est-à-dire l'isolement de l'individu. Il rappelait à ce sujet les paroles du premier consul au Conseil d'État : **Je vois bien un pouvoir législatif et administratif, mais le reste de la nation, qu'est-ce ? Des grains de sable...** Et ces grains de sable qui, dispersés, ne sont que poussière, il pensait qu'en les réunissant on formerait un roc inébranlable, etc.

qui dépasse tant soit peu sa nullité solennelle, et ce ridicule atteint les proportions les plus grandes si le téméraire qui a laissé déjà percer sa force avoue encore par ses actes qu'il ne saurait consentir à se croiser les bras. Or, le prince avait eu le courage de braver sans forfanterie comme sans exagération l'adversaire innombrable et anonyme ; mais il demeurerait trop fin pour en ignorer tout à fait les multiples flèches et, à ce point de vue, Ham le garantissait. La citadelle, en l'isolant davantage, le laissait tout à lui-même, le faisait plus solide, le délivrait de ces derniers scrupules dont certaines fréquentations, même alors qu'on les a quittées, garrottent encore. Il a pesé maintenant à leur juste valeur les suffrages inutiles ; il est sûr de l'incapacité prétentieuse qui caractérise quelques classes, aussi bien en fait de pensée qu'en fait d'action. Il ne s'adresse plus qu'à l'ensemble du peuple français sur lequel son oncle avait édifié le meilleur et le plus sûr de son empire. Il se mêle à lui, s'y confie, se revendique son enfant et son serviteur. En octobre 1843, il redit dans le *Phare du Loiret* : Je n'ai jamais cru, je ne croirai jamais que la France soit l'apanage d'un homme ou d'une famille ; je n'ai jamais revendiqué d'autres droits que ceux du citoyen français et je n'aurai jamais d'autre désir que celui de voir le peuple entier réuni dans ses comices, choisir en toute liberté la forme du gouvernement qui lui convient. Issu d'une famille qui doit son élévation à la volonté nationale, je mentirais à mon origine et jusqu'au bon sens si je ne reconnaissais la souveraineté du peuple comme la base de tout l'organisme politique. Et il développe dans une série d'articles sa doctrine, qui est bien la théorie plébiscitaire : J'ai réclamé, il est vrai, une première place, mais sur la brèche ; j'avais une grande ambition, mais elle était hautement avouable, l'ambition de réunir autour de mon nom plébésien tous les partisans de la souveraineté nationale, tous ceux qui voulaient la gloire et la liberté. Il donne une critique très juste du régime parlementaire : Pour apprendre l'art de gouverner, qui est sans contredit le plus difficile de tous, on n'exige aucun apprentissage... Il suffit d'appartenir à la nuance politique qui constitue la majorité de la Chambre pour être sensé tout savoir, pour être réputé capable de remplir tous les ministères ; c'est là un grand vice de notre organisation constitutionnelle, l'opinion politique de l'homme est tout la valeur intrinsèque, ses connaissances spéciales ne sont rien. Ainsi, nous voyons un avocat à la tête des travaux publics, un industriel régler les intérêts de l'agriculture... Puis, au premier coup de sifflet que pousseront les Chambres, la décoration change, les rôles sont intervertis, le ministre du commerce passe à l'intérieur, le ministre de la guerre aux ;d'aires étrangères et ainsi de suite. Il résulte de cette anarchie que les bureaux seuls décident les questions importantes... Le gouvernement constitutionnel eût été, suivant nous, bien mieux établi si le ministère, composé des spécialités les plus éminentes du pays, eût eu à sa tête un seul chef responsable devant les Chambres... Si les Chambres eussent blâmé la politique dirigeante, le président eût cédé la place à un autre, mais son renvoi n'eut pas eu l'effet désastreux des changements actuels des ministères... Le ministère représente des intérêts immuables et une influence passagère ; les intérêts immuables doivent être représentés par des hommes immuables ; l'influence passagère, au contraire, doit obéir à la manifestation légale des désirs du pays... En un mot, la politique doit avoir son orateur, mais les affaires doivent avoir leurs ministres. Le prince nous force à reconnaître que l'idée napoléonienne a une valeur spéciale dans un pays démocratique, Le gouvernement parlementaire, si favorable à la Grande-Bretagne, ne répond pas aux besoins, aux sentiments ni aux mœurs de la France. La Restauration et la monarchie de Juillet l'ont prouvé. On peut admettre à la rigueur, sur le papier, le principe du Parlement, étant donné les intentions

d'apparence excellentes et douces qui plaident en sa faveur, mais on ne peut s'empêcher de le reconnaître faux et pernicieux en constatant les résultats qu'il donne. Un ministère exclusivement recruté dans les Chambres est un passe-droit, une duperie, et la course au portefeuille qu'il établit fait nécessairement passer des questions privées, par conséquent secondaires, avant les intérêts vitaux de la nation. Enfin, si pareil état de choses s'admet dans un pays d'aristocratie agissante, il ne se conçoit pas chez un peuple qui se prétend républicain. Il n'y a d'ailleurs plus en France qu'une seule aristocratie réelle, celle de l'argent, et en dépendre est pire que d'être soumis à une aristocratie guerrière ; car le sol natal et ceux qui en sont les enfants deviennent, entre ses mains un simple champ d'exploitation, un moyen de fortune — ou de faillite, — parfois un terrain d'expériences. — alors qu'ils doivent être avant tout et sont la patrie, la base du reste et sa raison première. De toutes les élites, la plus injuste, la plus néfaste, la plus implacable est celle dont l'unique raison de supériorité repose sur le capital, parce qu'une valeur de ce genre, si féconde dans des mains intelligentes, demeure stérile quand elle est au pouvoir d'une médiocrité et ne tend, en ce cas, qu'à s'accroître sans but au lieu d'utiliser sa puissance dans quelque œuvre créatrice.

Au sujet du clergé, les réflexions du captif sont pleines d'un équitable bon sens : Permettre aux prêtres d'élever sans contrôle des écoles, c'est leur permettre d'enseigner au peuple la haine de la révolution et de la liberté... Leur retirer leur salaire, c'est les laisser retomber de tout leur poids sur le peuple, c'est les forcer à exiger de nouveau la dime pour leur entretien, à faire trafic des choses saintes et à laisser le pauvre sans cette assistance religieuse qui le console de sa misère. Oter au clergé la rétribution de l'État, c'est exclure le pauvre de l'Église. *On n'a pas le droit, a dit l'empereur Napoléon, de priver le pauvre de ce qui le console de sa pauvreté.* Toutes les cérémonies du culte doivent être gratuites pour le peuple. Pour faire disparaître les ferments de discorde qui vont aujourd'hui en augmentant, il faut deux choses : que l'Université cesse d'être athée et que le clergé cesse d'être ultramontain. De l'union des prêtres et des laïques réagira une double action également favorable à la société. Les prêtres deviendront citoyens, et les citoyens deviendront plus religieux. Alors, mais alors seulement, nous serons heureux de voir, comme en Allemagne, les ministres de la religion à la tête de l'éducation, enseignant à la jeunesse la morale du Christ, morale sublime qui détruit l'esclavage, apprend aux hommes qu'ils étaient égaux et que Dieu leur avait mis au fond du cœur une foi et un amour pour croire au bien et pour s'aimer<sup>1</sup>.

Il préconise une suite de réformes à introduire dans l'armée et fait preuve, à ce sujet, d'une divination véritable.. Il engage la France à prendre modèle sur la Prusse qui a préparé son organisation militaire depuis Iéna sans un moment de défaillance. Cette étude mériterait d'être tirée tout entière de l'oubli. L'homme qui l'écrivit était évidemment un grand prince<sup>2</sup>. Il faisait aussi, sur ce point spécial, son procès à la monarchie orléaniste, et il était justifié. Il faut citer le plus possible de ce document en quatre articles parus au *Guetteur* sous le titre

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*, déjà cité.

<sup>2</sup> Par la suite, l'empereur n'oublia pas, comme on pourrait le croire, ses plans de réalisation militaire ; il ne put pas les réaliser, Il se heurta, d'un côté, aux idées préconçues des principaux chefs, de l'autre, aux mille dangers qu'une rénovation aussi grande entraînerait pour son gouvernement et sa couronne et, eu dernier lieu, à l'opposition parlementaire.

général : *Projets de loi sur le recrutement de l'armée* : Un des reproches les plus graves qu'on puisse adresser au gouvernement, reproche qui, tous les jours, devrait, si nous avons une opposition vraiment nationale, retentir à ses oreilles, c'est de n'avoir pas profité des douze dernières années de paix pour organiser militairement le pays de façon que la France n'ait jamais à craindre une invasion. Depuis 1830, les budgets de la guerre se sont élevés au chiffre immense de plus de trois milliards et demi, et, lorsqu'en 1810, des bruits de guerre vinrent effrayer les hommes du pouvoir, ils avouèrent hautement à la tribune que la France n'était point prête ; il fallait un an pour se préparer, car il manquait à l'infanterie des cadres, à la cavalerie des chevaux, à l'artillerie et aux places fortes du matériel, à toute l'armée enfin une réserve. Ce qui veut dire que depuis douze ans nous avons dépensé plus de trois milliards pour n'avoir ni approvisionnements suffisants, ni bonne organisation militaire. Le prince montrait justement que c'est l'organisation seule qui résiste dans les revers et sauve la patrie : Cette maxime est pour nous de la plus haute importance, elle devrait être gravée dans tous les esprits. Notre rôle politique, notre isolement, notre position comme peuple nous font un devoir d'organiser nos forces, non pour aller de nouveau conquérir le monde, mais pour nous mettre à jamais à l'abri de toute invasion. Il rappelait l'exemple de la Prusse, premier pays militaire, vivant trop sur sa gloire passée, anéantie brusquement par les armées de la République, puis, profitant de telle sorte de ses revers qu'elle présentait maintenant une organisation formidable. Nous, nous avons agi de même sur le premier point, mais, quant au second, sans nous préparer. Le terrible exemple de Waterloo, enseignait-il, ne nous a pas profité. Nous sommes sans défense. Et il désignait comme problème à résoudre celui-ci : Pour résister à une coalition, il faut à la France une armée immense composée d'hommes exercés ; de plus, il faut que cette armée puisse encore se reformer avec des hommes exercés dans le cas d'un premier revers. Démontrant les côtés défectueux de notre organisation, il étudiait celle de la Prusse et exprimait l'envie qu'elle lui faisait éprouver : Un des généraux qui contribuèrent le plus à l'organisation militaire de la Prusse émit un jour cette pensée : que dans un État bien organisé on ne devait pas savoir où commence le soldat et où finit le citoyen. Ces paroles dépeignent la philosophie d'un système qui sera infailliblement adopté par toutes les puissances du continent, parce qu'il répond aux nouvelles exigences des peuples de l'Europe. Il expliquait que la Prusse pouvait passer instantanément du pied de paix au pied de guerre, au lieu que la France mettrait un temps infini avant d'y parvenir ; après une première défaite, elle n'était pas capable de continuer le combat. Si le gouvernement est jaloux, disait-il, de satisfaire les grands intérêts de la patrie, il s'efforcera de réduire les charges du pays en diminuant le nombre des troupes permanentes et en augmentant considérablement les troupes de réserves ; il établira dans chaque grande division territoriale un arsenal pour armer les populations en cas d'invasion, au lieu de laisser tous les approvisionnements et les dépôts d'armes dans les places des frontières. Il organisera l'armée de façon qu'elle puisse passer en peu de temps et sans encombre du pied de paix au pied de guerre. Pour n'être cependant pas accusé de militarisme, il disait, — reprenant un passage de ses *Idées napoléoniennes* : Si la guerre est souvent une nécessité lorsqu'on a une grande cause à défendre, c'est au contraire un crime de la faire par caprice sans avoir un grand résultat pour but, un immense avantage pour raison. La France vous demandera compte, ne fussent-ils qu'en petit nombre, des hommes morts glorieusement, mais sans nécessité, dans toutes vos expéditions stériles ; car si l'humanité permet qu'on hasarde la vie de millions d'hommes sur les champs de

bataille pour défendre sa nationalité et son indépendance, elle flétrit et condamne ces guerres immorales qui font tuer des hommes dans le seul but d'influencer l'opinion publique et de soutenir par quelque expédient un pouvoir toujours dans l'embarras.

Ainsi, Louis-Napoléon s'était adressé à toutes les classes françaises par ses travaux. *L'Extinction du paupérisme* et la *Question des sucres* lui valaient les sympathies populaires et républicaines ; les *Fragments historiques*, l'attention des classes lettrées, sa brochure sur le recrutement, celle de l'élément militaire, certains de ses articles, la bienveillance du clergé. Pour ce dernier point, une autre pièce de lui, intitulée *Credo*, aide à nous faire comprendre un côté de son caractère : Je crois en Dieu... rien n'est fait de soi-même. Lorsque je vois un temple, je pense à l'ouvrier qui l'a bâti ; lorsque j'admire les surprenants phénomènes de l'univers, je baisse le front devant la volonté souveraine qui a fait la nature et ordonné le monde... Je crois en Jésus-Christ qui a revêtu notre enveloppe mortelle afin de nous faire comprendre, en s'abaissant jusqu'à nous. la morale divine et, d'un coup, éleva notre espèce de cent coudées, en faisant passer dans notre âme la foi, la charité, l'espérance, ces dons du ciel... Il est né de la Vierge Marie, prenant ainsi pour origine la seule vertu qui fût restée au genre humain, l'innocence du pauvre... Il a été crucifié. Il fallait qu'il fût crucifié pour nous apprendre à pardonner à nos ennemis connue il pardonnait lui-même à ses bourreaux. Il mourut... Avec lui, tout n'avait pas disparu. Sur la terre, restait une image vénérée, un principe divin... Il transforma le monde et l'on vit le droit remplacer la force, l'amour remplacer la haine, l'égalité remplacer l'oppression. — Cet acte de foi, vers la fin, s'adressait plus spécialement au peuple.

\* \* \*

Cependant, en 1840, l'empereur était venu reposer dans sa capitale.

Nous avons vu que la décision prise par le roi à ce sujet avait été, de sa part, un acte politique. Son ministre, M. de Rémusat, dans l'exposé des raisons qu'il avait indiquées pour motiver cette façon d'agir. reconnut la gloire impériale et parla ainsi de son héros : Il fut empereur et roi, il fut le souverain légitime de notre pays ; à ce titre, il pourrait être inhumé à Saint-Denis ; mais il ne faut pas à Napoléon la sépulture ordinaire des rois<sup>1</sup>. Le prince étant venu revendiquer de nouveau sa couronne sur ces entrefaites, Metternich écrivit à M. Apponyi : Que dire du titre d'empereur légitime que M. de Rémusat a si généreusement départi à Napoléon Ier ? Si M. de Rémusat a eu raison, il est clair que Louis Bonaparte n'a pas eu tort<sup>2</sup>. Mais, nous l'avons constaté, on admettait l'oncle, on niait le neveu. Toute l'Assemblée avait applaudi au discours du ministre. Ce nom de Napoléon retentissant dans l'enceinte de la Chambre et salué si magnifiquement

---

<sup>1</sup> Il faut, disait aussi M. de Rémusat, qu'il règne et commande encore dans l'enceinte où vont reposer les soldats de la patrie et où iront toujours s'inspirer ceux qui seront appelés à la défendre. Son épée sera déposée sur sa tombe. L'art élèvera sous le linteau des Invalides, au milieu du temple consacré par la religion au dieu des armées, un tombeau digne, s'il se peut, du nom qui doit y être gravé... Désormais la France, et la France seule, possédera tout ce qui reste de Napoléon ; son tombeau, comme sa renommée, n'appartiendra à personne qu'à son pays. La monarchie de 1830 est l'unique et légitime héritière de tous les souvenirs dont la France s'enorgueillit...

<sup>2</sup> *Mémoires de Metternich*, déjà cités.

par le gouvernement lui-même, ce retour annoncé des restes vénérés de l'ancien homme de guerre, aussi grand et plus imposant peut-être dans la majesté de la mort que sous la pourpre impériale, auréolé d'une gloire invulnérable, réveillèrent les enthousiasmes passés et firent courir sur tous les bancs un indicible frémissement. L'émotion fut si intense que la séance fut longtemps interrompue à la suite des acclamations qui accompagnèrent M. de Rémusat descendant de la tribune. Au dehors, la population ne fut pas moins remuée, ni moins enthousiaste<sup>1</sup>. Une partie du pays, néanmoins, se rendait compte que cette séance parlementaire était une comédie. *Le National*, toujours vigilant, jetait le premier coup de cloche : Quels sont les hommes qui osent aujourd'hui parler de cette réparation due au passé ? Les mêmes qui ont cédé sans honte et sur tous les points devant l'Europe. Ne croyez pas imposer au pays en cherchant à vous abriter derrière une ombre menaçante. Le pays ne sera pas dupe d'un tel charlatanisme... Ainsi, voilà la portée politique de cet événement : à l'intérieur, flatter un sentiment national pour faire oublier dix ans de bassesses ; au dehors, resserrer les liens de la contre-révolution en l'amnistiant de tout le passé. La *Gazette de France* rappelait qu'en 1810 Louis-Philippe avait appelé Napoléon le tyran<sup>2</sup>. En réalité, la décision gouvernementale était un événement considérable : elle consacrait la légitimité bonapartiste. Et le Capitole, plus ou moins au courant des projets exacts du prince, mais certain qu'il n'abandonnerait pas ses espérances, pouvait écrire : La reconnaissance nationale envers Napoléon est aujourd'hui plus qu'un sentiment, elle est devenue une passion enthousiaste qui remue à la fois tout ce qu'il y a de grandeur et de noblesse dans l'âme humaine. Les imaginations s'interrogent et se répondent, et toutes reconnaissent que quelque chose de mystérieux nous attend... Le temps nous garde de grands secrets.

La Chambre avait senti le danger. Elle craignait de faire le jeu de Louis-Napoléon. Lamartine avoua son inquiétude : Les ministres nous assurent que le trône ne se rapetissera pas devant un pareil tombeau ; que ces ovations, que ces cortèges, que ces couronnements posthumes de ce qu'ils appellent une légitimité, que ce grand mouvement donné par l'impulsion même du gouvernement au sentiment des masses, que cet ébranlement des imaginations du peuple, que ces spectacles prolongés et attendrissants, ces récits, ces publications populaires, ces éditions à cinq cent mille exemplaires des *Idées napoléoniennes*<sup>3</sup>, ces billets d'indemnité donnés au despotisme heureux, ces adorations du succès, tout cela n'a aucun danger pour l'avenir de la monarchie représentative. J'ai peur que cette énigme n'ait un jour son mot. Je ne suis pas sans inquiétude sur cette divinisation d'un homme... Sur sa tombe, il faudrait

---

<sup>1</sup> H. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, déjà cité.

<sup>2</sup> C'est le 7 mai 1810 que Louis-Philippe avait répondu au conseil suprême de la régence d'Espagne qui lui offrait un commandement en Catalogne : J'accepte... En le faisant, je me conforme aux désirs de Sa Majesté et des princes, mes beaux-frères, si éminemment intéressés aux succès de l'Espagne contre le tyran qui a voulu ravir tous ses droits à l'auguste maison dont j'ai aussi l'honneur d'être issu. Heureux si mes faibles efforts peuvent contribuer à relever et à soutenir les trônes renversés par l'Usurpateur et à maintenir l'indépendance et les droits des peuples qu'il foule aux pieds depuis si longtemps. — En mai 1840, le maréchal Soult était ministre de la Guerre et président du Conseil, et l'implacable *Gazette* lui réservait la proclamation qu'il avait adressée en mars 1815 à l'armée, proclamation dans laquelle il traitait l'empereur, qu'il appelait Buonaparte, d'aventurier et de dément, etc.

<sup>3</sup> Si le chiffre est vrai, il est significatif.

graver ces trois mots : A Napoléon seul, afin qu'ils indiquent à la France et à l'Europe, au monde, que si cette généreuse nation sait honorer ses grands hommes, elle sait les séparer même de leur race et de ceux qui les menaceraient en leur nom, et qu'en élevant ce monument..., elle ne veut susciter de cette cendre ni la guerre, ni des prétendants, ni même des imitateurs. — L'Assemblée vota un million pour le tombeau impérial.

Le 6 juin, le fidèle compagnon de Sainte-Hélène vint présenter à Louis-Philippe les armes de Napoléon qui comprenaient l'épée d'Austerlitz, deux paires de pistolets, une épée en forme de glaive, un sabre ayant appartenu à Jean Sobieski, un poignard donné par le pape au grand maître de Malte<sup>1</sup>. — Le prince avait immédiatement fait répondre par le *Capitole* et adressa personnellement aux journaux la lettre suivante pour insister sur la réclamation qu'avait déjà faite son oncle Joseph : Londres, juin 1810. Je m'associe du fond de mon âme à la protestation de mon oncle Joseph. Le général Bertrand, en remettant les armes du chef de ma famille au roi Louis-Philippe a été la victime d'une déplorable illusion. L'épée d'Austerlitz ne doit pas être dans des mains ennemies, il faut qu'elle puisse être encore brandie au jour du danger pour la gloire de la France. Qu'on nous prive de notre patrie, qu'on retienne nos biens, qu'on ne se montre généreux qu'envers les morts, nous savons souffrir sans nous plaindre, tant que notre honneur n'est pas attaqué ; mais priver les héritiers de l'empereur du seul héritage que le sort leur ait laissé ; mais donner à un heureux de Waterloo les armes du vaincu, c'est trahir les devoirs les plus sacrés, c'est forcer les opprimés d'aller dire un jour aux oppresseurs : Rendez-nous ce que vous avez usurpé. Deux mois après, l'auteur de la lettre venait essayer cette revendication à Boulogne.

Le prince de Joinville, pendant qu'on épilouait à Paris en discutant les chances d'une lutte avec l'Angleterre, poursuivait la mission pacifique où l'on avait voulu voir un gage de concorde entre les deux pays. Le 8 octobre au matin, après soixante-dix jours de navigation, la frégate la Belle Poule, suivie de la corvette la *Favorite*, fut en vue de James-Town, capitale de l'île<sup>2</sup>. Et l'on choisit le 15, vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de l'empereur à Sainte-Hélène, pour la translation. La veille, les cercueils venus de France sur la *Belle Poule*, le char funèbre, construit dans l'île par ordre du gouvernement, et les divers objets nécessaires aux opérations furent successivement dirigés vers la vallée du Tombeau. A dix heures du soir, les personnes désignées pour assister du côté de la France à l'exhumation, descendirent à terre et se dirigèrent vers le lieu de la sépulture. Le prince de Joinville s'abstint de les accompagner. Toutes les opérations jusqu'à l'arrivée du cercueil impérial au lieu de l'embarquement devant être conduites par des soldats étrangers, il jugea qu'en sa qualité de commandant supérieur de l'expédition, il ne devait pas assister à des travaux qu'il ne pourrait point diriger<sup>3</sup>. Ces travaux commencèrent à minuit et demi<sup>1</sup> et

---

<sup>1</sup> B. Renault, Gallix et Guy, de Barins, etc., ouv. déjà cité.

<sup>2</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène en 1840*, par Arthur Bertrand, né à Sainte-Hélène. Pantin, 1841.

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans*, déjà cité. — Le prince de Joinville était venu la veille visiter le tombeau, ce tombeau dont les dalles sombres ne portaient aucun nom. — Voici comment le décrit Las Cases : Le tombeau de Napoléon est d'une extrême simplicité. A peu près au niveau du sol, trois dalles, rapprochées l'une de l'autre et noircies par l'atmosphère, forment un carré d'environ neuf pieds sur six. Ces dalles sont bordées de pierres blanches, autour desquelles est une bande de quelques pouces de terre végétale... Puis

furent activement poussés jusqu'à neuf heures et demie du matin<sup>2</sup>. La terre avait été retirée et la grande dalle qui recouvrait la fosse soulevée. Puis la cérémonie religieuse eut lieu. Les soldats présentèrent les armes : l'Empereur allait apparaître<sup>3</sup>.

Le docteur Guillard, chirurgien-major de la *Belle Poule*, descendit dans le caveau au fond duquel le cercueil s'allongeait sur une large dalle, assise elle-même sur des montants de pierre. Napoléon avait été enfermé dans une quadruple armature. La caisse extérieure en acajou, à peine altérée, était fermée par de longues vis qu'il fallut couper pour enlever le couvercle<sup>4</sup>. La caisse en plomb qui suivait, close de toutes parts, en contenait une autre d'acajou ; elles étaient toutes deux intactes. Enfin ce fut le dernier cercueil en fer-blanc dont le couvercle était soudé sur les parois qui se repliaient en dedans. Il avait été doublé à l'intérieur d'une garniture de satin blanc ouaté qui, détachée par l'effet du temps, était retombée sur le corps et l'enveloppait comme un linceul. Guillard souleva cette neige d'outre-tombe par une extrémité et, la roulant sur elle-même, mit à découvert Napoléon. Bien que la mort eût conquis l'empereur depuis dix-neuf ans, ses anciens compagnons, Bertrand, Gourgaud, et Las-Cases le retrouvaient tout entier. Le crâne et le front qui adhéraient fortement au satin en étaient un peu enduits ainsi que le bas de la figure, les orteils et les mains. Celles-ci demeuraient belles et la main gauche, que le grand maréchal avait prise pour la baiser une dernière fois au moment où l'on fermait la bière, était restée légèrement soulevée. La tête, un peu élevée, reposait sur un coussin ; le crâne volumineux, le front haut et large se présentaient couverts de téguments jaunâtres, durs et très adhérents. **Tel paraissait aussi le contour des orbites dont le bord supérieur était garni de sourcils. Sous les paupières, se dessinaient les**

---

vient une grille très ordinaire en fer. Elle n'avait pas de portes et on ne pouvait entrer dans son enceinte qu'en défaisant un des barreaux. — Autrefois deux saules pleureurs assez grands ombrageaient la tombe. Un seul reste encore ; l'autre est mort. Mais dix-huit petits saules ont été plantés depuis... Le gazon est très touffu. Le tombeau et les saules sont entourés d'un grillage en bois peu élevé, formant une enceinte irrégulière d'environ soixante-dix à quatre-vingts pieds de diamètre. Dans l'intérieur, et touchant presque au grillage, ont été plantés circulairement trente-quatre cyprès. — Tel est le tombeau de Napoléon. On n'y voit ni ornements, ni inscriptions ; non que la grandeur de l'homme rendit leur choix ou leur composition difficile, mais c'est qu'alors la haine de ses ennemis le poursuivit jusque dans son cercueil. La seule inscription que Sir H. Lowe crut pouvoir autoriser fut considérée par les Français comme inconvenante. On ne mit rien. *Journal écrit à bord de la frégate la Belle Poule*, par Em. baron de Las Cases. — Delloye, 1841.

<sup>1</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>2</sup> Ou un quart (*Journal écrit*, etc., cité plus loin).

<sup>3</sup> Les mouvements de ces hommes travaillant avec activité à la lueur des fanoux, dans le brouillard, se mouvant au milieu des cyprès et des saules, leur donnaient l'apparence d'ombres qui s'agitaient ; le bruit des marteaux retentissant sur les grilles de fer ; les cris fréquemment répétés des nombreuses sentinelles placées dans les montagnes environnantes, tout répandait sur cette scène une teinte lugubre. *Journal écrit*, etc.

<sup>4</sup> A neuf heures vingt-six minutes la dalle fut enlevée ; d'un mouvement spontané et unanime, tous les assistants se découvrirent... On voyait un cercueil en acajou, isolé de toutes parts, excepté inférieurement. Il reposait sur une autre dalle que portaient huit montants en pierre. Le bois était humide, mais dans un état de conservation parfait. La planche inférieure qui autrefois avait été extérieurement couverte de velours, était la seule qui commençait à être un peu altérée. On apercevait encore la blancheur des têtes de vis qui avaient été argentées ; l'argent n'avait pas disparu. On voyait à côté du cercueil les sangles et les cordages qui avaient servi à le descendre... *Journal écrit*, etc.



globes oculaires qui avaient perdu peu de chose de leur volume et de leur forme... Les os propres du nez et les téguments qui les couvrent étaient bien conservés, les lobes et les ailes, seuls, avaient souffert. Les joues étaient bouffies<sup>1</sup>. La barbe ayant poussé un peu après la mort, donnait au menton une teinte bleuâtre. Quant au menton lui-même, il n'offrait point d'altération... Les lèvres amincies étaient écartées ; trois dents incisives, extrêmement blanches, se voyaient sous la lèvre supérieure qui était un peu relevée à gauche<sup>2</sup>. Les membres paraissaient avoir conservé leur forme sous les vêtements qui avaient gardé leurs couleurs. Ainsi on reconnaissait parfaitement l'uniforme de chasseur à cheval de la vieille garde au vert foncé de l'habit, au rouge vif des parements ; le grand cordon de la Légion d'honneur se dessinant sur le gilet, et la culotte blanche cachée en partie par le petit chapeau qui reposait sur les cuisses. Les épaulettes, la plaque et les deux décorations attachées sur la poitrine n'avaient plus leur brillant, elles étaient noircies. La couronne d'or de la croix d'officier de la Légion d'honneur seule avait conservé son éclat<sup>3</sup>. Les bottes avaient joué dans le bout et quatre orteils de chaque pied, d'un blanc mat, apparaissaient. Entre les jambes, il y avait deux vases d'argent dont l'un, surmonté d'une aigle, était exactement contre les genoux. Ils contenaient les entrailles et le cœur de Napoléon<sup>4</sup>. Ils ne furent pas ouverts. Comme il existait des adhérences assez fortes entre ces vases et les parties voisines qui les couvraient un peu, M. le commissaire du roi n'a pas cru devoir les déplacer pour les examiner de plus près<sup>5</sup>. L'empereur, laissé dans trois de ses premiers cercueils, — le premier, celui d'acajou, remplacé par un cercueil en plomb séparé du précédent par de la sciure et des coins de bois, — fut glissé dans un cinquième cercueil l'ébène et enfin dans un dernier, de chêne, destiné à protéger le précédent<sup>6</sup>. Il fut déposé sur un char à quatre chevaux recouvert d'un grand manteau impérial dont Bertrand, Gourgaud, Las-Cases et son valet de chambre Marchand tinrent les quatre coins<sup>7</sup> ; et le cortège se mit en marche. Au bout de deux heures, il atteignit l'extrémité du quai où le prince de Joinville qui attendait avec son état-major, s'avançant seul au-devant du char, reçut solennellement les restes glorieux. Le général Middlemore avait été chargé de les lui remettre. Une chaloupe d'honneur les transporta jusqu'à la frégate. — Du moment du départ à l'arrivée sur le quai, les canons des forts et de la *Belle Poule* tirèrent de minute en minute<sup>8</sup>. Dès que la chaloupe eut quitté le quai, la terre lança le grand salut de vingt et un coups de canon qu'appuyèrent nos bâtiments. Quand la chaloupe atteignit la *Belle Poule*, tous les hommes d'équipage la reçurent debout sur le

---

<sup>1</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>2</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>3</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>4</sup> On sait que le cœur contenu par l'urne a été mis en doute quant à son authenticité. L'histoire est trop connue pour que nous la racontions ici. Voir Cabanès, *Le cabinet secret de l'histoire*.

<sup>5</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>6</sup> Le docteur, après l'avoir légèrement enduit de créosote, replaça le morceau de soie ouaté dans la même position où il avait été trouvé, et le cercueil fut clos. Il était une heure ; on ne put ressouder le fer-blanc ; les ouvriers affirmaient qu'il était peroxydé, que cela demanderait un travail de plusieurs heures et le temps ne le permettait pas. Mais on revissa le cercueil en acajou. M. Guillard fit ressouder devant lui avec le plus grand soin l'ancien cercueil en plomb. *Journal écrit*, etc., déjà cit.

<sup>7</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>8</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

pont et les vergues, le chapeau à la main<sup>1</sup>. — Le cercueil fut placé sur les panneaux du gaillard d'arrière et le lendemain, après une messe dite à dix heures du matin, descendu dans l'entrepont où l'on avait préparé une chapelle ardente<sup>2</sup>. En ce moment, les bâtiments tirèrent une dernière salve de toute leur artillerie ; puis la frégate serra ses pavois en ne conservant que le pavillon de poupe et le drapeau royal au grand mât<sup>3</sup>. La *Belle Poule* mit à la voile le dimanche 18<sup>4</sup>.

Il y a de singulières destinées qui se poursuivent, par une sorte de trajectoire mystérieuse, au delà de la tombe. On put croire un instant à bord de la frégate que l'empereur mort allait avoir à protéger une nouvelle lutte contre l'Angleterre. Dans les profondeurs de l'Atlantique, l'escadre fit rencontre d'un vaisseau marchand de la patrie qui lui apprit que la guerre entre la France et la Grande-Bretagne allait éclater d'un moment à l'autre, de telle sorte qu'il faudrait défendre les dépouilles héroïques à peine arrachées à l'exil<sup>5</sup>. En ce cas, dans tin combat forcément inégal, Napoléon risquait d'avoir pour tombeau suprême l'Océan, comme si la terre européenne, inquiète, se refusait à le garder, même glacé, dans son sein. Le prince de Joinville était formellement décidé, d'accord avec tout son équipage, à ne pas livrer les cendres et à s'ensevelir avec elles dans les flots<sup>6</sup>. Le vague même des renseignements, les incertitudes de l'éloignement attachaient à ces communications quelque chose de solennel qui donnait aux courages un élan plein de ferveur. Toutes les dispositions furent prises pour un combat à outrance, et tous s'apprétaient à donner à la lutte un caractère digne de l'auguste mission qui leur était confiée. Mais les faiblesses du gouvernement devaient rendre inutiles ces généreuses ardeurs et l'humiliation de la France devant une nouvelle coalition allait permettre aux cendres de Napoléon de regagner paisiblement les rives de la Seine<sup>7</sup>. La *Belle Poule* fit rencontre d'un d'un autre bâtiment, l'*Egmont*, goélette hollandaise, dont un officier annonça, entre autres nouvelles, la condamnation du prince Louis<sup>8</sup>.

Il fallut six semaines à la petite escadre pour atteindre Cherbourg. Le 8 décembre, le cercueil quitta la *Belle Poule* pour le bateau à vapeur la *Normandie* qui arriva le 10 à Rouen. Sur tout le bord de la Seine, les populations empressées saluaient le convoi de leurs cris d'enthousiasme, accourant de plusieurs lieues à la ronde, la garde nationale sous les armes, les maires et les corps municipaux, les paysans et les ouvriers, tous en habits de fête, répandus en groupes nombreux, depuis le rivage jusque sur les collines les plus éloignées. Tous saluaient la gloire de la France, tous par les hommages rendus au grand

---

<sup>1</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>2</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>3</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>4</sup> *Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène*, etc.

<sup>5</sup> *Histoire de Huit ans. — Journal écrit à bord de la Belle Poule*, déjà cit. — *Souvenirs de voyage é Sainte-Hélène*, par l'abbé F. Coquerau, 1 vol. 1840. — *Souvenirs du prince de Joinville*, Cal.-Lévy.

<sup>6</sup> *Histoire de Huit ans. — Journal écrit à bord de la Belle Poule*, déjà cit. — *Souvenirs de voyage é Sainte-Hélène*, par l'abbé F. Coquerau, 1 vol. 1840. — *Souvenirs du prince de Joinville*, Cal.-Lévy.

<sup>7</sup> *Histoire de Huit ans. — La Belle Poule*, après avoir servi en 1855 de transport pendant la guerre de Crimée, fut désarmée à Toulon de 1857 à 1861. Elle servit ensuite de poudrière jusqu'en 1891, date où elle fut démolie et rapporta, de ce fait, 29.000 francs. — Renseignements obligeamment fournis par M. A. Vivien, du ministère de la Marine.

<sup>8</sup> *Histoire de Huit ans.*

adversaire de l'Angleterre, semblaient protester contre les abaissements et les contrastes du jour<sup>1</sup>. Le 15, Napoléon rentra à Paris. Il était placé sur un char funèbre haut de cinquante pieds<sup>2</sup>. — Ce char comprenait un socle énorme, de vingt-cinq pieds quant à lui, présentant la forme d'un carré long avec, sur le devant, une plate-forme semi-circulaire où un groupe de génies supportait la couronne de Charlemagne ; aux quatre angles, en bas-reliefs, quatre génies soutenaient d'une main des guirlandes et, de l'autre, soufflaient dans des trompettes ; au-dessus, des faisceaux étaient dressés avec, au milieu des aigles, l'N fatidique. Du socle, montait le, piédestal, haut de sept pieds, long de dix-huit, tendu d'étoffe or et violet au chiffre et aux armes impériales. Des deux côtés, s'éployaient deux manteaux de velours semés d'abeilles ; derrière, flottaient des drapeaux. Sur ce piédestal, quatorze cariatides, un peu plus grandes que nature, soutenaient de la tête et des mains un immense bouclier tout d'or, en ovale allongé, chargé de javelines. Ce bouclier supportait le sarcophage, de forme antique. On voyait au milieu sur mi coussin, le sceptre, la main de justice et la couronne<sup>3</sup>.

Le cortège se mit en marche à dix heures du matin, au premier coup de canon<sup>4</sup>. Le froid était terrible. Depuis longtemps on n'avait subi pareil hiver<sup>5</sup>. Malgré cette température, la solennité fut extraordinaire<sup>6</sup>, non pas tant par toutes les pompes officielles qui s'y trouvaient réunies, et qui étaient considérables ; que par l'affluence du peuple. Un véritable océan heurtait ses flots en mugissant au passage du cercueil. Toutes les paroles que peuvent imaginer l'admiration passionnée, l'enivrement des souvenirs, la poésie des traditions, sortaient de ces rangs amoncelés. Il s'y racontait des merveilles étranges, des légendes fantastiques ; chacun apportait son hymne à l'apothéose et les diverses scènes de l'histoire du grand homme, retracées par des poètes improvisés avec toutes les hyperboles de l'enthousiasme, formaient dans la bouche populaire une gigantesque Iliade. Jamais de si innombrables multitudes ne s'étaient pressées dans les flancs de la capitale ; de cinquante lieues à la ronde, les villes, les villages, les bourgades avaient versé sur la Seine toute leur population, hommes, femmes, enfants et vieillards, tous entassés pendant de longues heures sous un froid de dix degrés, plusieurs ayant passé la nuit dans les avenues sous les carrés des Champs Élysées pour jeter un coup d'œil passager sur le char qui portait leur divinité. Et quand le char se montrait, comme si les yeux eussent

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>4</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>5</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>6</sup> On lit dans *la Presse* du 20 décembre sous la signature du vicomte de Launay, pseudonyme de de Girardin : Oui, c'était un beau spectacle que de voir ce peuple généreux saluant avec amour le cercueil triomphal. Quel empressement ! quelle émotion ! Quatre heures d'attente sous la neige n'avaient découragé personne. On tremblait, on souffrait horriblement, n'importe, on restait là ! Quelques-uns risquaient leur pain ; un bras perclus, c'était la misère pour eux ; quelques-uns risquaient leur vie. Tous risquaient leur santé. N'importe, on attendait avec patience et courage. *Le National* écrivait : Jamais spectacle plus sublime n'a frappé les regards humains... Aussitôt que l'on a vu cette bière... l'émotion, une émotion qu'on ne décrit pas quand on l'a sentie, a pénétré dans l'enceinte... etc. — Les fenêtres étaient louées cent francs ; un balcon était payé trois mille francs. — Relire les vers de Hugo dans l'édition suiv. : *Le retour de l'empereur*, poème par Victor Hugo, suivi de *l'Ode à la colonne* et autres poésies de l'auteur sur Napoléon. 1 vol., in-35. Delloye, 1841. Et consulter : *Choses vues*.

percé les enveloppes et découvert à l'intérieur du cercueil, les sanglots éclataient mêlés à des cris d'amour, et l'âme de tout un peuple se confondait en un seul sentiment d'inexprimable ivresse. Tous les triomphes réunis de Napoléon vainqueur à la tête de ses armées n'auraient pu rien offrir de comparable à cet immense triomphe de la mort<sup>1</sup>. Le char était entouré par les cinq cents marins de la *Belle Poule* auxquels on avait donné le poste d'honneur. Ils portaient la hache d'abordage sur l'épaule et ne s'écartèrent qu'aux Invalides, sous le porche de la grande cour<sup>2</sup>. Ils descendirent alors le cercueil du char et le déposèrent devant l'archevêque de Paris. Le canon retentit, la garde nationale présenta les armes, le prince de Joinville, l'épée à la main, s'avança en tête du convoi ; tous les assistants debout, la tête découverte, fixaient des yeux avides vers ce cercueil où reposait tant de gloire, et de grandeur. Plusieurs des invalides qui formaient la haie sur le passage du corps s'étaient agenouillés malgré la consigne ; d'autres essuyaient des larmes roulant sur leur paupière. Au même moment, le roi, quittant la place qu'il occupait dans le dôme, s'avança, suivi des princes ses fils, jusqu'à l'entrée de la nef où le cercueil venait de s'arrêter. *Sire*, dit le prince de Joinville en baissant son épée jusqu'à terre, *je vous présente le corps de l'empereur Napoléon*. Le roi répondit d'une voix forte : *Je le reçois au nom de la France*<sup>3</sup>. — Paris, pendant quelques heures, s'était élevé à la hauteur de l'ancienne Rome.

Et durant cette extraordinaire cérémonie, le descendant du César demeurait oublié de presque tout le peuple. Seule, la garnison du fort était prête à le laisser fuir, en lui présentant même, peut-être, les armes. Mais il jugeait devoir rester encore ; il ne sentait pas l'heure venue et, ne pensant pas pouvoir conquérir aux obsèques le rang qui lui revenait de droit, il estimait être à sa place en prison. Son courage demeurait entier. Alors que pas une voix ne le nomma, pas un cœur n'y songea et que personne ne s'avisait de signaler le contraste entre l'apothéose et la captivité<sup>4</sup>, il persévérait dans la revendication de sa cause. Le peuple la supposait morte, — parce qu'elle n'était plus et qu'il la croyait impossible de nouveau, — mais il saurait bien l'admettre vivante dans l'avenir, en quelque sorte malgré lui, parce qu'il y a toujours manière de parvenir à son but pour celui

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans*. — L'auteur vit ce spectacle incomparable.

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans*.

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans*. — La personnalité de Louis-Philippe disparaissait devant les cendres du représentant de la guerre. Les ministres et les autres amis du pouvoir revinrent de cette solennité effrayés du succès. D'Alton-Shée, *Mémoires*, t. II. J'ai assisté, dit Odilon Barrot, comme député, à la cérémonie dans laquelle le roi reçut l'épée de Napoléon et la déposa sur la tombe : c'était un des jours les plus froids d'un hiver extrêmement rigoureux. Rien ne pouvait être plus faux que cette scène, car personne ne s'y trouvait dans son rôle naturel ; le roi surtout y paraissait déplacé. Qu'y avait-il, en effet, de commun entre lui et Napoléon ? On l'appelait bien, quand on voulait le flatter, le Napoléon de la Paix ; mais c'était par contraste et non par ressemblance. Et puis, comment pouvait-il être sincère dans l'hommage rendu à la mémoire de celui qui avait fait fusiller le duc d'Enghien, son cousin ? Aussi l'enthousiasme populaire était-il tout entier pour l'illustre mort : la légende napoléonienne revivait dans toute sa puissance ; les vivants ne paraissaient que d'assez pauvres comparses, appelés à jouer un rôle secondaire dans cette comédie. On avait cru faire diversion aux sentiments de la liberté ; on n'avait réussi qu'à ressusciter les souvenirs de l'Empire et à se préparer au successeur... T. I, p. 351. Charpentier, 1875.

<sup>4</sup> *Histoire de Huit ans*. — A mon sens, il y a dans cette appréciation un certain parti pris ; mais n'ayant pas encore en main une preuve absolue capable d'établir notre sentiment, nous le suggérons en note sans autre commentaire.

qui a fait de ce but la loi même de sa vie. Louis-Napoléon, le 11 décembre, enfermé dans les murs de Ham, eut comme toujours, mais plus encore peut-être que par le passé, le sentiment de sa réussite future ; il eut aussi l'impression d'avoir accompli son devoir. Il se reconnaissait le droit de parler au dieu nouveau que la France venait de glorifier définitivement ; et l'invocation qu'il écrivit frappa plus les masses, cette fois, que ne l'ont avoué les historiens contemporains. Le roi et tous les hommes politiques l'accueillirent par un haussement d'épaules en disant : C'est un fou ! Le peuple la salua d'une larme en disant : C'est bien l'héritier de l'empereur<sup>1</sup>. Voici la prière du prisonnier : Sire, vous revenez dans votre capitale et le peuple en foule salue votre retour... Le peuple se presse comme autrefois sur votre passage, il vous salue de ses acclamations comme si vous étiez vivant ; mais les grands du jour, tout en vous rendant hommage, disent tout bas : Dieu ! ne l'éveillez pas... — Voyez cette jeune armée, ce sont les fils de vos braves, ils vous vénèrent, car vous êtes la gloire, mais on leur dit : Croisez vos bras ! — Ces hommes que vous avez faits si grands et qui étaient si petits ont renié votre évangile, vos idées, votre gloire, votre sang ; quand je leur ai parlé de votre cause, ils m'ont dit : nous ne la comprenons pas. — Laissez-les dire, laissez-les faire ; qu'importe au char qui monte les grains de sable qui se jettent sous les roues ! Ils ont beau dire que vous êtes un météore qui ne laisse pas de traces ! Ils ont beau nier votre gloire civile, ils ne vous déshériteront pas. Sire, le 15 décembre est un grand jour pour la France et pour moi. Du milieu de votre somptueux cortège, vous avez un instant jeté vos regards sur ma sombre demeure, et, vous souvenant des caresses que vous prodiguez à mon enfance, vous m'avez dit : *Tu souffres pour moi, ami, je suis content de toi*. L'année suivante, il terminait ainsi sa préface des *Fragments historiques* : Pendant qu'à Paris on déifie les restes mortels de l'empereur, moi, son neveu, je suis enterré vivant dans une étroite prison ; mais je me ris de l'inconséquence des hommes et les humiliations qu'on m'inflige, comme les mauvais traitements dont je suis l'objet, flétrissent leurs auteurs bien plus qu'ils ne me touchent. Soutenu par une foi ardente et une conscience pure, je m'enveloppe dans mon malheur avec résignation et je me console du présent en voyant l'avenir de mes ennemis écrit en caractères ineffaçables dans l'histoire de tous les peuples. Ainsi, loin de se perdre, Louis-Napoléon s'est augmenté. Ce prince, rayé de l'avenir politique par les gens inattentifs, amateurs du seul présent, attend l'occasion nouvelle. Malgré ce qu'on sait de l'opinion française et des mensonges avec lesquels une bande de médiocres admissible, à la rigueur, dans la plus saugrenue des républiques sud-américaines, l'a gavée tyranniquement depuis 1870, ou n'arrive pas à concevoir comment la légende de Louis-Napoléon, absurde et pusillanime, a pu durer si longtemps. Celui qui va sortir de la citadelle hamoise est quelqu'un.

Quand j'examine ce visage à l'aspect impénétrable, resté très jeune malgré trente-huit ans sonnés, quand j'interroge cet ovale doux sur lequel vont se modeler les figures une fois qu'il sera devenu le maître, il me semble y voir, à cette date, une implacable ténacité teintée déjà de tristesse, et surtout, à côté d'un réel bon sens, une pensée perpétuelle, repliée sur elle-même pour mieux se dérouler loin et d'autant plus infinie qu'elle est le seul élan auquel ce taciturne s'abandonne. Pour le moment, ce qui le sauve ; ce qui l'empêche de s'égarer, c'est la précision de son but, l'unité de celui-ci, la nécessité absolue qui lui enjoint d'y parvenir avant de permettre quoi que ce soit d'autre. Plus tard, sa toute-puissance jointe à la force du pays ne le faisant dépendre que de cette

---

<sup>1</sup> H. Thirria, déjà cité.

pensée seule, il deviendra le métaphysicien de la politique ; aujourd'hui, il est le modèle-type de qui prétend à un trône au XIXe siècle et sait y parvenir. — En cette année 1846, il n'a rien fait qui ne lui ait servi. Ses défaites mêmes l'ont grandi, ont achevé, du moins, sa préparation. Toujours, il a su se servir de l'occasion, qu'elle ait été favorable ou non, qu'il l'ait fait naître ou qu'il la dût au hasard. Il semble bien qu'il y ait en lui l'étoffe d'un homme d'État ; à coup sûr, il y a celle d'un prétendant.

Certains, en France, ne l'oubliaient pas autant que l'espérait le pouvoir. Peu à peu, il avait réussi, nous avons vu par quels procédés, à ramener vers lui l'attention publique. Les célébrités du temps ne dédaignaient pas d'entrer en communication avec le captif... Louis Bonaparte en était venu à occuper une place dans les pensées politiques. Même parmi les hommes de l'opposition dynastique, il s'attachait à son nom certaine curiosité et souvent la curiosité est voisine d'autres sentiments<sup>1</sup>. Les témoignages de bienveillance étaient discrets, avouant par leur retenue une peur de se compromettre excessive, mais ils n'en subsistaient pas moins ; ils achevaient de prouver le mécontentement presque général envers la monarchie. Un exemple de cette sympathie hésitante est fourni par M. Abatucci, député républicain qui envoya au prince, par un message verbal<sup>2</sup>, l'expression de ses hommages dévoués, puis se montra fort embarrassé lorsque le captif lui eut fait dire qu'il serait heureux de le voir, et, non seulement ne se rendit pas à Ham, mais encore ne s'excusa par aucune lettre. M. Odilon Barrot fut un peu plus téméraire. Se trouvant dans le voisinage, en visite chez M. Beaumont (de la Somme), il se rendit à Ham sous prétexte de voir le château. Après avoir promené ses méditations autour des murailles et mesuré du regard les plans de l'édifice, il demanda la permission de visiter la Tour du Connétable. Ce bâtiment, ainsi nommé en souvenir du connétable de Saint-Pol, s'élève à une hauteur considérable, domine tout le pays d'alentour et commande le château ; au pied même de la tour se trouvait la partie des remparts réservée au prince Louis pour sa promenade habituelle. M. Odilon Barrot monte au sommet de la tour : ses regards, d'abord errants sur les beautés du paysage, s'abaissent lentement vers le rempart ; le prince, dûment averti, s'y trouvait déjà levant les yeux vers le ciel et M. Barrot. Un salut mutuel fut solennellement échangé et le chef de l'opposition dynastique descendit de son excursion aérienne<sup>3</sup>.

En dehors de ses brochures, il faisait agir, autant qu'il le pouvait, sur l'opinion publique. En 1842, paraissait un livre concernant le château de Ham qui sous couleur d'érudition, d'ailleurs légère, était écrit en réalité pour son épigraphe et ses dernières pages<sup>4</sup>. L'épigraphe, de Chateaubriand, avait mission d'attirer les âmes généreuses : C'est un noble parti, quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur. Les dernières pages contenaient l'histoire du prétendant et, après l'avoir déclaré un brave jeune homme, un penseur, publiciste et représentant d'un principe, ou bien encore une rare et attractive individualité,

---

<sup>1</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>2</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>3</sup> *Histoire de Huit ans.*

<sup>4</sup> *Le château de Ham*, etc. par J.-G.-C. de Feuillide, Dumont, 1842. — Capo de Feuillide avait traversé presque tous les camps politiques sauf celui du prince. Il vint voir Louis-Napoléon par curiosité, mais avec indifférence et il sortit de Ham fanatique. Il parle dans son ouvrage de la fascination exercée sur lui par le captif et s'explique désormais cette fièvre de sympathies que le prince Napoléon communique, depuis sa première jeunesse, à tous ceux qui l'approchent.

s'achevaient sur un coup de clairon annonciateur : Ce vaillant prince qui, dans la captivité, dans la privation volontaire qu'il s'est imposée des plus beaux dons de Dieu, ne voit qu'un moyen de devenir plus digne d'elle par la souffrance et d'acheter à ce prix ce qui manque à sa science des hommes et des événements... Quelque belle résolution qu'on ait prise, quelque chaleur de cœur que les révolutions et leurs mécomptes aient tuée dans les hommes de notre temps, on se surprendra bientôt à ne plus voir dans le loyal et intelligent jeune homme qui est là debout, le front pensif, la voix émue, le cœur plein et ouvert, que le dernier héritier du nom de Napoléon, l'unique continuateur de sa race et de sa pensée. Il faudra bien céder aussi à la magie des souvenirs et on verra se dresser devant soi toutes les magnificences du Consulat et de l'Empire, — législation, retour à l'ordre, exaltation des sentiments de l'homme, du chrétien et du patriote, toutes ces choses, toutes ces belles et triomphantes armées qui portaient dans les plis de leur drapeau l'idée française qu'elles secouaient sur toutes les vieilles nations de l'Europe. Apparaîtra enfin la sublime agonie de Sainte-Hélène, révélation des pensées de la civilisation apportée aux sociétés modernes. Oh ! alors un frisson vous courra sur les chairs comme si vous veniez d'entendre audessus de votre tête le bruit des ailes de l'aigle qui, à peine élançé de Sainte-Hélène et de Schœnbrunn, fatigue aujourd'hui et brise ses ailes aux murs étroits de la prison de Ham. — L'aiglon n'y brise pas tant que cela ses ailes ; il a changé de plumage. Il ne guide plus des partisans seuls, il a mêlé à son drapeau et au leur celui de la démocratie. Il s'est déguisé et, dans sa robe impériale, arbore quelques pennes rouges pour mieux accomplir son dernier voyage. A dater de Ham, il va planer réellement sur la politique contemporaine. Dans les murs du vieux château romantique, il s'est dépouillé des ornements inutiles, de tout ce qui, dans son aspect, était de parade et de mode. Réduit à ses seules forces, à son bec aiguisé de frais, et à ses petits yeux pénétrants, l'oiseau qui va prendre son vol, armé surtout jusque-là pour une lutte idéale, l'est dorénavant pour une lutte réelle.

\* \* \*

Le mieux qu'il puisse arriver à Louis-Napoléon au point où il en est parvenu, c'est une raison de quitter le fort de Ham, une excuse qui légitime sa fuite, étant donnée sa déclaration : **Il me faut l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir.** Et, une fois encore, le destin le servira : le comte de Saint-Leu, sur le point de mourir, lui fournit la matière à exploiter ; le gouvernement, en lui refusant une liberté provisoire, la lui donne. — Voici.

L'ancien roi de Hollande habitait toujours Florence. Se sentant perdu, il avait envoyé à Paris un de ses amis, M. Silvestre Poggioli, pour prier le ministère de lui laisser voir son fils avant sa dernière heure. Louis-Philippe répondit par un refus. — Il faut noter ici que l'on a mis en doute la requête du comte de Saint-Leu. On a même avancé que les trois lettres dont M. Poggioli était porteur pour MM. Molé, Decazes et Montalivet n'étaient ni tracées ni dictées par Louis Bonaparte<sup>1</sup>. Cependant, cette demande paternelle semble tout ce qu'il y a de plus vraisemblable ; au contraire, il ne serait guère admissible que le roi de Hollande mourût sans manifester le désir de revoir son enfant ; son testament, en plus

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

des points que nous avons précédemment notés, le démontre<sup>1</sup>. Qu'il n'ait pas écrit les lettres à cause de sa paralysie, cela est possible, mais ne prouve rien ; il les dicta. M. Poggioli, que ce soit par intérêt ou par zèle, apparaît bien l'interprète de sa pensée<sup>2</sup>. Peut-être aussi fut-il conseillé par Louis-Napoléon. Quant à utiliser le peu d'empressement que montra le duc Decazes à recevoir M. Poggioli pour expliquer que celui-ci se disait accrédité par le roi de Hollande plus qu'il ne l'était réellement, l'argument n'a pas de valeur, M. Decazes avant déjà donné les preuves de son ingratitude à l'égard des Bonaparte ; il ne tenait pas à se souvenir qu'il avait été l'ami d'une jolie femme dont le mari lui demandait maintenant une grâce difficile à refuser ; ou bien, peut-être, était-il retenu, malgré son désir d'obliger, par sa situation. L'attitude des comtes Montalivet et Molé, exprimant leur désespoir de n'avoir pas plus de crédit en haut lieu, ne signifie rien davantage ; elle établit l'indifférence naturelle à ceux qui ont réussi et, pour cela même, se détournent de ceux qui, momentanément, n'ont pas su les imiter. La probabilité que Louis-Napoléon ait conseillé M. Poggioli est acceptable : ce dernier prévint immédiatement le prince de l'insuccès de ses démarches ; et le prisonnier envoya aussitôt une lettre à son père : *Combien je suis heureux de savoir que vous me conservez toujours votre tendresse... Le désir que vous manifestez de me revoir est pour moi un ordre*<sup>3</sup>... — Dès qu'il eut appris le refus de Louis-Philippe, Louis-Napoléon écrivit au ministre de l'Intérieur, M. Duchâtel, à la date du 25 décembre. Il donnait la garantie qu'on le priait de fournir — et la réservait en même temps : *Mon père, dont la santé et l'âge réclament les soins d'un fils, a demandé au gouvernement qu'il me soit permis de me rendre auprès de lui. Ses démarches sont restées sans résultat. Le gouvernement, m'écrit-on, exige de moi une garantie formelle. Dans cette circonstance, ma résolution ne saurait être douteuse. Je dois faire tout ce qui est compatible avec mon honneur pour pouvoir offrir à mon père les consolations qu'il mérite à tant de titres*<sup>4</sup>. Suivait la demande de gagner l'Italie. On voit la nuance. — M. Duchâtel soumit la lettre du prince au Conseil des ministres. On rejeta sa prière. Le ministre apprit cette nouvelle à Louis-Napoléon, en ajoutant qu'il aurait plus de chances d'être écouté s'il s'adressait à Louis-Philippe. Le prince, sans hésiter, écrivit au roi, et voici" comment il tourna la difficulté : *Sire, ce n'est pas sans une vive émotion que je viens demander à Voire Majesté comme un bienfait, la permission de quitter, même momentanément, la France, moi qui ai trouvé depuis cinq ans dans l'air de la patrie un dédommagement aux tourments de la captivité ; mais, aujourd'hui, mon père malade et infirme réclame mes soins. Il s'est adressé, pour obtenir ma liberté, à des personnes connues par leur dévouement à Votre Majesté ; il est de mon devoir de faire de mon côté tout ce qui dépend de moi pour aller auprès de lui. — Le Conseil des ministres n'ayant pas cru qu'il fût de sa compétence d'accepter la demande que j'avais faite : d'aller à Florence en m'engageant à revenir me constituer prisonnier dès que le gouvernement m'en témoignera le désir, je viens, Sire, avec confiance, faire appel aux sentiments d'humanité de Votre Majesté et renouveler ma demande en la soumettant, Sire, à votre haute et généreuse intervention.*

---

<sup>1</sup> Voir : Giraudeau, *Napoléon III intime*, p. 105. — Fred. Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité, p. 85 et suiv.

<sup>2</sup> Giraudeau, *Napoléon III intime*, p. 105. — Fred. Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité, p. 85 et suiv.

<sup>3</sup> Gallix et Guy, déjà cité.

<sup>4</sup> Le prince s'engageait aussi à revenir se constituer prisonnier après avoir été à Florence.



Votre Majesté, j'en suis convaincu, appréciera comme elle le mérite une démarche qui engage d'avance ma reconnaissance, et, touchée de la position isolée sur une terre étrangère d'un homme qui mérita sur le trône l'estime de l'Europe, elle exaucera les vœux de mon père et les miens<sup>1</sup>. La lettre est du 14 janvier 1846. Elle fût transmise immédiatement à Louis-Philippe par le prince de la Moskova et le roi se montra touché<sup>2</sup> ; il avait, quant à lui, déjà trouvé suffisante la garantie donnée à M. Duchâtel<sup>3</sup> ; il parut disposé à la clémence, mais son entourage mit obstacle à la réponse favorable qu'il indiquait<sup>4</sup>, — bien à tort, car le prince n'avait peut-être, et probablement, écrit la lettre que dans l'espoir d'un refus ; une grâce l'eût embarrassé pour l'avenir ; de la sorte, les ministres faisaient admirablement son jeu ; ils le dégageaient de toute reconnaissance. Enfin, ce refus indigna tout le pays et contribua même à rendre le captif populaire. Des députés de l'opposition se servirent du débat pour protester ; Arago en était, ainsi qu'Odilon Barrot et Lamartine<sup>5</sup>. — Le prince, continuant de rendre le pouvoir plus cruel et décidé à montrer qu'il avait thé l'impossible pour s'en aller sans subterfuge aux yeux de tout le monde, se retourna vers M. Thiers<sup>6</sup>. Le petit homme répondit qu'il blâmait le gouvernement, mais qu'il ne pouvait rien, n'ayant aucune influence sur le Conseil<sup>7</sup>. Louis-Napoléon résolut de s'adresser à Odilon Barrot<sup>8</sup>. Celui-ci le servit de son mieux et finit par obtenir de M. Duchâtel que le prisonnier serait mis en liberté provisoire sous condition d'écrire une lettre, dictée à l'avance par le ministre de l'Intérieur, et qui l'enchaînait. Cette lettre était inadmissible pour un prétendant qui entendait le rester ; et le ministre la proposait dans l'espoir bien net qu'elle serait effectivement rejetée ; n'étant pas dupe du prince, il retournait contre lui la ruse employée pour rendre le pouvoir antipathique<sup>9</sup>. Sire, Sire, devait écrire le solliciteur, mon père à fait parvenir à Votre Majesté un vœu que recommandent l'état de sa santé et les infortunes qui ont rempli et honoré sa vie. J'avais cru faciliter la réalisation de ce vœu eu prenant l'engagement de me reconstituer prisonnier aussitôt que le désir m'en sera manifesté. J'espérais que le gouvernement de Votre Majesté verrait dans mon engagement une

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy, etc.

<sup>2</sup> Gallix et Guy, etc.

<sup>3</sup> Gallix et Guy, etc.

<sup>4</sup> Gallix et Guy, etc.

<sup>5</sup> Gallix et Guy, etc. Giraudeau, Renault, déjà cité. — Voici la lettre de Thiers : Prince, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour me faire part du refus qu'on avait opposé à votre demande. Le désir d'embrasser un père mourant, accompagné de la promesse de vous constituer prisonnier à la première réquisition du ministère de l'intérieur, aurait dû être accueilli... Je suis fâché, prince, de ne pouvoir vous être utile en cette circonstance d'aucune manière quelconque. Je n'ai aucune influence sur le gouvernement et la publicité vous servirait peu. Dans toute occasion ou il me sera possible de soulager votre infortune, sans manquer à mon devoir, je serai heureux de pouvoir donner une marque de sympathie au nom glorieux que vous portez. Recevez, etc.

<sup>6</sup> Giraudeau, Renault.

<sup>7</sup> Giraudeau, Renault.

<sup>8</sup> Odilon Barrot raconte dans ses mémoires tous les efforts qu'il fit sans obtenir le résultat désiré (t. III). — La lettre d'Odilon Barrot au prince pour lui raconter son insuccès est publiée dans *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>9</sup> Nous l'amènerons à demander grâce, avait dit M. Duchâtel. — Si le prince eût signé la lettre en question, il n'eût pas, pour cela, été mis en liberté. C'est ce qui nous a été affirmé de la manière la plus positive par un député ministériel qui avait eu à ce sujet une longue conversation avec M. Duchâtel. D. Renault, déjà cité p. 205.

garantie de plus et une obligation nouvelle à ajouter à celle que devra m'imposer la reconnaissance. Cet engagement a soulevé des objections ; je le retire pour me réunir purement et simplement au vœu de mon père et nie confier aux généreuses inspirations de Votre Majesté. Lorsqu'en vous transmettant ma prière, Sire, je vous parlais de reconnaissance, c'est spontanément et avec la conscience du devoir qu'elle m'impose. Je prie... etc.<sup>1</sup> Le prince expliqua son refus à Odilon Barrot, démontra qu'il était fatal, et qu'on aurait tort de soupçonner sa bonne volonté.

Je ne crois pas pouvoir mettre mon nom au bas de la lettre dont vous m'avez envoyé le modèle... Si je signalais... je demanderais réellement grâce sans oser l'avouer, je me cacherais derrière la demande de mon père comme un poltron qui s'abrite derrière un arbre pour éviter le boulet. Je trouve cette conduite peu digne de moi. Si je croyais honorable et convenable d'invoquer purement et simplement la convenance royale, j'écrirais au roi : Sire, je demande grâce. Mais telle n'est pas mon intention... Je souffre, mais tous les jours je me dis : Je suis en France, j'ai gardé mon honneur intact, je vis sans joies, mais aussi sans remords et, tous les soirs, je m'endors satisfait. Rien, de mon côté, ne serait venu troubler le calme de ma conscience, le silence de ma vie, si mon père ne m'eût manifesté le désir de nie revoir auprès de lui pendant ses vieux jours. Mon devoir de fils vint m'arracher à cette résignation et je me décidai à une démarche dont je pesai toute la gravité, mais qui portait en elle ce caractère de franchise et de loyauté que je désire mettre dans toutes mes actions. J'écrivis au chef de l'État, à celui-ci là seul qui eût le droit légal de changer ma position ; je lui demandai d'aller auprès de mon père ; je lui parlai de bienfait, d'humanité, de reconnaissance, parce que je ne crains pas d'appeler les choses par leur nom. Le roi a paru satisfait de ma lettre ; il a dit au cligne fils du maréchal Ney, qui avait bien voulu se charger de la remettre, que la garantie que j'offrais était suffisante, mais il n'a point encore fait connaître sa détermination. Les ministres, au contraire, statuant sur une copie de ma lettre au roi que je leur avais envoyée par déférence, abusant de ma position et de la leur, m'ont fait transmettre une réponse qui prouve un grand mépris pour le malheur. Sous le coup d'un pareil refus, ne connaissant même pas encore la décision du roi, mon devoir est de m'abstenir de toute démarche et surtout de ne pas souscrire à une demande en grâce déguisée en piété filiale. Je maintiens tout ce que j'ai dit dans ma lettre au roi, parce que les sentiments que j'y ai manifestés étaient profondément sentis et me paraissaient convenables ; mais je n'avancerai pas une ligne. Le chemin de l'honneur est étroit et mouvant ; il n'y a qu'un travers de main entre la terre ferme et l'abîme. D'ailleurs, croyez-le bien, monsieur, si je signalais la lettre dont il s'agit, on se montrerait encore

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy.

plus exigeant. Le 25 décembre, j'écris une lettre assez sèche à M. le ministre de l'intérieur pour lui demander d'aller auprès de mon père. On me répond poliment. Le 14 janvier, je me décide à une démarche très grave de ma part ; j'écris au roi une lettre où je n'épargne aucune des expressions que je crois convenables à la réussite de ma demande. On me répond par une impertinence. — Ma position est claire et simple, je suis captif ; mais je me console en respirant l'air sacré de la patrie. Un devoir m'appelle auprès de mon père et je dis au gouvernement : Une circonstance impérieuse me force à vous demander, comme un bienfait, de sortir de France. Si vous m'accordez ma demande, comptez sur ma reconnaissance et comptez-y d'autant plus que votre décision aura l'empreinte de la générosité ; car il n'y a aucun compte à faire de la reconnaissance de ceux qui auraient consenti à s'humilier pour obtenir un avantage. — En résumé, j'attends avec calme la décision du roi, de cet homme qui a, comme moi, traversé trente années de malheur. Je compte sur l'appui et la sympathie des hommes généreux et indépendants comme vous. Du reste, je m'en remets à la destinée<sup>1</sup>...

Odilon Barrot plaida longuement de vive voix la cause de son protégé auprès de Louis-Philippe. L'homme politique expliquait au roi qu'il serait habile de faire cesser un emprisonnement qui, de jour en jour, attirait au prince plus d'adhérents et servait à le rendre sympathique ; il représentait qu'il valait mieux anéantir Louis-Napoléon et son parti par une générosité nouvelle et que la mort de Louis Bonaparte étant prochaine, ce serait, dans le jugement du monde, accorder la grâce au père plutôt qu'au fils<sup>2</sup>. Tout fut inutile<sup>3</sup>. Lord Londonderry, de la Chambre des pairs d'Angleterre, s'entremet sans plus de succès malgré qu'il eût déclaré au nom du prince que celui-ci s'engageait à partir pour l'Amérique après avoir passé près de son père une année en Italie<sup>4</sup>. — Il n'y avait plus qu'à s'enfuir et c'est à quoi le captif se décida. Il lui répugnait un peu de se sauver comme un malfaiteur ordinaire, mais il n'avait pas le choix des moyens. Il estimait avoir épuisé le bénéfice de sa prison et que l'heure était venue d'agir autrement ; il souhaitait peut-être revoir son père<sup>5</sup> et, en dehors de toute autre considération, désirait violemment la liberté. En cas d'insuccès, il avait résolu de

---

<sup>1</sup> H. Thirria, déjà cité.

<sup>2</sup> Odilon Barrot, *Mémoires*, t. III.

<sup>3</sup> Odilon Barrot, *Mémoires*, t. III.

<sup>4</sup> Odilon Barrot, *Mémoires*, t. III.

<sup>5</sup> Dans ses lettres, il paraissait très ému des sentiments de tendresse que lui avait témoigné son père. Voir Giraudeau, *Napoléon III intime*, p. 110. — En tout cas, il était formellement décidé à ne pas céder aux pressions du gouvernement. Fidèle à sa tactique, il tenait à ce que l'opinion publique fût éclairée sur les conditions du procès et écrivit à plusieurs journalistes pour les prier de tenir le public au courant. Le gouvernement voulait qu'il reconnût sa liberté comme une grâce méritée et franchement avouée. Il ne l'admettait à aucun prix. *Cette réponse est infâme !* dit-il. *Ils croient peut-être que je consentirai à m'avilir pour obtenir le dernier embrassement de mon père ; ils se trompent. Je mourrai s'il le faut de douleur, mais je ne m'avilirai pas.* Lettre à un journaliste. Catalogue Charavay, n° 55088.

se brûler la cervelle<sup>1</sup>. Une chose restait à régler, la question pécuniaire, car il ne possédait presque plus aucune ressource<sup>2</sup>. Et ici, son histoire va redevenir à la fois étrange et romanesque ; elle crée encore, par l'aventure nouvelle qu'elle enregistre, très balzacienne, l'atmosphère du second Empire.

Louis-Napoléon, étant donné, sans doute, ses plans futurs, estimait nécessaire une somme de cent cinquante mille francs pour faire face aux frais imprévus de son évasion. Après avoir cherché un peu partout où il pourrait se les procurer, en désespoir de cause, il demanda conseil au comte Orsi qui résidait à Londres, et qui venait de purger une condamnation de cinq ans pour la part qu'il avait prise à l'expédition de Boulogne. Orsi s'adressa aux anciens amis du prince et en fut éconduit. Le socialisme affiché de l'héritier de César avait profondément déplu. Un membre du Parlement, ancien intime du prince, répondit même que s'il avançait jamais cent cinquante mille francs pour son ex-ami, ce serait à la condition expresse que cette somme servirait à le garder en prison sa vie durant. — Orsi pensa au duc de Brunswick et il lui fit demander une audience le 1<sup>er</sup> décembre 1845<sup>3</sup>. On sait quel singulier personnage était Charles d'Este<sup>4</sup>. L'entrevue qu'il accorda ne le fit pas manquer à sa réputation d'originalité. Voici, textuel, donné par Orsi lui-même, le récit de cette entrevue : Brunswick-House avait, à l'intérieur, une bien triste apparence ; on aurait dit plutôt une prison que la demeure d'une Altesse Royale. Le duc avait d'ailleurs fait son possible pour augmenter la tristesse du lieu. De la porte d'entrée à la maison, qui était située au milieu d'une grande cour, rien ne venait égayer la vue : tout était morne et silencieux comme dans un cimetière. Deux gros chiens enchaînés au mur gardaient fidèlement la place. Avant de parvenir à entrer, il me fallut montrer deux fois aux domestiques une lettre d'audience. On m'introduisit enfin dans une salle froide et noire, dont tout l'ameublement consistait en une table ronde et quatre sièges, dont deux fauteuils placés de chaque côté de la cheminée. Sur une table brûlait une bougie ; les murs étaient nus ; c'était bien ce que je m'étais figuré du dehors. Il y avait déjà plus de vingt minutes que j'étais là quand je vis remuer une portière qui cachait une porte pratiquée près des angles de la pièce, puis je vis apparaître tout à coup, dans la fente du rideau, une tête d'homme recouverte d'un capuchon de peluche noire qui enveloppait presque toute la figure et ne permettait de voir distinctement que le nez. Le capuchon tenait à une longue robe de chambre, également en peluche, serrée à la taille par une cordelière de soie. J'étais devant le duc de Brunswick : il avait les mains enfoncées dans les poches de son ample robe et serrait dans chacune d'elles un revolver ; il me l'avoua lui-même quelques jours après notre première entrevue. — Le duc se dirigea droit vers la table qui était au milieu de la pièce, comme pour en faire une barrière entre lui et moi. Ses yeux étincelaient sous son capuchon. On aurait dit qu'il s'imaginait que j'étais venu pour le tuer. Nous nous

---

<sup>1</sup> Le désir de revoir encore mon père sur cette terre m'a fait tenter l'entreprise la plus audacieuse que j'aie jamais exécutée et pour laquelle il m'a fallu plus de résolution et de courage qu'à Strasbourg et à Boulogne, car j'étais décidé à ne pas supporter le ridicule qui s'attache à ceux qu'on arrête sous un déguisement. *Gazette des tribunaux*, juillet 1840, Lettres à M. Degeorge.

<sup>2</sup> On se souvient qu'il avait joué tout son héritage dans l'affaire de Boulogne.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet.

<sup>4</sup> Voir *Charles d'Este ou trente ans de la vie d'un souverain*, 2 vol., Urbain Canel, 1837 ; *Le duc de Brunswick avant et depuis la révolution de Brunswick en septembre 1830*, Mesnier, 1832.

regardâmes en silence l'un l'autre pendant quelques instants qui me parurent un siècle. Enfin, il parla.

— Vous m'avez demandé une audience. Que voulez-vous ?

— Votre Altesse me permettra, j'espère, de lui dire que la chose pour laquelle je viens demande à être expliquée en détail ; je regarderai donc comme une faveur que Votre Altesse veuille bien m'écouter assise.

D'un geste, il me montra un des fauteuils qui étaient près de la cheminée ; le duc s'assit en face de moi.

— Je supplie Votre Altesse d'excuser l'état d'agitation et de trouble dans lequel je suis ; la mission qui m'a été confiée est délicate et difficile ; et, si ce que je vais dire est mal accueilli, je demande d'avance sincèrement pardon à Votre Altesse de l'avoir dérangée. Le prince Louis-Napoléon se souvenant avec plaisir des relations amicales qui ont existé entre Votre Altesse et lui pendant son séjour en Angleterre, persuadé, en outre, que des événements politiques de la plus haute importance auraient chance d'aboutir, grâce aux efforts combinés de Votre Altesse et de lui, le prince, en ce moment prisonnier à Ham, m'a demandé de faire appel à la générosité de Votre Altesse pour obtenir un emprunt de cent cinquante mille francs qui permettrait son évasion.

A peine avais-je transmis ces dernières paroles que le duc, dans un mouvement de colère, saisit son capuchon des deux mains et le rejeta brusquement en arrière en poussant un cri intraduisible.

— Quoi ! un emprunt ! s'écria-t-il. Ai-je bien compris ? répétez, répétez un peu.

Cet éclat de fureur ne me surprit nullement ; j'étais décidé à rester impassible. Je gardai le silence un instant ; le duc me regarda sans prononcer une parole.

— Il est fort naturel que Votre Altesse soit surprise d'une demande qui peut sembler un peu extraordinaire tout d'abord ; mais, qu'elle repousse ou qu'elle accueille la proposition du prince, personne mieux que Votre Altesse ne peut envisager en un clin d'œil l'importance des intérêts politiques en jeu.

Le duc se leva, pâle comme un mort, et étendit le bras pour saisir le cordon de la sonnette. Avant qu'il pût l'agiter, je me levai.

— Pour l'amour de Dieu, dis-je, je supplie Votre Altesse de m'écouter ; j'ai bien des choses à lui dire qui peuvent changer sa manière de voir. Je vous supplie de m'écouter encore quelques secondes.

— Je ne sais vraiment ce que je dois admirer le plus de ma patience ou de votre effronterie. Un prêt de cent cinquante mille francs au prince Napoléon ! Vraiment ! croyez-vous que j'y consente ? Votre prince ne me paraît pas savoir que je suis un fidèle républicain : Je suis l'ami de Cavaignac, de Marrast et de tous les chefs du parti. Je suis le plus fort actionnaire du *National*. C'est moi qui fournis l'argent dont il a besoin. Soutenu par mes principes républicains, je veux essayer la guerre contre tous les pouvoirs monarchiques et contre l'Allemagne en particulier. L'avènement de votre prince ne signifie rien, s'il ne signifie la royauté ou l'empire. Je ne veux pas trahir mes nouveaux amis ; je refuse au prince les cent cinquante mille francs que vous demandez en son nom.

Cette déclaration de principes républicains de la part du duc de Brunswick me surprit. Je ne m'y attendais pas. Je n'avais jamais entendu dire qu'il appartint à

ce qu'on appelait alors le parti national. Je vis immédiatement que ma tâche était plus difficile que je ne l'avais prévu.

— Votre Altesse a sans doute cru qu'elle avait gagné en s'alliant aux républicains ; mais vous me permettrez de vous faire remarquer qu'un conflit d'intérêts s'élèvera sûrement, à un moment donné, entre vous et vos nouveaux alliés. La division éclatera bientôt, ainsi que cela arrive toujours dans les alliances politiques qui ne reposent pas sur les mêmes espérances. Votre alliance avec les républicains, alliance contre nature, et elle l'est, leur assure en tout cas un bénéfice certain, le seul qu'ils attendent de vous... de l'argent. En supposant que leur cause triomphe, le lendemain de leur victoire, ils vous persécuteront et manqueront à tous leurs engagements. Les chefs actuels du parti républicain sont des hommes bien élevés et distingués. Je les connais personnellement ; mais ils ont le peuple derrière eux, dont ils sont et doivent être, au fond, les humbles serviteurs, à qui ils ont fait des promesses qu'il faut tenir, que cela leur plaise ou non. Qu'avez-vous à gagner à tout cela ? Le but de Votre Altesse, si je ne me trompe, est d'augmenter son influence en Allemagne. Ce n'est pas la France que vous espérez gouverner. Votre alliance avec les républicains ne peut avoir pour but qu'une révolution générale qui vous permette de fomenter, pendant la tourmente, un soulèvement dans l'Allemagne entière. — Votre Altesse reconnaîtra que c'est une idée qui manque peut-être de justesse. Les républicains allemands sont plus solidement républicains que les français, et ils se montrent, plus encore qu'en France, ennemis acharnés d'un chef monarchique. Vous disparaîtrez dans le tourbillon d'une grande catastrophe et vous n'excitez même pas l'intérêt qu'on ressent généralement pour ceux qui sacrifient tout à une idée pleine de noblesse et de patriotisme.

Le duc se leva vivement et dit :

— Vous avez ma réponse pour le prince. Je vous prie de la lui transmettre. Je compatis profondément à sa position, mais je ne vois aucune raison de changer la mienne.

Je compris que tout était fini. Il y eut un moment de profond silence des deux côtés. Nous restâmes quelques secondes face à face. A la fin, je pris mon chapeau et je me dirigeai vers la porte que j'ouvris et dont je tins le bouton.

— J'espère que Votre Altesse me pardonnera d'avoir abusé de son temps comme je l'ai fait. En m'invitant à m'adresser à vous pour obtenir les moyens de recouvrer sa liberté, le prince Louis-Napoléon songeait sûrement à quelque chose de plus qu'à contracter une dette envers un ami. Il voyait sûrement plus loin et, dans les circonstances actuelles, il songeait aussi, sans doute, au succès politique de tous deux. En acceptant une telle mission, et lorsque vous m'avez accordé cette audience, dont je vous serai toujours reconnaissant, je croyais avoir rencontré le seul homme capable, par sa haute position, de comprendre les avantages qu'il pouvait y avoir à lier l'avenir de ses projets politiques à ceux de l'homme dont la popularité est arrivée au courant du véritable état de l'opinion publique en France, en ce qui concerne le nom de Napoléon. S'il m'avait été donné de causer librement avec Votre Altesse, je l'aurais absolument convaincue que le prisonnier de Ham est destiné à être la digue où viendra s'arrêter le vieux monde et où commencera le nouveau. J'avoue que mon désappointement est extrême. Que Votre Altesse Royale veuille bien ne pas m'accuser de trop de présomption si je lui prédis qu'avant deux ans elle regrettera le refus qu'elle oppose à la demande du prince.

Je saluai et j'allais me retirer, lorsque le duc me dit :

— Restez, je vous prie. Je n'ai jamais cru aux prédictions et je crois encore moins à celle que vous appliquiez au prisonnier de Ham. Au fond, j'ai autant de répugnance à croire aux prédictions que j'ai à faire quoi que ce soit d'important un jour qui porte dans son quantième le chiffre 7. Si vous m'aviez demandé une audience le 7, le 17 ou le 27, je n'y aurais prêté aucune attention. Cependant, en me prédisant sous d'aussi brillantes couleurs l'avènement du prince au pouvoir, vous avez éveillé ma curiosité. Je voudrais voir si votre prophétie 'a une apparence de réalité. Remarquez qu'en parlant ainsi je ne prends aucun engagement ; mais comme vous semblez connaître mieux que moi l'état de l'esprit public en France, il se peut que je fasse quelque chose pour le prince, si vous arrivez à me prouver d'une façon claire et palpable que son avènement au pouvoir suprême en France n'est qu'une question de temps.

J'employai une heure et demie à exposer au duc l'état de la politique française ; il ne m'interrompit pas une seule fois. A la fin, il se leva et, après avoir marché de long en large dans la chambre, comme un homme qui s'éveille d'un rêve, il dit :

— Ecrivez au prince que je mets cent cinquante mille francs à sa disposition aux conditions suivantes :

1° Le prince acceptera trois billets de cinquante mille francs à cinq pour cent d'intérêt ;

2° Vingt mille francs sur les cent cinquante mille seront pris par lui en actions du National, et au pair ;

3° Une alliance offensive et défensive sera conclue entre nous, par laquelle le prince s'engagera, au cas où il serait élu roi, président ou empereur, à m'aider dans mes vues sur l'Allemagne. J'agirai de même à son égard, au cas où mon avènement au pouvoir aurait lieu avant qu'il ait réussi en France ;

4° Vous partirez immédiatement pour Ham avec mon secrétaire particulier, M. Georges-Thomas Smith, pour bien trancher les diverses questions et faire ratifier le traité par le prince.

J'acceptai au nom du prince les conditions posées par Son Altesse. Deux jours après, je partis pour Paris où je rencontrai M. Smith, qui avait quitté Londres la veille. J'eus de grandes difficultés à vaincre pour obtenir de voir Louis-Napoléon ; avant été prisonnier moi-même pendant cinq ans, j'étais suspect en haut lieu. Après quinze jours de sollicitations, je reçus l'autorisation nécessaire pour moi et M. Smith, mais, comme personne n'était autorisé à communiquer avec le prince, si ce n'est en la présence du gouverneur, je fus obligé de raconter que M. Smith était un amateur qui désirait acheter des tableaux de valeur appartenant au prince. L'entretien roula donc tout entier sur cette prétendue acquisition et l'on s'entendit fort bien. Je remis au prince, en lui serrant la main, les billets (au nombre de trois) qui devaient être acceptés par lui. Ils nie furent rendus dans l'après-midi, avec le traité écrit sur satin, lorsque je pris congé du prince. Nous arrivâmes, M. Smith et moi, deux jours après à Londres, et l'argent avant été versé à MM. Baring frères, au nom du prince, tout fut terminé<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Galignani's Messenger*, 1873. — Hachet-Souplet, déjà cité.

La silhouette du duc de Brunswick, telle qu'elle apparut à Orsi, fait songer aux contes d'Hoffman, et, derrière la tenture qui retombe sur lui, l'on s'étonne de ne pas entendre, lointaine et voilée, la musique d'Offenbach. — L'alliance entre les deux princes fut conclue<sup>1</sup>. Charles d'Este rappela sans doute souvent ses promesses à l'empereur ; il le fit, de façon sûre un peu avant la guerre de 1870 ; on a trouvé aux Tuileries un billet, daté du 22 juillet, où Napoléon III, sur le point de partir pour la frontière, se dérobait encore, et pour cause cette fois, à l'espérance de son vieil allié<sup>2</sup>.

\* \* \*

En mai, le prince apprend sa résolution au docteur Conneau<sup>3</sup>. Le docteur la combat de toutes ses forces, la déclare impraticable et folle ; il représente la surveillance continuelle qui les enveloppe, les consignes nombreuses et sévères, les murs énormes du château, les portes successives, la difficulté, une fois dans la campagne, d'éviter la ville et de gagner la frontière ; il rappelle que le commandant Demarle ne manque jamais de mettre lui-même son prisonnier sous clef. Mais Louis-Napoléon ne subissait, alors surtout, aucune influence. C'était un voyant ; il avait vu son évasion, et il n'y avait rien à dire. Jamais il ne fut donné à personne de le faire revenir d'une résolution<sup>4</sup>. — Le plan de sa fuite était bien conçu et le moment également bien choisi. Des réparations venant d'être commencées dans le corps de logis qu'il occupait et même dans l'escalier qui menait à son appartement par la cour, il projeta de se déguiser en ouvrier, puis de profiter du mouvement des travailleurs<sup>5</sup>. Quant à la façon d'effectuer son départ, les ouvriers arrivant et se retirant par groupes, après un examen minutieux à leur rentrée comme à leur sortie, il pensa que le plus audacieux serait le plus sûr et décida de s'en aller seul, en plein jour, et par la grande porte. L'instant se montrait d'autant plus opportun que le commandant Demarle était indisposé, et, au lieu de se lever dès l'aube, comme d'habitude, n'apparaissait plus qu'après sept heures, quand les portes du fort étaient ouvertes et les ouvriers au travail<sup>6</sup>. — Louis-Napoléon envoya Thélin faire les acquisitions nécessaires à son déguisement et décida son évasion pour le 25 mai<sup>7</sup>.

Le 24, il écrivit trois lettres<sup>8</sup>. La première, qu'il déposa sur sa table, était ainsi conçue : Je déclare que tout ce que je laisse en partant dans ma chambre et mon salon appartient à M. le docteur Conneau, qui pourra en disposer comme bon lui semblera<sup>9</sup>. La seconde était adressée à l'aumônier du fort, l'abbé Tirmache doyen de l'église de Ham : Monsieur le doyen, je voudrais bien que vous eussiez la bonté de remettre à demain ou à après-demain la messe que

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité. Le projet d'alliance passé entre le duc de Brunswick et Louis-Napoléon a été déposé à la bibliothèque de Genève.

<sup>2</sup> *Altesse Royale, J'ai reçu votre lettre, et, dans les circonstances actuelles, il m'est impossible d'accueillir votre demande. Je vous prie de croire à mes sentiments de sincère amitié. — Napoléon. Papiers sauvés des Tuileries.*

<sup>3</sup> Pierre Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.*

<sup>4</sup> Pierre Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.*

<sup>5</sup> Pierre Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.*

<sup>6</sup> Pierre Hachet-Souplet, *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.*

<sup>7</sup> Pierre Hachet-Souplet. *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.*

<sup>8</sup> Il en écrivit, paraît-il, beaucoup d'autres.

<sup>9</sup> *Louis-Napoléon prisonnier, etc.*, déjà cité.



vous vouliez célébrer aujourd'hui au château, car, m'étant levé avec de vives douleurs, je suis obligé de prendre un bain pour les calmer<sup>1</sup>. Et il data sa lettre du 25. — La troisième avertissait le général Montholon<sup>2</sup> : Mon cher général, vous serez bien étonné de la décision que je viens de prendre et encore plus que, l'ayant prise, je ne vous aie pas prévenu d'avance. Mais je crois qu'il valait mieux, pour vous, vous laisser ignorer mes projets qui ne datent que de peu de jours ; et puis, j'ai la conviction que mon évasion ne peut qu'être avantageuse à vous et aux autres amis que je laisserai en prison. Le gouvernement ne vous retient prisonnier qu'à cause de moi et, lorsqu'il verra que je ne compte nullement user contre lui de ma liberté, il ouvrira, je l'espère, les portes de toutes les prisons. — Mon père est très malade, mon devoir est d'aller le rejoindre. Croyez, général, que je regrette bien de n'avoir pas été vous serrer la main avant de partir ; mais cela m'eût été impossible ; mon émotion eût trahi mon secret que je voulais garder. J'ai pris des mesures pour que la pension que je vous fais soit payée. Comme vous pouvez d'avance avoir besoin d'argent, j'ai remis à Conneau deux mille francs qu'il vous donnera ; ce sera les mois de la pension payée jusqu'à la fin de septembre. Je vous écrirai dès que je serai arrivé en lieu de sûreté. Adieu, mon cher général ; recevez l'assurance de mon amitié<sup>3</sup>. — Thélin s'était procuré un déguisement complet par l'entremise de de Bure ; il comprenait une chemise de grosse toile, un pantalon, dit pantalon par-dessus, deux blouses, un tablier, une cravate, un foulard et une casquette de drap<sup>4</sup>. Thélin s'était également muni d'une livrée comme en portaient les domestiques des familles bourgeoises de Picardie<sup>5</sup>. De son côté, ayant reçu un peu avant le 23 mai la visite de Robert Peel et de lady Cramford, Louis-Napoléon, prétextant un prochain voyage de son valet de chambre en Belgique, obtint le passeport d'un de leurs domestiques<sup>6</sup>. — Tout était prêt.

---

<sup>1</sup> *Louis-Napoléon prisonnier, etc.*, déjà cité.

<sup>2</sup> Son silence à l'égard de Montholon venait peut-être d'une vague défiance. Le général, par la suite, se montra fort offensé de n'avoir pas été prévenu. *Comprenez-vous ce j... f... là*, disait-il au maire de Ham, M. Allart. *Moi, son ami, son compagnon, moi qui lui ai tout sacrifié, n'avoir pas été prévenu ! C'est un ingrat.* Et, dans sa fureur, le général renvoya les journaux arrivés au nom du prince en écrivant sur les bandes : *Parti sans laisser son adresse.* — Montholon écrivit d'ailleurs trois jours après l'évasion au maréchal Soult, (ou à B. de Saint-Yon, ministre secrétaire d'État de la guerre ?), alors ministre de la Guerre, pour demander sa liberté et l'obtint. Voici sa lettre : *Monsieur le ministre, nous avons combattu sur les mêmes champs de Bataille (sic), de vieux souvenirs nous sont communs, permettez-moi de les invoquer et de vous demander votre haute intervention pour implorer la clémence du Roi.* — *Veillez me raccorder et recevoir avec confiance entière l'assurance que mon unique pensée sera désormais de prouver au Roi et à Votre Excellence que j'étais digne du Bienfait (sic) que j'implore.* — *Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur. Montholon.* — Citadelle de Ham, 23 mai 1846. (Collection A. L.)

<sup>3</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>4</sup> On trouve dans les Papiers et Correspondance de la Famille Impériale, Garnier, 1871 : *Achat de f...*, 3 fr. ; *une b...*, 5 fr. 25 ; *une (Ibid)...*, 3 fr. 75 ; *un p...* 3 fr. 50 ; *un p...* 2 fr. 75 ; *une chemise...* 3 fr. 75 ; *tablier et cravate...* 2 fr. 50 ; *potasse, braise...*, 0 fr. 75. Au total : 25 fr. 25.

<sup>5</sup> Renseignement fourni par M. L. A. — Cette livrée se composait d'une courte redingote à un rang de boutons.

<sup>6</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

Le 25, de bon matin, le prince se déguisa<sup>1</sup>. Il revêtit d'abord la livrée picarde, puis une chemise de grosse toile coupée à la ceinture, un pantalon et une blouse bleue<sup>2</sup>. Il salit cette blouse avec du plâtre<sup>3</sup>, rasa sa moustache<sup>4</sup>, se frotta le visage d'une assez forte couche de rouge<sup>5</sup>, et, après avoir mis sur sa tête une perruque noire à longs cheveux<sup>6</sup>, y assujettit une casquette qu'il avait pris soin d'user les jours précédents avec de la pierre ponce<sup>7</sup>. Il chaussa de grands sabots sabots rembourrés qui le grandirent un peu et se mit à bourrer un court brûle-gueule de terre<sup>8</sup>. Une planche de sa bibliothèque était prête, qu'il avait choisie lui-même parce qu'elle était marquée d'une N, et qu'il devait emporter sur son dos<sup>9</sup>. Il glissa dans sa poche un poignard<sup>10</sup> et deux lettres qu'il considérait comme des reliques, l'une de sa mère, l'autre de l'empereur<sup>11</sup>. Il était méconnaissable<sup>12</sup>. Je l'aurais rencontré, dit Conneau, que je n'aurais pas reconnu le prince dans cet ouvrier ainsi accoutré<sup>13</sup>.

Vers sept heures moins un quart, les ouvriers peintres qui travaillaient aux boiseries de l'appartement virent venir à eux Thélin qui leur offrit de prendre un verre dans la salle à manger du rez-de-chaussée<sup>14</sup>. Ils acceptèrent. Seul, un certain Hébert voulut achever quelque filet difficile destiné à orner la plinthe de l'escalier ; il barrait ainsi la route et pouvait devenir un obstacle sérieux. Cependant il consentit, au bout d'un instant, à venir trinquer avec les autres<sup>15</sup>. Thélin accourut aussitôt vers son maître pour lui dire que l'instant était favorable. Il emporta un manteau et le petit chien du prince, du nom de Ham, et redescendit<sup>16</sup>. Un homme de peine attaché au service des prisonniers, en retard ce matin-là n'avait pas encore apporté les déjeuners, ce qui contraria vivement le prince, car on aurait pu trouver bizarre que son valet de chambre fût pressé

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>2</sup> *Gazette des tribunaux*, juin et juillet 1846.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet, Thirria, déjà cité. Le récit publié dans *Le Prisonnier de Ham*, raconte ainsi les faits : Les préparatifs de toilette se firent vivement ; le prince passa un premier vampent assez dégagé et assez semblable à celui d'un courrier de commerce ou d'un commis voyageur ; il dissimula le tout sous une blouse et un pantalon d'une usure et d'une vétusté non équivoques ; un tablier bleu à l'avenant, une perruque à longs cheveux noirs et une mauvaise casquette complétèrent le costume, et, quand il se fut un peu graissé la figure et noirci les mains, il ne manqua plus rien à la métamorphose, p. 216. — Ce récit est reproduit, avec quelques variantes, dans *l'Histoire de Louis Bonaparte* de Renault (déjà cité) et attribué à un narrateur qui l'aurait tenu sans doute de Thélin.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet, Thirria, déjà cité.

<sup>5</sup> Hachet-Souplet dit simplement qu'il brunit son visage et ne parle pas de la perruque. — On indique celle-ci au contraire dans *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité — Cet ouvrage, écrit sous la dictée du prince, doit être pris, pour certains détails, en considération.

<sup>6</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>7</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>8</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>9</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité. — La lettre de l'empereur était adressée à la reine Hortense et contenait ce passage relatif à son neveu : J'espère qu'il grandira pour se rendre digne des destinées qui t'attendent. — *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>10</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité. — *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>11</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité. — *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>12</sup> Déposition de Conneau.

<sup>13</sup> Déposition de Conneau.

<sup>14</sup> Déposition de l'entrepreneur Destoulet.

<sup>15</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>16</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité.

au point de partir sans rien prendre ; mais c'était là un détail dont nul ne s'avisait<sup>1</sup>. Cependant, Conneau, ayant regardé par la fenêtre et aperçu, près de la porte donnant accès à la cour, les jambes d'un des deux gardiens qui avaient coutume de se tenir là en faction, avait prévenu Louis-Napoléon, afin qu'il ne manifestât aucune surprise<sup>2</sup> ; il ajouta : Ne craignez rien, on ne vous reconnaîtra reconnaîtra pas<sup>3</sup>. Le prisonnier descendit derrière Thélin, la pipe aux dents et sa planche à livres sur l'épaule<sup>4</sup>. Il se trouva presque aussitôt en face d'un ouvrier et eut un mouvement de recul. Conneau le poussa en avant : Allons donc !<sup>5</sup> murmura-t-il. Le prince continua de descendre. La planche de bibliothèque lui cachait complètement la figure d'un côté<sup>6</sup>. En bas, Thélin parlait à un de ses gardiens, Issali, et s'arrangeait à lui faire tourner le dos à la porte<sup>7</sup> ; il lui racontait que son maître était malade ; l'autre gardien demeurait libre à son poste ; c'était Dupin-Saint-André<sup>8</sup>. Louis-Napoléon, caché à ses yeux par la planche, passa sans encombre et traversa la cour du fort remplie de soldats<sup>9</sup>. Au moment où il croisait le lieutenant de service, il laissa tomber sa pipe<sup>10</sup>. Il eut la présence d'esprit d'en ramasser soigneusement les morceaux et marcha vers la première porte<sup>11</sup>. Là il prit une voix rude pour demander à passer<sup>12</sup>. Le soldat de faction hésita un instant, mais ouvrit la grille sans observations<sup>13</sup>. Un tambour venant en ce moment vers lui, il obliqua un peu pour l'éviter et parvint au pont-levis<sup>14</sup>. Il le franchit devant le sous-officier de planton occupé à lire une lettre<sup>15</sup>. Il n'intrigua pas davantage le portier-consigne. Sur le pont-levis, Flajollot, le garde du génie dont nous avons déjà parlé, examinait un mémoire de travaux avec l'entrepreneur ; le fugitif le heurta brutalement, ce qui lui valut d'être appelé malappris<sup>16</sup>. Il ne restait plus que le factionnaire. Louis-Napoléon

---

<sup>1</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>2</sup> Déposition de Conneau.

<sup>3</sup> Déposition de Conneau.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet. — D'après le prince, l'ouvrier en face duquel il se trouva ait sortir de la chambre l'aurait suivi eu le prenant pour un de ses camarades. Lettre à M. Degeorge, citée dans *Napoléon III intime*, p. 113.

<sup>5</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>6</sup> H. Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>7</sup> Je n'ai cessé d'être à mon poste avec mon camarade, nous avons sans doute vu le prince, mais nous ne l'avons pas reconnu ; nous étions là tous les deux, il a fallu absolument que le prince passât entre nous. Déposition de Dupin-Saint-André.

<sup>8</sup> Déposition de Dupin-Saint-André.

<sup>9</sup> Un ouvrier qui était descendu derrière lui l'aurait suivi de très près, et comme pour lui adresser la parole. Thélin vit le danger, l'appela et trouva un prétexte pour le faire remonter dans l'appartement. — *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>10</sup> Hachet-Souplet, *Gazette des tribunaux*.

<sup>11</sup> Hachet-Souplet, *Gazette des tribunaux*.

<sup>12</sup> Hachet-Souplet, *Gazette des tribunaux*.

<sup>13</sup> Hachet-Souplet, *Gazette des tribunaux*.

<sup>14</sup> *Gazette des tribunaux*. — Les soldats, au poste du guichet, semblèrent étonnés de ma mise ; le tambour surtout se retourna plusieurs fois. — Lettre à M. Degorge, déjà citée.

<sup>15</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>16</sup> Hachet-Souplet. — Le récit publié dans Renault (déjà cité) contient ce passage : A la hauteur de la cantine, il passa tout près de l'officier de garde qui lisait une lettre, et plus près encore peut-être du garde du génie et de l'entrepreneur des travaux qui, un peu plus loin, étaient également occupés à examiner des papiers. Son chemin obligé le conduisit au milieu d'une vingtaine de soldats qui se réchauffaient au soleil, devant le corps de garde ; le tambour regarda d'un air moqueur l'homme à la planche que la sentinelle ne

le dépassa tranquillement, du même pas calme, et fut dehors<sup>1</sup>. Là une fois sorti, il rencontra ci eux ouvriers qui le regardèrent assez longuement et le prirent pour un camarade. *Oh ! c'est Berthoud !* affirma l'un<sup>2</sup>. Le prince évita, bien entendu, de répondre et continua d'avancer. — Thélin, qui avait quitté les gardiens, le suivit à quelque distance<sup>3</sup>, en retenant Ham de son mieux, et sans qu'il y paraisse trop, car le chien voulait rejoindre son maître<sup>4</sup>. Il rattrapa Louis-Napoléon, sans avoir l'air de s'en soucier ni de le connaître, et courut à la ville le plus vite possible, chez un loueur de voitures, M. Fontaine, où il avait retenu la veille un cabriolet<sup>5</sup>. — Louis-Napoléon avança toujours, suivit le rempart jusqu'à la porte dite de Saint-Quentin et prit le faubourg Saint-Sulpice. Il fit environ deux kilomètres, et jeta sa planche en face du cimetière qui se trouve au delà du faubourg de Ham<sup>6</sup>. Il attendit à l'endroit convenu, sur le rebord d'un fossé<sup>7</sup>. Enfin Thélin apparut. Il sauta dans le cabriolet qui alla au plus vite vers Saint-Quentin, *faisant dix-huit kilomètres en moins d'une heure*<sup>8</sup>. Un peu avant d'y arriver, il jeta une partie de son déguisement<sup>9</sup> ; il serait même descendu de voiture pour cacher dans un fourré, à droite de la route, son tablier, sa blouse, son pantalon, sa casquette et ses sabots<sup>10</sup>. Il mit pied à terre avant d'entrer dans la ville, y laissant Thélin pénétrer seul<sup>11</sup>. Tandis qu'il en faisait le tour et gagnait la route de Valenciennes où il avait fixé à son valet de chambre un nouveau rendez-vous, celui-ci alla faire changer les chevaux chez le maître de poste, M. Abric<sup>12</sup>. Il ne restait qu'une vieille guimbarde que Thélin se hâta de

---

parut pas même apercevoir. Le portier-consigne était sur la porte de sa loge d'où il dirigeait ses regards sur Thélin qui se tenait toujours en arrière et s'efforçait d'attirer l'attention en jouant bruyamment avec Ham qu'il menait en laisse. Le sergent de planton posté à côté du guichet, regarda fixement le prince, mais cet examen fut interrompu par un mouvement de la planche dont une des extrémités pointée sur la figure du soldat qui tenait le verrou, l'obligea à se ranger. Il ouvrit aussitôt la porte en détournant la tête. Ce récit prouverait la complicité du personnel ; et il y eut peut-être un peu de celle-ci. Mais le récit en question reste douteux, son authenticité est contestable. Voir ce que nous en disons dans une note précédente.

<sup>1</sup> Déposition de Conneau.

<sup>2</sup> Ou Berthaud, ou Berthou. — Ces ouvriers l'auraient regardé de loin avec attention et même exprimé tout haut leur surprise de ne pas connaître le prince. Louis-Napoléon aurait fait passer sa planche à gauche pour cacher son visage ; cependant les deux hommes continuèrent leur examen et ce fut à quelques pas d'eux seulement, au moment où il s'attendait à une question, que l'un d'eux le prit pour un camarade. — *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet.

<sup>5</sup> Hachet-Souplet.

<sup>6</sup> Lettre du prince à M. Souplet, p. 219. — La planche fut trouvée par la bergère Deschassaing.

<sup>7</sup> Hachet-Souplet.

<sup>8</sup> Hachet-Souplet.

<sup>9</sup> Hachet-Souplet. Ces pièces furent trouvées par le cantonnier Auguste Camus.

<sup>10</sup> Hachet-Souplet.

<sup>11</sup> Hachet-Souplet.

<sup>12</sup> Lorsque Thélin parvint à la poste aux chevaux de Saint-Quentin, le maître de poste était sorti ; il avait une ferme hors de la ville et s'y rendait tous les matins. Sa femme vit Thélin descendre de voiture et lui fit donner un cabriolet de la maison auquel deux chevaux étaient attelés, l'un dans les brancards et l'autre extérieurement, selon la coutume du temps ; le cheval attelé dehors était monté par le postillon. — Pendant qu'on achevait de préparer la voilure, Thélin entra dans la maison. Il était environ dix heures et

prendre<sup>1</sup>. — Le premier au rendez-vous, après avoir marché très vite, le prince attendait avec une certaine anxiété<sup>2</sup> ; il se demandait si Thélin ne l'avait pas distancé<sup>3</sup>. Comme une croix se trouvait là, celle du cimetière, il se mit à genoux<sup>4</sup>. Il était à une demi-lieue de Ham.

Thélin n'arrivait toujours pas. Louis-Napoléon distingua sur la route un cabriolet survenant en sens inverse<sup>5</sup> et l'arrêta. Au voyageur qui se trouvait dedans il demanda s'il n'avait pas croisé une voiture venant de Saint-Quentin. Le voyageur lui répondit très gracieusement qu'il n'avait rien vu. Cet homme aimable était le procureur du roi<sup>6</sup>. — Thélin apparut quelques minutes après, et ils se dirigèrent, à une sérieuse allure, sur Valenciennes où il parvinrent vers deux heures<sup>7</sup>. Tout le long du trajet, ils pressèrent le postillon, Annet Chopinot<sup>8</sup>. *Cent sous pour la marche*, dit l'un des fugitifs<sup>9</sup>. Annet Chopinot, agacé par des observations continuelles, se retourna et dit : *Vous m'em... à la fin !*<sup>10</sup> Le prince se tut<sup>11</sup>. Ils atteignirent sans mot dire à Bellincourt où avait lieu le relais. Chopinot, cette fois, voulait ramener non seulement ses chevaux, mais encore le cabriolet. Thélin, ne trouvant aucun véhicule et sûr que le maître de poste de Saint-Quentin, même s'il devinait l'aventure, saurait se taire, — car il faisait partie des libéraux amis du prince, — affirma au postillon que la voiture était prêtée pour quelques jours. Chopinot fit de nouvelles difficultés, puis finit par céder, se contentant d'emmener les chevaux<sup>12</sup>. Les fugitifs purent continuer leur route par Cambrai. A Valenciennes, ils descendirent à la gare et, de deux à quatre heures, ils durent attendre sous les regards de tous le train de Bruxelles<sup>13</sup>. Ce dernier épisode fut pénible, rien ne pesant plus que l'inaction dans des tentatives de ce genre. Tout risqua même d'être perdu. Un ancien gendarme de Ham, devenu employé de chemin de fer, qui connaissait Thélin, vint engager avec lui une longue conversation au cours de laquelle il lui demanda des nouvelles de son

---

le déjeuner se trouvait servi. Il y avait même sur la table un fort appétissant pâté. Prié de manger un morceau par la maîtresse de maison qui le connaissait de longue date, Thélin remercia, mais accepta d'emporter une bonne part du pâté ; il fit des façons pour le reste et refusa même une bouteille de vin, ce qui lui valut un blâme de son maître lorsqu'il l'eut retrouvé. Déplorant cet excès de délicatesse, Louis Napoléon lui dit en partageant le pâté : *Il fallait prendre la bouteille*. — Renseignements fournis par M. L. A. — Une partie s'en trouve déjà dans : *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>1</sup> Hachet-Souplet.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet.

<sup>3</sup> On devient superstitieux quand on a éprouvé d'aussi fortes émotions, et quand, à une demi-lieue de Ham, je me trouvai sur la route en attendant Charles, en face de la croix du cimetière, je tombai à genoux devant la croix et je remerciai Dieu... Ah ! n'en riez pas : Il y a des instincts plus forts que tous les raisonnements philosophiques. Lettre à M. Vieillard. — M. Vieillard était fort incroyant. — Louis-Napoléon aurait attendu Thélin à la sortie du faubourg Saint-Jean. — Renseignement fourni par M. L. A.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet.

<sup>5</sup> Thirria, ouv. déjà cité.

<sup>6</sup> Thirria, ouv. déjà cité.

<sup>7</sup> Hachet-Souplet.

<sup>8</sup> Déposition d'Annet Chopinot.

<sup>9</sup> Déposition d'Annet Chopinot. *Gazette des tribunaux*.

<sup>10</sup> Déposition d'Annet Chopinot. *Gazette des tribunaux*.

<sup>11</sup> Déposition d'Annet Chopinot. *Gazette des tribunaux*.

<sup>12</sup> Détails fournis par M. L. A.

<sup>13</sup> Hachet-Souplet.

maître<sup>1</sup>. On imagine facilement l'anxiété du prince. Ici encore, l'extrême possession qu'il avait de lui-même servit à immobiliser son visage. Il ne pouvait savoir, en effet, qu'à pareille heure, dans la citadelle, on ignorait son évasion<sup>2</sup>. Le train vint enfin le tirer de là Louis-Napoléon et Thélin franchirent la frontière sans incident nouveau et arrivèrent à Bruxelles<sup>3</sup>. Ils s'y arrêtèrent peu et s'embarquèrent à Ostende pour Londres<sup>4</sup>.

Conneau, tout cela durant, jouait dans le fort une comédie médicale qui fait penser aux farces du moyen âge.

Aussitôt après le départ du prince, il avait placé dans son lit vide un mannequin préparé la veille et qui devait, de loin, présenter une assez bonne tournure, à en juger par les services qu'il rendit<sup>5</sup>. Il prit soin de fermer la porte de communication entre la chambre à coucher et le salon<sup>6</sup>. Dans le salon même, malgré la chaleur qu'il faisait dehors, il alluma un grand feu afin de donner plus de vraisemblance à l'indisposition du prisonnier<sup>7</sup>. Il étala des fioles, des tasses, des cafetières, etc. Et quand le commandant se présenta, Conneau lui transmit les excuses du captif, souffrant et invisible ; il ajouta qu'il avait pris une purgation. — Demarle se retira sans insister<sup>8</sup>. Alors, afin que cette purgation parût tout à fait évidente, Conneau, dans son dévouement, avala le remède<sup>9</sup>. Cette absorption demeurant sans effet, il dut en simuler les résultats par un mélange de café, d'acide nitrique et de pain bouilli qui répandit une odeur très désagréable<sup>10</sup>. A la suite de quoi, l'homme de peine<sup>11</sup> qui faisait le service, interrogé par le commandant sur la santé du prisonnier, répondit que celui-ci n'allait pas trop mal<sup>12</sup>. — Demarle revint après déjeuner<sup>13</sup>. Conneau déclara que Louis-Napoléon était extrêmement fatigué, mais qu'il allait voir si, néanmoins, il pourrait supporter une visite. Il entra dans la chambre, feignit de parler au malade et revint exprimer au commandant tout le regret qu'avait celui-ci de ne point lui ouvrir encore sa porte<sup>14</sup>. Demarle ne réitéra sa demande qu'à l'heure du dîner<sup>15</sup>. Conneau recommença le même jeu. Après être entré dans la chambre, il apprit à l'officier, en chuchotant, et d'un air mystérieux, que le patient dormait. Le prince ne dormira pas toujours, dit Demarle en s'asseyant ; je vais attendre<sup>16</sup>. Il remarqua, en manifestant une certaine surprise, que Thélin n'était pas là<sup>17</sup>. Le docteur répondit que le valet de chambre avait eu de

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet.

<sup>2</sup> Hachet-Souplet. *Le prisonnier de Ham*, etc.

<sup>3</sup> Hachet-Souplet. *Le prisonnier de Ham*, etc.

<sup>4</sup> Hachet-Souplet. *Le prisonnier de Ham*, etc.

<sup>5</sup> Demarle, à un moment, aurait jeté un coup d'œil dans la chambre par l'entrebâillement l'entrebâillement de la porte.

<sup>6</sup> *Gazette des tribunaux*. Déposition de Conneau, etc.

<sup>7</sup> *Gazette des tribunaux*. Déposition de Conneau, etc.

<sup>8</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>9</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>10</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>11</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>12</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>13</sup> *Gazette des tribunaux*.

<sup>14</sup> *Gazette des tribunaux*. — Conneau fut condamné à trois mois de prison. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>15</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>16</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>17</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

nombreuses courses à faire au dehors<sup>1</sup>. Après un assez long silence, Demarle émit une exclamation à laquelle le docteur ne s'attendait pas : Le prince a remué !<sup>2</sup> Et il déclara l'avoir nettement entendu. Non ! non ! s'écrie Conneau, laissez-le le dormir<sup>3</sup>. Alors Demarle qui perd patience se lève, entre dans la chambre, va au lit, rejette les draps et s'écrie : Le prince est parti !<sup>4</sup> — Mais oui, répond doucement Conneau. — A quelle heure ? demande le commandant. — A sept heures du matin. — Quelles étaient les personnes de garde ? — Je n'en sais, ma foi, rien<sup>5</sup>. Demarle sort sans rien ajouter de plus<sup>6</sup>.

Aussitôt arrivé à Londres, le 28 mai 1846<sup>7</sup>, Louis-Napoléon écrit à l'ambassadeur de France, M. de Saint-Aulaire : Monsieur le comte, je viens déclarer avec franchise à l'homme qui a été l'ami de ma mère, qu'en échappant de ma prison je n'ai cédé à aucun projet de renouveler contre le gouvernement français les tentatives qui m'ont été désastreuses. Ma seule idée a été de revoir mon vieux père. Avant de me résoudre à cet extrême parti de la fuite, j'ai épuisé

---

<sup>1</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>2</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>3</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>4</sup> *Gazette des tribunaux*. — Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, déjà cité.

<sup>5</sup> Briffault, *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>6</sup> Briffault, *Le Prisonnier de Ham*. — Le commandant parut comme frappé de la foudre ; mais, atterré au premier moment, il se remit presque aussitôt et, il faut le dire à sa louange, il supporta ce coup qui brisait son avenir et ses rêves d'ambition, avec le courage d'un vieux soldat dont une balle ennemie a brisé la carrière. Revenu de son étonnement, il n'adressa au docteur Colineau aucune expression de colère, aucun mot injurieux. — *Vous m'avez bien trompé*, lui dit-il, *c'était votre rôle. Quant à moi, j'ai fait mon devoir et je le ferai jusqu'au bout !...* — Et il s'élança hors de la chambre. Il appela alors les gardiens et, sans entrer dans aucune explication, il leur ordonna de garder à vue le docteur. Il ferma immédiatement les portes de la prison, mit les clefs dans sa poche, consigna la troupe, avertit la gendarmerie, envoya des estafettes à Paris. à Amiens, à Péronne, et fit lever les ponts-les fis de la citadelle. Ces dispositions prises. le commandant alla raconter l'événement à sa femme qui, à cette nouvelle, tomba sans connaissance. B. Renault, ouv. déjà cité, p. 223-231.

<sup>7</sup> Il débarquait à Londres, gagnant l'hôtel de Brunswick, lorsqu'il se heurta au cheval de son visiteur de Ham, Malmesbury. Celui-ci rencontra le soir à dîner un des attachés de l'ambassade. *L'avez-vous vu ?* dit le lord. — *Qui donc ?* — *Louis-Napoléon. Il vient d'arriver à Londres.* L'attaché, troublé, quitte précipitamment la table... E. Ollivier, ouv. déjà cité, p. 82. Il revit aussi ses amis de Gore House, et voici comment : ... Le 26 mai 1846, il y avait grand dîner à Gare House quand un valet pria le comte d'Orsay de quitter la table de la part d'un inconnu qui désirait lui parler. Grande fut, on le pense, la surprise du comte en reconnaissant le prince Louis-Napoléon récemment évadé. D'Orsay fut un de ses compagnons les plus assidus jusqu'en 1848 : Il était ordinairement accompagné de d'Orsay au club, aux courses, au théâtre. Un soir de juin 1847, Bouffé jouait à Londres ; deux de ses principaux rôles : *Michel Perrin* et *le Gamin de Paris*. Entre les deux pièces, il entendit frapper à la porte de sa loge et pesta d'abord contre les fâcheux. Mais il sourit en reconnaissant le comte d'Orsay... Un Français entra avec lui et serra chaudement la main du grand acteur, comme avec un regret et un désir de la patrie. *Savez-vous quel est votre visiteur ?* dit en sortant d'Orsay à Bouffé. *C'est le prince Louis-Napoléon.* Puis, haussant la voix : *Demandez-lui de donner votre représentation à bénéfice à l'Opéra quand il sera empereur et que vous serez vieux ! Et cela, ma foi, eut lieu plus tard...* Le prince Louis-Napoléon regagna modestement après le spectacle son humble lodging de King-Street, Saint-James's Square ; le comte d'Orsay rentra élégamment à Gore House. L'un poursuivant, en dépit de tous, ses rêves d'avenir, et l'autre se gardant bien d'interroger les années futures, par crainte de cauchemars infashionables. G. de Contades, *Le comte d'Orsay*, déjà cité, p. 132.

tous les moyens de sollicitation pour obtenir la permission d'aller à Florence en offrant toutes les garanties compatibles avec mon honneur. Mes démarches ont été repoussées : j'ai fait ce qu'ont fait les ducs de Guise et de Nemours sous le règne de Henri IV, dans des circonstances semblables. Je vous prie, Monsieur, d'informer le gouvernement français de mes intentions pacifiques toutes spontanées et j'espère que cette déclaration pourra servir à abrégé la captivité de mes amis qui sont en prison<sup>1</sup>. — Il était forcé d'écrire cette lettre, dans l'intérêt de Conneau et de ses amis restés sous les verrous et afin d'obtenir la possibilité de rejoindre au plus vite le comte de Saint-Leu ; mais il ne la pensait pas et réservait toute sa liberté d'action ; il espérait aussi qu'elle aurait comme résultat de montrer l'acharnement de ses ennemis. Elle y réussit. Le représentant de la cour de Toscane à Londres ne voulut pas lui accorder de passeport et le grand-duc lui-même, pressé de consentir au voyage du prince en Italie, répondit que l'influence française ne lui permettait pas de tolérer, même pendant vingt-quatre heures, le séjour de Louis Bonaparte à Florence<sup>2</sup>. On alléguait également son carbonarisme. L'ambassadeur d'Autriche lui répondit : Vous n'êtes ni sujet autrichien, ni sujet toscan ; vous nous êtes étranger ou plutôt suspect, comme ancien carbonaro<sup>3</sup>. — Le frère de l'empereur mourut sans embrasser son fils. La lettre de celui-ci devenait, de la sorte, une réelle habileté et lui laissait le champ libre<sup>4</sup>.

Louis-Napoléon fut, de nouveau, bien reçu, et avec suite, cette fois, par la société anglaise. Il sortit beaucoup et se vengea de ses six années d'isolement en s'adonnant au plaisir avec fureur<sup>5</sup>. Il entendit jouer Rachel dont il se déclara enchanté<sup>6</sup>. Aussitôt après la mort de son père, il affecta de vivre dans une retraite absolue<sup>7</sup>. Désirant garder l'incognito, il se faisait appeler le comte d'Arenenberg-Brunswick<sup>8</sup>. Il tint à cacher le plus possible ses projets il est presque certain qu'ils n'étaient nullement pacifiques comme il essayait de le faire croire, mais il avait résolu d'attendre, afin de ne jouer une troisième partie qu'avec toutes les chances en main. Ne prévoyant pas la révolution de Février, il reportait à trois ou quatre ans la date de ses nouveaux plans. — Descendu d'abord à l'hôtel Jermyn, il en déménagea au commencement de 1847 pour aller habiter King-Street, Saint-James<sup>9</sup>, une maison étroite à deux fenêtres de façade façade par étage.

Une des preuves qu'il n'avait rien perdu de son espoir, ni de sa confiance, est fournie par une lettre où il revendique bien haut son droit de prétendant. M.

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy, déjà cité.

<sup>2</sup> Gallix et Guy, déjà cité. E. Ollivier, ouv. déjà cité.

<sup>3</sup> G. Duval, déjà cité. A. Morel, *Napoléon III*.

<sup>4</sup> L'évasion du prince causa un plaisir général, et de tous côtés on en accueillit la nouvelle nouvelle avec le même cri : C'est bien joué ! Les membres du gouvernement ou ceux qui lui touchaient de près ne pouvaient partager cette satisfaction. Giraudeau, déjà cité. — Le maréchal Soult se demandait même si Demarle n'avait pas été complice. Il ne l'était certainement pas.

<sup>5</sup> Lettre de la Taglioni.

<sup>6</sup> Lettre à M. Vieillard, 26 juillet 1846.

<sup>7</sup> G. Duval, *Napoléon III*, déjà cité.

<sup>8</sup> G. Duval, *Napoléon III*, déjà cité.

<sup>9</sup> G. Duval, *Napoléon III*, déjà cité.. — Cette maison est reproduite dans le volume suivant, intéressant à consulter pour les reproductions de caricatures qu'il donne : *The Man of his time. — The story of the life of Napoleon III* by James M. Haswell, etc. London, Camden Hotten, Piccadilly.



Capefigue avait écrit dans son *Histoire de l'Europe depuis l'avènement de Louis-Philippe* les lignes suivantes au sujet du prince : On se rappelle qu'après l'arrestation des conjurés de Strasbourg, une décision souveraine avait été prise à l'égard de Louis Bonaparte qui consentait à un exil aux États-Unis, en échange d'un jugement et d'une longue captivité... Il donnait sa parole de ne pas rompre son ban. Cette affirmation était fautive, comme on sait. Louis-Napoléon écrivit à l'historien, par les journaux : Londres, le 10 novembre 1846. — Monsieur, la grave accusation formulée contre moi dans le deuxième volume de l'histoire de l'Europe me force à m'adresser à vous pour réfuter une calomnie déjà vieille que je ne m'attendais pas à voir remettre en lumière par l'historien de Charlemagne à qui je devais le souvenir de quelques mots flatteurs. Vous écrivez que, lorsqu'en 1836, je fus expulsé de France malgré mes protestations, j'ai donné ma parole de rester perpétuellement exilé en Amérique et que cette parole a été violée par mon retour en Europe. Je renouvelle ici le démenti formel que j'ai souvent donné à cette fautive allégation. En 1836, le gouvernement français n'a pas même cherché à prendre ses sûretés avec moi parce qu'il savait trop bien que je préférais de beaucoup un jugement solennel à une mise en liberté. Il n'a donc rien exigé de moi parce qu'il ne pouvait le faire et je n'ai rien promis parce que je n'ai rien demandé. En 1840, veuillez vous en souvenir, M. Franck-Carré... fut forcé de déclarer lui-même que j'avais été mis en liberté sans conditions. Vous trouverez ses propres paroles dans le *Moniteur*. Vous vous en rapporterez, je l'espère, à un homme qui s'exprimait ainsi en lisant mon acte d'accusation. Je pus donc avec une conscience très libre repartir pour l'Europe en 1837 et y venir fermer les yeux de ma mère. Si la préoccupation de ce pieux devoir m'avait fait oublier une promesse jurée, le gouvernement français n'aurait pas eu besoin, après la mort de ma mère, de réunir un corps d'armée sur la frontière de Suisse pour décider mon expulsion ; il n'aurait eu besoin que de rappeler ma parole. Si, d'ailleurs, j'y avais manqué une première fois, on ne me l'eût pas demandée une seconde, comme on l'a fait pendant mon séjour à Ham, lorsqu'on discutait les conditions de mon élargissement. Si je m'étais fait, comme vous le semblez croire, un jeu de ma parole, j'aurais souscrit à cette exigence, tandis que j'ai mieux aimé rester six ans captif et courir les risques d'une évasion que de me soumettre à des conditions que mon honneur repoussait. Permis à vous, Monsieur, de blâmer ma conduite politique, de torturer mes actes et de fausser nies intentions ; je ne m'en plaindrai pas ; vous usez de votre droit de juge ; mais je ne permettrai jamais à personne d'attaquer nia loyauté, que j'ai su, grâce à Dieu, garder intacte au milieu de tant de cruelles épreuves...<sup>1</sup> — Il fit publier une nouvelle petite brochure, *Le Prisonnier de Ham*<sup>2</sup>, dans laquelle il se donna le plaisir de révéler trois lettres écrites à sa mère en 1815 par la douairière d'Orléans pour remercier la reine Hortense d'un service qu'elle en avait reçu et accepté<sup>3</sup>.

Par la mort de son père, sa fortune, redevenue suffisante, lui permettait d'être tranquille relativement à sa dépense personnelle<sup>4</sup>. Les emprunts qu'il lit servirent à des projets politiques ou à obliger ses amis<sup>5</sup>. — Il restait prêt à tenter

---

<sup>1</sup> Gallix et Guy.

<sup>2</sup> Déjà cité. — On dit aussi qu'il se contenta de la commander à un ami et de fournir tous les matériaux de son texte ; d'autres avancent qu'il l'écrivit, mais comme Fréd. Briffault qui la signa existait réellement, c'est peu probable.

<sup>3</sup> Frédéric Briffault, *Le Prisonnier de Ham*.

<sup>4</sup> Voir Blanchard-Jerrold, *The life of Napoleon the third*.

<sup>5</sup> G. Duval, *Napoléon III*, déjà cité.

tenter le destin et il était convaincu que celui-ci ne manquerait pas de le solliciter. À cette époque comme aux précédentes, Louis-Napoléon est sûr de son étoile. Une célèbre ballerine, qui le vit à Londres en 1847, La Taglioni, racontait, après l'avoir déclaré charmant : *Comme je me permettais de lui demander s'il songeait à cette folie de se faire nommer empereur, il me répondit : On viendra à moi sans que j'aie la peine de me déranger*<sup>1</sup>. Et le jour où une de ses cousines, lady Douglas, fille de la grande-duchesse Stéphanie de Rade, lui conseillait le repos et de s'y résigner, il dit : *Ma cousine, je ne m'appartiens pas. J'appartiens à mon nom et à mon pays. Parce que la fortune m'a trahi deux fois, ma destinée ne s'accomplira que plus sûrement. J'attends*<sup>2</sup>. — Il n'avait plus longtemps à attendre.

\* \* \*

En récapitulant ce qui précède, le désir nous vient de chercher à savoir comment l'aventure parcourue put exister, ses raisons générales, celles de ses aspects successifs, et plus spécialement de tel ou tel tableau, parce que- significatif en lui-même par rapport à nos façons de comprendre actuelles, enfin, avec l'aide des mille détails enregistrés et comme leur résultat, une passion nous incite à découvrir le ressort initial de toute cette magie, puis l'armature qui la soutint, — car, agir sur une étendue semblable, avec esprit de suite et jusqu'à réaliser son but, ne peut que paraître merveilleux aux hommes de maintenant. — Cette passion est une garantie de scrupule et de sincérité. Notre recherche ne tend pas à dresser une statue dogmatique ; insoucieuse de quantités négligeables, elle repousse également le pamphlet ou l'apologie et ne s'embarrasse pas davantage de points de vue intermédiaires : face à face avec le passé décrit, elle voudrait y surprendre la pulsation du prétendant et celle des années, battant côte à côte, afin d'étudier dans quelle commune mesure elles surent correspondre, s'écouter l'une l'autre, se soumettre ou vaincre, chacune à leur tour, — lutter. Là sans doute, dans cette marche parallèle d'un homme et d'une époque, dans le duel qu'ils se livrent, dans l'entente qu'ils réalisent, le chercheur attentif peut espérer connaître la clef de voûte qui supporte le second édifice napoléonien. D'où trois points généraux à définir : ce qui a déclenché le départ, ce qui a formé l'action, ce qui a préparé la réussite prochaine.

L'enfant est élevé dans l'idée d'un bel avenir ; on l'assure de celui-ci tout en ne le désignant pas avec netteté, ce qui serait le préparer aux désillusions ; après lui avoir fait comprendre qu'il devra être l'artisan de sa fortune, on lui apprend la confiance en soi et dans la vie. Quelque haut que s'élève sa position future, il devra donc se la valoir, — et son frère, puis son cousin de Vienne, ne lui permettent pas de tendre à la couronne ; du moins, il ne peut la situer, dans ses fèves, que par delà du temps et des hasards. Le Bas n'insistant guère, ou même point, sur la question d'hérédité impériale, si le petit prince forme déjà des plans,

---

<sup>1</sup> Hachet-Souplet, déjà cité.

<sup>2</sup> Blanchard-Jerrold. — Le prince commençait probablement à penser qu'il fallait laisser le temps l'aire son œuvre. *Les gouvernements périssent par eux-mêmes, avait dit un historien connu de Louis-Napoléon ; rarement ; ils tombent par les complots : c'est en politique que Le suicide est le plus fréquent.* Capefigue, Histoire de la Restauration, p. 130, t. I, 4 vol. 3. éd., Charpentier 1842. *Qui est-ce qui dénouera la situation ?* demandait-on un jour à Talleyrand. — *Ce sera le hasard,* répondit-il. Le plan une fois prêt, les éléments de chance bien préparés et longuement constitués, le hasard devient le dieu des aventuriers.

ces plans lui sont personnels ; dans une bonne part, il en sera le principal auteur ; en majeure partie, ils viendront de son instinct. — Or, Louis-Napoléon paraît bien agir de son plein chef en emprisonnant dans un flacon de verre une eau consacrée par la gloire, et, si l'anecdote de nue Cornu est vraie. cette colère profonde à voir railler son principal sujet de méditation vient l'appuyer fortement. Les deux faits sont significatifs. Ils indiquent chez le neveu de l'empereur un désir vrai, spontané, vers la puissance ou, tout au moins, la curiosité de celle-ci. Retranchons ce qui revient à l'influence maternelle dans cet élan, il y reste encore beaucoup de l'enfant seul, sinon les deux faits rapportés ci-dessus n'auraient pas été. Soumis devant les autres, une fois libre, à un âge où le naturel commande, il aurait oublié les conseils, les leçons et les ordres pour penser à son plaisir. Au contraire, son plaisir secret, c'est cela même ; et il ira en augmentant, Sans attacher trop d'importance à la constatation et nous en méfiant même afin de ne pas tomber dans l'excès connu de vouloir aux hommes célèbres une enfance particulière, retenons-la toutefois avant d'aller plus loin, ne serait-ce que pour noter la faculté de rêve à longue distance du prince. Ce rêve le possède au point de le faire d'abord mal travailler, car, d'après ses professeurs, les résultats médiocres obtenus, malgré leur discipline, viennent de son inattention plus que de sa paresse. L'écolier se laisse peu voir ; on le devine renfermé ; et, pour se défendre des observations, il garde le silence. Cette réserve est favorable à ses songes ; il les gonfle avec les idées de son temps, qu'il s'assimile vite, trop vite quelquefois, accueillant davantage celles où son cœur trouve à satisfaire son besoin de tendre générosité et, en moindre part, ses intérêts dynastiques. Il allie les doctrines avancées à celles de l'empereur qu'il, étudie comme maître. Il prend de plus en plus conscience qu'il est magnifique et prodigieux de porter un nom semblable au sien, un nom qui rayonne sur les peuples, un nom qui lui vaut des sympathies, des adhésions et des offres. La politique devient tout naturellement son domaine ; elle lui est ce qu'est un champ au laboureur, la mer au marin ; il y entre peu à peu, sans s'en douter d'abord, puis avec ivresse, puis avec attente, — avec la joie de l'action quand sonne l'appel romagnol. Et, ici nous pouvons nous dire que son nom, son milieu, les circonstances et peut-être son frère, — plus âgé que lui et par conséquent écouté — se sont entendus pour le mener à ce premier point d'action, mais nous devons constater aussi que tout cela n'eût rien été sans lui, sans ses souhaits, sans sa volonté ; nous sommes forcés de distinguer une part essentiellement personnelle, révélatrice de sa nature ; nous reconnaissons qu'elle est la suite directe des deux scènes décrites par Le Bas et Mme Cornu, et qu'elle les achève. Il y a déjà dans ce jeune homme une personnalité bien nette à la formation de laquelle ont concouru plusieurs facteurs et qui dépend d'eux par certains côtés, mais qui, d'autre part, doit également une bonne part d'elle-même à son travail personnel, instinctif et réfléchi, conscient et inconscient, — et qui demeure indépendante. Ce prétendant est donc tel non seulement de naissance et par suite d'influences diverses, mais encore par lui-même. — Ainsi, je distingue deux premiers ressorts à son aventure, l'un formé par sa position, l'autre, dont il est l'artisan, par son industrie particulière. En 1830, le premier est sans doute le plus fort, l'autre restant encore inachevé. Il est probable qu'au début il entraîna le second ; il paraît bien qu'on ait le droit de le considérer comme sa raison initiale. Né ailleurs, dans une famille de simple bourgeoisie, ce jeune homme aurait-il prétendu aux premières places politiques ? Je ne le pense pas ; j'ai presque la certitude du contraire. Et ceci nous amène à considérer que le premier de tous les points de départ fut — par les possibilités qu'il valait — l'ascendant napoléonien.

Mais ce serait perdre le bénéfice de la recherche que de ne pas tenir compte du second point enregistré. Nous l'avons vu : avant même d'être héritier officiel et définitif, Louis-Napoléon agit. Dans l'affaire italienne, le peu qu'on sait suffit à le montrer brave et résolu. Sa fuite reste l'œuvre de sa mère plus que la sienne propre, encore s'y montre-t-il adroit à jouer son rôle. Et lâché à Paris, seul, sans guides, — car une seconde fois il agit en cachette de la reine, — il se révèle de nouveau singulièrement actif, plus que son âge, en général, ne le comporterait. Aucune hésitation. Il affirme sa volonté ; il prouve une véritable compréhension, car ce n'est pas son sentiment seul qui le pousse vers le parti républicain ; si ses tendances libérales ont une grande part dans cette impulsion, si les leçons de Le Bas ne sont pas non plus sans faire pencher un peu, mais fort peu, la balance, même en évaluant ce que sa situation d'exilé lui commande, ce que son rôle d'opposant lui conseille, et enfin la persuasion probable des avances qui lui furent adressées, une part reste, petite, qui semble relever de son calcul. Puis il sait y voir clair, refuser toute transaction avec le pouvoir actuel et connaître la valeur de sa position. Il est prêt. En cas d'émeute, son parti est pris ; et il désirerait que l'émeute éclatât. A Londres, il répond à l'indifférence voulue d'un diplomate hors de pair. Revenu en Suisse, il va se préparer, préparer les siens et l'action dont il a besoin pour s'affirmer à lui-même sa valeur. Il sait choisir l'endroit où s'engager. Il peut paraître trop audacieux ou ne pas assez se rendre compte de plusieurs choses, — mais qui donc a jamais joué à coup sûr ? Il n'y a pas de blême à lui adresser quant à cette violence, au contraire. Son défaut n'est pas là ; il est dans une sorte de sentimentalisme vague qui, tout en ne l'arrêtant pas sur des terrains dangereux, lui fait redouter le sang, l'événement irréparable qui frappe autrui. Il compte avec la mort, au lieu qu'il faut l'oublier si l'on veut agir. Dans sa façon d'être, on retrouve à certains tournants cet idéalisme qui déroutait déjà dans ses écrits bien qu'il y fût mieux à sa place et y présentât des raisons. Louis-Napoléon apparaît, par certains côtés, comme la réalisation moderne d'un des héros célébrés dans les romances maternelles. On murmure le **jeune et beau Dunois** ; on se rappelle la consécration de la forêt de Bade, cette scène de chevalerie parmi les murs romantiques ; on évoque le tournoi où il était si superbement costumé et l'on craint que sa pensée, par moments, s'en rappelle trop le décor ; on assimile le dandy londonien qu'il fut à ses heures perdues au prince Florestan de Disraëli. et, pour quelques secondes, ces mots de prince Florestan, avec tout ce qu'ils évoquent le désuet, de factice et de doux, ont l'air de le dépeindre réellement ; on alicie l'évocation du romancier anglais par des réminiscences balzaciennes ; on le voit dans l'habit pincé à la taille, ouvert en cœur sur un gilet panaché, les cheveux bouclés sous les bords plongeants du grand haut-de-forme à l'étroit ruban de soie noire, le pantalon collant à sous-pied ; les mains gantées de blanc jouent avec une badine mince et souple... Mais ne savons-nous pas que la mode n'est rien ? Il faut l'oublier, en oublier beaucoup, pour atteindre l'homme qu'elle déguise la plupart du temps. Ne savons-nous pas que des passions aussi fortes que les nôtres — plus fortes même — animaient ceux que leur discrétion forçait de se soumettre à cette fantaisie tyrannique comme nous nous y soumettons encore aujourd'hui ?... Alors, nous hésitons devant la dualité de sa nature. A Strasbourg, nous regrettons, vers la fin, — peut-être à tort — de ne pas entendre le coup de pistolet qui nous eût menés plus loin ; à Boulogne, nous sommes déçus par certaines paroles, par son désespoir, fort noble, mais intempestif, aussi prolongé ; nous nous demandons si nous ne sommes pas en face d'une sorte de paladin réaliste, — et nous ressentons un vague malaise. Mais, de ce malaise, Louis-Napoléon seul est-il cause et peut-on en faire peser sur lui toute la faute ? Non.

Les aspects trop variés- de son existence encore proche et qui rendent difficiles, impossibles ou prématurées, les découpures de l'évocation simple dont se contentera l'avenir y contribuent, ainsi que sa fin déplorable. Quelle belle silhouette à dresser si quelque balle ou la maladie l'avaient jeté bas d'un coup vers 1860 ! Et cette constatation facile garde son importance. — On reconnaît aussi que ce malaise vient de l'époque même, mêlée, mitigée, trouble et déjà veule, — et que de ce malaise il représente une des typiques expressions, peut-être la plus grande et la plus saisissable, car il n'y a pas à nier l'influence de l'époque où l'on vit, tout ce dont, malgré nous et à notre insu, elle nous pénètre. Sans la Révolution, pas de Robespierre ni de Saint-Just ; le premier, après de mauvais vers, aurait composé un gros volume dogmatique : le second se serait suicidé vers trente ans ou bien, après pas mal de *liaisons dangereuses*, Valmont repent, fanatique sans aliment neuf, aurait confié son désespoir à la société de Loyola ; sans la Révolution, pas de Bonaparte. — Au contraire, Louis-Napoléon remonte le courant d'indifférence générale, et qu'un but personnel l'y ait aidé avant tout, il n'importe ; le fait est considérable. Il lutte sans cesse, utilisant les armes diverses qui sont en sa possession, avec espoir, avec calme, au point de faire durer dix ans<sup>1</sup> — de 1850 à 1860 — sa victoire définitive. Cela représente quelque chose, en vérité, surtout au XIXe siècle, surtout quand il a fallu créer non seulement son parti, mais sa doctrine. Les idées en cours l'ont aidé ; du moins, fallait-il les grouper, en former un catéchisme harmonieux aux gages d'avenir, une éventualité probable et résistante, du moins fallait-il y croire envers et contre tous. Et cela, de nos jours, est mieux encore, à mon sens. Quoi de plus difficile que de préparer une réussite, la matière de celle-ci, — enfin de se créer l'aliment politique nécessaire à une époque, en la dirigeant et en la satisfaisant pour son usage personnel ? Nul n'a su le faire depuis Napoléon III.

Il y a réussi en se montrant avec intelligence, en appuyant ses pas en avant d'actes et d'écrits, en se servant des uns et des autres avec une obstination où bien peu eussent persévéré ; car il a été l'explorateur de sa route, tantôt son ingénieur, tantôt son ouvrier, puis son conquérant. Combattre, même en dépassant ses partisans, joindre le sentiment et le raisonnement et les amalgamer dans une mesure inégale en faisant servir le second à la démonstration du premier, et raisonner cependant quelquefois avec une justesse, une logique étonnantes, voilà peut-être, le secret, — un des secrets, tout au moins, — de cette persévérance impulsive ; joignons-y un regard sans cesse fixé sur l'époque, habile à pénétrer ses désirs, ceux qu'elle avoue et ceux qu'elle cache, expert à saisir ce qui lui convient, ainsi qu'un talent véritable pour se déclarer le sauveur et fournir des gages multiples en se constituant un passé, en mûrissant avec garanties, si l'on peut dire. Rien, peut-être, de plus décevant à interpréter, puis à saisir qu'un peuple qui raisonne sur tout, discute tout, use tout et se divise à l'infini en innombrables nuances ; rien de plus difficile à réunir et à posséder, surtout, quand on n'a guère, en somme, pour cela, que les suffrages de ce peuple même, ses prétentions, sa volonté, — ou ce qu'il croit l'être, — ses indécisions. Le fils du roi Louis saura cependant bientôt réaliser pareille tâche, grâce à son nom qu'il a exploité au mieux de ses intérêts, grâce à l'abondante matière offerte par son aventure et sa pensée à l'attention générale, grâce à ses amis, — grâce à ce qu'il va, en dernier lieu, entreprendre. Cette fois,

---

<sup>1</sup> On pourrait dire quinze ; — ou même jusqu'à l'exposition universelle, après la victoire de notre diplomatie dans l'affaire du Luxembourg. — Voir là-dessus les beaux livres de M. Rothan.

il ne suscitera point l'événement comme .à Strasbourg, comme à Boulogne, il attendra d'avoir la force nécessaire ; et, .pendant cette réserve, il opérera de manière à concentrer entre ses mains tous les éléments de cette force ou leur plus grand nombre. — Pour cette partie suprême, pour le travail préparatoire qui devra la permettre, il est armé de toutes pièces, mieux encore qu'on ne le croit, si fortement qu'il va masquer désormais sa valeur personnelle.

Il a su identifier l'idée napoléonienne à l'idée de liberté, faire considérer la première comme la servante de la seconde et son seul tuteur en même temps que son aboutissant le plus logique ; il a su faire comprendre que la liberté sans autorité serait impossible et que, pour qu'elle existât, il lui fallait un chef ; il a su revendiquer l'honneur de se proposer à être celui-là Le monde, l'aristocratie et la banque l'ignorent, le négligent ou s'en raillent<sup>1</sup>, momentanément ; le peuple se souvient de lui. Et le peuple étant le seul élément d'avenir possible<sup>2</sup> dans des époques comme les nôtres, en l'avant intéressé déjà comme il l'a fait, Louis-Napoléon a réussi.

A. cette date de 1848, un homme est prêt pour devenir le chef de la France, un homme qui, tout bien pesé, va se révéler un joueur de premier ordre.

---

<sup>1</sup> L'opinion de ces gens-là disait Napoléon est toujours en raison inverse de celle du public. *Lettre du 4 avril 1807.*

<sup>2</sup> Le peuple pris comme ensemble de la nation. C'est ce sens-h que lui donnait Louis-Napoléon quand il indiquait ainsi le schéma du gouvernement tel qu'il le comprenait : Les trois pouvoirs de l'État seraient le peuple, le Corps législatif et l'empereur. — Le peuple aurait le pouvoir électif et de sanction. — Le Corps législatif aurait le pouvoir délibératif. — L'empereur le pouvoir exécutif. *Rêveries politiques.* — Chateaubriand auquel le prince avait soumis les épreuves de son ouvrage en lui demandant d'indiquer les corrections qu'il y jugerait utiles lui avait dit de mettre le mot *nation* au lieu du mot *peuple*. — *Œuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*, publiées par Charles-Ed. Tremblaire, Librairie napoléonienne, 3 vol. Paris, 1848.

**FIN DE L'OUVRAGE**